This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600095983/

GLOSSAIRE

DU POITOU

GLOSSAIRE

DU POITOU

DE LA SAINTONGE ET DE L'AUNIS

PAR L. FAVRE.

NIORT

—

ROBIN ET L. FAVRE, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

—

1867

303. h. 16.

ORIGINE, CARACTÈRE,

LIMITES, GRAMMAIRE ET BIBLIOGRAPHIE

DU PATOIS POITEVIN.

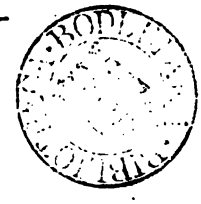

I.

Les Patois de la Gaule.

Le patois est la langue rustique. Pour plus d'exactitude, disons que c'est la langue primitive, la langue du père, ainsi que l'indique l'étymologie. Patois, vient du sanscrit *pâtar*, père, qui a fourni au celtique le mot *patar*, et au latin *pater*.

Les patois ont pour origine les dialectes des peuplades qui couvraient la Gaule avant l'invasion romaine. Comme elles appartenaient presque toutes à la race celtique, le fond des patois est Celte. C'est à cette communauté d'origine que nous devons attribuer ces mots presque identiques par la forme et la prononciation que nous retrouvons, avec la même signification, dans les divers patois de la France, et même dans ceux d'Italie, d'Espagne et de Portugal, dont la population première était celtique.

A cette langue est venue se mêler une foule de mots appartenant à des idiomes très variés. Le fond celtique a subsisté, mais avec de nombreux changements qui en ont modifié la physionomie.

Avant la conquête de la Gaule par les Romains, puis par les Francs, chaque peuplade celte restait cantonnée dans son pays. La langue apportée des hauts plateaux asiatiques, par une émigration arienne, subissait, il est vrai, des altérations causées par les influences climatériques. Les voyelles changeaient, disparaissaient, augmentaient; mais les radicaux de tous les dialectes de la grande famille celtique, restaient invariables. Les changements ne s'opéraient que dans les sons, dans la prononciation et dans les suffixes.

Il en fut tout autrement lorsque les légions romaines et les bandes germaniques eurent pris pied dans la Gaule. Les Romains apportèrent avec eux la langue latine qui devint

la langue légale, et aussi la langue urbaine, la langue civilisée. Le latin avait la même origine que le celtique. Ces deux langues étaient sœurs. Toutes les deux étaient filles de la langue arienne organique ou primordiale créée spontanément par un peuple qui habita les bords de la mer Caspienne, à une époque anté historique. Après cette longue séparation, le celte et le latin, lorsqu'ils se retrouvèrent en présence, avaient subi de si profondes modifications, qu'ils se crurent étrangers l'un à l'autre. Ce n'est que dans ces derniers temps qu'on a découvert et constaté cette parenté, et cette communauté d'origine.

Les légions romaines se composaient d'une foule de races diverses ramassées dans toutes les parties du monde connu. Ces hommes, aux idiomes asiatiques, africains, apportaient eux aussi des mots de leurs dialectes nationaux qui s'introduisirent dans les patois.

Rome, au moment de sa décadence, confia la défense de plusieurs parties de la Gaule à des tribus étrangères qui s'y établirent à résidence fixe. Lors de l'invasion des barbares, ces étrangers ne quittèrent point notre pays. Ils renoncèrent à la guerre, pour se faire cultivateurs et quelquefois artisans. Ainsi, dans le Poitou, les Tayfales sont restés, après la retraite des légions romaines, comme une épave de ce grand naufrage. Ils conservèrent pendant quelque temps leurs usages et surtout leurs dialectes, mais tout en subissant l'influence des mœurs et du langage de leurs voisins. De là un patois particulier, mélangé de celte, de latin et de leur idiome primitif.

Un fait semblable se passa dans beaucoup de localités, et donna naissance à cette multitude de patois qui, tout en ayant beaucoup de rapports entre eux, conservent cependant une différence qui leur donne un cachet particulier et qui permet de remonter à leur origine.

II.

Le Patois Poitevin.

Dreux-Duradier a essayé de prouver *que le langage poitevin est un des précieux restes de notre langue au berceau, et que deux des plus belles langues de l'Europe, l'italien et l'espagnol, lui doivent leur origine, et que le poitevin ne leur doit rien.*

Cette assertion de Dreux-Duradier a soulevé les plus vives critiques. Disons, cependant, que ce n'était pas dans le patois poitevin, mais dans l'idiome parlé à la cour des comtes de

Poitiers qu'il cherchait l'origine des langues méridionales de l'Europe. Ce système a été repris récemment et exposé avec beaucoup de talent par Raynouard. Ce savant philologue s'est attaché à démontrer que le provençal est la langue mère des idiomes néo-latins. Dreux-Duradier a commis une grave erreur en croyant que le romano-provençal était le langage poitevin. C'était un idiome importé du midi et employé seulement, comme nous le démontrerons, par les classes élevées ou lettrées, qui, avant de se fixer en Poitou, avaient habité l'Aquitaine. Le langage poitevin n'a point formé les langues italienne et espagnole. Il ne peut avoir cette prétention; mais il a puisé son origine à une source commune à ces deux langues.

Le fond principal du patois de notre province, c'est le *roman*. La langue romane est un mélange du celte et du latin. Les dialectes celtiques y dominent. Le latin y a fait invasion, sans en opérer cependant la conquête. Il donne les affixes, les terminaisons, les conjugaisons, la syntaxe, mais il fournit peu de mots. On y trouve aussi quelques traces de la langue ibérienne, et même de l'arabe.

Ce mélange, s'opérant avec des idiomes propres à chaque localité, a formé cette variété de dialectes que nous remarquons dans notre province. Souvent, il suffit de changer de village pour constater des différences très-marquées, non-seulement dans la prononciation, mais encore dans l'acception des mots.

A une lieue de distance respective de Fontenay, dit Mlle Clémentine Poey-Davant, les uns disent : « *Ma, ta, sa (moi, toi, soi);* les autres, *maé, taé, saé;* d'autres enfin, *mé, té, sé.* » Par une singularité étrange, les paysans reviennent à la source de notre langue. Ils ne se doutent pas en disant : *Ma, ta, sa,* qu'ils parlent le sanscrit, la langue sacrée des anciens brahmanes.

Une remarque faite souvent, c'est que la géographie du Poitou est presque entièrement celtique (1). Après la conquête, les Romains se contentèrent d'ajouter des terminaisons latines aux noms celtiques des localités. Ces noms sont venus jusqu'à nous, avec fort peu de changements.

Ce serait un travail curieux que de remonter à leur origine; mais, dans de pareilles recherches, il faut se tenir en garde contre une imagination trop vive, et ne marcher qu'avec la plus grande circonspection.

Voici quelques noms de localités poitevines dont l'origine est celtique :

ALLEDS (LES), *al*, bord, *ew*, rivière.

(1) Ce fait est particulier à plusieurs provinces.

BOULAY, *bw*, qu'on prononçait *bou*, courbure, et *lay*, rivière.

CHALIGNY, *cal*, en composition *chal*, bord, près, *linn*, rivière, habitation ; donc lieu près d'une rivière.

GASTINE, *gast* ou *gastin*, mauvais.

LAYE, *lay*, forêt ; signifie aussi rivière en celtique.

OLONNE, *holonn*, *chaloun*, sel.

TALEMOND, *tal*, hauteur ; *mon*, courbure de rivière.

VERNON, *vern*, aulne.

ILE DE RÉ, appelée d'abord *Radis* ou *Ratis ;* du celtique *rad*, rade, ou *raz*, *rad*, courant d'eau.

Nous nous bornons à ces quelques citations, en renvoyant au *Glossaire* pour de plus nombreux exemples de la justesse de cette remarque.

Il paraît aujourd'hui certain que dans le IVe siècle, la langue vulgaire ou celtique était encore en usage dans le Poitou. Ainsi, l'évêque de Bourges, Sulpice Sévère, dans un de ses dialogues sur la vie de saint Martin, fait dire à un de ses interlocuteurs, qui avouait ne pas parler correctement le latin : « Parlez en latin, ou, si vous l'aimez mieux, parlez en celtique ou gaulois, pourvu que vous célébriez saint Martin. »

C'est là une preuve irrécusable de la persistance de la vieille langue nationale de notre province. Les abbés, les gens lettrés du IVe siècle parlaient mieux le celtique que le latin, et cependant les Romains n'étaient pas étrangers à la langue gauloise.

La Revellière-Lepaux, longtemps après Dreux-Duradier, se livra à des recherches sur le patois vendéen. Dans le Mémoire qu'il lut en l'an XI, à l'Académie celtique, il se servit surtout de la comédie patoise la *Mizaille à Tauny*, par Jean Drouhet, Me apothicaire à Saint-Maixent, imprimée à Poitiers en 1661, et de la *Moirie de Sen-Moixont*, par le même auteur.

Nous extrayons de ce mémoire les passages qui ont rapport au caractère de notre patois. La Revellière-Lepaux réfute le système de Dreux-Duradier, puis il dit :

« ..... Le poitevin doit, comme les autres patois, son origine à la fusion du celtique et des idiomes septentrionaux avec le latin.

« ..... On a toujours dit, il est vrai, que la langue romance d'Oil ou du Nord, s'étendait jusqu'à la rive droite de la Loire, et que, immédiatement à sa rive gauche, commençait le domaine de la langue romance d'Oc ou du Midi ; mais n'est-ce pas une erreur relativement à la langue d'Oc, du moins quant à la partie occidentale de la France ? Il me paraît plus juste d'en fixer les limites à la Charente, c'est-à-dire à plusieurs myriamètres au-delà de l'extrémité la plus méridionale de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Vienne, qui composent l'ancien Poitou. En effet, le langage du Poitou, pays situé entre

les deux fleuves, paraît n'appartenir, en entier, ni à l'une ni à l'autre des deux langues; il en est, en quelque sorte, l'intermédiaire, mais il semble participer bien plus de celle du Nord que de celle du Midi. Le mot aquitanique *oc* est inconnu dans la Vendée, et je ne crois pas qu'on l'emploie dans aucune autre partie du Poitou, tandis que *oil* y est l'expression la plus usitée pour affirmer; il est vrai qu'on se sert, pour le même usage, de *sia*, qui est le *si* des Italiens, avec la désinence vendéenne; mais on retrouve ce mot dans le *si-fait* de l'ancienne langue romance du Nord. Il en est ainsi de plusieurs autres mots et de quelques manières de prononcer le vendéen, qui sont absolument les mêmes que dans l'italien actuel; mais si l'on ne peut s'empêcher d'y reconnaître l'influence du Midi, cette influence disparaît sensiblement dans la prononciation lourde, traînante et monotone du Poitevin et du Vendéen en particulier, qui contraste, d'une manière frappante, avec la prononciation vive, légère et accentuée des patois méridionaux. Plus accentuée aux Sables et à l'île d'Yeux, elle est tout aussi traînante que dans le reste du département. Quelques cantons, comme Bouin, Noirmoutiers et quelques communes au Nord-Est, limitrophes de Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres, présentent des différences trop peu importantes pour mériter d'être marquées. »

Ces observations sont justes. Nous verrons qu'elles ont été en partie acceptées par les autres philologues qui se sont occupés du patois poitevin.

Dans un mémoire adressé à la Société des Antiquaires de France, M. Dupin, préfet des Deux-Sèvres au commencement du premier Empire, étudie sous ses divers aspects notre patois. Il considère le patois vendéen comme le plus original et le moins altéré des dialectes poitevins. Il remarque que la Vendée était seulement en contact autrefois avec la Bretagne, et qu'il existe beaucoup d'analogie entre les Bretons et les Vendéens, dans les caractères, les coutumes et les monuments druidiques.

« Ce langage, écrit-il, est âpre et renferme des traces nombreuses des anciennes langues septentrionales, tandis que le dialecte du Haut-Poitou paraît avoir été un peu adouci par le contact des langues méridionales. On y rencontre des expressions, des tournures de phrase, des prononciations qui tiennent de l'italien et de l'espagnol.

« Depuis 25 ans (1807), ajoute M. Dupin, le patois a subi des altérations sensibles. C'est dans les villages protestants, entre Saint-Maixent et Melle, que le dialecte du Haut-Poitou s'est le mieux conservé.

« Le meilleur patois est celui qui se rapproche de la prononciation. La Revellière-Lepaux a fort bien exprimé la prononciation du Vendéen et du Bas-Poitevin. Il ne faut chercher ni

esprit, ni finesse, dans les chansons populaires du Poitou. Il suffit qu'elles soient très-libres pour que le paysan les trouve très-bonnes. La littérature poitevine offre fort peu d'intérêt quant au style et encore moins quant au fond des idées. Le citadin qui fait du patois ressemble beaucoup à celui qui fait de l'agriculture dans un pot de fleurs.

« Quelques-uns des idiomes patois sont de véritables langues comme le bas-breton, le basque. D'autres, comme le provençal, ne sont que commencées. Les autres patois ne sont que la langue française dans l'enfance, encore enveloppée des langes de la langue romane. Leurs plus fortes nuances ne semblent consister que dans une prononciation plus ou moins rustique, et dans un mode plus ou moins irrégulier de conjuguer les verbes. Cependant, chaque patois a aussi une somme quelconque de termes qui lui sont propres, et qui sont les restes précieux d'un patois plus ancien encore, mais ces termes ne constituent que des dialectes.

« La prononciation patoise, avec la prononciation épurée, n'est point abandonnée au caprice; on peut la réduire en un petit nombre de règles générales dont elle ne s'écarte jamais. On ne se trompe guère en disant que toutes ces chansons ont été composées par des poëtes citadins. Les mots peuvent être patois, mais la phrase ne l'est pas.

« Les patois varient souvent de canton en canton. Presque toujours ces variétés *s'accordent et se combinent avec celles du sol.* La plaine, le bocage, les marais, les montagnes présentent partout des nuances distinctes, sinon d'un idiome différent, au moins d'une prononciation très-différente, parce que la prononciation tient à nos organes, et que nos organes sont modifiés par le climat et par les aliments. »

M. Dupin, comme on le voit, a mis à profit les remarques déjà faites par la Revellière-Lépaux. Il se montre d'une grande sévérité envers la littérature poitevine. Loin de nous la prétention de l'élever à la hauteur de nos ouvrages classiques, mais enfin elle a un mérite de verve et d'originalité qu'on ne doit pas lui refuser. Il a parfaitement raison en assurant que toutes les chansons poitevines ont été composées par des citadins. Ne savons-nous pas, de nos jours, que tous les morceaux de poésies patoises qui paraissent dans les journaux et même en livres, sont rédigés par des citadins. *J'Haquett, Jouzet, L. Gatepoua, Beurgaud* et tant d'autres *graffignoux*, ne sont certes pas des *pinzans*. On peut, cependant, aller plus loin que M. Dupin, et dire que si les mots sont patois, les phrases, très souvent, le sont aussi.

M. A. de la Fouchardière, de Châtellerault, a publié des remarques historiques et littéraires sur quelques poésies vulgaires du Poitou au XVIe siècle. Nous y trouvons les observa-

tions suivantes qui rentrent dans le cadre de notre étude et que nous citons :

« Le celtique, dit cet écrivain, resta plus pur dans la Basse-Bretagne; la langue *romane* s'altéra moins dans la partie méridionale des Gaules, et les Aquitains participèrent à cette fusion indécise qui reçut ses influences de toutes parts, sans dépendre exclusivement de personne. Ce dernier mode d'élocution est celui qui s'est conservé, dit-on, dans la partie de l'Aquitaine dont a été formé le Poitou. Il s'est conservé, non sans des phases et des modifications nombreuses; il a passé les siècles, non sans se restreindre et se fondre en partie au contact incessant de la grande langue nationale, mais enfin on peut encore en retrouver et les traces et les éléments : de là, sans doute, jusqu'à nos jours, le patois usuel des campagnes.

« Je ne viens parler ici que de pauvres paysans des environs de Poitiers et qui vivaient au XVIe siècle; leur nom m'est inconnu, mais ils nous ont laissé, dans l'idiome qui fut le leur, quelques poésies que je signale.

« Il faut bien le dire, ce sont des poésies en patois poitevin et en patois du XVIe siècle. Un sentiment de répulsion se manifeste à cette idée; ce sentiment fut le mien au premier abord. Car cette langue peut-être ne vous est pas inconnue, si vous avez parcouru quelque coin bien arriéré de nos campagnes, et si vous avez entendu ces gens à l'œil oblique et aux longs cheveux, articuler leurs sons monotones et accentués. En eux la parole est d'autant plus étrange, qu'elle a perdu presque entièrement son origine celtique, et qu'elle est loin encore de notre langue usuelle. A force de s'écarter des idiomes primitifs et de corrompre les mots de l'idiome actuel, qu'il s'approprie, ce mode d'élocution s'isole peut-être original et indépendant. Si j'ose le dire, c'est une langue nouvelle à force d'être vieille et d'avoir perdu ses traces originelles; c'est une langue vieille à force d'être restée en arrière et de se tenir encore loin de ce que nous entendons autour de nous.

« Pour nous, qui n'avons plus dans les campagnes qu'un reflet pâli de l'accentuation de l'ancienne langue; pour nous qui ne pouvons plus articuler ces poésies que d'après notre prononciation actuelle, affirmerons-nous que ces œuvres n'aient pas eu, dans leur temps, et, dans la bouche des contemporains, une harmonie que nous ne connaissons pas?

« Nés obscurs au fond de leur campagne, ils sont restés pauvres, puisqu'ils se disent laboureurs et chargés de toutes les corvées; ignorants, parce qu'ils ne parlent que le patois de leur village. Les rêves poétiques ne fermentent d'ordinaire que dans une vie de loisirs et d'aventures; eux n'ont pas de loisirs, puisqu'ils sont paysans et qu'ils bêchent la terre, ils n'ont d'aventures que celles de la grêle ou de la gelée; que celles du foyer domestique; que celles du dimanche à la porte

de l'église, et cependant ils ont fait des vers... On l'a dit, et c'est une immense vérité, bien des Corneilles sont morts dans nos campagnes, ignorés de tous et s'ignorant eux-mêmes.

« Quels ont été les grands événements de leur existence? Jeunes, ils ont fait l'amour, ceci est dans les lois de la nature, et sur ces amours ils ont entassé des couplets de chanson. Plus tard, ils ont eu des procès, ils ont visité les juges, les avocats, les procureurs; ils leur ont à tous porté des poules et des lapins pour se mettre bien avec la justice, et quand cette justice leur a fait éprouver des mécomptes, ils ont parlé des gens de loi avec une bonhomie maligne qui n'est pas sans mérite et sans vérité. Enfin quand, aux marchés de Poitiers, ils apprennent les expéditions lointaines; quand, dans les guerres civiles, ils voient les partisans dévaster leurs récoltes et brûler le toit de leur famille, leurs accents prennent une teinte sinistre et désespérée; c'est de là que s'échappent ces sons émus qui retentissent et vont au cœur. »

M. de la Fouchardière pense que notre patois a reçu ses influences de toutes parts, sans dépendre exclusivement d'aucune langue. Cependant, il faut admettre que le celtique est le fond de notre idiome. Cet écrivain n'hésite pas à croire que les poésies en patois poitevin ont été composées par des paysans. Il est possible que nos campagnes aient renfermé des Corneilles ignorés et ignorants; mais, dans tous les cas, il est certain que pas un seul de ces poëtes inconnus n'a écrit un de ces vers patois qui sont venus jusqu'à nous. C'est un fait aujourd'hui certain, et que bien peu de personnes contestent. Pour écrire même en patois, il faut un certain mouvement de pensées qui ne s'acquiert que par l'étude. La rêverie des champs, les douleurs intimes, les calamités les plus terribles, les émotions les plus poignantes arrachent au cœur des interjections, des cris; mais ce langage, dont les accents parfois sont sublimes, reste incohérent. Il ne possède jamais cet enchaînement d'idées que nous remarquons dans les poésies patoises.

C'est avec raison que les philologues ont définitivement classé le patois poitevin parmi les idiomes de la langue d'oil. Les poésies patoises du Poitou, publiées depuis le XVIe siècle, dit M. E. Ruben, dans une étude sur les poésies en patois limousin, offrent le même caractère septentrional, et le langage actuel des paysans de cette province prouve que leur dialecte ne s'est guère modifié. Ce caractère du dialecte poitevin était déjà constaté par Joseph-Juste Scaliger, au commencement du XVIIe siècle. « Dans le royaume de France, écrit Scaliger, sont différents idiomes de la langue romane (*romane* est pris ici dans son sens le plus étendu). L'idiome roman de la France se divise en deux parties : le français et le tectosage

ou provençal. L'idiome français est appelé ordinairement *langue d'oui ;* l'autre, *langue d'oc*. L'idiome français est celui dont se servent la cour et les littérateurs. C'est aujourd'hui, de toutes les langues romanes, la plus cultivée, la plus élégante et la plus suave, et avec elle ne peuvent lutter ni l'italienne, ni l'espagnole; mais, parce qu'il n'est aucun dialecte, si poli soit-il, auquel ne se mêle quelque tare, il y en a deux principales dans le dialecte français : le wallon et le poitevin. »

M. de la Fontenelle, qui s'est livré à des recherches sur la langue poitevine, est bien loin de considérer le langage de notre province comme une des tares de l'idiome français. Il constate que le pays, entre Charente et Loire, et par conséquent le Poitou, a été un intermédiaire où la langue d'oc et la langue d'oil sont venues se fusionner pour former un idiome particulier dans lequel, cependant, prédomine l'influence de l'idiome septentrional.

« Au surplus, ajoute M. de la Fontenelle, l'existence d'une langue particulière au Poitou, à une époque éloignée du temps où la langue tudesque dominait dans le nord de la France, et lorsque la langue romane était dans toute sa splendeur, est prouvée par des documents positifs. Je releverai cette circonstance décisive indiquée par Guillaume le Breton ou l'Armoricain : Hugues de Lusignan, comte de la Marche, ne se servit point de la langue provençale pour composer ses poésies, il préféra les écrire dans l'idiome poitevin. Je citerai d'autres autorités sur ce point, qui ne peut être contesté, en parlant de la préférence accordée par nombre de Poitevins à la langue romane pour composer leurs poésies. Ainsi le langage de nos aïeux n'aurait pas été un simple *patois*, créé de la corruption du français, ce serait une langue originale formée en même temps que lui. La littérature poitevine, considérée sous ce point de vue, est faite pour intéresser davantage. Les recherches sur cet idiome aussi caractérisé atteignent un but plus élevé, et sont de nature à éclairer les savants qui s'occupent de l'origine des langues modernes de l'Europe. »

M. Audé, qui s'est occupé du patois vendéen, penche vers l'opinion de M. de la Fontenelle. Il déclare, dans une brochure sur le *langage populaire en Vendée*, que la forme qu'on traite légèrement de jargon est le vieux français lui-même, la langue dont se servaient les compagnons de Guillaume-le-Conquérant et de Philippe-Auguste.

Notre patois est bien réhabilité. Ce n'est plus l'ancienne langue vulgaire des paysans, c'est la langue des rois, des seigneurs, des lettrés. Nous ne pouvons admettre que notre patois ait jamais été un langage de cour. Il est arrivé que des mots ont été employés simultanément dans les idiomes

urbains et ruraux, mais il ne résulte pas de là que ces idiomes aient été absolument semblables. Le langage de la campagne, c'est-à-dire le patois, a subi une foule d'influences, soit du climat, soit de la mauvaise prononciation qui l'ont profondément altéré. Tandis que le langage de la cour tendait à l'unité qu'il a enfin conquise avec nos grands écrivains, le patois, au contraire, se diversifiait de mille façons. En Poitou seulement, nous comptons six ou sept dialectes très-tranchés. Que serait-ce si nous énumérions tous les dialectes qui se parlent encore en France? Ainsi nous admettons que les langues urbaines et rurales de la France, au moyen-âge, ont eu toutes les deux un fond commun qui appartient au celte et au latin, mais nous devons aussi reconnaître que la langue urbaine n'a pas subi les influences qui ont agi si diversement sur les idiomes populaires.

Nous sommes loin d'avoir les illusions de M. de la Fontenelle et de M. Audé. Notre idiome ne doit pas être élevé à la hauteur d'une langue originale. C'est un patois et rien qu'un patois, qui a son origine dans un mélange de célte et de latin.

M. Gabriel Lévrier, dans un dictionnaire étymologique du patois poitevin, qui renferme de très-nombreuses observations et qui est le résultat d'un immense travail philologique, remarque quatre langues principales qui dominent distinctement dans notre idiome. Il met au premier rang le celtique, vient ensuite le latin, puis l'anglais et enfin le français. Ce dictionnaire a été l'objet de critiques sévères auxquelles nous sommes loin de nous associer. Certes, l'auteur ne pouvait prétendre à faire accepter toutes les étymologies qu'il signale, mais on devait au moins reconnaître le mérite de ses longues et pénibles recherches. Nous avons consulté souvent ce dictionnaire, où nous avons trouvé beaucoup de mots patois qui nous étaient inconnus. Nous n'avons eu qu'un regret, c'est de n'avoir pu utiliser toutes les recherches de cet ouvrage, parce que lors de sa publication, notre Glossaire était en partie imprimé.

M. Burguy partage la langue d'oil en trois dialectes : le *Picard*, le *Normand* et le *Bourguignon*. Puis il ajoute : « Les dialectes de la plus grande portion du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis, quoique faisant partie de la langue d'oil, ne peuvent être compris dans les trois dialectes ci-dessus. Au Nord, dans cette partie qui aujourd'hui forme à peu près le département de la Vendée, le poitevin avait une forte teinte normande ; au Sud, le poitevin et les dialectes de la Saintonge et de l'Aunis avaient déjà, à cause de leur position géographique, des mots tout-à-fait romans, et les formes dialectales du gascon et du limousin ont eu la plus grande influence sur celles des provin-

ces qui nous occupent. Le dialecte poitevin affectionnait les combinaisons *au* et *oe*. »

En définitive, ce grammairien finit par classer le patois poitevin dans le dialecte normand.

Nous n'admettons pas cette classification. Selon Fallot, le langage normand substituait des formes sèches, c'est-à-dire sans *i*, à la plupart des formes mouillées des autres dialectes. Il écrivait par un *e* simple beaucoup de syllabes en *ie, iel, ien, ier, ies, ieu* des autres dialectes, et presque toutes les syllabes en *ai* et en *ei*. Cette substitution a lieu quelquefois, il est vrai, en Poitou, mais ce n'est pas une règle générale. M. Audé, dans son *Étude sur le langage* populaire en Vendée, constate que *ai* se change en *a* et quelquefois en *é*. Le seul rapprochement que nous trouvions du patois poitevin avec le dialecte normand, c'est que généralement on écrivait en Normandie par un *u* simple la syllabe *eu*. Cette forme existe en Poitou. Mais ce point de ressemblance ne suffit pas pour placer notre patois dans le dialecte normand. Les grammairiens Fallot et Burguy ont voulu trop simplifier les dialectes, en ne les distribuant qu'en trois divisions. Ils sont forcés de reconnaître que le patois du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis ne peut être compris dans aucune de leurs trois divisions. Pourquoi alors finir par le reléguer dans le dialecte normand? Nous ne pouvons accepter cette classification qui n'est pas exacte. M. Burguy ne fait-il pas observer, à plusieurs reprises, que le normand, au lieu de la diphthongue, a presque toujours une voyelle simple? Or, en Poitou, en Saintonge et en Aunis, les diphthongues subissent rarement cette transformation.

M. L. Duval, conservateur de la Bibliothèque de Niort, rattache notre patois à la langue d'oil. « Le patois du Poitou, dit cet écrivain, sans posséder un caractère original et nettement tranché, comme les patois de la Picardie ou de la Bourgogne, par exemple, présente un certain intérêt, à cause de la situation du pays sur les limites de la langue d'*oc* et de la langue d'*oil*. La physionomie générale de ce patois paraît appartenir à l'idiome du Nord plutôt qu'à celui du Midi; mais il existe entre les différents cantons des variétés de prononciation qui n'ont peut-être pas été jusqu'ici suffisamment étudiées. S'il est impossible d'établir une ligne idéale de démarcation entre les deux langues rivales, il serait bon de noter avec soin ces nuances si remarquables : on aurait ainsi la solution de la question savamment agitée à ce sujet au congrès archéologique de Blois. Quoi qu'il en soit, ce patois a joui d'une célébrité peu commune : Rabelais, qu'un assez long séjour dans le pays avait initié aux habitudes du langage des paysans des environs de Fontenay et de Maillezais, n'a pas dédaigné de s'en servir fréquemment.

Au XVIIe siècle, la controverse religieuse trouva dans l'emploi du même patois un moyen de pénétrer au fond des masses populaires. La fable, le fabliau, l'églogue, la chanson, les cantiques et noëls, la satire, la comédie, empruntèrent parfois aux formes pittoresques de ce parler vulgaire un certain relief. De nos jours même, quelques hommes d'esprit cultivent encore ce genre d'archaïsme, qui prête à leurs écrits le charme de la naïveté sans leur ôter le piquant de l'ironie. »

M. L. Duval adopte l'opinion la plus répandue, qui veut que notre patois appartienne à l'idiome du Nord plutôt qu'à celui du Midi. Cependant, il faut reconnaître que le patois poitevin et saintongeois a subi la double influence de la langue d'oc et de la langue d'oil. Les divers dialectes parlés dans le nord du Poitou ont reçu l'empreinte de la langue d'oil, et ceux du midi de notre province et de la Saintonge entière, ont été adoucis, surtout dans la prononciation, par la langue d'oc.

Les nombreuses citations que nous venons de faire prouvent qu'au moyen-âge les langues d'oil et d'oc étaient parlées simultanément en Poitou. La langue d'oc était la langue de la cour, des seigneurs et des poëtes. La langue d'oil était celle des légistes, des hommes d'affaires. Il y avait encore une troisième langue, c'était celle du peuple : le patois. Nous savons que les poésies de Guillaume IX, comte de Poitiers, le premier des troubadours dont l'histoire fasse mention, sont en romano-provençal. Les poésies du Poitevin Savary de Mauléon sont composées dans le même idiome. Cependant ces deux hommes ont vécu dans notre province, et ils n'ignoraient point l'idiome poitevin; mais ils ne s'en servaient que dans leurs relations habituelles de la vie. Ils préféraient employer, pour leur poésie, la langue provençale, beaucoup plus flexible et plus harmonieuse, nous devons en convenir, que le poitevin. M. Francisque Maudet, qui a écrit une histoire de la littérature romane, dit que dans le Poitou, l'idiome provençal n'était adopté que par la cour, la noblesse et la bourgeoisie. Il ajoute que les paysans parlaient un dialecte de la langue d'oil, et que, à l'inverse de ce qui a lieu aujourd'hui dans les contrées méridionales, la société polie parlait provençal, tandis que le peuple parlait français, c'est-à-dire un patois qui portait le cachet de la langue d'oil.

Nous avons une preuve que les actes publics étaient rédigés en langue d'oil, dans la célèbre *Charte de Charroux*, qui remonte au commencement du XIIIe siècle; elle ne renferme que peu d'inflexions romano-provençale: le texte appartient au roman wallon.

M. de la Fontenelle, éditeur des *Coutumes de Charroux*, a fait remarquer, lors d'une discussion qui s'est élevée au *Congrès scientifique de Blois*, que le Poitou était la région

intermédiaire entre la langue d'oc et la langue d'oil. « Il en résulte, dit cet auteur, que l'idiome du pays était un mélange des deux langues, dans lequel pourtant la langue du Nord dominait. Sous les comtes de Poitou, ducs d'Aquitaine, et sous la domination anglo-française des Plantagenets, à la cour de Poitiers, il y avait, outre la langue habituelle, une langue des beaux esprits, des poëtes, qui était la langue romane. Aussi remarque-t-on que, lorsque les poésies de l'époque sont écrites dans la langue du Midi, les chartes sont rédigées dans la langue du Nord. Cette remarque subsiste notamment, ainsi que l'a dit M. Cardin, en ce qui concerne Savary de Mauléon. »

M. de la Fontenelle paraît, d'après cette citation, bien près de croire, s'il ne le croit pas, que la charte de Charroux est rédigée en patois poitevin. Nous ne partageons pas cette idée. Le patois parlé alors par le peuple, dans notre province, différait peu de celui qui s'y parle encore, et certes il n'a point servi à rédiger la *charte de Charroux*. Ainsi, le texte de cette charte, les poésies de Guillaume IX, la certitude que nous avons que toujours la langue rurale diffère de la langue urbaine, nous permettent de conclure qu'au XIIIe siècle trois idiomes différents existaient en Poitou :

1° D'abord l'idiome romano-provençal, répandu parmi les classes élevées et lettrées;

2° Puis l'idiome roman wallon, qui servait à rédiger les diplômes, les chartes, les actes publics;

3° Enfin, l'idiome patois, mélange de celte, de latin et de débris de plusieurs langues, parlé par le peuple.

Telle est l'explication exacte, croyons-nous, d'un fait qui n'a embarrassé les philologues que parce qu'ils se mettaient à un point de vue trop exclusif. Ils ne voyaient qu'un idiome là où trois idiomes se parlaient simultanément.

Les deux grands idiomes qui, au moyen-âge, se partageaint la France, se sont donc rencontrés en Poitou. Mais quelle a été leurs limites? On a dit que la langue romano-provençale s'était avancée jusqu'à la Loire. Nous ne pensons pas qu'elle ait atteint ce fleuve. Nous croyons qu'elle a eu pour limite la Sèvre-Niortaise. Jusqu'à ce fleuve, nous rencontrons dans les dialectes du patois de Melle, de Chef-Boutonne, de la Saintonge et de l'Aunis un certain nombre d'inflexions romano-provençales. Mais au-delà, en remontant vers le Nord, nous n'en trouvons plus dans les patois des Deux-Sèvres et de la Vendée. Les dialectes y deviennent âpres, durs, et leur prononciation est gutturale. Nous ferons exception pour l'idiome des Sables-d'Olonne, qui est un mélange d'ibérien et de celte. On sait que cette population descend d'une colonie espagnole établie, à une époque qui n'a point encore été fixée, sur une plage du Poitou. Les personnes qui ont visité

la ville des Sables et celle de Passage, en Espagne, dans le Guipuscoa, près de Saint-Sébastien, ont été frappées de la ressemblance qui existe entre les populations de ces deux villes : mêmes caractères de la physionomie, mêmes mœurs, même activité, même grâce et même costume chez les femmes.

M. Emile Ruben est dans le vrai, quand il dit que la Loire, pas plus au moyen-âge que de nos jours, n'a été une frontière philologique. M. Ampère est encore plus près de la vérité en assurant que « le double empire des troubadours et des trouvères était séparé par une ligne qui n'est pas, comme on l'a dit, la Loire, mais qui, géographiquement parlant, forme la corde de l'arc que la Loire décrit, et s'étend du lac Léman à l'embouchure de la Sèvre. » M. Louis de Backer, auteur de la grammaire comparée des langues de la France, prétend que « la ligne de démarcation commence au Sud-Ouest, au bord de la Gironde, près Blaye, se dirige, à travers les départements de la Charente-Inférieure et de la Charente vers l'est, de celui de la Vienne et le nord de la Haute-Vienne et de la Creuse; puis pénètre dans l'Allier et passe à l'est du Puy-de-Dôme et au nord des départements de la Haute-Loire, de l'Ardèche et de l'Isère. »

M. Cardin, de Poitiers, dont l'érudition est immense, a émis, au *Congrès de Blois*, la pensée que « la détermination des limites de la langue d'oc et de la langue d'oil dépend de l'appréciation des monuments des différents âges et des diverses provinces. Il croit, pour la portion de la France qui s'étend de l'embouchure de la Garonne au Berri, que le caractère essentiel et distinctif du français du Nord, la substitution de l'*e* à l'*a*, se retrouve dans tous les noms des lieux situés au nord d'une ligne qu'on tirerait de Royan à la limite qui sépare le département de l'Indre de ceux de la Haute-Vienne et de la Creuse, en passant par Saintes, Ruffec et Confolens. »

M. de la Fontenelle n'a pas admis l'exactitude de cette ligne. Il a déclaré, lors du même Congrès, que les limites des langues du Midi et du Nord ne lui paraissent pas naturellement formées par la Charente; que vers Confolens, la langue du Midi se fait remarquer, qu'on la retrouve aussi près de Montmorillon et en Saintonge, et que la langue d'oil se rencontre bien au-delà de la Charente.

Dans ses recherches sur la *langue poitevine,* le même historien a traité cette question de limites avec plus de détails. Voici en quels termes il fixe ces limites :

« Des investigations faites avec soin donnent la preuve que ce ne sont point des limites naturelles qui terminent le territoire de la langue du Midi. Dès Montmorillon, l'accent méridional commence à se faire sentir. Peu au-delà de cette petite ville, les inflexions du Limousin actuel, pour les noms de

lieux, se rencontrent fréquemment; les terminaisons sont en *a;* la lande se prononce *la landa,* les brebis, *les oilas,* etc. Dans la commune du Bourg-Archambaud, on trouve, par exemple, l'étang de *Chevra-Najada,* de la Chèvre-Noyée. Je ne multiplierai pas les citations. Que l'on consulte aussi la traduction de la parabole de l'Enfant prodigue pour la partie de l'arrondissement de Confolens (Charente), qui faisait autrefois partie du Poitou, et l'on verra que cette contrée était en partie dependante de la langue romane, et en partie soumise au langage du Nord. Vers Angoulême, la langue poitevine paraît s'être aussi étendue au-delà des limites de la province du Poitou.

« Si l'on part de Niort, en se dirigeant d'abord sur l'Aunis et ensuite sur la Saintonge, les bornes assignées à la langue poitevine s'étendent assez loin. Dans les environs de la Rochelle, vers Saint-Jean-d'Angély, et jusqu'à la Charente et souvent même au-delà, le vieil idiome de nos pères se rencontre avec peu d'altération chez les habitants de la campagne. On ne doit pas trop s'en étonner, lorsque l'on songe que l'Aunis a été une annexe du Poitou, et qu'Aunay, bourg enlevé aux départements de notre province, et donné à la Charente-Inférieure, était le chef-lieu d'une vicomté poitevine qui avait à peu près les bornes que je viens d'indiquer.

« Après avoir fixé des limites au Midi et à l'Est pour l'idiome poitevin, et fait remarquer qu'à l'Ouest se trouve l'Océan, c'est le cas de dire qu'au Nord nous n'avons aucun motif pour n'en pas prendre de naturelles, et pour ne pas aller jusqu'à la Loire, ainsi que le faisait le Poitou, sous les Romains et dans les premiers siècles de la monarchie. Ainsi, toute la Vendée militaire se trouve rattachée à une province dont elle semble dépendre naturellement. Les anciens pays de Retz, jadis de Rais, et plus anciennement les pays d'Herbauge et de Tiffauge, ne se trouvent plus dépendants, sous ce point de vue, de capitales situées pour eux outre-Loire. Leur contact avec le comté nantais et l'Anjou apporta, à ce qu'il paraît, peu de changement au langage de ces contrées. Plus anciennement, au VIe siècle, les colonies saxonnes, fixées au nord de l'embouchure de la Loire, ne durent pas non plus influer beaucoup sur l'idiome des habitants de l'autre rive du fleuve, dont ils étaient séparés par une sorte de mer. »

D'après les travaux récents de M. Quénot, auteur de la Statistique de la Charente, et de M. E. Ruben, conservateur de la bibliothèque de Limoges, il résulte : « Que la ligne de démarcation traverse, dans la Charente, le canton de La Valette, passe aux environs de La Rochefoucauld et de Confolens, oblique à droite vers Bellac, dans le département de la Haute-Vienne, de sorte que les deux tiers nord de cet arrondissement appartiennent à la langue d'oil; suit, à quelques kilomètres de

distance, le cours de la Gartempe, qu'elle continue à suivre dans le département de la Creuse, sauf quelques légeres déviations jusque vers son embouchure. Arrivée au Puy-de-Dôme, elle suit irrégulièrement les limites ouest et nord de ce département. »

Maintenant que nous avons reproduit les nombreuses opinions émises sur cette question de limites, nous dirons que, selon nous, M. Ampère est, de tous les philologues, celui qui s'est le plus approché de la vérité, en constatant qu'il faut remonter jusqu'à l'embouchure de la Sèvre-Niortaise, sans encore trouver de limites précises. Dès lors on peut dire que si la langue d'oil s'est étendue jusqu'au Puy-de-Dôme, la langue d'oc est arrivée jusqu'à la Sèvre-Niortaise, et que ces deux idiomes ont agi l'un sur l'autre, avec plus ou moins de force, suivant le langage primitif des populations, dans une vaste zône qui s'étend de l'embouchure de notre fleuve Niortais jusqu'au nord du département du Puy-de-Dôme, et de ce point jusqu'à l'embouchure de la Garonne.

III.

Des Dialectes du Patois Poitevin.

Le patois poitevin renferme plusieurs dialectes qui n'ont que des différences peu tranchées. Ces différences consistent, soit dans la prononciation, soit dans la prédominance de certaines voyelles. Les principaux dialectes, ceux auxquels se rattachent les divers groupes des nuances de notre idiome poitevin, sont les dialectes :

De Poitiers,
De Loudun,
De Melle,
De Saint-Maixent,
De Bressuire,
De Fontenay,
De Montaigu,
Enfin, des Sables.

La différence qui existe entre ces patois, sauf celui des Sables, est si peu sensible, qu'il est facile de reconnaître au

premier coup-d'œil que le fond du langage a la même origine : un mélange de celtique et de latin. Ici, le celtique prédomine ; là, c'est le latin ; plus loin, les organes de la voix ont modifié profondément ces deux éléments de notre idiome. De là cette variété dans notre patois, qu'il est si difficile de saisir et qui fait le désespoir du philologue.

La grande masse des mêmes mots se retrouve dans tous ces dialectes ; mais altérés, corrompus, modifiés, cependant toujours faciles à reconnaître. Celui qui voudrait adopter la même orthographe et la même prononciation, pour transcrire tous ces dialectes, serait dans l'erreur, et ne les reproduirait que très-inexactement. Cette uniformité leur ferait perdre leur caractère, et jusqu'à la signification réelle de leurs mots les plus expressifs. Ainsi, qu'on transcrive la *Chanson sablaise de Nichan*, en patois de Fontenay, et on aura un exemple du triste effet que produit cette traduction dans un langage qui lui enlève toute originalité.

Nous avons d'abord eu la pensée d'étudier séparément ces divers patois. Nous avions même commencé ce travail en suivant cette méthode, mais nous nous sommes aperçu que nous tomberions dans une foule de répétitions. Au lieu d'être clair, nous aurions été diffus, prolixe. Nous avons donc renoncé à ce plan et nous avons examiné dans leur ensemble tous les dialectes, en signalant leurs caractères principaux.

Les dialectes de Poitiers, Civray, Loudun, Saint-Maixent, Bressuire, Parthenay, Niort, Fontenay et du Bocage vendéen, possèdent une prononciation rude et gutturale, qui dénote une origine celtique. Le dialecte de Melle et de Chef-Boutonne est plus sonore, plus flexible, plus harmonieux et porte l'empreinte de la langue romano provençale. Le dialecte sablais présente des différences très-marquées avec les autres branches du patois poitevin. Il est facile de voir qu'il n'a pas la même origine et qu'il se rattache à la langue espagnole.

Nous citons quelques mots du langage populaire des Sables-d'Olonne, qui se ressentent de l'origine attribuée aux Sablais :

1° Le juron B., *boujaron*. C'est identiquement le mot espagnol *bujaron* (l'*u* se prononçant *ou* en espagnol) ;

2° L'adverbe *tambien*, qui veut dire : *aussi, de même*, est très usuel aux Sables-d'Olonne, où l'on dit *tant bien ;*

3° L'adjectif *loco* (fou, imbécile). On dit aux Sables *loc*, dans le même sens. *Grod loc* veut dire *grand sot ;*

4° Le verbe *sacar* (ôter, tirer, retirer d'un lieu). On dit aux Sables *saquer*, dans le même sens. « *I ai saqué men chapea.* » J'ai ôté mon chapeau. *Sac'ou d'itchi.* Otez-vous d'ici ;

5° Le verbe *parrar* (étendre) se reconnaît dans le verbe *parer*, usuel aux Sables et même dans une partie du Poitou.

qui l'a sans doute emprunté des Sablais. Ce mot signifie étendre, *éparer du linge*, *éparer du foin*, *éparer du blé dans l'aire;*

6° Le mot *usted*, qui se prononce *ousted* par syncope de *vuessa merced* (votre grâce, votre seigneurie) et qui en Espagne s'adresse à n'importe quelle personne, même de la dernière classe sociale. Ce mot *usted* (ousted) semble se faire reconnaître dans le mot *ou* que l'on devrait peut-être écrire *oust*, qui signifie *vous* et se place après le verbe dans le sens interrogatif ou impératif. *Sac'oust d'itchi*, ôtez-vous d'ici. — *Ven'oust?* Venez-vous?

Mlle C. Poey-Davant, de Fontenay, qui a beaucoup étudié le patois de cette contrée, nous a remis les remarques suivantes qu'elle avait déjà communiquées à d'autres personnes. Nous croyons utile de les reproduire, en lui laissant le mérite de ses observations :

« La plus grande difficulté pour écrire les patois, surtout ceux qui, comme le nôtre, offrent peu de modèles, est de les orthographier de manière à en faciliter la prononciation à ceux qui y sont étrangers; aussi ai-je toujours pensé que l'auteur de la chanson sablaise avait suivi une excellente méthode, en écrivant chaque mot comme il doit être prononcé.

« L'orthographe de MM. Babu et Gusteau, que l'on suit ordinairement, est tout-à-fait défectueuse et irrégulière; elle ne peut convenir qu'aux personnes du pays.

« Comment devinera-t-on quand il faudra que la syllabe *qui* se prononce comme en français, ou *tchi* comme dans *qui* (ici), dans la première syllabe de *quiès*, *quiau*, ces, ce, etc.

« Tous les L précédés d'un *b*, d'un *c* ou d'un *p*, doivent être prononcés mouillés.

« Comment saura-t-on que *gle* (il) comme la dernière syllabe de mouil*le*, gland (*gland*), glean (là dedans) et glean, glean (là bas), doivent être prononcées comme *glas*, comme la dernière syllabe de bouil*lant*; l'emploi de Ll espagnol aplanirait toutes ces difficultés.

« Les mots en *u* comme *pogu* (pû), *vingu* (venu) se prononcent podju, vindju, etchus (écus).

« La langue poitevine est très-irrégulière. La prononciation change selon les localités. Le conte de la *Mouété de Quene* est écrit suivant les expressions des environs de Fontenay; à une demi-lieue de distance, les uns disent : *ma*, *ta*, *sa* (moi, toi, soi); les autres, *mé*, *té*, *sé*.

« La syllabe *on* se dit *en*. *En* se prononce *on;* ou, pour mieux dire, on distingue à peine la différence en entendant parler les naturels du pays.

« Le même mot varie placé au milieu ou à la fin de la phrase : « I ai *bé* dau malhu; i o veux bay. »

« *In* (un) se met ainsi au commencement et au milieu ; mais il se prononce *ien*, lorsqu'il est isolé.

« On est étonné de la grande quantité d'*e* muets qui se trouvent dans cette langue, ce qui lui donne un son guttural et monotone ; on entend souvent des phrases comme celle-là : « Gle se premene en gueneille. » — « Gle rechegne queme netre jement, etc. »

Il y a une observation à faire sur plusieurs mots qui ne doivent leur transformation qu'à la substitution que l'on a faite de l'u au v. *Auque* vient certainement d'*auec*, que l'on écrivait jadis *auecque ; souent*, souvent ; *trouer*, trouver. Beaucoup de mots français et plus encore en patois prouvent qu'autrefois l'*u* latin se prononçait *ou*.

IV.

Patois du Poitou et de la Saintonge.

Le patois du Poitou et celui de la Saintonge ont beaucoup de rapports. L'idiome saintongeois se rapproche surtout du dialecte de l'arrondissement de Melle, c'est-à-dire qu'il a subi fortement l'influence de la prononciation méridionale. Un philologue fait remarquer que les caractères les plus tranchés de ces deux dialectes consistent dans certaines formes conjugatives. L'aspiration du *j* et du *ch* est très-prononcée et sans exception, dans le saintongeois. Les Poitevins, au contraire, remplacent le *j* par l'*i* « *i veux bé.* » Un autre caractère du saintongeois, c'est qu'il a beaucoup plus de consonnes mouillées que le patois poitevin.

M. A. Boucherie, dans son étude sur le *Patois de la Saintonge,* a remarqué que le patois poitevin est le seul de la langue d'oil qui ressemble exactement au parler saintongeois, pour l'emploi plus savant (et il insiste sur ce mot) plus complet et plus régulier du pronom neutre ou abstrait *ou*, *o*. Mais pour tout le reste, et principalement pour la prononciation, il trouve que le patois poitevin diffère du saintongeois beaucoup plus que le patois du Berry. Voici les différences grammaticales recueillies par M. A. Boucherie :

« *I* pour *je ; gle* mouillé pour *il.*

« Différences de prononciation : *oa, a,* là où nous prononçons *oué, é;* ainsi en Poitou *precas,* en Saintonge *prequoué.*

« *Ea, a,* là où nous mettons *eau, aud ;* ainsi *Michea,* Michaud.

« *On*, là où nous prononçons *an*, *en ;* ainsi *quond, dons, bionche, onfant*, etc., pour quand, dans, etc. »

Ces remarques peuvent être justes pour quelques parties de la Saintonge ; mais elles ne le sont pas pour toutes. Ainsi, le patois saintongeois remplace le pronom personnel *je* par *i*, absolument comme en Poitou. Nous n'y retrouvons pas la forme *gle,* mais nous y rencontrons *le* pour *il.* La syllabe *on* remplace dans beaucoup de mots la syllabe *an.* Ainsi, nous rencontrons dans la traduction en pur saintongeois de la *Parabole de l'Enfant prodigue,* ces passages :

« O *l'*y grillait dans le ventre de m*on*ger tchiélés corlasses que *le* jetiant dans la brenée d'aux naurins... »

« Ni m*on*quit poin ; *le* bougit tout comptant y et s'en venit trecher son père... »

« Mé *i* seu itchi à braminer la faim... »

« *Le* s'accueillezit à in brave houme de l'endret... »

Ces citations prouvent que le patois de nos deux provinces ont plus de rapports que ne l'a remarqué M. A. Boucherie.

Afin de donner une idée exacte des différents dialectes qui se parlent en Poitou et en Saintonge, nous citons des compositions patoises qui appartiennent à chacun de ces dialectes. On aura ainsi sous les yeux un tableau comparatif des variétés de ces deux patois

V.

Poésies patoises.

POÉSIES PATOISES EN DIALECTE DE POITIERS.

CHONSON NOUUELLE D'IN IEUNE GARSAN DE VILLAGE QUI DEMANDET INE FEILLE EN MARIAGE, EN LANGAGE POICTEUIN :

Sur vn chant nouueau.

Descet siant vequy Colin bis.
Qui me vint vere aquet matin bis.

Pre dire sons rire
Traz paroles à couuert
Y seu vaingu pre ve lé dire
Ayant troüy vetre huz ouuert.

Colin tu sé le bain vaingu bis.
Parle à mé, parle que vou tu bis.
Sans craindre, sans freindre
Parle à mé hardimont
Ne crain point à foire ta plainte
I ne la diray nullemont.

Encor qui seu in poy hontoux bis.
I seu deuingu amouroux bis.
Diqualle tant belle
Qui é la bas dans cou coin.
Donné la mé qualle fillette
A ne mourra iamé de foin.

Pren la Colin si tu la voux : bis.
Peu que delle tez amouroux, bis.
Regarde leillade
Qua ty vaint de ietty,
A lez incore puz aymable
Que tu ne saré souhaitty.

O me faudret in poy dargeon, bis.
Vestre asne, vostre feille et cen fron. bis.
Ma feille, genteille, men asne qui est si abe,
San fran, men asne, auec ma feille,
Queuqui nést pas pre ton muzea.

Et preque ne l'arezi pas bis.
Et moay qui seu in si bea gars, bis.
Ma forge dégorge
Tous les iours de largeon,
Donné me la qualle fillaude
Qualle que mon cœur aime tont.

Y seu vn si bon marichau bis.
Y pense si bain les chiuaux bis.
Y ferre defferre
Les asne et les gemans,
O faut qu'y sege in bon moétre,
Peu qu'igl m'appellant moétre Ian.

Daillours y seu clerc in petit, bis.
Ma mere in bea iour m'apringuit, bis.
Y mene demene
Si tres bain in precés,
Le Cury de nétre parrésse
Est esbouy d'iqueu qu'y çay,

Y seu vaingu bon moesnagy bis.
Y mé bain lés poulle coüy bis.
Lez poulle qui coühe
Amenant do poullet,
Le iour y vés traire lés vaches,
Au ser y mé le vea au tet.

Y sçay chonty y sçay doncy, bis.
Pre donny au feille plesi, bis.
Y jouë sans doute
Doz main do violon,
Y fay enfly lou cournemuze
Do ven qui sort de mont bourdon.

Y oguy qués iours in differon bis.
Contre in sot qui m'appellit Ion, bis.
Y acoure suz l'houre dret à ly furioux,
Y le jetty dans ine bouë
Y n'oguit iemez si grónd poux.

Le matin y fu assigny, bis.
Gle diset qu'y l'auez blessi, bis.
Moay mesme tout blesme
Y courguit au pallez,
Y demeny si bain ma cause
Qu'en fin y gongny mon precez.

Y seu le meillour chicanour, bis.
Qui sçay en ville ny faubour, bis.
De lire, d'escrire
Y enten si bain queuqui,
Tous y qués qui auan do affoire
Me cherchant pre lez accordy.

Y seu en poine mointenont, bis.
Dequé y dé foire in presont bis.
Au Iuge si iuste,
Qui à gardy mon bon dret,
O faut qu'y ly porte y quou lèure
Qui tuy à ser de men trait.

(Gente Poiteuin'rie.)

CHONSON NOUUELLE DIN BREGÈ FASANT L'AMOUR A INE BREGERE, IN BEA LINGAGE POICTEUIN :

Sur in chont nouuea.

Ierté quez iours en in pré veil
Lé ou y vy Iouanne,
Qui auet le visage vremeil
Queme in estorbeil :
All' ést d'ine mout belle predreture
Y cray que pre mé à mi vou aimy.
Alla san cœiur vioge en diamoure
Dépeu qui lay d'amour reclamy

Y m'approchi auprez de lé
Lez où y fu grond pece,
Sen qui ouzisse ly parly
Tont qu'y estez troubly :
A l'houre à me virit san visage
Et peu me dissit, Perot vain icy.
Iqueu me donnit in gronil courage
De ly conti mez doulour aussi.

Sez pioux qui sont si delij
De la coulour méme,
Que le brain de lin bain bréy,
Ma téste ont lij :
Sez œilz si brillan qu'ine esclére
M'ont tout empiry, pre martiry,
Si bain qui ai de ma poine amére
Man pouure cœur tot impiry.

Ma fé Ioüanne y t'ayme may,
Y cray que mé méme,
Ta grond vretu ara su mé
Pouuer à iaméz :
Ta grond beauty qui moute de poine
Qui prise mout tan grond amour,
De te rauer ô l'ést qui t'estime,
Mez qui ne fez la clarté do iour.

Mez si de boune volonti
Ta vremeille bouche,
Sur la meine tu veu butti,
Man mau sera outi :
Et si te premé pre me nerme
Qui te sray treiour fidel amouroux,
Preueu que de tan couty tu m'aime
Quouqui nou fra treiour viure huroux.

A si ez prise à riorchy
Peu me vainguit dire,
Perot tu say mout bain préchi
Pre m'amoureschi :
Tu é ioly et d'in bea corsage
Peu y say que tu as do bain,
Mez que garçan diquat village,
Ve qui prequé man amour sra tain.

Quond à moguit dit quou prepou,
Vray Dé qu'y ogui dése
Y la bése soin ou six coups
Sans auer repoux :
Peu y la meni dan la donce
La où y ve premé, qui ne vy iamez,
Ton brebondi que de menigonce
Qualle faset pre l'amour de mé.

Quond y oguiran prou donci,
Ieque au bout de notte,
Predingue ô faut que ve ponsy,
Qui ertez lassy :
Y la bési d'in ban courage
Me dissi à Dé, mé aussi a lé,
Peu n'anguiran en nétre village,
Vequi quo fut, de Ioüanne, et de mé.

(Gente Poiteuin'rie.

CHONSON AMOUROUSE.

Qvé que dy tu ma Typhoine
Te vou tu moqui de mé,
Dy foere ton la mouuése
Et ne veler pas m'aimé :
N'ara tu ja d'amité
Toay qui m'a incaraté

Marm'o l'ést tan bea visage
Qui m'enpéche de trauailly,
Y ay quitty m'an labourage
Le fu ést don man pailly. N'ara tu ja, etc.

Gle disont dan le vilage
Quo l'ést tons de me rongy,
Et que ty fez grond dimage
De pedre in tau moénagy. N'ara tu ja, etc.

Y seu sec qu'min Caréme
De peu qui seu amouroux,
Y seu deuaingu san éme
Y foay déja le lirou. N'ara tu ja, etc.

Y seu pu jone que paille
Pu pidou qu'in foüageou,
Y endure mez qu'ine oüeille
Quez don la goule do lous. N'ara tu ja, etc.

Y cré mé qui m'en vez mourre
Y fez deja le Toûra,
Si tu ne me vint secoure
Y seu bain mau en mez dra.
N'ara tu ja d'amité
Toay qui m'a incaraté.

(Roléa de la Gente Poiteuin'rie.)

AUTRE SUR LE MÉME CHONT.

Qvo l'ést ine étronge chouse
Que d'auer dans sa moison,
Ine fame rechinouse
Et qui n'a poin de réson
Ve nouzé la peloté
A ne fat que gremelé.

Alloure quo sré malade
A ve chantrat in clerin,
O ben à sra si moussade
Qua nevedra foere roin :
O leu dy foere in boüillon
A prond ra san quenelilon

Peute à sra tote créme
E ve doura à meché,
Do chondelle de rousine
N'est o pa queu pr'en ragé :
Le plési que d'en auy
Peu qu'a fant ton endury.

Intre vou geons de vilage
Qui velé ve mariy,
Ponsé qu'on le mariage
O ly a bain do dongy :
Steige in poay aprez vou
De pou d'éstre mallouroux.

(Roléa de la Gente Poiteuin'rie.)

CHONSON PRE DONCY.

Marion tu t'en fez ben acrére
Dy foere ton pluri mez œil,
Tu lez ran sec quem' brezeil
Ponse tu quo te fat bea vére :
Ne veil tu pas dy Marion
Que seige te n'aparion.

O ly a lon tomps qui m'écurode
Y me frize quem' in barbet,
A tu iamez veu de valet
Foere iqueuqui pr'ine feillaude.
Ne veil tu pas, etc.

Y chonte quem'ine seringue
Y ceux pu sourge qu'in mouton,
Y donse quem' in peloton
Et saute quem' ine boudingue.
Ne veil tu pas, etc.

Y à tau garçan de vilage,
Qui seige si bain fat que mé,
Qui attonde meil le cour d'aimy
Que demonde tu deuontage.
Ne veil tu pas, etc.

Y scé bain lire dans lez chartre
Y seu bon Clerc et bain lettré,
Et le moéstre qui m'a montré
Dit qui apprenez meil quatre.
Ne veil tu pas dy Marion, etc.

Y sçay ben incor' outre chouse
Qui diray bain si tu velez,
Mez y n'ouse ou débagouly
De pou d'auer su ma frimouse.
Ne veil tu pas dy Marion, etc.

(Roléa de la Gente Poiteuin'rie).

POÉSIE PATOISE EN DIALECTE DES ENVIRONS DE POITIERS.

LE GROV FREMAGE D'HOLLANDE.

Bon Dieu quo l'ést oüan grand brut de grou Fremage,
Iamois l'on n'avet ouy parlé d'in tau ravage,
Lés gens se depessant à qui frat le pu bea,
Et l'on diret quo l'ést quauque cas de nouvea,
Y ne sçay pas pre mé que tout quieuqui vaut dire,
M'est avis que n'an poen si grand suget de rire,
Lés chemin fremeillant pretout de Conviou
Qui fasant, Dieu zou sçait, do millé d'enviou,
Chaquin grille én son quieur veyant quiellés affoire
D'avè l'athorité d'én pouvé foire foire,
L'on ne vét su lés chomp premené que Ialon,
Que veze et Menestré, chevrie et violon,
Le Caillé foit son jeut pretout én abondonce,
Et cause en chaque leut do jeut, do rit et donse,
Tou lés quiereux sont plén de Feillaude et Garçon,
Qui disant à crevé do millé de chanson,
Vou n'entondé quescot quou houhou, que reproche,
Qu'in chaffray continu dans toute lés approche,
L'on créret que quieu sont do bande de Chevra,
De Biche et de Bichot, de Poulén, de Sautra,
Vou crevrié de rire à veire lou grimasse
Beacot mois que de vé quiellay de Ion Fricasse;
L'in se battrat le cu deux cent fé de sés pé,
Vn autre vou rurat én chevault éschappé,
Quiéticy se plessrat la teste jusque én terre,
L'aultre én la secoyont frat ein vilen parterre,
Quieu ne foit que bimbé, fringué, rire et chonté,
Et qui ne vedret ja foire d'aultre mesté;
Perot ovecq lés œil frat cent mille caresse,
Mà sans dire le mout à sa mie Lucresse;
Michea pre tesmoigné à sa chere Margot
Que gle l'aime su tout à tire lesrigot,
Boisrat én souffrenant cescont de fé sa cotte,
Et sarrat fortemont d'amité ses deux potte,
Ion frat le discourou, l'effronté, l'esbaudi,
Qui pravé su Françon ésté pre trot hardi
Srat ravi d'avé eu su la goule ine tappe,
Ou ben su le muzea quauque méschonte arrape,
La joye et le plaisis sont escrits su lou fron,
Et lou contentemont passe quio do Baron;
Quielléqui qui sçavant quo l'ést dos amourette
Diriant meil que nou quaus o sont quiey fleurette,
Si gle songeant omoén au jeut et passetomps
Que gle vou preniant dedans lou jeune tomps;
Les homme marié fant bén lou presounage,
Y entends parlé pensau de quielley de Village,
Gle joüant à la Boule, au Quille et au Rampea
A diverse quarelle et bergerie et troupea,
Lés prefoit Biberon quemondant à barrette
A l'ombre do Tonnea pre desso lés charette
Qui chuquant queme geay lou fin bea sou de vin
A plén viarre et counaut gobelet et terrin,

Le Moestre do logis voure o se foit la course
Pandoüille à sa moison ine belle et grond Bourse
Foite avec do velours, galon d'or et chamois,
Afin de la donné à qui donsrat la mois,
Pu garde pre Suson, Iacquiette, ou bén Renée,
Qui vou aurat douné la pu grand jalouñée
Deux aulne de riban satiné cramoisi,
Et quauque bon litrat de damas bén cheusi,
Pre garnis bravemont sa robe et ses deux monche
Qu'a porte sans manquey lés Féste et lés Dimonche;
Vou ne véyé cheziau remué que do bot,
Que femme qui groüillant queme do pey en pot,
O lés bra retroussé juque so lés aisselle
Qui pautregnant sans fin do lait dans do fésselle
Sans n'en mentis pu grande et large que boicea,
Lés ferious angin et lés plaisans voaissea!
Quiconque lés cassret gle fret ein grand demage,
Vequi queme én quiet Poy se foit le grou Fremage;
Sou velé dire vray quieuqui parést bén bea,
Ma hela! boune gens quieu ne sont que lambea
Au prix de quio qu'o foit noutre bon Roy de Fronce,
Tout ést or et azur et rempli de bonbonce,
Iamois o ne s'ést veu chouse ny cas pareil,
Depeu que dans lés Ceo treluze le Souleil.
Lesuoure creyé vou que gle foit sén affoire,
O fault qui vous ou compte, o n'est poent une Histoire,
Gle le foit més amis chez quiellés Hollandois,
Maugré lés Espagnau, Alleman, Zelandois,
L'on dit quo glat lians grond quantité de Vache,
D'Asne, de Vea, de Bu, et de Chevre à l'attache,
Le Laict et le Caillé dans toute lés moison
Refoüillant à ravis én chaqu'vne sason,
Quio Poy se disanteil ést pre quieu fort quemode,
Aussi Moestre Loüis le trouvent à sa mode;
M'est auis que quio l'Homme ou entond ein petit,
Gle porte pre tout poy son talont et credit.
Glénvoyit quiétey iou grand soula de sés Page
Pre covié lés gens dans tretou lés Village,
Lés prié doucemont de venis au charroy,
O veyé quau l'honnou quo lou fit quio grand Roy!
Cependant tout quio monde arrogant et superbe
Fit de quiey jenne gens moen de cas que de l'herbe,
Et d'vn esprit malin firant tou lés rétis,
Velat o pas disé do peuple bén chétis.
Queme le Roy vit quieu, qu'a to foit quio grond Prince,
Glat envoyé cherché pretout dans ses Provinces
Do Fluste et dos Haut-bois, do Fiffre et do Tambour
Pre les foire donsé la neut queme le jour,
Car son Conseil vit bén que glaimiant la donse,
Aussi l'on n'a poen craind l'argeont, ny la désponse:
Queme quiey pouvre Gas d'in naturel fort mou
Virant que l'on éstet d'ine si boune himou,
Qu'o se passet aussi de terrible menée,
Chaquin at apporté sa belle Ialounée,
Rimberg, Vtrec, Vesel, Grool, et le fort Srén,
Deventer, Emeric, Doesbourg et Zutphen,
Nimégue, Naarden, Vic, et le Fort la Lippe,
Sont venu do premé foire donsé lou trippe,
Qu'à quio quemoencement quo se fit de bon sau,
D'estranges action et ferious assau!
L'on n'a poen veu sortis de Feire, ni Balade,
O moen pravé donsé, prin cot tant de malade,

Glén comptant pré le moen quatre mille et cinq çont.
Qui dans lou donse avant suë jusques au song,
O l'est vray qu'én tout quieu s'est passé do mreveille
Qui surprenant le monde et choquant les oreille,
Qu'o s'est trouvé lians de Feille et de Garçon,
Que de braue Truons de toute lés façon;
Maddy quand quies Ouvré sont ein cot dans la chaude,
Gle pressant bén si fort quielley pouvre Maraude
Que gle lés fant venis picoté dans lou moen,
Quieu sont dos éngoissé que ne fasant-eil poen,
Ha! le joli plaisis que d'oyre lou Bombarde,
Oveque lou grond né de Corbin et Cossarde.
Si l'abord ést si bea que srat o de la fin,
O ne faut poen pre quieu estre si grand devin,
Le Roy, so plaist à Dieu, achevra son Fremage,
Sans guiesre se peney, ny souffris de demage,
Amstredam foit le sot et le mauvais garçon,
Qui craind queme la mort quiey chant et quio bea son,
Gle vedret s'exemptis d'entré dedans la donse,
Gle crevrat, ou vendrat rendre l'oboïssonce,
Devret-eil foire quieu le mal-hurou que gley,
Glat foit quieu que glat pu pre sés porte bacley,
O regardé, souplay, sa malice et sa ruse,
Glat uvert tout d'in cot tretoute sés Escluse,
Pr'émpesché que le Roy n'oguist Caillé ny Laict,
Et foire, s'y gleust pu, negé tou sés Valet,
Vela ein chetit frut bén plén d'ingratitude,
Qui tesmoigne trot fort son groin sauvage et rude,
Ha! l'orgueillou Coquin et vray poigl revilé,
Y ne veil pas mouri sans le veire anilé
La France l'a sauvé centré contre l'Espagne,
Nostant tout son pouvé l'Anglois et l'Allemagne,
Ale l'at trejou pris dans sa protection
Quand o venet do brut, quarelle ou faction
Et trejou l'at aimé de la boune manere
Tout autant queme o foit ein poisson la rivere;
Vequi que tu ly rend, fau Tristre vray Trancy,
Pre son remercimont et son bon grand mercy,
Tu vau ly foire tort à ses réjouïssonce,
Et vedré d'in grand quieur foire cessé la donse;
Ma sçache Chacagnard que t'en aras l'affron,
Que l'on s'en void pretout foire do donse au ron,
Redoublé les Chanson, Instrumonts et Musique,
Que l'on a foit venis do meilhoure boutique,
Y ay bén veu quauque fé do Vielle et Vezou:
Ma jamois y n'ay veu d'itau Cornemuzou,
Gle menant pu de brut quo ne foit la tounerre,
Et fasant de lou vent tromblé toute la terre:
Tu ne vau pas donsé Vontre à Beurre et Choux Gras?
Bourguemestre fléfé, la maddy tu dansras,
Vautu foire ein bon cot, té qui fois tant de mine,
Fois queme olavant foit tés Vesin et Vesine,
Cherche me ein grou Ialon, remplis lou de Caillé,
Et n'apprehonde ja vétu d'éstre raillé,
Vén foire à ton Ségnou la cour et reveronce,
Octroye, si tu peu, d'avé sa benveillonce,
Et tesmoigne himblemont que t'as le quieur contrit,
Vequi queme o friant lés gens d'ésme et d'esprit.
Brandebour aussi bén grougne et s'y foit la moüe,
Et tout le monde dit que gle foit trot do soüe,
Lés moen l'y demengeant de foire le méschont,
Y ne sçay si glou foit si glén srat bon marchond,

Glenvie grandement de troublé quiette Féste,
Sans doute son Chevau se trovrat ine béste,
Que vaut eil tracassé pu que glést à son gour,
Que gle conserve bén seulmont son Brandebour,
Et séste si gle vaut én poix et pationce
L'on ly fret bén passé tantou sen arrogonce,
He ne queneusteil poen le Monarque Loüis!
Qui foit incessammont do miracle inouïs,
Tout tromble so sa moen et vént à lis se rondre
Et tou lés Emperou lés Cæsar Yalexondre
Ne sont én boune fé rén que do Soudreillon,
Do Ripasse, et Gouiat, et Quiellou de Preillon,
Au prix de quio grond Roy que tout le monde adore
Despeu lés Margagas jusque chez lés fronc More.
Grond Sophi, Grond Mogor, Grond Segnou do Levont
Cessé vou forfantrie, abbaissé voutre vont,
Vené sans refrougné rendre ein prefoit hommage
A quio digne Ségnou fasou de Grou Fremage,
Allans y doncq tretou veritable François
Recommoencé la donse ovec les Hollandois,
Et laissant bén à poen dans l'arrere boutique
Tretous lés mescontens et mavois politique,
Qui devriant porté ovecque goyeté
L'assurance et lou foix d'ine bonne vlanté,
Et ne s'amusé poen à quielley marmotrie
Qui ne sont franchement que do pure sottrie;
Mettan nou do cousté trejou de la raison,
Assurement à l'ést én tout temps de sason,
O faut aimé son Roy do fin fond de senasme,
Et brûlé vivement de quielle belle flasme,
O l'est tant d'y allé quieu s'en voit tantou foit,
Et le Fremage aussi dans nin rén srat prefoit;
Tou lés voissea sont plén et toute lés fésselle
Qui vous esbaffriant tant a sont grousse et belle,
Lés grond tonne et tonnea de Monsu Sén Martin,
S'alestiant iqui perdriant lou Latin,
Glavant esté contraint de versé tout le mésgue
Qui a coguiu negé la Ville de Niméague,
Le Roy, se disanteil appreste do presont
Au pu geante Fillaude et meilhou Courtisont,
Gle vaut donné la Bourse à la Contésse Hollande
Do chagrin, do brocard toute ine grande bande,
Et farcis son corcet de Lis pretout jamois,
Plamor qualat donsé et la meil et la mois.

POÉSIE PATOISE EN DIALECTE DE LOUDUN.

LE FUCHTIN DE COLAS.

COLAS ÉNUMÈRE A SON AMI JEAN LE BON FRICOT QU'ON SERVIRA A SON FESTIN :

J'y mangeron de la souppe et de sa que j'oron,
Ho! morguienne va Jean, j'y feron boune chere,
Je veux faire parguié la noce tote entiere,
Je riron ben aga didon, Jean men amy,

Ne faut poing faire ensin lée chouses à demy,
Je veux morguienne aga que je facion la vie,
Jaron promierement ine poule roustie ,
Epée enprés j'aron deux ou traye bounes Gogues,
Tot chaquin s'en soulera parguié comme dée Dogues.
Pée aprés ine Grellié, ine piatée de tripe,
Je veux que de tot sa chaquin lée day se fripe.
Réjoüy-tay va Jean, j'allon ben treto rire,
J'aron in Aloyau et ine boune Pire.
Qu'aronge pé aprés, je turon in Pourcieau,
J'en prendron to lée piez, et j'aron le Brandieau,
En aronge ben prou, ho, jamais ne voye!
J'avon encore chez nou une boune grousse Oye,
Je la metteron au four avec in bon Patey,
Don pas in de chez nou n'a point jamais tatey.
J'aron dée feves aussit, j'aron etot dée paye,
Et de netre Pourcieau lée boudins et le faye,
De boune soupe au choux tot in grand plain gedau.
Quand j'aron to mangey je ne seron paa mau.
Si je velon j'aron in bon morcieau de lar,
Et du vin j'en avon encore un bon busar,
Je danseron, je riron pour puu de cinq deniez.
J'ay fait mettre déja dée tache à mée soûliez.

(SAINT-LONG, *Amours de Colas.*)

POÉSIE PATOISE EN DIALECTE DE CIVRAY.

LE PRECÉS DE JORGET ET SAN VESIN, COMPOUSI IN BEA POITEUIN.

Ve deuè sauer (so vou plét)
Quiquou vesin (quem'in niétz)
In bea iour me fit assigni,
A Ciuray, dont fu étouni,
Et metet pre sen bulletin,
Que man chain de ser et matin,
Se mettet aprez sez goraille,
Et effouréchet sa poulaille,
Et que priqueu oli faset,
Do mau, qui point ne li pléset
Et quigl voulet pre to moifat,
En être pre mé satifat;
E que men chain deuet aussi
Etre tuy, ou bain chassi
De moay, li disi fort bain,
Que tot iqueu n'in ertet roin,
Et que men chain mertet sognoux
Pré gardy no brebis do loups,
Et pré le sur quigl ne prenet
Quiqueu que chaquin ly donnet,
Et quigl ertet bain delesi
De broüilly pr'in tau deplesi
De man chain qui né quine béte,
Et quo n'ertet bea ny honéte.

Su iqueu o foguit troty
Dret à Ciuray, où y porty
Men bea rollet en in papé,
E me foguy ally à pé :
O quond y fu lez arriuy
An poay de toms y ve trouy
In grond veillard de Parculoux,
Tot maufat, qui auet la toux,
E quond glut man fat regardy,
Gle me dissit (quem in hardy)
Vaten bon-home, ne te chaut,
Diquo precez, qui roin ne vaut,
Tu le gongn'ras an poay de toms
E si en aras lez dipons :
E mé ése diquou prepoux,
Gle me metit in grond repoux,
E ly donni pre sen sallere,
Pre bain sousteni man affoire,
Quatre dozins, si eusse eu mez
Iglz eust bain pris y ve premez,
Dauquins diquo palez prenont,
Pre la merdingue à tou venont;
O lez tot in, cher ou pésson,
Gle prenant in tote séson.
E iquez qui roin ne dounant,
Sen roin foire sen retournant;
Vous aré bea lez lingagi
Et tot vétre fat arrangy,
Gne frant de vous auquin conte,
Sons argeons, et fussiez vous Comte,
Ou Dic, ou quoque grond Missaire,
O ne vau tot roin, qui n'éclaire.

(Gente Poiteuin'rie.)

POÉSIES PATOISES EN DIALECTE DE MELLE.

LA BOURGNE ET LE BOURGNON; CHANSON POITEVINE.

I.

Mon grond père at ine bourgne,
Ine bourgne et son bourgnon,
Thielle-thi n'é jà cabourgne,
Thiau-thi n'é jà cabourgnon,
Binguez briettes,
Seguez pirons.

II.

Ol a dos prunes melayes
Coure ot n'a dos quartelions,
Dos peires ou bé dos prelions.
Binguez briettes,
Seguez pirons.

III.

Coure y n'était qu'in quenaille,
Sourge coum in potiron,
Au moument de la thieuvraille
Le m'boutiant don le bourgnon.
Binguez briettes,
Seguez pirons.

IV.

Ma mère avec sa grenotte
Grenottait sus le seuillons;
Avec la jène chenotte
Y bramais don la maison.
Binguez briettes,
Seguez pirons.

V.

Avoure qu'à thiez fumelles
Y sais prinqua le menton,
Avec nos prunes si belles
Y passe pre bon garçon.
Binguez briettes,
Seguez pirons.

VI.

. . . . . .
. . . . . .

VII.

Si demoin mon vieux grond-père
A le siccot pre de bon,
Tout l'héritage qu'espère
S'ra la bourgne et le bourgnon.
Bringuez briettes,
Seguez pirons.

In Pinzan. *(Extrait du Mellois.)*

LA GRENOUILLE QUI SE VEUT FAIRE AUSSI GROSSE QUE LE BŒUF.

(La Fontaine.)

Daux greneuilles, in bea matin,
Cracassiant dedans la rivère
Où chaque jour i menaie bère,
Noutre bea bu, le grond Châtin...
Quand i arrivirons, marme, la peix fut fette...
I n'entendaie pu leu trompette,
Et vitement, tout le soulas
Se sacquit entre les rouseas.

All's se mottirant bein. — Quand all's n'eurant pu paue,
Ine recoummoincit. — Ol ést bé chouse étronge
Qui compreingit tout son parlonge :
« Cré gaté ! (qu'all dicit), v'la-t-in bel animaue !...
« Predéque le bon Dieu, que le disant si sage,
« A-t-eil si mal fait soun' ouvrage...
« Et se comprein-t-o bein, qu'avec tout soun' espritt,
« L'ait fait l'in grous, l'autre petitt...
« L'arait bé dû pensaie que quiés lés préféronces,
« Engendreriant daux mauvelonces,
« Pis, qu'in jou, o f'reitt le gàti !...
« Mé, i vaux me gonfliaie, pre le feire géti,
« Et feire en in moument ine pu grousse échine
« Que quio bu, qu'at si belle mine. »
La volà de buffaie, de s'étendre la peâ :
— Regârdez-donc, ma sœu, disez... n'ira-t-o pas ?...
— I cret bé qu'ol iratt... mais, pre feire lés cornes,
Vous ne peurez jamais !... A tout o faut daux bornes.
— Daux cornes ! (qu'al dicit), quieu n'sarait me fâchaie,
Beacott qui en avont, veuderiant les cachaie,
Et secouaie le joug qui peze sus leu teite...
Mais, vous me décopez... i vaux feire la beite !.....
Avoure, regârdez... i'ai-z-i gonflié beacott ?...
— Ouail... Vous peuvez buffaie incore in petit cott !...
All buffit !... all buffit !... Ol ést rein qui o dise !...
All se gonflliit bé tant, que l'autre en fut surprise :
« Arreitez ! (qu'all dicit), arreitez-vous in poi !
« Ou vous allez crevaie... « coum'ine vieille coi !!! »
La parole n'était pâ-t-incore achevaie
Que la peâ li soubritt !... Et la volà crevaie !

Combein de greneuillons qui visant à l'espritt,
Qui se gonflliant d'orgueil et qui fasant lés crânes,
En creveriant anneut, si dans leu propre écritt,
On preuvaitt bein qu'hiar l'étiant daux *teites d'ânes !*

(Extrait du Mellois.) J'HACQUETT.

POÉSIES PATOISES EN DIALECTE DE SAINT-MAIXENT.

LEZ BON ET BEA PREPOV DO BOVN-HOME BRETAV,

Su la Mission de Monsu DEMVR foete à Sén-Moixont :

Et le Viremont de tré çonts Huguenau d'alentou.
En la Sason d'Authonne 1664.

Grace à Dieu Sén Moixont auoure ést tout refoit ;
Le grond bén, MONSEIGNOV, que vous nous aué foit,
D'aué enuoyé cy quiellé Missiounesre,
Vou ne peusié pas songé meilhoure affoesre ;
Tout s'en allet predu sons quielle Mission,
Chaquin aueuglemont seguet sa passion,
Vou ne veiyé pus qu'annemy, maluelonce,
Qu'énuie, que proucé, que defi de véngeonce,

L'on n'oyet autre cas que de mauoit prepou,
La léngue n'auet poen d'arrést ny de repou
Qu'à l'houre qu'o felet dotté de boune sorte;
O l'ést vray qu'én quio tomps a somblet éstre morte,
Iamois l'on ne vontet lez bounes action,
Tout fumet de déspet et de dissontion,
La furbe ragnet fort et le galipotage,
Lés bea predauont et lez double visage,
Ine cesque véo de meschont et malin,
(Et bén que ne ségeont que de pouure Calin)
S'éstet mis dons l'esprit de sept ou huict Mougeasses,
A se foire éscorché lou vilenne carcasse,
Putou que de quitté le Brelont et le leut :
La Ville, boune gens, en éstet tout en feut,
Lez Moine et lez Curé groüillont de sénte enuie
De lou feire achéé quielle domnable vie,
S'estiont espoisé à chonté lou Clerén;
Ma tout quieuqui n'auet seruy queme de rén,
Lez Home endèuiant de vé quiellé Histoesre,
Qui ne sçauiant pas que dire ny que foire,
Se viront obligé de douné qui lez moen,
Pr'empesché queuque cas, qui vedret core moen.
O pouure Sén Moixont! que t'ésté miserable,
Qui pleigné tén estat si triste et desplourable!
Le bon Dieu at oguiut pretont pidé de té,
Moyenont sa Grandou, sa Grace et sa Bonté :
Helà! n'at-eil pas foit le trat d'in vray bon Pere :
Ma encore, souplay, véyé de quau manere
Glat cherché dons Paris le grond Duc Mazarin,
Fiché dons son Cacreá d'allé vé lez Nourrin,
Quieuqui que glappellont souuelé Seminesre,
Afin de demondé tronte Missiounesre,
Pre nou venis presché la Mort, le Iugemont,
L'Onfer et sez Demon, lou poenne et lou tormont;
Nous obligé trétou à foire penitonce,
Demondé d'in grond cœur au bon Dieu repantonce,
Et pre nou mettre énfin dedons le bon charrey :
Seígnou, lez jon de ben et lez braues Ouurey!
Ha dame quieuqui sont de vray et prefoit Prestre :
Huguënau, ne faut poen quou disié, peut éstre,
Lou bounes action vou démontiriant,
Et vou friant creué quond à lou vedriant :
Estre venu à pé, lez ein de Normondie,
Lez autre de Paris, quieté de Picardie,
Quiet et quio de Roüon, de Bloys, de Sén Agnon,
De Quinpercorantin, d'Autin, de Sén Venon,
Quieuqucsin d'alentou de Flondre et de Bourgougne,
Et queuques autres aussi do cousté de Boulougne;
Lez ein Feil de Marquis, de Comte, de Baron,
Lez autre de Marchond de çont mil escu ron,
Quauquin de Conseillé et Moestre do Requiéte,
Grou Bourgé, de bon leut, et sons d'autres énquiéte
Présque tretou Nobles et de boune Moison,
Gourmont si o lén fut à perdre la raison,
Ma que ponsau vlanté, do Salut de nous Asme,
Autont de quielle à Ion queme de quielle à Glasme,
Sons distingation de grond ny de petit,
Grillé de quiu sons fin o le mésme appetit,
Despeu l'aube do jou jusque au sé à huict houre,
Duront deux ou tré méy ne foire lou demoure
Qu'én lez Cheyre et dessu lez Confessiounau
A rebontré lez jon, sons vou plascré mounau,

Et maugré de Sathon ny ne sa tyronie,
Lou foire regoulé toute lou vilanie :
Que glén ont emporté de bon et bea litrat,
Tesmoén Monsu Lombert, Fremanel, et Dugrat,
Da Plonche, Delaunay, Dargenson, et Désporte,
Hainaut, Pique, Rogon, Tirel la goule forte,
Villerey, Grefera, Dazay, Genti, Binard,
La Serre, Sauary, Sente, Creu, et Guiard;
Et pre dessus tretou, sons foire tort aux autre;
Le bon Monsu Demeur, quio lamirable Apautre,
Qui quond gle nou préschet de la poénne do dons,
Faset dressé lez peo, tromblé juqué én lez donts,
Apprendre à nous Enfons queme o lést quo faut viure,
Catechizé pre tout, foire bruslé lez Liure,
Qui baillant contre Dieu quauque vilen assau,
Fut la tasche et prix foit de quio braue tiersau,
De Ropré, Daugrené, do Boisson; et la Sale,
Tou cinq joly truons et de mesme Cabale,
Couris de-çay, de-lay, chez Perrein, chez Gauté,
Galopé neut et jou dons tretou lez quarté,
Pr'aquemodé Monsu ouecq Mademoizelle,
Magdelon o Catin, Perrot o sa Michelle,
Le Noble o le Bourgé, le Pouure o l'Artisont,
Lez Préstre et lez Curé, lez Fremé, lez Poisont,
Le Iuge et l'Aduocat, le Sergeont, le Nottesre,
Quauqu'in do Garissou, Barbé, Apotiquiesre,
La Bonde dos Esleu ouecq le Receuou,
Le Pere ouecq le Feil, et l'Oncle o le Nevou,
Le Frere ouecq la Sœu, le Geondre o le Beà-pere,
La Mere o lez Enfons, lez Cousin et lez Frere;
Allé dons lez Prison, et qui tout à journau
Consolé, reblondis lez pouure Criminau,
Iuque dons le fin fond de lou soude Giole;
Et peus pre le moyen de lou belle perole,
Sons baillé seulemont la valou d'in dené,
Foire sortis do grouc lez autre Prisouné,
Qui n'estiont lians que plamor de lou debte;
N'importe pre quo set, trejou belle retraicte;
Fruché pre tout lez coing do Gronge et Hopitau,
Dons lez Estable et Tet et desso lez Portau,
Amounesté lians lez cotti, lez malade,
En aué mésme soen que de lou Camarade,
Enuoyé de lou jon deux ou tré à la fé
Chez lez Topinambou, pri annoncé la Fé,
Au hazard de preglé su la grand Iemont blonche,
Lesvoure l'on ne ved sourdre ny Pont, ny plonche;
Et le pu dangerou encore de quieuqui,
O l'ést que quond glarant plonté lou piquet qui
Gne trourant ja do gens qui lou frant bon visage;
Ma dos air de Demon, do Barbare et Sauuage,
Fourésche queme ein Tic, pis que quio l'animau,
Qui lou frant énduré premé zeau mille mau;
Vequi quiu que glont foit et lou Sénte menée,
Que lez meschonte goule auant tont demenée,
Tont que glont esté cy, sons se douné repou
En vou lez baptizont fau Prefete et trompou.
La Serre incessammont vou galet lez Ministre,
Ne lou baillet de pois nanpu qu'au Ion-sinistre,
Lez couret tous lez iou queme do Chen gasté,
Peu lez faset passé pre dos Asné basté,
Engoulont dauont ziau au mitons de lou Sale
Beacot de lou Brebis, afframée de gale,

Lez faset fenestré, maugré de lou discou,
Au premé assignat à se rompre le cou,
Et sons poenné beacot dén quauque Conferonce
Lou faset vé le fau de lou folle Creonce :
Iamois n'auian veu autou de Sén-Moixont
Viré lez Huguenau au nombre de tré çont :
Y sé prést de proüé à qui vedrat mon dire,
Et déspite le moen d'y trouué qu'a redire,
Et sons m'embarassé de poussé pu auont,
Y prén la Mothe icy, Lezay, et Sén Sauuont.
O mon Dieu ! le grond ben et la boune venuë,
Y n'én peu maccasé, solat de la tenuë ;
Vou ne véyé pus cy que meditation,
Tout le Peuple confit en la deuotion,
Fasché de sez peché, resolu de meil foire,
D'aué trejou quieuqui fiché dons la mimoire :
Y ne sçaré tenis ma goule et mon caquiet
De dire quauque mout de Monsu Periquiet,
A men auis o lést ein galond Iontilhoume,
Autont quo ly én ayt vlonté d'icy à Roume;
Gléstet le Traguinou de quielle Mission,
Seruet queme ein Vâlet o gronde affection,
A la Table, au Dressou, à l'Eglise, à la Messe;
Enfin, tout le pu bea estet sa gronde emprésse ;
Sage, poent ésvonté, courté et graciou,
Craignont ben le bon Dieu, grandement vretuou ;
Qui ne prén poen plaisis (chouse fort remarquable)
Qu'à foire tou lez jou dos œuure charitable ;
Et peus que gle set Feil de quanque grou Baron,
Ha dame gne foit poen Monsu le fonfaron,
L'on ved trelûre én lis la vretable Noblesse,
Itau queme l'on foit de l'o dessu do pesse,
Vaillont queme ein Cæsar, so lestet question
De foire pre lez Ceo quauque boune action :
Sons doute glat esté (grond Duc) à voutre Eschole,
Predouneme, souplay, si dy quielle perole.
Huguenau, sousaué quauque brin de raison,
Fasé me lou sortis do crus de sa prison,
Pre dire ouecque nou itau que tout le Monde,
Que quiellé lon menant do Vie sons seconde,
Que gle sont ényuré de l'amou do Bon guiu,
Que pelamor de lis tout lous ést bén venguiu,
Lez feuvres, lez proucé, lez mauoise avonture,
Lez creu et lez malan, qui guerrant lou nature,
L'harasse, lez doulou, lez freyou de la Mort,
Sont lou bon Entretén et lou vray reconfort,
Sons guelé, ny bontré la moendre differonce,
Endurriant pre Dieu tou lez mau de la Fronce,
Bruslont et tout flambont d'amou, de charité ;
Tont-y-a l'on ne ved én ziau que sainteté :
Sont-o quieuqui do Ion véstu én fau Prefete ?
Avoüé franchemont et confessé la debte,
Et prené garde à quiu, qu'o liat sept vingts ons
Nou Préstre n'éstiant que de vrays Inorons;
Qui fut le vray sougit de quielle fontesie
Quo loguit Ion Caluin de foire ine Heresie :
Ma quineut, le bon Dieu énvoye dos Ouurey,
Qui sçauant brauemont queme o faut vou bourrey,
Et tout à belleprus pre reparé lou fauté,
Qui, pre dire le vray, fut tarriblemont haute ;
Gle s'én vont tout lez ons vou douné le vredau,
Et vou foire bouclé queme do boudouau,

Non poent ouecq le ferc, le feut, et la tompéste
Do mousquet, et canon, do Tambour et Trompéte ;
Ma dedons la douçou et desbounaireté,
Sons brut, poisiblemont, et le tout d'amité,
Vou frant vé que Marot et son compere Boize
Ant mis ein grond soula de Ion trot à malaize,
Que Moestre Ion Caluin et l'Apostat Luther
Ant peuplé de Chréstén l'abysme de l'Onfer ;
Mez Frere, vou vequi la vreté toute nuë,
Et quieuqui ne sont poen perole saugrenue,
Conte à dormis debout, et de sotte chonson ;
Ponsez-y, mez Amis, de la boune façon,
Et m'enuoyé bén loen tretou quiellé Ion poestre.
Que d'obligation, grond Duc noutre bon Moestre,
Que Sén-Moixont vous-at et vous ara trejou,
D'aué pre quié Messu cheusy quiet bea sejou ;
Plamor de quiu n'allan redoublé nou Priere,
Que le grand Dieu viuont vou sege én tout prospere,
Vous tenge sons relasche én sa Proutection,
Vous aggroüe de grace et benediction ;
Qu'én le mey de Fevré de la prouchesne Onnée
Gle dounent à Madame ine boune journée,
Pre vou gitté defors ein grou et bea Garçon,
Qui frat à vou Sougit dire mille Chonson
Autou du Feut de joys qui s'en frat én la Place
Veuge-to lo Ségnou nou foire quielle grace.

Les Deloiremont d'in Oncien des Huguenots de Chondené apré la rouine do Préche.

Sur tout ce qui s'est fait et passé pendant la démolition du Temple, le treizième Septembre mil six cens soixante-trois.

Mon Diev couro srat-ô que netre pouure Eglise
Srat à quuvert do vont de galerne et de bize
Coure srat-ô, Segnou, que ton Petit Troupea
Dormirat en repou, ne creindrat pu sa pea,
Irat en tous les leut escouté ta Parole ?
Y ne veyray ja quieu mé bonne geon qui crolle.
Qui ne nou ou veyrat? Mas qui ne vege pas
Omoen que nous Pastou segeont mis à quu bas.
Dedons le Poey de Gex glont abbatu nous Préche,
Glen font autont icy, diantre qui zou empéche.
Où esté-vou braue geons Amirau, Dondelot;
Vous qui dons vetre tomps firé de si bon cot,
Vreturoux, guierréoux, que tout le Monde prosne,
Vené pre ronversé la gronde Babilone :
Que nous somme gisné, n'arian besin de vou ;
Ne veyon pu presesne icy de vetre himou :
Ion nerme ne dit mout, bosse quio qui nou vénge,
La peste do Papau ; que la framme les ménge
Et les boute tretou en si manvoit charré,
Que lou Pouué set moen que paille et que bouré.
Mas quieu ne sert de ren glont preux vont et marée
Et trey tyre do moen de la carte virée,
Si gne nous veyont quieut gne sront iamois contont.
Helas! si le bon Dieu m'eust foit cheu des ontont

Queme nou bon Vesin Sauzea, Michea, Ion Frere,
Y sré auoure o zeaux sons veyre quey misere;
Mas gnou at pas veguiu, gle veil qui vege tout,
Pre lou allé apré conté de bout à bout.

O lyat deja lon tomps qu'ine méchonte Engeonce
Que le Diable a forgé : (diray-zy quieu qui ponse)
Le Iuge de quiet Bourg prë nou meil tormonté
A foit gronde amitonce à in qui èst de Poïté,
Nommé Mousu Feillau, tré dongeroux Papistre,
Qui escrit souuont au Rey de contre nou Ministre,
Qui se boute trejou contre netre Troupea,
Qui ne se gogne poen pre do cot de chapea,
Qui chasse nou Pastou, les foit couri à couble
A Poïté, à Paris, sons qu'o ly couste in double.
Quio Feillau et le Iuge ont foit si grond Ciué
Pre vey le Préche à bas, que gly sont arriué;
Que gloguissont tous deux lou quu plascré de gemme!
Que quio malheuroux cot nous a cousté d'argremme!
Que glén coustrat encore et frat braillé de geon.
O l'arriuit Ieudy in Greffé, in Sergeon,
Le Preculou do Rey, in home de Iutice
(Qui somble en quio mesté n'etre ja trop nouice)
Nommé Monsu Augron, auec do Cherponté
Et do Masson o zeau, qui entondont le mesté
De desfoire le Tomple, o nou faut que trot crere :
Ha! qui les eusse veu de bon quieu d'en la Beyre :
Queys Ouuré que le Diable enuoyit de l'Onferc
Apportiront do corde, ine Barre de ferc,
Do Martea, do Feüillet, do Pale, et do Piarde,
Toute quieu que Sathon (Dieu me sauuent et garde)
Lou dissit d'apporté gny monquiront de ren;
Y en vy quatre d'abord à pé queme do Chen,
Qui venguiront ontré tout fin dret ché la Fie,
Qui creyey netre Amy, mas morguy si m'y fie,
Quond o ly voit omoen de la Religion,
Glonte trot les Curez pre foire ren de bon.
O venguit apré quieu dos habeillé de negre
Cinq ou six à cheuaux, qui se fasiont segre
Pre do Valet à pé, le Iuge auecque zeau
Les menit dret ché ly; le pouure Ion Rezeau
M'ou contit queme quieu, Gle dessondiront vite,
Et courguiront d'abord visité la Marmite;
La goule lou japet, gle bramiont de foen,
De quio jou n'gauiont mengé mige de poen;
Gle degniront lou saoul premé que de ren foire,
Peut apré venguiront quemoencé qu'elle affoire.
Garsault le fin premé venguit au Marichau
Michas mon bon Vezin, qui battet in Fer chau,
L'assinit à veni veire abattre le Tomple,
En ly laschont l'Arrest emmolé et ben omple.
Quio l'Oncien fut sasi d'ine si gronde pou,
Qu'à quieu qui vé depeu glen at poen foit son prou;
Gle dissit qu'e gl'iret sons autre preombule
Quond glaret acheué de ferré ses deux Mule.
Gle quittit pretont tout et s'en venguit ché nou;
Peu diqui n'onguiron cherché nou deux Pastou.
Micheas lou donnit donc quio l'Arré pre le lire :
Ha! des-l'houre y vis ben qu'o n'y o poent qui à rire.
In d'entr'caux nous dissit, nou veyont esbaffé,
Que quieu ne deuet poen affeubly netre Fé,

Qu'o felet ben paty peusque Dieu nou visite
Pre tont de chastimont, dont ne srons iamois quitte
Pl'amor de nou pechez, que ne segeons cauny,
Mas qu'apré dons le Ciel ne srons tretou Rauny.
Le Commissaire estet déjà deuont la Porte,
Et Chauffepé courguit l'y parlé de la sorte :
Monsu y vous diray, que mon Oncle Raymon,
Qui aymet a escouté nou Préche et nou Sermon
Au tomps que nou Pastou firont netre Réforme
Et que gle préchiont so l'Hasle et so les Horme,
Achetit quielle Gronge espreu pr'y vey préché ;
Mas s'o venet qu'in jou lon la veguist lesché,
Ou ben que lon veguist empesché quio l'Vsage,
Qu'a retournret aux sén et sret de lous hertage :
Y ven donc m'emparé de ma Soucession,
Et foire à vetre Arré mon Opposition.
Quio Iuge qui prétet l'oreille à ses dizace
Sons foire le faschoux, mas d'ine bonne grace
Dicit, que gle baillet Acte de ses raison,
Cependont qu'o felet abattre la Moison.
A son Quemondemont vecy que deux grond drolle
Rabastiront si fort que tout allet au Rolle.
Morin passit à l'houre auecque in Pistollet,
Le Greffé eust veguiu l'y sauté au collet;
Mas Morin s'excusit, et dissit sons mésonge
Que gl'estet à dos geon qui estiont de Coulonge,
Qui de lou remporté ly auiont mondé
Aussi tou que gl'aret esté aquemodé.
Gnen firont pu apré ine pu gronde Enquéte,
In chaquin do Masson et Cherponté s'apréte
De foire de son meil, gle grauont cinq ou six
Su netre pouure Tomple, y ou regardé d'assis
D'in leut voure y été ontré à la sourdine :
Gle sén prenguiront donc d'abord aux tré Verrine,
Qui esclairiont si ben, gle les firont sauté
D'in cot de poing chascune, et firont grenotté
Les Chevron, les Traverse et les Latte et les Teuble,
Les Soliues, les Esse, enfin tretou les Meuble
Que gle puront troué, glou briziront queme ail;
Y ponsé pretont rire au meilleut do trauail,
Deux de quiellé grond bougre entriront dén la Latte
Quasiment jequ'au cou, o ne faut poen qui flatte,
Y creyey pre ma fé que gléstiont chet à bas,
Enfonsé dons le Tomple, à l'houre y ne pû pas
Me teny d'esclatté tont y en esté aise;
Mas qui me trompy ben, y vy (Dieu ne déplaise)
Quey deux Diable debout foire queme deuont;
Gle poussont, gl'énfonsont, gle tiront, gle leuont
Toute quielle Cherponte et la jettont à tearre,
Mettont tont à mourcea queme non casse in vearre.
Barbault, qui oguit grond pou qu'o fit cheu sa moison,
Venguit foire sa Plinte, et pre toute raison
Le Iuge ly dissit, que s'o ly o demage
Gle ly sret reparé. A tout quio bel Ouurage
O ny venguit pas in do netre ce cré-zy,
O ly o prou de Papau à estre à delezy
Et veni veyre iqueu les in apré les autre
Queme en Precession, fasont les bons Apautre,
Pre foire qui lou Feste auecque lou Curé,
Qui estet tout le premé : Que gle set assuré
Que ne ly vedrons ben, vau morgui à quauque houre
N'en trouron ben moyen in jou s'o n'est avoure;

Que gle nou lésche foire, o ny at poen mey den l'on
Qui ne venge à son tou, glést in poey trot bruslont,
Gle se sret ben passé d'apporté qui ses chausse;
Y sçay déja quauquin qui ly frat ben sa sausse,
Aussi ben qu'au grond né quio bon Curé de Cous
Qui nous at foit quio cot, le bon home Prious,
Qui estet auecque zeau, s'en sontirat peut estre
Quond gl'y ponsrat le moen. Y vy pre la fenestre
Voure y esté assit les Feilles d'in Pastou,
Et la Femme de l'autre, a fouyiront ben tou
Quond à viront quey geon foire quio tintamarre
Euront tont de doulou qu'a coguiront en arre
Foire le trebuchet, leuont les œil, les moen
Vers Dieu, pre l'appellé queme y ponse à témoen
De la grond cruauté qu'o souffront les Fidelle,
Lez Pastou, les Oncien, et toute la sequelle.
Y ne vy pu pas in do netre apré quieuqui,
Chaquin gardet son foyé, sons velé veny qui
Apporté son muzea; la Boitouse Fleurie
Estet couchée au let, tont à l'estet marrie;
Fausseillon le Barbé auec l'Operatou
Estiont chez les Cerneas, tous deux si fort pito u
Que gleussiont foit grond pou à les veyre à lour mine,
Mon Compere Jacot brasset sa Tormontine
Auecque d'autre Drogue à purgé le ceruea;
Ieon Gaulté le Sargé trefuet do nauea,
Ion Viré trauaillet à battre de la Bourre,
Le Doridé ché ly quuret son Tirebourre
Et lauet son Fouseil, le pouure ambitioux
Pleurit ton-que sez œil en sont tout chassioux,
Celadon ché Ion Roy chontet in de nou Seaume,
La Contesse sa Mere allit cherché Girosme,
Pre leué in Contrat, et Monsu de Rouon
Estet vne sçay voure où gle voit ben souon,
Et Sauuêtre habeillet in Vea den sa Turie,
Iacque Imbert esparet do Mothe à la Tannrie,
Gaillard estet chez ly, qui boiuet queme in Coy,
Le pétit Renegat tiret de lésve au Poy,
Pren estre ben fourny tout le jou de la Fére;
O n'y oguit donc que mé qui vy jetté les pére
De netre pouure Tomple, et de tous les presont
O ny en oguit pas in qui me fut si neusont
Que Monsu Gellinea, qui veyet la besegne:
Ha! que gleust ben meil foit d'allé gardé sa Vegne.
O fut tout desmoly des le haut jequ'au bas:
Apré quieu que front-eil? Ha que gne ponsont pas
Prin Tomple desmoly roüiné netre Eglise,
O n'y at qui ren à foire a l'ést trot bien assise;
Et pre quio Te Deon que glont si ben chonté,
De chongé netre Fé ne ne srons iamois tonté,
N'iron à Sén Cretofle escouté nou Ministre,
Gle nou veyront damné pu tous qu'estre Papistre.

POESIE PATOISE EN DIALECTE DE NIORT.

La Mer et les Vouessea.

Air : *In jou m'en venant de Neuville, etc.*

Jarni Perrot, com' te v'là brave ;
Com' t'a in air zémerlaudé.
D'voure vens tu dépi qu't'é bougé ;
Dis-me dan, qu'as-tu vu de rale ?
Le parlons tant d' quiélez Angliais,
Les as-tu vus, c'est-tu ce qu'au l'ai

Y ven de Bourdea, m'n'ami Bliaise ;
Y ai vu la mer et les vouessea ;
O l'est ben queuqu' chouse de bea
De veure dau moisons su l'aive,
Qui fasons dau pets et dau sauts,
Qu'alons pu vite que dau chevaux.

Ah ! dis-me dan, men ami Piarre,
Ce que le noumons in vouessa.
A-t'o daus pés ? a-t'o daus bras ?
Est-t'o vivons com' nous autres ?
A-t'o daus pés ? a-t'o daus bras ?
Est-t'o vivons com' dans ozeas ?

Ah ! t'es ben sot, men pouvre Bliaise ;
Queu que le noumons in vouessea,
O l'est in grond coffre de bois
Que le fasons balé su l'ève ;
O l'a de la tèle et dau buchats ;
Le vent o buffe, et pi o vat.

Pairot, si tu auguiss' été brave,
Tu nous en aurais apporté in.
Y l'arions foit veure à nou vesins,
A tous quiezquis dau vesinage ;
Y l'arions ben mis premené
Dans la mare à m'sieu not' Curé.

Te n'es jà fin, mon pouvre Bliaise,
Ça que le noumons in vouessea,
O l'est pu grond que nout' châtia,
(Et o n'est jà pr'en médire),
O l'ia tant de baite et de geons
Que te te perdrais si t'étais dedons.

PATOIS EN DIALECTE DE BRESSUIRE.

Parabole de l'Enfant prodigue.

In houme gl'avet dû gâ, din lo pu june digit à s'pere : mou pere, douné-me-vo gl' poquet de bé qui dé m'allé o mé ; et gle pere mit sou bé a chapoquet et gl'eux douni.

O gl'advindgit que le dré de quié dû gâ prongit tot que gl'avet et sn'ongit dan in pae bé nélougni ou gle mingit tot sou bé in ribote et in féchetain.

Pré que gl'eut tot déponsi, gl'arrivi ine gronde femine in quio pae et gle qu'micait bé à être bé piâtre.

Gle s'in fut in sarvice quié l'in do bourget do pé qui l'envouya à san chatiâ pre gardé do gourons.

Gl'eut bé végu mongé do pliaces de qué lé gourons se souliant, pretant presoune gli en baillet.

Gl'enfin gl'étant rentri in se même, gle dit : combé gl'y a-t'ou de vâlet quié mou pere qui avant do payn tot zou sâou et i moure iqui da faym.

Gl'o faut qu'i oppe tot contant pr'allé quié mou pere et qu'i li dige : mou pere, i ai péché quintre dju et quintre vo.

I n'seu pu digne que v'm'appelliez vetre feil; traitez-me queume ein de de vâlet à qui v'baillez do gages.

Gle partit din et gle venguit treure sou pere. Gl'in étoit encoure bé loin, quié sou pere le pervigit et gl'in eut pidi; gle courit à l'incontre et gle le bésit.

Et sou gâ gli dit : mou pere, i ai péchi quintre dju et quintre vo, et i n'seu pu digne d'être appelli votre feil.

Alour le père gle digit à ses vâlets : aprêtez tot contant la pliu bale robe et pouillez li, et mettez-li va in jang au det et do soulay à ses pés.

Amenez-va in boudet gras et tuez-lou; fesons riboute et divertissous no.

Paceque min gâ que vlà étet mort et le vlà ressusciti, gl'etet predu et gl'ert retrouvi. Gle qu'minsirant din à bé riboutay.

Pretant le pu vié de sou gâ qui étet au gueret revinguit, et quand ol est qu'eil fut à l'envirin do logis, gl'entindit le son do violans et quieu qui dinsiant.

Gl'appellit tot desite in do vâlets et gli demondit ça qu'ol étet.

Gle vâlet gli repounit, ol est que vetre frere qui est retourni, et vetre pere a tui le boudet gras par que gl'est vengu in boune santé.

Gli n'étont pas b'n aise gle ne velut point intray. Sou pere étant sreti pre l'in conviay.

Gle li parlit queume quieu : vlà djà bé dos anies qu'i v'sars, i ai trejou obégui à vous ourdres, pretant ve n'm'avez jà tossement bailli in chevrâ pre riboutay avé m'z emis.

Gle aussetot que vetre petit gâs qui a mingi tot sou bé avé do mouvases feilles gli est retorni, v'z avez bé tui pre li in vea de lé.

Sou pere gli digit : min feil, v'z êtes trejou o mé et tot qu'i ai est bé à vo.

Mé f'let-ou point bée fér in féchetin et ne divreti, pace que vetre frere etet mort et gl'est ressusciti, gl'étet predu et gl'est retrouvi.

POÉSIE PATOISE EN DIALECTE DE PARTHENAY.

CHANSON DU P'TIT MARJOLET POUR ÉRAUDER (OU ARADER) QUEUTU BŒUFS, DONT LES NOMS FORMENT LE REFRAIN.

O gl'ertet in p'tit marjolet
O gl'ertet in p'tit marjolet
Oh, oh, oh, oh !
Qui onguit ver sa mie
Oh, oh, oh, oh !
Qui onguit ver sa mie, oh !
Man cadet, man brinchet, mé megnons,
Man chatain, man vremail, més infons, oh !

Glé lé teurvit malade au lit bis.
Oh, oh, oh, oh !
D'in grond mérancolique
Oh, oh, oh, oh !
D'in grond mérancolique, oh !
Man cadet, man brinchet, etc.

Vré dju, la belle, qu'avez-vous bis.
Oh, oh, oh, oh !
I n'onze vez o dire.
Oh, oh, oh, oh !
I n'onze vez o dire, oh !
Man cadet, man brinchet, etc.

La belle à qui o diran dan bis.
Oh, oh, oh, oh !
Au méd'cinou habile.
Oh, oh, oh, oh !
Au méd'cinou habile, oh !
Man cadet, etc.

Le p'tit marjolet s'y envouet bis.
Oh, oh, oh, oh !
S'envouet dret à la ville,
Oh, etc.

Dons san chemin gle rencontrit bis.
Oh, oh, oh, oh !
Quio méd'cinou habile,
Oh, etc.

Bea méd'cinou, bea méd'cinou bis.
Oh, oh, oh, oh !
Guariau jà ma mie,
Oh, etc.

Ta mie i ne garirai jà, bis.
Oh, oh, oh, oh !
Ni pre çont, ni pre mille,
Oh, etc.

Pretont i la guarirai ben, bis.
Oh, oh, oh, oh !
Pre quieu qu'tan cœur désire.
Oh, etc.

PATOIS EN DIALECTE DES ENVIRONS DE FONTENAY.

La Mouété de Quene.

Conte.

Ol était ine foué in p'tit bounhoumme et ine p'tite bounnefemme, qu'étiant bé si paôres, si paôres, que gn'aviant jamé podju joindre à avouer ine quene tot entère; gn'en n'aviant qu'ine mouété, core ne peuziant-eils pas la nôrri, et gle l'envoyiant trecher sa vie d'in coûté su l'aôtre.

In jou qu'alle était à barboter à la rivère, a trouit ine boursaye d'argeont; a se mettit bé vite à crier : *Can, can, can, qui est-o qui a pardu sa boursaye d'argeont?* Ol adounit que, de l'hure, o passait au chemaingn in mossieu et ine madame, dan ine belle carrosse. Quond le mossieu odjit ontondu ce qu'o chontait la quene, gle li dissit : *Baille-me quielle argeont, alle est à ma; i t'on douré pre ta pouaine.* La quene le crédjit et li baillit; mé quond gl'odjit l'argeont, gle fasit le partage de Goumerit : la carrosse marchit, et la paôre mouété de quene réchtit tot ébaillaye.

Quond a sit de retou chez lé, a racontit à ses maitres tot ce qui li avait arrivé. Le bounhoumme se mettit bé dan ine si gron promptitude contre lé, que gle valit la tuay : *Quemont,* que gle dissit, *te troue de l'argeont, et o n'est pas itchi que te l'apportes! Nous aôtres, bounnegens, qui sont si minablles, qu'i avons tot nètre saôu de pouaine pre vivre! Ocque quielle argeont, i ariant tretous vivé hérux le réchte de nos joûs; et te la bailles, à ma désodjue, à n'in mossieu qui n'on a pouét à besogn, core qu'a n'était pat à li!... Si te ne vas pas la queri, si te revins sons lé, t'es bé sure qu'i te tue.*

La paôre mouété de quene odjit bé si gron paôu, qu'a se serait calaye don in creu de grelet. A se disait en lé-même : *Quemont ferai-z-i pre troure quio mossieu?* Mé queme lés pus petits sant trejou lés pus fins, o li vindjit on l'idaye qu'on siguant lés rouans de la carrosse, alle arriverait au logis.

A bougit d'incontinent on criant : *Can, can, can, rondez-me ma boursaye d'argeont!* A trouit su son chemaingn, compère le renart, qui li dissit : *Qu'as-tu din, ma paôre mouété de quene, que t'as l'air si trichte? —I ai bé sujet do-z-être : à matingn, on barbotant à la rivère, i ai troué ine boursaye d'argeont; i l'ai baillée à n'in mossieu qui m'a dit qu'alle était à li, et v'lat que mon maitre vut qu'i la trouche, ou bé gle me tuerat. —Et où vas-tu de même?—I vas devant ma.—Vux-tu qui onge ocque ta?—D'in grand tcheur.—Mé quement ferai-z-i pre te sigre?—Fourre-te dons mon dare; i te porterai queme i pourrai.*

A se remettit on route, trejou criont : *Can, can, can, rondez-me ma boursaye d'argeont.* Compère le louc, qui passait pre de lai, l'accochtit : *Eh! qu'as-tu din que te ramasses si bé tes quatre mécredis; n'on dirait que t'as pardu in paingn de ta fournaye!—Ah vouey! i en ai pardu ien, et in bea! i ai troué ine boursaye d'étchus, i l'ai dounay à ien qu'a n'était pat à li, et mon maitre m'envoye la queri, et, si i ne la troue pas, o faudrat bé qui mourche.—A dos fouès, in p'tit d'éde fait gron bé : vux-tu qui onge ocque ta?—I o vux bé.—Mé quemont ferai-z-i pr'allay si logn?—Fourre-te dons mon dare; i te porterai queme i pourrai,*—Et compère le louc ondjit troure compère le renart.

A reprit son chemaingn : a n'allait pouét trot à sen aise, ol avait noillé, et alle était tote enchoutie dons la gasse; mé o ne l'opposait pouét de chontay : *Can, can, can, i ai pardu ma boursaye d'argeont.* O se trouit su son passage coumère l'échalle, qui li dissit queme tchieu, sans li demander le portemont : *Jésus! ma paôre mouété de quene, t'as l'air bé*

enniaye.—Ah! i o sé bé itou.—Eh! qu'est o din qu'ol l-y at?—A matingn i ai troué de l'argeont; a m'at été volaye, et mon maître vut qu'i la trouche, o bé gle me tuerat.—Vux-tu qu'i onge ocque ta, ma qui sé bé à men adelésis?—I o vux bé.—Mé quemont ferai-z-i, ma qui marche jà?—Fourre-te dons mon dare; i te porterai queme i pourrai.—Et coumére l'échalle gravit ocque les aôtres.

A requemmincit à chontay : *Can, can, can, rendez-me ma boursaye d'argeont.* A ne pardait pouet courage, pasqu'a voisait trejou les rouans. A rencontrit coumére la rivère, sa gron compagnaye, qui li dissit : *Qu'as-tu din à tont te demaler, ma paôre p'tite mouété de quene, à matingn t'étas si joyuse?—Oh! dompis à matingn, i on ai bé vû qui n'ai point mongé! Te sé bé quielle argeont qu'i ai trouée; t'as bé vu quio mossieu qui l'a pris; eh bé! mon maître a dit que gle me tuerait, si i n'allas pas la queri.—A dos foués, in p'tit d'éde fait gron bé; vux-tu qui onge ocque ta?—Ah! vouey bé.—Mé quemont ferai-z-i, ma qui ne saras marchay?—Fourre-te dons mon dare; i te porterai queme i pourrai.*—Et coumère la rivère se logit ocque les aôtres.

A se mettit en route sons larguer; trejou alle argardait devont lé, de paô de pardre la trace. A chontait bé si fort, que la ragane dau cou li en fasait maô. A trouit sur son chemaingn compére le bournay, qui velit la jazay. *I ne sé pouet en train de rire,* qu'a dissit.—*Qu'est o din que t'as pr'être si doulonte!—I ai bé dau malhu, bounnegens; o faut qu'i trouche de l'argeont qui m'at été volaye, sans quoué i sé morte.—Et où vas-tu de maîme?—I n'ò sé djère.—Vux-tu qui onge ocque ta; à dos foués, in p'tit d'éde fait gran bé.—Vins, vins, i ai bé enrère in grant à besogn de tot mes amis.—Quemont vas-i faire pre te sigre?—Fourre-te dons mon dare; i te porterai queme i pourrai.*—Et compére le bournay allit troure les aôtres.

Quond alle odjit marchay encore bé, bé longtoms, tot en criont : *Can, can, rondez-me ma boursaye d'argeont,* a quemençait à délinquay, quond a tombit à n'in grond pourteau, lavoure finissiant lés rouans : *Ah! fit-elle, i sé dinc rondue!* A n'odjit pouet besogn de chacottay : quond lés valets l'entendirant chontay, gne saviant pas ce qu'o v'let à dire; gl'euvrirant, et la mouété de quene ontrit on s'ébraillant queme de pus belle. Le mossieu et la dame requeneugirant bé la quene dau matin : la dame dissit au mossieu de li rondre sen argeont; mé le mossieu n'o velit pouet. Queme o quemençait à s'aneusser, gle dissit à ses valets de pêchay la quene et de la mettre dons le tet aux poules ocque les aôtres. Gle ponsait en li-même, que lés jaux, lés oyes et lés prots la tueriant pondont la neut. Mé sitout qu'a sit ontraye, a s'écriit : *Compére le renart, si te ne vins pat à man secou, i sé pardue!* Compére le renart sortit, et travaillit si bé de son métay, que de totes quiés baytes o n'en rechtit oheut.

Dé avon jou, la breillon vindjit euvri la porte, et sit bé étounaye de ne vouér sorti que la mouété de quene, en criant : *Can, can, rondez-me ma boursaye d'argeont.* La paôre chombrère n'osit pouet allay o dire à la dame; mé quond o sit haute hure, la dame devallit don la court. A sit bé mortifiaye de vouér tchiés baytes on tchiel état. A dissit à sen houme : *Tchielle quene est sorcère, ronds-li daon sen argeont; a nous portera malhu.* Le mossieu ne l'écoutit ensrement pas; gle créyait qu'ol était pr'hazert que le renart avait vindju tchielle neut.

La quene chontit oncore tot le jou. Au ser, le mossieu dissit à ses valets : *Prenez-me moign tchielle pidale, et la chetez dons l'étchurie, sos les pés dos mules et dos chevals; i voirons demoin matingn queme a chontrat.*—Les valets la chetirant bay; mé a dissit bé vite : *Compère le louc, si te ne vins pat à men éde, i sé morte!* Compére le louc devallit, et tuit tot ce qu'ol y avait de baytes don l'étchurie; la chevaulaille, la mulasserie, tot y passit.

Dès l'éclairzie, les valets vindjirant trechay les baytes pr' allay à l'araye; mé gle sirant bé sésis quond gle les voisirant tretotes segnées. O n'y avait que la quene, qui requemincit sés *can, can.*

Quond le mossieu voguit tot quiau déluge, et que de totes sés baytes o n'on rechtait pat in jarret vivont, gle se mettit don ine si grond fontaisie contre ses valets, que gle valit les mettre tretous douhaû. Gle s'élugit

contre z'eux, gle leux dissit que gl'étiant dos sans sogn, dos adelésis, qui n'aviant ensrement pas l'ême de fremer la porte d'in tét.

La mouété de quene se prologuait tot à san large, tote souque, dans quielle grond court, trejou disant : *Rondez-me ma boursaye d'argeont.* Gle virit sa colére contre lé : *Jésus! i sé bé las d'antondre tchielle doulonte se demaler ; chetez-là dans le poué, ou bé fasez chaôffer le fourc, et qu'i ne l'entenge put.—Le queu feranz-y le promer?—Fait pouet chollaire, preveu qu'i on séche débarassay.*—Lés valets ponsant qu'o s'ret putout fait, la prenguirant et la fouéttirant tot au mitan dau poué ; gle comptiant qu'a nigerait. Mé pondont qu'a devallait, a dissit : *Coumère l'échalle, vins à mon secou!* L'échalle vinguit, et la quene gravit, on chontont : *Can, can, rondez-me ma boursaye d'argeont.*

Tot le monde sit ben étouné, la dame disait trejou : *Ronds-li sen argeont.* Mé le mossieu dissit : *I ne sé jà si sot, n'on crérait bé qu'i ai paô de lé. Chauffez le fourc tot à bllanc, et chetez-y quiau bagage de bayte ; i sé saou creré de lé.*—Lés valéts chauffirant le fourc ; mé gn'osiant pas cottay à la quene, pasque gle ponsiant qu'ol était le djiaiblle qui s'était viré on lé. Le pus hardi la prondjit pre le bout de l'ale, et la garrochit dons le fourc.

Pre quielle foué, gle créyiant bé tretous qu'o seret fini, et que gle ne troueriant que dos sondres. Mé queme gle la garrochiant, alle avait ogu le toms de dire : *Ah! rivère, ma gronde amie, vin à ma, i sé morte!* La rivère sortit et tuit le fut. Quond gle vinguirant euvri la goule dau fourc, gle rechtirant tot ébobés de vouér la mouété de quene, fraiche queme potet, qui se mettit à chonter : *Can, can, can.* Le mossieu dissit à sés valets : *V'-z-êtes tretous dos imbéciles qui ne savez pas de ve-z-y prondre ; v'avez asséyé de totes les modes! rin n'a ruussi : eh bé, demésis ol est ma qui m'on charge, et ve peuzez crère que le meillou serat à dare.*

Au ser, quond le mossieu et la dame sirant dans leu chombre, gle dissiront à la chombrère de péchay la quene, que gle mettirant à lau pé de lét. Mé quond gle sirant couchays, et que gle velirant se mettre à l'entou à la maillocher et à l'écapouti à cots de pès, a s'écriit : *Compére le bournay, sors bé vite à mon secou!* Le bournay vinguit, mé les abayes ne sortirant pat à cha ine, a s'éparirant tretotes à la foué dons le lét, et fasirant si bé de leuz état, que le mossieu et la dame on étiant agruzelés. Gle sautirant bé vite au bas, fallait les vouér fenétrér pre quielle pllace! Gl'étiant queme dos onrageays.—*I t'au disas bé qu'ol était le djiaiblle! doune-li sen argeont.*—Le mossieu courit à sen armoise, gle prondjit la boursaye, que gle garrochit dons la pllace. La quene ne sit pouet grèpe à la prondre ; all' était bé si joyuze, qu'a n'attondit pouet qu'o sit jou : alle hobit dés mainnet, on chontont : *Can, can, can, i ai troué ma boursaye d'argeont.* A mettit ses amis tretous chaquin lavoure alle lés avait pris, on leux disant à chaquin bé grond marci, et dés l'aubette a sit à la turgne de ses maitres, qui sirant bé contons de la revouer. Gle vivirant oncore bé, bé longtoms, pasque gl'étiant hérux et à leuz ése. Et ma, quand i lés visit tretous contons, i lés léchis, et on m'on revenont, passant prés d'in moulaingn, i marchis sus la quoue d'ine sourit : *Trit, trit, trit;* men p'tit conte est dit.

Clémentine Poey-Davant.

POÉSIE PATOISE EN DIALECTE DE MONTAIGU.

Le Paysan de Nuville a Poitaé, chansaon gaudissouse.

In jor en hobant de Nuville,
I m'en vindis devers Poitâé.
Glie disant que dans kiaé cartâés,
Ol y at ine tant belle ville.

I n'ai-jà vu la ville mâé,
Les maisâons m'ou avant empéchâé.

I avisis in houmm' de piarre
Tôt au mitan d'in grand kieréâ.
Glie disant qu'ol 'tait n'tre râ
Kiau qui fasait si bâé la ghiarre (1).
I gli aotis bâé mon chapeâ,
Glie ne m'aharsit srment jà.

I vis qu'ol y avait grand prâèsse
Dan ine église où i entris;
Glie se mirant bâé neu ou dis
A débagoulâér la grand mâèsse.
I craïas qu'o srait bâé tout féet :
D'au diablie si kieu finisséet!

In d'oux avouet su sâés orailles,
Cme ine espèce de souffliâét.
O sembliait à kielâé bornâé
La ou i boutâons naus aboglies.
Dauquins de gli se moquiant,
A tot moment le découèfflant.

Glie aviant pendus pre daux ficelles,
Cme daux réchaux qui fumiant.
Kieu que dan in ptiot bot preniant,
Au fasait fumâér de pus belle.
Glie gli auriant bae pocquâé pre le nâé,
Se glie n'eut jà pris garde à sâé.

Glie aviant d'aux paés dancheque à la tâéte,
Daux manteas d'or qui treleusiant;
Et les autre aviant ensrement,
In chaquin la pea d'ine bâéte.
Ol y avait in grand cabinéet
Qu'atait tot pliâé de fliageoléet.

Glie fasiant tot pliaé de mines,
Torsiant la goul', trepiant d'aux pâés.
Pre la coue, in grand enrageâé
Mordait ine grousse vremine.
Daux macréas taondus cme daux œus,
Chantiant menu cme daux cheveux.

Glie bragliant à pliene taéte,
Cme daux chaés qui se batiant.
I craïas, mâé, que glie se mordiant
Ien d'oux avoueet ine baguette (2);
Gli'eux fasait seign' qu'glie s'tésissiant,
Mais glie au fasait, mais glie braigliant.

(1) La statue de Louis XIV, sur l'une des places de la ville de Poitiers.
(2) Le batteur de mesure.

POÉSIE PATOISE EN DIALECTE DES SABLES.

Chanson sablaise de Nichan.

I.

Pr' ann béas jour de l'Assôcian,
Qui étas sur le Minage,
I'aprecevis passaée Nichan;
Jarni! le béas visage!
Tot d' suit man tchur fut chatoillou,
Pre tas, Nichan, qui odûre doû mou!

II.

Oû ser I odgis béas me couchaée,
Et prôdre d' l'aéeve benite,
I n' fèsis que me treviraée
Qmme s'iavas la va-vîte.
Hé! mon Diu dan, I o vaéedraée fou!
Pre tas, Nichan, etc.

III.

I poussas ma respiratian
Qm'inn homme à l'agounie:
O tchou moumô ma tôte Notan
Crut qui rôdas la vie:
Ou fû! ou fû, levous tretous.
Pre tas, etc.

IV.

Mene annclle Roch qui atait ô bas,
Avecq ma sû Mechéle,
Se l'viros fout dir tot ô péas;
L'almiros de la chôdéle:
A man let n'fésiros qu'ann sou.
Pre tas, etc.

V.

Eh! qu'as-tu dan, man ban Jacquet:
Jésus! tchu cabriole!
I v'lis parlaée; maée le loquet
Me copit la parole:
Bounn' mére Sannte Anne! tchuaest le béas mou!
Pre tas, etc.

VI.

O fout levaée ann bel ôtau
A Sann Jos Digolaéesse.
Tchuaest ann sort de tchou ban hâpau
Qui t'at baillé d' la geaéesse;
Ou baée t'as vu tchuque garou.
Pre tas, etc.

VII.

Nâni, nâni, tchuaest poit itchu
Qui nôs sant laées prannciipes;
Maé dôs man cor I sô ann fu
Qui m'arrodit laées tripes :
I saée tot qme dôs l' four à chou.
Pre tas, etc.

VIII.

Ol'aest Nichan qui aest man tourmô;
Ol'aest lé qui m'avrâze.
Pr' amouduraée tchou mouvemô,
Foût quiôge dos la prépouâse,
Me bouliotaée su les cailloux.
Pre tas, etc.

IX.

Jésus! tchu rageouann, man daéeman!
Dit-ou ma sû Mechéle;
Mére! t'aras baée ann bel âcan
Qui a l'air d'ine êrandéle,
Avecq san grô naée tabatou!
Pre tas, etc.

X.

Precas n'pros-tu pas Catochan,
Pissque l' chaéeti te tôte?
Vus-tu fini, man groûs diguan,
Répandit-ou ma tôte?
La baée bêsogn de tan bâillou!
Pre tas, etc.

XI.

San grôt-grôt père atait sourçaée,
Le v'nait su ine aéecouête;
San grôt annclle v'lit ôhrassaée
Ma tôte Margochéte :
A n'arat j' maée man béas névou.
Pre tas, etc.

XII.

Râpis, râpis, man povre gas,
N'asseche poit ta carcasse.
Daée tot laées jous te t' mariras,
Iaée Nichan dos ma grace,
Parsqu'al at d'la chair su laées ous.
Pre tas, etc.

XIII.

A tchou ban mot I jailliss is
Toche qu'os man bout d'oraille;
Et pof! dos la pllace I soûtis,
Fras qme I atas la vaille.
Nous v'las à nous sapaée tretous.
Pre tas, etc.

XIV.

I v'las m'ôcouri chaée Nichan;
Maée ma sû, baée aprise,
Disit : pros doû mouaée tan cannçan,
Car t'aée tot ô chemise :
T'arias baée l'air d'ann saguenitou.
Pre tas, etc.

XV.

Baé mougré mas, I la craïs,
I prenis ma tchulotte;
Maées bas roges, man capot gris,
Man boutchuet d' bergamotte.
I arrivis daée le pouaée dou jou.
Pre tas, etc.

XVI.

Tac, tac. Qui aest là? dame, olaest mas,
Jacques le Roux pre la vie.
Jésus! dit-éle, t'aée baée gadas;
Mas, I saée alorie.
A vous dan vu tchou grôt sotou!
Pre tas, etc.

XVII.

Uvre dan, ma boune, uvre dan :
N'esse poit pou d' la credique :
I diraée qui vus dou saban,
Pissque te vôs boutique.
Al ôtrebaillit san portou.
Pre tas, etc.

XVIII.

O nann virmouaée I li cantis
Ce qui vaée de ve dire.
Al uvrit pu grôt, pi Iôtris :
Tot d' suit san tchur soupire.
Dame! I me pôdis à san cou.
Pre tas, etc.

XIX.

Taée, qui disis, chère Nichan,
I saée ann gas hounaéete;
Maée te m' farfoille dôpis l'talan
Tochequ'os man pot de taéte.
I t'aéeme mus qu'ços bacailloux.
Pre tas, etc.

XX.

I t'apportraée béas fait et ban;
I'aée tochequ'à ma marane :
I'aée baée maées bigoches, maées pllans,
Maées dux bois de cabane,
Man barail et man davôtou.
Pre tas, etc.

XXI.

Hé! baée, qu'a disit, grous chaéeti,
Pissqu'ol aéest dan de maéeme;
Et qu'o te fait si grôt pllési,
O foût dan baée qui t'aéeme,
I'avas de la chuse pre tas torjou.
Pre tas, etc.

XXII.

Dame! I me méti à sapaée,
Sa bél groûsse face;
Maée qmi vlis turchaée, san parpaée,
A fasit la grimace :
Allan d' là, man grôt patrouillou,
Pre tas, etc.

XXIII.

I mô r'tournis chée maées paros,
Portaée tchéle novéle :
Los furôt tretous baée cantos,
Tochequ'à ma sû Mechéle,
Quoiqu'o seste ann luma baguenou,
Pre tas, etc.

XXIV.

O! tô qui pôsse qu'apras demouaée
Nichan sera ma femme;
I ne fé pus que virçouettaée,
O me chatoille l'âme;
I saée tot qm'ann chat ô ravou.
Pre tas, etc.

XXVme ET DERNIER COUPLET.

Maées béas mandes qui m'otôdez,
Pour pouas qu' ça vous conviène,
A ma noce, I v' zô pri, venez;
Ve baeezrez la pllatène;
Et pis vz'èrez degnaée chaez vous.
Pre tas, etc.

POÉSIES PATOISES EN DIALECTE SAINTONGOIS.

MONOLOGUE DE BOUNICHON,

Par Beurgaud.

Je seû, boun'gen! tout ébaffé.
L'é pas toé, Bounichon, dis, qu'a neissut coeffé.
Ol était pas suffit d'avoér ta Maleisie.
Faut que l' mond' te fasant teurtous dés virenie :
Peur voésin, dés chétit! peur fumelle, in mulet!
Ol arait meux valut que rastisse vâlet.

Deurmis beun, mangis beun, fasis pas grant ovrage!
O s'peut qu'in d' tiettés jôr je sé pris pe la rage.
Oh! j'en répondris poin.—Si Fanchon euss' velut,
Coume deux coq en pâte, astoûr j'arions vicut!
Noute vie était mais de trente foé gagnée :
J'agripons dés lu d'or, tout nout souc, à pougnée.
Quant' tout se passe beun, que lés vigne doûnant,
Je doublons... sans mentî, je triplons quasiment
Avec in p'tit de troèsi, noûte fine champagne.
N'on s'émagine pas coum' tieu ce que n'on gagne.
Dans lés méchante amnée, on s'en tire trejau.
Pardine, dans nout' chaix quittons-nous pas l'nijau?
L'an dârié nout' canton avait forche gelé
Sus la pouze et la fleur, peux roussit, peux grélé.
Ramassiyons s'ment pas peur payer lés vendange.
Ma teite travayait : j'étions dans noute grange :
Faut aj'ter dau troèsi, que j'dis, dau pus coumin,
Peur vingt sous de couleur et de drogue... et sans vin
Je fazis cent-z-hecto de fin' champagne... estyise.
La vendis peur troès an, peur deux an, pe rassise.
Tiellés messieurs, ma fi! s'en lichiant lés balot.
Leû vendis, m' péyiyant en or... in biâ pilot!
M'é-t avis que lès voé goûter tielle eau-de-vie.
« Parfait!... maît' Bounichon! » de rir' j'avis b' envie,
D'autant qu'i r'butiyant tielle de mon voésin
Qui fraude pas... É'-t-ou qu'i z'y queneussant rin?
Que fait poin! le tout é qu'on éje leû confiance.
Ol é pas lés tromper... j'ai rin sus la conscience.
I trouvant que leû vends teurjau dau parfait bon.
É-t-ou qu'ol é-t à moé de leû dire que non?
Maugré tieu, je seû pus malhureux que lés piarre.
T'aris meux fait d'raster garçon, mon paure Piarre.
Encoére si Fanchon me bouquait pas teurjau,
J'arions de temps en temps dés petit populeau.
Me sembe qu'o mettrait la paix dans nout' ménage.
Mais teurjau dés battrie et teurjau dés grougnage!
Sus ma grand foé! j'ou sens, ma patience é-t à bout.
Dire qu'ol é sa langue, oué, qu'é cause de tout.
Oh! s'in tiétien pevait démuetzî ma fumelle,
Cré que je li baris dés cent sous pu grous qu'elle.

(Extrait de la *Maleisie à Piarre Bounichon,* comédie saintongeoise.)

La Pirvole.

A m' décit : « Y a çhuequ' diamoure
Chi me grafignot' sus le cagouet. »
Jh' zy r'garde, yé jh' vois tout roughet
In ghenti bétiaire, avoure!

J'hauris dut, mais, paûr jhén' sot!
Quan n'on n' sait pas, n'on est cruche!
Poin tan r'mirer la bab'luche,
Yé meux voir l' mignon goulot.

Ol était c'me in petit pucelaghe
Tout mirolé. Les v'rdons
Gœuillant çheu qu'ol est que jh' fasions,
V'stillant dans çheu ramaghe.

In' boun' bisette m'attendait ;
Mais que l' grand diab' m'estringole !
Jh'arrapis moi la pirvole
Çhi me préchit : « Acout', cadet !

Tu zou saqueras ben dans la tête,
Bête à bon Dieu, v'là mon nom ;
Mais, d' la manièr', crenoton !
Jh' sais poin à çhi qu' t' es la bête. »

VI.

Grammaire du Patois poitevin.

Les principaux caractères du patois poitevin sont la prédominance de la voyelle *o* et de la syllabe *on* qui remplacent très-fréquemment *a* et *an*. De là un langage sourd, sans mélodie, lourd et traînant. Pour l'alourdir encore davantage, les *e* muets sont prodigués avec une prédilection qui en exige la prononciation, quelque soit leur nombre dans le même mot. La terminaison des mots en *oir* est remplacée par *é;* ainsi, *avé* pour avoir ; celle des verbes en *er* par *ay* et par *y ;* ainsi *trechay* et *empougny* pour chercher et empogner. L'*i* disparaît fréquemment, et plusieurs mots se trouvent ainsi privés de voyelles sonores ; ainsi *ben* pour bien.

Ce dialecte fatigue l'oreille par la multiplicité de ses *o* et de ses *e* muets. Quelques-unes de ses tournures sont originales ; mais il faut un grand talent pour animer le récit. Mlle C. Poey-Davant, dans le conte d'une *Mouétée de Quene*, a su en tirer un habile parti. Mais il n'est permis qu'à bien peu de personnes de raconter avec autant de charme et d'esprit. Il a fallu à l'auteur la connaissance parfaite qu'elle possède de ce dialecte, pour donner à sa pensée une forme aussi naïve et aussi dramatique.

Pour être juste, nous devons reconnaître que ce dialecte évite autant que possible les hiatus, et ne craint pas d'opérer les liaisons les plus aventurées. Ainsi, on dit : *A n'était pat à li. — Quemont ferai-zi? — J'ai bé sujet do-z-être. — A n'in mossieu, etc.*

Cette horreur du hiatus se retrouve dans tous les dialectes du Poitou. Vous ne rencontrerez nulle part deux voyelles qui se heurtent. Le patois poitevin est trop délicat pour accepter des dissonances aussi désagréables. Mais, dans le dialecte de Fontenay, on dira *quieu* pour cela ; *quauque* pour quelque ; *quio*

pour cet; *quielle* pour cette; *quiellé* pour ces; *quieuquy* pour ceci. On comprend qu'il est bien difficile d'avoir un style harmonieux et flexible avec des mots aussi durs et aussi peu mélodieux. Voici un modèle de ce style :

« Mas *quieuquy* ne foit ren a *quieu qu'y* te veil dire. »

DE L'ALPHABET.

Notre patois possède les mêmes lettres, consonnes et voyelles, qu'en français. Seulement, ces lettres subissent des changements dans certains mots.

La prononciation des lettres est la même que dans notre langue moderne, sauf l'*e* muet. Parfois il s'élide; mais, le plus souvent, il subsiste et doit alors se prononcer, quel qu'en soit le nombre qui entre dans la composition d'un mot. Ainsi, on prononce : *Que s'rat* pour *que sera; v'lons* pour *voulons; f'ront* pour *feront*, etc. Cette suppression de l'*e* muet est très-fréquente.

Certaines consonnes ne sont point, comme dans le breton, muables ou sujettes à permutation. Toutes, quelle que soit leur position, dans le corps ou à la fin d'un mot, conservent leur son primitif.

VOYELLES.

Les voyelles subissent de fréquents changements. Voici les principaux :

A

A se prononce *o*. Ainsi, *pouvre* au lieu de pauvre; *davontage* au lieu de davantage; *ognea* au lieu d'agneau, etc.
A se change en *e*. Ainsi, *perolle* pour parole.
A final remplace dans plusieurs mots les syllabes *au*, *eau*. Ainsi, *scia* pour seau; *chapia* pour chapeau, etc.

E

E subit de nombreux changements; il se transforme en *o* dans *somblé* pour semblé; *soule* pour seule; *tonté* pour tenté.
E se change en *i* dans *sujitte* pour sujette.
E se change en *a* dans *tarrible* pour terrible; *pardre* pour perdre.
E s'élide dans plusieurs mots. Ainsi, *loquence* pour éloquence; *s'rai* pour serai, etc.
É se change en *aye* dans *idaye* pour idée.
Ê se change en *ay*; ainsi, *bayte* pour bête.

I

I se change en *y* dans *aussy* pour aussi.
I se change en *e* dans *moen* pour moins; *legne* pour ligne.
Cette voyelle s'élide fréquemment. Ainsi, on prononce *ben* pour bien; *ren* pour rien; *ansi* pour ainsi; *ennue* pour ennuie; *neut* pour nuit; *tent* pour tient; *ben* pour bien; *ornère* pour ornière.
I est mouillé dans plusieurs mots. Ainsi, on dit *feil* pour fils; *feille* pour fille.
Dans ce cas, la forme mouillée remplace la forme sèche.

O

La voyelle *o* abonde dans ce dialecte. Cependant elle est quelquefois remplacée par une autre voyelle dans certains mots. Ainsi, *o* se change en *e* et en *a* dans *velanté* pour volonté; en *e* dans *netre* pour notre.
O s'élide dans *p'raller* mis pour aller.
Dans les mots connaître et commencement, *o* se change en *ue;* on dit *queneutre* et *quemoncemont.*
O se change en *ou* dans *chouse* pour chose, et *ô* en *au* dans *apautre* pour apôtre.

U

U se change en *o*. Au lieu do *du* pain, on dit *do* pain. Il s'élide dans *beacot* pour beaucoup; *t'as* pour tu as; *péa* pour peau; *chapia* pour chapeau, et, en général, dans les mots qui se terminent en *eau*. Il prend de la force dans *requule* pour recule. Il se mouille dans *meure* pour mure.

Y

Y se change en *i*. *Poi* pour pays. Il remplace le pronom personnel *je* à l'interrogatif. Ainsi, on dit: *Fraisy* pour ferai-je? *Crezy* pour crois-je?

DIPHTHONGUES.

Les diphthongues subissent les modifications suivantes dans ce dialecte:

Ai en *a* dans *mas* pour mais; dans *laschont* pour laissent.
— en *a* dans *ansi* pour ainsi.
Eu en *eil* dans *meil* pour mieux.
— en *ou* dans *gratioux* pour gracieux.
Oi en *è* dans *bère* pour boire.
— en *é*, en *è* dans *fe* pour foi ou fois; dans *crère* pour croire.
— en *e* dans *vezin* pour voisin.

— en *eu* dans *cheusissont* pour choisissent.
— en *eyre* dans *veyre* pour voir.
— en *ey* dans *vey* pour voir.
— en *é* dans *avé* pour avoir.

CONSONNES.

Les consonnes éprouvent des changements fréquents.

C se change en *g;* ainsi, on dit *goutume* au lieu de coutume. Cette lettre se change aussi en *q;* ainsi, on dit *chaquin au* lieu de chacun; *quemoncement* pour commencement; *donq* au lieu de donc. Elle se tranforme en *t;* ainsi, *gratioux* au lieu de gracieux. Se supprime dans *dotrine* pour doctrine. Le *ç* se remplace par deux *s*; ainsi, *lesson* au lieu de leçon; en *q*, ainsi *requul* au lieu de reculer.

D se change en *t;* ainsi, on dit *cout* au lieu de coud. Se change en *g* dans *guiable* pour diable.

G s'ajoute à la fin de *desseing* pour dessein. Se change en *d* dans *djère* pour guère.

H se supprime; ainsi, on dit *asle* pour halle.

J se change en *y*. *Y ass'teure* pour je t'assure.

L se double; ainsi, *perolle* au lieu de parole; *sellon* pour selon. Se change en *u* dans *mau* pour mal. Se supprime dans *putous* au lieu de plutôt.

N se change en *g* dans *apprenge* pour apprenne. S'élide dans *docque* pour donc.

P se supprime au commencement de certains mots. Ainsi, on dit *seaume* au lieu de psaume.

Q se met au lieu de *c* dans beaucoup de mots. Ainsi, *quieuquy* pour ceci; *queneus* pour connais; *quieu* pour cœur; *chaquin* pour chacun. Se change en *cl* dans *musicle* au lieu de musique.

R se supprime à la fin d'un mot. Ainsi, on dit *jou* au lieu de jour; *raillé* au lieu de railler; *donné* au lieu de donner; *doctou* au lieu de docteur; *sœu* au lieu de sœur; *veni* pour venir.

S se change en *j* dans le mot *dije* pour dise. Se supprime presque toujours dans les mots employés au pluriel. So change en *t* à la fin de la première personne du pluriel de certains temps des verbes; ainsi, nous *front* pour nous ferons; en *z* dans *amuzés* pour amusez; en *ch* dans *rechter* pour rester.

T s'ajoute à la troisième personne, lorsqu'elle se termine en *a*. du futur. Ainsi, *a dirat* pour elle dira; *a lat* pour elle a. Le *t* final se fait toujours sentir très-fortement. On intercalle souvent le *t* entre deux mots par euphonie.

V se supprime ; ainsi, *troue* au lieu de trouve ; *souent* au lieu de souvent.
X se supprime ; ainsi, on dit *tou* au lieu de toux.
Z remplace *s* dans certains mots ; ainsi, *vous amuzés* pour vous amusez. *O péze* pour cela pése.

Par euphonie on place *z* entre deux mots quand le premier finit par une voyelle qui ne s'élide pas, et lorsque le second commence par la syllabe *ou*.

DU GENRE ET DU NOMBRE.

Tous les dialectes patois possèdent les deux genres : le masculin et le féminin, et deux nombres, le singulier et le pluriel. Nous sommes obligé de reconnaître qu'on observe très-peu les règles de genre et de nombre. Il est très-poitevin de mettre le singulier pour le pluriel et d'employer le masculin paur le féminin, et *vice versâ*. On dit toujours un *cheveau* et des *cheval*. L'emploi d'un *s* à la fin des mots pluriels est très-rare. C'est un luxe grammatical dont on s'affranchit très souvent.

Voici deux vers de la *Ministresse Nicole* qui confirment notre remarque. Nous pourrions en citer bien d'autres. Ces deux nous paraissent suffisants :

« ..... Toute quiellé friponne
« S'accordont d'espousé quiellé jenne grollea. »

DE L'ARTICLE.

Dans le patois comme en français, le substantif se décline à l'aide de l'article qui le détermine.

L'article est comme en français, sauf *do* pour *du*, *o* pour *au* et *dos* pour *des*. Ainsi, il n'éprouve que peu de modifications. En voici le tableau :

Français.	Patois.
Le	*Le*
La	*La*
Les	*Les*
Du	*Do* ou *dau*

« Tout me fait *do* tabus. »

A le	*A le*
Au	*Au* ou *o*

« La quene *dau* matin. »

Des	*Dos* ou *daus*

« Que quey qui l'agassont sont *dos* asne prefoit. »

Aux	*O*

DU NOM.

Le patois poitevin possède deux sortes de noms : Le nom commun et le nom propre.

Le nom commun se décline avec l'article, qui en marque le genre, le nombre et le cas. Exemple :

Le Bournay.
Do ou *dau* Bournay.
O ou *au* Bournay.
Les Bournay.
Dos ou *daus* Bournay.
O Bournay.

Dans ce patois, les noms propres ont des diminutifs et des augmentatifs. Ainsi, tel homme s'appelant *Rouland,* sa femme est *Roulante,* son fils *Roulu,* sa fille *Rouluche,* son plus jeune fils *Rouluchet*, etc.

ADJECTIF.

Les adjectifs poitevins varient leurs terminaisons et peuvent prendre *s* ou *x* au pluriel. Le plus souvent on s'en dispense. Quelques adjectifs, mais en petit nombre, conservent la même désinence pour les deux genres.

M. de la Fontenelle a remarqué que dans le dialecte de Fontenay on substitue parfois le substantif à l'adjectif. Ainsi, au lieu de dire : *Nous avons été victorieux de notre ennemi,* on rend cette idée en ces termes : *J'avons eu le vaincure sur noutre almi.*

PRONOMS.

Pronoms personnels.

Voici les pronoms personnels de notre patois :

	Français.	Patois.	
1re pers.	Je	Y	(O ne faut point qu'*y* monte.)
	Me		
	Moi	*Mé, me*	(Pre *mé* tous les Papau.)
	Nous se prononce *n'* devant un verbe commençant par une voyelle.		

	Français.	Patois.	
2e pers.	Tu		se prononce *t'*; ainsi, *t'as* pour tu as.
	Te	*Té*	
	Toi	*Ta*	
	Vous	*Ve*	

	Français.	Patois.	
3e personne.	Il	*Gle*	(*Gle* srat trejou su pé.)
	Il		précédant un verbe impersonnel fait *o* devant une consonne et *ol* devant une voyelle. « O faut ; o liat. »
	Ils, il		après le verbe fait *eil* « disont-*eil*. »
	Elle	*A*	devant une consonne, *all'* devant une voyelle. (*A* lat l'esprit ma fé.)
	Elles		
	La		
	Lui	*Li*	(Tot ce qui *li* avait arrivé.)
	Les	*Lés*	
	Leur	*Lou*	(*Lou* dessing.)
	Leurs	*Lous*	(De tout *lous* dizace.)
	Se		
	Soi		

Pronoms démonstratifs.

Les pronoms démonstratifs, d'un usage fréquent, diffèrent tous de la langue française.

	Français.	Patois.
Masculin singulier.	Ce	*Quio.*
	Cet	*Quieu.*
	Celui	*Tau.*
	Celui-ci	*Quieuqui.* / *Quiétucy.*
	Celui-là	*Quio.*
Masculin pluriel.	Ces	*Quiellé.* / *Queys.*
	Ceux	*Quey.*
	Ceux-ci	*Quiellé.*
	Ceux-là	*Quiellé.*
Féminin singulier.	Cette	*Quielle.*
	Celle	*Quielle.*
	Celle-ci	*Quiellqui.*
	Celle-là	*Quiellée.*
Féminin pluriel.	Celles	*Quielles.*
	Celles-ci	*Quiellée.*
	Celles-là	*Quiellée.*
Pour les deux genres.	Ceci	*Quieu.*
	Cela	*Quieu* ou *o*.

O s'emploie comme sujet. « *O* peze à mon jabot. » On emploie *o* devant une consonne et *ol* devant une voyelle.

Plusieurs philologues qui ont étudié le patois vendéen, préfèrent le double *ll* espagnol au *gle* pour exprimer la troisième

personne du singulier et du pluriel. M. Audé demande qu'on l'adopte d'une manière générale pour la transcription de ce dialecte. Comme rien n'est régulier dans notre patois, nous pensons qu'il faut laisser toute liberté à celui qui cherche à rendre, le plus exactement possible, le son de ce pronom. D'ailleurs, l'auteur de la *Ministresse Nicole* emploie toujours le pronom *gle*, soit pour le singulier, soit pour le pluriel. Mlle Poey-Davant, qui se prononce pour l'adoption du double *ll*, emploie le pronom *gle* dans le conte de la *Mouété de Quene;* ainsi, elle écrit *gn'aviant* pour ils n'avaient; *gle li dissit* pour il lui dit : *Glâront* pour ils auront; *gle srat* pour il sera; *gle jetont* pour ils jettent, etc. Cette dernière orthorgaphe se rapproche mieux de la prononciation patoise.

Pronoms relatifs.

Les pronoms relatifs sont presque les mêmes qu'en français. Nous n'avons de différence à signaler que pour *qu'o, lesquaux.*

Français.	Patois.
Qui	
Que	*Qu'o*
Lequel	
Laquelle	
Lesquels	*Lesquaux*
Lesquelles	
Dont	
En	
Y	

Pronoms possessifs.

Les pronoms possessifs sont d'un usage très-fréquent. Presque toujours, au lieu de dire qu'une chose est à moi, est à vous, on emploie les expressions de nôtre, vôtre. On ne demande pas : *Quielle chouse est-eille à vous?* Mais on dit : *Quielle chouse est-eille vétre?*

Le métayer ne dit pas : Ma métairie, mon champ, mon maître; il dit : *Netre métairie, netre champ, netre maître,* etc.

Voici les pronoms possessifs :

Français.	Patois.	Français.	Patois.
Mon	*Men, ma*	Mes	*Mé*
Ton	*Ten, ta*	Tes	*Té*
Son	*San, sen, sa*	Ses	*Sés*
Notre	*Netre*	Nos	*No*
Votre	*Vétre*	Vos	*Vo*
Leur	*Lon* ou *lur*	Leurs	*Lous* ou *lurs*

Pronoms indéfinis.

Les pronoms indéfinis ne s'emploient que très-rarement dans tous les dialectes du patois poitevin. Le paysan cherche toujours une tournure de phrase qui lui permette d'éviter ce pronom. Il ne dira pas : *Ll'on est vaingu à quio mating ;* mais *quiel houme ou quielle femme a vaingu àquio mating,* etc.

VERBES.

Certains philologues modernes divisent les verbes en deux grandes classes : les *forts* ou *primitifs*, et les *faibles* ou *dérivés*. Ils appliquent cette théorie à différentes langues. Ainsi, d'après eux, la troisième conjugaison latine est la *primitive* ou *forte ;* celles en *are, ere, ire,* au contraire, sont les *dérivés* ou *faibles*. Le grammairien Diez a établi la même division dans la langue romane. Il classe les verbes irréguliers parmi les *forts,* et il appelle *faibles* les verbes considérés jusqu'ici comme *réguliers*. M. Burguy constate que le renforcement de la voyelle radicale est le caractère de la conjugaison forte.

Nous ne pouvons entrer dans les développements de cette théorie, qui n'entre pas dans le cadre de ce modeste travail. Nos lecteurs en trouveront une savante exposition dans la Grammaire de la langue d'Oil, de M. Burguy, publiée à Berlin en 1853.

Nous passons à l'étude des conjugaisons.

Notre patois a, comme en français, le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* et le verbe *impersonnel*. Les verbes irréguliers sont très-nombreux ; on peut même dire que tous le sont, car les paysans les modifient à leur volonté, selon leur imagination, et suivant chaque localité. Il possède les deux verbes auxiliaires *aver,* avoir, et *estre*.

Une remarque faite par toutes les personnes qui se sont occupées de notre patois, c'est que dans les divers temps des verbes les six personnes affectent, presque toujours, une prononciation toute autre que celle du français actuel, et souvent une terminaison différente.

La troisième personne du singulier du passé défini se termine en *it*, la carosse *marchit* pour marcha ; *la paôre Mouété de Quene réchtit* pour resta ; *a racontit* pour elle raconta ; *requemmencit* pour recommença.

La troisième personne du pluriel du passé défini fait *irant ;* ainsi *gle chetirant* pour ils jetèrent ; *gle vindjirant* pour ils vinrent ; *gle sirant* pour ils furent ; *gle voisirant* pour ils virent ; *gle requeuneugirant* pour ils reconnurent.

Les infinitifs de la première conjugaison changent *er* en *a*

ou *ay*. Cette forme est usitée dans les langues celtiques. Les infinitifs de la seconde conjugaison changent la terminaison *ir* en *i*; ainsi *nôrri* pour nourrir, *queri* pour quérir, *euvri* pour ouvrir. Les infinitifs de la troisième conjugaison changent fréquemment *oir* en *er;* ainsi, *avouer* pour avoir, *vouer* pour voir, *v'ler* pour vouloir. Les infinitifs de la quatrième conjugaison maintiennent leurs terminaisons en *re;* ainsi, *prenre* pour prendre; *requeuneutre* pour reconnaître.

L'*interrogatif* est en *eil;* ainsi, ont dit *sçaît-eil?* pour sait-il? en *y*, *ferai-zy? aimerai-zy?*

« Marollea *scait-eil* ben faire les comédies? »

Nous donnons les deux verbes auxiliaires que nous faisons suivre d'un verbe pris dans chacune des quatre conjugaisons.

VERBE *AVER* (AVOIR).

INDICATIF.

PRÉSENT.

I ai.
T' as.
Ll' ou all'at.
I avons.
V'zavez.
Ll'ant ou ll'avant.

IMPARFAIT.

I avas.
T' avas.
Ll' ou all'avait.
I avions.
V'zaviez.
Ll' ou all'aviant.

PASSÉ DÉFINI.

I odjis.
T' odjis.
Ll' ou all'odjit.
I odjirons.
V'zodjiré.
Ll' ou all' adjiront.

PASSÉ INDÉFINI.

I ai odju.
T'a odju.
Ll' ou all'at odju.
I avons odju.
V'zavez odju.
Ll' ou all'avant odju.

PLUS-QUE-PARFAIT.

I avas odju.
T' avas odju.
Ll' ou all'avait odju.
I avions odju.
V 'zaviez odju.
Ll' ou all'aviant odju.

FUTUR.

I aré odju.
T' aras odju.
Ll' ou all'arat odju.
I arons odju.
V'zarez odju.
Ll' ou all'arant odju.

CONDITIONNEL.

I aura odju.
T' aura odju.
Ll' ou all'arat odju.
I arions odju.
V' zariez odju.
Ll ou all'ariant odju.

IMPÉRATIF.

Èche.
Échons.
Échez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Qui èche.
Que t' èche.
Que ll' ou all'èche.
Qu'i échions.
Que v'zéchiez.
Que ll' ou all'échiant.

IMPARFAIT.

Qu'i odjisse.
Que t' odjisse.
Que ll' ou all'odjit.
Qu'i odjissions.
Que v'zodjissiez.
Que ll' ou all'odjissiant

PASSÉ.

Qu'i èche odju.
Que t' èche odju.
Que ll' ou all'èche odju.
Qu'i échions odju.
Que v'zéchiez odju.
Que ll' ou all'échiant odju.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'i odjisse odju.
Que t' odjisse odju.
Que ll' ou all'odjit odju.
Qu'i odjissions odju.
Que v'zodjissiez odju.
Que ll' ou all'odjissiant odju.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avé.

PASSÉ.

Avé-t-odju.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Échiant.

PASSÉ.

Odju, ayant odju.

VERBE *ESTRE* (ÊTRE).

INDICATIF.

PRÉSENT.

I sé.
T' é.
Ll' ou all'est.
I sont.
V'zêtes.
Ll ou a sont.

IMPARFAIT.

I étais.
T' étas.
Ll' ou all'était.
I étions.
V'zétiez.
Ll ou all étiont.

PASSÉ DÉFINI.

I sis.
Te sis.
Ll ou a sit.
I serons.
Ve sirez.
Ll ou o seront.

PASSÉ INDÉFINI.

I ai-t-été.
T' a-z-été.
Ll' ou all'at été.
I avonz été.
V'zavez été.
Ll ou all'avant été.

FUTUR.

I serai.
Te seras.
Lle ou alle serat.
I serons.
Ve serez.
Lle ou alle seront.

CONDITIONNEL.

I seras.
Te seras.
Lle ou alle serait.
I serions.
Ve seriez.
Lle ou a seriant.

IMPÉRATIF.

Sèche.
Séchons.
Séchez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Qu'i sèche.
Que te sèche.
Que lle ou qu'alle sèche.
Qu' i séchions.
Que ve séchez.
Que lle ou qu'à séchiant.

IMPARFAIT.

Qu'i sisse.
Que te sisses.
Que lle ou qu'alle sisse.
Qu' i sissions.
Que ve sissiez.
Que lle ou qu'alle sissiant.

PASSÉ.

Qu'i èche été.
Que t' èche été.
Que ll' ou qu'all'èche été.
Qu' i échions été.
Que v' échiez été.
Que ll ou qu'all'échiant été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'i odjisse été.
Que t' odjisse été.
Que ll' ou qu'all'odjisse été.
Qu' i odjissions été.
Que v' odjissiez été.
Que ll' ou qu'all'odjissent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Estre.

PASSÉ.

Avé-t-été.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Estant.

PASSÉ.

Été, échiant été.

VERBE *ANGER* (ALLER).

INDICATIF.

PRÉSENT.

I vas.
Tu vas.
Lle vat.
I allons.
V' zallez.
Ll'allant.

IMPARFAIT.

I allas.
T' allais.
Ll'allait.
I allions.
V 'zalliez.
Ll'alliant.

PASSÉ DÉFINI.

I allis.
T' alla.
Ll'allit.

I allirons.
V' zallirez.
Ll'allirant.

PASSÉ INDÉFINI.

I ai-t-été.
T' a-t-été.
Ll'at été.
V' zavez été.
Ll'avant été.

FUTUR.

I érai.
T' éra.
Ll'érat.
I érons.
V' zérez.
Ll'éront.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

I éras.
T' éras.
Ll'érait.
I érions.
V' zériez.
Ll'ériant.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Qu' i ange.
Que t' ange.
Que ll'ange.
Qu' i angions.
Que v' zangiez.
Que ll'angiant.

IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.

Qu'i andiisse.
Que t' andiisse.
Que ll'angisse.
Qu'i angissions.
Que v' zangissiez.
Que ll'angissiant.

INFINITIF.

Anger, aller.

VERBE *COURGIR* (COURIR).

INDICATIF

PRÉSENT.

I courge.
Te courge.
Lle courge.
I courgeons.
Ve courgez.
Lle ou a courgeant.

IMPARFAIT.

I courgeas.
Te courgeais.
Lle courgeait.
I courgions.
Ve courgiez.
Lle ou a courgiant.

PASSÉ DÉFINI.

I courguis.
Te courgua.
Lle courguit.
I courguirons.
Ve courguirez.
Lle ou a courguirant.

PASSÉ INDÉFINI.

I ai courgu.
T' as courgu.
Ll'at ou all' at courgu.
I avons courgu.
V' zavez courgu.
Ll'ant ou ll'avant courgu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

I odjis courgu.
T' odjis courgu.
Ll' ou all odjit courgu.
I odjirons courgu.
V' zodjirez courgu.
Ll' ou alle odjiront courgu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avas courgu.
T' avas courgu.
Ll'avait courgu.
I avians courgu.
V' zaviez courgu.
Ll'aviant ou alle aviant courgu.

FUTUR PRÉSENT.

I courgirai.
Te courgira.
Lle ou a courgirat.
I courgirons.
Ve courgirez.
Lle ou a courgiront.

FUTUR PASSÉ.

I aré courgu.
T' aras courgu.
Ll' ou alle arat courgu.
I arons courgu.
V' zarez courgu.
Ll' ou alle arant courgu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

I courgiras.
Te courgiras.
Lle ou a courgirait.
I courgirions.
Ve courgiriez.
Ll' ou alle courgiriont.

CONDITIONNEL PASSÉ.

I aura courgu, etc.

IMPÉRATIF.

Courge.
Courgeons.
Courgez.

SUBJONCTIF

PRÉSENT.

Qu'i courge.
Que te courge.
Que lle ou qu'alle courge.
Qu'i courgions.
Que ve courgiez.
Que lle ou qua courgiant.

IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.

Qu'i courgississe.
Que te courgississes.
Que lle ou qu'a courgississe.
Qu'i courgississions.
Que ve courgississiez.
Que lle ou qu'a courgississiant.

PASSÉ DU SUBJONCTIF.

Qu'i èche courgu.
Que t' èche courgu.
Que ll'èche ou qu'alle éche
Qu'i échions courgu. [courgu.
Que v' zéchiez courgu.
Que lle ou qu'alle échiant
[courgu.

PLUS-QUE-PARFAIT DU SUBJONCTIF.

Qu'i odjisse courgu.
Que t' odjisse courgu.
Que ll'odjite courgu.
Qu'i odjissions courgu.
Que v' zodjissiez courgu.
Que ll'odjissiant courgu.

INFINITIF PRÉSENT.

Courgir ou courger.

PASSÉ.

Avé courgu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Courgissiant.

PARTICIPE PASSÉ.

Échiant courgu.

VERBE *V'LOIR* (VOULOIR).

INDICATIF PRÉSENT.

I vaux ou vux ou i veil.
Te vaux ou te vux ou te veil.
Lle ou a vaux ou vut ou veil.
I v'lons.
Ve v'lez.
I ou alle v'lant.

IMPARFAIT.

I v'las ou i voguais.
Te v'lais ou te voguais.
Ll' ou a v'lait ou ll' voguait.
I v'lion ou i voguion.
Ve v'liez ou i voguiez.
I ou a v'liant ou i voguiant.

PASSÉ DÉFINI.

I voguis ou i v'lit.
Te voguis ou te v'lit.
Lle ou a voguit ou lle v'lit.
I voguirons ou i v'lirons.
Ve voguirez ou ve v'lirez.
Lle ou a voguirant ou lle v'li-
[rant.

PASSÉ INDÉFINI.

I ai vegüiu ou vougu.
T'a vegüiu.
Ll'at ou all' at vegüiu.
I avons vegüiu.
V' zavez vegüiu.
Ll'ant ou all' ant vegüiu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

I odjis vegüiu ou vougu.
T' odjis vegüiu.
Lll' ou all odjit vegüiu.
I odjirons vegüiu.
V' zodjirez vegüiu.
Ll' ou alle odjirant vegüiu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

I avas vegüiu ou vougu.
T' avas vegüiu.
Ll'avait ou all' avait vegüiu.
I avians vegüiu.
V' zaviez vegüiu.
Ll'aviant ou all' aviant vegüiu.

FUTUR PRÉSENT.

I v'dré.
Te v'dra.
Lle ou a v'drat.
I v'dront.
Ve v'drez.
Ll ou a v'dront.

FUTUR PASSÉ.

I aré vegüiu ou vougu.
T' aras vegüiu.
Ll' ou all' arat vegüiu.
I arons vegüiu.
V' zarez vegüiu.
Ll' ou all' arant vegüiu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

I v'drais.
Te v'drais.
Lle ou a v'drait.
I v'drions.
Ve v'driez.
Lle ou a v'driant.

CONDITIONNEL PASSÉ.

I aura vegüiu ou vougu.
T' aura vegüiu.
Ll' arat vegüiu.
I ou all' arions vegüiu.
V' zariez vegüiu.
Ll' ou all' ariant vegüiu.

IMPÉRATIF.

Vaux ou vux.
V'lons.
V'lez.

SUBJONCTIF

PRÉSENT.

Qu'i vauge ou qui veille.
Que te vauge.
Que lle ou qu'a vauge.
Qu'i v'lions.
Que ve v'liez.
Que lle ou qu'a v'liant.

IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.

Qu'i voguisse ou qu' v'lisse.
Que te voguisse.
Que lle ou qu'a voguit.
Qu'i voguissions.
Que ve voguissiez.
Que lle ou qu'a voguissiont.

PASSÉ DU SUBJONCTIF.

Qu'i èche vegüiu ou vougu.
Que t' èche vegüiu.
Que ll'èche ou qu'all' èche vegüiu.
Qu' i échions vegüiu.
Que v' zéchiez vegüiu.
Que ll' ou qu'all échiant vegüiu.

PLUS-QUE-PARFAIT DU SUBJONCTIF.

Qu'i odjisse vegüiu ou vougu.
Que t' odjisse vegüiu.
Que ll' odjit vegüiu.
Qu'i odjissions vegüiu.
Que v' zodjissiez vegüiu.
Que ll' odjissiant vegüiu.

INFINITIF PRÉSENT.

V'loir ou v'ler.

INFINITIF PASSÉ.

Avé vegüiu ou vougu.

PARTICIPE PRÉSENT.

V'lant.

PARTICIPE PASSÉ.

Échiant vegüiu ou vougu.

VERBE *PRENRE* (PRENDRE)

INDICATIF

PRÉSENT.

I prenge.
Te prenge.
Lle ou a prenge.
I prengeons.
Ve prengez.
Lle ou a prengeant.

IMPARFAIT.

I pringuè.
Te pringuè.
Lle ou a pringuet.
I pringuions.
Ve pringuiez.
Lle ou a pringuiant.

PASSÉ DÉFINI.

I pringui.
Te pringuis.
Lle ou a pringuit.
I pringuirons.
Ve pringuirez.
Lle ou a pringuiront.

PASSÉ INDÉFINI.

I ai pringu.
T' as pringu.
Ll'at ou all' at pringu.
I avons pringu.
V' avez pringu.
Ll'ant ou all' ant pringu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

I odjis pringu.
T' odjis pringu.
Ll' ou all' odjit pringu.
I odjirons pringu.
V' zodjirez pringu.
Ll ou all' odjiront pringu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

I avas pringu.
T' avas pringu.
Ll'avait ou all' avait pringu.
I avians pringu.
V' zaviez pringu.
Ll'aviant ou all' aviant pringu.

FUTUR PRÉSENT.

I prenrai.
Te prenra.
Lle ou a prenrat.
Il prenront.
Ve prenrez.
Lle ou a prenrant.

FUTUR PASSÉ.

I aré pringu.
T' aras pringu.
Ll' ou all' arat pringu.
I arons pringu.
V' zarez pringu.
Ll' ou all' arant pringu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

I prenrais.
Te prenrais.
Lle ou a prenrait.
I prengirions.
Ve prengiriez.
Ll' ou a prengiriant.

CONTITIONNEL PASSÉ.

I aura pringu.
T' aura pringu.
Ll'arat pringu.
I arions pringu.
V' zariez pringu.
Ll ou all' ariont pringu.

IMPÉRATIF.

Prenge.
Prengeons.
Prengez.

SUBJONCTIF

PRÉSENT.

Qu'i prenge.
Que te prenge.
Que lle ou qu'alle prenge.
Qu'i prengions.
Que ve prengiez.
Que lle ou qu'a prengiant.

IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.

Qu'i prengississe.
Que te prengississes.
Que lle ou qu'a prengississe.
Qu'i prengissions.
Que ve prengissiez.
Que lle ou qu'a prengissiant.

PASSÉ DU SUBJONCTIF.

Qu'i èche pringu.
Que t' èche pringu.
Que ll'èche ou qu'all' èche pringu.
Qu'i échions pringu.
Que v' zéchiez pringu.
Que ll ou qu'all' échent pringu.

PLUS-QUE-PARFAIT DU SUBJONCTIF.

Qu'i odjisse pringu.
Que t' odjisse pringu.
Que ll'odjite pringu.
Qu'i odjissions pringu.
Que v' zodjissiez pringu.
Que ll' odjissiant pringu.

INFINITIF PRÉSENT.

Prenre.

INFINITIF PASSÉ.

Avé pringu.

PARICTIPE PRÉSENT.

Prengeant.

PARTICIPE PASSÉ.

Échiant pringu.

VII.

Bibliographie du Patois poitevin et saintongeois.

POITOU.

Noëls.

PLUSIEURS CHANSONS DE NOELS NOUVEAUX et spécialement ceux que composa feu Me Lucas Lemoigne, curé de Saint-Georges-du-Puits-Lagarde, en Poitou. Paris; 1520. In-8° gothique.

RECUEILS DES PLUS BEAUX NOELS. Poitiers; 1668.

GRANDE BIBLE DES NOELS. Plusieurs éditions de ces Noëls ont été imprimées à Orléans, à Poitiers et à Nantes, pendant le XVIIIe siècle.

NOELS TRÈS-NOUVEAUX DANS TOUS LES STYLES, pour tous les goûts, par un pasteur, à l'usage de sa paroisse. Fontenay. Jacques Poirier; 1738. 1 v. in-12 de 48 p.

NOELS NOUVEAUX dans tous les styles, pour les différents goûts, par un pasteur; édition nouvelle, revue par l'auteur, augmentée de notes curieuses et d'une pastorale en cantique pour servir de réjouissance aux familles chrestiennes. Fontenay. Jacques Poirier; 1742. In-12.

NOUVEAU RECUEIL des plus beaux Noëls poitevins. Niort. Robin et Cie, 1845; 1 vol. in-12, 144 p.

Controverses et sujets religieux.

DIALOGUE POICTEVIN de Michea, Pérot et Iouset, huguenots, et Lucas, catholique, sur ce qui s'est passé à la conversion de Monsieur Cotibi, ministre de Poictiers, le ieudy de la Cœne, et le jour de Pasques 1660, par Jean Drouhet, Me apoticaire à Saint-Maixent, et autres poésies sur le mesme sujet. Poictiers. Amassard; sans date. 20 pages in-8°.

DIALOGUE POICTEVIN de Michea, etc., et autres poésies sur le même sujet, augmentées dans cette impression. Poictiers. Pierre Amassard; sans date. 1 v. in-8°; 20 p.

Voici le titre des autres pièces se rapportant à la conversion de M. Cotibi, contenues dans cette édition : *Ode en poictevin*

du même sujet, et chantée par l'Amy de Lucas.—Au petit troupeau de Beze et de Calvin : STANCES. — *A Monsieur Cotibi :* SONNET. — *Au mesme, appellé par les Huguenots la Bouche d'Or :* EPIGRAMME. — STANCES *sur l'Institution du Ieusne national de Loudun.—Sur le mesme Ieusne national et Conversion de Monsieur Cotibi :* EPIGRAMME. — *Advis aux Huguenots sur la Conversion de leur Pasteur.*

LES DÉLOIREMONT d'in Oncien Huguenot de Chondené apré la rouïne du preche à Poitiers, par Pierre Amassard, imp. et libr., dans l'allée du Palais et au-dessous du Moulin-à-Vent, sans date ; 8 pages in-8°.

LES DÉLOIREMONT d'in Oncien des Huguenots de Chondené apré la rouine do préche, sur tout ce qui s'est fait et passé pendant la démolition du temple, le treizième septembre 1663. Poictiers. Pierre Amassard ; sans date. 8 pages in-8°.

LEZ BON ET BEA PREPOU do boun-home Bretav, su la mission de monsu Demur, foete a Sén-Moixont ; et le viremont de tré cents huguenau d'alentou. En la Sason d'Authonne 1664. Poictiers, de l'imp. de Pierre Amassard, s. d., 8 pages in-8°.

LA MINISTRESSE NICOLE, dialogue poictevin de Josue et Jacot. Poitiers, imp. de H. Oudin ; 1 v. in-12, tiré à 25 exemplaires numérotés à la presse. Réimpression sans date. L'édition originale se trouve à la Bibliothèque impériale.

ÉGLOGUES POITEVINES sur différentes matières de controverses pour l'utilité du vulgaire en Poitou, par Jean Babu, curé de Soudan. Nyort. J. Elie ; 1701, in-12.

TRADUCTION DE LA BULLE INEFFABILIS en patois poitevin Mello-Niortais, par A.-P. Bouin, prêtre, curé de Ste-Blandine. Calligraphiée en caractères gothiques par le frère Paulinius ; chaque page, à l'imitation des anciens missels, possède un entourage qui représente des sujets religieux où figurent la Vierge Marie, des vues d'églises, des fleurs, des arabesques, des blasons, etc. Ce remarquable ouvrage d'art a été photographié à 40 exemplaires seulement, par Bourgouin. Niort, 1867. 1 vol. in-4° de 48 pages.

Sujets divers.

LE MENELOGUE DE ROBIN, lequel a predu son procez, trinlat y de gric en francez, et de francez en bea latin, et diqui en poiteuin. Imprimé pour la première fois à Poitiers, à l'enseigne de la Fontaine ; 1555.

LA GENTE POETEVIN'RIE, tout de nouvea racontrie ou Talebot bain et bea, fat raiponse à Robinea. Avec le preces de Jorget et de son vesin, et chansons ieouses compousi en bea poictevin.

Poeters, amprimi tout avoure pre Emer Mesner; 1572. Pet. in-8° de 55 ff. Sig. Ag. III; fig. sur bois.

Un exemplaire de cette édition, qui est excessivement rare, existe dans la bibliothèque de M. Cigongne, à Nantes.

La Gente poetevin'rie, etc., amprimi tout avoure à Poeters, pre la veufve Ion Blonchei, demouran prez le Grond Horloge; 1605. 1 v. in-8° sans pagination.

La Gente poetevin'rie, etc. Poeters; 1620. 1 v. in-12. Veufve Ion Blonchei.

La Gente poetevin'rie, etc., suivie du Rolea divisi in beacot de pèces. 1646; Poeters. I. Fleurea.

La Gente poetevin'rie, ovecque le precez de Jorget et de son vesin et chonson jeouses, et le preces criminel d'in marcacin, en vers poitevins, recueillis et mis en ordre par J. Fleuriau. Poeters. J. Fleuriau, 1660, in-12, suivi du Rolea divisi in beacop de peces, contenant : Harongues, complointe et peu do chonsons joeuses et jonteilles pre donci et riorchi, in bea lingage poiteuinea. J. Fleuriau. Poeters, 1660.

La Moirie de Sen-Moixont o les vervedé de tretoute lez autre, par Jean Drouhet, apoticaire audit lieu; ensemble la Mizaille à Tauni, toute birolée de nouvea que l'imprimeur emmoule, a Poictiers, par Pierre Amassard, imp. libr., 1661. 1 v. in-8° avec titre, preface et 11 pages chiffrées de 1 à 11.

La Moirie de Sen-Moixont, ensemble la Mizaille à Tauni, toute birolée de nouvea et freschement emmolée, comédie poitevine en vers, augmentée des arguments en français sur tout le sujet et sur chaque acte avec l'explication des mots en poitevin, les plus difficiles à savoir, par le même; avec les ben et bea propou do boun home Bretau su la mission de monsu Demur, foete à Sèn-Moixont. Poictiers, Pierre Amassard; 1661 et 1662. In-8°.

La Moirie de Soin-Moixon o lez vervedé de tretoute les autre. In-12.

La Moirie de Sen-Moixont. Dialogue de Georget et de Matau. Pierre Amassard; 1662.

La Mizaille a Tauni, toute birolée de nouvea et freschement emmolée, comédie poictevine augmentée des arguments en françois, sur tout le sujet et sur chaque acte; avec l'explication des mots en poictevin les plus difficiles à scavoir, pour la satisfaction du lecteur, par Me Jean Drouhet, Me apoticaire à Saint-Maixent. Poictiers. Pierre Amassard, impr. libr. dans l'allée du Palais et du costé de Sainct-Didier; 1662. In-8°. Cette édition est dédiée à Mme la duchesse de Mazarin.

La Defonse dos Enfons de la ville de Sèn-Moixont, contre les railleries do gens de Poetey. (Pas de titre, et dès-lors pas d'indication d'éditeur.)

LE GROU FREMAGE D'HOLLANDE, s. d. et s. n. d'imprim. Pièce. Biblioth. de Niort. Petit in-8°, 7 pages.

DISCOURS FACETIEUX DES FINESSES DE CROUSTELLE, accommodé aux affaires de ce temps. Aux admirateurs de la tournure moderne, *jouxte la copie imprimé à Poictiers*, par Pierre Poyrier, imprimeur. S. d.

LES AMOURS DE COLAS, comédie loudunoise en beau langage, dédiée à Messieurs les Œconomes de la Tour-Volu. A Loudun, chez Billault, imprimeur. 1 v. in-8°; 1732. Cet ouvrage, attribué à Saint-Long, a eu une seconde édition in-8°, publiée chez Techner, à Paris, en 1843; 49 p.

REQUÊTE POITEVINE présentée par les habitants de Saint-Maixent à Mgr Moreau de Beaumont, intendant du Poitou, pour obtenir les Entrées. 1746. Pièce. In-4°, 4 p., s. d., s. nom d'imprim. Réimprimée dans le *Mellois* le 4 sept. 1864.

HYMNE, ODE, COUPLETS ET RONDE POITEVINE sur la naissance du roi de Rome, par E.-M. Dépierris jeune, imprimeur à Niort; 1811. 1 br. in-12 de 16 pages.

CE QUE LE NOUMONS IN VOUESSA, chanson poitevine. Almanach royal des Deux-Sèvres pour l'an de grâce 1827; in-12.

LE PAYSAN ÉCRIVAIN, comédie en cinq actes, par L.-P. Charon, paysan vendéen, avec Glossaire. Fontenay-le-Comte, Gaudin père. 1 v. in-8°, 48 p., sans date; cette comédie a dû être imprimée vers 1840.

HISTOIRE VÉRIDIQUE DE GUILLERY, publiée par B. Fillon, Fontenay, 1848; broch. in-8°.

DIALOGUE de la mère Caquet et de Jeanneton, par C. P., 4 pages in-8°, sans date ni nom d'auteur. Ce dialogue, en patois poitevin, a dû être imprimé à Fontenay vers 1850.

LA MOUÉTÉ DE QUENE, conte. Exemple de patois des environs de Fontenay-le-Comte, orthographié d'après la prononciation, par Mlle C. Poey-Davant, publié dans la *Revue des provinces de l'Ouest*, in-8°. Nantes, 1858.

DIALOGUE en bas poitevin entre la mère Caquet et Jeanneton. C. P., pièce en vers patois. *Indicateur de Fontenay*, 24 juillet 1858.

Les deux journaux publiés à Niort, la *Revue de l'Ouest* et le *Mémorial des Deux-Sèvres*, ont publié, depuis 1859, plusieurs lettres en patois poitevin.

L'*Indicateur de Fontenay* a publié, depuis 1860, plusieurs pièces de poésies patoises, entre autres quelques contes de Perrault. Plusieurs, signées C. P., sont remarquables.

ODE D'HORACE, patois Bas-Poitevin. C. P. *Indicateur de Fontenay*, 18 décembre 1861.

RÉCIT d'une vieille villageoise, dédié aux amateurs du patois poitevin. Poésie. P. B. Le *Mellois* du 24 août 1861.

AU JOUR D'ANEUT, pièce en vers poitevins, dédiée à l'auteur du Glossaire poitevin (M. Beauchet-Filleau), par in Pinzan. Le *Mellois* du 24 novembre 1861.

POÉSIES PATOISES, par l'abbé Gusteau, ornées d'un portrait de l'auteur, suivies d'un Glossaire poitevin, par M. Pressac, sous-bibliothécaire de la ville de Poitiers. Niort. Mme Clouzot et fils, libraires, rue des Halles, 50, 1862, in-8°; réimpression.

UN PAYSAN DE LA VIEILLE ROCHE, chanson en patois poitevin de la fin du XVIIIe siècle, par R.-F. Rondier. *Air du curé de Pomponne*. Typog. Ch. Moreau, à Melle. 1863. 4 pag. in-4°.

L'EFFONDREMENT du Palais de justice de Fontenay-le-Comte, arrivé le 8 janvier 1699, suivi d'un poème sur le même sujet, et de stances à la gloire de M. le Maire perpétuel de cette ville. Poème burlesque en trois parties, dont une en patois poitevin du XVIIe siècle, attribué à Duchesne de Denant, publié par les soins de B. Fillon. Broch. in-8°. Tiré à 100 exemplaires. L. Clouzot, Niort, 1866.

CHANTS et CHANSONS populaires des provinces de l'Ouest: Poitou, Saintonge, Aunis et Angoumois, avec les airs originaux, recueillis et annotés par Jérôme Bujeaud. Saint-Maixent. Reversé; 2 forts volumes grand in-8°, 1866.

Fables, Chansons et Rigourdaines

En patois, par divers auteurs, insérées dans le *Mellois* en 1861, 1862 et 1863.

Pendant ces trois années, le *Mellois* a publié une foule de pièces patoises qui offrent beaucoup d'intérêt, et dont voici les principaux titres :

Fables.

La Grenouille qui se veut faire aussi grosse que le Bœuf, par J'Hacquett.
Le Vieillard et l'Ane, par J'Hacquett.
Le Lièvre et la Tortue, par J'Hacquett.
Les Grenouilles qui demandent un Roi, par J'Hacquett.
Lez Bourgeouais d'avoure, par in Pinzan.

Chansons publiées dans le journal le *Mellois* de 1862 à 1864.

Le Poitevin savant, par in Pinzan, avec un Glossaire.
Le thieur me cheut, par in Pinzan.
Les Garçons de cheux nous, ronde, par G. Lévrier.
La Bourgne et le Bourgnon, par in Pinzan.

Rigourdaines publiées dans le journal le *Mellois* de 1862 à 1865.

Lettre du jardinaie L. Gatepoua su lopignon de mocieu Boro de cé quo l'arrivera apres nout maure.
Lettre du même su mocieu Boro.
Lettre de J'Hacquett su in *ratea.*
La Soupe aux ignons.
Le Sarmont d'ivrougne, par in Pinzan.
La Routine et le Laboureur, par J'Hacquett.
Ripes et Copeas, par Jouzet (plusieurs articles).
Dialogue d'un mossieu avec son jardiné, pre fére daux vers, par P., 943.
Un plein Panier de vérités, histouere véritable, devisée en veillées et en m'riennées, par P., 943.
L'Amour est-il aveugle?
Les Causous do patois, par in Pinzan.
Un Ivrogne devenu sobre ou le remède d'une sorcière, par P. Barot.

Livres et Documents sur le patois poitevin.

COMMENTAIRES sur les Coutumes du pays loudunois, par Pierre Leproust, 1612; p. 20.

COMMENTAIRES sur les Coutumes du Poitou, par Constant. Voir pour l'explication de certains mots anciens, p. 63, 64, 87, 88, 110, 112, 130, 153, 168, 344.

LETTRES sur l'origine des langues espagnole et italienne ou essai sur le langage poitevin, par Dreux-du-Radier, publiées pour la première fois dans le *Journal de Verdun* en 1758. Réimprimées, en 1867, avec des notes et une biographie de Dreux du Radier, par M. Dugast-Matifeux.

NOTICE sur le patois poitevin, par M. Lareveillère-Lepaux, suivie de trois chansons en patois poitevin avec musique, publiée dans le t. III des *Mémoires de l'Académie celtique.*

TABLEAU SYNOPTIQUE et comparatif des idiomes populaires en patois de la France, par Schnokenburg. Berlin, 1840, in-8° broché.

MÉMOIRE sur le patois poitevin et sa littérature, par M. Dupin, ancien préfet des Deux-Sèvres, publié dans le t. Ier des *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France.* 1817.

VENDÉE poétique, par Massé.

SOUVENIRS pittoresques du Poitou. A. Noël. In-f°; 1828.

RECHERCHES sur la langue poitevine, par la Fontenelle de Vaudoré. *Bulletin de la Société d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts* de Poitiers. In-8°. Poitiers. Saurin; 1830.

REMARQUES historiques et littéraires sur quelques poésies vulgaires du Poitou au XVIe siècle, par M. de la Fouchardière. Châtellerault; 1830.

NOTICE historique et archéologique sur la paroisse de Chavagnes-en-Paillers, par M. de la Villegille. Dans cette notice, se trouve la chanson patoise de la Mariée.

FRANCE PITTORESQUE, par A. Hugo. Vienne, Deux-Sèvres, Vendée.

NOTES et CROQUIS sur la Vendée, par M. le comte E. de Monbail. Niort. Robin; 1843.

GLOSSAIRE POITEVIN, par l'abbé Rousseau, ancien curé de Verruyes. Ce Glossaire a été inséré en 1850 dans l'*Etoile de l'Ouest* publiée à Niort. Les dernières lettres n'ont pas paru. L'ouvrage entier, beaucoup plus complet, est en cours de publication dans la *Revue de la Saintonge, de l'Aunis et du Poitou,* imprimée à Saint-Maixent, chez Reversé, et éditée par L. Clouzot, libraire à Niort.

LA VENDÉE en 1852, par le baron de Wismes; grand in-folio.

L'INFLUENCE du langage poitevin sur le style de Rabelais, par M. Poey-Davant. Paris. Techner, 1855. 1 br. in-8°, 2 feuilles.

DU LANGAGE POPULAIRE en Vendée, par M. Léon Audé. 1 br. in-8° de 31 p. Napoléon Sory; 1858. Ce Glossaire ne contient que les mots de la lettre A. Il mérite d'être continué.

ÉTUDE SUR LE PATOIS POITEVIN, par Dugast-Matifeux. *Revue des provinces de l'Ouest.* Nantes, 1858.

ÉTUDE sur les Chants populaires en français et en patois de la Bretagne et du Poitou, recueillis et annotés par Armand Guéraud, et couronnés en 1858 par la Société académique de Nantes. Nantes, imp. de Mme C. Mellinet, 1859, in-8°, 23 p. On y mentionne un certain nombre de livres et de pièces rares, et entre autres: la Chanson sur le siège de Thouars, par Philippe Auguste, publiée pour la première fois par M. Leroux de Lincy dans le Recueil de la Société de Chartres.

ÉTUDE sur nos poésies nationales, par M. de la Marsonnière. *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 1858-1859.

GÉNIE du Patois poitevin, par un paysan. *Mellois,* 14 juillet 1861, 11 août 1861 et 1er septembre 1861.

PATOIS POITEVIN. Rondier. *Mellois,* 28 juillet 1861.

POITOU ET VENDÉE, par B. Fillon. Fontenay. Robuchon, 1862, petit in-folio. Édité par L. Clouzot, à Niort. L'auteur cite plusieurs chansons en patois poitevin.

SUR L'ŒUVRE DU GLOSSAIRE POITEVIN, par M. Ch. de Gennes. Poitiers. Dupré, 1863, bro. in-8°, 29 p.

GLOSSAIRE du centre de la France, par le comte Joubert. 2e édition ; 1 fort vol. in-4o. Paris. N. Chaix, 1864. Ce Glossaire renferme un grand nombre de mots qui se retrouvent dans les divers dialectes du patois poitevin.

ESSAI sur le Patois poitevin ou petit Glossaire de quelques-uns des mots usités dans le canton de Chef-Boutonne et les communes voisines, par M. Beauchet-Filleau. Melle. Ch. Moreau, 1863, 1 v. in-8o.

PICTES et POITEVINS, Histoire et Philologie, par G. Lévrier. Niort. Mercier, 1867, 1 v. in-8o. Cet ouvrage a remplacé son premier titre par le suivant : *Dictionnaire étymologique du patois poitevin.*

ÉTUDES critiques sur le patois poitevin, par L. Duval. Niort. Mercier, 1867, 1 bro. in-8o de 12 p.

SAINTONGE.

Chansons.

CHANSON PATOISE, par M. X..., à l'occasion de sa réforme. 1 feuillet g. in-8o s. l. n. d.

PARABOLE DE L'ENFANT PRODIGUE en dialecte saintongeais du canton de Jarnac. Paris. Didot frères, 1853, 1 v. in-18 de 12 p., tiré à 20 ex. numérotés à la presse.

LA COCCINELLE de V. Hugo, traduite en patois saintongeais. *Tablettes des Deux-Charentes,* 1857.

LA COMPLAINTE D'UN JEUNE PAYSAN saintongeais qui a perdu sa marraine. *Le double Almanach du bon Cultivateur* pour 1861. Niort. Bonneau, 1 v. in-12.

Livres et Pièces.

GLOSSAIRE du patois rochelais, suivi d'une liste des expressions curieuses usitées à la Rochelle, recueillie en 1780 par M***, 8 p. g. in-4o. Paris. Didot, 1861.

Sur les FABLES PATOISES de M. Burgaud des Marets, par M. V. Vallein.

Sur le FABEULÉE JARNACOAIS, par Jean La Chagnée.

Sur les FABLES et CONTES en patois saintongeais de M. Burgaud des Marets.

Sur les ŒUVRES PATOISES de M. Burgaud des Marets,

publiées dans l'*Indépendant de la Charente-Inférieure* en 1859. 1861, 1862.

Sur les FABLES et CONTES de M. Burgaud des Marets, par L. Claude. *Affiches de Saint-Jean-d'Angély*, 1859.

Sur le livre : ENCOÉRE INE TRALÉE D'ACHET de M. Burgaud des Marets, par F. Des Rivières.

ÉPITRE en saintongeais qu'at été adeursée à M. B., au sujet de son conte de l'Enfan proudigue, par M. T., 1853, s. l., s. n. d'imp.; demi-feuille in-8°.

Sur les FABLES PATOISES et la Parabole de l'Enfant prodigue de M. Burgaud des Marets. Le *Charentais*, 22 juin 1855.

Les POÉSIES PATOISES de M. Burgaud des Marets. *Courrier du Dimanche*, 20 mars 1859.

LETTRE écrite par M. T... à M. Burgaud des Marets, épître en vers; 1 feuillet g. in-8°, s. d., s. l., s. n. d'imp.

LETTRE que M. Beurgau at écrit à monsieu Marchadié de Cougnat le 19 de sept. 1860; 1 p. g. in-8°, s. l.

ÉPITRE en vers à M. Burgaud des Marets, par Jouve, s. d. Paris. F. Didot; 1 feuillet g. in-8°. Tirage à six exemplaires. Imprimé à Liége.

LETTRE en patois saintongeais que M. T... at envoéyé à M. B... au seujet de la coumédie de Molichon et garçounière. 6 p. in-8°, s. l., s. d., s. n. d'imp. Imprimé à Londres.

LETTRE adressée par le vicaire de Jarnac à M. Burgaud des Marets, pour le remercier du p'tit pilot d'achet, le 6 janvier 1860; 1 feuillet, s. l., s. n. d'imp.

Le PEISAN AMOUREUX, épître en patois saintongeais. 1 f. g. in-8°, s. l. n. d.

COMPGLIMAN qu'at été adeursé à s'n A. le prince L. Bounapare, par H.-B.-D., g. in-4°, s. l. et s. n.

Comptes-rendus de la représentation de la MALEISIE à Piarre Bounichon, comédie patoise. *Tablettes des Deux-Charentes*, 1861, 1862.

ENCOÉRE INE TRALÉE D'ACHET qu'aviant rasté d'dan le pot à creite à Beurgau et qui s'rant vendut peur lés MM. Didot frére et fi, rue Jâcob, 56. Paris, le dist dau moê de mai 1861. Avec un Glossaire, 1 vol. in-18, 36 p.

PATOIS de la Saintonge. Curiosités étymologiques et grammaticales, par A. Boucherie. Angoulême. Nadaud, 1865, 1 v. in-8°, 118 pages.

DU LANGAGE dans les campagnes de l'île de Ré, par le docteur Kemmerer. Article publié dans le journal la *Charente-Inférieure*, 1865.

NOUVIAS ACHETS tout frés pounuts a prepous de tchieu l'houme de piarre Bernard Paritchi (Bernard Palissy) qui l'avant piacé chez Laveugne, lus à la soirée littéraire du 18 mars 1866, à Saintes, par M. l'abbé X. D***. Saintes. Chez O. Guiard, 1866, 1 bro. in-8° de 10 pages.

MAITRE BRENARD PARICI. Dialogue en patois entre deux habitants de la Chapelle-des-Pots, par Giraudias. Chez Al. Hus, à Saintes. In-8°, 1866, 13 p.

Théâtre.

MOLICHON et GARÇOUNIÈRE, coumédie en patois saintongeais, 1 v. in-12. F. Didot; Paris, 1853.

La MALEISIE A PIARRE BOUNICHON, coumédie saintongeoèse qu'in noumé Beurgaud at afistolé p' divarti soédisant lés belle rochefortoèse. Ol é lés messieurs Didot, de Paris, qui le l'avant mise en émolé et qui la barant pe reun de conte in p'tit ekiu, toute l'année 1864. 1 v. in-12, 48 p.

Chansons.

FRANCILLE, par P. Lagarenne.

L'BALZAR, idem.

ME MARIRAI-JI? ME MARIRAI-JI PAS? par Burgaud des Marets.

LE CREUX A CHARLOTTE, par P. Lagarenne.

Ces chansons ont été publiées dans l'Almanach de Cognac en 1859, 1860 et 1861.

Le MOUNIER DE COUGNAT, danse ronde, par Jônain, 2 feuillets in-8° avec mus., s. l., s. d.

Trois chansons saintongeaises, recueillies par F.-M.-M. avec musique. Tirées à 10 exempl. Cognac, 1861. G. in-4°.

Fables et Contes.

Le HIÈVRE et la TEURTUE, fable en patois saintongeais, par P. Lagarenne.

Le SABOURIN et le BANTIER, par le même.

Le COCOT DE MYSTU, conte en vers, par Burgaud des Marets.

Le PIGEON et la PIGEONNE, fable, par le même.

Les DEUX JAU, fable, par le même. Almanach de Cognac, 1858-1859.

IN P'TIT PILOT D'ACHET, par Burgaud des Marets; 1 v. in-16 de 32 p. Paris. Didot, 1860.

Le GUIALOGUE de Jean-l'sot et de Piarre Niquedouye, et la Tralée d'achet, etc. In-8°. Paris, 1861, Didot.

FABEULIÉ JARNACOAIS qu'at été encoère in cot rafistolé, etc. Paris. Didot. Par Burgaud des Marets. Cet ouvrage a eu trois éditions ; 1 v. in-18. Didot.

Pièces diverses et Relations de voyages.

La JACACERIE d'ein conscrit saintongeais qu'aimait meux bourer son bezot que non pas son fusille. 1816, s. n., in-12, 6 pages.

JEAN VINOLAUD, orphionisse saintongoè en l'Anlletaire. *Indicateur de Cognac,* 8 septembre 1860.

IMPRESSIONS de voyage de J. Pingot, d'Aigre à Luxé et d'Aigre à Angoulême, suivies des Hochets d'un grand enfant, poésies burlesques, comiques et satiriques, par P.-C. Cluzeaux. Ruffec, imprimerie de Picat. Cet ouvrage, parvenu en 1863 à sa troisième édition, renferme plusieurs pièces de poésies patoises. 1 vol. in-12, 192 p.

NOUVELLES IMPRESSIONS de voyage de Jacques Pingot, par P.-C. Cluzeaux ; 1 v. in-8°, 1856. Pigat. Ruffec.

Les OPPRESSIONS de voyage de Jacques Pingot, poème suivi de provarbes et santances, de fables, par P.-C. Cluzeaux, 2e édition. Ruffec, s. d. 1 v. in-8°.

FRANÇOISE, chapitre inédit de l'histoire des Quatre Sergents de la Rochelle, par Alfred Delvau. Paris. Achille Faure, 1865. La plupart des mots du récit sont empruntés au patois qui se parle entre dans les environs de Marans. 1 vol. in-18, 128 p.

VIII.

Le Glossaire que nous publions pourrait faire supposer que nous voyons avec regret disparaître le patois. Qu'on nous permette de déclarer que nous n'avons aucun désir de le tirer de la tombe où il dort depuis quelques années. Nous l'étudions avec ce sentiment qui nous fait dessiner les ruines d'un château féodal, avant que la dernière pierre ne soit emportée pour la construction d'une maison d'école ou d'un presbytère. Nous ne voudrions certes point voir revenir ces seigneurs posant leurs châteaux sur de grands courants commerciaux : ici sur

un coteau dominant un fleuve; là, au milieu d'une vallée où passe une route, afin d'exercer le rôle d'un douanier avide et impitoyable.

Nous ne souhaitons plus d'entendre ces dialectes patois dont nous ne pouvons, aujourd'hui, reproduire dans nos Glossaires la prononciation d'une manière exacte. Est-ce *qui* ou *ki*, ou *tchi*, que disaient les Poitevins du xve siècle? Les hiéroglyphes sont plus faciles à reproduire que les intonations poitevines.

Personne, pas même le paysan le plus routinier qui a passé par l'école primaire, ne changerait notre belle langue française, si nette, si souple, si variée, si imagée, pour cette langue gutturale, dure, heurtée, souvent obscure et riche en mots *salés*, mais non de sel attique que nous ont léguée les Celtes, les Romains et les Visigoths.

Nous avons eu, il y a quelques années, un exemple de ce peu d'attachement que le paysan poitevin porte au patois. Maître Jacques Bujault, au comble de sa popularité, eut l'idée de placer, dans ses almanachs, des dialogues en patois. Il eut là moins que du succès, et il y renonça promptement pour mettre, dans la bouche de ses personnages, du français, et du bon français.

— Est-ce que Maître Jacques, disaient les paysans, croit que nous ne le comprendrions pas, s'il nous parlait français?

Cette susceptibilité se retrouve partout. Autant chez le vieux paysan qui a fait le coup de feu avec M. Henri de La Rochejaquelein, qu'avec le jeune homme sorti de l'école du village. Nous ne nous en plaignons pas. Nous sommes heureux, au contraire, d'assister à ce grand mouvement d'unité qui fait que la France n'a qu'un même langage pour exprimer ses idées, et qu'un même cœur pour sentir de nobles et généreux sentiments.

Autrefois, non pas même avant 89, mais depuis cette époque, il y a une cinquantaine d'années, le noble, le bourgeois poitevins ne parlaient à leurs fermiers qu'en patois. Cette bienveillante familiarité plaisait alors. Elle blesserait aujourd'hui.

Ce fait seul prouve que notre patois a fait son temps. Ce n'est plus qu'une langue morte. Aussi, à de rares exceptions près, nous ne pouvons plus l'étudier que dans les livres ou brochures qu'elle nous a laissés. Sont-ce des chefs-d'œuvre? Notre patriotisme local n'ira point jusqu'à dire oui! Bien loin de là, nous devons déclarer que le patois n'a produit que des œuvres assez médiocres. Nous y trouvons quelques lueurs de sentiments, mais obscurcies par des passions bien matérielles et bien brutales. Ces productions ont du moins le mérite de l'exactitude. Là sont retracés, avec un grand réalisme, les idées, les mœurs, les passions de ces hommes qui avaient une

vie rude, des gaietés bruyantes, des plaisirs un peu graveleux, et qui mettaient, au-dessus de tout, les jouissances rabelaisiennes : le vin et l'amour. Non le vin de Champagne et l'idéalisme dans l'amour ; mais le gros vin de Saintonge, épais, un peu âcre, et l'amour de même qualité.

Parfois, un jeune berger se laisse aller à des idées sombres et tristes ; mais il retombe bien vite sur la terre, et la belle Nichan lui répond, pour le désenchanter, s'il était besoin : « *Gros patrouilloux, veux-tu bé finir.* » Songez donc à des houris, en entendant un pareil langage !

Les poésies patoises roulent sur les sujets qui intéressent le plus les gens de la campagne. Les procès, l'amour, le mariage, les ennuis et les charges du ménage, le vin et les pilleries des hommes de guerre. Plusieurs pièces ont une portée plus sérieuse, elles défendent ou attaquent la religion.

Quelques écrivains pensent que ces poésies patoises sortent de l'imagination ou de la plume de quelques paysans un peu lettrés. Point du tout. Ne nous faisons pas d'illusions à cet égard. Malgré certaines opinions que nous ne croyons pas fondées, nous répéterons ce que nous avons déjà dit, c'est que tout notre patois écrit, prose ou poésie, a été composé, non par des paysans, mais par des bourgeois plus ou moins rustiques. Il sort de plumes d'avocats, de pharmaciens, de magister, de tout le monde, excepté de paysans.

Nous n'enlevons point là une large part de gloire aux habitants de la campagne, en prononçant leur exclusion de la liste des troubadours poitevins. Les compositions qui nous restent n'ont qu'un seul mérite, c'est de nous avoir conservé le patois, et de nous permettre de pouvoir l'étudier et le connaître.

IX.

Nous ne saurions être trop reconnaissants envers les personnes qui ont répondu à notre appel et qui nous ont fourni de nombreux et précieux renseignements. C'est grâce à leur concours si empressé, si bienveillant, que nous avons pu exécuter ce Glossaire. Nous ne pouvons, hélas ! remercier M. de la Fontenelle de Vaudoré et M. l'abbé Rousseau, mais que leur mémoire reçoive ici le témoignage de notre gratitude pour les emprunts que nous avons faits à leurs travaux.

Mlle Clémentine Poey-Davant, dont l'érudition philologique est si étendue et qui connaît si parfaitement le patois vendéen, nous a communiqué une foule de notes qui nous ont été des plus

utiles. Qu'elle nous permette de lui adresser tous nos remerciements pour les chansons, les proverbes, les locutions et les mots poitevins qu'elle avait recueillis dans les environs de Fontenay et qu'elle a bien voulu nous autoriser à publier.

M. le docteur Gouriet, appelé à visiter les fermes et les villages qui avoisinent Niort, avait été frappé des rapports qu'un grand nombre de mots de notre patois ont avec le latin. Il nous a fait part de ses recherches et de ses remarques, toujours justes et très profondes. Nous lui savons un gré infini de l'intérêt qu'il n'a pas cessé un seul instant de porter à ce Glossaire. Il appartient aux vrais savants de savoir encourager de modestes travaux et de ne pas dédaigner d'y déposer quelques-unes de leurs observations qui portent toujours le cachet du maître.

Nous avons aussi beaucoup puisé dans les dictionnaires déjà publiés. C'est ainsi que nous avons fait de larges emprunts aux travaux de la Reveillère-Lepaux, de M. Rousseau, curé de Verruyes, savant modeste trop tôt enlevé à l'étude, de M. Pressac, mort lui aussi bien jeune, de M. Bauchet-Filleau, dont le Glossaire est un modèle à suivre, de M. le comte Jaubert, qui a étendu ses recherches jusque dans la partie méridionale du Poitou, de M. G. Lévrier, de M. Rondier et des écrivains anonymes qui ont inséré leurs œuvres dans les journaux des Deux-Sèvres. N'oublions pas M. Burgaud des Marets : nous avons souvent consulté ses ouvrages sur le dialecte saintongeais. Enfin, nous avons puisé des renseignements bibliographiques dans un manuscrit qui a pris part à un des concours ouverts par la Société de Statististique des Deux-Sèvres. Nous avons suivi les divisions établies dans ce travail, et nous l'avons rendu aussi complet qu'il nous a été possible.

Nous faisons peut-être des oublis dans la dette de cœur que nous acquittons, certes ils sont involontaires. Qu'on nous les pardonne.

Nous avons accompagné d'initiales un grand nombre de mots du Glossaire pour indiquer les auteurs qui les ont déjà cités. Ceux qui n'en sont pas suivis ont été recuillis pour la première fois. On peut ainsi se rendre compte des localités où ces mots sont employés. Notre définition diffère parfois de celle déjà donnée, non pas que nous doutions de la science de nos devanciers, mais parce que nos souvenirs et nos recherches nous ont conduits à fournir un sens tout autre, pour expliquer ces mots. Nos lecteurs jugeront.

Nous avons entrepris ce travail avant d'en connaître les difficultés. Nous l'avons poursuivi, sinon avec talent, du moins avec une patience et une longueur de temps qui nous vaudront, nous l'espérons, beaucoup d'indulgence.

FIN DE L'INTRODUCTION.

ERRATA.

La correction des épreuves offrait de grandes difficultés, et nous aurions bien des fautes à signaler. Nous nous bornons à rectifier les plus importantes.

Page 8. — Lisez : *Raccommoder,* au lieu de : Racomoder.
Page 34. — Lisez : *Bergeronnette,* au lieu de : Bergeronette.
Page 35. — Lisez : *Badrole,* adj., au lieu de subst.
Page 83. — Lisez : *Camisole,* au lieu de : Camisolle.
Page 91. — Lisez : *Cognasier,* au lieu de : Coignassier.
Page 94. — *Cornage.* Ce n'était qu'un simple droit féodal, et qui n'avait pour but de servir d'assurance que dans certains cas particuliers.
Page 139. — Lisez : *Ensorceler,* au lieu de : Ensorceller.
Page 148. — Lisez : *Stupéfait,* au lieu de : Supéfait.
Page 175. — Lisez : *Boyaux,* au lieu de : Boyeaux.
Page 233. — Lisez : *Morsure,* au lieu de : Morçure.
Page 270. — Lisez : *Poitrine,* au lieu de : Potrine.
Page 272. — Lisez : *Cane,* au lieu de : Canne.
Page 292. — Lisez : *Grappiller,* au lieu de : Grapiler.
Lisez : *Apocope,* au lieu : d'Apocode.

ABRÉVIATIONS.

B. F. Beauchet-Filleau, de Chef-Boutonne.
C. P. Mlle Clémentine Poey-Davant, de Fontenay.
G. L'abbé Gusteau, de Fontenay.
G. L. Gustave Lévrier, de Celles.
J. Le comte Jaubert, de Bourges.
M. Le journal le *Mellois.*
P. Pressac, de Poitiers.
R. Rondier, de Melle.
R. L. La Reveillère-Lepaux, de Montaigu.
S. Terme saintongeois.

GLOSSAIRE

DU POITOU

DE LA SAINTONGE ET DE L'AUNIS.

A

A, pron. pers., 3e pers. du féminin. Elle. S'emploie au singulier ou au pluriel devant une consonne : *A vendrat ; a vendront. Alle*, se met devant une voyelle : *Alle arat ; alle aront*. B. F.

ABAFFER (S'), v. pron. Accabler de fatigue, énerver. Du celtique *abafder*, étourdissement, *abafi*, étourdir, rendre stupide. Dans le canton de Vaud, en Suisse, *abaffa* signifie étonné. (Voy. *Ébaffer*.)

ABARIAS, s. m. Étendue de terre de mauvaise qualité.

ABAT-D'EAU, loc. Averse, pluie subite et abondante. B. F.

ABAUPIN, s. m. Aubépine. J. (Voy. *Aubépin*.)

« L'*Abaupin* demeure sur les hauts chemins. *(Vieil adage.)* »

ABECHER, v. a. Abéquer, faire manger de petits oiseaux ; leur mettre la pâtée dans le bec. Du celtique *bek*, bec, *begad*, becquée. J.

« Alle é boune mère, alle *abeche* bé ses petits. »

ABEUILLE, s. f. Abeille. Du roman *abaille*, abeille, en latin *Apis*. B. F.

« Le roi des *abeuilles* n'a esguillon. *(Ancien proverbe.)* »

ABEUILLOUR, s. m. Apiculteur, éleveur d'abeilles. Même racine qu'*abeuille*. B. F.

ABEYER, v. n. Être essoufflé par une longue course. B. F.

« I galopè pre trouvay ma vache, y sé tout *abeyé*. »

ABIBAUBÈ, s. f. Poussière qui surnage sur un liquide. C. P.

« Couvrez quiau lait, o l'y cheura daus *abibaudes*. »

ABILAME, s. f. Débilité causée par le manque de nourriture, défaillance. C. P.

ABILLER, v. a. Réparer. La *Gente Poitevin'rie* dit :

« Et qué prequeu ettet réson
« Que fisse *abilli* sa moison. »

ABLETTE, ABLAISE, s. f. La salamandre.

« Gl'est plus fret qu'ine *ablette*. *(Proverbe du XVIe siècle.)* »

ABOGLIE, s. f. Abeille. Du roman *aboile*, abeille. R. L. (Voy. *Abeuille*).

« O sembliait à kielâé bornâé
« La ou i boutâons naus *aboglies*. »
(*Chanson poitevine* citée par La Revellière-Lepaux.)

ABOUIT, s. m. Amaigrissement, anémie. *Tomber en abouit*, se dit des enfants qui maigrissent. C. P.

ABOUIT (CHÉRE EN), loc. On dit qu'un animal *chet en abouit*, lorsqu'il maigrit. B. F.

ABOULDROUNAYE, loc. En boule.

« Gl'est quem l'hérison, gle s'*abouldroune* pre dormi. »

ABOULER, v. a. Apporter. J.

« T'a predu, *aboule* ten argeont. »

ABOUN'FEMM'ZIR (S'), v. p. Vieillir, devenir *boune femme*. C. P.

« Ol est bé dur d'*aboun'femm'zir*, i sant pu bon à rin. »

ABOUNHOUMM'ZIR (S'), v. p. Vieillir, devenir *bounhoume*. C. P.

« I sé *abounhoumm'zi* i ne peut pu travaillay.

ABOUNIR (S'), v. pron. Se tenir dans une posture où le derrière touche presque au talon. C. P.

« I ne sé jamé pus à men aise qu'*abounie* pre coudre mes « hardes. »

ABOURDE, s. f. Béquille, étais. B. F.-P.

« Depeux qui sai chet d'in âbre, i ne peu pus marchay
« qu'ocque ine *abourde*. »

ABOURDER, v. a. Etayer. B. F.

« Quiau mur a-t-envie de cheur, o faut l'*abourday* bé
« vite. »

ABOURER (S'), v. pron. Se couvrir chaudement en hiver, pour ne pas ressentir les rigueurs de cette saison. C. P.

ABOURILLER, v. a. Se dit des chèvres qui mettent bas. B. F.

ABRE, s. m. Arbre. B. F.-J.

« Gle muntit dans in *âbre*,
« Pre voir ses chens couri, carabi.
« *(Complainte de Guillery.)* »

ABREGEAIL, s. f. Manteau, couverture de lit. B. F.

« Fy d'*abregeail* quond o fait bea. *(Vieil adage)*. »

ABREGER, v. n. Couvrir un objet, un champ de fumier, une maison de tuiles. B. F.

« Veux tu dau blé, *abrége* tes chomps de fumé. »

ABREGEURE, s. f. Couverture de panier.

« Gle levit l'*abregeure*, et in lévre li sautit o nez. »

ABRIAIL, s. m. Morceau de toile ou de grosse étoffe que les femmes de la campagne portent en guise de manteau pour abriter leurs vêtements, se préserver de la pluie, du froid. Ce mot vient de l'ancien verbe français *abrier*. | *Abriail*, signifie aussi un rochet de prêtre. Du roman *abrier*, protéger. P.

Une jeune fille décrit ainsi le costume d'un évêque qui est venu visiter la paroisse de Doix, en Vendée :

« Ah ! si tu sçavas, moins, de l'air que gle s'habille ;
« Glat in bounet cornu qui ressemble in buffet ;
« Glat in baton d'argent, tord quem ine faussille
« Son *abrial* est or. et glat in grand jarguet ;
« Glat ine croix sur la poitraine,
« Queme quielle de Magdelaine,
« Mais pu belle pretant, qui ly pend au colet.
« (L'abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 47.) »

ABRIC, ABRIAY, s. m. Un abri. Du roman *abrist*. En latin *apricus*. B. F.-P.

« A ha! ve vela don Madame la Mariée;
« Par ma fooy j'en tenon ve vela ben vidée,
« Etou que v'z'avé pouë d'avoy fret quet yvert,
« Que ve vlé avoy in *abriay* de chair.
« (Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 11.) »

ABRIER, v. a. et pron. Abriter, se mettre à l'abri. Du roman *abrier*, protéger. Employé par Rabelais. B. F.-P.-J.

« Pre s'*abrier* gle se calit dan in cru de rochay. »

ABROU, s. m. Abreuvoir.

« Mène tchiès bêtes à l'*abrou*. »

ABURER, v. a. Faire sécher, rendre sec. C. P.

« Quiau linge est moillé, o faut le mettre au soulail pre « l'*aburay*. »

ABUSIAON, s. f. Illusion. Du roman *abusion*, erreur. R. L.

« De vray conte de Veille et dos *abuzion*. (*La Mizaille à « Tauni*, p. 7.) »

ABUTTER, v. a. Soutenir, appuyer. C. P.

« Tchiel âbre va cheure, o faut l'*abuttay*. »

ACABOSSER (S'), v. pron. Se courber par la vieillesse. Du celtique *kabestra*, dont le sens figuré est accabler. P. C.

« L'on n'amande pas de s'*acabossay*. (*Vieil adage*). »

ACACHE, s. f. Choses en tas qui sont pressées pour occuper peu de place. Même radical qu'*acacher*. C. P.

ACACHER, ECACHER, v. a. Appuyer fortement sur un objet. | v. pron. S'affaisser. Du roman *écacher*, aplatir. B. F.

ACADER, v. a. Calmer, apaiser. Se dit du lait qui bouille et qui va couler dans le feu. C. P.

« *Acade* donc quiau lait qui bouille trop fort. »

ACASSIMER, v. a. Accabler, écraser. C. P.

« Gle l'a-t-*acassimé* de cops de baton. »

ACCADROUER (S'), v. pron. Se laisser abattre. R. L.

« Vous vous *accadroüé* queme o fait la Mauuit. (*La Mizaille « à Tauni*, p. 21).

ACCASÉR, v. a. Apaiser, calmer. R. L.

« I n'en péus m'*accazé*... *(La Mizaille à Tauni.)* »

ACCOTEMENT, s. m. Appui, soutien. J.

ACCOTER, v. a. Appuyer, étayer, soutenir. | *Estomac accoté*, loc. c'est estomac bien rempli, faim apaisée. B. F.-J.

« Toun estoumac n'est pas à moitié *acoté*,
« Que la leisse a déjà joindu l'autre couté.
« (J'acquett, *Le Mellois*). »

ACCOTER (S'), v. pron. Eprouver de la sympathie pour une personne. B. F.

ACCOUER, v. a. Attacher à la queue. Ce verbe, en Saintonge, a le sens d'accoupler. Du roman *accouer*, s'attacher l'un à l'autre. B. F.-J.

ACCOURSER, v. a. Poursuivre à la course. | v. pron. Achalander. B. F.

ACCOUTUMEU, s. m. Habitude. Du roman *accoutumance*, habitude, en latin *consuetudo*.

« Cée là, là you alle a *accoutumeu* d'allé.
« (Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 35.) »

ACCRESTER (S'), v. pron. Lever la crète, parler d'un ton fier et arrogant. En français nous avons : *Se lever sur ses ergots*, qui rend très bien la signification de s'*accrester*. Employé par Rabelais. P.-B. F.

« Tàs ben dit vray quio cot, men amy a s'*accreste*
« Queme in jau de minage.....
(*La Ministresse Nicole*, p. 6.)

ACCROUER (S'), v. pron. S'accroupir. S.

« A quelques pas de lui, *accroué* sur ses talons, un mai-
« gnin ambulant rafistolait une faïencerie.
« (A. Delaveau, *Françoise*, p. 51.) »

ACCUEILLAGE, s. f. Louage de domestique. B. F.-J.

ACCUEILLIR, v. a. Prendre, à gages, un domestique. | v. pron. Domestique qui se gage. De la langue d'oil, *accueillir*, engager des domestiques. B. F.-J.

« Et mooy j'y voye cherché pe testre à m'*accueilly*.
« (Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 14.) »

ACELÉE *(se mettre à l')*, loc. Se mettre à l'abri des intempéries de l'air, du froid, de la pluie etc.; être à couvert, de *celare*, céler, cacher. B. F. (Voy. *Celée.*)

« Quo l'était agriable de se caler dan n'in boisson ocques « ine bregère pre *se mettre à l'acelée.* »

ACERTAINER, v. a. Assurer une chose, rendre un fait certain. Du roman *acertainer*, assurer, en latin *certanus, certiorem facere*. Employé par Rabelais. B. F.-J.

« Le comte, par curiosité, voulut s'en *acertainer* par ses « yeux.
« (*Guy Coquille*, p. 92, Citation du comte Joubert.) »

ACHAÏR, v. n. Toucher à un nid d'oiseau. Ne touche pas à ce nid, parce que si la mère s'en aperçoit elle l'*achaïra*, c'est-à-dire elle l'abandonnera. M. Bauchet Filleau donne aussi à ce verbe le sens d'intimider. (Voy. *Acheyer.*)

ACHALER, v. n. Accabler de chaleur. | v. pron. S'échauffer. *Achaler*, au figuré, dit l'abbé Rousseau, signifie causer de la dépense. B. F.

ACHAMARAUDER, v. a. Ensorceler.

« Bé su, i sé *achamaraudé;* i marche depeux ine hure « sons trouay mon cheming. »

ACHAUDRER (S'), v. pron. Se disent des brebis qui forment le cercle en baissant la tête, pendant une grande chaleur. B.F.

ACHENEAU, ACHENÉ, s. m. Chenal, canal. C. P.-B. F.

ACHENER, v. a. Acharner, exciter, animer. Il est *achené* comme un chien après sa proie. Se dit d'un enfant qui veut toujours teter. C. P.

ACHÉR, v. a. Haïr. R. L.

« O n'ést tomps d'*achâay* mé tomps d'aimay. *(Vieille sen-* « *tence.)* »

ACHET, s. m. Ver de terre. | Se dit aussi de l'assemblage de mots mesurés et cadencés.

« Dés var et dés *âchet*, ol é souvente foé bouné bian et « bian bounet. (B. des Marets, *Fables et Contes,* p. 10.)»

ACHETER A LA FOIRE DE L'EMPOUGNE, loc. adv. Objet volé ou escroqué. B. F.

ACHEYER, v. n. Renoncer à une chose, en être dégoûté. Un oiseau *acheye* son nid qu'on a touché. (Voy. *Achaïr.*) C. P.

ACHÉTIVER (S'), v. pron. Devenir chétif, faible. Du roman *achétiven*, captiver. J.

ACHICOTER, v. a. Mettre bas, en parlant des chiennes. B. F.

ACŒURÉ, adj. Celui qui met du cœur au travail ou au combat. Laborieux ou brave.

ACOUSINER, v. a. Cousiner, se traiter en parents, se considérer comme de la même famille.

Lucas, en parlant des soudars, dit qu'ils ne cousinent plus dès qu'ils portent la cocarde :

« Gne fesant pus la chère aux autres pauvres gens,
« Et gn'*acousinant* pus bay souvent laux parens.
« (L'abbé Gusteau, *poésies patoises*, p. 61.) »

ACQUENIR, v. trans. Ecraser de fatigue, accabler par le poids d'un lourd fardeau. Ce mot emporte avec lui l'idée d'un complet abattement après un travail accablant. Qui n'a pas vu ces femmes, par un rude froid, revenir du lavoir, avec un gros paquet de linge sous un bras, et portant sous l'autre *le battou avec la lourde boîte?* Qui n'a pas dit alors : cette malheureuse est *acquenie?* B. F.

ACQUÊTER, v. n. Acheter. Du roman *acqueter*, acquérir. B. F.

« Mieux vaut *acquêtay* qu'emprunter. *(Vieille sentence.)* »

ACREMER, v. a. Rappeler, faire souvenir. Le roman possède le mot *achrémé*, mais avec la signification d'un vieillard toussilleux. (Voy. *Racremer*.) C. P.

« Quond te le verras, te l'*acremeras* qu'o li at longtomps
« que gle me det de l'argeont. »

ACRENILLÉ, ÉE, adj. Chétif, rabougri. B .F.

ACRERIES, s. f. pl. Vieux objets presque sans valeur. B. F.-P.

A C'TE HURE, ASTURE, loc. A cette heure. J.

ACUCHER, v. a. Épuiser, vider, tarir. B. F.

ACUMÉ (prononcez *atchumé*), adj. Pointu, aigu, qui se termine en pointe. Se dit d'un tas de foin ou de paille que l'on fait en forme de toit. C. P.

ADELÉSIS, adj. des deux genres. Désœuvré, inoccupé. C. P.

Ine mouété de quene à la cherche *d'ine boursaye d'argeont* qui lui a été volée, rencontre *coumère l'échalle* qui lui dit :

« Vux-tu qu'i onge ocque ta, ma qui sé bé à men *Adelésis?* »
« (Mlle C. Poey-Davant, conte de la *Mouété de Quene*.) »

ADEMAU, ADEBEA, loc. A mal ou à bien. Ça te sera *ademau* ou *adebea*. C. P.

ADEMEURER, v. a. Rester trop longtemps dans le même lieu. Etre en retard. B. F.

ADIOURNY, v. a. Assigner.

« Y ve fy *adiourny* me nome, deuont le Iuge do village. »
« (*Gente poitevin'rie*, p. 10.) »

ADIRER, v. a. Perdre, égarer.

ADOUBAGE, s. m. Ingrédient qui entre dans l'assaisonnement des mets. | Raccommodage. | Médecine. Du roman *adouber*, accommoder, boucher. B. F.-P.

ADOUBER, v. a. Donner des soins à une fracture, remettre un membre démis. Faire un acte de chirurgie sans en avoir reçu le droit par la docte faculté. | Signifie aussi racommoder de vieux vêtements, du linge déchiré. En Saintonge, *adouber* signifie assaisonner un ragout, d'où adoubage. Du celtique *adôber*, refaire. B. F.

« Y fut qu'ri l'maréchal d'Airit
« Pour *adouber* ma j'toune.
« (Rondier, *Un Paysan de la vieille roche.*) »

ADOUBUR, ADOUBOU, s. m. Empirique. M. de la Fontenelle de Vaudoré raconte, dans le *Journal de Michel le Riche*, que les exécuteurs des hautes œuvres étaient considérés comme des adouburs de premier mérite. Du celtique *adôber*, refaire. B. F.

ADOUER (S'), v. pron. Se mettre en ménage avec une femme qu'on n'a point épousée légitimement. B. F.

ADOUNER, v. a. Rencontrer, convenir. C. P.

« Ve vnez vouer men houme, o l'*adoune* mal, gn'y est pas. »

« Tchielle pièce n'est pouet tot à fait à la mode, mais o « l'*adoune* in petit. »

ADOUNER (S'), v. pron. S'habituer à une chose, à un lieu. B. F.

« I coumence à m'*adouner* dans tchielle métairie. »

ADOUNER (FAIRE), v. a. Réconcilier deux personnes, faire rimer des vers. B. F.

« Pre faire daus vers, o faut fère *adouner* les mots. (*Mel-* « *lois*, P. 943). »

ADOUNIR, v. impers. Advenir. C. P.

« Ol *adounit* en quiau tomps ine grande évée. »

ADOUZILLER, v. a. Calmer, apaiser.

« O peur *adouzillè*, peut beun, sa Malésie. »
(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 88.)

ADRESSAGE, s. m. Sentier qui coupe à travers pays pour abréger la route.

« A une *adressage,* il fallut sauter un fossai. » (D'Aubigné.)

ADRESSE, s. m. Sentier qui raccourcit le chemin. Du roman *adressier*, redresser. C. P.

« Les tortes voyes seront *adressiées.* » *(Vieilles coutumes.)*

ADROGER, v. n. Avoir le talent de la parole, être éloquent. *Une réponse adrogée* est une répartie vive et spirituelle. B. F.

ADUISER, v. a. Aiguiser. S.

ADVENIANT (EN CAS D'), loc. En cas qu'il advienne, en cas d'événement. Du latin *adveniant*. G.-P.

« ..... Mais recevez trejous,
« En cas d'*adveniant,* quielle petite image. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises,* p. 59.)

AÉECOUÊTE, s. f. Gouttière.

« San grôt-grôt père était sourçaée,
« Le v'naît su ine *aéecouête.* »
(*Chanson sablaise de Nichan.*)

AÉSME, s. m. Esprit, bon sens. Du roman *aesmer*, juger, estimer. R. L.

« Quiel houme a l'*aésme* en écharpe. » *(Diction. comique.)*

AFFAICHER, v. pron. Affaisser, accabler de fatigue. Du celtique *af*, particule réduplicative, et *fal*, faiblesse.

AFFAMER, v. a. Diminuer un objet. B. F.

AFFARAIL, s. m. Troupe de bestiaux, d'animaux. B. F.

AFFENAGE, s. m. Donner du foin à un cheval.B.F.-J.

« Quiau chevau a bé marché aneut, doune li in boun *affenage.* »

AFFENER, v. a. Distribuer l'*affenage* dans les râteliers. | Un domaine bien *affené* est celui qui a beaucoup de prés. | *Affené* se compose de *à*, et du latin *fœnum*, foin. B. F.-J.

Rabelais applique le mot *affené* aux gens bien nourris :

« Estomach bien à point *affené*. » (Rabelais, liv. III, ch. XV.)

AFFÉROUX, OUSE, adj. Délicat pour la nourriture, personne qu'on nourrit difficilement. B. F.

AFFÊTÉ, ÉE, AFAITÉ, ÉE, adj. Affecté dans ses manières, maniéré. De la langue d'oil *afaitement*, manière, façon, parure. B. F.-J.

« Montaigne, dans le chapitre XLIX, consacré aux *Cous-* « *tumes anciennes*, dit : Les plus *affetez* et délicats se « parfumoient tout le corps bien trois ou quatre fois par « iour. »

AFFIAGE, s. m. Terrain planté d'arbres fruitiers. | Au pluriel, ce mot signifie les harnais des bœufs. B. F.-P.

AFFIC, s. m. Avant-train de la charrue. B. F.

AFFIER, v. a. Donner sa foi. | Elever des volailles. | Planter des arbres à fruits. Mlle C. Poey-Davant, dans une note qu'elle nous communique, donne à ce verbe le sens de créer, élever un enfant. Employé par Rabelais. Du latin *fides*. B. F.-J.

« E diqueu y vou *affie*. » (*Gente poitevin'rie*, p. 85.)

AFFILAIE, AFFILÉE, s. f. File, rangée, troupe. Une *affilée* de bœufs. | *Tout d'affilée*, loc. adv. Tout d'une traite. Il a fait cinq lieues *tout d'affilée*, sans s'arrêter. J.

« Je dormais à poings fermés huit heures d'*affilée*. »
(A. Delveau, *Françoise*, p. 40.)

AFFILOCHER (S'), v. pron. Une plante *s'affiloche* lorsque ses tiges sont privées de sève et deviennent très effilées. B. F.

AFFINER, v. n. S'occuper activement d'un travail. | La Révellière-Lepaux donne à ce mot la signification de tromper.

AFFOLER, v. a. Avorter. Se dit des femmes et de toutes les femelles des quadrupèdes. Dans le centre de la France on dit *affouler*. Du roman *afoler*, maltraiter, blesser. B. F.

AFFOLI, adj. Être fou d'impatience de posséder une chose. Du roman *affoler*, devenir fou.

Les bergers Poitevins, pour hâter l'arrivée du cardinal Antoine, lui disent :

« Enfin Poéctez, vous belles Barounies,
« Vous beas Chasteas, d'Angle et de Chauuigny,
« Voutre Dissez et vous Chastellenies,
« Sont *affolis* de vous auer icy. »

(*Roléa de la Gente Poitevin'rie*, p. 71.)

AFFOUTER, v. n. Abonder, avoir de tout à profusion. C. P.

« Quiel houme est bé hurux, o l'*affoute* chez lé. »

AFFRANCHIR, v. a. Châtrer les animaux. | On dit j'ai *affranchi* cet animal, pour dire qu'on l'a apprivoisé. B. F.-J.

AFFRANCHISSEUR, s. m. Châtreur de bestiaux. B. F.-J.

AFFRE, s. m. Effroi, terreur. Du roman *affrès*, épouvante. B. F.

« Gle se fait in *affre* de quielle affaire, mais o né rein. »

AFFRICLOCHER, v. a. Allécher, rendre friand. Du roman *affrioler*, attirer par quelqu'amorce secrète. B. F.

AFFRIGALER, v. a. Affriander. Même racine qu'*affriclocher*. J.

La *Chanson poitevine*, de la soupe aux ignons, dit :

« Coure ot fait in fuchtin ot faut qu'ol *affrigale*. »

AFFRIQUELÉ, adj. Frétillant. R. L.

AFFRONTER, v. a. Adresser un reproche à une personne sur son manque de probité.

AFFRONTERIE, s. f. Affront, injure. J.

AFFRUTAGÉ, ÉE, adj. Jardin qui possède beaucoup d'arbres à fruits. Du roman *afruiter*, fructifier.

AFFUBAIL, s. m. Morceau d'étoffe en forme d'écharpe, et dont on se couvre la tête. Du roman *afublail*, manteau. R. L.

AFFUBLIER, v. a. Froncer les sourcils. Le roman possède le mot *affubléer*, avec la signification de cacher sa tête sous un voile. R. L.

AFISTOLER, v. a. Arranger. | v. pron. Se mettre en habits des dimanches. Du roman *affistoler*, parer, orner. J.

« Pre aller à quiau fuchtin, y veu-trêtre bé *afistolée*. »

AFONZER, v. a. Enfoncer. Du roman *affonder*, enfoncer, plonger. B. F.

AFROUMER, v. a. Corruption du mot affermer. B. F.

AFROUTÉ, ÉE, adj. Terre inculte. B. F.

« O l'y at dans quiau pays beacòt de terre *afroutée.* »

AGA, v. a. Regardez. Impératif. Par syncope de *agarde.* Du roman *aga.*

« Je fu ma fooy *aga* ben lontems avecquelle,
« Et tant puu j'y étaye puu je la trouvaye belle. »
(Saint-Long, *Amours de Colas,* p. 4.)

AGALER, v. a. Rendre la surface d'un champ *égale* par un bon labourage. B. F.

AGALI, s. m. Vaste terrain dont le sol est peu productif. | Se dit aussi d'une personnne qui avance beaucoup dans son travail. (Voyez *Abarias.*) B. F.

AGALOUR, s. m. Râteau pour le jardinage. B. F.

AGARE, interj. Ha ! (Voyez *Aja.*)

« N'é poin la montre *agar'*, que j'ayon ben razon. »
(Burgaud des Marets, *Fables et Contes,* p. 20.)

AGAS. Dommage, détriment, préjudice. Une bête est *en agâs* quand elle est dans un champ ensemencé. | *Faire de l'agâs,* c'est fouler les récoltes aux pieds des hommes, des chevaux. Du celtique *agatis*, dégât, dommage. C. P.

AGAULER, v. a. Abattre des fruits avec une gaule, une branche. | *Agauler* une branche, c'est en faire une gaule en en retranchant les ramilles. | *Agauler* signifie aussi, selon l'abbé Rousseau, payer, acquitter. « Le père a *agaulé* les dettes de son garçon. » J.

AGEASSE, s. f. Pie, margot. De l'ancien haut allemand *agalstra.* Le provençal a le mot *agassa*, le roman *agace, agache.* B. F.-J.

AGEASSON, s. m. Petite *ageasse.* (Voyez *Ageasse.*) B. F.

« Quand l'*ageasson* iut daux ales,
« Gle volit sus les moisons,
« La pibole. »
(Chanson du *p'tit ageasson.*)

AGEI, s. m. Erable noir. B. F.

AGENCER, v. a. Balayer. (Voyez *Jancer.*)

AGGRAVER, v. a. meurtrir avec des graviers. Du celtique *krâg,* grès, caillou. J.

AGGRAVER (S'), v. pron. Se blesser le pied avec des graviers. | Se dit d'un bateau qui s'enfonce dans le sable. (Voyez *Aggraver.*) B. F.-J.

AGGROUER, v. a. Former en groupe, rassembler. Du celtique *grounn*, amas, réunion.

AGLAN, s. m. Gland, fruit du chêne. Dans la prononciation, les lettres *gl* sont mouillées. Du roman *agland*, gland. B. F.-J.

AGLIAT, TE, adj. Terrain argileux qui forme une boue tenace. | Se dit aussi de tout ce qui est gluant. B. F.

AGLIATI, IE, adj. (*gl* mouillés). Mat, battu, terre *aglatie*. B. F.-J.

AGLIAUNUS, s. m. Cadeau du premier de l'an. (Voyez *Aguilanneu*).

AGOLER, v. a. Flatter, flagorner. C. P.

« De plume ou de pinceau grattay
« C'est par beaulx mots aultruy *agolay*. »
(Vieux proverbe.)

AGONISER QUELQU'UN DE SOTTISE, loc. L'accabler d'injures. J.

AGNITE, s. f. Petite brebis. Du latin *agnus*. B. F.

« Gle va mez au marché peas d'*agnite* que daux vieilles « brebis. » (*Proverbe du XVI*e *siècle.*)

AGRAINS, s. m. pl. Mauvais grains qu'on réserve pour les volailles. B. F.

AGRALANT, TE, adj. Agréable, qui plaît. Ce mot se prend toujours dans le sens contraire. « O n'est pouet *agralant*. » Du roman *agréanter*, plaire. (Voyez *Agraleur.*) C. P.

AGRALEUR, SE, adj. Flatteur. Même racine qu'*agralant*. B. F.

« Bia-l-*agralur*, grond mantur. » (*Proverbe du XVI*e *siècle.*)

AGRAPER, AGRAPINER, v. a. Prendre, saisir avec vivacité. Du celtique *kraper*, celui qui enlève de force, qui emporte avec violence. J.

AGRENAILS, s. m. pl. Dépôt, marc. Le sédiment que des matières liquides laissent au fond d'un vase où elles ont séjourné quelque temps. C. P.

« Ne vrece pas si vite, te fras cheure les *agrenails*. »

AGRENER, v. a. Donner du grain aux volailles de la basse-cour. S.

«.... *agrenant* les poulets.» (A. Delveau, *Françoise*, p. 38.)

AGRENOT (TOUT A), loc. Tout nu.

« Quiau drôle est au mitan de la place *tout à grenot.* »

AGROLLER, v. a. Insulter. Du roman *agrever*, vexer, injurier. J.

AGROLLEUR, SE. Insulteur. (Voy. *Agroller*).

AGROUER, v. a. Couvrir. Se dit d'une poule qui couvre ses poussins de ses ailes. | S'*agrouer*, v. p. S'accroupir. C. P.

« Et nous mena en tapinoys et silence droict à la cayge en laquelle il estoit *accroué.* » (Rabelais, *Pantagruel.*)

AGRUZELÉ, ÉE, adj. Couvert de boutons, couvert d'insectes, de vermines, comme le groseiller de ses fruits. C. P.

« *La mouété de quene* à la recherche *d'ine bourstuyé* « *d'argeont* est mise dans un lit où l'on cherche à « l'écraser à coups de pieds.

« Le bournay vinguit; mé les abayes ne sortirant pat « à cha ine, a s'éparirant tretotes à la foué dons le lét, « et fasirant si bé de leuz état, que le mossieu et la « dame en étiant *agruzelés.* »

(Mlle C. Poëy-Davant, la *Mouété de Quene.*)

AGUEILLE, AGULLE, s. f. Aiguille. Du celte *ac*, *ag*, *aig*, qui désignent tout ce qui est aigu. La langue d'oil a *agu*, et le latin *acutus*. B. F.-J.

Rabelais, dans *Pantagruel*, dit : « Ung petit cousteau « affilé comme *l'agueille* d'ung peletier. »

AGUENET, loc. En guenille. | Par extension : désordre. C. P.

« O lé minable don quielle moison, les mondes y sant tot « *à l'aguenet.* »

AGUÉTER, v. a. Guetter, être aux aguets, se tenir aux aguets. Lorsqu'on court après un chien enragé, ou après des animaux qui fuient et qu'il faut arrêter ou tuer, on crie en les poursuivant : *Aguétez, aguétez là-bas!* De l'ancien haut allemand : *Wathèn*, faire la garde.

AGUGLLE, s. f. Plante, le Peigne de Vénus ; c'est le *Scandix pecten* des botanistes. B. F.

AGUIGNER, AGUEGNER, v. a. Exciter, irriter. C. P.

« *N'aguigne* donc pouët quiès chens. »

AGUILANNEU, s. m. Cri qu'on poussait lors de la fête du *gui* des druides.

C'est évidemment par suite d'une tradition qui remonte à cette époque si reculée que, dans quelques communes de l'arrondissement de Napoléon-Vendée, les jeunes gens des villages se rassemblent la nuit du premier jour de l'an, et vont chanter, à la porte de chaque maison, où ils se font donner du vin et du lard, la chanson de l'*à gui l'an neu*. Nous reproduirons cette chanson dans un Recueil de poésies poitevines.

AGULLE, s. f. Aiguille, aiguillon. B. F.-J. (Voyez *Agueille*.)

« Olé pus légière chouse de passer in chamel par le chât
« d'ine *agulle* qu'in riche houme ontray en paradis. »
(Imitation de Job.)

AGULLON (prononcez *Agullion*), s. m. Aiguillon. B. F.-J. (Voyez *agueille*.)

« Dure chouse est regimber contre *agullon*. »
(Ancien proverbe.)

AGUSE (*Pierre d'*). Pierre à aiguiser. Du roman *aguiser*, aiguiser, affiler. B. F.

AGUSER, v. a. Aiguiser. Aguser une faulx. Du roman *aguiser*, aiguiser. B. F.-J.

« Y *aguse* men coutea
« Pre coper le cou aux jè'nes feilles
« Et aux aignea. »

AHARSER, v. a. Regarder, faire attention.

Le paysan de Neuville aperçoit la statue de Louis XIV, sur l'une des places de Poitiers ; il la salue et se plaint de l'impolitesse de la statue :

« I gli aotis bâe mon chapeâ,
« Glie ne m'*aharsit* srement jà. »

AI, conj. Et.

AIAT. Compacte. S. (Voyez *Agliat*.)

AIGLLIANDER, v. a. Même sens qu'*essoler*. Arracher une branche à un arbre. B. F.

« *Aiglliande* quielle bronche, a me fera-t-in agullon pre
« mez bûs. »

AIGONNAY, s. m. Nom de localité des Deux-Sèvres, qui signifie : *Eau bonne*.

AIGNA, EGNEA, s. m. Agneau. Du roman *aigniax*, en latin *agnus*.

« Quon y éstez cheu mon pere
« Et petit garçonnea,
« Iglz m'anvoyan au chomp
« Pre gardy lez *aignea*. »
(*Gente poitevin'rie. Chonson jeouse*, p. 86.)

AIGNELIN, s. m. Laine provenant d'agneaux. Du roman *aignelins*, laine de jeunes agneaux. B. F.

« Gne faut pouët se laisser tondre l'*aignelin* su l'échine. »
(*Vieux dicton.*)

AIGRÊME, s. m. Larme. Du roman *aigue*, eau. B. F.

AIGRINAT, TE, adj. Aigret, un peu aigre. (Voyez *Eigrinat*.)

« Vin *aigrinat* nuit aux dents. » (*Proverbe du XVIe siècle.*)

AIGUAIL, s. f. Rosée. Du roman *aiguail*, chargée de rosée. (Voyez *Égail*.)

AIGUAILLER, v. a. Couvrir de rosée. Même racine romane qu'*aiguail*. B. F.

AIGUAILLER (S'), v. pron. Courir dans les prés, dans l'*éguail*; se disperser, se mettre en déroute. Les Vendéens s'*éguaillaient* lorsqu'après une défaite ils disparaissaient comme des ombres dans les champs de genêts ou dans les bois. B. F. (Voyez *Égaglier*.)

AIGUER, v. a. Réparer une cuve pour qu'elle ne perde pas l'eau. B. F.-P.

AIGUIÈRE, s. f. Petit fossé, petite rigole. B. F.-J.

AIGUILLE, s. f. Timon de la charrette. J.

AIGUILLETTE (NOUEUX D'). Sorcier auquel la croyance populaire attribue le pouvoir d'empêcher, par des maléfices, la consommation d'un mariage. B. F.-J.

AIL, s. m. Œil, *ails*, yeux. G.-P.

« Gleuvret les *ail*, gleuvret la goule... »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 50.)

AILLANT, s. m. Gland du chêne. S. (Voyez *Aglan*.)

AILLÉE, s. f. Croute de pain frottée d'ail.

« Mange ine *aillée* aga mon pouvre grand Françaye,
« Tu te remetras tot... »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 8.)

AILLOCHE, s. f. Avoine perlée. B. F.

AILLOU, s. m. Muscari à toupet, ou ail des vignes. B. F.-J.

AINSE, s. m. Le dessus des doigts à la jointure. C. P. (Voyez *Onse*.) « I te barai sur les *ainses*. »

AIRADA, s. f. Partie de l'aire où l'on bat le blé. B. F.

« Gnia pu d'*airada* à neut, o l'est maintenont ine mani-
« velle qui chacote notre blé. »

AIRADER, v. a. Dessécher par l'air. Ce blé *airade*, c'est-à-dire jaunit et devient sec. B. F.

AIRAULT, AYRAULT, s. m. L'entourage de la ferme, ou d'une maison de campagne; du roman *airal*, maison. B. F.-J.

« Huché bé fort ll'est dans l'*airault*, le v'zentendra. »

AIRÈGNE, s. f. Araignée. Du roman *aragne*, araignée. (Voyez *Aragne*.)

AISINANCE, s. f. Se mettre à son aise. Du roman *aisier*, qui vient du gothique *azets*. B. F.-P.

« O né qu'in grou pétra, lle prend pretou sen *aisinance*. »

AISINER (S'), v. pron. Se mettre à son aise. | Se donner de l'aplomb. | Même racine qu'*aisinance*. B. F.-P.

AIVE, s. f. Eau. (Voyez *Ève*.) Les quatre éléments de Poitiers sont, d'après un dicton : « l'eau, l'aive, la rivière et le Clain. » Du roman *aïve*, eau; en latin *aqua*. C. P.

« ..... Men dret estet clair quem *aive*. »
(*Gente poitevin'rie*, p. 28.)

AIVER, v. a. Arroser, irriguer. Même racine romane qu'*Aïve*.

« Lle disont qu'o faut *aiver* les prés, queme si o l'était paz
« au bon Dieu à z'au faire. » (*Le père Routinet*.)

AIVEUX, SE, AIVOUX, OUSE, AVISSOUX, SE, adj. Aqueux, humide, vaseux. Même racine romane qu'*Aive*. B. F.

AIVÉE, s. m. Inondation. Même racine romane qu'*Aive*.

« O vindjit ine gronde *aivée* qui neigit tout le pouvre monde. »

AJA, interj. Ah ! B. F. (Voyez *Agare.*)

« *Aja* que lle dicit, que te m'as fait do mau en me trepant « su le pé. »

AJAILLON, AJOU, s. m. Ajonc. B. F.

AJANCER LAU PONANT, loc. Donner le fouet. G.-P.

AJUDE, s. m. Aide, secours, assistance. Du latin *adjuvare.*

« En scauez-y pas prou pre ly baillé *ajude?* »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 15.)

AKENIR, AQUENIR, v. n. Maigrir. | S'*Aquenir*, v. pron. S'avachir, devenir paresseux, lâche, sans vigueur. R. L.

ALBRENER, v. n. Être en piteux état. Du roman *alabaï*, être aux abois.

ALBRETER, v. a. Stimuler, exciter au travail. B. F.

« In bon père deit *albreter* ses onfonts. » (*Vieil adage.*)

ALE, s. f. Aile. B. F.-J.

« Gle veut voler sans *ales.* » (*Vieux proverbe.*)

ALIBI, s. m. Détour, sinuosité. | Moyen adroit pour éluder quelque chose. R. L.

ALIDON, adv. Alors, à cet instant.

Un paysan poitevin se réjouit de la défaite éprouvée par l'archiduc Léopold :

« Quiou général au grand becq
« Fut pry quem' ine Begace
« Et fit pytouse grimace
« Quont igl se vit don nou ret ;
« Igl ne songet groin *alidon*
« A doncy do violon. »
(*Roléa de la Gente poitevin'rie*, p. 114.)

ALINGÉ, s. m. Avoir une grande quantité de linge. C'est le luxe de la campagne. Ce luxe en vaut bien un autre.

« Nous pouvons bein nous glorifier
« D'être des gens bein *alingés.*
(J. Bujaud, *Chants pop. de l'Ouest*, t. II, p. 73.)

ALI, ALISE, s. f. Pâte du pain ou de galette qui n'est pas levée. C. P.

« Quielle galette est tote *alise*, all'est boune pre les chens. »

ALLANT, s. f. Couleuvre. B. F.

« Dedans le muid gist l'*allant.* » *(Proverbe rural.)*

ALLE, pron. pers. 3e pers. du féminin. Elle. Se met devant une voyelle. On emploie *A* devant une consonne.

ALLÉE, s. f. Asphodèle, plante. B. F.

ALLIER, s. m. Peuplier. B. F.

ALLIGNER, v. a. Engendrer; terme de chasse de du Fouilloux.

ALLOIRIT, ALLOURIT (Être). Être accablé par la chaleur, être très-fatigué, être alourdi. B. F.

ALLOURE, adv. Alors. (Voir *Alidon.*)

Dans une chanson poitevine, un paysan qui nous paraît vouloir laver son linge sale en public, révèle quelques détails de sa vie intime :

« *Alloure* quo sré malade
« A ve chantrat in clerin,
« O ben à sra si moussade
« Qua ne vedra foere roin. »

(*Roléa de la Gente poitevin'rie*, p. 81.)

ALOGER, v. a. Prévenir que le four est chaud et qu'on peut y apporter la pâte des pains. B. F.

ALORI, E, adj. Effrayé, épouvanté; émotionné par la frayeur.

« Mas, i saée *alorie.* » (*Chanson sablaise de Nichan.*)

ALOTTER, v. a. Lotir, faire des lots, des portions. C. P.

« Tel est bé *alotté* à tort,
« Tel lozest mal qui n'en peut mais. »

(*Proverbe du XVe siècle.*)

ALOUBIS, s. m. pl. Gens affamés comme des loups. Vampire. Les traditions vendéennes le représentent sous l'aspect d'un homme maigre, décharné et insatiable, qui traîne la famine et la misère à sa suite. Rabelais dit : *Allouvi;* du latin *lupus.* G. P.

« Retourné chez nous y trouvis
« Trantes creuses bariques
« Qui, comme de francs *aloubis*
« Mangiant in bouc étique. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 22.)

ALOUSAS, s. m. Petit poisson, ablette. B. F.

AMARON, s. m. La matricaire, plante. B. F.

AMATTOUNER (S'), v. pron. Objet qui se met en petits corps durs.

« Quielle soupe s'est tot *amatounée*. — La soie s'*amatoune* « pus facilement que dau fil. »

AMAUDURER, v. a. Amadouer, apaiser, adoucir. B. F.

« Qu'au l'abais fedret-o pr'*amauduré* la femme. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 29.)

AMBLLET, s. m. Hart en forme de couronne qui attache les bœufs à la charrette. | Entrave que l'on met aux vaches difficiles à traire. Du roman *amblaix*, espèce de liens d'osier. C. P.—B. F.

AMBLLETER, v. a. Mettre l'*ambllet*. C. P.

AMBRE, adj. Excellent.

« Mongez quielle poume, o l'est de l'*ambre*. »

AMBREDOIRER, v. a. Salir, couvrir d'une matière gluante. B. F.

« Quiés drôles sant insoutenables, gne font que s'*ambre-* « *doirer*. »

AMEGNOUNER, v. a. Rendre doux, calmer; rendre *mignon*, caresser, flatter. Dans le centre de la France, on dit *amitouser*. B. F.

AMELOTTE, s. f. Reste de pain qu'on laisse à sa place, à la fin du repas. B. F.

AMENDION, AMENDEILLON, AMENDILLON, s. m. La part à Dieu. | Ce qu'un marchand donne par dessus le marché, à la sollicitation de l'acheteur. C. P.-J.

AMENER, v. a. Mettre bas; se dit des animaux. B. F.—G.-J.

AMENUISER, v. a. Diminuer, amoindrir. Du roman *amenuiser*, rendre menu. J.

AMINOCHER (S'), v. pron. Affaire qui se présente plus ou moins bien. B. F.

AMIROLLET, s. m. Esprit chanteur qui a revêtu la forme d'un rossignol. | Comme adjectif il signifie : gentil, aimable.

« Gl'allit raôder ien ser à l'entour d'au logis de sa belle, « et pis se mettit à chonter si bé, si bé, qu'à creguit « qu'o l'était in *amirollet*. »

(*La légende de Germanette*, recueillie par M. B. Fillon.)

AMONIANCE (EN), loc. Se donner du mouvement inutilement, faire une chose inutile, remplir le rôle de la mouche du coche. B. F.

AMORNASSER (S'), v. pron. Devenir morne, devenir triste; se dit surtout d'un ciel nuageux qui se prépare à l'orage.

« Quond le tomps s'*amornasse* et que le vent revoline,
« quio l'andret est mortable. »

AMOURINER (S'), v. pron. Dépérir. | En Saintonge *amouriné*, signifie qui languit, qui va mourir.

« Peur tout vaillan j'avon ine oiye *amourinée*. »
(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 124.)

ANDEGUENIR, v. n. Dépérir, être torturé par un désir qu'on ne peut satisfaire; être envieux. « *A vedret bay être mariaye*, dit-on de certaine jeune fille qui a depuis longtemps le désir de se marier, *alle andeguenit*. » G. P.

ANDILLION, s. m. Griffe, ongle ou corne des animaux. B. F.

ANEUSSER, v. n. Faire nuit, voyager pendant la nuit. Du roman *anuister*, *anuiter*, voyager la nuit.

« Queme o quemençait à s'*aneusser*. »
(Mlle C. Poey-Davant, la *Mouété de Quene*.)

ANEUT, ANET, ANIT, ANUIT, INET, adv. Aujourd'hui.

« *Aneut* à moy, demain à toi.
« *Anet* amy, demain ennemy.
« *Anit* chevalier, demain vacher.
« *Anuit* en chère, demain en bière.
« *Inet* roy, demain rin. » (*Vieux proverbes*.)

ANFOLATRIR, v. n. Rendre fou, devenir fou.

« Quon y te vy ma Typhoine
« Y cudy *anfolatry*. »
(*Gente Poitevin'rie*, — *Chonson amourouse*.)

ANGARIER, v. n. Être dans une position fausse, être mal engagé dans une affaire. Employé par Rabelais.

ANGOUESSER, v. n. Tourmenter quelqu'un, lui faire du chagrin. Du roman *angoissel*, dur, fâcheux. B. F.-J.

ANGRELINE, s. f. Longue blouse en étoffe épaisse, mais commune. (Voyez *Engreline*.)

« Quand i veutt dans quio coin, quielle veille *angreline*. »
(*Le Mellois*, J'acquett.)

ANGROÈSE, ANGROIZE, s. m. Lézard des murailles. B. F.

ANJOLLE, s. f. La Mélampyre, plante. B. F.

ANT'-AN, loc. L'an passée, l'année dernière. B. L.

ANTOUR, prép. et adv. Autour, auprès de. Du roman *antor*. G.-P.

« . . . . . Quielle vache calotte
« Que gl'achetit *antour* dau cabanay Georget. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 59.)

ANUCHER, v. a. Lire très mal, ne pouvoir pas déchiffrer ce qu'on lit. C. P.

APILOTER, v. a. Mettre en tas. B. F.

APLANJURE, s. f. Terrain uni. Du roman *aplanoyer*, aplanir. C. P.

APLIACRER, v. a. Cajoler, duper. B. F.

APLIACREUR, EUSE, adj. et subst. Trompeur, filou. B. F.

« Qui apliacre l'*apliacreur* et robbe le laron
« Gaigne cent jours de vrai pardon. »
(*Sentence du XVIe siècle.*)

APPARAGER, v. a. Comparer. Du roman *aparager*, comparer. Ce mot a aussi le sens d'appareiller.

APPATURER, v. a. Donner de la pâture, nourrir abondamment. Du roman *appateler*, faire bonne chère, donner la pâtée à un oiseau.

APPELOUR, s. m. Appeau. Du latin *appellator*, *appellatio*. B. F.

APPIALER, v. a. Solliciter avec une insistance importune et indiscrète. Du roman *piaular*, criard, bavard.

APPIALEUR, SE, sub. et adj. Celui ou celle qui appiale. Sorte de mendiant honnête et souvent riche. Même racine romane qu'*appialer*.

APPIASSER, v. n. Criailler après bêtes et gens. Du roman *piaulard*, criard. B. F.

APPIASSEUR, EUSE, subs. m. et f. Caractère hargneux. Même racine romane qu'*appiasser*. B. F.

APPONTER, v. a. Reposer, cesser de travailler, d'agir, d'être en mouvement. S.

« ..... Suant d'ahan enfin sans pouvoir m'*apponter* une « seule minute dans un fauteuil. »
(A. Delveau, *Françoise*, p. 38.)

APPORICHINER (S'), v. pron. S'appesantir. R. L.

APPOUER, v. a., S'APPOUER, v. pron. Appuyer, poser, s'appuyer, se poser. B. F.-J.

APPROPREZIR, APPROPRIR, v. a. Nettoyer, rendre propre. J.

AQUEDIR, AQUEDER, v. a. Guérir, apaiser. | Acquitter, abandonner. B.

« ..... O peut poin *aqueder* d'in'venue. »
(Burgeaud, la *Maleisie*, p. 43.)

AR, s. m. Air, ciel. J.

Un conscrit poitevin qui avait la nostalgie était à l'hôpital et ne faisait que répéter ces mots : « I veu prendre l'*ar* ma. » On fit venir un de ses compatriotes qui, après avoir écouté ce que disait le malade, répondit : « Eh bé, lle veut prendre l'*ar* li. » On ne comprit pas davantage cette explication. Le malheureux conscrit voulait prendre l'air du pays natal.

ARA, s. m. Le blutoir du boulanger.

ARAGNE, s. f. Araignée. Du roman *aragne*, araignée, en latin *aranea*. J. (Voyez *Airègne*.)

« *Aragne* du soir, bon espoir. » (*Proverbe*.)

ARAIS, s. m. Labour. Du celtique *ara*, travailler avec la charrue. B. F. (Voyez *araye*.)

ARALER, v. a. Ebrancher, écorcher, déchirer. J.

« I me sai *aralé* les mains en travallant dons quiau boisson. »

ARAMIR, v. a. Conduire, diriger. S'emploie toujours dans le sens contraire : « Il n'est pas facile à *aramir*. » | Contraindre, dompter, asservir. Le roman possède les mots *aramir*, avec la signification : de faire preuve de courage en se battant en duel, et *arramir*, promettre. B. F.

« Tu és sûr d'*aramir* quielle chétive engeance. »
(J'acquett, *Le Mellois*.)

ARANDER, v. a. et n. Mettre en rang. Du roman *arruner*, ranger, disposer.

ARANTELLE, s. f. Toile d'araignée. Du latin *araneæ tela*. B. F.

ARANTELER, ARENTELER, v. a. Enlever les toiles d'araignées. G.-P.-B. F.-J.

ARAPIR, v. a. Attraper, saisir, arrêter. Du roman *arraper*, empoigner.

« Ha! vrayment je t'en craye va, tu n'*araperas* ren. »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 25.)

ARAU, s. m. Charrue. Du celtique *arar*, charrue; en Gallois, *arad*. B. F.-J.

ARAUDEMENT, s. m. Chant du laboureur en conduisant sa charrue. Même racine qu'*arau*.

ARAUDER, v. n. Chanter en labourant, en conduisant des charrettes. Même racine qu'*arau*.

Voici le refrain d'une chanson pour *arauder* avec quatre bœufs :

« O gl'estet in p'tit marjolet,
« O gl'estet in p'tit marjolet,
« Oh, oh, oh, oh!
« Qui onguit ver sa mie, oh!
« Oh, oh, oh, oh!
« Qui onguit ver sa mie, oh!
« Man cadet, man brinchet, mé megnons,
« Man chatain, man vremail, mé infons, oh! »

Voici un autre refrain pour une chanson du même genre, mais pour un *araudement* avec dix bœufs, qui y sont tous nommés :

« Levreâ, Noblet, Rouet,
« Hérondet, Tournay, Cadet,
« Pigeâ, Marlecheâ,
« Tartaret, Doret,
« Eh, eh, eh, man megnon!
« Oh, oh, oh, man valet! »

ARAYE, ARÉE, s. m. Labours et semailles des terres. « Nous avons eu beau temps à faire nos *arayes*. » Du celtique *ara*, labourer; en Gallois *aru*; en latin *arare*. C. P.

ARBE, s. f. Herbe. B. F.

ARBRÈRE, s. f. Châtaigneraie, lieu planté de châtaigners. Le roman possède le mot *Arbrocé* avec la signification de bocage. C. P.

ARBUCHAT (A L'), loc. A rebours, à reculons. « Lle marche comme ine écrevisse à l'*arbuchat*. » B. F.

ARCHE, s. f. Huche. Coffre percé de trous où l'on conserve le poisson dans l'eau. Du celtique *arc'h*, coffre, huche. B. F.-J.

ARDER, v. a. Brûler. | Être ardent. Du roman *ardre*, brûler, en latin *ardere*. R. L.

« Le feut dons ma maison *ardet* sec queume paille. »
(*La Mizaille à Tauni.*)

ARDÉ, imp. du v. regarder. Regardez, faites attention. C'est l'*arda vos*, le *garde à vous* adressé à nos soldats pour fixer leur attention, et leur signaler qu'un ordre va être donné.

« Car *ardé* ou ly va de vetre ouneur. »
(Saint-Long, *Amours de Colas. Dédicace.*)

ARDILLE, s. f. Argile, terre grasse. Plusieurs lieux en Poitou portent ce nom. A Mareuil (Vendée) se trouve le chemin des *Ardillers;* à la Charrière (Deux-Sèvres) une localité porte le nom des *Ardillières*. B. F.

ARDILLER, v. a. Garnir une maison, une métairie, un atelier de tout ce qu'il faut pour l'habiter ou pour le travail des champs.

ARDILLEUX, ARDILLOU, adj. Argileux. Beaucoup de localités prennent ce nom à cause de la nature de leur terre. B. F.-J. (Voyez *Ardille.*)

ARDRE, v. a. Brûler, démanger. Du roman *ardre*, brûler. B. F.-J. (Voyez *arder.*)

« Le feu Saint-Antoine vous *arde!* »
(Rabelais, *Gargantua*, ch. XIV.)

ARE, interj. Arrière. *En are*, en arrière. Du roman *arriere*, en arrière. R. L.-B. F.

ARE, adj. Sec, objet rugueux. C. P.-B. F. (Voyez *Ars.*)

ARÉE, s. f. Champ qu'on laboure. Du celtique *arar*, charrue.

« Quand Martin se rend dau guaret
« Dau guaret de l'*arée*,
« Hé! ho! » (*Chanson poitevine.*)

ARÈRE, adv. Aussi, d'ailleurs. Dans le centre de la France on dit *arrié*. C'est un mot qui revient souvent dans la conversation du paysan poitevin. Il le place au commencement ou à la fin d'une foule de phrases. (Voyez *Arré.*) B. F.

AREUGNE, adj. Hargneux, obstiné, têtu. Formé de hargneux, par transposition de syllabes. Du celtique *araouz*, querelleur. B. F.-B.

« ..... Astoûr' quant' seun *areugne* de fumelle
« Le l'agonit son souc, i se fiche bein d'elle. »
(Burgaud, la *Maleisie*, p. 40.)

ARGAGNIASSE, s. f. Chiffon. | La Menstruation. B. F. (Voyez *Arguallon*.

ARGARDER, v. a. Regarder.

« Trejou alle *argardait* devont lé, de paô de pardre la « trace. » (Mlle C. Poey-Davant, la *Mouété de Quene*.)

ARGARDURE, s. f. Regard, manière de regarder. J.

ARGENTON, s. m. Il existe deux localités qui portent ce nom dans les Deux-Sèvres : Argenton-l'Église et Argenton-le-Château. Du celtique *gant*, *gent*, oie. On a constaté que les Gaulois donnaient le nom de *gant* aux lieux remarquables par le passage ou le séjour des oies sauvages.

ARGLLIANTIN, s. m. Eglantier. B .F.

ARGOUNÈRE, s. m. Terreau, compost. B. F.

ARGRIMER, v. n. Faire des grimaces. | S'argrimer, v. pron. Se grimer. C. P.

ARGUA, s. m. Mixture faite avec des plantes aromatiques, telles que des feuilles de pêcher, de vigne, etc., pour laver les barriques et les charniers, afin de leur enlever tout mauvais goût. C. P.

ARGUALLON, s. m. Chiffon, guenille. C. P. (Voyez *Argagniasse*.)

ARIDELLE, s. f. Vieille jument maigre et sans force. Du roman *aridure*, maigreur.

« ..... O foguit in *aridelle*
« Pre porti tout lou fardeau. » (*Vieux Chant poitevin*.)

ARITAUD, adj. Enfant malingre, chétif. S'applique à tout être rachitique et souffreteux. Du roman *aridure*, maigreur. C. P.

ARME, s. f. Ame. Des mots du roman : *arme*, *airme*, *alme*, *anme*, âme. P. (Voyez *Nearme*.)

« Por le salu de m'*arme*... » (D. Fonteneau, t. xxv, p. 305.)

ARMI, s. m. Mets ou vêtement qui commence à brûler. On dit : « O sent l'*armi*. » C. P.

ARONDA, s. m. Nom des bœufs, couleur d'hirondelle, c'est-à-dire noirs et blancs.

ARONDE, ERONDE, s. f. Ronce, arbuste épineux et rampant.

« Passont l'*aronde* et les garas. »
(J. Bujaud, *Chants pop. de l'Ouest*, p. 100, t. II.)

ARONDELLE, s. f. Hirondelle. C'est par euphémisme que le patois a formé ce mot. S.

« J'étais vive comme une *arondelle*, et gaie comme un « rossignolet. » (A. Delveau, *Françoise*, p. 41.)

AROUTER, v. a. Pourchasser, mettre en déroute. B.-P.-J.

« Que sart-ou d'm'agonî comme tieu, tout ton souc?
« De teurjau m'*arouter?* me prends-tu pour in louc? »
(Burgaud, la *Maleisie*, p. 42.)

ARPION, s. m. Ongle. B. F.

ARRAPER, ARRAPIR, v. a. Prendre, saisir, attraper. Du roman *arraper*, empoigner. G.-J.

« *Larrapy* à laffubail
« Ly decouuri lépallette. »
(*Gente Poitevin'rie*, p. 74.)

ARRATIR, v. a. Brouter. B. F.

ARRÉ, conj. Enfin. Du celtique *arré*, encore. B. F. (V. *Arère*.)

ARRIAIL-COUREILLANT, loc. Relais de chétifs ânes.

ARRIAIL, s. m. Fondrière, bourbier. | Réunion turbulente. B. F.

ARRIAILLER, v. a. Arranger, mettre en ordre. Dans le centre de la France, on dit *arrayer*. B. F.

ARRIBOT, s. m. Petit morceau, miette, brimborions. B. F.

« Ill ramassait les petits *arribots* qui chèyant sus l'harbe.»
(P. 943, M.)

ARRIMAGE, s. m. Accord. Du roman *arramir*, promettre. B. F.

ARRIMER (S'), v. pron. Se mettre d'accord. Même radical qu'arrimage. B. F.

ARRIPER, v. a. Enlever, arracher avec violence. (V. *Arraper*.)

ARRIVE (JUSQU'A), loc. adv. Aller *jusqu'arrive*, c'est aller jusqu'au lieu qu'on s'était proposé d'atteindre. Du celtique *arru*, action d'arriver. B. F.

ARROCHER, v. a. Lancer une pierre. Vient du mot *rocher*. S. (Voyez *Garrocher*.)

ARRODIR, v. a. Brûler, consumer par le feu.

« Maée dôs man cor i sô ann fu
« Qui m'*arrodit* laées tripes. »
(*Chanson sablaise de Nichan*.)

ARROLER, v. a. Habituer, accoutumer. | S'*arroler*, v. pron. S'habituer, s'accoutumer.

ARS, adj. Sec, dur au toucher. S. (Voyez *are*.)

ARSEAU, s. m. Écluse.

ARSER, AR SOIR, ASSOIR, adv. de temps. Hier soir. Du roman *arsoir*, hier au soir. G.-P.-B. F.-J.

« *Arser* venant de chez mon pere, etc. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*.)

ARTIFAILLE, s. m. Toilettes trop tapageuses. J.

« As tu vu tchielle feumelle ocques tous ses *artifailles*. »

ARTIFAILLÉ, adj. Mal habillé, mal vêtu. C. P.

ASACE, s. f. Pie. P. (Voyez *Ageasse*.)

« N'arions qu'à nous mocqué de toute lous dizace
« Et n'en bronlé pas mois que din gergon d'*Asace*. »
(*Ministresse Nicole*, p. 2.)

ASOER, ASER, adv. de temps. Hier soir. Du latin *serus*. S. (Voyez *Arser*.)

ASRÈRE, loc. En arrière.

« *Asrère* le vilain m'omportet su sans dous. »
(*La Mizaille à Taumi*)

ASSARER, v. a. Serrer, ramasser. Du roman *asserrer*, accumuler, assembler. B. F.-J.

ASSARIR, v. trans. Asseoir.

« Et quond igl se fu mi au Sege,
« In grond trudaut à tot sa vrege
« En in moinçea fit *assarri*
« Tot iqué aux bonnet carri
« Et qui ertiant de la joutice. »
(*Gente poitevin'rie*, p. 48.)

ASSAVANTER, v. a. et pron. Ebruiter, rendre public. | Être savant, être informé, renseigné, instruit. Du roman *assavanté*, instruit. Employé par Rabelais.

« Mé quond mon dret fut disputi,
« Et quigiz furant *assauanti*
« Do tort, de libus, de l'otrage
« De men Perrin qui faset rage. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 24.)

ASSAYER, v. a. Essayer. B. F.

ASSEGRER, v. n. Être ou ne pas être au gré de quelqu'un. « O ne m'*assègre* pas ; » c'est-à-dire cela ne me plaît pas. C. P.

ASSEMENT, ad. Seulement. J.

ASSENT, s. m. Assentiment, accord. Du latin *assensus*.

ASSENTEMENT, s. m. Odeur, fumet. Du Fouilloux dit : « *Assentement* de Lieure ; sa senteur, comme la Rose, ayant sa flaireur. »

ASSEPER (S'), v. pron. Enraciner. Nous avons en français le mot *cepée*, touffe de tiges qui sortent d'une même souche. P.

« Ha ! si glestiont tretous aussi ben *assepé*. »

(*Ministresse Nicole*, p. 2.)

ASSÉE, s. f. Bécasse.

« O n'en faut pus parlé, l'*assée* en est bridée. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 39.)

ASSÉRER, v. a. Economiser, mettre de côté, épargner, acheter. « Mon père a *asséré* beaucoup de biens. » Du roman *asserrer*, accumuler.

ASSIAIL, ASSITAU, s. m. Siège. Se dit en plein champ : « I ne troue pat in *assiail* quemode. » C. P. — B. F.

ASSIMENTER, v. a. Assaisonner, accommoder avec des ingrédients. C. P.

« Iaime bé meu la soupe au vin,
« L'est tote *assimentaye*. »

(*Chanson de l'Ivrognesse.*)

ASSIRE (S'), v. pron. S'asseoir. Du latin *assidere*. Voyez *assiter*. S.

ASSITER, v. a. S'*assiter*, v. pron. Asseoir, s'asseoir. B. F. — J.

ASSOMEILLER (S'), v. pron. S'endormir. Du roman *assomné*, endormi. J.

ASSOTI, IE. Affolé, ée, adj., dominé par une folle passion.

ASSOUME, adj. des deux genres et subs. m. Asthmatique, qui a un asthme, qui est sujet à l'asthme. C. P.

ASSOUZEILLER (S'), v. pron. Se mettre à son aise; s'arranger pour travailler commodément. C. P.

ASSURY, s. f. Assurance, certitude, affirmation.

ASTOUR, ASTEUR, A C'T HEURE, loc. A cette heure, maintenant, à présent.

« . . . . . Si Fanchon euss' velut,
« Coume deux coq en pâte, *astour* j'arions vicut ! »
(Burgaud, *La Maleisie*, p. 15.)

ATARTELLER (S'), v. pron. Du celtique *Tartez, tartre*. Former une masse par cohésion. L'abbé Rousseau rend très-bien la signification de ce mot en disant : « *Si tu n'y prends garde, ton blé s'atartellera.* » C'est-à-dire formera une matière en forme de tartre.

ATELLAGE, s. m. Train de maison.

ATELÉ, s. m. Atelier d'étalons, haras. B. F.

ATILLE (DONNER DE), loc. Donner du tracas. B. F.

ATOUNNAT, s. m. Petit poisson, menu fretin. S.

ATROCHER, v. a. Mettre le maïs en tresses pour le faire sécher. B. F.

ATTELOUÈRE, s. f. Morceau de fer employé à l'attelage des bœufs. B. F.

ATTENIR, v. a. Attendre. B. F. — P.

ATTONCER, v. a. Avancer.

« Qu'in Amou qui auet esté si *attoncé*. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 39.)

ATTONTEMENT, s. m. Contentement.

« Metz in Dé tin *attontemont*. »
(*Gente poitevin'rie*, p. 49.)

ATTRAPE, s. f. Tromperie, ruse, piége. Du roman *attrapaire*, attrapeur. B. F.

ATTRAPER LA CRÈVE, loc. Avoir une maladie mortelle, survenue à la suite d'une imprudence.

« I ai-t-*attrapé la crève* en fasont métive. »

ATTRAPOIRE, s. m. Piége.

AUBAY, AUBIER, s. m. Saule. Du roman *aubour*, bois blanc.

AUBÉPIN, s. m. Aubépine. Du mot de la langue d'Oil : *Aubespin*. J. (Voyez *Abaupin*.)

AUBER, v. n. Partir à la pointe du jour, dès l'aube.

« In jou en *aubant* de Nuville. » (*Chanson poitevine*.)

AUBETTE, s. f. Petite pointe du jour. Du roman *aubete*, le point du jour, crépuscule.

« Partirons tos dès l'*aubete*
« Por korir mie sur l'erbete. » (*Vieille chanson*.)

AUBOU, s. m. Tromperie, fourberie. Vient de l'aubier que les scieurs-de-long laissent aux planches qu'ils vendent comme n'en contenant pas. C'est là une tromperie que le langage poitevin applique à une foule de choses, même à une fille séduite et qui cherche à se faire passer pour une vertu. P. (Voyez *Aubours*.)

« Qu'arrestau Josué y a to qu'y de l'*aubou?*
« Nesto point qu'a lat foit faux bon à son honnou? »
(*Ministresse Nicole*, p. 6.)

AUBOURS, s. m. Aubier. Du roman *aubour* J.

AUBREA, s. m. Milan, oiseau de proie.

« Quatre vilains *aubreâs* dons mé le coulombé
« Ant fendu tôt d'ein cot sans se lescher també. »
(La Mizaille à Tauni.)

AUC, s. m. Oie mâle. Le roman possède le mot *aucteur*, qui signifie *vautour*. B. F.

AUCQUE, prép. Avec, alors. Du roman *aucques*, alors. C. P. (Voyez *Ocque*.)

AUMAILLES, s. m. pl. Les animaux d'une ferme, les bestiaux.

AUMUCHÉ, ÉE, adj. Liquide qui déborde d'un vase. B. F.

AUNT, ONTE, s. f. Tante. R. L.

AUSTOUT, adv. Aussitôt, sur l'heure. B. F.

AUTAIN (VENT D'), s. m. Vent du sud-est. B. F.

AUZURÉ, s. m. Meunier. Ce mot viendrait-il d'usurier? R. L.

AVACHER (S') v. pron. S'avachir, devenir lâche, mou, sans vigueur. | Se dit aussi des objets qui deviennent flasques. B.F.

AVAGNER, v. a. Faire fatiguer un concurrent. B. F.

AVALOUÈRE, s. f. La bouche. B. F.

AVANGER, v. a. Avancer. Par permutation, *g* remplace *c*.

AVAUR, adv. de lieu. Où. C. P.

AVEAS, mauvaises habitudes données aux enfants que l'on gâte; caprices d'enfants.

AVEILLE, adj. des deux genres. Aveugle. G. P.

« Encor que vous verrez sa malice à merveilles,
« Gle jurerat, so faut, que vos ails sont *aveilles*. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 65.)

AVEINDRE, v. a. Atteindre, joindre, prendre. Du roman *aveindre*, atteindre. B. F.

AVENÉ, s. et adj. Impertinent, insolent. Se dit plus particulièrement des enfants.

AVÈRE, AVOUÈRE, AVOY, v. a. Avoir, posséder. C. P. (Voir, pour la conjugaison de ce verbe, la *Grammaire des divers dialectes du patois poitevin*.)

« Qiau Dieu, mon cher Pérot,
« Veut *aver* nos quieurs pre son lot. »
(Abbé Gusteau, *No poitevinea*.)

AVEZZER, v. a. Accoutumer, habituer. De l'italien *avezzo*.

AVIAILER, v. a. Ranimer, raviver. | Ce verbe possède aussi la signification de redoubler l'ardeur, stimuler vivement.

AVIAUT, s. m. Temps très-sec et très-chaud. G. P.

AVIER, v. a. Allumer le feu. B. F.-P.

AVIER (S'), v. pron. S'accroupir, se tenir dans une posture où les talons forment un siége. B. F.

AVINDRE, plaire, être agréable.

« Ce que m'avons prouposé ne m'*avenait* pouet. »

AVIRER, v. a. Faire changer de route, soit des personnes, soit des bestiaux. Du roman *aviraner*, virer. B. F.

AVIS (M'EST), loc. Je serais d'avis. B. F.-J.

AVISER, v. a. Apercevoir.

« I *avisis* ma megnoune,
« Couché dessus dau foin. »
(J. Bujeaud, *Chant popul. de l'Ouest*, p. 299, t. II.)

AVOCAT, s. m. Paille ou bois sec pour allumer le feu. B. F.

AVOLUER, v. n. Augmenter de valeur, prendre de l'embonpoint. B. F.-P.

AVOURE, adv. Dans quel endroit? | A présent, maintenant. B.F.

AVRAZER, v. a. Embrâser, mettre en feu. Se dit de l'amour, de l'enthousiasme.

« Ol'aest lé qui m'*avrâze*. » *(Chanson sablaise de Nichan.)*

B

BABELUCHE, s. f. Lie, dépôt, sédiment que les matières liquides laissent au fond du vase où elles ont séjourné pendant quelque temps. Du celtique *babouz*, légère ordure.

BABICHE, s. f. Babine, lèvre. J. (Voyez *Balot*.)

BABIGEOT, s. m. Babeurre, liqueur séreuse que laisse le lait quand sa partie grasse est convertie en beurre. G.-B. F.

« ..... Jacquet qui porte un pot,
« Rempli de *babigeot*,
« Pre le petit belot. » (Abbé Gusteau, *No poitevinea*.)

BABIJEOT, s. m. Jouet d'enfant. Du celtique *babik*, petit enfant.

BABLAT, adj. de deux genres et subst. Bègue, ou qui a une difficulté de parler. Du celtique *balbouzer*, bredouiller. C. P.

BAC, s. m. Sorte de cuvier. Du gaël écossais *bak*, bateau. J.

BACHELAGE, s. m. Célibat. Du roman *bacheler*. G.-P.

« Bachelay : Velève être heurus?
« Gardez le *bachelage*. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 27.)

BACICOT, BARRICOT, s. m. Cuvier. Même racine que *bac*. Le roman a le mot *back*, coupe, écuelle. R. L.

BACOUETTE, s. f. Bergeronette, oiseau. C. P.

BACUL, s. m. Croupière. J.

« Tu travailles journellement beaucoup,
« Je l'apperçois à l'usure de ton *bacul*. »

(Rabelais, *Pantagruel*.)

BADAIE, s. f. Huées, clameur. Dans le centre de la France, on dit *bade* pour bavardage. Du celtique *bada*, parler en étourdi, indiscrètement. B. F.

BADAILLON, s. m. Lambeaux de chair placés sous le menton de la chèvre. | Se dit aussi des loques d'un vêtement. B. F.

BADAY, v. n. Être sur ses gardes, faire attention, se méfier. En ancien français *bade* signifie : Sentinelle. G.-P.

« Y devas bay vraiment tant *baday*, ma fas verre ! »

(Abbé Gusteau, *La Misère d'aux paisans*.)

BADE-BEC, s. m. Petite baguette qu'on place dans le bec des oiseaux de basse-cour pour les faire manger. Du celtique *badala*, respirer en ouvrant la bouche involontairement. Le roman a le mot *badaire*, bouche béante. B. F.

BADÈCHE, s. f. Brèche, trouée, ouverture, déchirure. B. F.

BADEGOULE, adj. Niais, crédule. La femme de Gargantua s'appelle *Badebec*. Du celtique *bad*, niaiserie. B. F.

BADENIBELLE, adj. Bavard, badaud. Dans le centre de la France on dit *badebé*. Du celtique *bader*, badaud, bavard. B. F.

« Ll'est *badenibelle* comme un pot à moustarde. »

(*Ancien proverbe*.)

BADER, DÉBADER, v. a. Ouvrir la bouche, bavarder, babiller. | Attendre. Du celtique *bader*, qui bavarde sur tout. B. F.-J.

BADIR LA GOULE, loc. Ouvrir la bouche avec ébahissement. Même racine que *bader*. B. F.

BADRAS, s. m. Battoir de blanchisseuse.

« Son *badras* a cassé. »

(J. Bujeaud, *Chants popul. de l'Ouest*, p. 163, t. II.)

BADROLE, BADOLE, s. m. Badaud, niais. Du celtique *badaouer*, badaud, niais. B. F.

« Qui veut être bien en tous lieux,
« Laisse dire *badroles*, sages, jeunes et vieux. »
(*Sentence du XVIe siècle.*)

BAGLIÈRE, s. f. Sac rempli de paille d'avoine pour les lits d'enfants. Du kymri *ballasg*, peau, glumes, gousse. B. F.-J.

BAGOGLIER, v. n. Babiller. R. L.

BAGNOU, OUSE, adj. Baveux. (Voyez *Bavou.*)

BAGOU, BAGOUILLAGE, s. m. Bavardage, jactance, grande volubilité de parole. Du roman *baér*, ouvrir la bouche et *goule*, gueule, bouche. B. F.-J.

BAGOULANT, adj. et subs. Bavard. Même racine romane que *bagou.* J.

BAGOULER, v. n. Babiller, bavarder, parler longuement sur des choses vaines, frivoles, ou qu'on devrait taire. Même racine romane que *bagoue.* R. L.-B. F. (Voyez *Bagogliér.*)

BAGUENAUDIER, s. m. Bijoutier, marchand de bagues. B. F.

BAGUER (SE). S'empiffrer, manger avec excès. B. F.

BAGOULI, s. m. Bavardage. Même racine romane que *bagoule.*

BAGOULIR, BAGOULER, v. a. Bavarder, déraisonner. Même racine romane que *bagoule.* J.

Le berger Micheau donne à son voisin Jousset le conseil suivant :

« Escoute, scais tu ben que le moin de parly,
« Pérot vaut beacot mez que de tont *bagouly.* »
(*Gente poitevin'rie*, p. 126.)

BAILLARGE, s. f. Orge à deux rangs de grains.

BAILLER, v. a. Donner, fait au futur *barrai.* R. L.

BAILLOTE, BAILLE, s. f. Baquet. Du celtique *bal*, baquet, cuvier sans anses. En Vannes, on dit *balok.*

BAISSE, s. f. Terrain bas et humide, fond d'une vallée. Dans le centre de la France on dit *baissière.* Il existe une localité dans le canton de Celles (Deux-Sèvres) nommée la *Baissière.* B. F.-J.

BALAFRE, s. f. Boutons qui viennent dans la bouche des moutons et les rendent malades. B. F.

BALAIN, s. m. Grosse toile pour recevoir les grains. Du celtique *ballin*, *pallin*, grand drap sur lequel on crible le grain au vent. En gallois *ballan* signie peau, glume, gousse.

BALASSON, s. f. Caparaçon en *balain* placé sur les chevaux qui portent des fardeaux. Même racine que *balain*.

BALERI, s. m. Émouchet, oiseau de proie semblable à l'épervier, mais plus petit. C. P.

BALET, s. m. Petit hangar. Du celtique *baled*, auvent, petit toit en saillie pour garantir de la pluie. Ce mot est du dialecte de Cornouaille. J.

BALLADE, s. f. Fête champêtre où l'on se réunit pour danser. Du gaël *bal*, danse. B. F.

BALLER, v. intr. Danser. | *Baller* signifie aussi être trop au large. Du gaël *bal*, danse. Wackernagel, cité par Burguy, fait observer que dans le moyen-âge, comme chez les Grecs, le jeu de paume était inséparable de la danse et du chant, et il dérive *baler* de balle. Il faut ajouter que *balle* vient de l'ancien haut allemand *balla*, *palla*, *balle*.

Baller dans ses hardes, dit le curé Rousseau, est un signe de mort prochaine. | *Baller* est aussi pris dans le sens de surnager. B. F.-P.

Une chanson poitevine dit :

« Queu que le noumons in vouessea,
« O l'est in gronl coffre de bois,
« Que le fasons balé su l'ève. »

BALLÈRE. (Voyez *Baglière*.)

BALLERET, s. m. Même sens que ballet. B. F.

BALLIOT, s. m. Bouche béante.

« Mais gll'o-z-a pris si haut,
« Gll' en restit tot *balliot*. »

(*Chanson poitevine citée par J. Bujeaud.*)

BALOT, s. m. Lèvre. Se dit surtout des lèvres épaisses. Du celtique *balok*, partie du visage au-dessous de la bouche. B. F.

« Te ne vindras poit à mes noces, mon grou *Balot*,
« Te mangerais tro. »

BALUCHON, s. m. Mobilier de peu de valeur. (Voyez *Drigail.*)

« Le métre qui vet qu'o l'at de l'agât, fet fére ine saisie
« dans les champs et su tout le p'tit *baluchon.* »
(*Le Mellois,* P. 943.)

BAN, s. f. La peau qui pend sous la gorge d'un bœuf, d'un taureau. B. F.

BANCHAU, s. m. Quatre morçeaux de bois qui forment le pressoir.

BANLIN, s. m. Drap de lit, grand linge destiné à recevoir les balles de blé. (Voyez *Balain.*)

« ..... Dans ses *banlin* le bigre é bein catit,
« I dôrt..... » (Burgaud, *La Maleisie,* p. 41.)

BARASSERIES, s. m. Objets de rebut, qui sont un embarras. B. F.

BARASSOU, s. m. Vendangeur qui transporte les raisins au pressoir. (Voyez *Jocqueteur.*)

BARATAY, v. a. Baratter, faire le beurre dans une baratte. Du celtique *barazer,* faiseur de barattes. G.-P.

« . . . . . Taina, gle sçait quiau métay
« Aussi bay que Margot sçait faire daux cailbote,
« Tiray sa vache et *baratay.* »
(Abbé Gusteau, *Poésies poitevines,* p. 47.)

BARBAYOU, s. m. Joubarbe des toits : barba jovis semper vivum tectorum. En Bretagne, *Barbaou* est la bête imaginaire dont on menace les petits enfants. C. P.

BARBOT, s. f. Blatte, insecte qui court la nuit dans les maisons. P.

BARBOTTER, v. a. Marmotter. J.

BARDER, v. a. Couvrir de boue. | *Se barder,* v. pron. Se couvrir de boue, se salir. Du roman *bardissa,* enduire, couvrir de boue. B. F.

BARDERAI ou BARDEREAU, battoir pour laver le linge. C. P. (Voyez *Badras.*)

BARDINE, s. f. Bourrique. Du roman *bardolin,* un petit mulet. B. F.

« Au bardou, la *bardine* semble très-belle. »
(*Proverbe commun du XVe siècle.*)

BARDOU, s. m. Ane. Dans le centre de la France, on dit *bardaud*. Du roman *bardolin*, un petit mulet. B. F.

« A laver la tête d'un *bardou* on n'y perd que la lessive. »
(Adage du XVIe siècle.)

BARGE, s. f. Meule de paille, de foin. B. F.-P.-J.

BARGEGNER, BARGINER, v. n. Barguigner, avoir de la peine à se déterminer, contester. La basse latinité a le mot *barcaniare*. P.-B. F. (Voir *Bargenier*.)

« Diset m'ou vitemont sons tont me *bargegné*. »
(*Ministresse Nicole*, p. 3.)

BARGUENEAU, s. m. Même sens que *barge*.

BARI-BARA, loc. adv. Conversation décousue, propos incohérents, divagation. | Se dit aussi d'une chose mal dirigée, mal conduite : « O va tout *bari-bara*. » B. F.

BARNAGE (FAIRE SON), loc. Faire son ménage.

BAROLLER, v. a. Couper, laver la laine des moutons, pour les présenter en foire. | *Baroller* signifie aussi couper les cheveux à la Titus. Du celtique *barô*, barbe, poil. B. F.

BAROTTIER, s. m. Blatier, marchand de grains. Du vieux français de la langue d'Oil : *barater, bareter*, faire un troc, frauder. La racine de ce mot est celtique : *barad*, astuce, ruse. On sait que le peuple a toujours dirigé, à tort ou à raison, de graves accusations contre les *barottiers*. En celtique, le mot *bara* signifie pain. T. P.-B. F.

BARRAU, adj. Individu qui a les cheveux coupés très-courts. Du celtique *barô*, barbe, poil. B. F.

BARRAUX, s. m. Gerbes qui ont été battues sans avoir été déliées. Du celtique *barra*, grouper. B. F.

BARRÉ, ÉE, adj. Rayé. Droguet *barré*, pour droguet rayé ; vache *barrée*, pour vache bigarrée. C. P.

BARRER, v. a. Arrêter, entraver, fermer une porte. Du celtique *barrenna*, barrer, barricader. B. F.-J.

« Soudain elle *barra* sur soy la porte : depuis ne fut veue. »
(Rabelais, III, XVIII.)

BARRICOT, s. m. Baril.

BASE, s. f. Vâse, fange. B. F. (Voyez *Baze*.)

BASIR, v. intr. Disparaître, s'évaporer. | On donne souvent à ce mot le sens de mourir. | En roman *basi* signifie une tombe.

« Gne savant jà qui *basit* ni qui vit. » *(Prov. du XVe siècle.)*

BASSAIE, s. f. Baquet. Du celtique *baz*, peu profond, peu creux.

BASSÈ, s. m. Petite cuve en bois qui sert pour écraser la vendange et pour la transporter, à dos de cheval, au pressoir. Du celtique *bâs*, bât, parce que ces cuves sont attachées à la selle d'une bête de somme pour transporter les vendanges. B. F.-J.

BASSE-HEURE. Le soir, après le soleil couché. Du vieux français de la langue d'Oil : *basse ore*, soir. C. P.

BASSEIL, s. m. Bas seuil d'une porte. B. F.

BASSÉE, s. f. Auge en pierre pour abreuver les bestiaux. Même racine que *bassaïe*.

BASSIE, s. f. Auge dans laquelle on donne à manger aux porcs. S.

« ..... allant de la fuie aux étables, du cellier à la *bassie*. »
(A. Delveau, *Françoise*, p. 37.)

BASSIOT, s. m. Petite basse, petit vaisseau en bois, baquet. Même racine que *bassaïe*.

BASSIR, v. n. Rougir sous l'effet d'une forte impression morale. B. F.

« Tel cuide vengier sa honte qui ne fait qu'en *bassir*. »
(Proverbes du XIIIe siècle.)

BAT-AGEASSE, s. m. Pie-grièche, oiseau. B. F.

BATIÈRE, s. f. Même sens que *balasson*.

BATLAGER. Délirer, battre la campagne, divaguer. | Vagabonder. Dans le centre de la France on dit *bâteler ;* d'où est venu sans doute bateleur, saltimbanque. B. F.

BATON DU DIABLE, s. m. Cirse des marais, plante. J.

BATONS DE SELLETTE, s. m. Chevilles d'une charrue. B. F.

BATTAISON, BATTERIE, s. f. Aire d'une grange où l'on bat le grain. | Époque où l'on bat les grains. B. F.-J.

BATTERESSE, s. f. Nuage de grêle qui abat les récoltes. Dans la Vienne, il existe une localité qui porte le nom de *Bateresse*. *Gronge Batteresse*, c'est une grange où l'on bat les grains. B. F.

BATTOU, s. m. Battoir employé pour battre le linge. Du celtique *bataraz*, bâton beaucoup plus gros par un bout que par l'autre. B. F. (Voyez *Badras*.)

BAUDELLE, s. f. Grand feu qu'on allume pour se réchauffer. B.F.

BAUFRER, v. a. Avaler goulûment. Employé par Rabelais.

« Il ne fait que tordre et *baufrer*. » *(Ancien proverbe.)*

BAUGE, s. f. Dimension, mesure. | Hutte, petite cabane. | Chenil. B. F.-J.

BAUGER, v. a. Mesurer une distance. B. F.-J.

« Ma boule est la plus près, *bauge* donc; tu verras que j'ai « gagné. »

BAULÉE, s. f. Même sens que *Baudelle*.

BAULER, v. n. Hurler. | *Se bauler*, v. pron. Se rouler. B. F.-J.

BAUSSER, v. a. Fagoter; vêtement mal mis, sans goût.

« Queme alle est *baussaye* ! » C. P.

BAVARDERIE, s. f. Bavardage.

« Ne vous zamusé jà, Monsegnou, y vous prie,
« A tretous quiellez geons, ni à lou *bavarderie*. »
(Requête des habitants de Saint-Maixent à l'intendant du Poitou.)

BAVEUCHE, s. m. Buveur, bambocheur. P.

« Que gl'ou dissit chez ly a cinq ou six *baueuche*
« Qui nauont point monqué d'en euonté la meuche. »
(*Ministresse Nicole*, p. 12.)

BAVOU, OUSE, adj. Baveux. | Bavard. Du celtique *babouzek*, baveux, bavard. B. F.-J. (Voyez *Bagnou*.)

BAZANAUD, AUDE, adj. Personne courte et ventrue. B. F. (Voyez *Bouzaillaud*.)

BAZE, s. f. Vase, boue, bourbe. Par permutation, *b* remplace *v*. B. F. (Voyez *Base*.)

BAZIR, v. n. Disparaître, passer rapidement, s'évaporer, mourir. C. P.—B. F. (Voyez *Basir*.)

BAZIRER, v. int. Disparaître. (Voyez *Bazir*.)

D'une mule qui vient de naître, on dit : « Elle est abouldrou- « naye in poi, mais thieuthi *bazirat*. » M.

BAZOTER, v. n. Chanceler. R. L.

« ..... y dodine et *bazotte.* » *(La Mizaille à Tauni,* p. 3.)

BÉA, BIA, adj. Beau. Le vieux français de la langue d'Oïl a : *biel, béals, biau.*

BÉA (A DE), loc. ad. Circonstance heureuse.

BÉACOT, ad. de quant. Beaucoup. Du roman *bédco*, beaucoup. G.-P.

« Glat, disant-ail, glat dessus son jabot,
« De nos péchés in grous fagot
« Qui ly peze *beacot.* »
(Abbé Gusteau, *No poitevinea.*)

BECHÉ, adj. Oiseau sur le point d'éclore, dont le bec formé a entamé la coquille. Du celtique *beka,* becqueter, piquer avec le bec. J.

BÉCHÉE, s. f. Becquée. Du celtique *béka,* becqueter. Employé par Rabelais. J.

BÉ DAME, interj. dubitative. Peut-être bien! Cela peut être. J.

BEDE, s. f. Jeune vache. C. P.-B. F.

BEDET, s. m. Jeune veau.

BEDIE, s. f. Bedaine. P.

« Glat donc ben mau au front putous qu'à la *bedie.* »
(*Ministresse Nicole,* p. 3.)

BEDIR, v. a. Boire. Fait au participe passé *bediu.* J'Hacquett dit :

« Quand l'avant bein meingé et bein *bediu,* surtout,
« O faut bein se n'allaie..... l'iat ine fin à tout..... »

BEDOCHE, s. f. Houe à main. | Ventre d'enfant.

BEGASSARD, adj. et subs. Bègue. R. L. (Voyez *Bablat.*)

BEGASSER, v. n. et act. Bégayer. R. L.

BEGAUD, adj. Sot, niais. Du roman *begaud,* un nigaud, un niais. R. L.

BEGEON, s. m. Amande, noyau de fruits et de pommes de pin. C. P.

BEGUETTE, s. f. Petite brebis. Du celtique *bégia,* bêler, crier comme une brebis. B. F.

BÉGUILLON, s. m. Bouton de pantalon fait avec un morceau de bois. S.

BEGUINE, s. f. Javelle. B. F.

BEILLE, s. m. Ventre.

BELAUD, s. m. Ver qui se trouve dans les fruits. On dit prunes, cerises *belaudées*. C. P. (Voyez *Brelaud*, *Brelaudé*.)

BELAUDE, s. f. Blouse. S.

BELÉE (JETER INE), loc. Sanglots d'enfant. B. F.

BELER, v. n. Pleurer. B. F.

« Tel qui rit le matin, *bêle* le soir. » *(Ancien proverbe.)*

BELINAGE, s. m. Ce qui a rapport aux moutons. Employé par Rabelais.

BELINE, s. f. Une assignation. Pièce qui fait jeter les hauts cris en la recevant. B. F.

BELLART, adj. et sub. Bancal, qui a les jambes tortues. C. P.

« ..... qui son puz viloin que belards. »
(*Gente poitevin'rie*, p. 12.)

BELUTE, s. f. Oiseau de proie, émouchet.

BENAISE, s. f. Aise, contentement. J.

BENASSE, s. f. (Prononcez *b'nasse*.) Lopin de terre. *Ine goulée de benasse*, c'est un petit avoir. B. F.

BENASSON, s. m. (Prononcez *b'nasson*.) Parcelle de terre. B. F. (Voyez *Benasse*.)

BEQUEGNER, v. n. Se dit d'une chèvre qui bêle. Du celtique *bégiérez*, action de bêler. C. P.

BEQUILLAUD, s. m. Gros gardon, poisson. C. P.

BÉRAI, loc. Bien vrai, par syncope de bien vrai. B. F.

BERCHE, s. f. Brèche-dent, qui a perdu une ou deux dents de devant. B. F.

BERDADAS, BERDIS-BERDAS, onomatopée employée pour exprimer un grand bruit, une chûte surtout. J.

BERDOIRER, v. a. Salir, graisser d'un objet gluant et sale. B. F. (Voyez *Bredoirer*.)

BERE, v. a. Boire. B. F.-J.

BERLE, BERNE, s. f. Cresson d'eau dégénéré. B. F.

BERLICOTON, s. m. Brugnon, fruit. B. F. (Voyez *Merlicoton.*)

BERNASSER, v. n. S'occuper des choses les moins propres du ménage. J.

BERNE, s. f. Cresson dégénéré. | Drap sur lequel on fait sécher les grains. C. P. (Voyez *Berle.*)

BERS, s. m. Berceau. Employé par Rabelais.

BERTON, BRETON *de feu*, s. m. Etincelle. B. F.

BESAGUE, adj. et s. m. Besaigre, qui s'aigrit. Ce vin n'est que de la *besague.*

BESOGNES, s. f. pl. Hardes. S.

« Je fis un paquet de mes *besognes.* »
(A. Delveau, *Francoise*, p. 77.)

BESSON, BESSONNE, adj. et s. Jumeau, jumelle. Du roman *besson*, frère jumeau, sœur jumelle. C. P.-B. F.-J.

BESTIASSE, s. f. Bête, sot, niais, nigaud, lourdeau. Du roman *bestiasse*, un lourdeau. B. F.-J.

BÊTE-PHARAMINE, s. f. Animal fantastique. Pendant le jour, il habite dans les nuages; il ne descend que la nuit sur la terre pour manger des serpents et pour troubler, par de mauvais rêves, le sommeil des enfants. C'est une superstition vendéenne.

BÊTÉ, ÉE, adj. Figé, qui commence à se coaguler. Le savant linguiste Burguy constate que le texte latin de Brandaine traduit *beté* par *coagulatum.* Il se demande si ce mot vient du haut allemand moyen *beizen*, faire mordre et de quelle manière sa signification s'est développée.

BETIN, s. m. Matériaux de démolition. B. F.

BÉTOU, adv. de temps. Bientôt.

BEUAILLE, BEUILLE, s. f. Partie de la tige du blé qui reste dans les champs après la moisson.

BEUDE, s. f. Petite vache. B. F.

BEUGNE, s. f. Bosse, enflure à la tête. J.

BEUGNER, v. n. Bossuer.

BEUILLAUD, AUDE, adj. Qui a un gros ventre, une grosse panse. B. F. (Voyez *Bouzaillaud*, *Bazanaud*.)

BEUILLE, s. f. Ventre. B. F.

BEURETTE (PARLANT A LA), loc. C'est parler à quelqu'un à voix basse, en secret, à l'écart. *Parler à la beurette*, c'est aller à confesse.

BEURGNE, s. f. Hanneton. B. F. (Voyez *Broutard*.)

BEURLIN, s. m. Une brebis.

BEURLINAGE, s. m. Nom collectif : les veaux et les moutons. Vient de bélin, bélinage, animal bêlant.

BEURNUNTIO, ABEURNUNTIO, exclamation arrachée par un sentiment de terreur ou d'horreur.

BEURNUZON, s. m. Miette de pain. S.

« O beun dés *beurnuzon* de tourtiâ chaumenit ? »

(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 26.)

BEURQUE, s. f. Branches d'un taillis qu'on laisse pour fixer une limite. B. F.

BEYU, part. passé de *bere*, boire. B. F. (Voyez *Bedir*.)

BEZAINE, s. f. Ruche. (Voyez *Borgnon*, *Bourgné*).

BEZI, s. m. Sauvageon. La poire *Bezi-d'Héry* est un sauvageon que la culture a amélioré. | M. Beauchet-Filleau dit que ce mot est le nom d'amitié que les bergères donnent à leurs chèvres. Dans le centre de la France, *besiguer* se dit du bêlement des chèvres : « As-tu entendu notre chèvre ? Elle a *b'zigué*. »

BIA, BEA, adj. Beau. Du roman *biau*, *biax*, beau.

BIAS, s. m. Boyau. G.-P.

BIAUDE, s. f. Blouse, vêtement. B. F.-J. (Voyez *Belaude*.)

BIAUGER, v. n. Sortir, se montrer sur plusieurs points. R.-B.F.-J

BIBLER, v. a. Harceler, fatiguer. En roman, *bibleur* signifie faiseur de bruit, de tapage. B. F.

BICHE-POIL, s. m. Mule ou mulet dont le pelage est fauve. B. F.

BICLIART, s. m. Porteur de lorgnon.

BICOT, s. m. Chevreau. L'ancien français avait le mot *bique*, chèvre. G.-P.

« . . . . . Tains, vois tu quielay chevres?
« Tandis qui les condis y say mangé des fevres;
« Y ne peux les hatay et sustout qeiellequi,
« Qui vaint de chevrotay, dans in bois près diqui,
« Deux *becot* qua lat fait, dau troupea l'espérance,
« Couchés sur le pavé, bequignant dendurance. »

(Abbé Gusteau, *Traduction poitevine de la première églogue de Virgile.*)

BIDAILLON, s. m. Mauvais bidet. En roman, *bidoris* signifie petit bidet. J.

BIDRUT, s. m. Vin très-acide. B. F.

BIDROUILLET, s. m. Même sens que *Bidrut.*

BIEN, s. m. Vente, jour de marché. — « Le *bien* de Pâques est le meilloux de tretous. » C. P.

BIGACER, v. a. Troquer, brocanter sans s'y connaître. B. F.

BIGASSOUR, adj. Troqueur, brocanteur. Dans le centre de la France, on dit *bigageur.* B. F.

BIGEAR, adj. Bizarre. Employé par Rabelais. B. F.-J.

BIGEARROU, SE, adj. Personne bizarre. B. F.

BIGER, v. a. et pron. Baiser quelqu'un à la joue. B. F.-J.

BIGNOLER, v. n. Porter un vilain coëffis. B. F.

BIGNOTOUX, adj. Boiteux.

« L'é *bignotoux?*..... reinséque d'ine patte. »

(Burgaud, *la Maleisie*, p. 7.)

BIGOT, s. f. Bêche. S.

BIGOURNE, s. f. Loup-garou, dont la tête porte deux cornes. Du celtique *bigornen,* limaçon de mer.

« I ai gron pau do *bigourgn',* do galipot' ai de la chasgalri. »

BIGUE, adj. des deux genres. Boiteux, boiteuse. S.

BIGUENAIL, s. m. Champ ensemencé de plusieurs sortes de grains. B. F.

BILLARD, adj. Boiteux. | Signifie aussi bâton et est alors s. m. Dans le centre de la France, signifie seulement boiteux.

Un noël ancien dit à un berger de se rendre près de Naulet :

« Viens avec moi, mon cher Coquard,
« Et t'appuie sur ton *billard*. »

BIMBER, v. n. Bondir.

BINAGE, s. m. Deuxième façon donnée aux terres labourables. J.

BINER, v. n. C'est lancer un marbre vigoureusement, en se servant du pouce comme d'un ressort qui se détend.

BINETU, s. m. Verdier. Cet oiseau a reçu ce nom à cause de son chant : *bin' bin' bin'tu*. C. P.-B. F.

BINGUER, v. n. Même sens que *Bimber*. B. F.

BINGUIER, v. n. Banqueter, faire bonne chair.

BIOGER, v. n. Animaux réunis en tas qui grouillent.

BIOGÈRE, s. f. Animaux en tas et en mouvement.

BIOT, s. m. Petit trou de la cruche qui sert à verser le liquide. | Vase qui sert à contenir du lait tiède pour les enfants qui n'ont pas de nourrice. C. P.

BIOTER, v. n. Sucer le lait mis dans une bouteille pour les enfants qui n'ont pas de nourrice. « Thiel enfant profite bé, quoiqu'il ne fasse que *bioter*. » C. P.

BIQUE, s. f. Chèvre.

BIREUIL, BIRŒIL, adj. Louche. B. F.-J.

BIROGLIER, v. a. Barbouiller. R. L.

BIROILLER, v. n. Loucher. | Fermer les yeux à demi. C. P.

BIROT, adj. Sot.

BIROUGNE, s. f. Une vrille. Du roman *biron*, une vrille. B. F.-J.

BISCOUETTE, s. f. La bergeronnette, oiseau. B. F.

BISQUE, adj. Aigre. « Ce vin est *bisque*. »

BISQUER, v. n. Être contrarié. B. F.-J.

BISQUIN, s. m. Mauvais cheval. | Bœuf à cornes recourbées.

BISQUOIS, adj. des deux genres. De travers, ce qui n'est pas droit; couture, ourlet *bisquois* ou qui va en *bisquois*. On dit, d'une personne qui parle mal sa langue, qu'elle parle *biscois;* d'un chapeau déformé, qu'il est *biscois*. | *Tout biscois*, tout de travers. Un chemin en zigzag est un chemin *tout biscois*. Du celtique *biskellek*, biscornu, irrégulier. C. P.

« Autrefois les gaillards qui hantiant les classes,
« Depis les hautes jusque aux basses,
« Si gne parliant pas latin ou bay *biscois*,
« Parliant au moins bon françois. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 72.)

BISSE, s. m. Rouge-gorge. B. F.

BISSELLE, s. m. Gros morceau de pain. C. P.

BISTOQUET, s. m. Marchand de chèvres. B. F.

BISTREAU, s. m. Petit domestique. Du roman *bissetreux*, malheureux. S.

BITARD, s. m. Epervier, oiseau de proie. C. P.

BLANCHET, s. m. Grande camisole blanche.

« Moi je n'avais que mon *blanchet*. »
(J. Bujeaud, *Chants pop. de l'Ouest*, p. 45.)

BLANCHISSEUR, s. m. Equarisseur. B. F.

BLAT, TE, adj. Se dit d'un fil ou d'une corde gros comme un grain de blé. B. F.

BLETTIR, v. n. Se dit des fruits qui dépassent la maturité, et s'amollissent sans se gâter. Cette poire *blétit;* il faut se hâter de la manger. Du celtique, *blôd, blidd*, mou, tendre. J.

BLIARD, s. m. Jeu d'enfants qui consiste à pousser une pierre avec un bâton. B. F.

BLOT, loc. Mot de caresse envers les enfants. R. L.

BLOTER, v. a. Soigner tendrement. R. L.

BLU, adj. Bleu. J.

BOBLIQUE, adj. des deux genres. Lourdaud.

« Ne pass'rié-vou pas pr'in pouvre *Bobelique?* »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 49.)

BOCE (LA MILLE). Exclamation de malédiction. Dans le Languedoc, la *bosse* était une horrible maladie. G.-P.

« Eh bay, *la mille boce!*
« Allez donc tretous vy permenay,
« Messieurs les gens des noces. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 36.)

BOCQUE, s. f. Femme très-petite. C. P.

BODAILLE, s. f. Monnaie de billon, deniers, liards. G.-P.

« Quinze francs en *bodaille*. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 34.)

BODAUX, s. m. pl. Bestiaux. (Terme enfantin.) R. L.

BODE, s. f. Génisse. | Bedaine.

BODICHE, s. f. Génisse. J.

BODIN, s. m. Boudin. | Ventru, qui possède une bedaine. J.

BOGLIAON (IN), loc. Un instant, un certain temps. R. L. (Voyez *Bollon*.)

BOGU, s. f. Large pelle en bois pour ramasser de la boue ou de la vendange. C. P.

BOIRER, v. n. Action du bouvier qui chante en conduisant ses bœufs. Ce chant ne consiste guère qu'en ces mots : *ô, â, ô, mon valet, ô, â, ô*, interrompus de temps en temps par des mots plus ou moins énergiques pour presser la marche de ces animaux. (Voyez *Arauder*.)

BOISSELÉE, s. f. Etendue de terre que l'on ensemence avec un boisseau de froment. L'étendue de la boisselée était variable. Dans les Deux-Sèvres, elle était de quinze ares. J.

BOITOUSER, v. n. Boiter. Du roman *boitpuser*, boiter.

BOITOUSERIE, s. m. Maladie qui rend les animaux boiteux.

BOLLON, s. m. Un espace de temps, un instant.

BOMBILLE, s. f. Toutes espèces de viande. Vient sans doute de bombance, bonne chère. B. F.

BON (PRE DE), loc. Sincèrement, loyalement.

« Ou dis-tu *pre bon?* » (P. 943. M.)

BONER, v. n. Même signification que *Bauger*. S. « Au noble jeu de bouchon, dit M. Boucherie, dans le *Patois de la Saintonge*, quand l'enjeu a été renversé et que deux ou plusieurs joueurs prétendent y avoir droit, parce que leur sou en est plus rapproché que les sous des autres, on se met à *bôner*, c'est-à-dire à mesurer la distance. *Bôner* n'est donc pas autre que *borner*, dont l'*r* est tombé.

BON HAIT, loc. saintongeoise. Bon gré, empressement, bonne volonté.

« Je faisais tout cela sans malvouloir ni rechignance, mais, « tout au contraire, de *bon hait*, je vous l'affie. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 38.)

BONNES (ÊTRE DANS SES), loc. Être de bonne humeur.

« Nostre maistre est *en ses bonnes*, nous ferons tantoust « bonne chière, tout ira par escuelles. »

(Rabelais, *Pantagruel*.)

BOQUIN, BOQUINE, s. m. et f. Paysan qui habite le bocage vendéen et qui porte des *bots*.

BORC, s. m. Bourg. Du roman *borc*, un bourg. B. F.

BORDAGER, s. m. Petit fermier. Du roman *borde*, une loge, une maisonnette. Ce mot vient du saxon *bord*, maison.

BORDE, s. m. Barbe des céréales; arête de poisson. C. P.-B. F.

BORDERIE, BOURDRIE, s. f. Petite ferme, dont l'étendue varie de 1 à 15 hectares. Du saxon *bord*, maison. J.

« Ardé je prendrion ine boune *bourdrie*. »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 16.)

BORDIER, s. m. Celui qui exploite une borderie. Du roman *bordier*, un fermier. J.

BORGLLE, BORGLIE, adj. Borgne. B. F.-B.

BORGLIETTE (ALLER A LA), loc. C'est-à-dire aller à l'aveuglette, comme un étourdi. B. F.

BORGNAON, s. m. Culotte : c'est aussi une espèce de jupe. R. L.

BORGNON, s. m. Ruche d'abeilles. J.

BORON, s. m. Morceau de bois qui attache le soc et l'oreille d'une charrue.

BOT, s. m. On nomme *Bot* dit M. Ch. Arnauld, dans les *Mémoires de la Société de Statistique des Deux-Sèvres*, t. II, p. 172, le large fossé dominé par un *bossis* ou bord élevé du côté du dessèchement. Il est longé par le *contrebot*, autre fossé dont les bords sont plus bas du côté de la partie sujette aux inondations. Ce double fossé est un double rempart qui, dans les grandes crues, garantit les marais. | Dans les environs de Parthenay, on donne le nom de *bot* au crapaud. Ce mot est employé avec la même signification dans le patois du Dauphiné.

BOT, s. m. Syncope de sabot. Du celtique *botez*, chaussures en général. B. F.-J.

« O l'est vray que Ion Tallebot
« Men vesin, me cassi men *bot*
« In iour in joüant au pallet. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 27.)

BOTTELÉE, s. f. Botte de foin. Du celtique *bôtella*, lier en bottes. J.

BOUBE, adj. des deux gen. Visage lymphatique et enflé. B. F.

BOUBELIN, NE, adj. Même signification que boube. C. P.

BOUCAN, s. m. Bruit, noise, querelle, désordre. « Il a fait le *boucan*; — il y a du *boucan* — vient de *boucan*, lieu où les boucaniers fumaient leurs viandes, et où il se faisait beaucoup de tapage. J.

BOUCHARD, adj. Barbouillé; bœuf ayant le mufle noir. C. P.

BOUCHAUD, s. m. Vanne de décharge d'un moulin. | Sous-sol des terres marécageuses. B. F.

BOUCHEBRE, s. m. Chèvre qui est stérile et qu'on considère plutôt comme un bouc que comme une chèvre. B. F.

BOUCHON, s. m. Petit cabaret.

BOUCQUER, v. a. et n. Bouder. | Se *boucquer*, s'entêter. J.

BOUDAILE, s. f. Plume pour écrire.

« Affuté ma *boudaile* in p'tit. »

(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 96.)

BOUDE, s. f. Génisse, petite vache. C. P. (Voyez *Bode*.)

BOUDESOULLE, s. f. Brouette. B. F.

BOUDET, s. m. Veau. C. P.

« Amenez-va in *boudet* gras et tuez-lou... »

(*Parabole de l'Enfant prodigue en patois Bressuirais.*)

BOUDINGUE, s. f. Vessie de porc. B. F.-J.

« Y saute quem'ine *boudingue.* »

(*Chonson pre doncy, Gente poitevin'rie*, p. 98.)

BOUDINOUX, s. m. Charcutier. G.-P.

BOUDREILLE, s. f. Boue.

BOUDREILLER, v. a. et pron. Eclabousser, couvrir de boue.

BOUÉ, BOUIER, s. m. Bouvier, laboureur. Du roman *bués, bouez*, bœufs. B. F.

BOUESSON, s. m. Buisson. J.

BOUETE, s. f. Petite ouverture, sans châssis ni carreaux, servant de fenêtre à une chaumière.

BOUFFAILLE, s. m. Tout ce qui se mange. Employé par Rabelais.

BOUFFER, BUFFER, v. a. Souffler. « *Buffe* donc quiau feu. » | Manger avidement et avec malpropreté. Du roman *bouffer*, enfler les joues en soufflant. Ces mots sont onomatopéiques. B. F.-J. (Voyez *Buffer.*)

BOUFFETIFAILLE, BOUTIFAILLE, s. f. Ripaille. Du roman *boufage*, un glouton. J.

BOUFFIE, s. m. Gonflement au visage.

BOUFFIGE, s. f. Vessie de porc. B. F.

BOUFIGUE, s. f. Ampoule. Du roman *boufigue*, pustule qui s'élève sur la peau.

BOUFFON, s. m. Centaurée des blés. B. F.

BOUFFOUER, s. m. Soufflet. Du roman *bouffer*, enfler les joues en soufflant. J.

BOUGER, v. n. Partir, changer de placê. | *Bouger d'incontinent* loc. Partir tout de suite. B. F.-J.

BOUGETTES, s. f. Double sac en cuir, qui se place sur le cheval, en avant ou en arrière. Du celtique gallois *bolg*, valise en cuir. B. F.

BOUGONNER, v. n. Rechigner, murmurer à voix basse. « Que *bougonnes*-tu donc dans quiau coin? » B. F.-J.

BOUILLARD, s. m. Averse. | Au figuré: réprimande.

BOUILLARDER, v. a. Réprimander.

BOUILLASSE, s. m. Réunion de drageons partant de la même souche. Une localité de la commune de Saint-Lin, dans les Deux-Sèvres, porte le nom de *Bouillacrère*. B. F. (Voyez *Brousse*.)

BOUILLÉE, s. f. Même signification que *Bouillasse*.

BOUILLIR DANS LE BEURRE, DANS L'OR, loc. Avoir fait fortune, être dans l'opulence. B. F.

BOUINAGE, s. m. Caractère, nature de l'âme. B. F.

BOUINE (MOUCHE), s. f. Mouche à bœufs, mouche bovine. B. F.

BOULANGEAT, s. m. Droguet, étoffe faite avec de la laine et du fil. La couleur la plus générale de cette étoffe est blanche, d'où le nom de *boulangeat*. B. F.

BOULÉE, s. f. Pêche qui se fait avec un panier plongé dans l'eau et vers lequel on marche en y chassant le poisson. B. F.

BOULER, v. a. Ce verbe possède plusieurs significations: | *Bouler son ouvrage*, c'est aller si vite qu'on travaille mal. | *Bouler une personne*, c'est la réprimander vivement, la recevoir mal, lui enlever toute présence d'esprit. | *Bouler l'eau*, c'est troubler l'eau. | *Se bouler*, v. pron. Agir avec précipitation. B. F.-J.

BOULIN, BOULOT, loc. Chose faite avec trop de précipitation. B. F.

BOULIRON, s. m. Bonnet de nuit. B. F.

BOULITE, s. f. La Cresserelle, oiseau. | *Boulite* signifie aussi petite croisée, un guichet. B. F.

BOULITEAU, s. m. Blutoir. B. F.

BOULITER, BOULIOTER, v. a. et n. Rouler en tombant. | Bluter. | Épier, observer secrètement. B. F.

BOULOT, BOULOTTE, adj. Celui ou celle que sa rotondité fait comparer à une boule. J.

BOULOTER, v. a. et pron. Former une boule.

BOULVARIT, s. m. Bouleversement, bruit, tapage.

BOUNET, s. m. Bonnet.

BOUN'GENT, interjection de pitié, de commisération. Ce mot répond pour le sens à l'exclamation de : Ah! mon Dieu! C.P.

« I somm's de pauvres gens,
« Boun'gent!
« Qui ne mangeons point de rilles,
« Mangeons que des zarengs
« Boun'gent!
« Routis dessus la grille. »

(J. Bujeaud, *Chants popul. de l'Ouest,* p. 151, t. II.)

BOURAILLE, s. m. Crotte, bourrier. | En Saintonge *Bouzaille* signifie branches d'ajoncs mises dans les chemins de village pour former un engrais. B. F.-J. (V. *Bourrée.*)

BOURAILLOU, OUSE, adj. Sale, malpropre. B. F.

BOURDE, s. f. Béquille. Dans le centre de la France *bourde* a le sens de bâton ferré des mariniers. Du roman *bourde,* bâton à grosse tête.

BOURDER, v. a. Heurter. | Hésiter, défaillir. B. F.

BOURDIGALLE, s. m. Nom de localité qui signifie bourg gaulois. Des mots celtiques *bourc'h* bourg, et *gall* gaulois.

BOURÈCHE, s. m. Petite bourgne, engin de pêche. B. F.

BOURGEASSON, s. m. Petit bourgeois. B. F.

BOURGNE, s. f. Panier pour conserver les fruits. Engin de pêche. B. F.

BOURGNÉ, s. m. Ruche d'abeilles. C. P. (Voyez *Bournay.*)

BOURGNON, s. m. Coiffe en forme de *bourgne.* Culotte, espèce de jupe. C. P.

BOURIN-BOURA, loc. Désarroi, confusion, désordre. G.-P.

« ..... Chez nous on ne voit que carnage et que mort;
« Tout est *bourin boura...* »

(Abbé Gusteau, *Traduction poitevine de la première églogue de Virgile.*)

BOURINE, s. f. Maison en terre couverte de roseaux. Se dit dans la Basse-Vendée. Du roman *bourron,* une cabane.

BOURLIN-BOURLOT, loc. Personnes entassées les unes sur les autres. Se dit aussi des objets, des choses qui ne sont pas en ordre. (Voyez *Bourin-Boura.*)

La chanson poitevine de la *Soupe aux ignons* dit :

« Ol a de l'agrémont à veure sur la peuille,
« Lez fumelles, les gas, tout thieu *bourlin-bourlot.* »

BOURLOT, s. m. Dernière gerbe, fin d'un travail, fin d'une chose. B. F.

BOURLOTER, v. n. Même signification que *bouloter.* B. F.

BOURLOTER (SE), v. pron. Se rouler par terre en jouant. B. F.

BOURNAY, s. m. Ruche à miel, faite avec de la paille en forme de *bourgnon.* Le roman a le mot *bournal,* pour rayon de miel.

BOURNER, rendre un bruit sourd. Son que rend un objet creux en recevant un coup; frapper sur quelque chose de creux. C. P.

BOURNIGER, v. n. Fureter, chercher un objet dans un fouillis, attiser le feu. « Que fais-tu donc là-haut? Ah! y *bournige* dans mon armoire. » « Te *bourniges* tant quio fu que te vas le tuer. » C. P.

BOUROLLE, s. m. Grand vase en osier tressé qui sert à conserver du grain ou des fruits secs. | On donne le nom de *Bourolle* à un engin de pêche. | On dit aussi d'une femme courte et grosse : « O l'est ine *bourolle.* B. F.-J.

BOURRÉE, s. f. Litière faite avec des ajoncs, des broussailles. B. F.

BOURRELIONS, s. m. pl. Laine des moutons qui se détache naturellement et qui ressemble à de la bourre. Du roman *bourrils,* bourgeons de laine. B. F.

BOURRIER, s. m. Menues ordures provenant du balayage. B.F.-J.

BOURRIN, s. m. Bourrique, âne. B. F.-J.

BOURSAYE, s. f. Une bourse. Du roman *boursette,* petite bourse.

« ..... A trouit ine *boursaye* d'argeont. »
(Mlle C. Poëy-Davant, la *Mouété de Quene.*)

BOURSER, v. n. Faire sa bourse, faire des économies. C. P.

BOURSETTE, s. f. Mâche, plante. C. P.

BOUSINE, s. f. Flûte, hautbois rustique en buis. Du roman *buisine, bozine*, trompette. En latin *buccina*.

« J'en ai pris ma *bousine*
« Et m'en suis réjoui. »
(*Ancien Noël poitevin.*)

BOUSINER, v. a. et n. Cuire, éprouver une douleur piquante, surtout par suite d'un grand froid. | S'occuper à de menus travaux, à des riens. J.

BOUSINERIES, s. f. Occupations sans importance. B.F.-J.

BOUSSÉE, BOURSÉE, s. f. Plantes, surtout ligneuses, réunies en touffes. Du celtique *brous*, jet des végétaux. B. F.-J.

BOUSSI, s. m. Bout, l'extrémité d'un corps. B. F.

BOUSSIN, s. m. Bouchée de pain. Ce mot se trouve dans Rabelais.

« Nous avions de temps à autre quelques *boussins* de pain
« ballé qui nous sarclait la gorge. »
(A. Delveau, *Françoise*, p. 33.)

BOUSSOUR, adj. des deux genres et s. m. Sournois.

BOUTEILLE DE COUÉ, s. f. Gourde, calebasse, courge séchée et vidée. C. P.

BOUTER, v. a. Mettre, jeter. B. F.-J. | Fouiller la terre. On dit : Une taupe a *bouté* toute la nuit dans ce pré. De l'ancien haut allemand *bôzen*, pousser, heurter, frapper. Ce mot se trouve dans un grand nombre de patois de la France .B.-F.

« *Bouté* la vetre maing je feron bon menage. »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 17.)

BOUTILLON, s. m. Petit panier d'osier de forme arrondie. B. F.

BOUTON D'OR, s. m. La renoncule des prés.

BOUTRE, s. f. Une montre. G. P.

« Gle portant la *boutre* au couté. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 38.)

BOUTRE, v. a. Mettre. Même racine que *Bouter*. Employé par Rabelais. G. P.

« Gle faisant avec nous gogaille en nos maisons,
« Le jour que gle venant pre nous *boutre* en prison. »
(Abbé Gusteau, *Poésies poitevines*, p. 59.)

BOUTRER, v. a. Montrer. B. F.

BOUTRIE, s. m. Village. R. L.

BOUYOLLE, s. f. Ampoule. Petite tumeur remplie de sérosité. B. F.-J. (Voyez *Boufigue.*)

BOUZAIL, adj. Ventru, qui a un gros ventre. Du celtique *bouzellen,* boyau, intestin. B. F.

BOUZAILLAUD, DE, adj. Même racine que *Bouzail.* Personne de petite taille ayant un gros ventre. B. F.

BOUZI, s. m. Morceau. Rabelais écrit *boussin.* En roman *boussin,* signifie une bouchée de pain ou de viande. G. P.

BOUZINE, s. f. Piége pour prendre les fouins. B. F.

BOYARD, s. m. Civière faite avec des planches en forme de caisse. B. F.

BRAGUENAT, s. m. Carnage, massacre.

« Témoin noutre pouure poulaille,
« Dont glauant fat in to *bragueneatz*
« Doizons, de poulles, canes et cheureaz. »
(*Roléa de la Gente poitevin'rie,* p. 33.)

BRAGUENAYE, s. f. Ce que l'on peut porter sur les *braguenéas,* c'est-à-dire sur de longues perches. C. P.

BRAGUENÉAS, s. m. plur. Longues perches que l'on passe sous un tas de foin ou de paille, et que deux hommes portent. C. P.

BRAIN, BRAN, s. m. Nom de certaines localités, placées dans des lieux stériles et escarpés.

BRAMER, v. a. Pleurer, gémir, pousser des cris. | Crier à la faim, être affamé. Du roman *bramer,* crier, braire comme un âne. B. F.-J.

« Quand il *brasmoit* demandant à boyre, à boyre, à boyre. »
(Rabelais, *Gargantua,* ch. VII.)

BRAMINE (AVOIR LA), loc. Avoir très-grand faim. B. F.

BRAMINER, v. n. Mourir de faim. B. F.

BRAN, s. m. Son de farine, grosse farine, *excrementum.* Du roman *bran,* son de farine. C. P.-B. F.-R. L.-J.

BRANCHER, v. a. Couper les branches d'un arbre. Du celtique *brankek,* branchu. C. P.

BRANDE, s. f. Bruyère à balais. | Ajonc. | Terrain couvert de bruyères. Du kymri *brwg*, broussailles. J.

Colas en parlant de Margot dit :

« O! épée quand j'iraye la trouvée dans les *brandes*. »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 35.)

BRANDEGLIER, v. n. Vibrer comme une corde d'instrument ; se balancer comme un jeune arbre au vent. Du roman *brandir*, branler, agiter. R. L.

BRANDIEAU, s. m. La panse du cochon.

« J'en prendron to lée piéz, et jaron le *brandieau*. »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 22.)

BRANDON, s. m. Paille tortillée au bout d'une perche et que l'on place à l'entrée d'un champ comme défense d'y conduire paître les bestiaux. Du roman *brandon*, flambeau de paille. B. F.-J.

BRANGEOLE, s. f. Berceau pour les enfants. | Escarpolette. Du celtique *bransigel*, balançoire.

BRANGER, v. a. Labourer un champ aussitôt la moisson enlevée, pour exposer la terre à l'action atmosphérique, pendant l'hiver. B. F.

BRANGIS, s. m. Champ brangé. B. F.

BRANLE (AVOIR DU), loc. Être de haute taille et se dandiner en marchant. On dit : « Quiel homme *se branle* beaucoup en marchant. » B. F.

BRASELIET, s. m. Châtaignes cuites sous la braise. Du roman *brasiller*, faire griller sur la braise. B. F.

BRASSAILLER, v. n. Gesticuler, agiter les bras en parlant. G. P.

« Glat *brassaillé* long temps, et gle s'est tremoussé. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 50.)

BRASSE, s. f. Mesure qui correspond à la toise. B. F.

BRASSÉE, s. f. Porter quelque chose à *brassée*, c'est-à-dire entre les bras. B. F.-J.

BRASSER, v. a. Mesurer à la *brasse*, comme on dit toiser, métrer. B. F.

BRASSER, v. a. Remuer, mélanger. « *Brasse* donc la salade. »

BRAVATE, s. f. Morceau d'étoffe que les paysannes placent sur leur poitrine. B. F.

BRAVE (ÊTRE), loc. Être honnête, probe. | Être une belle fille, un beau garçon. | Etre fier. B. F.-J.

La chanson poitevine dit :

« Jarni, Piarrot, qu'em t'v'là *brave!* »

BRAVERIE, s. f. Fierté, élégance. | Bravoure, courage. Du roman *bravache,* un fanfaron. J.

« Je restai avec ma *braverie* au travail pour unique avoir.»

(A. Delveau, *Françoise*, p. 34.)

BRAVEURE (AVOIR DE LA), loc. Avoir de la probité. B. F.

BRAYE, s. f. Instrument à broyer le chanvre. Du celtique *braé*, instrument propre à broyer le chanvre. J. (Voyez *Brége.*)

BRAYER, v. a. Broyer le chanvre avec la *braye.* Du celtique *braéa, braéérez,* action de broyer le chanvre. B. F.

BREBIAGE, s. n. Nom générique par lequel on désigne les moutons, les brebis, les agneaux. Du roman *brebietet*, une petite brebis. J.

BRÈCHE, s. f. Rayon, gâteau de miel. B. F.-P.-J.

BRÊCHER, v. a. Oter de la ruche les *brèches,* les rayons de miel. B. F.

BRECHET, s. m. Partie saillante en avant du sternum des oiseaux. Du roman *brechet*, creux de l'estomac. B. F.-J.

BREDASSE, s. f. Besace. B. F.

BREDASSE, adj. fém. Femme indiscrète qui veut s'occuper d'une foule de choses qui ne la concerne pas. | Se dit d'une femme qui n'a pas d'idées arrêtées, qui veut tantôt une chose, tantôt une autre. B. F.

BREDASSER, v. n. S'agiter beaucoup pour ne rien faire d'utile. « Que *bredasse* tu donc dans ce coin depuis une heure. » Dans le centre de la France *bredasser* signifie : Faire un bruit incommode en remuant quelque chose. B. F.-J.

BREDASSIER, ÈRE, BREDASSOUR, BREDASSOU, SE, adj. Celui qui bredasse. B. F.

BREDAUDIÈRE, s. f. Mauvais lit. S.

BREDIC-BREDOC, loc. Onomatopée ; bruit que fait une personne en marchant avec des sabots. Dans le centre de la France, *brédi* signifie turbulent. Nous avons le mot actuel

bredi-breda, qui signifie trop vite. En roman, *bredindin* signifie une mauvaise voiture qui fait beaucoup de bruit en roulant. B. F.

BREDOIRER, v. a. Barbouiller, salir.

BREDOQUER, v. n. Secouer, agiter, ébranler, marcher bruyamment avec des sabots. | Bredouiller

La chanson poitevine de *la Soupe aux ignons* dit :

« L'étiont là dans lou lit coum dons ine couisse,
« Cour ot *bredoquit* fort la porte et le membru. »

BREGAUD, s. m. Frêlon. B. F. (Voyez *Burgaud.*)

BREGAUDER, v. n. Parler bas et vite, en imitant le bruit du vol du *bregaud.* B. F.

BREGAUDIÈRE, s. f. Nid de frêlons. B. F.

BRÉGE, s. f. Instrument pour préparer le chanvre. Du celtique *braé, bré*, broyon. (Voyez *Braye.*) B. F.

BREGEON, s. m. Sillon n'allant pas dans toute la largeur du champ.

BRÉGER, BRAYER, v. a. Broyer le chanvre pour le préparer. Du celtique *bréer*, broyeur de chanvre. S.

BREGOSSE, s. f. Injure adressée à une vieille femme. B. F.

BRÈGUE, s. f. Hanneton. B. F. (Voyez *Broutard.*)

BREILLON, s. f. Chambrière chargée du soin de la basse-cour.

« Dé ávon jou, la *breillon* vindjit euvri la porte. »
(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene.*)

BREJOLE, s. f. Se dit d'un animal vieux et maigre. B. F.

BRELAI, s. m. Œnanthe phellandri, plante du marais de la Vendée. C. P.

BRELAU, s. m. Ver qui ronge l'intérieur des cerises. | Bélier.

BRELAUDÉ, ÉE, adj. Fruit véreux. B. F.

BRELAUDER, v. n. Passer son temps à des bagatelles. Du celtique *brelladur,* action de brouiller, de mettre en désordre. R. L.

BRELÈRE, BRELIÈRE, BRELAÉR, s. f. Belière, anse d'un panier. B. F.-R. L.

BRELINAGE, s. m. La race ovine. B. F.

BRELINS, s. m. Se dit de la race des moutons. B. F.

BRELOTTE, s. f. Vessie de cochon. S.

BRELOU, s. m. Engin de pêche. Du celtique *brell*, poisson d'eau douce. Une commune des Deux-Sèvres porte le nom de Breloux.

BRELUTER, v. n. (prononcez *Br'luter*). Avoir la berlue, avoir des éblouissements. B. F.

BRENASSER, v. a. Salir d'ordures, souiller. Du roman *breneusité*, ordure, saleté.

BRENÉE, s. f. Pâtée pour les porcs. Du celtique *brenn*, son. B.F.

« A ne faset que courir et trotter, porter la *brenée* à ses « gorets, douner à manger à ses poules. » (P. 943, M.)

BRENEUX, SE, BRENOUX, SE, adj. Sali d'ordure, souillé. Du roman *breneux*, sale, vilain. J.

BRENICLE, s. f. Œil enflammé, étincelant. Se dit aussi par ironie pour marquer une complète déception. « Tu croyais avoir une bonne part dans cet héritage, mais, *brenicle*, tu n'as rin. » B. F.

BRENUGER, BEURNUGER, v. n. S'agiter vivement, grouiller. S.

« . . . . . Jor et neut o *beurnugeait*. »

(Burgaud des Marets, *les Crapauds et le Commissaire*.)

BRENUSER, v. n. Musarder. S. (Voyez *Vrenuser*.)

BRENUZON, BEURNUZON, s. m. Petite miette, parcelles aussi menues que du son. Vient de *brenn*, son. S.

BRÉSILLE (FAIRE), loc. Manger quelques bouchées de pain, faire un léger repas. Dans le centre de la France, *brésilles* signifie menus morceaux de bois. En Poitou, *brésille* s'applique au pain et non au bois. Le Dict. de Trévoux cite *brésiller* pour rompre par petits morceaux. B. F.-J.

BRETAUDS, s. m. p. Chevilles qui font partie d'un joug, et retiennent les juilles. B. F.

BRETICLER, v. n. Briller, étinceler, scintiller. « Les étoiles *breticlent* bien cette nuit. » Dans le centre de la France, on dit *bretiller* avec le même sens. B. F.

BRETON, s. m. Etincelle, flammèche. Vient de *bretider*, briller. G.-P.-C. P.

« O sautit in *breton* de feu dedans mes écritoires. »
(Chanson poitevine.)

BRETOUNER, v. n. Feu qui jette beaucoup d'étincelles. B. F.

BRETTE, adj. Bretonne. Se dit d'une espèce de vaches qui proviennent de Bretagne. J.

BREUIL, s. m. Petit bois, bocage. Beaucoup de localités portent ce nom dans le Poitou. Du kymri *brog*, gonfler, germer, surgir. En roman *brueil* signifie un bois, une forêt. B. F.-J.

BREVOCHER, v. n. Boire par gorgée et souvent. Dans le centre de la France, on dit *breuvager*. B. F.

BREVOT, s. m. Ivrogne, celui qui brevoche. B. F.

BREYER, v. a. Broyer, briser, casser. (Voy. *Brayer*.) B. F.-J.

BRI, s. m. Argile. Du celtique *pri*, argile.

BRIBAY, s. m. Tronc d'un arbre, la partie comprise entre les racines et les branches. G.-P.

« Ah ! depis bay longtemps, nos chagnes les plus hauts,
« De tounerre frappés, annonciant quies maux ;
« Ine grole, daux creux dau *bribay* d'ine souche,
« Fasant coac, chantoit le malheur qui nous touche.
« Y n'y pensions pas ! Mais, brisant sus tout quieu,
« Tityre, y veux scavoy qui te noume ton Dieu ? »
(Abbé Gusteau, *Traduction poitevine de la première églogue de Virgile.*)

BRICHET, s. m. Bœuf qui porte une marque blanche près de la queue. B. F.

« Au lieu de trair' la vache,
« Traryit le veau *brichet*. »
(J. Bujeaud, *Chant popul. de l'Ouest*, p. 276, t. II.)

BRIDAIL, BRIDEAU, BRISEAU, s. m. Orge ou seigle que l'on coupe en vert pour les bestiaux. C. P.-B. F.

BRIETTE, s. f. Petite brebis. B. F.

BRIFFAUD, s. m. Pâtisserie, crêpe avec une taille de pain dans l'intérieur. Du roman *brifable*, mangeable. B. F.

BRIGALET, s. m. Haridelle, cheval maigre. B. F.

BRIGUE, s. f. Bribe, peu de chose, presque rien. B. F.

BRIMBALLE, s. f. Balançoire, escarpolette. | Jeu que font les enfants en se balançant à des branches d'arbres. Du celtique *brinbala*, sonner les cloches. Le roman a le mot *brinbaler*, mettre en branle, sonner les cloches. B. F.

BRIMBALLER (Se), v. pron. Se balancer. Même racine que *Brimballe*. Du roman *brinbaler*, mettre en branle. B. F.

BRIN, s. m. Filasse de chanvre la plus longue et la plus belle. Selon l'Académie, *brin* signifie premier jet d'une plante. B. F.

BRINDZINGUE, s. f. Ivresse.

BRINGUER, v. int. Sauter, danser. B. F.

BRIOLE, s. f. Petit pain d'une livre. B. F.

BROCHAT, s. m. Petit morceau de bois pointu. J.

BROCHE, s. f. Morceau de sarment dont on fait une bouture. B. F.

BROCHECU, s. m. Le fruit de l'églantier. B. F.

BROCHER, v. a. et n. Tricoter. B. F.-J.

BROMÉR, v. n. Mugir, rendre le son de l'airain quand il frémit. (Voyez *Bramer*.) R. L.

BRONDIR, v. n. Retentir avec force. Du roman provençal *brandar*. G.-P.-B. F.

« Mis a galifourchon sur les branches touffues,
« Le bucheron chantant ferat *brondi* la nue. »

(Abbé Gusteau, *Première églogue de Virgile*.)

BRONSER, v. a. Déborder, dépasser le bord. S.

« L'ai fait *bronsé* k'm in pot qui bouye. »

(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 6.)

BROQUER, v. a. Exceller. B. F.

BROUAGE, s. m. Marais salants. S.

« Il avoit quelques salines dans le *brouage*. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 35.)

BROUASSE, Brouée, s. f. Pluie fine, bruine, brouillard. Du roman *brouas*, *brouée*, brouillard. J.

BROUASSER, BROUINER, v. imp. Bruiner. *Il brouasse,* il tombe une pluie fine. Du roman *brouas*, brouillard. J.

BROUETA. s. m. Buis. B. F.

BROUILLES (FAGOT DE), s. m. pl. Fagot de *brandes*, de menus bois. Du roman *broil,* jeune bois. B. F.

BROUSSE, BROUSSÉE, s. f. Touffe d'herbes ou de broussailles. Hallier. Du celtique *broust,* buisson fort épais. (Voyez *Brouillasse.*) B. F.-R. L.

BROUT, s. m. Feuilles d'arbres que l'on cueille pour faire brouter par les bestiaux. Du celtique *brousta*, brouter les feuilles des arbres. B. F.

BROUTARD, s. m. Hanneton. B. F. | *Broutard*, en Saintonge, signifie veau.

BROUTILLES, s. f. pl. Copeau, parcelle de bois. Dans le centre de la France, on dit *bretilles*. Du celtique *broustal*, rejeton d'un arbre émondé. B. F.

BRUMAIL, s. m. Brume, brouillard. Du celtique *brumen*, brume, brouillard. (Voyez *Brouasse.*) B. F.

BRUN (FAIRE), loc. Faire nuit. Dans le centre de la France, on dit *à la brun* pour à la brune. B. F.

BRUNETTE, s. f. Champignon comestible dont la couleur est brune. B. F.

BRUNETTES, s. f. pl. Cordons du drap mortuaire. Du roman *brunette*, drap noir commun. B. F.

BRUNEUR, s. f. Brun, foncé, tirant sur le noir; se dit surtout des nuages orageux. B. F.

BRUONT (RIRE A), loc. Rire avec de gros éclats qui imitent les cris du bruant. P.

« Y font mille ramage, *a riont a bruont.* »
(*Ministresse Nicole*, p. 12.)

BRUT (AVOIR LE), loc. C'est ainsi que l'on désigne les sorciers dans la Vendée. *Avoir le brut*, c'est posséder le pouvoir de se transformer en lièvre, de guérir les personnes et les bestiaux malades; c'est aussi avoir vendu son âme au diable. L'une des plus grandes injures qu'on puisse adresser à une personne c'est de l'appeler *mangeur de lièvres empaillés*. B. F.

BUAILLE, s. f. Chaume laissée dans les champs après la moisson. B. F.

BUAILLER, v. a. Couper la buaille. B. F.

BUCHAIL, BUCHAT, s. m. Eclat de bûche, petit morceau de bois. G.-P.-B. F.

BUCHAILLER, v. a. Ramasser les branches mortes tombées dans les chemins ou sur la lisière des bois. B. F.

BUCHER, v. n. Travailler avec ardeur. | Au figuré, rouer de coups. | *Se bucher,* v. pron. Se battre. J.

BUÉE, BUGÉE, BUGIE, s. f. Vapeur humide, lessivage du linge. Du celtique *bugad*, petite lessive. En gallois *bog*, tremper. Dans les idiômes celtiques, *o* s'emploie pour *u*, et réciproquement. B. F.-J.

BUFFER, v. a. Souffler le feu, la chandelle, etc. B. F. (Voyez *Bouffer.*)

Pairot, dans la *Chanson poitevine,* pour faire la description d'un vaisseau à son ami Blaise, lui dit :

« O l'a de la telle et dau buchats,
« Le vent o *buffe* et pi o vat. »

BUFFOU, s. m. Soufflet. Instrument pour souffler le feu. Du roman *buffe*, *buffet*, un soufflet. (Voyez *Bouffouer.*) B. F.

BUFRE, adj. des deux genres. Fruits à noyaux qui sont dévorés par les vers. B. F.

BUGEAU, BUGÉE, s. m. Même sens que *Buée.* Du roman *bugade,* la lessive.

« Rigolet fait la *bugée.* »
(J. Bujeaud, *Chants popul. de l'Ouest,* p. 79, t. II.)

BUIE, s. f. Vase en forme d'aiguière. | Cruche à anse au-dessus de la gueule. Du roman *buye,* une cruche. J.

BUISSON-BLANC, s. m. Aubépine. B. F. (Voyez *Abaupin.*)

BUJOUR, s. m. Cuve pour faire la lessive. S.

BUREA, ELLE, adj. Mouton tacheté de noir et de blanc. B. F.

BUREAS (SAUT DE). Jeu d'enfant qui consiste à faire plusieurs cabrioles de suite.

« Pendans qui ly repond, in autre sot travresse
« Et tire mon baton, si fort que je renvresse,
« Et qu'y fais en tombant in grand saut de *bureas*,
« Accause quo se trouve in fagot desso mas. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 66.)

BURGAUD, s. m. Frêlon, grosse mouche. R. L.-B. F. (Voyez *Bregaud.*)

« Sec quem ein vray *burgau...* » (*La Mizaille à Tauni*, p. 3.)

BURGAUDIN, s. m. Vagabond, mendiant, coureur. Vient de *burgaud*, frêlon. C. P.

BURIN, s. m. Etoffe de bure. B. F.

BURON, s. m. Auberge, cabaret. Employé par Rabelais. Du roman *buron*, une taverne, un cabaret. B. F.

BUROTE, s. f. Noix gâtée.

BUSAR, s. m. Barrique dont la forme est grosse et courte.

« Et du vin, j'en avons encore in bon *buzar.* »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 22.)

BUSCHAILLER, v. n. Se heurter contre des broussailles, ne pas connaître son chemin. Au figuré se dit des personnes ignorantes ou incapables. *Lire en buschaillon*, c'est lire fort mal, en hésitant à chaque mot. Le français a l'expression vulgaire de *bûche* pour désigner une personne sans intelligence. | *Buschailler* signifie aussi ramasser du bois mort, des buchettes dans les forêts. C'est le *glanage* d'hiver pour les pauvres. P. (Voyez *Buchailler.*)

« Gle se mettit à lire au Nouuea Testamont,
« En *buschaillon* pretont queme in asne d'escole. »

(*Ministresse Nicole*, p. 9.)

BUTTER, v. n. Prendre pour but. G.-P.

« Se gle peut ve *buttay*, gle ve ferat daux queugnes. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 65.)

BUYOT, s. m. Petite buie. Du roman *buye*, une cruche. B. F.

C

ÇA, pron. démons. Cela. Se substitue souvent au pronom *il*, et s'emploie toujours quand il s'agit des météores. *Ça tonne, ça gèle.* J.

ÇA-BAS, loc. ad. Ici-bas.

CABANAY, s. m. Fermier d'une *cabane* ou métairie située dans les marais du Bas-Poitou. Au commencement de ce siècle, il n'y avait que des cabanes ou des huttes dans ces marais qui ne produisaient que des *rouches*, des joncs, des *pavias* et de mauvais fourrages. Aujourd'hui, grâce aux canaux de desséchement et aux progrès agricoles, cette contrée est devenue très-fertile. Sa population, au lieu de résider dans des cabanes, habite dans de belles et vastes formes, mais le nom de *cabanier* est resté au fermier par tradition. Le roman a *cabanette*, petite cabane; *cabanuria*, petite métairie. G.-P.

CABAS, CABASSE, adj. Creux, creuse. Du celtique *kâr*, *kao*, cavité, lieu souterrain. On dit *in abre cabas*.

CABINET, s. m. Armoire dans laquelle on sert le linge et les vêtements. B. F.-J.

Un paysan poitevin qui voit, pour la première fois un orgue, en fait la description suivante :

« Ol y avait in grand *cabinéet*
« Qu'atait tot pliâé de fliageoléet. »

(*Chanson poitevine*, citée par La Revellière-Lepaux.)

CABORNE, CABOURGNE, adj. Creux, creuse. | S. f. Caverne, Du celtique *kav*, cave, caverne, grotte. B. F.

« Quiel âbre est tout *cabourgne;* gne peurra faire que « daux buches. »

CABOSSE, CABOCHE, s. f. Grosse tête, et par extension grosseur, protubérance. | Se dit des clous à grosse tête placés sous les sabots. Du celtique *kab*, tête, bout. B. F.-J.

« O n'est jà daux *caboches*. »

(*Chanson poitevine*, citée par J. Bugeaud.)

CABOSSER, v. a. Bossuer. J.

« Et en grande véhémence d'esprit, il le trépoyt, le *cabos-* « *soyt*. » (*Rabelais*.)

CABOUINOTTE, cachette. Du celtique *kar*, lieu souterrain, cave. J.

CABRENOT, CABRENOTTE, adj. Creux, creuse. | S. m. Trou. Du celtique *kar*, cave, lieu souterrain.

CACASSAR, adj. et subs. Bègue. R. L.

CACASSER, v. n. et a. Bégayer. R. L. (Voyez *Begassier*.)

CACHER, v. n. Serrer fort.

CACHOT, s. f. Cachette. Dans le centre de la France, on dit *cacherote*. B. F.

CACREA, s. m. Tête, crâne, cerveau. Dans le centre de la France, on dit *cacrotte*. | Fragment de poterie, fruit dont on a ôté le pourri. R. L.

Le berger Michea en faisant la description du costume d'un évêque dit :

« Glauet in bonnet d'or sur le fez do *cacreâ*. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 123.)

CADENANDALE (BATTRE LA), loc. Battre le pavé, être oisif, inoccupé. B. F.

« Qui trejou *bat la cadenandale* et chomme,
« Ne meliore et ne fait somme. »

(*Sentence du XVIe siècle.*)

CADROU, CADRON, adj. Triste, abattu, honteux, attéré. | *Faire le cadrou,* c'est être à l'agonie. B. F.-R. L.

CADROUÉ, s. m. Tristesse, abattement.

« Ma glarat le lezé de foire la *cadrouë*. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 41.)

CADRU, UE, adj. Triste, abattu, déconcerté.

« Gle lez rondet tretou pu *cadru* que Toura. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 36.)

CAFEGNON, s. m. Mauvais café

CAFIGNON, s. m. Chausson. Rabelais dit *escafignon*. J.

« En une aultre salle basse je veids ung jeune *escafignon*
« épouser une vieille pantophle. » (*Rabelais.*)

CAFINIÈRE, s. f. Cape que l'on met sur la tête pendant la pluie. Du celtique *kâp,* cape, espèce de manteau à capuchon.

CAGNARD, adj. et subs. Poltron. Du roman *cagne,* chien. En latin *canis*. J.

« Jamais *cagnard* ne feit beau fait. »

(*Sentence du XVIe siècle.*)

CAGNE, adj. et s. m. Poltron.

CAGNER, v. n. Avoir peur, reculer. « Tu *cagnes*, tu ne veux pas te battre, tu as peur. » | *Cagner,* cacher. Du roman *cagne*, chien. « C'est à dire fuir comme un chien. » (Voyez *Caler*.) J.

CAGNER (Se), v. pron. S'enfoncer dans un lieu chaud, où l'on est à son aise. « *Cagne* toi donc dans ton lit. » Du roman *cagniard*, lieu ou abri chaudement exposé au soleil.

CAGNOT, s. m. Petit chien. Du roman *cagnié* un chien. (Voyez *Chicot*.)

CAGNOUX, se, adj. Honteux, craintif. G. P. (Voyez *Cagnard*.)

« . . . . . Pre mas, transi, penot,
« Y disas tout *cagnoux* : adieu mon pauvre pot. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 64.)

CAGOUET, s. m. La nuque. C. P.-B. F. (V. *Chagouet*.)

« A vous tend le *cagouet* keum' fait un pourteur d'hote. »
(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 18.)

CAGOUILLE, s. f. Limaçon. Du roman *cagouille*, limaçon. B. F.

« Autant chemine ung homme en ung jour comme une « *cagouille* en cent ans. » (*Proverbe du XVe siècle*.)

CAHURAUDS, s. m. p. Nuages orageux.

CAHUREAU, Cazureau, s. m. Petite cahute, petite masure au milieu des champs pour serrer ses outils et se mettre à l'abri. Du roman *cahuette*, maisonnette. En latin *casula*. C. P.

« O la fait in si gron vent que la foueté mon *cahureau* a bas. »

CAIL, s. m. Le mâle de la caille. B. F.

« J'ai entendu chanter le *cail*. »

CAILLADE, s. f. Lait aigre. Du celtique *kaouled*, caillé, *leaz kaouled*, du lait caillé, caillebote.

CAILLON, s. m. Calotte piquée dont les femmes se servent. J.

CAJO, interj. Les bergères emploient ce mot, souvent répété, pour exciter leurs chiens à faire rentrer les bestiaux *dans le devoir*. B. F.

CALAR, s. m. Cambouis. Du celtique *kalar*, boue.

CALAU, Cala, Calon, s. m. Noix dépouillée de son brou. Au pluriel, *caléas*. Du celtique *kald*, dur. C. P.-G.-P.-B. F. (Voyez *Caquiot*.)

« Vrolest in écolay pretout o l'est la daive,
« Qui vat queme in *calaud*, sus la terre et dans l'aive. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 65.)

CALAUD, Calot, s. m. Calotte, bonnet d'enfant en étoffe de couleur. J.

CALÉ, ÉE, adj. Riche, cossu, bien vêtu. B. F.-J.

CALÉA, s. m. Le sinciput. B. F.

CALENDRE, s. f. Alouette huppée. B. F.

CALANDRE, s. m. Animal inconnu qui chante très-bien; de là ce proverbe : « A chante queme in *calandre*. » Ce calandre nous paraît avoir beaucoup de rapport avec le mot poitevin *calendre*, alouette dont le chant et le vol élevé charmaient tellement nos ayeux les Gaulois, qu'ils portaient une alouette sur leurs casques. C. P. (Voyez *Amirolet*.)

CALER, CALLER, v. a. Enfoncer, fourrer ses bras dans une manche, une clef dans la serrure. « *Cale* donc le bras dans la manche de ta veste. » D'une personne ou d'une chose absente on dit : « I ne sai pouet lâvoure glést callé. » Mlle C. Poëy-Davant, qui nous fournit cette explication inédite, ajoute : « Je pense que cela vient de : Où est-il donc allé ? » | Dépouiller une coquille de noix du brou. | Enlever la peau des branches d'un arbre pendant la sève. | Avec le sens neutre signifie : Reculer, lâcher pied, céder. | V. pron. Il possède la signification de se cacher, se tapir. « Ne fais pas tant le le fier, on te fera *caler*. » Du roman *coler*, couler. C. P.-B. F.-P.

CALET, ETTE, adj. Légèrement vêtu. | *Tête calette*, tête chauve; *pieds callets*, pieds nus. B. F.

CALIN, s. m. Vase en tôle pour faire cuire des viandes, entre deux feux. B. F.

CALIN, NE, adj. Homme de mauvaise foi. | Paresseux.

CALINAGE, s. f. Câlinerie, cajolerie. Du roman *calignaire*, cajoleur, galant. R. L.

CALLARD, CALARD, s. m. Cambouis. Du celtique *kalar*, boue. G.-P.

« Y tenas dans ma moin in baton pivelé
« Voure o l'était mon nom en *callard* emolé. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 66.)

CALOT, TE, adj. Tache blanche, à la tête d'une vache ou d'un bœuf, comme un *calaud*. On dit alors, c'est une *vache calote*. Le rossignol des murailles qui porte une petite tache blanche à la tête est appelé : *rossignol calot*. G.-P.

« Y vendis, vers la saint Michas,
« Netre *vache calote*. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 34.)

CALOURET, s. f. Coureuse, bohémienne. Du celtique *kalaren*, femme ou fille malpropre; dérivé de *kalar*, boue, d'où *kalarek*, couvert de boue. | *Calouret*, s. m. Signifie mauvais chapeau. Comme les bohémiens portent des *calourets*, ils peuvent avoir reçu ce nom de leur coiffure.

CAMET, s. m. Ver du fromage et de la crême. C. P.

« Quiau fremage fait zire, glést plein de *camets*. »

CANET, s. m. Caneton. Du roman *canet*, petite canne. B. F.-J.

CANIAON, s. m. Un âne. R. L.

CANIGER (SE), v. pron. Se cacher, se blottir dans un coin. Du latin *canis*, chien.

CANNER, v. a. Laisser l'empreinte de ses dents sur un objet. Dans quelques localités, les jeunes amoureux aiment beaucoup *canner* leurs fiancées en les embrassant; c'est une marque d'amour. Plus les dents laissent profondément leur empreinte, plus on aime profondément.

CANTON, s. m. Carrefour, lieu de réunion dans un village, où les femmes viennent dans le jour filer leurs quenouilles et causer. Les femmes qui font partie de ces cercles en plein vent reçoivent le surnom de *cantonnière*. G.-P.-B. F.

« Aux auberges, aux *cantons*, au marché daux cerises,
« Ve les verrez pretout..... »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 68.)

CAPER (SE), v. pron. Se cacher, se blottir. Du celtique *kâp*, cape, manteau à capuchon qui couvre entièrement. B. F.

CAPITOU, adj. Têtu, opiniâtre, fantasque, capricieux. Du latin *caput*, tête. R. L.

CAPOT, s. m. Capuchon, grande mante en étoffe de laine. Du celtique *kâp*, manteau à capuchon. J.

CAPOT, OTE, adj. Penaud, honteux, humilié. Du celtique *kâpot*, manteau à capuchon; parce que l'homme honteux voudrait avoir un manteau à capuchon pour se couvrir la tête au moment où il se sent ridicule ou méprisé.

CAPPE, s. f. Même sens que le substantif capot. B. F.

CAPUS, s. m. Le chou *capus*, est un chou à grosse tête. Du latin *caput*, tête. S.

CAQUEROT, s. m. Tête, crâne. R. L. (Voyez *Cacreâ*.)

CAQUGNE, s. f. Bosse, meurtrissure, résultat d'un coup. C. P.

« Qui ta fais quieu, ta reçu là ine fameuse *caqueugne* au « front. »

CAQUIOT, s. m. Coquille de noix. (Voyez *calau.*)

« Y lirai sans anneu pras d'in feut de *caquiots.* »

(*In Pinzan,* M.)

CARA, s. m. Contrée.

« A grond poenne cre-zi qu'én me tout le *cara*
« Ein souc vezou crequist. . . . . »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 40.)

CARBASSE, s. f. Abondance.

« L'autre auet des amis, diset-eil, à *carbasse.* »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 10.)

CARBO, s. m. Charbon enflammé. C. P.

CARGNAON, s. m. Gros morceau de pain. (Voyez *Croûgnon*, *Grigne.*) R. L.

CARIBANDALE, s. f. Mets composé de restes de viandes cuites. B. F.

CARMINER, v. a. Ensorceler. Du roman *carme.* En latin *carmen.* Cris des Bardes pour jeter l'exaltation dans le cœur des hommes qu'on voulait surexciter.

CARNAQUIN, s. m. Par corruption du mot casaquin. B. F.

CAROLINE, s. f. Crinoline.

CAROLON, s. m. Coiffe en forme de chaperon. B. F.

CAROT, s. m. Plat en grosse terre, fragment de plat cassé. | En Saintonge signifie écuelle de terre, crâne, tête. G.-P.-B.-F.

« Pr'eday de pauvre ine troupe,
« Que glempissant de soupe
« Tretous lau *carot.* »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises,* p. 11.)

CAROUIL, s. m. Verroux. S.

CARQUELIN, s. m. Gâteau sec. B. F.

CARQUILLON, CARTILLON, s. m. Quartier d'un fruit. Dans le centre de la France *carquille, cartille,* signifient parcelle, et *quarre,* quartier. B. F.

CARRE, s. f. Querelle, contestation. B. F. (Voyez *Quarre*.)

CARREAU (LE), s. m. Sorte de fièvre typhoïde des animaux. B. F.

CARREYEUR, s. m. Carrier, ouvrier qui extrait la pierre. Du celtique *karrek*, rocher près de la mer. B. F.

CARRIBOT, s. m. Petite pièce de terre entourée d'une clôture.

CARTE, s. f. Moisson. La durée de la moisson est de trois mois, le *quart* de l'année. De là le mot patois *carte* pour exprimer les travaux de la moisson. Faire la *carte*, c'est se gager pour trois mois, pendant la moisson.

CARTILLE, s. f. Petite carte, fragment, petite portion.

« Mon père, petit rapetasseur de chausses — sauf votre « respect — de la ville de Marans, à deux lieues de la « Rochelle, n'avait pas une *cartille* de biens. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 32.)

CARTILLER, v. a. Diviser par quartiers. B. F.

CARTILLET, CARCAILLET, COURCAILLET (A), loc. A califourchon. J.

CARTIULER, CARCULER v. a. Par corruption du mot calculer.

CARVIRÉ, adj. et subs. Fou.

« Esté-vou *carviré*, fou, ou bén endeué. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 49.)

CARVIRIR, v. int. Chavirer, renverser. | *Esprit carviry*, esprit dérangé.

Le berger Lucas, parlant d'une personne dont on dit du mal, s'exprime ainsi :

« Gles't fou, gles't idiot, glast l'esprit *caruiry*. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 129.)

CAS, s. m. Ce qu'on possède, fortune. G. P.

« Eh ! questo quo nous sert de suay les journées
« Et de hachay nos corps tout le long daux anées,
« Si Dieu, pre nous ayday, ne nous delivre pas
« Daux aloubis qui grugeant netre *cas !* »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 56.)

CASSAUT, s. m. Même signification que *carot*. J.

CASSE, s. f. Lèchefrite. De l'ancien haut allemand *kessi*. C. P.

« Agamennon était *liche-casse*. » (*Rabelais*.)

CASSER, v. a. Faire une réduction sur un marché. « Lle m'a *cassé* in étchu. » C'est-à-dire, il a diminué un écu de ce qu'il me demandait.

CASSERELLE, s. f. La cresserelle, oiseau. B. F.

CASSEROT, CASSOT, s. m. Même signification que *carot*. B. F.

CATAUT, s. f. Catherine. J.

CATIR (SE), v. pron. Se cacher, se blottir, s'enfoncer, se tapir.

« Toute grape et *catise* en in creux, tié cigale... »

(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 26.)

CAU, COT, COZ, s. f. Pierre à aiguiser les couteaux et les faulx. Du roman *kex*, caillou, pierre à aiguiser. Employé par Rabelais.

CAUNIT, TE, adj. Confus, interdit.

CAVIR, CAVER, v. a. Creuser. Du celtique *kava*, creuser, miner.

CAYETA, s. f. Eclaboussure de boue.

« I n'attrapit q'dés *cayetâ*. »

(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 74.)

CAZUREAU, s. m. Petite cahute, petite masure. C. P. (Voyez *Cahureau*.)

CEBE, s. f. Ciboule, plante potagère. B. F.

CÉE, s. m. Bâton placé à la tête de la charrue.

CÉO, s. m. pl. Cieux. Du roman *ceau*, le ciel; en latin, *cœlum*. R. L.

« De roses y ot grand monceau,
« Si belles n'avoit sous le *ceau*. »

(*Roman de la Rose.*)

CELÉE, s. f. Abri. Se mettre à la *celée* c'est se mettre à couvert. Du latin *celare*, couvrir. (Voyez *Acelée*.)

CEMENTIÈRE, s. m. Le cimetière. B. F.

CENDRILLE, s. f. Mésange, oiseau. B. F.-P.-J.

CENDROUX, OUSE, adj. Cendreux, couvert de cendres. Du roman *cendrier*, un homme de rien, qui ramasse les cendres et qui en est couvert. B. F.-J.

CENELLE, s. f. Baie de l'aubépine. B. F.-J.

« Et cherchoyent par ces buissons
« Boutons, et meures, et prunelles,
« Framboizes, frèzes et *cenelles.* »
(Roman de la Rose.)

CENOIRON, s. m. Guenille, linge sale.

« Tretou mez *Cenoiron*, cinq ou six veil Melou. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 43.)

CENT GARNI, s. m. Marchandises ou denrées qu'on vend au cent, mais en ajoutant un surplus, soit quatre kilos, soit quatre mètres, soit quatre objets de même nature. Le *cent garni* de fagots est de cent quatre. J.

CEUZER, v. a. Exercer une heureuse influence sur une personne, la diriger dans une bonne voie. Dans *la Mizaille à Tauni*, Jacquiet, en parlant d'un bon pasteur qui dirige bien son monde, dit :

« Et si les foit *ceuzé*, ma iamois ne les gronde. »

CHA, s. f. Trou d'une aiguille. Du celtique *kab*, tête, extrémité, parce que le trou de l'aiguille est placé à la tête. C. P.

« Job o za di, o s'ra pu facile à in chamia de se caller pre « le *châ* d'in ageuille qu'à n'in riche d'ontrer dons le « Paradis. »

CHABARIT, s. m. Hangar. S.

CHABICHOU, s. m. Petit fromage de chèvre qui se fait à Poitiers. B. F.

CHABOISSEAU, s. m. Chabot, poisson. Du celtique *kab*, tête. Ce poisson a une grosse tête. J.

CHACOQUER, v. a. Frapper, battre, tourmenter.

Le pauvre paysan, frappé à coups de sabre par un soudard, court chez un de ses voisins lui emprunter dix écus :

« Pre quentanty quiau mende
« Qui me *chacoque* et qui me grende. »
(*Roléa de la Gente Poitevin'rie*, p. 33.)

CHACOT, s. m. Chagrin, préoccupation, tourment. G.-P.

« Glanoncit quiélay nouvelles
« Qui, dans beacot de cervelles,
« Causant dau *chacot.* »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 9.)

CHACOTER, v. a. Frapper à une porte pour se la faire ouvrir, agiter un objet pour faire du bruit. C. P.

« A n'odjit pouet besogn de *chacottay*. »
(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene*.)

CHAFE, s. m. Sobriquet.

« I me baran le *châf'* de fumelle dau jar. »
(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 70.)

CHAFFAUD, s. m. Echafaud, échafaudage. Paraphérèse. B. F.-J.

CHAFFOURER, v. a. Griffonner, écrire mal. Du roman *chafourer*, défigurer quelque chose en la maniant avec trop de précipitation; on griffonne parce qu'on écrit trop vite. G.-P.

« Avant ail *chaffouré* deux, tras mots d'écrivage,
« Qui daux griffes din chat ressemblant a l'ouvrage. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 58.)

CHAFFOURNI, adj. Satisfait.

Une *Chanson poitevine*, en se réjouissant de la naissance du Dauphin, dit :

« Quo liat de papy
« Qui en srat *chaffourny*. »
(*Roléa de la Gente Poitevin'rie*, p. 40.)

CHAFFRAIS, CHAFREY, s. m. Bouleversement, dispute, grand bruit, tapage, tumulte, cris. Dans le centre de la France, on dit *chafutin*. B. F.-R. L.

« Ren ne seroit pareil ô *chafrey* que non fret. »
(Requête des habitants de St-Maixent à l'intendant du Poitou.)

CHAFFRE, s. m. Le brou de la noix. | Ecume du beurre fondu. B. F.

CHAGNE, s. m. Chêne. B. F.-P.-J.

« Y at un âbre on les fouras
« Qui passe les crêtes daux *châgnes*. »
(J. Bujeaud, *Chants pop. de l'Ouest*, p. 100, t. II.)

CHAGNÉE, s. f. Chênaie, bois de chêne. Plusieurs pièces de terre portent le nom de la *Chagnée* ou des *Chagnées*. B. F.-J.

CHAGNERASSE, s. f. Rejet du chêne. B. F.

CHAGNON, s. m. Chignon, nuque. B. F.

« Ce jura-t-il sur son *chaignon*. » (Villon, *Ballades*.)

CHAGNON DAU COU, loc. L'arrière du cou, les vertèbres du cou.

CHAGOUET, s. m. Nuque. On dit, d'une personne qui a les yeux enfoncés, qu'elle les a à fleur de tête du côté du *chagouet*. Du celtique *chouk*, nuque. Le mot français chignon ne dérive pas de *chagouet*, il vient du mot *échine*. (Voyez *Cagouet*.)

CHAIL, s. m. Petite pierre, petit caillou. Dans le centre de la France, on dit *chaillotte*, *chaillou*. Du celtique *kex*, caillou. B. F.

CHAILLON, s. m. Petit caillou. C. P. (Voyez *Chail*.)

CHAINTRE, s. f. Sillon tracé à l'extrémité d'un champ. Du roman *chaint*, ceinture ; en latin *cingere*, ceindre.

CHAINTRER, v. a. Tracer une *chaintre*. La *chaintre* est une lisière de terrain autour d'un bois, d'une terre. | La *chaintre* est aussi le sillon que trace le laboureur, à la fin de son labour, aux deux bouts de son champ. Même racine romane que *chaintre*. B. F.-G.-C.-F.

CHAIRAGE, s. m. Chair, embonpoint. On dit d'un homme maigre : « Gn'est pouët d'in grou *chairage*. » C. P.

CHAIRE, s. f. Chaise. B. F.-J.

CHAIS, s. m. Cellier où l'on conserve le vin.

CHALANGER, v. Être diligent.

CHALER, v. n. Persister, ne pas se décourager ne pas se rebuter. | Signifie aussi avoir les mains brûlantes à force de travailler.

« Quiel houme é bê affiné, gne ne se *chale* de rin. »

CHALEUIL, CHAREUIL, s. m. Petite lampe rustique suspendue à une poutre ou dans la cheminée. Du roman *kaleu*, lampe de paysan. B. F.-J. (Voyez *Charail*.)

CHALIN, s. m. Eclair annonçant l'orage. | Le tonnerre. Dans le centre de la France, *châlin* signifie lampe rustique. Du roman *chals*, chaleur. B. F.

CHALINE, s. f. Temps orageux, chaleur étouffante. | Orage, tempête, foudre. Dans le centre de la France, *chalines* signifient : éclairs que l'on voit, dans les soirées d'été, à l'horizon, sans qu'il y ait apparence d'orage. C'est un pronostic de chaleur pour le lendemain. Même racine romane que *chalin*. B. F.-P.

« La *chaline* a tombé, et le cot de tempête
« At écartelé qui quielle petite bête. »

(*La Mizaille à Tauni*.)

CHALINEOU, OUSE, adj. Température orageuse. B. F.

CHALINER, v. n. Faire des éclairs. | Dans le centre de la France, *chaliner* signifie causer de la douleur. Même racine romane que *chalin*.

CHALIT, s. m. Bois de lit. Du roman *chalitz*, bois de lit. B. F.

CHALLER, v. n. Engourdi par le froid. | *Challer* reçoit aussi la signification de *caler*, parce que le sang glacé enlève tout courage. | *Challer* se dit des noix lorsqu'elles perdent leur brou. Du roman *challer*, ôter la coquille d'une noix. B. F.

« Cependant les métayers qui là auprès *challoyent* les « noix. » *(Rabelais.)*

CHALUPE, s. m. Cosses, enveloppe de certains légumes. B. F.

CHAMAURER (SE), v. pron. Chamarer. Se dit du temps, lorsqu'il se couvre de nuages.

CHAMAROUX, s. f. Bigarrure.

CHAMBEAU, s. m. Pré qui ne produit pas de regain. (Voyez *Champeau*).

CHAMBRÈRE, s. f. Chambrière, servante. | Ustensile de cuisine pour appuyer ou soutenir la poële sur le feu. | Bâton qui soutient une charrette. B. F.-J.

CHAMPAGE, s. m. Paturage. R.-B. F.

CHAMPAYER, v. n. Conduire au pacage, au champ pour paître.

CHAMPEAU, adj. des deux genres. Pré réservé pour le paturage. (Voyez *Chambeau*). R.-B. F.

CHAMPEYER, v. a. Faire paître, faire pâturer. R.-B. F.

CHAMPIS, ISE, s. et adj. Né dans les champs ; enfant trouvé, abandonné. B. F.-P.-J.

CHAMPISSERIE, s. f. Méchanceté, duperie, perfidie, mauvaise action. G.-P.

« . . . . . Mais disme, va, Lucas,
« Tas qui queneux si bay quielay gendarmerie,
« Si gne t'avant jà fait quieque *champisserie* ? »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 65.)

CHANCELÉ, ÉE, adj. Reployé, courbé. B. F.

CHANGEAILLOUX, adj. Inconstant, d'humeur changeante. J.

CHANGEOTER, v. a. Etre inconstant. Du roman *changeoter*, changer souvent. B. F.

CHANNE, s. f. Robinet. Du celtique *kân*, conduit par où l'eau passe. B. F.

CHANTÉA, s. m. Chanteau, morceau, quartier; pain entamé, pain en général. Du roman *chantel*, morceau. R. L.-B. F.

Le paysan, qui se plaint de sa misère, dit que souvent il n'a pas de pain à donner à ses enfants :

« Et bâé sevant au tenailléâé,
« Pouâé de *chantéâ* pre leu bailliâé ! »

(*Chanson poitevine citée par* La Revellière-Lepaux.)

CHANTENEAU, s. m. Cadeau fait à l'époque de Noël, par les parrains à leurs filleuls. Ce sont les étrennes. On sait que dans beaucoup de localités les cadeaux du premier de l'an sont offerts le jour de Noël. Les enfants, en se réveillant, trouvent, près de leurs lits, le merveilleux *arbre de Noël* chargé de jouets et de dragées. Du celtique *kân*, chant. B. F.

CHAPETIT-CHAPOY, loc. Doucement, bien doucement, avec précaution et prudence. B. F.-P.

CHAPLE, s. m. Sable de carrière employé pour la bâtisse. B. F.

CHAPOQUET (A), loc. Faire une part pour chacun. (V. *Poquet*.)

« Gle pere mit sou bé *à chapoquet* et gl'eux douni. »
(Parabole de l'Enfant prodigue en pâtois Bressuirais.)

CHAPUIS, s. m. Charpentier. | Nom de famille. Du roman *chapuis*, charpentier.

CHAPUSER, v. n. Dégrossir du bois avec maladresse. Du roman *chapuser*, abattre, tailler. P.-J.

CHAQUIN (TOUT IN), loc. Tout le monde.

CHARABIAT, adj. Baragouineur. | Langage en patois qu'on ne comprend pas. B. F.

CHARAIL, s. m. Petite lampe de ménage suspendue à un fil de fer. (Voyez *Chaleuil*.)

CHARAS, s. m. Pailles de certains légumes. B. F.

CHARBE, CHERBE, s. f. Chanvre. B. F.-J.

CHARBONNÈ, s. m. Nom qu'on donne aux bœufs qui sont noirs.

CHARCLE, s. m. Ecaille de poisson. R.-B. F.

CHARCOIS ou CADABRE, s. m. Carcasse. On emploie ce mot dans un sens d'ironie ou de mépris. | Se dit de la chair de l'homme et des animaux. Un homme très-maigre n'a que le *charcois;* un lièvre, dont on a levé la peau, n'a que le *charcois*. C. P.-J.

CHARDONNETTE, s. m. Plante : c'est la *Cynara cardoncellus.*

CHAREILLOUX, SE, adj. Chassieux, qui a de la chassie aux yeux.

CHAREUIL, s. m. Même sens que *Charail.*

CHARLITON, CHARLOT, CHARLOTON, CHARLY, s. m. Nom propre, diminutif de Charles. Du roman *Charlot;* en latin *Carolus.*

CHARMOTE, s. m. Dos. Selon M. Burgaud des Marets, ce mot vient de *chair morte*. S.

« ..... I se gravian à leû *charmote.* »
(Burgaud des Marets, *les Crapauds et le Commissaire.*)

CHAROUSSER, v. a. Promener.

« Qui vous la *charroussé* pre toute la Boutrie. »
(La Mizaille à Tauni, p. 7.*)*

CHARPILLER, v. a. Mettre en charpie. Du roman *charpir,* faire de la charpie. J.

CHARPINS (METTRE A), loc. Déchirer, mettre en loques, en charpie. Dans le centre de la France, on dit *charpir,* avec la même signification. Même racine romane que *charpir*. B. F.

CHARPRE, s. m. Charme, charmille, arbre. C. P.-B. F.-J.

CHARQUOIS, s. f. Même signification que *charcois*. B. F.-J.

CHARRE, CHARRÈRE, s. f. Possède plusieurs significations : 1° Ancien bac pour transporter les charrettes ; 2° Ornières faites par les charrettes ; 3° ouverture pratiquée dans une haie. Du celtique *karr,* charrette. B. F.

CHARRIA, s. m. Pelure, débris de cuisine qu'on donne à manger aux animaux.

« Gl'eut été bn'aise de rimply san vontre do *charriâ* qu'les « gorets mingiant. »
(Parabole de l'Enfant prodigue en patois St-Maixentais.)

CHARRIÈRE, s. f. Ornière faite par une charrette. | Passage pour une charrette. | Voie tracée et suivie, à travers champs, par les charrettes pour abréger le trajet. Du celtique *karreerez,* charroi, et mieux de *karrent,* chemin de voiture. J.

CHARRIEUX, CHARÉGEUR; s. m. Charretier. Du celtique *karrénèr*, charretier. J.

CHARRUYAGES, s. m. pl. On désigne ainsi tous les instruments aratoires. C'est aussi l'outillage d'une usine. B. F.

CHARTI, CHARTIOU, s. m. Charrette. Du celtique *karr*, charrette. En roman, *charton* signifie un cocher. B. F.

CHASGALERIE, s. f. Escorte du diable; bande conduite par les sorcières lorsqu'elles se rendent au sabbat. En roman, *Chasse-Marie* signifie sorcier, et *chassiere* a le sens de chasseur.

La *Chasgalerie* joue un grand rôle dans les superstitions poitevines.

Galeri était un ancien seigneur, condamné, à courir le *garou* et à chasser dans les airs, pour s'être livré à cet exercice un dimanche, pendant la grand'messe.

Gallery, dit M. B. Fillon, dans une brochure pleine d'érudition sur Guillery, est appelé *Chasseur-Sauvage* en Franche-Comté, *Fantôme-Volant* en Bretagne, *le Veneur de Fontainebleau* aux environs de Paris, *le Roi Huguet* près de Tours, *Hellequin* en Normandie, *Gallière* en Limousin, *Wildgrave-Falkemburg* en Allemagne, etc.

M. B. Fillon pense que *Gallery* et Guillery pourraient bien n'être que le même personnage.

La *Chasse-Gallery* est l'une des légendes chevaleresques de la Vendée, si richement partagée en traditions de ce genre.

CHASSERON, s. m. Domestique du meunier, qui fait le service en dehors du moulin. B. F.

CHATAGNE-VEZARD, locution injurieuse. Châteigne mise au feu qui éclate.

« Parlé, parlé va don, la *chatagne-vezard.* »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 11.)

CHATAIN, s. m. Surnom donné au bœuf roux dans la Vendée.

CHATELET, s. m. Devidoir pour mettre le fil en pelottes. « Ainsi appelé, le remarque M. le comte Jaubert, à cause de sa construction élevée et de ses angles, qui simulent des tours. C. P.-G.-P.-B. F.-J.

« In *chatelet* et daux fuseas. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 23.)

CHATOUNÈRE, s. f. Chatière. Dans le centre de la France, on dit *chatonnière*. B. F.

CHATOUNER, v. n. Se dit d'une chatte qui met bas. J.

CHATRIA, s. m. Chardonneret, petit oiseau qui aime la graine de chardon. C. P.

CHAU, CHELLE, pron. dém. Ce, cette. (Voir la *Grammaire du Patois poitevin.*) S.

« — Pacifique, regarde don *chelle* madame là-haut, qu'alle « fait avalé de la filasse à chau piarrot. »

(Le docteur Kemmerer, *Langage de l'île de Ré.*)

CHAUBOULER, v. a. Cuire à demi. « Ce rôti ne vaut ren ; il' est *chaboulé.* » J.

CHAUBOUILLURE, s. f. Echauboulure. Petits boutons rouges sur la peau, occasionnés par une grande chaleur. B. F.-J.

CHAUCHIGNER, v. n. Murmurer, rechigner.

« Qu'as-tu donc a *chauchigné* dans quiau coin ? »

CHAUDRA (SUIVRE LE), loc. Profiter du four encore chaud, dont on vient de retirer une fournée, pour en faire une nouvelle. Dans le centre de la France, *chaudré* signifie brûlé, desséché par la chaleur. B. F.-J.

CHAUDRIR, v. a. Accabler de fatigue.

« . . . . . *Chaudrit,* mou keume cére. »

(Burgaud des Marets, *Fables et Contes,* p. 76.)

CHAUDROLOU, OUSE, adj. Sol qui se dessèche rapidement, sous les rayons du soleil, et qui devient brûlant. | Animaux qui supportent difficilement la chaleur. B. F.

CHAUDRUT, TE, adj. Même signification que *Chaudrolou.*

CHAULIER, s. m. Fabricant de chaux.

CHAUME, CHAUMÉA, s. f. Terrain resté inculte. B. F.-J.

CHAUMENI, s. m. Moisi. Employé par Rabelais. C. P. (Voyez *Chaumenit.*)

« Quiau pain est si vieux que lé tout *chaumenit.* »

CHAUMIA, s. m. Enclos qui n'est point cultivé. | Clairière dans un bois. B. F.-J.

CHAUSSE, s. f. Bas. C. P.-B. F.-J.

CHAUVENI, adj. Moisi. (Voyez *Chaumeni.*) B. F.

CHAUVER ou CHAUVIR DES OREILLES, loc. saintongeoise. Dresser les oreilles.

« C'était loin, et il m'avait fallu *chauver des oreilles*, pour « mieux ouïr les renseignements qu'il me donnait. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 82.)

CHAUVET, s. m. Nom de bœuf à poil ras. J.

CHAVANIA, s. m. Poignée de chanvre qu'on place debout, après le rouissage, pour la faire sécher. B. F.

CHAVANT, s. m. Chat-huant. B. F.-J.

CHAVÈCHE, s. f. Femelle du chat-huant. Du celtique *chévech*, fresaie. (Voyez *Chevèche*.) B. F.

CHAVER, v. a. Creuser, faire une excavation, creuser une mine. Du celtique *kava*, creuser, miner. B. F.

CHAVEUILLER, v. n. Veiller à la lueur de la lampe dite *chareuil*. B. F.

CHAVEUILLON, s. m. Personne dont la vue est très-mauvaise, qui voit les objets d'une manière confuse, comme si elle *chaveuillait*. B. F.

CHA-Z-UN, CHA-DEUX, CHA-TROIS, loc. Par un, par deux, par trois.

CHEBRA, s. m. Chevreau. B. F.

CHEBRATTE, s. f. Chèvre d'un an. B. F.-J.

CHEBRESAILLER, v. a. Entrouvrir les paupières. B. F.

CHEBRESAILLES, CHEBRESAILLA, s. f. pl. Paupières. B. F.

CHEBRESSEILLER, v. n. Fermer l'œil à demi, en signe d'ironie. (Voir *Chebresailler*.)

« Tu crett qui veux gouaillaie et toun' œuil *chebresseille*. »

(J'hacquett, *le Mellois*.)

CHEBRIE, s. f. Flûte de Pan, faite avec des morceaux de saule. B. F.

CHEBRIER, v. n. Se dit d'une chèvre qui met bas. Dans le centre de la France, on dit *chébriller*. B. F.

CHÉ DAI, loc. Tête d'ail.

« Faut mangé in *ché day* et fricassé in œu. »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 8.)

CHEGNE, s. m. La germandrée officinale, plante. B. F.

CHEIN, CHEN, CHÉ, CHAY, s. m. Chien. En roman *ché*; en celtique *c'hi*. G.-P.-B. F.-J.

« De porte en porte allay trechay
« In morcea de poin queme in *chay*. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 24.)

CHÊLER, v. a. Racines qui s'étendent sous le sol et donnent des rejetons. B. F.

CHÊLONS, s. m. Rejets donnés par les racines des arbres ou des arbustes.

CHEMINERESSE, s. f. Chanson que l'on chante en marchant. C'est le chant du berger ou de la bergère qui conduit son troupeau le long des larges chemins de la Vendée. Il est une remarque que l'on peut encore faire, c'est que les anciens chemins qui sillonnaient la Vendée sont plus larges que les routes tracées par les ponts et chaussées. C'était une pensée toute chrétienne qui avait fait agir ainsi. Ces chemins, assez peu fréquentés à cette époque, se couvraient d'herbe; c'était une prairie sans fin pour les pauvres, qui pouvaient nourrir leurs moutons et leurs vaches. De distance en distance, de vastes espaces restaient ouverts à tout le monde. Aussi, à cette époque, dans la Vendée, il n'y avait pas de pauvres. C'était surtout le long de ces chemins que les bergers chantaient des *chemineresses* pour charmer leurs loisirs. Nous publierons plusieurs *chemineresses* dans un volume consacré aux anciennes poésies patoises du Poitou.

CHEMINET, CHEMINOT, s. m. Petit routin, encaissé entre deux talus fort élevés.

CHEMISOLLE, s. m. Camisolle. Du roman *chémisoi*, une chemise. B. F.

CHENATRE, s. m. Jeune chien. | Adj. des deux genres, jaune pâle et sale. B. F.

CHÉ-ROGE. Le chien rouge se montre aux voyageurs pendant la nuit. C'est habituellement dans une vaste clairière qu'on le rencontre. Il commence par tracer, autour du voyageur, des cercles de feu qui se rétrécissent. Il finit enfin par se précipiter sur sa victime qu'il dévore. C'est une tradition vendéenne.

CHÈNEBEAU, s. m. Chénevière. Dans le centre de la France, on dit *chénebère*. B. F.

CHÈNEBOUÉ, CHENEBOU, s. m. Chenevis. B. F.-J.

CHENOLLE, s. f. L'anse d'un panier. (Voyez *Brelère.*) B. F.

CHENUCHER, v. n. Pleurnicher. C. P.-B. F.

« Qu'as-tu donc don quio crenon à *chenucher?* »

CHEPSEAU, s. m. Le lieu le plus élevé d'un champ. B. F.

CHEPTEL MORT, loc. C'est le foin, la paille, le fumier d'une ferme.

CHÈRANT, TE. adj. Qui vend sa marchandise un prix trop élevé.

CHERANTISE, s. f. Cherté. J.

CHERCHER A BIGEAR, loc. Chercher querelle. B. F.

CHÈRE, CHEURRE, v. n. Choir, tomber. Du roman *chair,* choir, tomber; en latin *cadere.* G.-P.-B. F.-J.

« Gle venant à jançay, dau vent de lau chapeas,
« Landret ou je son chet queme de grand benas. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 67.)

CHERRÉE, s. f. Cendre lessivée, employée comme engrais dans le bocage de la Vendée et des Deux-Sèvres. Du roman *charrée,* cendre ; en latin *cinis.* J.

CHERVIR, v. n. Eprouver une vive anxiété, être très-affligé.

« Quieu lat si fort *chervi* et mis en malléssesne
« Qu'en anquiune façon gne vaut pu vé presesne. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 36.)

CHERVIS (Y MEN), loc. Je m'en afflige, je m'en désole. Du verbe *chervir,* ennuyer, angoisser. P.

« Quond quauque cas m'ennue ô faut ben qu'y m'afflige.
« Y m'en *cheruis* le jou..... »
(*Ministresse Nicole*, p. 2.)

CHÈT, TE, part. passé du verbe choir. Chu. Tomber, faire une chute.

« Ah y sé *chet*, y mé-t-eralé le bras. »

CHET, s. m. Pis de la vache. B. F.

CHÈTI, s. m. *Le Chéti*, c'est le démon.

« Pissque l'*chiéti* te tôte? »
(*Chanson sablaise de Nichan.*)

CHÉTIF, VE, adj. Chétif, méchant. | Chose mauvaise, de peu de valeur. Du roman *chaitivel,* mauvais. B. F.-J.

CHÉTIVETÉ, s. f. Méchanceté, malice. | Etat maladif. Même racine romane que *chétif*. B. F.-J.

CHEUGNE, s. f. Blessure.

CHEUGNER, v. n. Blesser, se plaindre, pleurer. J.

CHEURE, v. a. Tomber.

« Quiau drôle va *cheure*.
« Le thieur me *cheut*. »

CHEUT, adv. Rien, néant, pas un. | Cheut signifie : il tombe. (Voyez *Chut*.)

« De totes quiés baytes o n'en rechtit *cheut*. »
(Mlle C. Poey-Davant, la *Mouété de Quene*.)

CHEUX-NOUS, loc. Notre maison. | La *femme de cheux nous*, c'est l'épouse. B. F.

Un berger poitevin, après avoir supplié sa bergère de l'aimer, lui dit pour toucher son cœur, qui paraît insensible :

« Si ne tay in mariage
« Pre la fame de *cheu nou*,
« Y mouray de malle rage. »
(*Chonson amourouse in lingage poetevinea.*)

CHEVAL MALET. Ce cheval est un être fantastique et malfaisant. Il est blanc et magnifiquement harnaché. Lorsqu'il aperçoit un voyageur fatigué, il s'en approche avec beaucoup de douceur, se laisse caresser; mais dès que le trop confiant voyageur l'a monté, il l'emporte à fond de train vers une mare où il le noie. Cependant, si le malheureux écuyer a pris de l'eau bénite à son réveil, ou s'il a la présence d'esprit de faire un signe de croix, il en est quitte pour un bain froid. Alors le *cheval malet*, qui n'est autre qu'un *loup garou* s'enfuit en poussant d'affreux hennissements qui retentissent jusque dans les profondeurs des bois.

M. B. Fillon trace un tableau encore plus sombre de la terrible puissance du *cheval malet*. « Pendant l'hiver, raconte cet historien, dans l'histoire de Guillery, à l'heure de minuit, l'air retentit tout-à-coup de bruits lointains qui se rapprochent peu à peu de la terre, et bientôt un chasseur inconnu, suivi de la foule immense des sombres habitants de la nuit, poursuit à travers les forêts, les marais et les plaines de neige, des monstres fantastiques ou d'invisibles ennemis.

« Alors, malheur à celui qui se trouve sur la route dufantôme : il est saisi au passage, monté sur le *cheval malet*, et obligé de se mêler au cortége. Rien n'arrête cette course désordonnée; mais lorsque le jour arrive, l'enfer ressaisit sa

proie, et l'on trouve au coin de quelque carrefour un cadavre défiguré, objet de répulsion et d'effroi, destiné à devenir la pâture des loups. » C'est une tradition vendéenne.

CHEVALERIE (LA), LA CHEVAULAILLE, s. f. L'espèce chevaline. En roman *chevaline* signifie trafic des chevaux. B. F.-C. P.

CHEVALET, s. m. Broye en fer pour teiller le lin très-fin. B. F.

CHEVAU-AU-DIABLE, s. m. Insecte, grosse libellule, qui porte aussi le nom vulgaire de *Moine*. B. F.

CHEVÊCHE, s. f. Orfraie et chouette. Du celtique *chévech*, fresaie. J. (Voyez *Chavèche*.)

CHEVELLE, s. f. Cheville. B. F.

CHEVET, s. m. Sommet d'un champ. B. F.

CHEVOLURES, s. f. Boutures de vigne qui ont des racines.

« Mez veignes ont gelé, o faudra qu'y mette daux *chevo-*
« *lures.* »

CHÈVRE, s. f. Chevalet pour scier le bois. B. F.-J.

CHEVRETTE, s. f. Petit triangle de fer à pieds, qui sert à soutenir, au-dessus de la braise, un plat. J.

CHÉVRIA, s. f. Petite chèvre. C. P.

« Y ai tout ine grouée de *chevrià* qu'o faut mener à la
« foëre. »

CHEVRIE, s. f. Cornemuse. Du roman *chevrie*, musette. (Voyez *Vese*.)

CHEVROTER, v. n. Se dit de la chèvre qui met bas. J.

CHEZ (Voyez *cheux nous*), prép. Dérivant du latin *casa*, maison. Une foule de localités dans le Poitou, la Saintonge et le centre de la France, sont précédées de cette préposition. J.

CHEZEAU, locution saintongeoise. Chez nous, notre maison, notre habitation.

« Mainte et mainte fois, je voyais passer devant notre *che-*
« *zeau* des monsieurs de la Rochelle. »

(A. Delveau, *Francoise*, p. 46.)

CHICHETÉ, s. f. Avarice sordide. Du celtique *c'hi*, chien. Un proverbe populaire dit d'un homme avare : « C'est un chien. » Du roman *chicete*, avarice, vilénie.

CHICOT, s. m. Jeune chien. Du celtique *kî*, *c'hî*, chien. G. P.

« En raisounant ainsi, y comparas, compère,
« Les *chicot* aux grands chay, in bicot à sa mère. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 77.)

CHIEN, s. m. Fourche pour retirer la paille et le foin des meules ou des greniers.

CHIFFRAILLES, s. m. pl. Gravois, décombres. B. F.

CHILOS, s. m. Maison, hameau. Du celtique *chy*, *chil*. Ce radical a formé beaucoup de mots : ainsi le *chilleau*, le *chillou*, *chiloup*.

CHI-MOUC, loc. Lâche, pusillanime. C. P.

CHIOT (AVOIR LE), loc. Avoir la diarrhée. B. F.

CHIOULER, v. a. Pleurer. S.

« Au lieu de *chiouler* de dépitance, je m'ébaudissais à « dégoisiller de mon mieux les vieux noëls du pays ou « les nouvelletés de la Rochelle. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 39.)

CHINFRENEA, s. m. Coup. Du celtique *chifrôdenna*, donner des coups de doigt sur le nez. Le roman a le mot *chinfreneau*, coup qu'on reçoit sur la tête.

« ..... Vainguirant tres battours,
« Qui bailliant do *chinfrenea*
« Su la tête et sur le chappea,
« Et pre lez œilz do bonne jons. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 31.)

CHINTRER, v. a. Attacher un animal par une corde pour le faire paître dans un circuit. Du roman *chaint*, ceinture, circuit.

CHIPOISEAU, s. m. La Cucubale, plante. B. F.

CHIPOTIER, ÈRE, adj. Tatillon, qui touche à tout, qui musarde. B. F.-J.

CHIQUET, s. m. Excédant de la mesure.

CHIQUOT, s. m. Hoquet. J.

CHIRON, s. m. Tas de pierres au milieu d'un champ. La plupart des *chirons* de notre pays sont des débris de tombeaux ou de monuments celtiques. Plusieurs localités portent le nom de *Chiron*.

CHISÈRE, s. f. Panier où l'on fait sécher les fromages. B. F.

CHOINÉ, adj. De choix, parfait. Ce mot exprime une qualité, une supériorité. S.

« Nous ne mangions pas de pain *choine*, réservé aux « gosiers délicats. » (A. Delveau, *Françoise*, p. 33.)

CHOLLER, v. n. Se dit d'une personne qui se trouve comme l'âne de Buridan, fort embarrassée pour faire un choix entre deux objets qui lui présentent les mêmes avantages. | *O me cholle pas*, cela m'est indifférent, m'est égal. | *O ne peut choller*, c'est-à-dire peu importe. Cette locution revient souvent dans la conversation patoise. Du roman *chaut*, il me chaut, il m'importe, cela m'est égal.

« Fait pouet *chollaire*, preveu qu'i on sèche débarassay. »
(Mlle C. Poëy-Davant, la *Mouété de Quene*.)

CHOPER, v. n. Echouer, faire un faux pas, commettre une faute grossière. S.

« Là où elle avait réussi, pouvais-je donc *choper*. »
(A. Delveau, *Françoise*, p. 79.)

CHOPPE, adj. Se dit des fruits trop mûrs. B. F.-J.

CHOPZIR, v. n. Devenir *choppe*. B. F.

« Ot me *chopsi*, mais qu'ine poume. »
(In Pinzan, *le Mellois*.)

CHOUCHIGNON, s. m. Croupion. S.

CHOUMENIT, s. m. Moisi. S. (Voyez *Chaumeni*.)

CHOUMER, v. n. Chômer; se dit d'un terrain qui est en jachère. B. F.

CHOURER (SE), v. pron. Se dit des brebis qui pendant la grande chaleur se réunissent en se touchant la tête. C. P. (Voyez *Achaudrer*.)

« Il fait une chaleur si accablante que les brebis aiment « mieux se *chourer* que de paître. »

CHOUSE, s. f. Chose. Du latin *causa*. B. F.-J.

CHUT, adv. Pas, rien. B. F. (Voyez *Cheut*.)

CHUTER, v. n. Tomber, faire une chute. J.

CHUTRON, s. m. Torchon. En roman *chétron*, signifie petite layette.

CIBOT, s. m. Corde passée dans la bouche du cheval pour le conduire. B. F.

CIMER, v. n. Vase ou barrique qui perd le liquide qu'on y a déposé. B. F.

CIMOIN, s. m. Galon qui sert aux femmes de la campagne pour entourer leurs cheveux et les mettre en queue. C. P.

CINCE, s. f. Long bâton à l'extrémité duquel sont attachés des chiffons, pour nettoyer le four. B. F.

CINCER, v. a. Nettoyer le four avec la cince. B. F.

CISEAS, CISIAS, s. m. Ciseaux. Par apocope. B. F.

« Faut acheté un coutia et in *cisia* pour vendange. »
(Le docteur Kemmerer, *Langage de l'ile de Ré.*)

CITAU, s. m. Amas de six gerbes ou de six fagots. B. F.

CITELÉE, s. f. Amas de gerbes. B. F.

CITROY, YE, adj. Vert. Une jeune paysanne qui regarde les barraques d'une foire, s'écrie en voyant une des danseuses faire des pirouettes et des chassés battus : « Eh bé, n'vous genez pas, bon Jésu. Alle lève joliment la jambe avec sa tchulotte blanche et sa caroline *citroye.* » Le docteur Kemmerer, *Langage de l'ile de Ré.*)

CITOU, s. m. Amas de gerbes. (Voyez *Citau.*)

CIVÉ, s. m. Avantage, ce qui est profitable.

« Ma encore, souplay regardé quau *ciué.* »
(*La Mizaille à Tauni,* p. 28.)

CIVERÉE, s. f. Une pleine civière. B. F.

CIVRAIE, CIVÉRE, s. f. Civière.

CLAIR-BASSIN, s. m. La friquaire. C'est la première renoncule qui fleurit.

CLAIRIN, s. m. Clochette mise au cou des animaux qu'on fait paître dans les bois. B. F.

CLAQUER, v. a. Laisser, abandonner. P.

« De pou qu'a ne veguist foire qu'auque ontreprise
« De se rondre Papiste et *claqué* qu'y l'Eglisse. »
(*Ministresse Nicole,* p. 14.)

CLAVIA, s. m. Hameçon. Du celtique *klaô, klav ;* pluriel *klavier*, bout de fer, tout ce qui est de fer.

CLAVURE, s. f. Serrure avec sa clef. Du celtique *klao, klav,* pluriel *klavier,* tout ce qui est de fer. B. F.

CLERCE, s. m. Cercle de barrique, de tonneau. C. P.

CLERE, s. f. Cuiller à pot.

CLERJOUNÉA, s. m. Clerc, celui qui est entré dans l'état ecclésiastique. En roman *clergeot,* signifie un petit clerc. R. L.

CLERSOU, s. m. Sarcloir, instrument de jardinage. C. P.

CLEUVER, v. a. Clignoter, clore, fermer. Du celtique *kleûz, kleû,* clôture.

« Li regnochait en *clleuvant* daux euils coume une chèbre
« qui broute à l'ombre. » (P. 943, *Mellois.*)

CLIA, s. m. Glas, son d'une cloche que l'on tinte pour une personne qui vient d'expirer. R. L.

CLIABOT, TE, adj. Creux. On dit d'un limaçon creux : c'est *cliabot.* (In Pinzan, le *Mellois.*) (Voyez *Cllabot.*)

CLIAPON, adj. Boiteux marchant avec difficulté. B. F.

« Clocher ne faut devant in cliapon. »
(Proverbe du XVe siècle.)

CLIAPOUNER, v. n. Boiter, marcher avec difficulté. B. F.

CLIARTÉ, s. f. Clarté, lueur. B. F.-J.

« La *clairté* nés jouyt-elle toute nature? »
(Rabelais, *Gargantua.*)

CLIE, s. f. Claie. B. F.

CLIEURE, CLIEURER, v. a. Cligner, clore les yeux. B. F.

CLION, s. m. Claie, barrière, porte, clôture. B. F.

« Tu vat jusqu'au *clion*, menaie ta compagnée. »
(J'hacquett, *Le Mellois.*)

CLIOT, s. m. Petit trou où il y a de l'eau. R. L.

CLLABOT, s. m. Trou. R.-B. F.-P. (Voyez *Cliabot.*)

CLLAS, s. m. Fléau, instrument qui sert à battre le blé.

« Ma faux, aussi mon *cllas.* »
(J. Bujaud, *Chants pop. de l'Ouest*, t. II, p. 19.)

CLOITER DES EUIL, loc. Cligner des yeux. S.

CLOMER, CIOMER, v. n. Flamber, jeter de la flamme.

« Buffe donc thiau feu pre que lle *clome.* »

CLONE, s. f. Mare. S.

CLOUZEAU, s. m. Champignon de bruyère. J.

C'ME, ad. de comparaison. Comme. R. L. (Voyez *Queme.*)

COCATRIX, s. m. Œuf gâté à la ponte. B. F.

COCHE, s. f. Petite truie. B. F.-J.

COCHET, s. m. Pissanlit, plante. B. F.-J.

COCHOUNER, v. n. Se dit de la truie qui met bas.

COCQUASSIER, s. m. Marchand d'œufs. Employé par Rabelais.

COCUTE, s. f. La ciguë. Dans le centre de la France, on dit *cocuasse.* (Voyez *Cotiu.*) B. F.

CODONIER, s. m. Coignassier.

COEFFIS, s. m. Coëffe. Du celtique *koéf,* coiffe. B. F.

J'hacquet, déplorant les effets du luxe à la campagne, dit dans le *Mellois :*

« Et quand i veutt apraie, quiés lés jeunes fumelles,
« Qui garnissant pretout leus *coëffis* de dentelles. »

COÉREAU, s. m. Niais, imbécile. S.

CŒURASSON, s. m. Mal au cœur.

COFFINEAU, s. m. Vase de bois de vergne. Comme ce vase est rouge, on dit cet homme est rouge comme un *coffineau.* Du roman *coffin.*, une corbeille. B. F.-J.

« Qu'ésto qui parést dan lez ceoux?
« Pu grond qu'in cercle de tounea
« E pu rouge qu'in *coffinea.* »
(*Roléa de la Gente poitevin'rie,* p. 15.)

COGÉR, v. a. Forcer. Du latin *cogere*, forcer. R. L.

COGNEGU, part. passé de connaître. v. a.

« Y *cognegu* bain quiquo juge
« Me voulet foire diluge,
« Et auer do épicerie,
« De noutre belle plédoirie. » (*Gente poitevin'rie.*)

COHABINER, v. a. Balancer son corps en marchant; | v. pron. Se dandiner. B. F.

COIE, s. f. La calebasse. B. F.

COINCHE, s. f. Fossé de marais. S. (Voyez *Conche.*)

COINTE, adj. Belle, jolie. S.

« J'étais une *cointe* et gente pucelle, fraîche comme la « fleur de nos tamarins. »
(A. Delveau, *Françoise*, p. 41.)

COINTER, v. a. Fixer un objet à l'aide de coins.

COIRE, s. m. Morceau de la cuisse du bœuf; terme de boucherie. B. F.

COITEMENT, adv. Tranquillement, de *quietus*, tranquille. S.

COLAS, s. m. Le geai, oiseau. J.

COLAS (FAIRE). Enfants qui à l'école réunissent leurs pitances pour faire un repas en commun.

COLE, s. f. Mensonge.

COLET, s. m. Mouchoir de cou; mouchoir que les femmes portent sur les épaules. « Iai in bia *colet* pre nos fêtes de Pâques, glest tot roge. » C. P.

COLEUR, EUSE, adj. Menteur.

COMENTAGE, s. m. Toute espèce d'aliments que l'on mange avec le pain. B. F. (Voyez *Quementage.*)

COMENTER, v. a. et n. Être sobre. B. F.

COMPAGNÉE, s. f. La femme ou le mari. Altération du mot compagnon.

COMPARAGER, v. a. Comparer. Du roman *comparager*, comparer. En latin *comparare*. J.

COMPÉRAGE, s. m. Cérémonie qui a lieu à propos d'un baptême. J.

COMPÈRE-LORIOT, loc. famil. Bouton sur la paupière. J.

COMPORTEMENT, s. m. Santé. J.

COMPOSER (SE), v. pron. Marcher lentement, agir avec lenteur. B. F.

COMPRENOUÈRE, s. f. Intelligence.

COMPTANT (TOUT), loc. Tout de suite. | *Tout son comptant*, loc. Tout son soûl. J.

« Car iceu certoin de men cas,
« Qui le gogneri *tot contan*
« Su iqueu in nou debatan. »
(*Gente Poitevin'rie*, p. 29.)

CONCHE, s. f. Canal d'un marais. J. (Voyez *Coinche.*)

CONOM, s. m. Sobriquet. (Voyez *Châfe.*) B. F.

CONSEILLOUX, OUSE, adj. Donneur de conseils. J.

CONSIDÉRANCE, s. f. Considération, raison, motif, égard qu'on a pour quelqu'un.

CONVENANCE, s. f. Convention. J.

CONVERSSANT, s. m. Sillons qui convergent tous vers un même point du champ. B. F.

CONVIOUR, s. m. Messager chargé de faire des invitations pour une noce. Du roman *convier,* manger ensemble. S.

COPAGE, s. m. Récolte qu'on coupe en vert. B. F.

COPANT, adj. Terrifiant, tête de Méduse. On dit une figure *copante.*

COPER OU COPPER, v. a. Couper. Par syncope : « I me sé copé le dé. | *Coper le ventre de rire*, loc. Être pris d'un fou rire. B. F.

« O l'avait, ma grand fouè, deque à se *coper le ventre de* « *rire*, à les entendre javasser sus lou manière de labou- « rer. » (Le *Mellois,* P. 943.)

COQ, s. m. Oseille sauvage, plante. B. F.

COQUASSIER, s. m. Coquetier, marchand de volailles. En roman *coquassier*, signifie cuisinier. J.

COQUAUD, s. m. Œuf de poule. J.

COQUELOURDE, s. f. Asphodèle jaune. B. F.-J.

COQUELUCHE (A LA BELLE), loc. Sommet d'une montagne, d'un arbre, etc. B. F.

COQUESIGRUT, s. m. C'est le coquerset alkekange, plante.

COR AU CHAT, s. m. Sorte de corset très-dégarni. B. F.

CORBINOU, s. Maltôtier. Du roman *corbineur,* trompeur. R. L.

« Que tou lez *corbinou* attenont ma leuée. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 20.)

CORE, adv. de temps. Par aphérèse pour : encore.

« ..... *Core* ne peuziant-eils pas la nôrri. »
(Mlle C. Poëy-Davant, la *Mouété de Quene.*)

CORGEON, s. m. Courroie longue et étroite. Du roman *corgéon*, cordon. B. F.-J.

CORGNE, adj. Louche. | De mauvaise humeur, caractère acariâtre. C. P.

« Hé! qu'o liat én lé ine meschonte corgne. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 11.)

CORMER, v. n. Reposer, en repos. On dit d'un champ en jachère : *Thiau champ corme.* B. F.

CORMUSIA, s. f. Culbute.

« Dés soû d'mouton, dés *cormusiâ.* »
(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 76.)

CORNABOUX, s. m. Cornet à bouquin. Du celtique *korn-boud,* cor, cornet. J.

« Capitaines et sergens avecques *cornaboux* sonnant. »
(Rabelais, *Pantagruel.*)

CORNAGE, s. m. Du celtique *korn,* corne. Ancienne redevance qui portait sur la principale bête à cornes de travail ; elle avait pour but de servir d'assurance sur les bestiaux, non contre la mort, mais contre le vol. M. Dugast-Matifeux dit à ce sujet, dans un article sur l'aumônerie-hôpital de Montaigu :

« Voyant sans doute le bien que cette institution naissante avait déjà réalisé sur place, le seigneur Maurice, du consentement de sa femme Héloïse et de ses trois fils, et les hommes d'armes du fief, firent intervenir Guillaume, alors évêque de Poitiers, dont ils étaient diocésains, pour imprimer à l'institution le sceau canonique. Tous ensemble devant lui, ils s'obligèrent entre ses mains et sous sa garde à donner annuellement, à l'époque de la moisson, au prieur de l'aumônerie, un boisseau de froment par chaque paire de bœufs labourant dans l'étendue du fief. En considération de cette aumône, qui reçut le nom de *cornage,* le seigneur et ses hommes d'armes s'interdirent absolument de prendre les bœufs qui là paissaient, à moins qu'ils ne fissent des dommages en paissant, auquel cas encore ils devraient être rendus à la demande du prieur ou de son mandataire, sinon les ravisseurs seraient excommuniés. »

CORNER, v. n. Sentir mauvais.

CORNER, v. a. Sonner du cornet à bouquin ou de la trompe. Du celtique *korna*, corner, sonner d'un cornet. B. F.-J.

CORNÈRE, s. f. Angle, coin d'un terrain. « Attendez-nous à la cornère de la paëe, dit l'abbé Rousseau. » Du celtique *korn*, angle, coin.

CORNUELLE, s. f. Gâteau de forme triangulaire dans lequel on piquait une branche d'arbre, et que l'on portait à la messe le dimanche des Rameaux. Du celtique *kornek*, qui a un ou plusieurs angles. B. F.

CORPEGNON, s. m. Croupion.

CORPORÉ, ÉE, adj. Qui a de la corpulence et de la taille. B. F-J.

CORPORENCE, s. f. Corpulence. Du latin *corpus*, corps. B. F.-J.

CORSELETTE, s. f. Corset. Par euphémisme. B. F.

COSSARDE, s. f. Epervier, oiseau de proie. (V. *Cosse*, *Bitard*.)

COSSE, s. f. Vieille souche. | Epervier, oiseau de proie. Du celtique *kôs*, bois, ou *kôz*, vieux. B. F.-J.

COSSON, s. m. Charançon; se dit aussi des vers qui sont dans les fruits et dans les légumes. Ce mot est encore conservé dans les dictionnaires modernes. Du celtique *kos*, charançon. B. F.

COSSON, s. m. Souche d'arbre. Du celtique *kôs*, bois. B. F. (Voyez *Cosse*.)

COT, COP, s. m. Coup, choc, décharge d'une arme à feu. B. F.

La *Chonson dau Sege de Luzegnen* vante la bravoure des Papau, et dit :

« Do premié *cot* qu'iglz tiririant
« O fut in *cot* de colleurine,
« Do segond *cot* qu'iglz tiririant
« Firiant trombly tote la ville. »

(*Roléa de la Gente poitevin'rie*, p. 108.)

COTÉE, s. f. Espace de temps plus long que le *bollon*. « Lle m'a fait attendre ine bonne *cotée*. »

COTELLE, s. f. Lisière d'un bois. Du celtique *kos*, bois. B. F.

COTER, v. n. Frapper, meurtrir, trinquer. | Avec le sens pronominal, ce mot signifie s'arrêter, s'embarrasser, se

ralentir, heurter un objet. | Se dit d'une charrette qui ne peut gravir une côte, d'un bègue qui ne peut prononcer les mots. B. F.

COTERIE, s. m. Maçon. De *coter*, frapper, tailler la pierre. R. L.

COTI, IE, adj. Se dit d'un animal malade ou d'un fruit qui a reçu un coup, une *machure*. | Vêtement attaqué par l'humidité. C. P.-B. F. (Voyez *Chaumeni*.)

« Quiès poumes sant *coties*, o faut les mongay. | Ma belle « robe de soie est tote *cotie*, queu malhure. »

COTIR, v. a. Meurtrir, frapper. | Flétrir, devenir flasque. Du roman *cotir*, frapper, battre. B. F.-J. (Voyez *Coter*.)

COTIU, s. f. Ciguë. (Voyez *Cocute*.)

« Queneussris-tu tansman la *cotiu* dau peursil ? »

(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 84.)

COTT (IN), loc. Une fois.

« Le boun'houmme Fonteine a raconté qu'in *cott*
« In' houmme se n'allait à chevaue sus soun' âne. »

(J'hacquett, *le Mellois*.)

COTT (TOT D'IN), loc. Tout de suite.

COTTER, v. a. Toucher, mettre la main sur quelque chose.

« Gn'osiant pas *cottay* à la Quene. »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene*.)

COUAGNE, s. f. Couenne, peau de cochon râclée. B. F.

COUAIE, s. m. Vase en bois ou en cuir, dans lequel le faucheur met de l'eau et une pierre à aiguiser. B. F.

COUASSER, v. n. La poule qui vient de couver *couasse*.

COUBAITER, v. a. Imposer à une personne un travail au-dessus de ses forces ; l'accabler. B. F.

COUBLET, s. m. Lanière de cuir qui sert à coupler. Du celtique *koubla*, coupler. B. F.

COUBLLER, v. a. Accoupler ; atteler des bœufs, des chevaux deux à deux. Du celtique *koubla*, coupler. B. F.

« Comme de masle et de femelle, *coublez* ensemblemont. »

(Rabelais, *Pantagruel*.)

COUCOU, s. f. Primevère, plante. B. F.-J.

COUCOU-BOULITE, loc. Jeu dans lequel on se découvre et on se cache la tête en prononçant ce mot.

COUDIGNAC, s. m. Marmelade faite avec des coings. Employé par Rabelais.

COUDIN, COUDOUGNE, s. m. Coing, fruit. C. P.-B. F.

COUDINIER, COUDIGNER, COUDOUGNER, s. m. Cognassier, arbre. C. P.-B. F.

COUE, COUETTE, s. f. Queue d'un animal, petite queue; extrémité inférieure de certaines choses. Du roman *coe*, queue; en latin *cauda*. B. F.-J.

« Je ten le lou par la *coüe*. »

(Amours de Colas. Dédicace.)

COUÉE, s. f. Couvée. Par syncope. J.

COUÉE, s. f. Grand nombre d'enfants. R. L. (V. *Grouaie*.)

COUER, v. a. Couver. Par syncope. B. F.

« Y mé bain lés poule *coüy;*
« Les poulle qui *coühe*
« Amenant do poullet. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 91.)

COUÈRE, s. f. Branche d'arbre, mince et flexible, dont on fait une chaîne de charrue. B. F.

COUET, s. m. Mèche de cheveu. B. F.

COUÈTE, s. f. Lit de plume. Du roman *croitre*, lit de plume ; en latin *culcita*. J.

« ..... Chez nous o-l-y a daux *couettes*. »

(J. Bujeaud, *Chants popul. de l'Ouest*, p. 79, t. II.)

COUINER, v. n. Crier, pousser des cris aigus. Se dit surtout des animaux. Le cochon *couine*.

COUIT, s. m. Œuf gâté. S.

COULÉE, s. f. Longueur. Pré étroit et long situé entre plusieurs autres. S.

« Mon maître avait une belle *coulée* de pré. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 35.)

COULTRE, s. m. Couteau placé en avant du soc de la charrue pour fendre la terre. Vient du latin *culter*.

COUNEISSU, UE, part. passé du verbe connaître. B. F.

COUNEUVRE, s. m. Engrais. B. F.

COUR, COURE, adv. de temps. Quand. « *Cour* viendras-tu me voir? » | *Cour* signifie aussi pourquoi.

La chanson poitevine de *la Soupe aux Ignons* dit, en parlant des mariés qui s'enfuient de peur d'être surpris par les gens de la noce :

« *Coure* ot sounit méneut, pre qu'ot n'lez arapisse,
« Lez mariés foyiront cheuz Nicolas Feru. »

COURAIL, COUREIL, s. m. Verroux. | Courroie, lanière. Du celtique *kouroul,* verrou. C. P.-B. F.-J.

COURAILLER, v. a. Verrouiller, fermer au verrou. Du celtique *kouroulein,* verrouiller. Ce mot se trouve dans le dialecte de Vannes. (Voyez *Courouiller*. B. F.-J.

COURANCE, s. f. Petit ruisseau, ravine. Dans l'arrondissement de Niort, il existe un ruisseau qui porte le nom de *la Courance.* J.

COURANTE, s. f. Danse saintongeoise qui s'exécute en boitant.

Un berger raconte qu'il a été au bal avec sa *truonde :*

« Iertés l'autre iour au bal
« Auec m'a Truonde
« Iuchée su do patin blon
« Pre donsy la *couronte.* »

(*Gente poitevin'rie,* p. 102.)

COURATIER, s. m. Vagabond. C. P.

COURBASSÉ, ÉE, adj. Courbé, cassé par l'âge. S.

« A présent je suis *courbassée,* édentée. »

(A. Delveau, *Françoise,* p. 40.)

COURBEJEAU, s. m. Le courli à bec courbé.

COURGE, COURGETTE, s. f. Bâton carré placé sur l'épaule comme un balancier, et encoché à chaque extrémité pour suspendre et porter des vases pleins de liquide. Dans les environs de Niort, c'est à l'aide de la *courge* que les laitières portent leurs deux *jalons* de lait. R. L.-B. F.-J.

COURGEAIE, COURGÉE, COURGIE, s. f. Fardeaux portés sur l'épaule à l'aide d'une *courge.* J.

COURLOURIT, s. m. Le courlis, oiseau.

COUROIR, s. m. Corridor.

COUROUILLER, v. a. Verrouiller. Du celtique *kouroul, kroul,* verrou, targette. (Voyez *Courailler.*)

COURSILLAGE, COURTIAGE, COURSOIRE, s. m. Les dépendances d'une maison de campagne ou les entourages d'une ferme. On désigne ainsi la cour, le jardin, l'*ouche.* Du roman *courtillage*, petit jardin, cour d'une maison de campagne entourée de haies. B. F.-J.

« Premé que quiellé gens sortiront do *coursoire,*
« L'affoire se romprat. » (*La Mizaille à Tauni*, p. 52.)

COURSOIRE, s. m. (Voyez *Coursillage.*)

COURTAUD (FAIRE), loc. Se dit d'un domestique qui ne reste pas chez son maître jusqu'à l'époque convenue. B. F.

COURTE-MONTAGNÉE, COURTE-MONTAILLÉE, locut. Cote mal-taillée, c'est-à-dire arrangement à l'amiable d'un compte qui n'est pas clairement établi et qui donne lieu à une contestation. C. P.

COURTE-NOUÉE, loc. Femme de petite taille. C. P.

« — Jeon marie ine de sez feilles.
« — Ah ! laqueu ?
« — O lest la *courte-nouée.*
« — Gle det être contont, a n'étoit pouet d'ine gronde défaite.
« — Mez le doune ine va che et dos bias étchusocque zelle.
« — Aga ! quieu est différont, y l'aura bé pringue ma itou.»
(Dialogue sur les Feilles à marier.)

COURTÉE, s. f. Aire couverte de tas de blé.

COURTIL, s. m. Petit jardin. De *chors, chortis,* basse-cour. Employé par Rabelais.

COURTILAGE, s. m. (Voyez *Coursillage.*)

« Oli-at bén huit jou, et je cré dauontage
« Que ne t'auians veu dons quiétez *courtilage.* »
(*La Moirie de Sen Moixont,* p. 2.)

COURTOUERE, s. f. Couverture d'un vase. R. L.

COUSSA, s. m. Houx, arbuste. J.

COUSSI-COUSSI, loc. Bien juste.

« O faut économiser pre vivre avec ce qu'on gagne ; o va « *coussi-coussi.* »

COUSSON, s. m. Bouton, marque de petite vérole. C. P.

COUSSOTTE, s. f. Cuillère de bois, en forme de pipe, dont le manche est creusé comme un tuyau, et qui sert à prendre de l'eau dans un seau. B. F.-J.

Un client, dans son enthousiasme pour son avocat qui venait de lui gagner un procès, s'écria : « Vous n'allez pas chercher loin ce que vous voulez dire ; les mots coulent de votre bouche comme l'eau d'une *coussotte.* »

COUSSOUNÉ, ÉE, adj. Grêlé, qui a beaucoup de marques de petite vérole. C. P.

COUTEA-PAROUR, s. m. Couteau employé pour enlever l'écorce du bois. B. F.

COUTÉGER, v. a. Courtiser, être assidu auprès d'une femme, chercher à lui plaire. S.

COUTER INE POUR, loc. Causer une peur, faire éprouver une grande frayeur.

COUTON, s. m. Bas de la tige d'un végétal ; grosse nervure d'une feuille. B. F.-J.

COUTRET, s. m. Charge de vendange contenue dans deux barils ouverts qui portent le nom de *basses.* Employé par Rabelais.

COUTURE, s. f. Nom de lieux. Beaucoup de localités et même de simples pièces de terre portent ce nom qui signifie culture. Du roman *couture,* culture ; en latin *cultus.* B. F.-J.

COUVERTE, s. f. Couverture de lit. Par apocope. B. F.-J.

COUVRAILLE, s. f. Epoque de l'ensemencement des terres. J.

COYAU, s. m. Bout de chevron d'un toit qui surplombe.

COYE (SOTTE), loc. Sotte bête.

« A la veguiu ein poy foire la *sotte coye.* »

(*La Mizaille à Tauni,* p. 28.)

COYON, s. m. Pepin de la gourde. Au figuré ce mot signifie bouteille. B. F.

CRABASSER, v. n. Tousser en cherchant à expectorer. B. F.

CRACASSER, v. n. Coasser. Vases qui s'entrechoquent. B. F.

J'hacquett dit, dans *le Mellois :*

« Daux greneuilles, in bea matin,
« *Cracassiant* dedans la rivière. »

CRACASSON, ONE, adj. Malingre, rabougri ; homme ou femme de petite taille. B. F.

CRACOT, CRACOTTE, adj. Même sens que *Cabourne*.

CRAISIOU, s. m. Lampe suspendue à un fil de fer. (Voyez *Chaleuil.*)

CRAMER, v. n. Faire sentir le brûlé à un plat. Ce mot est saintongeois et vient du latin *cremare*, brûler. Le patois poitevin a le mot *rimer*.

CRANE (ÊTRE), loc. Être avare. C. P.

CRANETÉ, s. f. Avarice. « Thiel houme est d'ine gronde *crâneté*. » C. P.

CRAPAUD, s. m. Mitaine en grosse laine, qui a la forme d'un sac. B. F.

CRAPAUD DE VIGNE, CRAPAUD VOLANT, s. m. Engoulevent, oiseau. B. F.-J.

CRAS (TENAIT A), loc. Tenait à *croît*, c'est-à-dire en cheptel. G.-P.

« Netre vache calote,
« Que Cherbonné *tenait à cras*
« De sa tante Renote. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 34.)

CRASSE, s. f. Vilénie, mauvais tour. On dit il m'a fait une *crasse*, pour il m'a fait une impolitesse, une injure.

CREIRE, v. a. Croire. Du celtique *kredi*, croire. B. F.-J.

« Ce ne croyons, ny n'est aussy de *creire*. »

(Rabelais, *Epistre à Jean Bouchet*.)

CRÉME (TOTE), loc. Tout de travers.

CREMEILLOUX, OUSE, adj. Gourmand, glouton. P. (Voyez *Gremeilloux*.)

CRENEAU, s. m. Noyau.

CRENI, IE, adj. Malingre, affaibli, épuisé par la maladie, la fatigue. B. F.

CRENOCHIS, s. m. Parcelle sans valeur d'un terrain. Du celtique *krenn*, court, raccourci.

CRENON, s. m. Petit coin d'un terrain, d'une chambre, d'une écurie. « Mets les *ouailles* et les oies dans leurs *crenons*, dit l'abbé Rousseau, en parlant d'un petit terrain ou d'un coin de l'écurie. | *Crenon* signifie aussi narine. Du celtique *krenn,* court, raccourci. B. F.

« Gle luchet sez *crenon* pu d'ine demie houre. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 23.)

CRÈVE (FAIRE SA), loc. Mourir, trépasser.

« Heu!... si t'allis *faire ta crève.* »
(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 84.)

CRIE, v. a. Infinitif du verbe chercher. De *querere*. C. P.

CRIER, v. n. Pleurer, répandre des larmes. C. P.

« Quiès drôles ne fasant que *crier* dempis à matin. »

CRIGNOLLE, s. f. Le fruit du cornouiller. B. F.

CRIGNOLIER, s. Le cornouiller. B. F.

CRIOUX, OUSE, adj. Se dit d'un enfant pleureur. J.

CROISÉE, s. f. Croisement de routes, de chemins. Une *croisée* de chemins. J.

CROLINER, v. a. Branler, osciller. Du roman *croler,* crouler, tomber en ruine. B. F.

CROMILLAUT, s. m. Châtaigne petite et de mauvaise qualité.

CROMORAL, s. m. Cormoran, oiseau. C. P.

CROPETONS (A) OU A CROUPETON, loc. Accroupi. Du roman *acropeton*, mis en tas. Le corps quand il est accroupi est presque mis en tas. J.

CROQUET, TE, adj. Homme ou femme de petite taille. Dans le centre de la France on dit : *Cropet*. B. F.

CROSSON, s. m. Chicot de dent ou de bois. (Voyez *Cosson*.) B. F.

CROUGNON, s. m. Croûton. J. (Voyez *Cargnaon*.)

CROUPERE, s. f. Bourrelet cousu au bas de la brassière, pour soutenir les jupes. G.-P.

« Tantous o l'y faut dau bourgnon ;
« Tantous ine *croupere.* »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises,* p. 23.)

CROUSSER, v. n. Glousser. S.

« Le cheun jappe, la poule *crousse*. »

(Burgaud des Marets.)

CRU, s. m. Trou. B. F.

CRUGE, s. f. Cruche. | *Cruge* signifie aussi creuse. B. F.

« Voutre téste ést qui cré *cruge* queme ein ialon. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 8.)

CRUGE-OREILLE, s. m. Le perce-oreille, insecte. B. F.

CRUGEON, s. m. Cruchon. B. F.

CRUGER, v. a. Creuser. B. F.

CRUSTELLE, s. f. Point où le rameau sort de la tige ou du tronc.

« Hiar dons n'in poummey, montu dons la *crustelle*. »

(In Pinzan, *le Mellois*.)

CRUSTILLE, s. f. Cartilage. La crustille du nez, des oreilles. « O fait un fred qui rogit les *crustilles* dos oreilles. » C. P.

CRYON, s. m. Cruchon pour mettre l'huile. (Voyez *Crugeon*.)

CUBE DE CHARRAIS, s. f. Cuve transportée dans les vignes sur une charrette pour recevoir les vendanges. B. F.-J.

CUEILLE, s. f. Colline, côte; la *Cueille poitevine* près de Saint-Maixent est une rude montée à gravir par les voitures et les charrettes. B. F.

CUEILLÈRE, s. f. Cuillère. B. F.

CUEILLERET, s. m. Boite suspendue à un soliveau dans les fermes, où l'on place les fromages; les côtés sont disposés pour recevoir les cuillères. B. F.

CUL-CENDROUX, loc. Personne paresseuse ou malingre qui ne quitte pas le coin de la cheminée. J.

CULEROT, s. m. Verveux, sorte d'engin de pêche en osier.

CUPÉ, ÉE, adj. Accroupi. (Voyez *Cuté*.)

CUPIAT (ASSIR A), loc. S'accroupir, s'asseoir sur les talons. S.

CURETTE, CUROU, s. f. Petit instrument de fer pour nettoyer la charrue. C. P.-B. F.-J.

CUTÉ, ÉE, adj. Assis sur ses talons, accroupi. Même racine que *cutrer*. (Voyez *Cupé*.)

CUTRER (SE), v. pron. S'accroupir, se tenir dans une posture où le derrière touche presque aux talons. Du celtique *kluchérez*, action de s'accroupir. C. P.

D

DA, s. m. Urine. Du roman *date*.

DADIET, adj. Empressé, disposé.

DADIRE, loc. En moins, à désirer.

« L'avout qu'à décompey le serant jà dadire. »

(In Pinzan, *Mellois*.)

DAICHE, DRAICHE, s. f. Panier dans lequel les femmes placent leurs coiffes. B. F.

« Ill semblait à thié pané que les femmes mettiant lour « coèffes et qu'à l'appeliant ine *draîche*. »

(P. 943, *Mellois*.)

DAIL, s. m. Faulx, fer de la faulx. Employé par Rabelais. Le roman possède le mot *datho*, qui signifie la faulx. Lorsqu'une personne est à l'agonie, on dit : Elle bat son dail.

DAIVE, s. f. Ennui, tourment. G. P. (Voyez *Dève*.)

« ..... O lest bay quieu la *daive*. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 50.)

DALÉE, s. f. Grande quantité d'urine répandue par un enfant sur sa nourrice. « Queu *dalé* quiau drôle veint de faire don ma dorne. »

DALTER, v. n. Palpiter ; se dit d'une vive émotion qui ralentit les battements du cœur et fait éprouver une angoisse.

« Mon thieur *daltoit*, parce qu'y voyai ben que noutre « pauvre maître s'alloit mourir. »

(Souvenirs de Me Fremilloux, *Revue de l'Ouest*.)

DAMERÈ, loc. affirmative. Dieu vraiment ; de *dam*, seigneur, Dieu, et de *veir*, vraiment. En roman *damedex*, est un jurement qui signifie jour de Dieu. G. P.

« Damere o l'est que,
« O nest pas faux, glest in maitre pastur. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 49.)

DAMIOCHE, s. f. Diminutif de *damoisele*. Femme qui n'ayant pas le titre de dame, porte robe de soie et crinoline avec la coiffe de paysanne. On sait que la damoiselle au moyen-âge n'avait pas le titre de dame, parce qu'elle était épouse d'un simple *damoisel* ou d'un écuyer. En latin *dominus*, *domina*, contractés en *domnus*, *domna*. Du celtique *dam* ou *dem*, particule diminutive employée seulement dans les composés. B. F.

DAN, conj. Donc. (Voyez *Din*.) Nous trouvons ce mot dans une chanson poitevine :

« Ah ! dis me *dan*, mon ami Piarre,
« Ce que le noumons in vouessa. »

DANCHÈQUE, prép. Jusque. R. L.

« Glie aviant d'aux paés *dancheque* à la tâéte,
« Daux manteas d'or qui treleusiant. »

(*Chanson poitevine*, citée par La Revellière-Lepaux.)

DANGER, s. m. Maladie charbonneuse. Se dit également pour l'homme et pour les animaux. B. F.-J.

DANZER, v. a. Vaincre, subjuguer, maîtriser. Du français d'Oil *danzel*, écuyer, dont la racine est *domitare*. B. F.

DARD, s. m. Poisson blanc, dont la forme allongée et la rapidité de mouvement lui ont valu le nom de *dard*.

DARE, DARRIÈRE, adv. Derrière. Du vieux français d'Oil, *derrer*, *delrier* dont la racine est *rier*, *retro*. B. F.-J.

« Devant vous gle ferat a daux fois les ail doux
« Et *dare* tirerat la langue contre vous. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 65.)

DAREDARE, adv. Rapidement, avec célérité. S.

« Duvrit ine grand'goule et soûtit *daredare*. »

(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 18.)

DARIÉ, DERAY, adj. Dernier. Du roman *daaram*, *darraier*, dernier. B.

« Ah ! scélérat, brigand, vieux monstre, assassinour,
« Me bibras-tu le sang jusqu'à mon *dârié* jour ? »

(Burgaud, la *Maleisie*, p. 31.)

DASSION (ÊTRE), loc. Se mettre sur son séant. Se soulever sur son lit. B. F.

DATENCER, DESATENCER, v. a. Devancer la maturité d'un fruit. Cueillir un fruit qui n'est pas mûr. Du mot de la langue d'Oil, *davant* qui a formé *adevancer,* c'est-à-dire devancer. B. F.

DAVANT, adv. Devant. Au moyen-âge *davant* dans la langue d'Oil signifiait *devant que, devant ce que, par devant ce que.* Du mot *ante* joint à *ab,* on forma *avant ;* puis on préposa *de* à ce dernier, d'où *davant,* plus tard *devant.* B. F.

Saint Bernard, dans un de ses sermons, dit :

« Ne mies solement *davant* Dieu, mais nes assi davant les « homes. »

DÉ, s. m. Dieu ; altération de la forme *dex, deus.*

« Et prié le bon *Dé* et moistre
« Que mon bon dret igl fist conètre
« A iqualez jons de ioutice
« Afin que ma cause gognisse. »

(*Gente poitevin'rie,* p. 24.)

DÉBADER, v. n. Rester bouche béante, bâiller aux corneilles, répliquer mollement. Du celtique *baer,* parler comme un sot. *Baer* a pour racine l'onomatopée *ba,* qui exprime l'action d'ouvrir la bouche ; de là *bâiller, badaud.* B. F.

DÉBAGOULER, DÉBADIGOULER, v. n. Bavarder, parler avec excès. Du celtique *ba,* action d'ouvrir la bouche, et du latin *gula, gueule,* avec la syllabe augmentative *dé.*

« Y ne sarez merdé teny
« Ma goule de *débagouly.* »

(*Roléa de la Gente poitevin'rie,* p. 22.)

DÉBARICOLÉ, ÉE, adj. Barrique dont les cercles sont rompus ; se dit d'objets en mauvais état, mal soignés. B. F.

DÉBAUCHER (SE), v. pron. Interrompre son travail pour une autre occupation, ou aller en partie de plaisir. En Poitou comme en Berry, on l'applique au temps lorsqu'il se met à la pluie. Ainsi, on dit : « Le temps est débauché. » B. F.-J.

DÉBOUILLER, v. a. Démolir, abattre, détruire, mettre en ruines. B. F.

DÉBURER, v. n. Avoir si chaud que l'eau coule sur la figure. « I débure. » C. P.

DÉCADRER (SE), v. pron. Devenir moins beau. Enlaidir. « A se décadre de jou en jou. »

DÉCALER, v. a. Dépouiller une noix de son brou. B. F.

DÉCAPITÉ, ÉE, adj. S'applique aux chemins tellement boueux qu'ils sont presque impraticables. C. P.

DE-ÇAY, DE-LAY, loc. ad. D'ici, de là; de côté et d'autre .B. F.

DÉCHAFFOURER, v. a. Déchiffrer.

« Avev' daux papiers à lisâ?
« Apportez-les dans nos études,
« Y sarant les déchaffoura. »

(*Chanson poitevine*, citée par J. Bujeaud.)

DÈCHE, s. m. Défaut. « Thieu drôle n'est pouët sans *dèche*. »C. P.

DÉCOPER, v. a. Interrompre, distraire, déranger. Du celtique *colp*, instrument pour frapper et trancher.

La grenouille, voulant se faire aussi grosse que le bœuf, dit :

« Mais, vous me *décopez*... i vaux feire la beite!... »

DÉCORROMPRE (SE), v. pron. Même sens que *Décoper*.

DÉCOTTER, v. a. Cesser. S.

« Il m'aperçut, bouche bée, ne *décottant* pas de le reluquer « des pieds au front. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 55.)

DÉCOURROMPRE, v. a. Interrompre. (Voyez *Décoper*.) B. F.

DÉCROLLER, v. n. Crouler, tomber en s'affaissant. Se dit surtout de la terre qui roule le long des talus et tombe dans les fossés. B. F.

DÉCURAILLER, v. a. Nettoyer, rendre clair, polir. B. F.

DEFORS, DEFOÈRE, adv. Dehors, hors. Du roman *defors*, dehors, hors; en latin *foràs*. B. F.

Burgaud des Marets dit, dans *le Diable à Saint-Même :*

« Il agripit l'argent et détalit *defoère*. »

DÉFOUGER, v. a. Etouffer, étrangler. B. F.-R.

DÉFROUGNER, v. a. Hausser les épaules, faire des grimaces. B. F.

« . . . . . Quieu me foit *defrougné*. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 8.)

DÉFRUCHES, s. f. pl. Ramilles et racines d'arbres. B. F.

DÉGACER, v. a. Aider quelqu'un à sortir de la boue. Au figuré on dit : « J'étais dans la peine, il m'a *dégacé*. »

DÉGAGER (SE), v. pron. Se dépêcher, se hâter.

« Allons, *dégage*-toi donc. »

DEGALLER, v. a. Gauler, battre un arbre avec une gaule pour faire tomber le fruit. Se dit surtout pour les noix et les châtaignes. B. F.

DÉGALLOIS (A LA), loc. A l'abandon, sans soin, en désordre. « Olé tot *à la dégallois* chez lé. » B. F.

DÉGOUAILLER, v. n. Bavarder, fatiguer par une loquacité excessive. Vient de *gouaille*. « Qu'as-tu donc à tant *dégouailler*? te ferais bé meux de te taiser. » B. F.

DÉGOUILLER, v. a. Dénigrer, calomnier.

DÉGOULINER, v. n. Découler. Exprime une idée de dégoût.

DÉGOUTABLE, adj. des deux genres. Dégoûtant, qui donne du dégoût, qui décourage, rebute. « I ne veudrais pouët de quiau gât pre men houme ; llé *dégoutable*. » J.

DEGRENER, v. a. Dégringoler, rouler de haut en bas.

« Et non les véyait *degrener*
« Queme les prenes d'in prener. »
(Effondrement du Palais de Justice de Fontenay.)

DEGUEILLER, v. a. Mettre en guenille, déchirer, éparpiller. | Se dit aussi d'un homme qu'on maltraite en le secouant vigoureusement. C. P.-B. F.

DÉGUÈNE, s. f. Tournure, taille, habitude du corps. Se prend toujours en mauvaise part. C'est un terme de *gouaille*.

« Gle se met à filer oque la *déguène* d'ien goret qui joue « de la vese. » (B. Fillon, *Légende de Germanette*.)

DEGUENÉ, s. f. ..... *Alvi profluvium*. P.

« Qui préche queme o fault d'aussy bonne loquonce
« Que lon soaret trouué préstonné les Papau
« Et qui foit *deguené* tretous quiellé lipau. »
(*Ministresse Nicole*, p. 4.)

DEGUENIR, v. n. Dépérir. G.-P. (Voyez *Andeguenir*.)

DÉJABOTER, v. Décoleter.

In Pinzan s'indigne du luxe des *Bourgeouais d'avoure*, et, en parlant de la toilette des dames, il dit :

« Lez femmes z'elles outout, toutes *déjabotayes.* »

DEJANER, v. a. Humilier, mortifier. Du celtique *déjanein*, railler. R. L.

« Quest-o ? Vau-tu sons fin m'hergné et *deiané* ? »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 31.)

DÉJERTOUR, s. f. Dégoût, répulsion. B. F.

DÉJOBRER, v. a. Nettoyer le visage. | *Se déjobrer*, v. pron. Se débarbouiller. « Quielle feille *se déjobre* quond a cheut don l'ève. B. F.

DÉLANDER, v. a. Dégourdir, perdre de sa gaucherie, de sa timidité. « O n'a rin de meu que d'aller à la ville pre se *délander* bé fort. » C. P.

DÉLAPASSER (SE), v. pron. Se décharger d'un lourd fardeau, se délivrer d'une triste préoccupation. B. F.

« Y ay bataillé long-tomps, y ai foit men impossible
« Sons me *délapassé*... » (*La Mizaille à Tauni*, p. 5.)

DELAY, adv. dém. Au delà ; de côté et d'autre. Du roman *delez*, de loin, au loin, à côté. (Voyez *Deçay*.) C. P.

DELÉRO, s. m. Peine, chagrin, préoccupation, doléances.

« Ien jou Germanette allit cunter ses *deléros* au curé de la « Jaudounère. » (B. Fillon, *Légende de Germanette*.)

DELINQUER, v. n. Tomber de fatigue ; décliner, se faire vieux, s'affaiblir ; perdre de son crédit et de sa fortune. | Comme verbe pronominal, il signifie se fatiguer, s'affaiblir, être accablé de fatigue. Du roman *delinquer*, faillir. C. P.-J.

« ..... A quemençait à *délinquay*. »
(Mlle C. Poey-Davant, la *Mouété de Quene*.)

DÉLIVRES, s. f. pl. Décombres.

DELOIRE, v. a. Plaindre. R. L.

DELOIREMENT, s. m. Plainte, lamentation, gémissement. Jean Drouhet a écrit une pièce poitevine qui a pour titre : *Deloirement d'in oncien des Huguenots*. (Voyez *Deléro*.)

DELOIRER (SE), v. pron. Se lamenter, se plaindre. P.

« Quiato donq Josué qui vous foit *deloiré.* »

(*Ministresse Nicole,* p. 1.)

DÉLUGE, s. m. Calamité, malheur, catastrophe. C. P.

« Quond le mossieu voguit tot quiau *déluge.* »

(Mlle C. Poey-Davant, la *Mouété de Quene.*)

DELY, YE, adj. Doux au toucher. Du roman *deloys,* plaisirs; *deliter,* se plaire. En latin *delectare.*

Un berger, qui vante les charmes de sa bergère, lui dit :

« Ta la pea si *delye,*
« Le front te lüt que min laprea,
« Ta lez joüe ronde écaillie,
« Le corps fat que min fuzea. »

(*Chonson amourouse'in lingage poetevinea.*)

DÉMAIN (A LA), loc. Être mal à son aise pour enlever un fardeau; c'est-à-dire *à la démain,* agir avec la main gauche. | S'y prendre *à la démain.* | Se dit aussi d'un lieu situé à une certaine distance du chemin que l'on suit. « Aga y ne passerai pouët pre là, o lé trop *à ma démain.* » Ce mot est aussi employé dans le centre de la France.

DEMAISAY, adv. de temps. Désormais, dorénavant. (Voyez *Dormezé.*)

Martin, après avoir été battu par Colas, s'écrie :

« Je n'ouseraye *demaisay* allé cherché Margot. »

(Saint-Long, *Amours de Colas,* p. 33.)

DEMALER (SE) (Prononcez *D'maler*), v. pron. Se lamenter. | Se soucier de... C. P.-R. L.-B. F.

Ine Mouété de Quene, à la recherche d'*ine boursaye d'argeont* qui lui a été volée, rencontre *coumère la Rivère,* qui lui dit :

« Qu'as-tu din à tont tè *demaler?* »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene.*)

DEMÉSIS, adv. de temps. Désormais. C. P. (V. *Demaisay.*)

« Eh bé, *demésis,* ol est ma qui m'on charge. »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene.*)

DEMEUNON, s. m. Mouvement, agitation. S.

I sé aboum'femm'zi, gn'aime poët tot quio *demeunon.*

DEMEURANCE, DEMOURANCE (Prononcez *D'meurance*), s. f. Demeure, habitation. Ce mot est en usage dans le patois du Berry. Du roman *demeurance*, domicile. B. F.

« Après le mariage, il mène sa femme en sa *demeurance*. »

(Coutumes du Poitou.)

DENAILLER (SE), v. pron. Se lamenter. B. F. (V. *Se demaler*.)

DENGO, locut. A partir de. « Coupez cette perche à six pieds *dengo* cette marque. »

DÉNIGER, v. a. Dénicher. Se trouve aussi dans le patois du Berry.

« Lucifer vouldra *déniger* des cieulx tous les Dieux. »

(Rabelais, *Pantagruel*.)

DENIZOT, DENIZEAU, DANIZEAU, DONIZEAU, s. m. Diminutif de Denis. | Nom de famille. Se trouve aussi dans le patois du Berry.

DÉOBER, v. n. Se mettre en route dès l'aube. « Ce voyageur a *déobé* dès la pointe du jour. » (Voyez *Auber*.)

DÉPARPASSER, v. a. Oter les vêtements, mettre nu.

« Lle font *déparpasser* lé conscrits don quielle chombre. »

DÉPÉCER (SE), v. pron. Se démener, s'agiter. (V. *Se dépésser*.)

« Lé chin *se dépécet*, gle jappet et heulet. »

(*La Mizaille à Tauni*.)

DÉPELONNER, v. a. Oter la châtaigne de son enveloppe qui, en patois, s'appelle *pellon*.

DÉPESSER (SE), v. pron. Se dépêcher, se hâter. B. F.

DÉPEU, DEPÉE, DÉPIS, adv. Depuis. B. F.

« Du *depée* icou jour je ne ley point reveuë,
« Je ne sé parguié paa ce qu'alle ée devenuë. »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 4.)

DEQUE, DEQUÉ, adv. De quoi? B. F.

DÉRACHER, v. a. Arracher. Se dit aussi dans le patois du Berry. B. F.

DERAMER (Prononcez *D'ramer*), v. a. User, gâter, détériorer. B. F. (Voyez *Dremer*.)

DERÉ, DERAÏE, DERÈRE, adj. des deux genres. Dernier. B. F. (Voyez *Dârié.*)

In Pinzan dit, dans *le Mellois,* en parlant du *Sarmont d'Ivrougne :*

« In bon gas sous son gros bounet,
« Aneut vaut mè poyay bouteille ;
« Ot sera la *derère* fait. »

DÉREGER, v. a. Donner un second labour à un champ ; faire disparaître la *rège* qu'on avait d'abord tracée. B. F.

DÉRÉORTER, v. a. Enlever la *réorte* d'un fagot. (Voyez *Desroter.*) J.

DÉRIBOULER, v. n. Tomber sur une pente, en roulant comme une boule.

DERSOIT, s. m. Dressoir, vaisselier. J.

DÉSACCOUER, v. a. Détacher des animaux qu'on avait liés à la queue les uns des autres. B. F.

DÉSAIGUAILLER, v. a. Le soleil *désaguaille* l'herbe des prés ; c'est-à-dire que ses rayons réduisent en vapeur l'égail, la rosée.

DESAISE, s. f. Mal à l'aise. Du roman *desaise,* mal-aise.

DÉSAPASSER, v. a. Dépêtrer, débarrasser, dégager.

« Sons me *désapassay,* tont o l'ertet terrible. »
(La Mizaille à Tauni.)

DÉSATENCER, v. a. Cueillir un fruit qui n'est pas mûr. (Voir *Datencer.*) B. F.

DÉSAVANCER, v. a. Même signification que *Désatencer.*

DÉSENÇORSELEUR, s. m. C'est le *devin* du village ; il a le pouvoir de rendre nuls les *sorts jetés* aux gens et aux animaux.

DÉSODJUE, s. f. Insu, ignorance de quelque fait, de quelque chose. | Locut. prép. A l'insu de.

« ..... Te la bailles, à ma *désodjue.* »
(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene.*)

DÉSOUANT, adv. Dorénavant. Du roman *desor,* dorénavant.

DESROTER, DÉRORTER, v. a. Délier. Du patois *réorte, rote,* une hart, une branche flexible, tordue pour remplacer une corde. (Voyez *Déréorter.*)

DESSAPASSER, v. a. Débarrasser. R. F.

DET, s. m. Fait au pluriel DEZ, doigt. B. F.

« Mettez gli au *det* in anneâ et do solay à ses pés. »

(Parabole de l'Enfant prodigue en patois St-Maixentais.)

DÉTAPER, v. a. Déboucher. B. F.

DÉTORSER. v. a. Détordre. J.

DÉTRAVOUILLER et par contraction DÉTROUILLER, v. a. Aller en zigzag, fourvoyer. Au sens figuré, signifie : affaire qui va mal, procès qui traîne en longueur. J.

DÉTREAU, s. f. Coignée, hachereau. R. L.

DÉTREVIRÉ, ÉE, adj. Aucun mot du français moderne ne peut rendre exactement cette expression. *Trevirer*, signifie tourner sens dessus dessous. La syllabe *dé*, dans cette circonstance, devient augmentative, au lieu d'être, comme dans une foule de mots, soustractive ou oppositive. Ainsi la signification de *détreviré* est donc facile à saisir, sinon à rendre : C'est un esprit à l'envers, un fils de famille dissipateur, un zouave qui ne connaît que le plaisir et le combat, ou bien un poëte qui se met à genoux devant une fleur. On voit que *détreviré* peut toucher à l'idéal et s'appliquer à l'âme qui se tourne vers le ciel, ou à celle qui ne s'attache qu'aux plaisirs les plus grossiers. | Detreviré signifie aussi mettre à l'envers. Ainsi la culotte du roi Dagobert était *détrevirée*. B. F.

DÉTREVIRER, v. a. Renverser un objet sens dessus dessous ; le mettre à l'envers. B. F.

DÉTRIER, v. a. Sevrer. P.-J.

DÉTURBER, v. a. Déranger, troubler. Du roman *déturper*, salir.

DEVALLÉE (Prononcez *D'vallée*), s. f. Descente, pente de terrain. B. F.-J.

DEVALLER (Prononcez *D'valler*), v. a. et n. Descendre, suivre la pente d'un terrain ou le cours de l'eau, descendre d'un point où l'on est monté ; tomber ; aller d'un lieu dans un autre. Du roman *dévaler*, descendre. B. F.-P.-J.

« La dame *devallit* don la cour. »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene.*)

DEVANTEAU, DAVONTOU, s. m.; DEVANTÈRE, DEVANTIÈRE, s. f. Tablier en cuir ou en laine. Du celtique *tavancher, danter*, tablier. M. de Villemarqué pense que ces deux mots, qui appartiennent au dialecte de Vannes, sont une simple altération du vieux mot français *devantière*. En roman, *devanteau* signifie un tablier d'ouvrier ou de servante. R. L.-B. F.-P.-J.

« O fau de la cendre
« O fau de la chau
« Pre laver sa devantère
« O fau de la cendre
« O faut de la chau
« Pre laver son devanteau. »

(*Chanson poitevine.*)

DEVANTÈRE, DEVANTIÈRE, s. f. (Voyez *Devanteau.*)

DEVARIER, v. a. Avarier, gâter une chose, lui faire perdre de sa valeur. | Avec la forme neutre, il signifie déchoir.

« Aret *devarié* dons moên de deux iournée. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 40.)

DÊVE, s. f. Ennui, tourment, désespoir. Du roman *dévée*, une folle à lier. (Voyez *Endêver.*) G. P.

« Qui *dêve* fait, *dêve* requiert. » *(Sentence du XIVe siècle.)*

DÉVERROUILLER, v. a. Tirer le verrou d'une porte. J.

DÉVERS, s. m. Disposition à verser. | *Tenir le dévers*, tenir l'équilibre. | Endroit écarté qui ne se trouve point sur le chemin qu'on suit. (Voyez *à la Démain.*) B. F.-J.

« Y devallerais bé là, mez o lé in p'tit *à la dévers*, o m'écar-
« terait. »

DEVERSER, v. a. Renverser. | V. n. Verser. C. P.

DEVETTER (Prononcez *D'vetter*), v. n. Se dit des femelles d'animaux qui n'ont plus de *suite*. B. F.

DEVINGUIT, v. n. Il devint; troisième pers. sing. du passé défini.

DÉVIRER, v. a. Détourner, égarer. Se dévirer de son chemin, c'est passer par un endroit écarté qui allonge la route. « Ve devriez bé passer chez nous. — Non pouët, o me *dévireroit* trop de mon cheming. » J.

DEVISE (Prononcez *D'vise*), s. f. Limite des propriétés; ligne séparative. B. F.-J.

DEVRE, v. a. Devoir. Au cond. prés., ce verbe fait *deurois*.

« La police *deuroit* tuay touts quies ozéas
« Et les faire routi si gne se taisant pas. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 74.)

DIAMOURE, s. m. Diablotin. S.

DIAMOURIE, s. f. Diablerie, méchanceté.

« O lé ine grond *diamourie*
« De foire si grond' tromperie. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 9.)

DIATRE, s. m. Diable. | *Diatre à quatre*, diable à quatre. Du roman *diantre*, un diable. | *Diatre!* s'emploie comme interjection qui indique une surprise mêlée d'appréhension ou d'admiration. « — La jement à Martin vent de douner deux petites mules. — Diatre! — Mais la mère est bé malade. — Diatre! (Voyez *Diguan*.) G.-P.

« . . . . . O nat que pre se battre
« Que tretous, pre chaquin, faisant le *diatre à quatre*. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 67.)

DICHTÉRER, v. a. Discuter, débattre une question. « Le *dichtéreur* est de mauvaise foi. C. P.

DIEH! interj. Eh! S.

DIÈRE, s. f. Diarrhée. S.

DIETTER, v. a. Guetter. Ce mot n'appartient pas au patois; il est le résultat d'une mauvaise prononciation. B. F.

« *Diettez, diettez* lo là bas. »

DIEU DE LASSUS, loc. Dieu d'en haut. S.

« Je priais le *Dieu de lassus* de bénir ma journée. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 36.)

DIGUAN, s. m. Terme de mépris, diable, démon.

« Vus-tu fini, man groûs *diguan?* »

(*Chanson sablaise de Nichan*.)

DILLE, s. f. Le robinet. S.

« L'eau me coulait des yeux comme d'une fontaine dont
« un malicieux a tourné la *dille*. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 61.)

DIN, conj. Donc. (Voyez *Dan*.) C. P.

DIQUAT, loc. De ce.

Un paysan, interrogeant Colin au sujet de la prise de *Graveline*, lui dit :

« Que resue tu,
« *Diquat* temps quez si malin,
« Qu'en ponse-tu ? »

DI QUI, adv. D'ici ou de là, selon le sens de la phrase. Du roman *diqui*, de là. B. F.

DISASSE, s. f. Bavardage.

Le berger Lucas, irrité contre son voisin qui attaque un ministre protestant nouvellement converti, lui dit :

« Lesche donc, malheurou, tez si sotte *disasse*,
« Et ne babeille puz d'in si braue Chresten. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 129.)

DIS-GRÉGUE, loc. C'est un défi, un ultimatum. « *Dis grègue*, et i te tambourine le charcois. » B. F.

DISPART (A), loc. adv. A l'écart, de côté.

DISPUTER, v. a. Se réserver, ou exiger quelque chose sur un marché que l'on fait. En vendant un veau on *dispute* la tête, c'est-à-dire on se réserve la tête. « En vendant quiel abre, i ai *disputé* deux poulets. » C'est-à-dire j'ai exigé, par dessus le marché, deux poulets.

DISSIT, 1er, 2e ou 3e personne de l'ind. du verbe dire. *Y dissit*, *tu dissit*, *lle dissit*. Ce mot revient souvent dans la conversation : « *Lle m' dissit*, *qu'i dit*, *qui li dissit*, allons boire ine chopine. »

DIU, s. m. Dieu, de *Deus*. Du celtique *Diu*. En Galles, on dit *Diou*. (Voyez *Dé*.)

« Qui sert *Diu*, ll'a bon maistre. »

(*Proverbe du XVe siècle.*)

DIVAR, adj. des deux genres. Aimable, galant.

« ..... Jamais rein vu de pu *divar*. »

(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 18.)

DIVERSES, s. f. Dispute. En Berry, on dit *divarse*.

DIVERTISSAILLE, s. f. Divertissement, amusement, plaisir.

DJILER, v. n. Glisser, par onomatopée. (Voyez *Guiller*.)

DO, Dos, art. composé. De, du, des. B. F.

DODELINER, v. a. Remuer doucement, bercer pour endormir. Du roman *dodéliner*, remuer doucement et alternativement, comme si l'on berçait un enfant. J.

« Gargantua se berçait en *dodelinant* de la teste. »

DODIN, s. m. Freluquet, fat, petit maître de village. Du roman *dodiner*, vivre délicatement.

« Depée naguere en ça l'an m'a dit qu'in *dodin*. »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 23.)

DODINET, s. m. et adj. Godiche, benêt.

DOIGNON, s. m. Nom de localité. Signifie *donjon*. Du celtique *dun*, *dun-ion*, lieu fortifié. S.

DOIRER, v. a. Barbouiller d'une chose sale, souiller, enduire. Du celtique *douara*, mouiller. P.-C. P.

DOIT ou DOUET, s. m. Lavoir. Du celtique *douez*, fossé rempli d'eau.

DOLER, v. a. Soigner un ouvrage, le travailler avec soin. Du roman *doler*, unir le bois, le polir avec un doloire. En latin *dolare*. | *Doler* signifie aussi, cajoler un enfant, le caliner, le bercer. (Voyez *Dodeliner*.) B. F.

« O faut pouet tont *Doler* quio drôle, o l'avachirait. »

DOLER (SE), v. pron. Se plaindre, se lamenter. De *dolere*. En roman *dolé*, une plainte; *doloser*, se plaindre. La racine est celtique : *dolur*, douleur.

DOMPIS, prép. Depuis. C. P.

« Maéo te m' farfoille *dôpis* l' talan. »

(*Chanson sablaise de Nichan*.)

DONDÉ (ÊTRE), loc. adv. Être épuisé de fatigue. B. F.

DONDER, v. a. Dompter, soumettre. B. F.

DORGASSE, s. f. Terme de mépris adressé à une vieille femme, comme vieille ogresse, vieille sorcière. Du roman *dorgasse*, une vieille femme grossière et rustre.

DORIBELLER, v. a. Enrichir, devenir possesseur de beaucoup d'or.

« Itau *doribelé*, gle se vire et se carre. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 3.)

DORMÉZÉ, adv. de temps. Désormais. R. L. (Voyez *Démésis*.)

DORMIRIE, s. f. Sommeil, besoin de dormir. « Va te caler don tes balins, la *dormirie* te teint. » B. F.

DORMITOIRE, s. f. Sommeil, somme, repos. En latin *dormitio*. B. F.

DORNAIE, DORNAYE, s. f. Ce que contient une dorne, c'est-à-dire un tablier en forme de sac. P.

DORNE, s. f. Le giron; espace depuis la ceinture jusqu'aux genoux, quand on est assis. C. P.-R. L.-B. F.

La chanson du *Lendemain des Noces*, citée par M. J. Bujeaud, dissipe les dernières illusions de la mariée, en lui faisant toucher la triste réalité. Elle lui dit :

« V's aurez le cotillon cendroux,
« L' devant d' vot' *dorne* pissoux. »

DORO, s. m. Patience.

« I n'aray brin *doro* avoure qui zi ponse. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 10.)

DORUT, TE, adj. Bourru, brutal. B. F.

DOS, s. m. Dé à coudre, qui n'a pas de bout. (V. *Verge*.) B. F.

DOTTÉ (S'ÉGAYONT A), loc. Pousser la gaieté jusqu'à la folie. P.

« Et tretous s'égayont de lou meil a *dotté*. »
(*Ministresse Nicole*, p. 7.)

DOUBLET, DOUBLAY, DOUBLIAÉ (Se prononce *ll* mouillés), s. m. Bissac. Du latin *duplex*. G.-P.-R. L.-B. F.

« O faudrat s'armay d'in *doublay*,
« Le prendre sur lépale,
« Tendre la moin..... »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 24.)

DOUBLON, s. m.; DOUBLONNE, s. f. Individu de l'espèce asine âgé de un à deux ans. Dans le centre de la France, ce mot désigne un mouton ou une brebis de deux ans. B. F.

DOUCETTE, s. f. Mâche, plante.

DOUE, s. f. Eau stagnante dans laquelle les femmes vont laver leur linge; fossé qui entoure un château fort. Du celtique *dour*, eau. (Voyez *Douve*.) B. F.

DOUELLE, s. f. Douve, merrain. Du latin *dolium*, tonneau. J.

DOUET, s. m. Lavoir, abreuvoir. Même racine que *doue*.

DOUHÈRE, adv. de lieu. Dehors. S.

DOULASSER, v. n. Se dit d'un bœuf ou d'un autre animal qui boite un peu.

DOURDER, v. a. Battre à coups de poing, taper. Du celtique *dourna*, battre à coups de poing. « O lé ine chétive fumelle, a foit que *dourder* sen houme. » C. P.

DOUSIL (Le *l* final ne se prononce pas), s. m. Fausset; petite brochette de bois servant à boucher le trou que l'on fait à un tonneau. Se dit aussi dans le centre de la France. Du celtique *doul*, pour *dour*, eau, et de *sil*, passoire.

« Il faudra tordre le *douzil*, et bouche close. »
(Rabelais, *Gargantua*, liv. I, ch. III.)

DOUTANCE, s. f. Doute, supposition, soupçon. Du roman *doutance*, doute; en latin *dubium*. B. F.-J.

DOUVE, s. f. Fossé autour d'une place, d'un château, d'un jardin, etc. Du celtique *douvez*, fossé rempli d'eau autour d'un château. (Voyez *Doue*.) R. L.

DRAGOUGNER, v. a. Persécuter. Mot que les dragonnades ont laissé dans notre pays. Il est usité près de Thouars, dit l'abbé Rousseau.

DRAILLER, v. a. Gercer.

DRAPEAU, DRAPIAU, DRAPEL, s. m. Lange. B. F.-J.

« Et en ces ords cuveaux
« Où nourrices essangent leurs *drappeaux*. »
(Villon.)

DRAPILLES, s. f. pl. Chiffons de linge. J.

DRECHER, v. a. Toucher, prendre. B. F.

DREDEILLER, DREDILLER, v. n. Trembloter, grelotter; tremblement causé par le froid. C. P.-B. F.

DREILLAUD, s. m. Jeune drille.

DRELINER, DERLINER, v. n. Résonner par suite d'une commotion. Les vitres *drelinent* quand on tire le canon. B. F.

« Ce mot, dit le comte Jaubert, dans son Glossaire du centre de la France, est, comme *derlin derlin*, une onomatopée du bruit des cloches. »

« Les oreilles me *derlinèrent*, une chaleur me monta du « cœur au visage. »
(A. Delveau, *Françoise*, p. 55.)

DRELINETTE, s. f. Petite sonnette. B. F.

DREMER, v. n. User, détériorer les choses en les diminuant à force de s'en servir. C. P. (Voyez *Déramer.*)

DRET, TE, adj. Droit. Ce mot entre dans plusieurs locutions. Si on demande son chemin à un paysan, il vous répond : Allez *tout dret* devant vous. | *Dret-là*, dans cet endroit. | *To fin dret*, tout franchement, tout naïvement. « I ly conteraye là *to fin dret* men affaire. » | Un proverbe vendéen dit d'une chose qui est de travers : « *Dret* queme mon bras « quant i me mouche. » B. F.-J.

« Or quond ô fut bain tabuti
« Et escrit de chaquin couti,
« Li *dret*, li tort, li long, li large. »
(*Gente Poitevin'rie*, p. 20.)

DRETTEMENT, adv. Précisément, juste à point.

« O bon viel tomps l'an s'abillet
« *Drettement* sans être quillet. »
(*Gente Poitevin'rie*, p. 4.)

DRETURERE, adj. des deux genres. Juste, équitable.

« Et penset bain que sa matere
« S'ret trouuie *dreturere*. »
(*Gente Poitevin'rie*, p. 24.)

DREZ, loc. adv. En face. « Olest *drez* l'église. B. F.

DRIGAIL, DRIGUAY, s. m. Le mobilier d'une ferme, d'une habitation. B. F.-P.

« De tot nétre *drigay* feron in Invantere. »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 43.)

DRIMER, v. n. Trimer, travailler durement, sans relâche.

DROSSES, s. f. pl. Rebut du blé, mauvais grains mis de côté pour les volailles. De l'anglais *dross*, ordure.

DROITURE (PLEIN DE), Homme parfaitement probe. B. F.

DROUINE, s. f. Sorcière, mégère. Du celtique *drouiz*, druide; *drouizez*, druidesse. | *Drouine* signifie : Chaudron. Un raccommodeur de *drouines*, un porteur de *drouines*, c'est un chaudronnier ambulant.

« T'as bé fett, Georgett, d'arroutaie la *drouine*
« Que l'appelant mame Routine. »
(J'hacquett, *le Mellois.*)

DRUGE, adj. des deux genres. Leste de corps, actif d'esprit. Du celtique *drud,* fringant, robuste, brave. B. F.

DRUGER, v. n. Être ardent au plaisir. Du celtique *drujal,* folâtrer. B. F.

DRUGESSE, s. f. Activité d'esprit, rapidité de conception, vivacité dans les mouvements de l'esprit et du corps. B. F.

DUMET, s. m. Duvet. De l'ancien norois *dûn*, duvet. Mais, ainsi que le remarque le savant linguiste Burguy : D'où viens le *V*? Rabelais emploie le mot *dumet* pour duvet. Dans la basse latinité, on trouve *duma* pour duvet. B. F.

« Puis dévalant vitement de mon châlit *dumeté* de fou-
« gère..... » (A. Delveau, *Françoise*, p. 36.)

DUN, s. m. Sommet de montagne, de colline, hauteur, forteresse. C'est un mot celtique qui entre dans la formation de plusieurs noms de localités. Ainsi *Loudun*, *Exoudun*. *Dun* est le contraire de *dou*, qui signifie douve, fossé, fond de vallée. J.

DUPÉ, ÉE, adj. Huppé. Ce mot est le résultat d'un vice de prononciation. B. F.-J.

DURAGNE, s. m. Personne *dur* au travail, c'est-à-dire qui le supporte sans fatigue. M. Beauchet-Filleau donne à *duragne* la signification d'homme d'un caractère sombre et taciturne. Nous croyons que ce mot vient de *dur,* employé adverbialement, et qui signifie *beaucoup, fort, violemment*. On le trouve avec le même sens dans le centre de la France.

DURAGNOU, OUSE, adj. Qui est dur comme du cuir. B. F.

DURASSIER, ÈRE, adj. Bétail malingre, et dont la viande est dure et peu succulente. B. F.

DURCHER, v. a. Frapper, toucher. | Au figuré, émouvoir, attendrir. P.-R. L.

« Quieu me *durche* ben fort, o ne fault point qu'y monte. »
(*Ministresse Nicole*, p. 1.)

DURER, v. n. Attendre impatiemment; rester silencieux, paisible. « Quio drôle ne *dure* pat in moument. » | Paraître long. Du roman *durer,* être en repos. C. P.-B. F.

DURET, s. m. Troëne, arbuste, *ligustrum vulgare*. C. P.

DUROU, s. m. Chicorée sauvage, plante. B. F.

DUVRIR, v. a. Ouvrir, du roman *drovi*. S.

E

ÉBADER, v. a. Ouvrir, élargir. | V. pron. Se développer, s'épanouir.

ÉBAFFER (S'), v. pron. Anéanti par la chaleur. | Être ébahi. Du celtique *abafder,* étourdissement. (Voyez *Abaffer.*)

« Onfin *ébaffé* d'amour, gl'allit raôder ien ser à l'entour
« d'au logis de sa belle. »

(B. Fillon, *Légende de Germanette.*)

Le paysan Lucas, indigné contre Pèrot qui a dit du mal d'une personne, l'apostrophe en ces termes :

« Y m'*ébaffe* quemont tu n'en rougis de honte,
« In jou t'en rondras ben dauont le bon Diu compte. »

(*Gente Poitevin'rie*, p. 129.)

ÉBAILLAUD, DE, adj. Rester bouche béante, être ébahi.

« Lle braille bé si haut
« Que ll'en rechte *ébaillaud.* »

(*Chanson poitevine.*)

ÉBAILLER, v. n. Ébahir, rester stupéfait. C. P.

« La paôre mouété de Quene réchtit tot *ébaillaye.* »

(Mlle C. Poëy-Davant, *la Mouété de Quene.*)

ÉBAROUIR (S'), v. pron. S'écraser. « Quielle poume était choppe, a sé-t-*ébarouie* don mes dez. » | On donne aussi à ce mot le sens de dépérissement, de tomber en ruine.

« Ol é que mon teurçon devait eite *ébarouit.* »

(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 6.)

ÉBAUDIR, v. a. Réveiller. Le français moderne possède le verbe pronominal *s'ébaudir,* se réjouir. S.

ÉBE, adj. des deux genres et s. Hébêté.

Un berger peint son amour en ces termes :

« Y seu deuingu tot *ébe*,
« Dépeu qui vy Ianneton. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 94.)

ÉBEAUPIN, s. m. Aubépine. Une localité des environs de Niort porte ce nom. (Voyez *Abaupin.*) J.

ÉBEILLER, v. a. Éventrer.

ÉBELLER (S'), v. pron. S'éclaircir. Se dit du temps. Lorsque des nuages couvrent le ciel et finissent par disparaître, on dit, en voyant ce présage, que le ciel *s'ébelle*. B. F.

ÉBERLOBÉ, ÉE, adj. Étourdi, hurluberlu. B. F.

ÉBERLOBÉ (ÊTRE), v. n. Être stupéfait, abasourdi. B. F.

ÉBIOCQUER, v. a. Écraser, écarbouiller. B. F.

ÉBIROGLIÉ, ÉE, adj. Éraillé. R. L.

ÉBISAIL, s. m. Vent froid et sec. B. F.

ÉBISAILLER (S'), v. pron. Être frappé du vent de bise. B. F.

ÉBOBÉ, s. m. Ébahissement, étonnement, surprise. Du roman *Ébaubi*, surpris. (Voyez *Ébe*.)

« Gle rechtirant tot *ébobés*. »
(Mlle C. Poëy-Davant, la *Mouété de Quene*.)

ÉBORIFFINÉ, ÉE, adj. Ébouriffé. Se dit d'une personne dont les cheveux sont en désordre. | Se dit aussi d'une personne agitée, troublée.

« Trouvit sa femme dedans-n'-in coin,
« Tote *éboriffinée*. » *(Chanson de l'Ivrognesse.)*

ÉBOUCHARDER, v. a. Égorger, agir comme un boucher, commettre un meurtre. C. P.

ÉBOUGER (S'). Se mettre en marche, se mettre en mouvement, se hâter. B. F.-B.

« T'é mon vâlet; allons, *ébouge-te*, câlin. »
(Burgaud des Marets, *la Maleisie*, p. 30.)

ÉBOUILLER, v. a. Écraser. Avec le sens neutre, signifie ébouler. | S'ÉBOUILLER, v. pr. S'écrouler, s'affaisser. B. F.-J.

ÉBOUIR, v. n. Éblouir, frapper les yeux par un éclat trop vif.

ÉBOURER, v. a. Ébaucher un ouvrage, dégrossir un objet. B. F.

ÉBOUSACLIER (Prononcez avec *ll* mouillés), v. a. Écarbouiller, écraser. (Voyez *Ébousailler*.)

ÉBOUSAILLER, v. a. Écraser, briser par compression. (Voyez *Ébousaclier*.) B. F.

ÉBOUSICLIER (Prononcez *ll* mouillés), v. a. Importuner, fatiguer, assommer d'ennui. B. F.

ÉBOUSINER, v. a. Écraser. J.

ÉBRAILLER, v. n. Crier, jeter des cris, faire un grand vacarme. | S'ÉBRAILLER, v. pron. S'égosiller. G.-P.

« La Mouété de Quene ontrit en *s'ébraillant* queme de pus « belle. » (Mlle C. Poëy-Davant, *la Mouété de Quene.*)

ÉBRAZER (S'), v. pron. S'écrier. B.

« *Ébraisez*-vous bein fort, teurpignez su la sole. »
(Burgaud, *la Maleisie*, p. 48.)

ÉBRENER (Prononcez *Ébr'ner*), v. a. Écraser, réduire en bouillie ou en pâte. (Voyez *Ébousaclier.*) B. F.

ÉBRESILLER, v. a. Casser, briser, réduire en miettes. B. F.

ÉBRETTER, v. a. Sevrage des bestiaux.

ÉBROLER, v. a. Ébranler.

« Oliat mois de tronte ons que gle nous *ébrolont.* »
(*Ministresse Nicole,* p. 1.)

ÉBROQUENER, ÉBROCNIER, v. a. Ébrécher.

« Gle s'*ébroquegnit* le bréchet. »
(Effondrement du Palais de Justice de Fontenay.)

ÉBROUISSER (S'), v. pron. S'effrayer, avoir peur.

« Monsiour de Gueuse y ertet,
« Et Monsiour le Marquis san frere
« Qui grain ne *s'ébrouisset*,
« Do gronds coups de clicouëre
« Quigl tiriant à bea jorno. »
(*Gente Poitevin'rie*, p. 85.)

ÉBUFFÉ, ÉE, adj. Essouflé. R. L.

ÉCALÉA, s. m. Noix dépouillée de son brou. R. L.

ÉCALER. Dépouiller une noix de son brou. | ÉCALER LES JAMBES, loc. Écarter les jambes. B. F.-R. L.

ÉCAMBOUILLE, s. f. Inondation. (Voyez *Aivée.*) B. F.

ÉCAMOUTIR, v. a. Écraser. (Voyez *Écapoutir.*) C. P.

ÉCAPOUTIR, v. a. Écarbouiller, écraser. (V. *Écrapoutir.*) B. F.

ÉCARALER (S'), v. pron. Se mettre à califourchon.

ÉCARLAT, s. m. Capricorne à la rose. Certains priseurs le mettent dans leur tabatière pour parfumer le tabac. C. P.

ÉCARQUAILLER, v. a. Ecarquiller. Ecarter les jambes, ouvrir trop les yeux. Une chanson poitevine dit :

« *Ll'écarquaille* les bras,
« Lle fait des menigonces. »

ÉCARTER, v. a. Égarer, perdre. J.

ÉCARTILLER, v. a. Écarquiller, écarter, ouvrir. B. F.

ÉCHABOUILLER, v. a. Mêler, enchevêtrer l'un dans l'autre.

ÉCHAFFRER, v.a. Effacer, faire disparaître par un frottement, rayer, raturer. C. P.

ÉCHALET, s. m. Échalier. Barrière employée dans le bocage vendéen pour clore les prés. Ces barrières sont faites avec des branches d'arbre qui servent d'échelle pour passer d'un pré dans un autre, ou pour en sortir. De là le nom d'*échalet*, c'est-à-dire escalier. Les *échalets* ont joué un grand rôle dans les guerres de la Vendée, en facilitant aux insurgés l'attaque foudroyante ou la retraite instantanée. (Voyez *Échalle.*) B. F.

ÉCHALETTE, s. f. Petite échelle qui se place à l'avant d'une charrette pour en retenir le chargement. B. F.

ÉCHALINER (S'), v. pron. S'échauffer, se passionner, s'emporter.

« Quieu est foit, touche iqui, répond le Marichau,
« Qui estet *eschaliné*... » (*La Mizaille à Tauni*, p. 9.)

ÉCHALLE, s. f. Échelle. Du latin *scala*. B. F.-J.

« Qu'ée tou qui porte là, ho, y porte ine *échalle*,
« Cée pour queuly nou fru. . . . . »
(Saint Long, *Amours de Colas*, p. 38.)

ÉCHALOT DE SARPENT, s. m. Ail à tête ronde, plante. J.

ÉCHAMELAIE, s. f. Portion de foin prise dans la barge pour donner aux bestiaux. (Voyez *Échumeau.*)

ÉCHAPPER, v. a. Le patois donne à ce verbe une acception beaucoup plus large que le français académique du XIXe siècle. Un savant modeste, l'abbé Rousseau, trouve à ce verbe les deux acceptions suivantes : « 1° Trouver, avoir : « Si tu peux *échapper* deux heures, faut venir souper avec nous. » 2° Avoir de quoi nourrir : « Tu n'as pas assez de

pâture pour *échapper* ton mulet tout l'hiver. » — « Le voisin, dont le gain est fort petit, *échappe* sa famille, » c'est-à-dire la nourrit sans mendier. Dans le centre de la France, *échapper* signifie laisser tomber. « Il a *échappé* son couteau. »

ÉCHARAILLER, v. a. Blanchir du fil roux en le passant dans la cendre. (Voyez *Cherrée*.) C. P.-B. F.

ÉCHARBOT, ESCARBOT, s. m. hanneton. Du latin *scarabœus*. C. P.-G.-B. F.-J.

« Y ai bay chez nous in *écharbot*. »
(Abbé Gusteau, *Noëls poitevins*.)

ÉCHARCLIER (Prononcez *ll* mouillés), v. a. Enlever les écailles d'un poisson. Du roman *escata*, écaille de poisson. (Voyez *Écharder*.) B. F.

ÉCHARDER, v. a. Écailler, ôter les écailles d'un poisson. | V. Pron. Se lever, se détacher par écailles, par plaques minces. (Voyez *Écharclier*.) C. P.

ÉCHARDONNET, ÉCHARDRIC, s. m. Chardonneret. B. F.-J.

ÉCHARDRIT, s. m. Chardonnet. S.

ÉCHAROGNER, v. a. Déchirer une plaie, la rendre dégoûtante.

ÉCHARRAYOU, s. m. Morceau de toile qui recouvre la ponne pleine de linge d'une lessive.

ÉCHAUDÉ, s. m. Gâteau sec, sans levain, qui se fait, en Vendée, dans la commune de Féaule. Ce gâteau est l'objet d'une grande consommation dans les foires de la Vendée et des Deux-Sèvres. Quelques antiquaires ont cherché à trouver, dans la forme circulaire de l'*échaudé*, un symbole de la fécondité. Leurs dissertations sont plus ingénieuses que vraies.

ÉCHAUDER, v. a. Passer la charrue dans un champ aussitôt après la moisson. (Voyez *Branger*.)

ÉCHAUGRUER (S'), v. pron. S'irriter, se fâcher, se mettre en colère.

ÉCHAUSSIE ou BAT SA MÈRE, s. f. Eryngium campestre, plante. C. P.

ÉCHAUTIR, v. a. Salir, rendre sale. B. F. (Voyez *Enchoutir*.)

ÉCHOLLER, v. a. Écraser, aplatir.

« O vint d'arriver in grond malhu; in pauvre houme a « cheut sous sa charrette; ll'at-été tot *échollé*. »

ÉCHOUTI, IE, adj. Écrasé.

ÉCHOUTIR, v. a. Inventer, ébruiter. B. F.

ÉCHUMEAU, s. m. Ration de foin donnée à des bestiaux. (Voyez *Échamelaïe.*)

ÉCILLES, ÉCHILLES, s. m. pl. Débris de foin ou de paille laissés par les animaux dans leur râtelier. C. P.-B. F.

ÉCLABOTER, v. a. Éclabousser, couvrir de boue quelqu'un. Du roman *éclaboter,* éclabousser.

ÉCLAIRCISSOIRE, s. f. Éclaircie, endroit clair dans un ciel brumeux, clairière dans un bois. B. F.

ÉCLLAIRZIE, s. f. Aube, point du jour. C. P.

« Dès l'*écllairzie*, les valets vindjirant. »

(Mlle C. Poëy-Davant, *la Mouété de Quene.*)

ÉCŒURER, v. a. Soulever le cœur. J.

ÉCOISSON, s. m. Sillon n'allant pas dans toute la longueur du champ.

ÉCOPE, s. f. Pelle creuse en bois pour jeter l'eau des bateaux. du roman *écope,* une pelle creuse. S.

« Il y a des misères comme ça à remuer à l'*écope* dans le « monde. » (A. Delveau, *Françoise*, p. 32.)

ÉCORCHE-CUL, s. m. Églantier. (Voyez *Orllancé.*) B. F.

ÉCORLACE, s. f. Écorce d'arbre.

ÉCORNE, s. f. Mésaventure, accident, événement fâcheux.

« Meis Dieu li baillit ine *écorne*
« Qui rond le povre houme tot morne. »

(Effondrement du Palais de Justice de Fontenay.)

ÉCOTIULÉ (ÊTRE), loc. C'est, dès les premiers jours du printemps, entendre, à l'aube, le chant d'oiseaux qui reviennent dans le pays, comme la caille, l'hirondelle, le loriot, etc. C'est un heureux présage. « A quio matin, i ai t'agu de la chance, i ai t'*été écotiulé;* bé sur qui va treuver ine feille ocques in bon drigail. » B. F.

ÉCOUAILLE, s. f. Laine du ventre et de la queue des brebis. B. F.-J.

ÉCOUAILLER, v. a. Couper la laine qui garnit le ventre et la queue des brebis. B. F.-J.

ÉCOUAILLIS, s. f. Laine courte. B. F.-R.

ÉCOUER, v. a. Couper la queue à un animal. Du roman *écouer*, couper la queue.

ÉCOUERAT, s. m. Bois ayant la forme d'une queue. B. F.

ÉCOUTEUX AUX PORTES, loc. Curieux, indiscret.

ÉCRABOUILLER, v. a. Écarbouiller, écraser. B. F.-J.

ÉCRABONTÉ, ÉE, adj. Asthmatique, oppressé d'humeurs sur la poitrine. R. L.

« Iamois n'én fray mon prou, vilenne *écrabontée.* »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 26.)

ÉCRAMOLLIR, v. a. Ramollir un objet au point de l'écraser.

ÉCRAPOUTIR, v. a. Écraser. | S'ÉCRAPOUTIR, v. pron. s'écraser. B. F. (Voyez *Écapoutir.*)

ÉCREPIR, v. a. Renverser, ébranler. | Trépigner sur une personne ou un objet renversé par terre. B. F.-R. L.

ÉCREPISSER, v. a. Jeter une personne à terre et la fouler aux pieds. | Se dit aussi de la vendange qu'on foule avec les pieds pour en faire sortir le suc du raisin. B. F.

ÉCRIN DE COFFRE, s. m. C'est un petit compartiment réservé dans un coin du *coffre.* Il est destiné à renfermer l'argent et les objets précieux. C'est l'écrin du paysan. B. F.

ÉCROUGNER, v. a. Couper le *Croûgnon,* le bout du pain. J.

ÉCUPOLENCE, adj. Équivalent, qui équivaut. B. F.

ÉCURAILLER, v. a. Écurer, nettoyer, frotter, éclaircir avec du sablon. De *curare.* R.

ÉCURODER (S'), v. pron. Se faire couper les cheveux, faire sa toilette. B. F.

Un berger, qui cherche à toucher le cœur de l'insensible Marion, lui dit :

« O ly a lon tomps qui m'*écurode.* »
(*Gente Poitevin'rie, Chonson pro doncy,* p. 98.)

ÉDOUVER, v. n. Devenir maigre. B. F.

ÉDUQUER, v. a. Élever, instruire, donner de l'éducation. De *educare*. On dit d'une personne distinguée et instruite : elle est bien *éduquée*.

ÉFENIR, v. n. Ébahir. (Voyez *Ébailler*.)

Dans l'enthousiasme où un paysan est plongé à la vue du maire de Poitiers, il s'écrie :

« Y en seu tout *éfeny ;* mon cuieur freteille dése. »

(*Roléa de la Gente poitevin'rie*, p. 26.)

EFFOURACHER, v. a. Effaroucher. J.

EFFOURNIAT, s. m. Petit oiseau qui sort du nid.

EFFOURNIER (S'), v. pron Prendre sa volée. Se dit des petits oiseaux qui quittent leur nid pour la première fois et qui ont à peine la force de voltiger. B. F.

EFFRAIES, s. f. Orfraie. Du mot *effraiser*, parce que le cri de l'orfraie est considéré à la campagne comme un présage sinistre. S.

« Sous le portal de notre voisine pendaient, toutes dépe-
« naillées, de grandes *effraies* clouées en croix. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 50.)

EFFRAISER, v. a. et pron. Effrayer, s'effrayer. Dans le centre de la France, le mot *effraiser* signifie réduire en miettes. B. F.

EFFRAISIS, s. m. Effroi, terreur. Dans le centre de la France, on dit *effré*. Du celtique *efreizuz*, effroyable.

EFFREDILLÉ, ÉE, adj. Froid, grelottant. J.

EFFREMIÉ, ÉE, adj. Se dit du lait qui tourne en chauffant. C. P.

EFFRETILLÉ, ÉE (Se prononce *Effr'tillé*). Frétillant, alerte. B.F.

EFFRIME, adj. des deux genres. Effroyable, épouvantable. Du celtique *efreizuz*, effroyable. B. F.

EFFRIMER, v. a. Émietter. L'abbé Rousseau dit : « *Effrime* donc de la miche dans le lait pour la collation. »

EFFUMOGER, v. a. Enlever le fumier qui se trouve sous les animaux. (Voyez *Fremoger*.) B. F.

ÉFOGER, v. n. Ébouler.

ÉGAGLIÉ, ÉE, adj. Couvert de rosée. R. L.

ÉGAGLIER, v. a. Étendre. | S'ÉGAGLIER, v. pron. S'étendre, se disperser. (Voyez *Aigailler*.)

ÉGAIL, s. f. Rosée. *Faire de l'égail*, c'est causer un préjudice. Un proverbe vendéen dit d'une chose qui est très tendre : « Tendre queme *égail*. » (Voyez *Aiguail*.) R. L.

« Pre te dire, y ne sçais daux queux faut may se plaindre.
« Car quielay zanimaux nous fant bay de l'*égail*. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 61.)

ÉGAROUILLER, v. a. Dépouiller la tige du *garouil* (maïs) de ses grains. B. F.

ÉGAULER, v. a. Ébrancher un arbre. | Abattre des fruits avec une longue gaule. (Voyez *Agauler*.)

ÉGEMBÉE, s. f. Enjambée. G.-P.

« Le premay dentre zeaux qui fait ine *egembée*,
« Sil est bay fort, fait tomber la traulée. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 68.)

ÉGORGETTE, s. f. Fauvette. B. F.

ÉGOURMIR, v. a. Ranimer un feu qui va s'éteindre. « *Égourme* donc quiau fu pre le faire flomber. » B. F.

ÉGOUSSER DES POIS, v. a. Écosser, retirer les pois de leurs gousses. Du roman *égousser*, écosser. J.

ÉGRABOUILLER, ÉGRABOUSILLER, v. a. Étendre la braise, tisonner.

« Y m'apprechit ouprès do feu
« Pre *égrabouiller* la braise,
« O souti in breton de feu
« De dons ma gibecère. »

(Chanson poitevine.)

ÉGRAFFIGNER, v. a. Égratigner, déchirer. Du celtique *krafina*, égratigner; dont le radical est *kraf*, égratignure. G.-P.-J.

« Le sergent fut battu, sa ruque fut peignée;
« Glavet en mille endroit sa face *egraffignée*. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 60.)

ÉGRAFIGNURE, s. f. Égratignure. Même racine qu'*égraffigner*. J.

ÉGRÈME, s. f. Larme.

« Peus sont cheute aussi-tous de sez ail dos esgreme. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 53.)

ÉGREMILLER, v. a. Écraser, réduire du pain en miettes. (Voyez *Effrimer*.) J.

ÉGRENIGER, v. n. Faire sortir de son lit une personne paresseuse; forcer quelqu'un à se lever de bonne heure. « Y te frai bé *égrenigé* ma si me met après ta. »

ÉGROGNER, v. a. Ébrécher, faire une brèche à un instrument tranchant. M. A. Boucherie lui donne la signification d'égratigner. S.

ÉGRUGEOU, s. m. Êgrugeoir. B. F.

ÉGRUON, ÉGRON, s. m. Le héron. B. F.-J.

ÉGUÉNÉ (ÊTRE), loc. Se dit des animaux qui ont la diarrhée, qui sont épuisés et sans forces. (Voyez *Guené*.) B. F.

EIGRINAT, TE, adj. Qui a de l'aigreur. On dit : un fruit *eigrinat;* un esprit *eigrinat*. (Voyez *Aigrinat*.) B. F.

EIL, pron. pers. Il. Employé seulement à l'interrogatif. « Saura-t-*eil* le chemin? » En roman *el, ell*. B. F.

EJARRER, v. a. Enjamber, écarter les jambes. | Signifie aussi renverser, mais ne s'applique qu'aux blés couchés par la grêle ou par la pluie. B. F.

ÉJAUGRUER, v. n. Se dit d'une chose à demi-cuite. Un rôti saignant n'est qu'*éjaugrué;* une lessive mal chauffée et peu blanche n'est qu'*éjaugruée*. C. P.

ÉJAUGRUER (S'), v. pron. Faire comme un coq, se mettre en colère. C. P.

ÉJIMPAILLER, v. a. Éparpiller. (Voyez *Gimpailler*.)

« De tout qui, qui sest *éjimpaillé*,
« Y ne vois pas la maille. »

(Abbé Gusteau, *Chanson de Noces*.)

ÉJOSELÉ, ÉE, adj. Joyeux, jovial. B. F.

« Ll'é *éjoselé* queme Jeon, qui a sa femme en couche et la « bujée. » (*Ancien Proverbe.*)

ÉLA, ad. Là. « Viens *élà*, près de moi. » En roman, on dit *aıà* pour là; en espagnol, *ala*. J.

ÉLAVARDI, s. m. Gargotage; ragoût où l'eau fait tous les frais de la sauce; vrai brouet lacédémonien. B. F.

ÉLÉGANCER (S'), v. pron. Prendre des manières élégantes. « Cette fille *s'élégance*, elle porte la crinoline. » | Se dit aussi du langage. J.

ÉLÉGIR (S'), v. pron. Avoir une entorse. B. F.

ÉLEUDE, s. f. Éclair. (Voyez *Éloise*.) B. F.

ÉLEUDER, v. n. Faire des éclairs. Dans le centre de la France, on dit *élider*. (Voyez *Éloiser*.) B. F.

ÉLINGUER, v. a. Étrangler, serrer la gorge à faire sortir la langue. In Pinzan dit, dans *le Mellois* : « La sé m'*élingue* tout le jou. »

ÉLOCER, v. a. Arracher une branche du tronc. Du roman *élocher*, ébranler un arbre qui tient fortement par ses racines.

ÉLOCHER, v. n. Tuer les loches d'un jardin ou d'un champ. | ÉLOCHER, avec le sens actif, signifie courber, tordre. Même radical qu'*élocer*.

Rabelais dit, au liv. Ier, ch. XXVII, de *Gargantua* :
« Ez aultres *deslochoyt* les spondyles (vertèbres) du col. »

ÉLOISE, ÉLOÈZE, s. f. Éclair. Du celtique *elven*, étincelle. B. F.

ÉLOISER, v. imp. Éclairer, faire des éclairs. Même racine qu'*éloise*. (Voyez *Éleuder*.) B. F.-J.

ÉLORDIR, v. a. Étourdir; causer, par un coup violent, un ébranlement du cerveau. | ÊTRE ÉLOURDI signifie être pris d'étourdissement. B. F.-J.

ÉLORDISSEMENT, s. m. Étourdissement. J.

ÉLUCHER (S'), v. pron. S'éclaircir, se dit du ciel dont les nuages se dispersent. Du latin *elucere*, briller. S.

ÉLUGIR (S'), v. pron. S'emporter, se fâcher violemment.

« Gle *s'élugit* contre z'eux..... »

(Mlle C. Poëy-Davant, *la Mouété de Quene*.)

ÉMARAUDÉE, s. f. Cri du matou lorsqu'il est en *ravaud*, en amour. J.

ÉMARAUDER (S'), Se mettre en colère bruyante. J.

ÉMAYER, v. a. Préoccuper, inquiéter. S.

EMBABIGEOLER, v. a. Tromper, capter, flagorner. B. F.

« I t'avertis que t'es poit fine,
« Si tu t'y laisse *embabigeoler.* »

(Chanson poitevine.)

EMBABOUINER, v. a. N'a pas le sens, dans le patois, que lui donne le Dictionnaire de l'Académie. Il signifie envelopper la figure avec des linges. J.

EMBARLIFICOTER, v. a. Empêtrer, embarrasser les pieds, enlacer. | Se dit au figuré quand on a un procès, une mauvaise affaire. | Ce mot a aussi le sens de capter par des manœuvres, séduire. (Voyez *Embrelificoter.*)

EMBENÊTRER, v. a. Empêtrer, enchaîner, engager. Une jeune fille qui préfère coiffer Sainte-Catherine que d'être *embenêtrée* dans les chaines de l'hyménée, s'élève avec véhémence contre les liens du mariage et dit avec l'indignation d'une G. Sand de village :

« En sortant de tchio saint lieu
« Tote *embenêtraie.* »

(La Bâchelère, chanson poitevine.)

EMBERLAUDEUR, s. m. Enjôleur, trompeur, flagorneur. S.

« Quelque chose me disait qu'il fallait conserver mon « cœur libre pour une plus pure amitié que celle de « ces *emberlaudeurs* rustiques. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 42.)

EMBIJOLER, v. a. Enjôler, surprendre, attirer, engager par des paroles trompeuses, tromper. (Voyez *Embabigeoler.*)

EMBLAVAISON, s. f. Époque des semailles. B. F.

EMBLAVER (Prononcez *ll* mouillés), v. a. Semer en blé. Se dit aussi des travaux qui concernent les semailles. Dans le centre de la France, on dit *emblader.* B. F.-J.

EMBOBELINER, v. a. Envelopper avec précaution un membre blessé, ou couvrir chaudement une personne qui va être exposée au froid. | Circonvenir, tromper, induire en erreur. Du roman *embobeliner*, enjôler, tromper. B. F.-J.

EMBOURAIL, s. m. Nombril. Du roman *embourigue.* B. F.

EMBOURUMÉE, s. f. Enflure qui, chez les animaux, suit parfois la gestation.

EMBOUSER (S'), v. pron. Se salir avec de la bouse de vache. En roman, *embouer* signifie enduire de boue.

EMBRELIFICOTER (Prononcez *Embr'lificoter*), v. a. Entortiller, embarrasser, circonvenir, se perdre dans les détails d'une affaire obscure ou dans la procédure inextricable d'un procès. | Se lancer dans une question d'où l'on ne peut sortir | S'enlacer les jambes dans des ronces ou dans des branches. Rabelais emploie le mot *s'emburelucoquer* pour s'embarrasser de chimères. (Voyez *Embarlificoter*.) B. F.

EMBRÈNER (S'), v. pron. Même sens qu'*embarlificoter*.

EMBREVER, EMBEURER, v. a. Imbiber, pénétrer, transpercer par l'eau. Dans le centre de la France, on dit *embreuver*. B. F.

EMBROUILLE, EMBROUILLAMINI, s. m. Chose confuse, peu claire. J.

ÉME, s. f. Ame, esprit, intelligence. (V. *Erme*, *Nearme*.) C. P.

La *Chanson poitevine* engage les protestants à imiter l'exemple de M. Cotebi qui vient de se convertir :

« Fazé-zou de méme
« Si ve zaué d'*éme*. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 122.)

ÉMENER, v. a. Fatiguer, épuiser de fatigue, user. J.

ÉMENUSER (Prononcez *Ém'nuser*), v. a. Se dit d'un morceau de bois qu'on taille pour le rendre plus menu ou pour le rendre pointu. | Signifie émietter du pain. B. F.

ÉMÉRIAUDER (Prononcez *Ém'riauder*), v. a. Enchanter, combler de joie. | V. pron. Se divertir, éprouver un plaisir vif et bruyant. Du roman *émérillonné*, qui est toujours gai. B. F.

ÉMERLIAUDÉ, ÉE, adj. Dégourdi, ie, adroit, avisé. | Subst. C'est un *émerliaudé*, pour dire c'est un homme éveillé, gai, vif. Même radical qu'*émériauder*.

EMEUNSER, v. a. Émietter. (Voyez *Émiger*.) C. P.

ÉMIGER, v. a. Émietter. En italien, *miga*, mie. Du roman *émicter*. R.-B. F.

EMISSÉ, ÉE, adj. Avisé, adroit. B. F.

EMISSER (S'), v. pron. S'immiscer, s'ingérer mal à propos dans quelques affaires. B. F.

EMMÊLER, v. a. Mêler, mélanger, embrouiller. J.

EMMY, s. m. Au milieu, parmi. Du roman *emmi*, entre, parmi. S.

EMOISELLÉ, adj. des deux genres. Pâleur, air souffrant que la douleur donne à un enfant. » C. P.

EMOLER, v. a. Imprimer. P.-G.-B.

« ..... O l'était mon nom en calard *emolé*. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 66.)

ÉMONDISSER, v. a. Étonner. R. L.

« Quieu m'*émondisset* tout la téste et le cervea. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 6.)

ÉMORCHER, v. a. Amorcer, tromper à l'aide de fausses apparences, attirer à l'aide d'une amorce. B. F.

ÉMOUCHAIL, s. m. Sorte de filet qu'on met sur les chevaux ou les bœufs, et qui, constamment agité par les mouvements des animaux, empêche les mouches de se poser sur eux et de les piquer. La longue queue de cheval dont le maréchal-ferrant se sert pour chasser les mouches est aussi un *émouchail*. B. F.

ÉMOUSTILLÉ, ÉE, adj. Vif, alerte, actif. Se dit d'une personne toujours en mouvement. Du roman *émoustiller*, émoucher, chasser les mouches. B. F.

ÉMOUSTILLER, ÉMOUSTIQUER, v. a. Menacer une personne un peu lente pour la faire agir avec ardeur. « Si tu ne vas pas plus vite dans ton travail, je t'*émoustillerai*. | S'ÉMOUSTILLER, v. pron. S'émanciper, se permettre trop de licence, sortir des bornes du devoir, de la bienséance. Même radical qu'*émoustillé*. B. F.

ÉMOUSTIQUER, v. a. (Voyez *Émoustiller*.) B. F.

ÉMOUVER (S'), v. pron. Se mettre en mouvement, partir.

ÉMOYER (S'), v. pron. S'émouvoir. | S'informer, se préoccuper, s'inquiéter. Du roman *émoyer*, émouvoir. B. F.-J.

« I *m'émoyais* souvent de vous. »
(C. P. *Indicateur de la Vendée*.)

EMPAFFER, v. a. et pron. Empiffrer, enivrer, manger avec excès. J.

EMPARAGER, v. a. Égaliser. Du roman *emparager*, égaliser.

EMPATINER, v. a. Empâter.

« Mes dents *empâtinées* par l'émotionnement se refusèrent « à laisser sortir un seul mot de plus de ma chanson. »
(A. Delveau, *Françoise*, p. 54.)

EMPEIGÉ, ÉE, adj. Empêtré, pris comme avec de la poix. Du roman *empegé*, empoissé. Dans *Pantagruel*, Rabelais dit : « Vous me semblez à une souriz *empeigée ;* tant plus elle s'efforce soy dépestrer de la poix, tant plus elle s'en embrene. » J.

EMPEINÉ, ÉE, adj. Même sens qu'*empeigé*. B. F.

EMPIGER, v. a. Empêtrer, embarrasser. Du roman *empâs*, dans les fers, qui est en prison. S.

« Je m'*empigeais* dans les réponses que je faisais à mon « maître. » (A. Delveau, *Françoise*, p. 71.)

EMPILAGE, s. m. Empilement, action d'empiler. J.

EMPIRANCE, s. f. Devenir pire, plus malade. | *Empirance* s'applique aussi aux objets. La récolte était belle au commencement du mois ; mais les grandes pluies ont causé beaucoup d'*empirance*, c'est-à-dire beaucoup de mal.

EMPLATRE (Prononcez *ll* mouillés), s. f. et adj. Maladif, sans courage, plaintif, importun. | M. Beauchet-Filleau, dans son Glossaire, lui donne le sens de citation, d'assignation. J.

EMPLOI (ÊTRE A LA TÊTE D'), loc. Être à la tête d'une ferme, la diriger.

EMPORTER LE CHAT, loc. Se retirer d'une soirée de très-bonne heure ; ne faire qu'y paraître un instant, et partir le premier, sans bruit.

ÉMUDER, v. a. Ébruiter, divulguer, rendre public. B. F.

ENCASSER, v. a. Embourber. Se dit au figuré d'une personne qui est tombée dans une mauvaise affaire. Dans le centre de la France, on dit *encancher*. | S'ENCASSER, v. pron. S'embourber. B. F.

EN ÇAY, loc. En deçà. (Voyez *En lez*.)

ENCHABARAUDER, v. a. Ensorceler. Du vieux français d'Oil *encharrauder*, ensorceler, qui vient de *charroieresse*, *charmeresse*, enchanteresse. B. F.

ENCHARGER, v. a. Charger une personne de faire une commission, de rendre un service. B. F.-J.

ENCHOUTIR, v. a. Salir, couvrir de boue. C. P.-B. F.

« ..... Alle était tote *enchoutie* dons la gasse. »

(Mlle C. Poëy-Davant, *la Mouété de Quene*.)

ENCLESSE, s. f. Enflure. C. P.

ENCLIENER (Prononcez *ll* mouillés), v. a. Porter un coup violent dans l'abdomen. B. F.

ENCLLÉ, ÉE, adj. Enflé. C. P.

ENCOÈRE, adv. de temps. Encore. S.

Burgaud des Marets dit, dans *le Diable à Saint-Même* :

« E-t-ou qu'i prend lés diablotin?
« Ne cré poin qu'i lés prenge *encoère.* »

ENCOINSSON, ÉCOISSON, s. m. Sillon tracé dans une pièce de terre terminée en coin. R.-B. F.

ENCROISÉE, CROISÉE, CRÉSÉE, s. f. Point où plusieurs chemins se croisent, forment une croix. B. F.

ENCRUCHER, v. a. Accrocher, pendre à un clou, placer un objet sur un endroit élevé. Dans le centre de la France, on dit *encrocher* et *encrucher*. B. F.-J.

ENDERSE, s. f. Dartre, maladie de la peau. B. F.

ENDÊVER, v. a. Impatienter, irriter. Du verbe de la langue d'Oil *desver*, dont le *s* a été syncopé, rendre fou, jeté hors de la voie, dévié. « Ce drôle me fait *endêver.* » B. F.-J.

ENDRET, ADRET, s. m. Endroit, pays natal. En roman on dit *endreit ;* en catalan *endret*. J.

ENDURE, s. f. Étendue à parcourir.

ENDURANCE, s. f. Souffrance, douleur. P. G.

ENFAGNER (S'), v. pron. S'embourber, s'enfoncer dans la *fagne*, dans la boue.

ENFARGES, s. f. pl. Entraves en fer, avec cadenas, qu'on met aux pieds des chevaux pour les empêcher de sortir du pâturage. Du latin *in ferro*. B. F.-J.

ENFLESSE, s. f. Enflure. C. P.

ENFONDEMENT, s. m. Pluie torrentielle qui traverse la couche de terre végétale et va *au fond*. B. F.

ENFONDRE, v. a. Mouiller jusqu'aux os. B. F.-J.

ENFOURCHURE, s. f. Bifurcation. J.

ENFRAMER, v. n. Avoir une mauvaise odeur, sentir mauvais. (Voyez *Enraquer.*)

ENGACER, ENGASSER, v. a. Embourber, être dans la *gace*. | Se dit aussi dans ce sens : tout son bien est *engassé*, c'est-à-dire hypothéqué. C. P.

ENGEGNER, v. a. Tromper. « Dans un marché, il y en a toujours un d'*engegné*. » Du roman *engeigner*, tromper. C. P.

ENGEOBRER, v. a. Salir avec des corps gras. S.

ENGIBLE, s. m. C'est un enfant très-vif, très-turbulent.

ENGOISSER (S'), v. pron. Eprouver des angoisses, se désespérer.

ENGRELINE, s. f. Blouse fort longue et en tissu épais. (Voyez *Angreline*.)

ENGUILBAUDER, v. a. Inviter une jeune fille à la danse. | S'ENGUILBAUDER, se retenir pour danser ensemble ou pour se faire vis-à-vis. B. F.

ENHYT (S'), loc. S'en vînt.

ENIGER, v. a. Faire sortir un paresseux du lit.

EN LEZ, loc. Au delà. (Voyez *En çay*.) B. F.

ENNEU, INNEUT, s. m. Ennui. Du roman *ennieux*, ennuyeux. J.

« Ma y fé ien ay eu tant d'*inneut*
« Qui nen dormez ne iour ne neut. »
(*Gente Poitevin'rie*, p. 5.)

ÉNOISER, v. a. Écraser des noix pour en faire de l'huile. B. F.

ÉNOUGELER, v. a. Même sens qu'*énoiser*. B. F.

EN-POUR, loc. En échange. J.

ENRAQUER, v. a. Sentir mauvais. (V. *Enframer*.) B. F.

ENRAQUER (S'), v. pron. Acheter fort cher de mauvais chevaux ou de mauvais bestiaux. (*S'enrosser*, voir ce dernier mot.) B. F.

ENRÈRE, locut. Néanmoins, cependant, comme çà. Ce mot n'a point un sens précis ; il se place partout. Lorsqu'on demande à une personne quelque chose, ou qu'on la prie de faire une démarche qui la jette dans l'incertitude, elle répond : « Vé m'enniez bé, *enrère*. » (Voyez *Arrère*.) C. P.

ENROCHER, v. a. Enterrer des animaux.

ENROSSER, v. pron. Acheter un mauvais cheval.

« Chel é jous, yé eu bé do malhu : yé perdu mon chevau ; « chau gu d'maquignon d'Lozia, l'm'avait *enrossa*, ma « pauvre feuille. »

(Kemmerer, *Du Langage dans les campagnes de l'île de Ré.*)

ENROUCHER (S'), ENROUENCHER (S'), v. pron. S'enrouer. Dans le centre de la France, on dit *il est enroui*. B. F.

« Car preziau, boune gens, sont trop *enroüenché*. »

(*La Moirie de Sen Moixont.*)

ENROUPAGER, v. a. Irriter. | S'ENROUPAGER, v. pron. S'irriter, se mettre en colère.

ENSABATTER, v. a. Ensorceller. (Voyez *Achamarauder.*)

ENSARGER (Pour *Encharger*), v. a. Recommander. B. F.-J.

ENSOUAIRER, v. a. Mettre dans un suaire, ensevelir. S.

ENSREMENT, adv. Seulement. R. L.

EN SU, loc. Au dessus. « Le coq est placé *en su* du clocher. » B.F.

ENTRECOTTIER, (S'), v. pron. S'entre-choquer.

ENTREMI, loc. Parmi. Du latin *inter medium*. C. P.-J.

« Gle s'onnongit *entremis* les autres lutins pre tâcher de ne pas ponser à quielle qui chatoillait sen cûr. »

(B. Fillon, *Légende de Germanette.*)

ENTREMIS, SE, adj. Intelligent, d'un heureux naturel. B. F.

ENTRENERGE, s. f. Couleur bleuâtre que causent les meurtrissures. C. P.

ENVÊLER, v. n. Se dit d'une grande humidité. « Le temps va changer, toute la maison est *envêlée*. — L'eau fait *envêler* ces planches. » C. P.

ENVEUVER, v. n. Devenir veuf.

ÉPAFFER, v. a. S'ÉPAFFER, v. pron. Essouffler, être essoufflé, être asthmatique. (Voyez *Abaffer.*) B. F.

ÉPALLE, s. f. Épaule. B. F.

« I me frotez les deux *espales*. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 19.)

ÉPANDOUÈRE, s. f. Pieu, fourche en bois à plusieurs dents pour *éparer* le fumier dans les champs. C. P.

ÉPARER, v. a. Étendre du linge; disperser des objets pour les faire sécher. B. F.

ÉPARON, s. m. Étendoir.

EPARPAILLER, v. a. Éparpiller, étendre.

EPÉE, adv. Après cela, ensuite, puis.

« *Epée*, m'a demandey Margot en mariage. »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 9.)

ÉPERAILLER, ÉPIERAILLER, v. a. Épierrer, ôter des pierres d'un lieu cultivé. B. F.

ÉPIBOSSER (S'), v. pron. Se dit d'un oiseau qui nettoie ses plumes avec son bec.

ÉPIET, s. m. Célérité.

ÉPIGEAUX, s. m. pl. Épis qui échappent à l'action du battage, et qu'on retrouve ensuite dans la paille sortie de l'aire ou de la machine à battre. B. F.

ÉPIGER, v. n. Épier, monter en épi. « Les blés commencent à épiger. » B. F.-J.

ÉPIOT, s. m. Petit épi. J.

ÉPIRER, v. n. Respirer, prendre sa respiration. B. F.

ÉPIRER (S'), v. pron. S'épuiser.

ÉPIVARDER (S'), v. pron. Oiseau qui nettoie ses plumes avec son bec. | Au figuré, signifie faire des embarras. B. F.

ÉPIVERNER (S'). Se rafraîchir en se mettant dans un endroit frais. B. F.

ÉPLET, s. m. Profit, ce qui rapporte le plus. « La toile en aunes fait plus d'*éplet* qu'en petite largeur. » C. P.

ÉPLUMAGER (S'), v. pron. Même sens que *s'épivarder*.

« Sus quio buchatt, i peut rède *m'éplliumâgeaie.* »

(J'hacquett, *Le Mellois*.)

ÉPONTAIL, s. m. Épouvantail. B. F.

ÉPONTANT, TE, adj. Chose étonnante, stupéfiante, épouvantable.

ÉPONTER, v. a. Étonner, épouvanter, stupéfier. De l'ancien français *espoanter*. P.-B. F.

« Arrête y ne vé point qu'o nous fauge *éponté*
« De tous lous bea prepous qui sont pre nous tonté. »

(*Ministresse Nicole*, p. 2.)

ÉPOUCHETTE, s. f. Brosse. Dans le centre de la France, on dit *épurge*. B. F.

ÉPOUCHETER, v. a. Épousseter, brosser. B. F.

ÉPOUFFER, v. n. Éparpiller, disperser.

ÉPOUFFER (S'). S'éparpiller en courant, se disperser en fuyant, se mettre en déroute. | S'ÉPOUFFER DE RIRE, loc. Pouffer de rire. B. F.

ÉPOUGAILLER, v. a. Répandre, jeter au vent. C. P.

ÉPOURAIL, s. m. Épouvantail. « Les osias mangeant toutes mes cerises, y vais mettre in *épourail* dans l'abre. » C. P.

ÉPOURAILLER, v. a. Épouvanter les bestiaux, les oiseaux de basse-cour. « Ne coure donc pas si vite, tu *épouraillerais* mes poules. » C. P.

ÉPOUTIR, v. a. Écraser. (Voyez *Écapoutir*.)

EPPLAUDÉ, adj. Chauve, qui n'a plus de cheveux. C. P.

ÉPREMONTIR, v. a. Éprouver, ressentir.

« Pre mé y ou *épremonty*. »
(*Roléa de la Gente poitevin'rie*, p. 17.)

ÉPRÉPISSER, v. a. Éparpiller. B. F.

ÉQCLISSER, v. a. Éclabousser. B. F.

ÉQCLISSOIRE, s. f. Seringue. B. F.

ÉQUARQUILLER, v. a. Ouvrir grandement les yeux.

ÉRABINÉE, s. f. Averse. Pour une grande pluie, on dit : *ine érabinée d'aive*. | Se dit de tout ce qui est au dessus de l'ordinaire, de bonnes récoltes de toute sorte. « I avions bé besoin de quielle *érabinage* pre remplir le grenier. »

ÉRAFLADE, ÉRALADE, s. f. Éraflure. B. F.

ÉRALLER, v. a. Érafler, égratigner. | Éreinter, estropier. C. P.-

ÉRANTÈLE, s. f. Toile d'araignée. (Voyez *Arantèle*.)

ÉRAUDER, v. a. Appeler une personne à haute voix. B. F.

ÉRENER, ÉREINER (Prononcez *Erner*), v. a. Ereinter, rompre les reins. | Au figuré : Excéder de fatigue. R. L.-B. F.-J.

« A icelluy froisseyt toute l'areste du dos et l'*eresnoyt* « comme ung chien. »
(Rabelais, *Gargantua*, liv. Ier, ch. XXVII.)

ÉRIPER (S'), v. pron. S'écorcher par un frottement. | S'échapper en glissant.

ÉRIPOULER (S'), v. pron. Égratigner légèrement, ne déchirer que la peau. C. P.

ÉRME, s. f. Ame, esprit. (Voyez *Eme, Nearme.*) P.

« Por le salu de *m'erme,* dit Geoffroy de Luzignan dans « une charte de 1234. »

Un berger se lamente sur la mince dose d'esprit que possède sa femme, et termine en disant :

« Y ne sarez l'aimy,
« Car a n'a poin d'*éme.* »

(*Chanson poitevine.*)

ÉRMITOU, OUSE, adj. Mélancolique, morne, taciturne, chagrin. B. F.

ÉRONCE, ÉRONDE, s. f. Ronce. C. P.

ÉROUILLER, v. a. Rouler les yeux sous l'impression d'un vif étonnement.

ÉRUCER, v. a. Dégarnir une branche d'arbre de ses feuilles en la tenant d'une main, pendant qu'on la tire vivement de l'autre. Il faudrait une phrase de notre nouveau français pour rendre le sens de ce seul mot patois.

ÉSABOUIR, v. n. Être fade, n'avoir pas de saveur. B. F.

ESBIGNER (S'), v. pron. S'évader, se sauver. J.

ESCHARBOTTER, v. a. Enlever les écailles d'un poisson.

ESCHARBOTTER (S'), v. pron. Se débarbouiller à fond, prendre une douche.

ESCHILLE, s. f. Clochette pour les cérémonies de l'église. B. F.

ESCHOUTIR, v. a. Infecter. M. Pressac, dans les notes qui accompagnent la *Ministresse Nicole*, lui donne le sens d'ébranler, secouer.

« Mon cœur en srat vraymont *eschouti* tout ineut. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 5.)

ESCLOUER, v. n. Naître. S.

« La pauvre vieillarde est *escloucé* du giron d'une pauvre « femme dans le logis de pauvres gens. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 31.)

ESCOUTI, adj. Infect. R. L.

ESEURBER, v. a. Assourdir. B. F.

ESGOUSER (S'), v. pron. S'égosiller, se faire mal à la gorge à force de crier.

« ..... Noutre grond Péré se coguit *esgouzé.* »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 40.)

ESHERBER, v. a. Sarcler.

ESMORCHE, s. f. Amorce. Employé par Rabelais.

ESPÉCIAL, ad. Spécial. *Es* s'emploie par euphonie au commencement de plusieurs mots. C'est ainsi qu'on dit : *esquelette*, *escabieuse*, *escandale*, *escrupuleux*, *espirituel*, *estatue*, etc.

ESPÉRER, v. a. Attendre.

ESQUINTER (S'), v. pron. S'éreinter, se fatiguer, s'épuiser.

ESQUIPOT, s. m. Escarcelle, poche. (Voyez *Estipot.*) B. F.

ESSABOUIR, v. a. Étourdir. | Éblouir. J.

ESSAC, s. m. Écluse d'un moulin. B. F.

ESSAIMER, v. a. Passer dans une première eau du linge destiné à la lessive.

ESSAMER, ESSAMAER, ESSOUMER, v. a. Essaimer. « Les abeilles vont essamer, » c'est-à-dire vont donner un essaim. Dans le centre de la France, on dit *essumer.* | Répandre une odeur plus ou moins suave. B. F.-R. L.

Ainsi le paysan poitevin qui, par dessus les parfums du jasmin et de la rose, place la pénétrante odeur de l'oignon, ne trouve rien de plus expressif, pour donner une idée d'un magnifique *fuchtin*, que de s'écrier avec enthousiasme :

« Ol *essamait* l'ignon dons toutes les coursoires. »

ESSANGER, v. a. Même signification qu'*Essaimer.*

ESSARMENTER, v. a. Enlever le sarment des vignes qui viennent d'être taillées. B. F.-J.

ESSART, s. m. Terrain défriché ; taillis épineux. Nom de localité. Du roman *essarter,* défricher en arrachant les bois, les épines, les brandes.

ESSARTER, ESSERTER, v. a. Déchirer, mettre en lambeaux. « Y ai traivaillé dons ço boisson, y me sais tout *essarté* les mains. » C. P.-B.

« . . . . . Tié mâtine
« M'at *essarté* la piâ tout le long de l'échine. »
(Burgaud, *La Maleisie,* p. 32.)

ESSAUBER, v. a. Hébéter, rendre stupide.

ESSÉE, s. f. Poche. S.

ESSERMEILLER, v. a. Ébrancher un arbre, lui enlever les plus petites branches.

ESSERMOUNER, v. a. Injurier. Ne s'emploie que comme négation.

ESSEULER, v. n. Être seul, abandonné. S.

« Je restai toute *esseulée* dans la vie, sans feu ni flambe. »
(A. Delveau, *Françoise,* p. 34.)

ESSILE, s. m. Débris, petit morceau. Nous avons en français *esquille,* petit fragment d'os. S.

ESSOLER, v. a. Arracher la branche d'un tronc d'arbre.

ESSOLLES, s. m. pl. Restes de foin ou de paille que les bœufs n'ont pas voulu manger et que l'on ramasse dans leurs crèches pour donner aux vaches ou à d'autres bestiaux moins délicats.

ESSOR, s. m. Air sec. « Ce temps est à l'essor, » c'est-à-dire à la sécheresse. B. F.

ESSORER, v. a. Sécher du linge à moitié; l'exposer un instant seulement à l'air. « O na pas séché à neut, gnai poyu qu'*essorer* mon linge. » C. P.

ESSORETTER, v. n. Couper les oreilles, rendre *soret.* C. P.

ESSORGLIER (*ll* mouillés), v. a. Assourdir. Du verbe *essoriller,* couper les oreilles, formé lui-même des mots latin *ex auricula.* | Dans le centre de la France, on a conservé le mot d'*essoriller,* v. n. Dans le sens de prêter l'oreille attentivement. R.-B. F.

ESSOUMER, v. n. Répandre une douce odeur. « La fleur de la fève, dit l'abbé Rousseau, *essoume* plus que la rose. » (Voyez *Essamer.*) C. P.

ESSUGER, v. a. Essuyer. B. F.-J.

ESTAMELLE, s. f. Estamet, petite étoffe de laine tricotée. Du latin *stamen*. Ce mot est formé en patois par paragoge. Du roman *estamet*, étoffe de laine. S.

« J'avais ma mante d'*estamelle*. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 50.)

ESTIPOT, s. m. Bourse. (Voyez *Esquipot*.)

M. Pressac, dans le Glossaire qui accompagne les *Poésies patoises* de l'abbé Gusteau, dit que l'*estipot* est un « coffret étroit, en bois, placé au dedans d'un coffre, à la partie supérieure du côté droit et dont le couvercle relevé sert à maintenir ouvert le coffre toujours muni d'au moins un *estipot*, car souvent il en a deux. C'est là qu'on met l'argent, que la maîtresse du logis renferme ce qu'elle a de plus précieux. » (Voyez *Ecrin de coffre*.)

ESTOPER OU STOPER, v. a. Raccommoder un bas, un vêtement déchiré. En latin *stuppa*.

ESTRINGOLER, v. a. Etrangler. De *strangulare*.

« Mais que l'grand diab' m'*estringole*. »

(*La Pirvole saintongeoise*.)

ÉTALANCHE, s. f. Épine ou petit éclat de bois entré dans les chairs. B. F.

ÉTALER, v. a. Oter les *tales*. (Voyez ce dernier mot.) C. P.-B. F.

ÉTANCHE, s. f. Digue construite en planches et en terre pour détourner ou arrêter un cours d'eau. B. F.-J.

ÉTAUCER, v. a. Étêter, couper, tailler la tête d'un arbre. B. F.

ÉTAUX, s. m. pl. Branches de l'arbre *étaucé*, réunies en fagots. Dans le centre de la France, on dit des *étêtures*. B. F.

ÉTEINTE, s. f. Souffle, brise. « O ne fait pouet ine *éteinte* de vont. C. P.

ÉTELER, v. a. Fendre le gros bois par quartier. « Quey bûches sont trop grosses, o faudra les *ételer*. » Du roman *ételes*, copeaux de bois. C. P.

ÉTELLE, s. f. Étoile. B. F.

ÉTENDARDT DO BON DIU, s. m. L'arc-en-ciel.

ÉTEPPE, s. f. Échalas. B. F.

ÉTERNELLE JAUNE, ÉTERNELLE BLANCHE, s. f. Gnaphale margaritacé et gnaphale d'Orient. J.

ÉTEULES, s. m. pl. Chaume qui reste dans les champs. « Aussitôt la récolte terminée, labourez très-légèrement vos *éteules*. » B. F.

ÉTHIUROUR, s. m. Écureuil.

ÉTI (SENTIR), loc. Avoir une odeur d'aigre. B. F.

ÉTIROLÉ, ÉE, adj. Une personne démesurément grande et très-mince, dégingandée, par trop étirée. B. F.

ÉTIUME, s. f. Écume. Se dit surtout de la bave des animaux. Il n'y a dans ce mot qu'un vice de prononciation. B. F.

ÉTOMIE, s. m. Momie.

« Tu ressemble pu touë a in grand *étomie*,
« Qu'a ine ome de chaire... »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 2.)

ÉTOQUER, v. a. Frapper quelqu'un, le battre. « Y l'é bravement *étoqué*. » Du mot *estoc*, épée. Dans le centre de la France, on dit *estoquer*. B. F.

ÉTOQUER (S'), v. pron. Se battre. B. F.

ÉTORDRE, v. a. Éloigner, abandonner, quitter.

« En fasont bravement les affoire do Rey
« Sons s'*étordre* jamais do bon et vray charray. »

(*Requête poitevine* à Mgr Moreau de Beaumont.)

ÉTOU, ITOU, ÉTOT, ad. Aussi. « Tu vas à la foire et moi *étou*. » | Quelquefois c'est une interrogation qui signifie *est-ce que?*

ÉTOUMESI, loc. Se dit du pain moisi. « Ol y a longtemps que quio pain est boullangé, glé tot *étoumesi*. » C. P.

ÉTOUPASSER, v. réfléchi. Être maltraité, être roué de coups. M. Beauchet-Filleau pense que ce mot vient d'étoupe; sans doute secoué, battu comme de l'étoupe.

ÉTRANGER QUELQU'UN, loc. Lui vendre beaucoup trop cher, c'est-à-dire le traiter comme un étranger, comme n'étant pas un client habituel. J.

ÉTRANGLIARD, s. m. (Mouillez le *gl* de manière à prononcer *étran-lliard*). Poire sauvage dont l'âcreté prend à la gorge. B.F.

ÊTRE, v. auxiliaire. (Pour la conjugaison de ce verbe, voyez la *Grammaire des divers dialectes du patois poitevin*.)

ÉTREILLOUR, s. m. Poignée de branches sèches qui servent de dévidoir. Dans le centre de la France, on dit *une étrille*. B.F.

ÉTRET, adj. Étroit. Du latin *strictus*.

ÉTRETZIR, v. a. Rétrécir. J.

ÉTRIQUER, v. a. Enlever les *triques* des fagots. B. F.

ETURES, s. f. plur. Faire des *étures*, c'est faire des grimaces, des contorsions, des gestes, des embarras. « Quielle jene fumelle ne peut pouet estre dans ine assemblée sons faire dos *étures*. »

ÉTUVAILLAUD, s. m. Champ dont le blé vient d'être coupé, et qu'on fait pacager. B. F.

EULER, v. a. Huiler. S.

EURÉE, s. f. Bord d'une rivière, d'un bois. (Voyez *Heurée*, *Cotelle*.)

ÉVANGILER, v. a. Lorsque les enfants sont malades, ou pour les préserver d'une épidémie, on les porte à l'église, et on les fait *évangiler*. Le prêtre, pour cette cérémonie, leur place le bout de son étole sur la tête, et récite l'évangile du dimanche de la semaine. Si on veut les préserver de la peur et les rendre braves, il faut les faire *évangiler* le jour de la Saint-Jean.

ÉVARGONDÉ, ÉE, adj. et sub. Dévergondé, qui ne met aucune retenue dans son libertinage. P.-G.

« Gle sont trejoux *évargondé*. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 71.)

ÊVE, s. f. Eau. Racine *av* en gallique *eau*. En kymro-breton *ev*, mot inusité aujourd'hui au radical, mais qui se retrouve dans les dérivés *ev-léeh*, *buvette*; racine *léch*, lieu. *Ever*, buveur. Il existe à Arçais (Deux-Sèvres) la cabane de l'*Eveclée*. Un proverbe vendéen dit, en parlant d'un imbécile : « Fin queme Gribouille, qui se jette dans l'*ève* de crainte de se mouiller. » B. F.-P.-G.-R. L.

« Bretau prén lez seilla, tire de l'*esve*, vitte. »

(*La Moirie de Sen Moixont*, p. 5.)

ÉVERTOUI, IE, adj. Enjoué. J.

ÉVESTOUIR, v. a. Émoustiller, mettre en bonne humeur. (Voyez *Évertoui*.)

« Tée tot *évestoüy* quem lée malle-boces. »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 21.)

ÊVEUX, SE, adj. Aqueux.

ÉVEZALIER (Prononcez *ll* mouillés), v. a. Écraser, écarbouiller. (Voyez *Écrabouiller*, *Écapoutir*.)

ÉVISIBLÉ (GLE S'EST), loc. Il a disparu; il a fui comme une ombre. C. P.

ÉVOLAGER, v. a. Effaroucher, effrayer.

ÉVREDIN, ÉVEURDIN, s. m. Bizarrerie, boutade, caprice. Du latin *vertigo*. B. F.

« Quand o li prend in *éveurdin*. »

(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 76.)

ÉVREILLAUDER, v. a. Égayer, réjouir.

« Le moire en sit *évreillaudé*. »

(Effondrement du Palais de Justice de Fontenay.)

EXEMPT, s. m. Incapable. « Je suis *exempt* de faire cela. » Joint à un verbe impersonnel, ou plus souvent employé sans verbe dans le sens neutre, il signifie : impossible. « *Exempt* à moi de faire cela. »

ÉZIOU, s. m. Osier, arbuste. B. F. (Voyez *Oasil*.)

F

FAFIOT, TE, adj. Étonné, ébahi, supéfait. S.

« Je regardai devant moi, *fafiote* et assotée. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 56.)

FAGNE, FOUGNE, FOUÈGNES, s. f. Fange. Du celtique *fank*, fange. B. F.

FAGNOU, OUSE, adj. Boueux, couvert de boue. Même racine que *fagne*. B. F.

Un proverbe saintongeois dit :

« Pâques *fagnouses*,
« Année fromentouse. »

FAIL, FAY, FEIL. Fils. La voyelle *i* est changée en diphthongue *ai*, *ei*, pour accentuer plus fortement ce monosyllabe. Cette conversion a lieu dans plusieurs autres monosyllabes. En roman, *faillon* signifie fils. G.-P.-B. F.

Les bergers poitevins, en parlant du sépulcre de Saint-Hilaire, disent :

« On voit grauy dons ine Pirameide,
« Quin iour bignant in petit *feil* néssont,
« Gle se negeit dedons se n'eue teide,
« Et quiou grond Soint le rondit tot viuont. »

(*Roléa de la Gente Poitevin'rie*, p. 70.)

FAILFADET, s. f. Farfadet, lutin, esprit follet. Du latin *fatidica*. Dans le centre de la France, on dit *fadet*, *fadette*. (Voyez *Frère-Fadet*.) B. F.

FAILLETTES, s. f. pl. Défauts qui existent dans la trame d'une toile. | Signifie aussi faillite, banqueroute. B. F.

FAILLI, IE, adj. Mauvais, d'une conduite déréglée. « O lé un *failli* gas. » Se dit d'un mauvais garnement.

FAISSELLE, s. f. Moule à fromage percé de trous, dans lequel on met égoutter le caillé. Dans le centre de la France, on dit une *fachelle*. Du roman *foisselle*, moule à fromage. J.

FAISSOU, adj. des deux genres. Lourd, pesant. Se dit surtout des fardeaux. B. F.

FAIT (DE), loc. adv. En effet.

FAIT (METTRE EN). Poser un ultimatum, mettre en demeure d'agir. B. F.

FAIT (MON), loc. Mon bien, mon avoir, ma fortune. G.-P.

« Malaise me délivre
« Daux grands pechés daux yvrognoux,
« Parcequi mets *mon fait* ailloux. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 24.)

FALLOT, TE, adj. Trompeur, perfide. Du roman *falotz*, fraude, mensonge. S.

FAR, s. m. Farce d'herbes hachées. J.

FARAUD, DE, adj. Élégant, fier de ses beaux vêtements. Du celtique *farô*, celui qui est plein de vanité, d'ostentation ; fanfaron, petit maître. J.

FARAUDRIE, s. f. Vanité. Même racine que *Faraud*. S.

FAUCARDEMENT, s. m. Fauchage des herbes dans le lit d'une rivière.

FAUCHAILLE, s. f. Fauchaison.

FAUCHER, s. m. Sorte d'émérillon, oiseau de proie. J.

FAUDIR, v. n. Faillir. S.

FAUGU, part. passé du verbe irrégulier *falloir*.

FAURACHE, adj. des deux genres. Farouche.

FAUTER, v. n. Faillir, commettre une faute.

FAUTERNE, s. f. L'aristoloche, plante. B. F.

FAUVEAU, s. m. nom donné aux bœufs de couleur fauve. J.

Rabelais, dans *Gargantua*, dit :

« Voice trippes de jeu, goudebillaux d'envy de ce *faulveau* « à la raye noire. »

FAUXMANCHE, loc. Manche de faux. B. F.-J.

FAVASSE, s. f. Tubercule de la gesse tubéreuse. J.

FAYANT, s. m. Le hêtre. Dans le centre de la France, on dit *fayau*. Du celtique *faô*, le hêtre. B. F.

FEBÉ, s. f. Tromperie.

« ..... Ma, que disé, gnat-o poen de *febé*. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 42.)

FEDON, FEDONNE, s. m. et f. Ane ou ânesse âgée de moins d'une année. B. F.

FEILLAGER, v. n. Faire du bruit dans le feuillage. | Par extension, faire du bruit en marchant.

« Qu'est o chieu qui feillage
« Qui entends *feillager*. »

(*Chanson poitevine.*)

FEILLAUDE, FEILLE, FELLE, s. f. Jeune fille. Se dit aussi d'une fille de cabaret. B. F.-P.

« Cinq ou six grond frelaux et autont de *feillaude*. »

(*Ministresse Nicole*, p. 7.)

« Chez nous i étions trois *feilles*,
« Tot' aussi bell' que mâ. »

(J. Bujeaud, *Chants de l'Ouest de la France*.)

FEILLOU, FIOU, s. m. Fillcul. B. F.

FEIN, s. m. Foin. B. F.

« Nout' âne ne mange point de *fein*,
« Mon cousin..... »

(J. Bujeaud, *Chants de l'Ouest de la France*, p. 159.)

FEINTISE, s. f. Feinte. Déguisement. Du roman *feintise*, feinte; en latin *fictio*. B. F.

FÉLAO, adj. des deux genres. Fêlé, ée. S.

« Agard, chau potet est *félao*. — Dite don, l'houme, « v'sête un voleur. »

(Le docteur Kemmerer, *Langage de l'île de Ré*.)

FELOU, s. m. Terreur, grande frayeur. R. L.

« ..... Ha! quo me foit *felou*. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 7.)

FEMME DE CHEUX NOUS (LA), loc. C'est ainsi que le paysan du Poitou désigne sa femme.

FENAILLON, s. m. Penaillon, guenille. B. F.-J.

FENARDE, s. f. Regain. On appelle aussi *fenarde* un mélange d'herbes naturelles et de paille que l'on fauche ensemble après la moisson. B. F.

FENÉGU, part. passé du verbe fendre.

« Mon cœur ertet tot *fenégut*,
« Quan y songez à ma moéstresse. »

(*Roléa de la Gente Poitevin'rie*, p. 17.)

FENÉTRÉR, v. n. Bondir, aller par sauts et par bonds. C. P.

FERBILLER, v. a. Fourbir, polir, rendre brillant. (Voyez *Frebiller*.) S.

« ..... *Ferbillant* les landiers de l'âtre. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 38.)

FERC, s. m. Fer. Par paragoge.

Un proverbe poitevin dit d'une personne crédule qu'on *gouaille* : « Ll'o cret dur queme *ferc*. »

FERIOU, SE, adj. des deux genres. Furieux.

« Ein *feriou* rendon. » (*La Mizaille à Tauni*.)

FERRÉ, ÉE, adj. Enfant qui a fait sa dentition. B. F.

FEUGNER, v. a. Dédaigner, mépriser. | Être dégoûté, ne rien trouver bon. Se dit surtout d'un mets qui fait éprouver du dégoût. « Gn'a pouet faim, lle *feugne* su tout. »

FEUR, FAR, s. m. Fer. Se dit dans le canton de Lusignan.

FEURMOGEAU, s. m. Fumier.

« Dessus son *feurmogeau* sa borgeoèse le saque. »
(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 16.)

FEUTER, v. a. Attiser le feu. « O fait fred, *feute* donc quio fu. » B. F.

FEUVRAT, s. m. Le mois de février.

FÉVRIER, s. m. Violette blanche. On donne ce nom à cette fleur parce que, dans notre contrée, elle fleurit dans le mois de février. B. F.

FI (MA), interj. Syncope de ma foi. J.

« Ehb! *ma fi!* j' queneus reun à voute maladie. »
(Burgaud, la *Maleisie*, p. 13.)

FIALE, s. f. Fane; feuilles sèches de certaines plantes herbacées. B. F.

FIANCE, s. f. Confiance. | Signifie aussi fiançailles. De *fidentia*. B. F.

FICELLE, s. f. (Voyez *Faisselle*.) B. F.

FICHER, v. a. Frapper. « I li ay *fichu* in souflet dont ll' se souviendra. » De *figere*. B. F.

FICHER (SE), v. pron. Se blottir dans un coin. « Pourquoi te *fiches-tu* donc dans quiau coin. » | Se moquer, traiter avec mépris. | Ne pas se préoccuper d'une chose, la dédaigner avec un certain cynisme. B. F.

FIE, s. m. Verrue. Nous avons connu plusieurs guérisseurs de *fie*. Il leur suffisait, pour les faire tomber, de les toucher pendant quelques jours. Il paraît que le secret de ces toucheurs consiste à frotter les *fies* avec de la graine du plantain corne de cerf *(plantago cornoropus)*. B. F.

FIE, s. f. Figue.

FIENT (Se prononce *fiant*), s. m. Fiente, fumier. B. F.-J.

FIERAUD, DE, adj. Fier, vaniteux. J.

FIEROU, adj. des deux genres. Même sens que *fiéraud*. B. F.

FIGNOLER, v. a. Exécuter une chose avec beaucoup de soin, l'enjoliver. J.

« Tchiès bias messieux qui *fignolant*,
« Lus chapiâs sus l'ouraille. »
(Chanson poitevine.)

FIGNOLERIES, s. f. plur. Gentillesses. | Embellissement d'une chose. J.

FIGNOLEUX, SE, adj. Recherché dans sa mise. | Signifie aussi personne prétentieuse. J.

FILASSE (ALLER A LA), loc. Fille qui, pour cacher une faute, va faire ses couches loin de chez elle. B. F.

FILET, s. m. Fil. C. P.-B. F.-J.

FILLATRE, s. f. Belle-fille, fille du premier mariage. S.

FILLAUDE, s. f. Jeune fille. J.

FILLOT, FILLAUD, s. m. Petit-fils ; terme amical. J.

« Tout beau, *fillot*, dit Pantagruel, tout beau ! »
(Rabelais, liv. III, ch. XII.)

FILTOUPER, v. a. Peigner le chanvre. B. F.

FILTOUPIER, s. m. Peigneur de chanvre. B. F.-J.

FIN, s. m. Foin. Par syncope de la lettre *o*. Un proverbe poitevin dit, pour une chose perdue et difficile à trouver : « O faut autant trechay ine agueille dan ine charettaye de *fin*. »

FINAUD, DE, adj. Par ironie et par antiphrase. Niais, sot. « Tu viens de renverser la bouteille sur moi, *finaud*. » J.

FINE ! (MA), interj. Ma foi ! J.

FION, s. m. Bonne tournure que l'on donne à un objet. | SE DONNER UN FION, locut. S'habiller avec luxe. | M. Beauchet-Filleau donne à *fion* le sens de mouvement, de branle.

FIOU, s. m. Fil. B. F.

« Vau-tu quiou conte tout de *fiou* en aguiugle. »
(*La Moirie de Sen Moixont*, p. 3.)

FISSER, v. a. Être piqué par un serpent ou par une guêpe. S.

FISSON, s. m. Petit dard des abeilles, des guêpes et des reptiles. B. F.-P.

FISSOUNER, v. a. Piquer avec le *fisson*, montrer son *fisson*. « Quiès burgauds sont en grande colère, gle *fissounant*. » C. P.

FLAMBANT-NEU, loc. Tout neuf. « Il avait un habit *flambant-neu*, » c'est-à-dire qui jetait de l'éclat, qui flambait. Du celtique *flamm*, qui a de l'éclat, du lustre, en parlant d'une étoffe. J.

FLAMBE, s. f. Iris des jardins.

FLAMBOISE, s. f. Grande flamme. Du celtique *flambézen*, flambeau. B. F.

FLAMMER, v. n. Flamber, jeter de la flamme. Du celtique *flamma*, flamber.

FLASQUE, FLIASQUE, s. m. Boîte de fer chauffée avec du charbon et qui sert à repasser le linge. R. L.

FLASQUER, FLIASQUER, v. a. Repasser du linge avec un *flasque*. R. L.

FLÉA, FLIA, s. m. Fléau à battre le grain. B. F.-R. L.

Jacques Bonhomme exprime une joie cruelle dans une chanson contre *dos nobleaz* :

« Vequy le grain de so le *flâs*
« Que les noblea
« Courant à pé et à chiuaux,
« Nou poulles à cot d'épie,
« Ant la gorge coppie. »

(*Roléa de la Gente poitevin'rie*, p. 115.)

FLIAUDE, s. f. Jeune fille, une enfant.

FLICTOIRE, s. f. Petite seringue. S.

FLIQUER, v. a. Séringuer. S.

FLOQUET, s. m. Troupeau de moutons.

FOÉRE (DE), adv. Dehors.

« Et nou oguit fogu incore
« Bain pouuremont couchy de *fore*. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 21.)

FOÈRE DE JEUNESSE, loc. Foire consacrée aux plaisirs.

FOÈREUX, SE, adj. Epithète qu'on donne aux gens de la foire.

FOGU, v. impers. Part. passé de falloir.

FOGUER, v. a. Guéder, soûler, faire manger avec excès. | Se dit des animaux : « Il faut *foguer* les oies pour les faire engraisser. B. F.

FOGUER (SE), v. pron. Se guéder, se soûler. B. F.

FOIGNE, FOUÈGNE, s. f. Fange, boue. (Voyez *Fagne.*) R.-B. F.

FOIJOUX, s. Receveur du droit de fouage. G. P.

« Quatre *foijoux* sont à ma porte,
« Qui sont vinguiu pre m'executay. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 20.)

FOIS, s. f. (Prononcez *Foué.*) Expression de quantité. « Llétiant tote ine *fois.* » C'est-à-dire ils étaient en grande quantité, en grand nombre. | Exprime la réitération. *Des fois, à des fois,* loc. Quelquefois, parfois. Joint au mot *ève*, il signifie un coup. « Une fois d'*ève*, c'est-à-dire : un coup d'eau. »

FOLIE, s. f. Chaleur dans les animaux. J.

FOLIER, v. n. Folâtrer, badiner. Du roman *follyer,* folie. S.

« Nous *foliâmes* ainsi durant quelques heures. »
(A. Delveau, *Françoise*, p. 67.)

FONCÉ, ÉE, adj. Celui qui a beaucoup de fonds, qui est riche.

FONCER, v. a. Donner pour la première fois des culottes à un enfant. « Coure *foncerez* ve daon quio draole? — Gne sera *foncé* qu'à Pâques. » C. P.-B. F.

FONDRE, v. n. Crouler, s'affaisser. « Cette maison vient de crouler; il y a longtemps qu'elle menaçait de *fondre.* » J.

FONDRÉE, s. f. Fondrière. J.

FONDRILLES, s. f. Résidu qui reste au fond d'un vase après l'ébullition. (Voyez *Babeluche.*) B. F.

FONDS, s. m. plur. Culottes. B. F.

FONT, s. f. Fontaine. Du latin *fons.* B. F.

De ce mot sont formés plusieurs noms de localité : *Pied-de-Font*, près de Niort (Deux-Sèvres), *Fontenay* (Vendée), *Fontenille*, près de Chef-Boutonne, *Fontenille*, arrondissement de Bressuire, etc.

FONTAISIE, s. f. Colère, irritation, emportement. C. P.

« Gle se mettit don ine si grond *fontaisie* contre ses valets,
« que gle valit les mettre tretous douhou. »
(Mlle C. Poëy-Davant, la *Mouêté de Quene.*)

FORÇABLE, adj. des deux genres. Travail qui exige un déploiement de forces surhumaines et qui finit par épuiser. Dans le centre de la France on dit : *Fougale,* pour un travail excessif. B. F.

FORÇAR, s. m. Pièce de l'avant-train de la charrue. B. F.

FORGNIOU, s. m. Fournil, lieu où l'on pétrit la pâte du pain. Du celtique *fornia*, mettre dans le four. B. F.

FORHUIR, v. a. Sonner de la trompe, pour se faire entendre de très-loin. Termes de chasse.

FORMANCE, s. f. Forme, apparence. B. F.-J.

FORME, s. f. Grappe de raisin avant la floraison. « La vigne promet beaucoup cette année, elle a beaucoup de *formes*. » J.

FORS, adv. Dehors. (Voyez *De Foére.*) B. F.

FORT, s. m. Première couche de pierre qui se trouve sous la terre. « Les fondations d'une maison doivent toujours descendre jusqu'au *fort*. » B. F.

FORTATIF, VE, adj. Robuste, vigoureux. B. F.

FORTIEUX, SE, adj. Fort, vigoureux.

FORT LONGE, loc. Chasser de *forlonge*, c'est chasser par mauvais temps ou par grande chaleur.

FOU, s. m. Le hêtre. De ce mot ont été formés plusieurs noms de localité. Le *Puits du Fou*. Du celtique *faô*. (V. *Fayant.*) J.

FOUACE, s. f. Gâteau rond et très-épais, composé comme le pain ordinaire, mais auquel on ajoute des œufs et du beurre. Il se vend pendant les foires et les marchés. Du roman *fouace*, pain cuit sous la cendre. Ce mot est français. B. F.

FOUAGE, s. f. Taille payée autrefois par feu.

FOUASSÉE, s. f. La mauve, plante. | *Fouassé,* s. m. Marchand de *fouaces*.

« La belle sâest bâé trouâé (bis).
« Dans le ran d'aux *fouassaés* (bis). »
(*Chanson vendéenne.*)

FOUATTER, v. a. Jeter, porter un coup. S.

« J'va l'y *fouatté* mon melau par la goule. »
(Le docteur Kemmerer, *Langage de l'île de Ré.*)

FOUCARD, adj. Fougueux, extravagant. J.

FOUGE, FOUER, s. m. Foyer. B. F.

« L'esprit s'on nonvenait sitôt que l'houme de Germanette
« avait fremé l'eil ; pis gle se cutrait sur le trepé de ferc
« dau *fouer.* » (B. Fillon, *Légende de Germanette.*)

FOUGEAT, s. m. Le foyer, le devant du feu. B. F.

FOUGÉE, s. m. Chasse qui se fait la nuit, avec du feu pour attirer les animaux. B. F.

FOUGER, v. n. Fouiller la terre en tombant, laisser la marque de sa tête sur le terrain où l'on est tombé. Employé par Rabelais. C. P.

FOUGIR, FOYIR, v. a. Fuir.

FOUGNER, v. a. Fuir en lâche, commettre une lâcheté.

« ..... De paù que vou *fougné.* »
(*La Mizaille à Tauni,* p. 59.)

FOUILLARD, s. m. Branche garnie de ses feuilles. Dans le centre de la France, on dit *feuillard.* B. F.

FOUILLARDER, v. n. Bruit que font les feuilles des arbres agitées par le vent. B. F.

FOUILLET, s. m. Scie. S.

FOUILLIS, s. m. Objets entassés dans un grand désordre. « Que cherches-tu dans ce *fouillis* de guenilles. » J.

FOUILLOUSE, s. f. Poche, escarcelle. Du roman *fouillouse,* une poche de femme.

« Qui aviant bain dos métaux,
« Dos peces dans lou *fouillouse.* »
(*Vieux Noël poitevin.*)

FOUINOIRE, s. f. Piège destiné à prendre les fouins. B. F.

FOUPIR, v. a. Chiffonner. Du roman *foupir,* ôter le lustre des étoffes. J.

Colas en faisant sa demande à Margot, devient tellement pressant que Margot le repousse, en lui disant :

« Duré don, duré don, je m'avé to *foupie.* »
(Saint-Long, *Amours de Colas,* p. 17.)

FOURACHE, adj. des deux genres. Farouché, sauvage. C.P.-B.F.

« Le *fourache* infidèle. »
(*Ballade de la Chasse Gallery.*)

FOURCHE-PAILLÈRE, s. f. Fourche destinée à ramasser la paille étendue sur l'aire. B. F.

FOURCHER (SE), v. pron. Se moquer. S.

FOURCHET, s. m. Le *fourchet* est une maladie ulcéreuse du pied du bœuf, dont le siége est entre les deux *onglons*. Lorsqu'un bœuf est atteint de cette maladie, les paysans intelligents, et ils sont en grande majorité aujourd'hui, appellent le vétérinaire; mais il en est encore qui n'ont de confiance que dans le *désençorcellou*. Voici comment ce dernier procède : Il fait sortir le bœuf de l'étable, lui fait poser le pied malade sur un gazon bien uni; puis, après en avoir marqué le contour avec un couteau, il fait retirer le bœuf. Alors il enlève, avec la plus grande précaution, l'empreinte du pied. A cet instant, il faut que les personnes présentes tournent le dos et ne cherchent pas à voir ce qui se passe derrière elles, car l'opération serait manquée, et ne pourrait être recommencée. Lorsque le *désençorcellou* a terminé son charme, on peut regarder du côté du bœuf. On voit alors l'animal placé près d'un buisson, à une des branches duquel est attachée une tige d'églantier dont la pointe traverse la motte de gazon. Il faut laisser le gazon dans cette position, car à mesure qu'il sèche, le *fourchet* s'en va. Tout le monde ne peut pas faire ce traitement, car il y a une manière d'enlever la motte de terre et de la suspendre à une branche; c'est là que consiste le secret de l'opération. Un paysan, qui n'était point aussi *badegoule* qu'il voulait le faire paraître, se munit d'un petit miroir; à l'instant où il tournait le dos à l'opérateur, il le vit, en regardant dans le miroir, tirer de sa poche un onguent dont il frotta rapidement le pied malade du bœuf. C'est là tout le secret du *désençorcellou!*

FOURCHETTE DU DIABLE, s. f. Plante : Géranium, herbe à Robert.

FOURCHINAUD, adj. Arbre fourchu. Du celtique *forc'hek*, fourche. B. F.

FOURCHINE, s. f. Partie d'un arbre où le tronc se divise en plusieurs branches. Dans le centre de la France, on dit *forchasse*. Même racine que *fourchinaud*. B. F.

FOURNEYER, v. a. Travailler dans un fournil, c'est-à-dire pétrir la pâte du pain et la mettre au four. Du celtique *fornier*, celui qui fait cuire le pain. B. F.

« Cée ben pour tay ma fooy que lée Moüenes *fournaient*.»
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 25.)

FOUSSETRA, s. m. Rigole, fossé, petite fosse. B. F.

FOUSSIE, adj. des deux genres. Être couvert d'insectes qui grouillent et fourmillent.

« Quiau drôie a la tête *foussie* de vremines. »

FOUTEAU, s. m. Le hêtre. Du roman *fouteau*, hêtre. (Voyez *Fayant.*) B. F.-J.

FOUTIMASSER, v. a. Persécuter quelqu'un, agir sur son moral, le démoraliser. J.

FOUTIMASSERIE, s. f. Tracasserie. J.

FOUTREAU, s. m. Jeu de cartes; combat des as. S.

« Ce soir, faudra jouer à *foutrau.* »

(Le docteur Kemmerer, *Langage de l'île de Ré.*)

FOUZAIL, s. m. Fusil. B. F.

FOYARD, s. m. Le hêtre. (Voyez *Fou.*)

FOYE (LA). Nom de localité qui vient de *foyard*, hêtre. B. F.

FRAGNE, s. f. Le frêne. Du latin *fraxinus*. B. F.-J.

FRAGNÉE. Nom de localité qui vient de *frâgne*, frêne. B. F.

FRAGNOLE, s. f. La cantharide qui se pose sur le frêne. B. F.

FRAICHIN (SENTIR LE), loc. Exhaler une odeur de poisson, de marée, de viande; se dit aussi de l'odeur propre aux lieux humides. C. P.-B. F.-J.

FRAINGUENAILLE, s. f. Guenille. B. F.

FRALE, adj. des deux genres. Fragile. B. F.

FRALER, v. a. Froid vif qui brûle les jeunes pousses des plantes et des arbres. Du celtique *frala,* se gercer par le froid. B. F.

FRANC, CHE, adj. Docile, apprivoisé. « Cet oiseau est *franc.* »B.F.

FRAPEAU, s. m. Piége pour prendre les oiseaux. C'est une cage qui se ferme par une détente que fait partir l'oiseau en se posant sur une baguette placée à l'entrée du piége.

FRASAIL, s. m. Fraisil; cendre du charbon de terre dans une forge. Dans le centre de la France, on dit *frasil* (*l* muet). B. F.

FRATRÈS, s. m. Barbier de campagne. B. F.

FREBILLER, v. a. Fourbir, nettoyer. (Voyez *Ferbiller.*) J.

FRÈD, FRET, s. f. et adj. Froid. « O fait *fred* à mating. »

FREDEILLOUX, OUSE, adj. Frileux. Dans le centre de la France, on dit *fredilleux*. B. F.

FREDILLER, v. n. Grelotter, trembler de froid. J.

FREGEOIS, s. m. L'engoulevent, oiseau. (Voyez *Crapaud de vigne*.) B. F.

FREINDRE, v. n. Répandre le blé dans l'aire. B. F.

FREINTIS, s. m. Couche d'épis étendue sur l'aire et prête à être battue. B. F.

FRELASSER, v. n. Bruit semblable à des feuilles sèches agitées par le vent. J.

FRELINER, v. n. Donner un son de vieille ferraille. Dans le centre de la France, ce mot signifie : *un son fêlé*. | *Ferlin* était le nom d'une vieille monnaie de cuivre. B. F.

« L'anneau a *ferliné*. »
(J. Bujeaud, *Chants popul. de l'Ouest*, p. 164, t. II.)

FRELINGUER, v. n. Sauter, danser. (Voir *Fringuer*.)

« Ou faut allé dancé so vetre grand umeau,
« Ou faut y *frelingué* avec in chalumeau. »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 15.)

FREMBOIS, s. m. Fumier. C. P.

FREME A CLÉ, s. f. Cloporte oniscus. C. P.

FREMIGÈRE, s. f. Fourmilière. B. F.

FREMIS, s. m. Fourmi. Dans le centre de la France, on dit *un fromi*. B. F.

FREMOGER, v. a. Enlever le fumier d'une étable. (Voyez *Effumoger*.) R.-B. F.

« Va *fremoger* tés bœu..... »
(Burgaud des Marets, la *Maleisie*, p. 29.)

FRENICLER, FRETILLER, v. a. Chatouiller. B. F.

FRENICLIOUX, OUSE, adj. Chatouilleux. R.-B. F.

FRENIR, v. n. S'affaiblir, s'étioler. B. F.

FRÉRÈCHE, s. f. La famille, la parenté, la confrérie.

FRÈRE-FADET, FARFADET, s. m. C'est le Trilby de la Vendée. Charmant et aimable petit lutin qui hante la nuit les maisons habitées par de jolies femmes blondes. Pendant le jour, les *Farfadets* se retirent dans de grandes cavernes où ils amassent d'immenses trésors.

« Les *boquines*, dit M. B. Fillon, racontent l'histoire comique, et touchante à la fois, d'un farfadet amoureux d'une jolie femme du village de la Fosse, commune de Mouilleron-en-Pareds. La donnée de ce récit est en tout semblable à celle de la légende du *Korigan* de Bretagne, du *Gobelin amoureux* de Normandie, du *Sotray* de Lorraine et du délicieux *Trilby* de Ch. Nodier. »

FRET, s. m. et ad. Froid. (Voyez *Fred.*) C. P.-B. F.

FRETASSER, v. n. Fureter. J.

FRETÉ, ÉE, adj. Partie de route nouvellement chargée de pierres. B. F.

FRETEILLOUX, SE. Frétillant, vif.

« All' avait de beas ails bllus *fretilloux.* »
(B. Fillon, *Légende de Germanette.*)

FRETOC, s. m. Piège à rat.

FRETTE, s. f. Baguette longue et flexible.

FRIBOUS, s. m. pl. Dénomination vulgaire sous laquelle on désignait les protestants, parce que leur armée renfermait beaucoup de recrues levées en Suisse du côté de *Fribourg.*

FRIGALE, adj. Gourmand. Dans la Saintonge, on dit *Frigaud.*

FRIGALER, v. n. Se régaler.

In Pinzan, dans *le Mellois*, dit :

« Ot sera la derère fait
« Thi *frigale* au cabaret. »

FRIGALIA, adj. des deux genres. Friand, un fin gourmet. B. F.

FRIMOUSSE, s. f. La figure, la face. Terme ironique. B. F.-J.

FRINDRE, v. a. Étendre les gerbes sur l'aire. (V. *Freindre.*) C.P.

FRINGALE, s. f. Boulimie.

FRINGALER, v. n. Avoir une faim violente.

FRINGUENELLE, FURGUENELLE, s. f. Petit houx, arbuste. C. P.

FRINGUER, v. n. Sauter, danser, courir en sautant. Du celtique *fringa*, sauter, se divertir. Le mot fringant en dérive. Du celtique *fringa*, se pavaner. B. F.-P.-J.

Un paysan poitevin, qui vient de sortir des mains des avocats et des procureurs, s'écrie, dans son désir de vengeance :

« Mez siglz sortant aux vocations
« Pr'ally *fringuy* dons lours moésons
« Ou pre passy la Beausse,
« Et que l'in deoux se troüe en mon chemin,
« Y ly buttré mon grond chain
« Aprez sez chausses. »

(*Roléa de la Gente Poitevin'rie*, p. 79.)

FRIOULER, v. trans. Frire ; bruit que fait la friture dans la poële. B. F.

FRIQUET, s. m. Écumoire, ustensile de cuisine. C. P.

FROGE, s. m. Fruit. Se dit principalement d'un animal qui vient de naître. « Le *froge* de ma jument. » Du latin *frux*, fruit. B. F.

In Pinzan, enchanté de sa mulassière, s'écrie :

« I sais ben réjouïs, son *froge* est ine mule. »

(*Le Mellois.*)

FROMAGÉE, s. f. Fromage blanc en bouillie qui n'a pas été mis dans la *faisselle*. J.

FROMAGEOU, s. m. Gâteau très-épais qui reçoit une couche de *fromagée* en guise de confiture. Dans quelques localités, on le saupoudre de poivre. B. F.

FROMENTAL, adj. Qui produit du froment. « Cette terre est *fromental*. » — « Ce pays est *fromental*. » J.

FRONTEAU, s. m. Bourrelet d'enfant. J.

FROTTÉE, s. f. Croûte de pain frottée d'ail, qu'on appelle un *chapon de Gascogne*. | DONNER UNE FROTTÉE, loc. Battre. B.F.

FROU, E, adj. Terre en friche, lande. B. F.

FROUGNEA, s. m. Fromage triangulaire et plat, qui se fait dans les environs de Fontenay. P.

« Premé qu'aué mengé lou creme et lou *frougnea*... »

(*Ministresse Nicole*, p. 10.)

FROUGNER, v. a. Frotter. S.

« *Frougne* son chouchignon, son carot et sés ale. »

(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 18.)

FU, s. m. Feu. Du roman *fu*, feu.

FUCHTIN, s. m. Festin. S'applique presque toujours aux fêtes et aux repas des noces. B. F.

Une chanson poitevine dit :

« Ol était Jean Birot et ma feuille Suzanne
« Qui fasiont lou *fuchtin*. . . . . »

FUER, s. m. L'un des labours de la vigne. C. P.

FUIRE, s. f. Truie en rut. R. L.

FUMAIL, s. m. Fumée, brouillard, vapeur. B. F.

FUMELLE, s. f. Femelle, femme, jeune fille. Dans la bouche du paysan poitevin, *lez fumelles* désignent le beau sexe : *Ol y a eu beacot d'agrément à thiau fuchtin, ll' avait ine tralée de fumelles*. Dans le centre de la France, le paysan dit toujours ma *fumelle* en parlant de sa femme. En Poitou, on se sert plus rarement de cette expression, qui est presque toujours prise dans un sens ironique et peu flatteur. B. F.

« Eh !... lés *fumelle*, lés *fumelle*...
« Qu'é-t-ou qu'o y'at d' pu biâ que zelle ?... »

(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 78.)

FUMEROLLE, s. f. La courtilière, insecte. B. F.-J.

FURIEUX, SE, adj. Ce mot n'a pas le sens que lui donne le dictionnaire de l'Académie. En patois poitevin, il signifie l'énorme et rapide développement que parfois une fille acquiert en arrivant à l'âge nubile. « I ai ine feille, aga, all' est *furieuse*. » C'est-à-dire elle a beaucoup d'embonpoint.

FUSEA, s. m. Fuseau. Du roman *fuz*, bois. B. F.

FUSELIER, s. m. Cornouiller.

FUSIL DE TOILE, loc. C'est le bissac, le doublet que les mendiants prenaient pour aller faire la chasse à la pitié publique. L'interdiction de la mendicité a supprimé ces chasseurs auxquels un bon *fusil de toile* rapportait douze cents francs de rente. Aujourd'hui, les mendiants travaillent, les fermiers ont beaucoup plus de sécurité, et les incendies dans les campagnes sont devenus moins fréquents qu'autrefois.

FUTÉ, ÉE, adj. Goût de *fût;* vin qui a pris le goût du tonneau où il a séjourné. C. P.

FUTERNE, s. f. Aigre. Se dit d'une barrique qui a conservé un goût d'aigre. Un proverbe poitevin dit : « Aigre queme *futerne.* »

G

GABARES, s. m. pl. Ravins couverts de ronces; anciens fossés de châteaux forts. Il existe à Marœuil (Vendée) d'anciennes douves qui portaient le nom de *gabares.* « In ché gâté est dons les *gabares,* o faut allay le tuay. »

GABEGIE (On prononce *Gabgie*), s. f. Tromperie, escroquerie. Du celtique *gabb,* moquerie, tromperie. B. F.-J.

GABORAI, s. m. Mélange de froment et d'orge que l'on sème de bonne heure, et que l'on coupe au printemps pour les bestiaux. « Gnia pouet de fourage quielle année, o faudra faire dos *gaborai* pre avoir do vert. » C. P.

GABOREA, GABOREAU, s. m. Même signification que *gaborai.*

GABOT, s. m. Flaque d'eau. (Voyez *Gace.*) B. F.

GACE, GASSE, s. f. Boue liquide. Même radical que *gasse.*

Lorsqu'il fait une forte gelée, alors que les routes et chemins sont durcis par le froid, on dit, en Vendée, que les *chés ont mangé la gace.*

GACHAIE, s. f. Eau stagnante et bourbeuse; mare. B. F.

GACIPOTER, v. n. Mettre les mains dans de l'eau bourbeuse. « Y n'ai fait que *gacipoter* dempis deux hures pre ramasser quio garouil cheut dans la gace. » C. P.

GAÇOUAIL, s. m. Petite flaque d'eau bourbeuse. (V. *Gassouil.*)

GAÇOUILLET, s. m. Même signification que *gaçouail.*

GADAS, adj. des deux genres. Joyeux.

« Jésus! dit-éle, t'aée baée *gadas.* » (*Chanson sablaise.*)

GADROBE, s. m. Tablier. « Prends ton *gadrobe* pre faire quielle tchusine. » C. P.

GADROUILLER, v. a. Piétiner dans la boue. | GADROUILLER, v. tr. Crotter; salir de boue. B. F.

GAGE, s. m. Vase. « Donne moi un *gage* pour que je prenne de l'eau. » — « Ce *gage* n'est pas assez grand pour contenir mes haricots. » B. F.

GAGOUET, s. m. Nuque. (Voyez *Cagouet, Chagnon.*)

GAGNOCHIS, s. m. Tas de boue.

GAGNOT (A), loc. ad. A guet.

GAIGNAGE, s. f. Champ, jardin où le cerf giste, dit Du Fouilloux. Selon Burguy, ce mot dérive de l'allemand : *Weida, wida*, pâture, chasse, avec la suffixe *agn, an*. Dans le centre de la France, *gâgnage* signifie l'étendue de terres cultivées par le même laboureur.

GAIGNEAU, s. m. Pré à regain. Du roman *gaaignago*, pré fauché.

GAIN, s. m. Regain, herbe qui repousse dans un pré après la fauchaison. Par aphérèse. B. F.

GAINER, v. a. Mettre comme dans une gaîne. « Y aime meux avoir fret tot ma vie que de *gaîner* mes dets dons quiès gants. O lé ine affoire peu c'mode. » B. F.

GAIOLE, s. m. Nom de lieu. Une maison de campagne, située dans la commune de Niort, porte le nom de *Gaïole*. Du roman *gaiole*, cage.

GAISSER, v. n. Drageonner, taller. « La récolte sera bonne cette année, le blé *gaisse* bien. » Dans le centre de la France, on dit *gâcher*. B. F.

GALARNE, GALERNE, s. m. Vent nord-ouest; du celtique *gwalarn*, nord-ouest. Burguy pense que ce mot vient du celte *gal*, souffle de vent, avec la suffixe romane *erna, erne*. B. F.-P.

GALAS, s. m. Une gaule. Du celtique *gwalen*, verge, gaule.

GALBAUDER, v. n. Même signification que *gadrouiller*. B. F.

GALE, s. f. Une gaule. Du celtique *gwalen*, verge, gaule. | *La gale d'arai* est l'aiguillon dont on se sert pour toucher les bœufs qui sont à la charrue. B. F.

GALEFRETIER, s. m. Mauvais sujet, chenapan, gourmand. Du roman *galfretier*, bohémien, vagabond. B. F.

GALER, v. a. Donner des coups de *gale*. | *Galer quelqu'un*, c'est le fustiger. Du roman *galler*, fouetter. S.

« I m'avian dit, diâble me *galle*,
« Que vous étiez tretous pu malin que la gale. »

(Burgaud des Màrets, *Fables et Contes*, p. 11.)

GALERNE, s. m. Vent de nord-ouest. (Voyez *Galarne*.)

GALET, s. m. Nom donné à un jeu que les enfants exécutent avec des gaules. B. F.

GALIBOUDROUX, OUSE, adj. Boueux. Se dit d'un chemin rempli de boue. « O la tant plu quielle neut que les chemins sont tout *galiboudroux*. » C. P.

GALIPOTE, GANIPOTE, s. f. Lutin qui prend la forme de toutes sortes d'animaux. | *Courir la galipote*, c'est faire le loup-garou, ou avoir reçu un sort qui force à faire le loup-garou. | Ce mot est aussi pris dans le sens de se hâter et de courir très-vite. Du celtique *galoupa*, aller au galop. (Voyez *Garache*.) P.-G.-R.-B. F.-P.

Un pastoureau poitevin dit à son voisin Colas de se hâter de l'accompagner, pour aller visiter l'enfant Jésus :

« Vesin Colas, dame, o lest à quiau cot
« Quo faut prenre en moin ses deux bot
« Et pi couri le trot ;
« Le trot et la *galipotte*... »

(Abbé Gusteau, *No poitevinea*.)

GALLINET (ÊTRE EN). Se dit d'une femme à peine vêtue, pour être plus à l'aise au travail. Pendant l'été, pour les travaux de la moisson, les femmes de la campagne ne conservent pour tout vêtement qu'une chemise. B. F.

GAMACHE, s. f. Guêtres de toile, sans sous-pieds, qui descendent sur les sabots. B. F.

« . . . . . Tout pis si l'ot vous mache,
« Vous pevez m'est hiusay, mé thi porte *gamache*. »

(In Pinzan, *Mellois*.)

GAMBILLON (ÊTRE DE), loc. A cheval sur un objet quelconque. Burguy fait dériver ce mot du celtique : *Cam*, *camb*, pli du jarret. B. F.

GAMBOISER (SE), v. pron. Marcher avec lenteur en se dandinant. Même radical que *gambillon*. B. F.

GAMPOUX, SE, adj. Chanceux.

« O seroit in gas bé *gampoux*,
« Si gn'étoit poit in pois boitoux. »
(Effondrement du Palais de Justice de Fontenay.)

GANACHE, s. f. Menton. B. F.

GANIPE, s. f. Guenille, torchon. « Quielle feume est tot à la *ganipe*. » C. P.

GANOT (ALLER A), loc. adv. Marcher pieds nus dans l'eau.

GAPAILLER, v. a. Gaspiller. Dans les environs de Fontenay, on dit *gapeiller*. C. P.

GARA, s. m. Fusain. (Voyez *Vara*.) C. P.

GARACHE, s. f. Sorcière, lutin qui prend les formes les plus fantastiques. Sorte de *loup-garou* qui erre pendant la nuit dans les bois et les ravins pour effrayer les voyageurs et leur jeter de mauvais sorts. Les voyageurs qui ont eu le malheur de la rencontrer, disent qu'elle a la forme d'une énorme chauve-souris, et qu'elle cherche à donner des coups de ses gigantesques ailes noires et velues.

La *garache* est le symbole de l'ignorance, qui crée des fantômes, que les lumineux rayons de l'instruction chassent et dissipent. (Voyez *Galipote*.)

« Iquiaulong va passer pre bande
« Et la *garache* et l'alouby. »
(Ballade de la Chasse Gallery.)

GARÇONNET, s. m. Petit garçon.

GARDEROBE, s. m. Tablier de grosse toile. G.-P.

Le paysan poitevin, qui énumère tout ce qu'il faut pour la toilette de sa femme, dit :

« In *garderobe*, in cotillon,
« Daux coeffes, daux brasseres. »
(Abbé Gusteau, *Le Pensez-y bien des personnes qui se marient*.)

GARDOU, s. m. Vivier en bois où l'on conserve le poisson dans l'eau. La terminaison *dou* est celtique et signifie *eau*.

GARGANAC, GARGANIT, GARGANET, s. m. GARGANE, GARGATE, s. f. Gorge, larynx, cou. Du celtique *gargaden*, gosier; en italien *gargozza*, d'où *gargote;* en espagnol *garganta*, d'où est venu *Gargantua*. B. F.-J.

In Pinzan dit dans le *Mellois :*

« Mé de mon *garganac*, mon Diu!
« Y foit ine dale, ine trute. »

GARGOGLIER, v. a. Gazouiller. R. L.

GARGOTER, v. n. Bruit que fait le pot au feu ou ragoût, en bouillant. B. F.

GARGOUILLAGE, s. m. Ragoût dont la sauce ne sent que l'eau. B. F.

GARGOUILLIS, s. m. Margouillis. J.

GARGUENAIL, s. m. Gorge. (Voyez *Garganac.*)

« L'enfiait son *garguenail* keume fait in perot. »

(Burgaud des Marets, *Le Meunier de Saint-Onge.*)

GARIOLÉ, ÉE, adj. Varié de différentes couleurs. De *varius.* (Voyez *Mirolé.*) S.

GARIR, v. a. Guérir. Du roman *garir, warir,* dont le radical *varjan* est gothique. B. F.-J.

GARISSOU, s. m. Le médecin, le chirurgien. R. L.

GARNIMENT, s. m. Toute espèce de meubles, et particulièrement les instruments aratoires. Du roman *garnir, warnir,* dont le radical *warnin* est anglo-saxon.

GAROBE, s. f. La vesce, plante fourragère. B. F.

GAROT, s. m. Bâton.

GAROU, s. m. Courir le garou, c'est le sorcier qui court la campagne changé en loup. Du roman *garou,* loup. Quand on dit loug-garou, on fait un pléonasme, parce que *garou* signifie loup. (Voyez *Galipote*, *Garache.*)

GAROUAGE, s. m. Précipitamment, en désordre.

« ..... Gle vous mettet tout le monde en *garoüage* »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 36.)

GAROUAGE (ÊTRE EN), loc. Être accablé d'occupations. | Se dit d'un ménage en désordre. B. F.

GAROUIL, s. m. Maïs. (Voyez *Garouillet.*)

GAROUILLAUD, s. m. Gâteau de maïs. | Terrain qui a servi à la culture du maïs.

GAROUILLET, s. m. Maïs. (Voyez *Garouil.*)

« Les maïs, fourrages ou *garouillets*, dit le baron Aymé « de la Chevrelière, entrent dans la consommation jour- « nalière jusque vers la fin d'octobre. »

GARROCHER, v. a. et pron. Lancer des pierres. (Voyez *Arrocher.*) B. F.

GASSE, s. f. Flaque d'eau bourbeuse ou croupissante. Du roman *gaschis*, cloaque. (Voyez *Gace.*) G.-P.-B. F.

« Y ne crés pas que més soulay
« Fussiant gassouillés daux *gasse* a quiès ouvray. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 68.)

GASSIPODER, v. n. Marcher dans de l'eau bourbeuse. Même radical que *gasse*. B. F.

GASSOT, s. m. Petite flaque d'eau. Même radical que *gasse*. B.F.

GASSOUIL, s. m. Petite flaque d'eau sale. Même radical que *gasse*. B. F.

GASSOUILLÉ, ÉE, adj. Éclaboussé, sali par la boue. Même radical que *gasse*. G.-P.

GASSOUILLER, v. a. Mettre les mains dans de l'eau sale. | SE GASSOUILLER, v. pron. Se salir. Même radical que *gasse*. B. F.-J.

GATÉ, ÉE, adj. Mauvais, méchant. Un chien *gâté*, pour un chien enragé. | Exclamation. B. F.-J.

« Que gle vous galoppont queme do chen *gasté*. »
(*La Moirie de Sen Moixont*, p. 3.)

GATER (SE), v. pron. Se blesser, s'estropier. S.

« Par quoi, craignant Gargantua qu'il *se guastat*, fait
« faire quatre grosses chaînes de fer pour le lier. »
(Rabelais.)

GATEUX, s. m. Idiot qui n'a même pas une lueur de raison pour prendre quelque précaution en satisfaisant aux besoins de la nature.

GATINE, s. f. Ce mot signifie terre vaine, vague et inculte. Du roman *gastine*, solitude, terre inculte. J.

GATOU, OUSE, adj. Se dit d'un objet qui cause du mal aux hommes ou aux animaux. Ainsi on dit qu'un chemin est *gatou* lorsqu'il est pierreux et qu'on se fait du mal aux pieds en y marchant. B. F.

GAU, particule d'affirmation. Oui.

« Gau ! mois qui ne vedrès. »

(La Mizaille à Tauni.,

GAU-A-GAU, loc. Vis-à-vis ; signifie aussi côte à côte. B. F.

« Ils marchiant *gau-à-gau*, quand ils trouviriant ine « bourse. » (P. 943, *le Mellois.*)

GAUDISSOU, adj. Joyeux, gai, plaisant. Du celtique *gôdiser*, moqueur, railleur. R. L.

GAUDRER (SE), v. pron. Se couvrir de boue. P.

GAUGUENER, v. a. Mal exécuter un travail. « Y va à l'arée, y sait sur que gne fasant que *gauguener*. » B. F.

GAUPE, s. f. Vieille truie.

GAVACHE, adj. Lâche. Du roman *gavache*, sale, gueux. J.

La chanson poitevine qui se réjouit de la bataille gagnée à Rocroy, dit :

« Quioux *gauaches*
« Sont trop lasches
« Pre teni fort. »

(*Roléa de la Gente poitevin'rie*, p. 55.)

GAVACHER, v. a. (Voyez *Gavagner.*)

GAVACHON, s. m. Mauvais terrain.

GAVAGNER, GAVEGNER, v. a. Gâter, gâcher, abîmer. C. P.-B. F.

Une chanson poitevine, en faisant le récit d'un repas de noce, s'extasie devant la quantité d'*ignons qu'ot felit* :

« Ot s'en *gavagnit* mais don thiez quatre jornayes
« Que dans deux ans, arré, cheuz mossieu le préfet. »

GAVAGNOUR, s. m. Gâcheur, mauvais ouvrier.

GAVOTER, v. a. Chanter pour faire danser. « Allons, Jean, toi qui as une belle voix, *gavote* une contredanse pour nous faire danser. »

GAZEA, s. m. Ane.

« A dur *gazea*, dur *agullon*. » *(Vieux Proverbe.)*

GAZELER (SE), v. pron. Se glisser inaperçu quelque part. B. F.

GAZELETTE, s. m. La fauvette, oiseau. (V. *Gorgette.*) B. F.

GAUDENOZ, s. m. Jeune villageois.

GEALLE, s. f. Engelure. J.

GEALLON, s. m. Vase de terre dans lequel on dépose le lait caillé pour faire les fromages. Ce vase est de la capacité du gallon anglais. (Voyez *Jalon.*) B. F.

GEALLONNÉE, s. f. Un plein *geallon* de lait caillé. B. F.

GEARGEA, s. m. Gesse sans feuille. B. F.

GEAU, s. m. Coq. (Voyez *Jau.*)

GEAUPAILLER, v. a. Couper mal le blé. B. F.

GÈDE, s. f. Jatte.

GEDEAU, s. m. Vase en paille qui reçoit la pâte préparée pour le four. (Voyez *Jadeau.*)

GELINE, s. f. Poule. En latin *gallina.* Voici un secret, connu seulement de quelques personnes du Bocage vendéen, pour obtenir, non pas la poule aux œufs d'or, mais une bonne pondeuse, qui couve bien et qui remplit parfaitement ses devoirs de mère de famille. Il faut, pour avoir ce phénix, mettre couver un œuf de poule dans un nid de pie. C'est difficile, mais cela n'est pas impossible. La pie couve cet œuf comme les siens. Dès qu'il est éclos, on doit se hâter d'enlever le poussin, car il pourrait faire une chute dangereuse. Si le poussin est une poule, on possède un trésor; mais si c'est un coq, il aura les oreilles blanches et tous les œufs de ses poules produiront des poussins : ce n'est pas chose à dédaigner. B. F.

GÈME, s. f. Poix dont se servent les cordonniers. J.

GEMER, v. n. Gémir. Du roman *gemer,* gémir; en latin *gemere.* S.

GENCER, v. a. Balayer. Du français *agenser,* mettre en ordre. (Voyez *Jancer.*) B. F.

GENEIL, GENEUIL, s. m. Genou. En roman *genol*, *genoil;* du latin *genu.* B. F.

La *Chanson poitevine* se réjouit de la levée du siége d'Arras, et dit :

« Les habitons, le *geneil* bas,
« Criant tout haut, Vive le Ras ! »
(*Roléa de la Gente Poitevin'rie,* p. 74.)

GENEUILLON, s. m. Boîte dans laquelle les laveuses s'agenouillent au bord de la rivière pour laver leur linge. En Vendée on donne à cette boîte le nom de carrosse. B. F.

GENVREZIR, v. a. et n. Rajeunir, rendre jeune, redevenir jeune.

« Quond y songe en quio tomps, quieu me foit *genvrezis.* »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 23.)

GEOLON, s. m. Sorte de manne d'osier que l'on met sur le pain qui reste toujours sur la table. C. P.

GERBAUDE, s. f. Dernière charretée de la moisson. J.

GERC, s. m. L'oie mâle. (Voyez *Jard.*) B. F.

GERNON, s. m. Le germe, embryon d'une graine. B. F.-J.

GESSE, s. f. Pistole.

GÉTIR, v. n. Gémir. | *Faire gétir*, c'est tourmenter une personne, c'est l'irriter, la faire mettre en impatience. B. F.

La Grenouille, qui se veut faire aussi grosse que le Bœuf, dit :

« Mé, i vaux me gonfliaie, pre le feire *géti.* »
(J'hacquett, *Le Mellois.*)

GIBE, s. f. Petite poche au tablier des enfants.

GIBER, v. a. Ruer. (Voyez *Ginguer.*) S.

GIBRENA, s. m. Mauvais sujet. | Un *bon gibrena* se dit d'un enfant gros et gras. B. F.

GIGAILLER, v. n. Gigoter, remuer sans cesse les jambes. J.

GIGASSER, v. n. Boiter. | Gigoter. J.

GIGIER, s. m. Gésier. B. F.-J.

GIGOUGNER, v. a. Donner de violentes secousses. B. F.

GIGOURIT, s. m. Brouet, mauvais ragoût. S.

GIGUENAIL, s. m. Le gros intestin. B. F.

GIGUER, v. n. Sauter, danser en gigotant. J.

GILER, v. a. Glisser. Se dit surtout d'un liquide qui coule au travers des fentes ou des trous d'un tonneau. R. L.

GILLE (FAIRE), loc. C'est faire Charlemagne ; c'est se retirer d'une partie de jeu en emportant son gain, sans donner de revanche.

GIMPAILLER, v. a. Disperser, éparpiller, jeter en désordre. G.-P.

« Gle vainrant deux ou tras *gimpaillay* vos ecuelles,
« Brisay vos cabinet, emportay jusque au selles. »

(Abbé Gusteau, *la Misère d'aux Paisans au sujet d'aux Mangeoux.*)

GINGUER, v. n. Sauter, gambader, ruer de côté. Du roman *ginguer,* ruer. B. F.-J.

GINGUETTE, s. f. Blouse d'enfant. B. F.

GINGUOIS (DE), loc. De travers. « O va tout de *gingois.* » C'est-à-dire cela va tout de travers, tout de côté. (Voyez *Biscois.*) B. F.-J.

GINPAILLER, v. a. Gaspiller. (Voyez *Gimpailler.*)

GIOLE, s. f. Geôle, cage en osier qui sert à renfermer les poules. B. F.

GIRAUT, GIROT, s. m. Gros intestin des animaux. B. F.

GIRET, s. m. Jarret. C. P.

GIRIE, s. f. Tromperie, hypocrisie, moquerie. B. F.

GIROFLÉE A CINQ FEUILLES, loc. Gifle, soufflet.

GIRON, s. m. Le pied de veau, *arum*, plante.

GITE, s. f. Rejets d'un bois qui vient d'être coupé. En Saintonge, on dit *gitre.* B. F.

GITER, v. a. Compter. M. Rondier dit que ce nom dérive des *jetons* qui servaient autrefois à faire des opérations de calcul, avant l'introduction en France des chiffres arabes. R.-B. F.

GITOUNE, s. f. Jeune mule. (Voyez *Jeton.*) C. P.

GJILER, v. n. Glisser, par onomatopée. (Voyez *Djiler, Giler.*) C. P.

GLA (Prononcez *Gllia*), s. m. Glace. « O la fait fred quielle neut, l'y a do *gla* pretout. » B. F.

GLAINE, s. f. Poule. Du latin *gallina*. (Voyez *Geline*.)

« Quelques *glaines* picoraient çà et là, gloussant et caque-
« tant dans la bouraille de la voie. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 50.)

GLAMOT, s. m. La melampire rustique, plante. B. F.

GLAN, loc. Là dedans. (Voyez *Lian*.) G.-P.

« Y ai *glan*, pre mon soupay, que te partageras,
« Daux poume, daux chategne, in bon froumage fias. »

(Abbé Gusteau, *Traduction poitevine de la première églogue de Virgile*.)

GLATRON, s. m. Fruit de la bardane. (Voyez *Gratron*.)

GLE, pronom de la troisième personne. Il, ils. Se prononce mouillé. L'italien a le *gli*. P.-G.

« Ly même la rendit
« Telle que *gle* velit. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 5.)

GLENER, v. a. Glaner.

GLEUX, GLIEUX, GLIU, s. m. Chaume. Du celtique *kolô*, paille. B. F.

GLIE, adv. de comparaison. Plus. R. L.

« Mais *glie* au fasait, mais *glie* bragliant. »

(*Chanson poitevine citée par* La Revellière-Lepaux.)

GLIET, ETTE, adj. Sans levain. « Quio pain est *gliet*, » c'est-à-dire sans levain. B. F.

GLIOUBE, s. m. Morceau de bois fendu et fiché dans le mur de la cheminée, qui tient la chandelle de résine. B. F.

GLIOUBER, v. a. Peler, écorcher. B. F.

GLLARDER, v. a. Brûler. C. P.

GNAT, GNANT, contraction de *gle ne at*. Il n'a, ils n'ont. G.-P.

« Ainsi tout compté, rabattu,
« In paisant houneste houme,
« Qui ne veut point may que *gnat* eu... »

(Abbé Gusteau, *Consolation daux Paisans*.)

GNAU, GNOU, contraction de *gle ne au, gle ne ou*. Il ne le. (Voyez *Gnat*.)

« Gle velant deveny pu grands,
« *Gnau* pouvant, glen deguenissant. »
« . . . . . .
« Tantous gletoit faché, tantous *gnou* etoit pas. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 37 et 50.)

GNIAF, s. m. Mauvais savetier; terme injurieux qu'on adresse à tous ceux qui travaillent mal. J.

GNIAU ou NIAU, s. m. Œuf qu'on laisse dans le nid des poules, pour les faire pondre. B. F.-J.

GNON, particule négative. Non. Modification gutturale de cette particule. C. P.-G.-P.

« Eh! *gnon*, *gnon*, cré; te m'interromps tréjou. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 50.)

GO, part. d'affirmation. Oui. B. F.

GO (TOUT DE), loc. adv. Tout droit, très-facilement. « Cela entre *tout de go*, » c'est-à-dire tout droit. B. F.

GOA, s. m. Orge à six rangs de grains.

GOAZE, GOÏSE, s. m. Blé barbu. | Nom de localité. Dans les environs de Niort, se trouve la plaine de *Goïse*, qui est fort humide en hiver. Du celtique *gwaz*, courant d'eau. B. F.

GOBÉA, s. f. Noix. (Voyez *Goguias*.) R. L.

GO-BEIN ou GOBÉ, adv. Volontiers. (Voyez *Go*.) B. F.

GOBUIS, COBUIS, s. m. Terre pelée où l'on se dispose à mettre le feu. R. L.

« Foire do *gobuis*, bruslé toute les mousse. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 33.)

GODEBLLIAS, s. m. pl. Boyeaux de veau que les bouchers vendent aux pauvres gens. C. P.

GODELLE, s. f. Couteau. | Croc d'animaux, dents longues et pointues. « Ce sanglier avait une longue *godelle*. » C. P.-B. F.

GODINETTE, adj. f. Femme qui ne s'occupe que de frivolités et de toilette.

« In tas de femmes *godinettes*. »
(*Gente Poitevin'rie*, p. 3.)

GODION, s. m. Cotillon, jupe. R. L.

GODJEA, s. f. Noix. (Voyez *Goguias.*) R. L.

GŒUILLIR, v. a. Jeter des regards à la dérobée sur un objet qu'on désire ou sur une personne dont on suit les mouvements avec intérêt. (Voyez *Gueillir.*)

« *Gœuillant* cheu qu'ol est que jh' fasions. »
(*La Pirvole saintongeoise.*)

GOGU, UE, adj. Joyeux. Du roman *gogues,* joie, plaisir. R. L.

GOGUE, s. m. Sang des animaux qu'on fait cuire dans la poële avec du lard et des oignons, ou dont on fait de gros boudins. Du roman *gogues,* sorte de ragoût.

« Epée enprés j'aron deux ou traye bounes *gogues.* »
(Saint-Long, *Amours de Colas,* p. 21.)

GOGUELU, adj. Homme replet, ventru. J.

GOGUENION, s. m. Gâteau feuilleté.

GOGUIAS (Prononcez *Godjai*), s. m. Noix. Se dit dans le bocage de la Vendée. (Voyez *Gobéa.*) C. P.

« Quond gl'apercevit quielle face de mardi-gras, bllonche
« queme la goule dau four, tondre queme do *godgias*
« savates, gle gravit au long de la cemaillère. »
(B. Fillon, *Légende de Germanette.*)

GOISER, v. n. et a. Plaisanter, railler. Du celtique *godissa,* se moquer. C. P.

GOLLER, v. a. Remplir d'eau ses sabots ou ses souliers en marchant dans la boue.

GONDOLÉ, adj. Courbé, déjeté. J.

GORAILLE, s. f. Espèce porcine. | Terme de mépris. Même racine celtique que *gore.* B. F.

GORE, s. f. Truie. | Femme débauchée. Du celtique *gor,* boue, fumier, saleté. J.

GORE (JOUER A LA). Jeu d'enfants, qui consiste à faire entrer une boule dans un trou en la faisant rouler avec un bâton. Du roman *gore,* trou.

GORER, GOURER, v. a. Tromper, duper. Du celtique *gôgéi,* tromper. (Voyez *Gourer.*) B. F.

GORETTE, s. f. Jeune truie. (Voyez *Gore.*) B. F.

GORGETTE, s. f. Fauvette, oiseau. (Voyez *Gazelette.*) J.

GORILLON, s. m. Petit porc. Même racine celtique que *gore.*

Le *gorillon* est l'objet d'une grande superstition de la part des paysans qui croient encore aux ensorceleurs. Ils sont persuadés qu'il faut soustraire la *grouaie des gorillons* à tous les regards, surtout à ceux de leurs voisines qui leur veulent du mal ; elles les *ensabatteraient*, et ils périraient tous.

GORIN, s. m. *Gorillon*, petit porc. Même racine celtique que *gore.* J.

GORME, s. f. Gourme, par syncope. B. F.-J.

GORONAILLE, s. f. Espèce porcine. Même racine celtique que *gore.* (Voyez *Goraille.*)

GOSSE, s. f. Mensonge, raillerie. (Voyez *Cole.*) B. F.-J.

« O n'é qu'ine vieille *gosse* que te nous dit là. »

GOSSER, v. n. Mentir, railler. B. F.

« Gne peut pouët dire ine parole sans *gosser.* »

GOSSER, v. a. Couper du bois à coups de hache ou avec un couteau. B. F.

« Qu'é to que te gosse là? »

GOSSEUR, adj. Menteur, railleur. B. F.

« Olé le pu grond *gosseur* que gniait au monde. »

GOT, s. m. Trou fait dans la terre par les enfants pour un jeu de marbre. (Voyez *Poquet.*) S.

GOUAILLE, GOUAILLERIE, s. f. Turlupinade, persifflage, mauvaise plaisanterie. Du celtique *Gwallérez*, action de nuire. « Ol est ine *gouaille* que tu veux faire, dit J'hacquett, dans *le Mellois.* » B. F.-J.

GOUAILLER, v. a. Plaisanter grossièrement, persiffler. Même racine que *gouaille.* B. F.-J.

GOUAILLEUR, EUSE, adj. Farceur, railleur. Même racine que *gouaille.* B. F.-J.

GOUAPEUR, s. m. Bambocheur. | Mauvais plaisant, goguenard. Du celtique *goapaer*, *goapauz*, moqueur, railleur.

GOUBELET, s. m. Gobelet.

« Gargantua se pignoit d'un *goubelet.* »

(Rabelais, *Gargantua.*)

GOUBET, s. m. Morceau. « Coupe-moi un *goubet* de pain. » B. F.

GOUDREILLE, s. f. Mauvaise lame de couteau. R. L.

GOUENOUX, adj. Couvert de boue, malpropre, souillé.

« Que te vela *goüenoux.* »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 7.)

GOUET, s. m. Serpe, instrument de fer large, plat, tranchant et recourbé vers la pointe. Employé par Rabelais. S.

GOUFFE, adj. des deux genres. Émoussé. « Quio coutia cope mal, llé *gouffe.* » B. F.

GOUGE, s. f. Gouine, femme de mauvaise vie. Du roman *gouge,* femme livrée aux soldats. Se dit aussi d'un instrument de fer employé par les sabotiers pour creuser les sabots. J.

GOUGER, v. a. Gorger, faire manger avec excès. On *gouge* les oies pour les engraisser. B. F.

GOUGER (SE), v. pron. Se remplir l'estomac d'aliments de manière à se donner une indigestion. B. F.

GOUGNE, s. f. Souche. S.

GOULAU, s. m. Bouchée. (Voyez *Goulée.*) R. L.

GOULE, s. f. Bouche, gueule. Du roman *gole*, *goule*, dont le radical est *gula.* B. F.

« . . . . , ... Si je pren mon sabot,
« Ma fooy jau jure agaa, je t'en cogneraye la goule. »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 10.)

GOULÉE, GOULAYE, s. f. Bouchée, gueulée. « L'avons sautoie de su è gn'en n'avons fait quine *goulaye*, dit maître Louis Gatepoua. » Même racine romane que *goule.* B. F.-J.

GOULIPIAT, adj. Gourmand.

GOULLARD, DE, adj. Glouton, gloutonne.

« O me pringuit ine foin *goullarde,*
« Don y ne pu me douni garde. »

(*Gente Poitevin'rie*, p. 44.)

GOUMERIT. (Voyez *Partage de goumerit.*)

GOUMITER, v. a. Vomir des crachats dans des quintes de toux. B. F.

GOUMITEUX, EUSE, adj. Celui qui expectore constamment d'une manière dégoûtante. B. F.

GOUMON, s. m. Un double menton. B. F.

GOURAON, s. m. Porc. Même racine celtique que *gore*. R. L.

GOURBILLON, s. m. Petite bande de terre ou d'étoffe. B. F.

GOURD, DE, adj. Engourdi par le froid. | Au figuré, sot, niais. Du celtique *gourd*, roide. Dans le dialecte de Vannes, on dit: *Gourd eo gand ar riou*, il est roide de froid. B. F.-J.

GOURER, v. a. Tromper. Du celtique *gour*, malice, inimitié. | Ce mot signifie aussi malmener, maltraiter. R. L.

GOURGANET, s. m. Fond du gosier. (Voyez *Garganac*.) J.

GOURLASSE, s. f. Toile très-fortement apprêtée. | Écorce des arbres. B. F.

GOUROUNANTE, adj. Truie qui est sur le point de mettre bas. (Voyez *Goronaille*.) B. F.

GOUROUNER, v. n. Se dit de la truie qui met bas. | Au figuré, *gourouner* signifie s'écrouler, s'ébouler. B. F.-J.

GOURVEILLER, v. n. A moitié endormi, plongé dans un demi-sommeil. Le supplément du dictionnaire de l'Académie cite ce mot, qui est d'un usage très-fréquent dans le Bas-Poitou. Du celtique *gourd*, roide. Dans la même langue, *gourvéza*, *gourvez*, signifie s'étendre, se coucher. (Voyez *Gourd*.)

GOUSPILLER, v. a. Couper un objet en petits morceaux, gâter un objet en le coupant.

GOUSSAIL, s. m. Gousses des plantes sauvages. B. F.

GOUSSÉ, ÉE, adj. Se dit des plantes qui donnent des gousses. B. F.

GOUTTE, s. m. Avoir la *goutte*, c'est avoir mal aux dents. B. F.

GOUZEGLIER, v. a. Couper menu, malproprement. (Voyez *Gouspiller*.) R. L.

GO VÈRE, ad. Oui vraiment. B. F.

GRABOT, GRABOUT, s. m. Balles de la luzerne. Plusieurs localités portent ce nom. Dans la commune de Saint-Michel-en-L'Herm (Vendée), existe le desséchement de *Grabotte*. En celtique *grabotennik*, signifie de petite taille. B. F.-P.

GRAFFEGNASSER, v. a. Écrire. Du celtique *krafina*, égratigner.

GRAFFIGNER, GRAFFEGNAER, v. a. Égratigner. | Écrire. Du celtique *krafina*, égratigner. (Voyez *Égraffigner*.) R. L.

« Les petits chiens de son père mangeoient en son écuelle ;
« lui de même mangeoit avec eulx ; il leur mordoit les
« oreilles ; ils lui *graphignoient* le nez. »
(Rabelais, *Gargantua*.)

« Mais mé qui n'ai jamais séyut que *graff'gner* in p'tit su
« le papé. » (P. 943, *Mellois*.)

GRAFIGNOUX, s. m. Greffier, huissier, scribe, copiste ; par extension, auteur, écrivain. Même racine celtique que *graffigner*. G.-P.

« O dame, o fut iqui que Grigoire en colére
« Dissit au *grafinoux*, ly donnant mille noms :
« Vas, vas, tès pu chêtit cent fois que les démons,
« Volux de pauvres gens, daux hoummes le pu mable. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 60.)

GRAIN, ad. Pas du tout.

« O son pardy de baue drolle ;
« Iglz n'aymant *grain* lez parpaillaux. »
(*Roléa de la Gente poitevin'rie*, p. 36.)

GRAINER, v. n. Donner beaucoup de grains. B. F.-J.

GRAINGOTIR, v. a. Chanter. | Exécuter un morceau de musique sur un instrument.

Un paysan poitevin, en parlant des fêtes qui ont eu lieu pour célébrer la naissance du Dauphin, fils de Louis XIII, dit :

« Quo faset bea oüy
« Qualle geonte musicle,
« Qui quez clergeons pely
« Hant si bain *graingoty*. »
(*Roléa de la Gente poitevin'rie*, p. 42.)

GRAISSOUX, OUSE, adj. Couvert de graisse. B. F.

GRALER, GRALAÉR, v. a. Faire griller. Se dit surtout des châtaignes. Du roman *graaillier*, griller. R. L.-B. F.-J.

« Le vieil bonhomme Grandgousier, après se chauffe à « ung beau clair et grand feu, et, attendant *graisler* des « chastaignes, escrit au foyer avec un baston bruslé « d'ung bout, etc. » (Rabelais, *Gargantua.*)

GRANDET, TE, adj. Un peu grand. Se dit des enfants qui grandissent.

GRANGER, s. m. ouvrier de ferme. J.

GRAPAUD, GRAPIA, s. m. Crapaud. De l'anglo-saxon *creopon*, ramper.

« Gallery va-t-en tête
« Munté sus in chevaau
« Qu'a le cou d'ine béte
« Et le pea d'in *grapaaud.* »
(*Ballade de la Chasse Gallery.*)

GRAPAUD PELÉ (FAIRE LE), loc. C'est reprendre un objet dont on a fait cadeau. Voici comment les enfant formulent leur reproche : « *Grapaud pelé*, qui m'a douné, qui mat-oté.»

GRAPAUDER, v. n. Marcher à quatre pattes, se traîner comme un crapaud. (Voyez *Grapaud.*) B. F.-J.

GRAPOUINER, v. n. Se traîner en marchant avec peine. B. F.

GRAPPE, adj. Engourdi par le froid. Du celtique *krapa*, engourdir par le froid; ou de *krap*, crampon, grappin, parce que les doigts sont crispés par le froid. B. F.-J.

GRASSE GELINE, s. f. Lampsane, plante. C. P.

GRATEA, s. m. (Voyez *Grateron.*) B. F.

GRATELLE, s. f. Démangeaison, maladie de la peau. B. F.

GRATERON, GRATTON, s. m. Graine de la bardane ou glouteron, qui s'attache aux vêtements. *Gratton* veut aussi dire *grillon* de porc, c'est-à-dire menus morceaux de porc cuits dans la graisse.

GRAVEGNON, s. m. Se dit des oiseaux grimpeurs, qui gravissent. B. F.

GRAVER, v. n. Gravir, grimper, monter. Le radical est *gradus*. C. P.-B. F.-J.

« Si quelqu'un *gravoit* en ung arbre, pensant y être en « seureté, iceluy de son baston empaloit par le fonde- « ment. » (Rabelais, *Gargantua.*)

GRAVIGER, v. n. Gravir avec peine. J.

GRAYER, v. n. Être à son gré, plaire. Du roman *greer*, plaire. B. F.

GREGNE, GRIGNE, GRIGNON, s. m. et f. Crouton de pain. R. L.

GRÈGUE (DIT), loc. C'est le défi que les enfants se posent. « Dis *grègue*, et y te fiche ine tape. » — « Dis *grègue*, et y saute quio foussé. » C. P.

GRELA, GRELAUD, s. m. Crible. Du roman *graïle*, grille. (Voyez *Grelle*.) B. F.

GRÊLER, v. a. Passer au *grela*. (Voyez ce dernier mot.)

GRELET, s. m. Grillon. C. P.-B. F.-J.

« ..... A se serait calaye don in creu de *grelet*. »

(Mlle C. Poëy-Davant, *la Mouété de Quene*.)

GRELLE, s. f. Crible. Du roman *graïle*, grille. (V. *Grela*.) B. F.

GRELLETTE, s. f. Rôtie, tranche de pain qu'on fait rôtir devant le feu. Du roman *greille*, mince, menu. « Rin n'est bon queme d'o *grellettes* dans do vin chaud. »

GRELLEYER, v. a. Passer du grain à la *grelle*. Même radical que *grelle*. B. F.

GREMEILLOUX, SE, adj. Gourmand, dominé par le désir d'une chose. (Voyez *Cremeilloux*.) G.-P.

« Mais te me rendras *gremëillouse*
« De courri le trechay, quieque part que gle set. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 49.)

GREMELER, v. n. Grogner, se fâcher.

Un Paysan, qui paraît ne plus jouir des douceurs de la lune de miel, se plaint en ces termes de la mauvaise humeur de sa femme :

« Quo l'est ine étronge chouse
« Que d'auer dans sa moison,
« Ine fame rechinouse
« Et qui n'a poin de réson.
« Ve nouzé la peloté
« A ne fat que *gremelé*. »

(*Roléa de la Gente Poitevin'rie*, p. 81.)

GREMELIR, v. n. Trembler la fièvre. (Voyez *Grezouiller.*)

Le Paysan malade qui appelle son médecin, lui dit :

« Mez la le pouvre corps ne fat que *gremely.* »

(*Roléa de la Gente Poitevin'rie*, p. 20.)

GREMELOU, SE, adj. et subs. Asthmatique.

« Qui ne peut d'alleté, tont a l'est *gremelouse.* »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 41.)

GREMILLE, GREMILLON, s. m. Miettes, petits grumeaux. J.

GREMILLER, v. a. Émietter. J.

GRENAUDER, v. n. Tomber grain par grain, égrener. | Par extension, s'émietter. Du celtique *greûn,* grain. B. F.

GRENEVELLE, s. f. Rainette, petite grenouille des prés. C. P.

GRENEUILLE, GRENOILLE, s. f. Grenouille.

GRENEUILLER, v. n. Musarder, travailler lentement. B. F.

GRENEUILLON, s. m. Petite grenouille. | Maladie des chiens et des moutons. B. F.-J.

GRENEUILLOU, SE, adj. Lambin, musard.

GRENIGER, v. a. Fouiller dans une armoire, chercher dans un fouillis. C. P.

GRENOT, s. m. Petit grain. Du celtique *greûn,* grain.

GRENOTER, v. n. S'égrener. Du celtique *greûnia,* grener. *Grenoter* veut aussi dire semer le blé.

GRENOTIER, s. m. Celui qui fait le commerce des grains. Du celtique *greûnier*, grainetier. B. F.

GRENOTON, s. m. Petite mesure de paille pour les grains.

GRENOTTE, s. f. Vase en paille où l'on dépose les grains. B. F.

GRENUCHON, s. m. La fièvre scarlatine. | S'applique aussi à une maladie des moutons. B. F.

GREPPE, adj. Même sens que *grappe.* P.

GRESOLLE, GREZOLLE, s. m. Groseille. Ce mot est formé par le changement de place des deux lettres *o, e*, et par la suppression de l'*i*. B. F.

GRETTE, s. f. Partie ligneuse du chanvre. C. P.-B. F.-P.

GREUGNOUX, adj. Grognon, maussade. J.

GRÊVE, s. f. Raie séparative des cheveux qui existe au sommet de la tête. « Y va faire ma *grêve*, puis y mettrai mon bounet. »

GREZIL, s. m. Gravier, poussière de grès. Dans le centre de la France, on dit *grésin*. Du roman *gresil*, gravier, débris de pierre.

GREZOLLIER, s. m. Groseiller, arbuste. (V. *Gresolle*.) B. F.

GREZOUILLER, v. n. Éprouver le frisson de la fièvre. (Voyez *Gremelir*.) B. F.

GRIGNE, s. f. Grignon, morceau de l'entamure du pain du côté qu'il est le plus cuit. | *Avoir une grigne contre quelqu'un*, c'est lui conserver rancune. B. F.-G. C. F.

GRILLON, s. m. Menus morceaux de porc cuits dans la graisse.

GRIMELÉ, ÉE, s. f. Se dit des vieillards dont la figure est couverte de rides. | Fruits dont la peau est ridée. B. F.

GRIMOUNER, v. n. Grommeler. J.

GRINCHER, v. n. Rechigner. Du celtique *grinouza*, grogner. J.

GRINCHEUX, SE, GRINCHU, UE, adj. Maussade, de mauvaise humeur, revêche. Du celtique *grinouz*, hargneux, grondeur. J.

GRINGOT, s. m. Assaisonnement.

La chanson poitevine de *la Soupe aux Ignons* dit :

« Et l'ail et le parsail en fasiont le *gringot*. »

GRINGOTER, v. a. Marmotter, parler entre ses dents. En roman, *gringoter* signifie frissonner, trembler. P.

« Neut et jou son trauail n'est que de *gringoté*. »

(*Ministresse Nicole*, p. 5.)

GRINGUENASSER (SE), v. pron. Se disputer, se chercher querelle. Dans le centre de la France, on dit *grognasser*. B. F.

GRIPAILLE (A LA), loc. A la gribouillette, jeu d'enfants. De *grapa*, *griffe*, en roman. J.

« O l'ertet tot *à la gripaille*. »

GRIPASSE, adj. des deux genres. Se dit d'un terrain en pente, couvert de ronces et d'épines, dont le sol est rocailleux. B. F.

GRIPPE, s. f. Griffe, poignet. B. F.

GRIPPET, GRIPPAULT, chemin escarpé, montueux. B. F.

« Dons noutre pauvre demeuronce,
« Au village de Toutifault,
« Ol est ine gronde souffronce,
« Notre chemoin est in *grippault*. »
(In Pinzan, *le Mellois*.)

GRISON, s. m. Pain noir.

GROC, adv. Arrière. (Voyez *Are*.)

GROC (IL N'EN RESTE), loc. Il n'en reste rien. P.

GROC EN ASRE, loc. Rien en arrière.

GROIE, GROYE, s. f. Terre calcaire, terrain pierreux. Du celtique *grouan*, gravier, gros sable. Dans le dialecte gallois, on dit *creig*. Plusieurs champs portent ce nom. B. F.-J.

GROLE, GROLLE, s. f. Corbeau, corneille noire.

« Chaque *grolle* picque sa nas. »
(*Roléa de la Gente Poitevin'rie*, p. 51.)

GROLLE (PLUMER LA), loc. Manger un peu pour attendre le dîner. B. F.

GROSBEC, s. m. Le proyer, oiseau. B. F.

GROSSERIE, s. f. Gros travaux. « Cette boutique de maréchal fait la *grosserie*. »

GROSSERIES, s. f. Ce mot désigne toutes les céréales, sauf le froment, qui n'entre point dans cette catégorie. B. F.

GROUAIE, s. f. Troupe, quantité. Couvée de toutes sortes de volailles de basse-cour. | Enfants d'une nombreuse famille. | Réunion nombreuse. Se dit seulement pour ce qui vit. « *Grouaye* de monde. — *Grouaye* de drôles. — *Grouaye* de poulets. »

GROUAIL, s. m. Gravier, pierrailles. Du celtique *grouan*, gravier, gros sable. B. F.

GROUÉE, s. f. (Voyez *Grouaie*.) C. P.

GROUER, v. a. Grouper, réunir sous ses ailes. La poule *groue* ses poulets. | *Grouer* signifie aussi se dépêcher, se hâter.

GROUGLIER, v. n. Grouiller, remuer. R. L.

GRUNE, s. f. Graine.

GUBERNUR, s. m. Gouverneur.

GUEDÉ, ÉE, adj. Être plus que rassasié. « Y ai tont mongé de crèpes qu'y en sé *guedé*. » C. P.

GUEDER (SE), v. pron. Manger beaucoup trop, se remplir d'aliments outre mesure. (Voyez *Se Gouger*.) G.-P.-B. F.

« Quand glat été *guedé* et que gnen pouvoit pus. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 63.)

GUEILLER, v. a. Regarder à la dérobée, mais attentivement. (Voyez *Gœuillir*.)

GUENASSE, GUENASSERIE, s. f. Diarrhée, dyssenterie. B. F.

GUENEILLE, s. f. Guenille. Dans le centre de la France, on dit *Guenas*. B. F.

GUENER, v. n. Haleter, pousser des soupirs de fatigue, être exténué. | Au figuré, gémir, pousser des soupirs de regret, de désespoir.

« Quondi sange en quio temps quieu me foit guenezis. »

(*La Mizaille à Tauni*.)

GUENUCHE, s. f. Femme mal propre. Vient de *Guenon*. J.

GUERIN, s. m. Bélier réservé pour la monte des brebis. J.

GUETTER, v. a. Prendre garde, veiller à une chose. Du roman *gaite waite*, dont le radical appartient à l'ancien haut allemand Wahtên, faire la garde. B. F.-J.

GUEURER (prononcez *djïeurer*), v. a. Saler beaucoup trop. On dit d'un objet très salé : « Gl'est *gueuré* queme mer. » C. P.

GUGLE, s. f. Jupe. B. F.

GUGLE-GUGLE (A LA), loc. Ballotter, objet qu'on se renvoie en jouant, comme un volant. B. F.

GUIARRE (COURIR LA), loc. Poursuivre quelqu'un. G. P.

« Les geans qui nous voisant *nous courrant netre guiarre.* »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises,* p. 69.)

GUIBOLE, s. f. La jambe. B. F.

GUICHOIRE, s. f. Seringue. B. F.

GUIEBLE, s. m. Diable.

« Icou *guieble* d'amour me groüille dans la teste. »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 3.)

GUIEU, s. m. Dieu.

« Car si quieu défaillait (le *Bonguieu* nou zin garde),
« Pazin ne peuret pu y foire la moutarde. »
(Requête des habitants de St-Maixent à l'intendant du Poitou.)

GUIGNER, v. a. Glisser entre les mains. | Avec le sens neutre, signifie hocher. B. F.

GUIGNETER, v. a. Couper des herbes ou des racines avec la guignette. B. F.

GUIGNETTE, s. f. Instrument de jardinage en forme de houlette, B. F.

GUILAN, s. m. Raisin.

« Ine traye de biâ *guilan.* »
(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 74.)

GUILLER (SE), v. pron. Se glisser, se faufiler. (Voyez *djiler.*) Du roman *guiller*, tromper, agir en fourbe. B. F.

GUILLET, s. m. Sentier couvert dans un bois. B. F.

GUIMBERGE, s. f. (Voyez *Braguenéas.*) C. P.

GUIMBERGEAYE, s. f. (Voyez *Braguenaye.*) C. P.

GUINCHER, v. n. Pencher, être de travers. J.

GUINIÉ, s. m. Cerisier qui donne des fruits acides.

« A vat tout drèt à n'in *guinié.* »
(Burgaud des Marets, *Fables et Contes,* p. 18.)

GUINGUENASSOUX, SE, ad. Grimacier.

GYRIE, s. f. Plainte hypocrite, du latin *gyrus,* tour. J.

H.

HABILESSE, HABILESSÉ, s. f. Habileté, savoir.

HABILLAGE, s. m. Préparation culinaire, tout ce qui sert à l'assaisonnement des mets. B. F.-J.

HACHER, v. n. Epuiser de fatigue. Du roman *hachie*, peine, fatigue. « Y sé *haché* d'avé porter quiau drôle dempis à mating. »

HAÉ, adj. des deux genres. Laid. R. L.

HAIT, s. m. Soulagement, aise. S.

« Je soufflai seulement alors, et de grand *hait*. »
(A. Delveau, *Françoise*, p. 56.)

HALLER (SE), v. pron. Se jeter, se précipiter.

« O bé queme daus étornaux,
« Qui se *hallant* dan in frapeau. »
(Effondrement du Palais de Justice de Fontenay.)

HANAQ, s. m. Vase, corbeille, panier, boîte, tout ce qui sert à contenir des objets solides ou liquides. Du celtique *hanaf*, coupe, jatte, sébille. C. P.

HANCHAUD, s. m. La hanche. B. F.-J.

HANEUT, HANET, adv. Aujourd'hui. On dit aussi *à neut, à net*. En celtique on dit *hénoz*, pour cette nuit. (Voyez *Aneut*.)

HAPPÉE, s. f. Morsure.

HAQUENIR, v. n. Etre stupéfait. | Harasser, écraser de fatigue.

« *Aqueni*, triste et morne,
« Gle demonde la mort. »
(Ballade de la Chasse Gallery.)

HARASSE, HARATTE, s. f. Grand panier d'emballage, employé surtout pour les poteries. C. D.

HARBOULER, HERBOULER, v. n. Sarcler, couper de l'herbe pour la nourriture des animaux. B. F.

HARCHIA, HACHEROT, s. m. Petite hache. B. F.-J.

HARDE, HARPAIL, s. f. et m. Troupe de bêtes sauvages. Employé par J. du Fouilloux.

HARER, v. a. Reculer.

HAREUGNE, s. f. Hargneuse. (Voyez *Areugne*.) B. F.

HARNAIS, HARNAS, s. m. Toutes espèces de garnitures d'outils, d'instruments de labourage. Du celtique *harnez*, ferraille. J.

HARODER, v. a. Couvrir de mépris, conspuer. Du vieux mot français *haro*. S.

HAUTE-HURE, loc. Le soir, à la brune.

« J'y vooye et to contant, ou lée déjà *haute-heure*. »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 34.)

HAUTMURÉ, loc. Ce qui dépasse au-dessus de la mesure dans les choses qui ne se rasent pas comme les céréales. C. P.

HA-V-'HOURE, loc. Où cela? (Voyez *Avoure*.)

HAZARD (D'), loc. Peut-être, expression de doute. « Gne vendra pouet *d'hazard*. » J.

HEARCE, s. f. Herse. G. P.

« Ah! que glant avalé d'*hearce* et d'autres affaires... »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 58.)

HÉCHER, v. a. Crier après quelqu'un à haute voix. (Voyez *Hucher*.)

HÉET, s. m. Gré, souhait. R. L.

HÉNOU, SE, adj. Haineux.

HÊRER, v. a. Mal exécuter un travail. *Hêrer* un ouvrage, c'est le faire mal, n'y mettre ni soin, ni temps.

HERBER, v. n. Se couvrir d'herbe. | Se reposer sur l'herbe. J.

« Grandgousier se leva dessus l'herbe et la reconfortoit « honnestement..... luy disant qu'elle s'estoit là *herbée* « souz la saussaie. » (Rabelais, *Gargantua*.)

HERBE, s. f. Se prononce *arbe*. Voici les noms donnés à quelques herbes en Poitou :

HERBE A L'AIL. *Erysimum alliaria*, on en retire une essence tout-à-fait identique, quant à sa composition avec l'essence d'ail.

HERBE DE L'ARRÊTE-BŒUF. Bugrane, *ononis spinosa*. Plante rampante épineuse.

HERBE A L'AVEUGLE. Hièble, le *nuble*. La tradition dit qu'un aveugle voulait acheter un champ ; il tenait un âne par la bride. S'étant baissé pour trouver un *nuble*, afin d'y attacher sa monture, il n'en rencontra pas, et ne voulut plus acquérir un champ qui ne donnait pas cette marque de fertilité. Le *nuble* ne vient que dans les bonnes terres ; d'où le proverbe qu'on peut acheter en aveugle celles qui produisent cette plante.

HERBE A L'ÉCLAIRE. La grande chélidoine.

HERBE AU FIE. Grande chélidoine.

HERBES FORTES. On désigne sous ce nom toutes les plantes aromatiques employées en infusions, ou en frictions contre les douleurs.

HERBE PIED-DE-GRIFFON. Ellébore fétide. La feuille de cette plante représente la forme du pied du griffon de la fable.

HERBE SAIGNE-NEZ. L'achillée mille-feuilles. Comme jeu, les enfants se mettent une feuille de cette plante dans le nez, et obtiennent un *saignement* immédiat.

HERBE A LA DÉTOURNE. Malheur à celui qui marche sur cette herbe ; il ne peut plus retrouver son chemin, il s'égare ; il ne lui faut rien moins que le fil d'Ariane, sous la forme d'un garde-champêtre, pour le remettre dans la bonne route. L'*herbe à la détourne* appartient à la famille des orchidées ; c'est le *spirantes automnalis*.

HERBOULAGES, s. f. pl. Herbes, plantes rustiques. « O l'y avait de totes modes d'*Herboulages* pllatés dons dos grous livres. »

HERGNER, v. a. Chagriner.

HERGNOU, OUSE, adj. Chagrin.

« . . . . . Mé qui sé si *hergnou*. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 27.)

HÉRITANCE, s. f. Héritage. Du roman *héritance*, succession. J.

HÉTER, v. n. Convenir, plaire, agréer. Du celtique *héta*, plaire, faire plaisir.

HEULE, s. f. Huile. B. F.

HEULAY, v. a. Huer. G. P.

HEURÉE, s. f. Lisière d'un bois, limite d'un champ. (Voyez *Eurée*, *Cotelle*.)

HEURES (LES), loc. C'est le bréviaire. « Je vais lire mes *heures*. » C'est-à-dire je vais lire mon bréviaire. | Les *heures* signifient aussi les livres de messe en général.

HEURTER, HURTER, v. n. Tousser avec bruit.

HIII! HIOU! HIOU! HOU! cris de joie. B. F.

HIMOU, s. m. Humeur. R. L.

HIOUBE, s. f. Branche de bois ou de fer servant à tenir la chandelle de résine.

HIRE, s. m. Horreur, dégoût. (Voyez *Zire*.) B. F.

HOBBER, v. n. Partir, bouger, changer de place. Du roman *hober*, changer de place. C. P.-R. L.

« Ne *hobbé*, ne *hobbé*, areteve, areteve,
« Bouté, bouté trojous, ne faut pongs entre nou
« Tant de sarimonie, bouté-bouté vouu chou. »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 41.)

« In jor en *hobant* de Nuville
« I m'en vindis dever Poitâé. »

(Chanson poitevine.)

HOBIR, v. n. Sortir, partir. (Voyez *Hobber*.)

HONTAGE, s. m. Honte. B. F.

HORTER, v. int. Avorter.

HOSANE, s. m. Buis bénit.

« Elle s'alla rendre à la *croix hosanière* du cimetière de « Saint-Mexent. » (D'Aubigné.)

HOSTEAU, HOUSTAU, s. m. Logis, hôtellerie. Du celtique *hostiz,* hôtelier, aubergiste.

HOULÈRE, s. f. Truie qui vient de mettre bas. | Sorcière. | Fille de mauvaise vie. Du roman *houlier,* débauché. C. P.

« Dare li la sorcère
« Le lutin, le garou,
« Galoppant la *houlère*,
« Le pitois et le loup. »

(*Ballade de la Chasse Gallery.*)

HOULIER, s. m. Débauché, libertin. Du roman *houlier*, débauché. Le radical appartient à l'ancien haut allemand *holi,* caverne, lieu de débauche.

HOUME, s. m. Homme. J.

HOUMIAS, s. m. Orme.

HOURE, s. f. Heure. Du latin *hora*. B. F.

« A bon jou boune *houre.* » *(Ancien Proverbe.)*

HOUSANNE, s. m. Buis bénit. (Voir *Hosane.*) B. F.

HOUSCHE, OUCHE, s. f. Verger d'une métairie. Se dit aussi des prés qui servent au pacage.

HOUSEAU, s. m. Bottine, guêtre. Du roman *houseau*, bottine, botte. J.

HOUSTAU (A L'), loc. Au logis. Du celtique *hostiz*, hôtelier. (Voyez *Hosteau.*)

HOUZENIE, s. m. Buis. C. P.

HOYLER, v. a. Gronder, réprimander avec colère.

« Ve *hoylé* apres ley tot de même qu'un fou,
« He taiseve-ve don. »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 12.)

HUCHER, HUCHAÉR, v. a. Appeler à haute voix. Parfois, pour augmenter le son, faire de ses deux mains un porte-voix. Du celtique *uc'h,* haut, élevé. *Urc'ha,* hurler. R. L.

« Les jeunes gens *huchiant* bin haut *hîîîî*, *hou*, en les « menant marier. » (P. 943, *Mellois.*)

HUE, s. m. Œuf.

Un proverbe vendéen dit en parlant d'une personne pâle : « All'é roge queme la fesse d'in *hue*. »

HUGUENOTE, s. f. Vase employé pour faire cuire les viandes dans leur jus. Il paraît que les Huguenots s'en servaient pour apprêter leurs viandes pendant le carême.

HUIS, s. m. Porte. Du roman *huis*, porte, en latin *Ostium*.

HUSSES, s. m. pl. Les sourcils.

Un amoureux roucoule les doux vers suivants aux genoux de la belle Margoton :

« Ta peas de blonche coulour
« Tez paupères et tez *husse* ;
« O l'est iquy que l'amour
« Se gazoüille et se muë. »

(*Gente poitvin'rie*, *Chonson amourouse*, p. 104.)

HUTIR, v. n. Faire des efforts pour vomir.

HUTTIER, s. m. Habitant d'une hutte. Ce nom appartenait à des hommes qui vivaient en dehors de tout ordre social, dans les marais de la Sèvre. Ils n'avaient pour habitation que leurs bateaux et une hutte, qu'ils construisaient avec des roseaux, sur des îlots. De fréquentes inondations emportaient leurs cabanes, mais ils conservaient toujours leurs bateaux. Sans se décourager, ils allaient un peu plus loin construire, en quelques heures, une nouvelle demeure. Ils n'avaient pour ressources que la chasse et la pêche ; mais cela leur suffisait. Le dimanche, la femme allait soit à Niort, soit à Marans, vendre les poissons et les oiseaux aquatiques pris ou tués par le huttier; elle achetait de la poudre, du plomb et de la farine, c'était tout ce qu'il fallait pour répondre aux besoins très limités de cette existence primitive.

Plusieurs historiens ont étudié cette curieuse race ; ils pensent qu'elle appartient aux premiers habitants du Bas-Poitou, qui, vaincus et reculant devant l'invasion de leurs ennemis, se réfugièrent dans les marais de la Sèvre. On dit qu'ils descendaient des *Coliberts*, et qu'ils adoraient l'eau et la pluie. Beaucoup n'avaient aucune croyance ; la misère les avait rendus insensibles à aucun sentiment élevé. Aujourd'hui, la canalisation de la Sèvre et les dessèchements des marais ont fait disparaître les derniers vestiges de cette vie sauvage. Le pays n'y a point perdu, car il est maintenant riche, fertile et habité par une population nombreuse, aussi intelligente qu'active, laborieuse et riche.

I

I, pron. personnel. Je. « I n'o ferai ja. » Pour : « Je ne le ferai pas. » B. F.

« Et si *i* veut veni le garde,
« *I* subllerai bein fort, et tu te sauveras
« Iqui, de quio couté, et tu me segueras. »

(J'Hacquett, *Mellois.*)

ICALLE, IQUATTE, pron. démons. fém. Cette. Du latin *ecce ille*, qui a formé le roman *iceo, iço.*

« S'éest à vous aussit à qui j'ay ben volu adressé *icalle* petite coumedie. »

(Saint-Long, *Amours de Colas. Dédicace.*)

ICEU, IQUEU, IQUOU, pron. Cela. Du latin *ecce hoc;* en roman *ichou, iceou, iceus, icheus.* Les formes en *ou* proviennent de l'assourdissement de celles en *o* pur. Il n'en est pas ainsi des formes en *eu* qui sont dues à l'*o* de *hoc* diphthongué en *eu.*

ICELUI, pron. dém. Celui. Du latin *ecce illuic,* qui a formé le roman *icelei, icelui.* L'*i* a remplacé *e,* parce qu'il lui est égal dans la langue d'oil; le premier *c* a été syncopé ainsi que la syllabe *il.*

ICOU, pron. dém. Ce, cet; celui-ci, celui-là. Du latin *ecce hoc.* (Voyez *Iceu.*)

« Me parlé d'*icou* la, et non pour *icou.* »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 47.)

IDÉNE, subs. Hébêté.

« Ne srians vrais *iden,* queme de pouvre leuvres. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 48.)

IGL, IGLZ, pronom de la troisième personne. Il, ils.

IDEYOUX, OUSE, adj. Rêveur, hébété. Celui qui n'a pas d'idées bien arrêtées. B. F.

IDOLE (FAIRE L'), locution. C'est rester immobile comme une statue, sans parler.

« Escoute ben Jacot et ne fois ja l'*idolle.* »

(*Ministresse Nicole*, p. 4.)

IGNEAU, s. m. IGNELLE, s. f. Agneau. J.

« Il estoit temps d'emmener les *igneaux.* »

(J. du Fouilloux, l'*Adolescent.*)

IGNELER, v. n. Se dit des brebis qui mettent bas. J.

IMOLÉ, s. m. Imprimé, livre, papier imprimé. Lire dans les *imolés*, c'est lire dans les livres.

« Mais, mé qui n'ai jamais séyut que lire dans l'*imolé.* »

(P. 943, *Mellois.*)

IMOLER, v. a. Imprimer.

IMPOSITIONNOUR, s. m. Agent du fisc, collecteur.

« O sont aussi do grond broüillours
« Quiquez *impositionnours.* »

(*Gente poitevin'rie*, p. 11.)

IN, INE, adj. num. Un, une. *In houme, ine fumelle,* pour un homme, une femme. B. F.

INCARATER, v. a. Ensorceler.

Le berger poitevin, en se précipitant aux pieds de sa Typhoine, implore son amour en disant :

« N'ara tu ja d'amitié,
« Toay qui m'a *incaraté.* »

(*Roléa de la Gente poitevin'rie*, p. 80.)

INCORE, adv. de temps. Encore.

INFONT, s. m. Enfant.

INCARCÉRER, v. a. Insérer un article dans un journal. « Mossieu le rédacteu i vous prie d'*incarcérer* don v'tre « journau, quio petit article. »

I N' SAIS QUANT, loc. adv. Je ne sais combien. « Nos noyers sont chargés de *calas,* nous en aurons *i n' sais quant.* » B. F.

INNOCENT, adj. Imbécile. « Qu'éto qu'a fait quielle sottise? olé sans doute thio grond *innocent.* » C. P.-J.

I NON JA, loc. Non pas, non jamais. B. F.

INOUR, s. m. Honneur.

« Vous naré priqueu point d'*inour*. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 6.)

INVIOU, SE, adj. et subs. Envieux, se.

« Vezou sçavé vou tout que ren n'est
« Pu meillou
« Pre se mettre à l'abri de tou ses *inviou*. »

(Requête des habitants de St-Maixent à l'intendant du Poitou.)

IQUI, IKI, adv. Ici. B. F.

« Dame j'ay repondu Francaye née pas *iquit*. »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 9.)

IQUIAU LON, loc. Auprès d'ici, pas bien loin, dans les environs.

« Les pacages choisis que César te destines
« Engraisserant tes beux ; et les maux qu'o lavant
« Les bête d'*iquiaulon* jamas ne lau nuirant. »

(Abbé Gusteau, *Traduction poitevine de la première églogue de Virgile*.)

IRAGNE, IRAIGNE, s. f. Araignée. (Voyez *Aragne*.) B. F.

IRANTÈLE, s. f. Toile d'araignée. Du celtique *irien*, trame. (Voyez *Arantelle*.) J.

ITAU, ITAUX, ad. Tel, tels, pareil, semblable. *Itau* est formé de *tau*, tel, avec l'addition de *i*. L'addition de cette voyelle se remarque dans une grande quantité de mots poitevins ; ainsi *icelui* : celui ; *iquou* : ce ; *iquate* : cette ; *iqueu* : cela, etc.

« Jarti, Lucas, quo sont de grandes misères
« Que d'être *itaux* quo l'étiant nos péres ! »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 56.)

ITCHU, pron. démonst. Cela. S.

« Y veu poit qla foére de Saint-Martin spasse comme *itchu*. »

(Kemmerer, *Du langage dans les campagnes de l'île de Ré*.)

ITOU, ITAU, ETOT, OTOU, adv. Aussi, comme. P.-B. F.-J.

IVRER (s'), v. pron. Par retranchement, s'enivrer. J.

J

JA, adv. de négation. Pas, non pas, jamais. Du roman *ja, jai, jamais*. « I no veu *jà*. » C'est-à-dire : Je ne le veux pas. B. F.-J.

« Périne, ma Périne,
« Veux-tu *jä* m'aimer. » (*Chanson poitevine.*)

« Si lés chés dau village
« L'aviant *jà* quenodju
« Jarni l'ariant mordu. » (*Chanson poitevine.*)

JABLONNER, v. a. Lier les sarments de la vigne pour en faire des javelles. B. F.

JABOT, s. m. La poitrine pour l'homme et la femme, l'estomac pour les animaux. « Cette femme a un beau *jabot*. » — « Notre oie a bien mangé, elle a son plein *jabot*. » B. F.-J.

JABRAILLER, v. n. Bavarder, cancaner. B. F.-B.

« Thieû *jabrail!* mon guieu moé! cheune de Maleisie! »
(Burgeaud, *La Maleisie*, p. 31.)

JACASSE, s. f. Bavarde, commère. B. F.-J.

JACASSER, v. n. Bavarder ; même sens que *jabrailler*. B. F.-P.

JADAU, adv. Jadis.

« Y seu bain seur quau tomps *jadau*. »
(*Gente poitevin'rie*, p. 9.)

JADE ou JADELLE, s. f. Vase en bois, où l'on dépose la pâte préparée pour le four. Le *jadeau* qui sert au même office est tressé en jonc ou en paille. Du roman *jade*, sébille de bois. B. F.

JADEAU, GEDEAU, s. m. Vase en paille ou en jonc qui reçoit la pâte préparée pour le four et qui lui donne la forme d'un pain rond. Du roman *jadeau*, jatte de bois. B. F.-P.

« De boune soupe au choux tot in grand plain *gedeau*. »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 22.)

JADEAULÉE, s. f. Un plein jadeau. Même radical que *jadeau*. B. F.

JALLE, s. f. Engelure. B. F.-R.

JALLET, s. m. Jeune coq. S.

« Un jor in chétit cheun japait, japait trejau
« Conte in jeune *jallet* juché sur son juchau. »
(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 12.)

JALON, s. m. Vase de terre pour le lait. (V. *Gealon*.) C. P.-R. L.

JALOUSETÉ, s. f. Jalousie. J.

JALOUSIE, s. f. Giroflée, violier, plante. J.

JAMBE (Prendre ses jambes à son cou), loc. Courir très-vite, surtout lorsqu'on est poursuivi, et que l'on éprouve de la frayeur. C. P.

JAMBE, s. f. Patelle, coquillage. S.

JAMBILLON (A), loc. adv. A califourchon.

JAMBLOTER, v. n. Remuer les jambes sous la table, ou dans le lit. B. F.

JAMBRU, adj. Celui qui a de grandes jambes. J.

JANCER, v. a. Balayer, nettoyer une chambre. (V. *Joncer*.) G.-P.

JAPAILLER, v. n. Pousser des cris, parler avec force. B. F.

JAPE, s. f. Bavardage. J.

JAPER, v. a. Raccommoder les bas. B. F.

JAPILLER, v. n. Babiller. B. F.-J.

JAPPER, v. n. Parler, bavarder, aboyer. B. F.

« Va, li fizi, petit viloin,
« Tu as bain monti de man chain,
« Igl ne *iappe* pas tant que toay. »
(*Gente poitevin'rie*, p. 64.)

JARC, JAR, s. m. Oie mâle. (Voyez *Gerc*.) R. L.

JARDIR, v. a. Aimer. S.

« A cet âge-là on ne songe qu'à *jardir* comme les oiseaux. »
(A. Delveau, *Françoise*, p. 72.)

JARGOTER, v. n. Même sens que *gargoter*. B. F.

JARGUET, s. m. Jaquette des enfants. G.-P.

JARNI, JARNONGOY, JARNIGOT, JARNIGUÉ, JARNIDIEU, juron adouci, qui signifie je *renie* Dieu. On sait que Henri IV jurait par *Jarni-Cotton*, c'est-à-dire je renie Cotton. Le père Cotton avait indiqué ce juron à son royal pénitent. G.-P.-B. F.-R. J.

« *Jarni!* le béas visage. »

(*Chanson sablaise de Nichan.*)

JAROLER, v. n. Remuer sans cesse les jambes. B. F.

JAROUILLER, v. n. Se frotter les chevilles en marchant. B. F.

JAROUILLOUX, OUSE, adj. Bancal, qui a les jambes en dedans. B. F.

JAROUSE, JAROSSE, s. f. Espèce de gesse. *La grande jarouse* est la gesse cultivée. B. F.-J.

JARRAT, s. m. Paille de fèves sèches. C. P.-B. C.-R. L.

« Y sé venguiu à ren, melé quemie *Jarrat.* »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 3.)

JARRET, s. m. Par métonymie, c'est la partie pour le tout. « I m'attenais de trouer iqui, à net, tout mes mondes, i n'en est pas vû in *jarret!* » C'est-à-dire : Je n'ai pas trouvé une seule personne.

JARRIAU, s. m. Différentes gesses. Nom de famille. J.

JARRIGE, s. f. Jachère, terre inculte, pâtis. B. F.-J.

JASE, s. f. Jaserie, babil, caquet. B. F.

JASPINER, v. n. Bavarder, cancaner, criailler. | *Se jaspiner*, se disputer. Du roman *jaspiner*, bavarder. J.

JASSE, s. f. Pie; par aphérèse d'*ageasse*. (Voyez ce dernier mot.) C. P.

JASSE-BATRESSE, s. f. Pie-grièche, petite pie. C. P.

JAU, s. m. Coq, oiseau de basse-cour. Nom de famille. | Robinet de barrique. Du roman *gal, gaus;* en latin *gallus*. La plupart des patois possèdent ce mot. Le champenois a *gau;* le lorrain, le normand, le centre de la France comme le poitevin ont : *Jau*. B. F.-J.

« Et les faisoit danser comme *jau* sur braises. »

(Rabelais, *Pantagruel.*)

JAU-BLANC, loc. Gelée blanche. R. L.

JAUCHIARD, s. m. Coq abatardi qui ne féconde pas les poules. B. F.

JAULOND, s. m. Sorte de chant des poules qui présage une mort prochaine dans la maison. C'est un véritable cri de fresaie. C. P.

JAUNET, s. m. Pièce d'or.

« Eêêh tous thiès petits jaunets! Comb'n en as-tu? »
(P. 943, *Mellois*.)

JAUVEGNER, v. a. Gaspiller, gâter, mettre en désordre. | Dissiper avec une folle prodigalité. C. P.

JAUZELLE, s. f. Sarcelle. S.

JAVAILLON, s. m. Epi de blé mal venu.

JAVASSER, v. n. Même sens que *jacasser*. B. F.

JAVELOT, s. m. Javelle. Le sobriquet de *Javelot* avait été donné au jardinier Sauquet, de Niort, dont la bienfaisance lui a valu le grand prix Monthyon.

JAZERON, s. m. Collier formé avec une chaîne d'or. Du roman *jazeran*, cotte de petites mailles. Le savant linguiste Burguy lui donne un radical arabe.

JEAN (ÊTRE), loc. C'est être trompé par sa femme.

JEILLER, v. n. Baver, jeter de la bave. C. P.

JEMEN, s. f. Jument. B. F.-J.

JENOPE, s. m. Loup garou. S.

JETON, ONNE, s. m. et f. Jeune mule ou jeune poulain qui n'a pas encore un an. Au bout d'un an, ces animaux reçoivent le nom de *doublon*. B. F.

JEUDI, s. m. Grillon, grande sauterelle verte. B. F.-J.

JIGLER, v. a. Cingler, lancer, jeter. S.

« Les autres me *jiglaient* de l'eau au visage. »
(A. Delveau, *Françoise*, p. 87.)

JINCOLE (EN), loc. adv. En sautoir. « Les bergers portent leur poche panetère en *jincole*. » B. F.

JINGEOLOUÈRE, s. f. Escarpolette. C. P.

JINGOIS (ÊTRE DE), loc. Être de travers. B. F.

JINGUER, v. n. Danser en agitant vivement les jambes. Du roman *jynguer*, folâtrer. B. F.

JINJOLLER, v. n. Ne pas être d'aplomb, marcher de travers. C. P.-B. F.

JLIOT, s. m. Jules. R. L.

« *Jliot* vut dau paé, daux us, dau meil;
« Jacot, d'la fricassâéie;
« Aussi gli, Lolot, en vut-eil,
« Et sgliete d'la gréssâéie. »

(*Chanson poitevine*, citée par la Revellière-Lepaux.)

JOBE, JOBARD, adj. Sot, niais, imbécille. B. F.-R. L.-J.

Un berger, mari peu galant, après s'être plaint de l'intelligence de sa femme, finit par dire :

« Mez à l'ést tant *jobe*
« Quo l'ést un grond cas. »

(*Chonson poitevine.*)

JOBINER, JOBLINER, v. n. Jouer, s'amuser. C. P.

JOBRER, v. a. Barbouiller, graisser, salir. C. P.-G.-P.

« Ne pouvant boire au pot, glat mis la moin dedans,
« Et gle sest tout *jobré* en mangeant à pougnée. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 63.)

JOCQUETER, v. a. Conduire de la vendange au pressoir.

JOCQUETEUR, s. m. Celui qui conduit le cheval chargé de vendange. (Voyez *Barassou.*)

JOGUENET, JOGUENETTE, adj. Bouffon, personnage ridicule.

JOINTE, s. f. Agonie.

« Aujourd'hui j'ai la soixantaine, ce qui fait une bien lon-
« gue vie pour une pauvre femme comme moi, à qui le
« marillier de sa paroisse aurait dû sonner ses *jointes*
« depuis un long temps. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 40.)

JOINTÉE, s. f. Tout ce qui peut tenir dans les deux mains jointes, en forme de vase. B. F.

JOLIMENT, adv. Beaucoup; avec les adjectifs ou les adverbes il exprime une augmentation ou une différence considérable. B. F.

« Ah! i te rèqueneut b'n avoure, c'est que t'as *joliment* « profité depeu qui ne t'avais vu. » (P. 943, *Mellois.*)

JON DAU BOIS, s. m. Chat-huant.

« Non n'y voit poit le *Jon dau bois.* »

(Chant de la *Guillaneu,* recueilli par M. B. Fillon.)

JONCER, v. a. Balayer. (Voyez *Jancer.*)

« Y *jonssy* ben tra foais la place. »

(*Roléa de la Gente poitevin'rie,* p. 25.)

JONGLER, v. n. S'impatienter, être de mauvaise humeur. S.

JOR, s. m. Jour. Du roman *jor.*

« Mé in *ior* lour moichont mœnage
« Sra puny tant quo len sra rage. »

(*Gente poitevin'rie,* p. 13.)

JORNAU (A), loc. Tout le jour, quotidiennement. B. F.

JOSÉ, n. p. Joseph.

JOSELLE, s. f. Foulque, oiseau. C. P.

JOTTE, s. f. La joue. Du celtique *jod* ou *jot,* joue. « I l'y sauti au cou et la bisi su la *jotte.* » B. F.-J.

JOTTEREAUX, s. m. pl. Maladie des joues; inflammation des glandes parotides. B. F.

JOU (NOM DE), interj. Si cette interjection, dit l'abbé Rousseau, veut dire, comme on le pense : *Par le nom de Jupiter,* elle est assurément empruntée au paganisme.

JOUC, s. m. Juchoirs pour les poules. B. F.

JOUENCLE, s. m. Bœuf de deux ans. R. L.

« Dos oüaille et mouton, do *ioüencle,* et do vea. »

(*La Mizaille à Tauni,* p. 27.)

JOURNAL, s. m. Mesure de terre; c'est l'étendue qu'un homme peut labourer en un jour. B. F.-J.

JOUSET, n. p. Joseph.

JOUSTE, prép. Auprès. Du latin *juxta*. En roman *jouste*.

« Den quio pidou estat i vis tot *jouste* mé
« Quiauqu'in..... »

(La Mizaille à Tauni.)

JOUTTE, s. f. La bette, plante. B. F.

JOUTTE-RABE, s. f. La betterave. B. F.

JU, s. m. Jeu. R. L.

JUCHER, v. a. Appeler de loin en élevant la voix.

« Allons nous zin, ma mère me *jucherat*. »
(*Du langage de l'île de Ré*, par le docteur Kemmerer.)

JUCHEREAU, s. m. La toiture d'une écurie, d'un toit. B. F.

JUILLES, s. m. Lanière qui tient le joug sur la tête des bœufs. Du latin *jugum*, joug. B. F.

JUSTIN, s. m. Casaquin. B. F.-J.

JUT, adv. Vigoureusement, beaucoup. C'est un dérivé du verbe *jûter*. « Serrez bé *jût*. »

JUTER, v. n. Rendre beaucoup de jus, avoir beaucoup de suc.

JUTER, v. a. Serrer fort. Il signifie aussi se joindre, en parlant de deux troupeaux qui se réunissent. Quelques plaisants de village l'emploient dans un sens obscène.

JUTTE-RABE, s. f. Betterave. (Voyez *Joutte-Rabe*.) C. P.

L.

LA, article. Se place habituellement devant les noms de femme ou de fille. La Roberte, pour la femme à Robert. J.

LABIER, v. a. Calomnier, médire. Du celtique *laben*, médisance. C. P.

LABRÈCHE, s. f. Lézard des murailles. (Voyez *Angroèse.*)

LAC (Prononcez *La*), s. m. Mare, étang. B. F.

LACE, s. f. Houssine longue et flexible. B. F.

LACER, v. a. Donner des coups de houssine. B. F.

LACHANCE, s. f. Interruption, relâche. J.

LACQUANT, TE, adj. Ruisselant d'eau, comme en sortant d'un lac. Du celtique *lagen*, lac, bourbier. B. F.

LACQUASSE, s. f. Flaque d'eau. B. F.

LAESSE, s. f. Lice, chienne qui vient de mettre bas. Epithète injurieuse qui s'applique aux femmes de mauvaise vie. B. F.

LAGASSER, v. n. Laver mal du linge. Du celtique *lagen*, lac, mare. C. P.

LAGNOUX, OUSE, adj. Paresseux, lâche, indolent. | Plaintif, à plaindre. R. L.-B. F.-B.

« In *lâgnoux* qu'a s'ment pas d'état. »
(Burgeaud, *La Maleisie*, p. 31.)

LAGOLLAGE, s. m. Eau répandue par terre lorsqu'on lave quelque chose dans un vase, et qui salit le plancher ou le carreau. On se sert aussi de ce mot pour désigner un mélange de liquide désagréable au goût, tel que un peu de vin et beaucoup d'eau. (Voyez *Ragollage, Ragouillage.*)

LAGOUR, s. m. Ruisseau. Même racine que *laguieure*. B. F.

LAGUIEURE, s. m. Ruisseau. Du celtique *lagennik*, lagune. B. F.

LAICHER, v. a. Laisser. B. F.

LAIRRER, v. a. Laisser.

« Compère Guilleri
« Te *lairras-tu* (ter) mouri. »

LAMBINAUD, s. m. Lambin. B. F.

LANDAUX, s. m. pl. Ligne de foin qui vient d'être coupée. Dans le centre de la France, *landée* signifie rangée ou ligne d'arbres. B. F.

LANDE, s. f. Teigne, maladie du cuir chevelu.

LANDÉ, LONDÉ, LANDIER, s. m. Chenets. Du celtique *lander*, chenets. R. L.-B. F.

LANDON, s. m. Lisière qui sert à tenir un enfant pour lui apprendre à marcher. B. F.

LANDORE, s. m. Fainéant, bohémien. (Voyez *Landoux.*) S.

« A l'exemple de ces *landores* qui demandent de la besogne
« et prient le bon Dieu de ne pas leur en trouver. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 39.)

LANDOUX, SE, adj. Vagabond couvert de haillons et teigneux. B. F.

LANGERON, s. m. Lange. B. F.

LANGUE DE BŒUF, s. f. Buglose d'Italie; de la famille des borraginées. B. F.-J.

LANGUER, v. a. Styler, faire la leçon. J.

LANGUITION, s. f. Langueur.

LANS (Prononcez *ll* mouillés), adv. de lieu. Dans l'intérieur, dans la chambre à côté. *Llans*, *llans*, *llans*, signifie là bas, bien loin. (Voyez *Lian.*)

LAPACE, s. f. La bardane glabre, plante. B. F.

LAPPE, s. f. Tête de la plante appelée bardane, glabre. B. F.-J.

LARDRE (Prononcez *ll* mouillés), adj. des deux genres. Ardent, ne se dit que du feu quand il commence à faire des flammes. C. P.

LARGUER, v. n. Tarder. C. P.

« A se mettit en route sons *larguer.* »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene.*)

LAS (EN AVOIR TOUT SON), loc. En être fatigué, en avoir au-dessns de ses forces, de ses désirs. « I en ai mon *las.* » J.

LASSERON, s. m. Laitron, herbe. J.

LASSETÉ, s. f. Lassitude. J.

LAU, pron. Leur, de l'ancien français *lor*. G. P.

« Gle passant les nit sans dormi,
« En pensant a *laux* bourse
« Que glant predu, sans reteni
« Deux sols pre *lau* ressource. »

(Abbé Gusteau, *Consolation daux paisans.*)

LAUFET, s. m. Lin. C. P.

LAULONG, prép. Ici, auprès. « Vour est o vetre houmme? Lle det bé être *laûlong*, » c'est-à-dire aux environs. C. P.

LAUTEN, adj. et subs. Ecervelé, lutin. R. L.

« N'esto-o poen quio *lauten* çont fé pire qu'in hébe. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 22.)

LAVARIT, s. m. Cabane montée sur deux roues, qui sert d'habitation au berger chargé de garder les moutons dans les champs, pendant la nuit. (Voyez *Navarit*.) G. P.

« Loin de mon *lavarit*, o ne serat pus mas
« Qui, couché molement sus daux feuilles d'umens,
« Ve voiray pendrillay sus les monts enjuchées,
« Et comme daux pandardes a daux branches attachées. »

(Abbé Gusteau, *Traduction poitevine de la première églogue de Virgile*.)

LAVERT, s. m. Lézard vert.

LA VOU, LAVOUR, LA VOU QU' CÉ. adv. de lieu. Là où? Là où est-ce que c'est? R. L.-C. P.-J.

« . . . A tombit à n'in grond pourteau, *lavoure* finissiont « les rouans. »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene*.)

LAYRON, s. f. Pour l'île d'Oleron.

LEBROU, s. m. Gourmand. B. F.

LÉ, pron. pers. féminin de la 3e personne du singulier. Elle. Ce pronom ne s'emploie qu'après un verbe ou une préposition.

« Quond a sit de retou chez *lé*.... »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene*.)

LÉCHOUINERIE, s. f. Gourmandise. J.

LÉÉT, s. m. Lit.

Le paysan poitevin, pressé de toutes parts par la misère, jette ce cri de désespoir, arraché par la corvée:

« Pre l'intendant, pre les ségneux,
« Trejo va la corvâéie.
« Que barai-ji aux collecteux,
« Sans denâé, ni patâéie!
« De par le ra, glie vendront maon féét,
« Danch' qu'à la marmite et maon *léét*. »

(*Chanson poitevine*, citée par La Revellière-Lepaux.)

LEIRES, s. m. pl. Fers et liens. R. L.

« Y bagne de plaisis de-que glést dons lez *leires.* »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 23.)

LENDE, s. f. Lente, œuf de pou, rogne. J.

LENDOUX, OUSE, adj. Couvert de lente, terme de mépris. B. F.

LÉROT, s. m. Niais.

« De la façon qu'o voit gle passrat prin *lesrot.* »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 37.)

LESSI, LEXIF, s. m. Eau de lessive. Du latin *lix.* B. F.-J.

LES-SUS, loc. Là-haut, là-bas. | *En sus*, en haut. B. F.-J.

LESSIVEUSE, s. f. Femme occupée à la lessive. J.

LEUT, s. m. Place qu'on doit occuper. B. F.

LEUX, pron. Leur. J.

LEVÉE DE FOSSÉE. loc. Jet ou rejet de fossé. J.

LEVER UN CHAMP, loc. C'est la première façon qu'on donne à une terre.

LEVEUR DE LUETTE, loc. Les *leveurs de luette* sont très nombreux. Leur talent consiste à soulever l'organe avec le manche d'une cuiller, en saisissant en même temps une mèche de cheveux du malade. La guérison est radicale.

LEVEUR DE RATE, loc. Le *leveur de rate* consacre sa science médicale à ne soigner que la rate. Lorsque cet organe est malade, il lui suffit de passer la main sur les côtes pour obtenir une guérison immédiate. C'est facile et prompt.

LEZ, DE LEZ, PAR DE LEZ, loc. adv. Là, par de là, là-bas. B. F.-J.

« O quond y fu *lez* arriuy. »

(*Gente Poitevin'rie*, p. 57.)

LI, pron. pers. de la 3e personne du singulier. Lui. *Li* se prononce *gli* dans quelques localités. B. F.-J.

« I *li* ait fait l'amour sept ans,
« Sans *li*, sans *li*, sans *li* en parler. »

(*Chanson poitevine.*)

LIAN, adv. Là dedans, au loin. *Liant* se prononce *glliant* dans quelques localités. G. P.-B. F.-J.

« O faut qui t'y marie,
« Entre *lian*..... »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 35.)

LIARDEUR, s. m. et adj. Avare.

LIBORNE, s. f. Liasse de papiers ; grande feuille de papier sur laquelle on prend des notes.

LICHAIE, s. f. Tartine beurrée.

LICHEUR, LICHEUSE, adj. Gourmand, friand. J.

LIDOIRE, LIDOUÈRE, s. f. Chèvres, brebis en amour. Du celtique *lidek*, caressant. B. L.-B. F.

« De la chèvre à Catin, qui estet venguiu *lidoire*. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 6.)

LIÈDRE, s. m. Lierre. S.

LIÉE, s. f. On désigne ainsi l'espace de temps que les bœufs passent à l'attelage de la charrue.

LIENNE, s. f. Gerbes, paquets de légumes ou de plantes. Dans le centre de la France, *liénot* signifie gerbe de blé. B. F.-J.

LIENNER (Prononcez *glliennner*). v. n. Glaner, ramasser des gerbes. B. F.-J.

« Je mointivion treto dan in chams de frement,
« A *lienet* et j'alaye torjouë à to moment
« La roüllie so le née..... »
(Saint Long, *Amours de Colas*, p. 3.)

LIER ET DELIER, loc. *Lier* les bœufs au joug, ou les *délier* du joug. B. F.-J.

LIEVRACHE, s. f. Femelle du lièvre. B. F.

LIGNOU, s. m. Ligneul des cordonniers. | Filet de la langue. Lorsqu'une personne parle peu, on dit qu'elle n'a pas eu le *lignou* coupé.

LIGOUSTRAT, s. m. Surnom donné aux Auvergnats. J.

LILAS DE TERRE. Muscari monstrueux, plante. J.

LIMANTE, s. f. Morceau de bois qui supporte les rideaux des lits à la duchesse. B. F.

LIMAS, LUMAT, s. m. Limace. C. P.-J.

« Les intelligences comme *limas* sortant des fraises. »

(Rabelais, *Pantagruel.*)

LIMOIREUX, EUSE, adj. Limonneux. B. F.

LIMOUSINE, s. f. Manteau en poil de chèvre que portent les rouliers. J.

LINCEU, s. m. Drap de lit. (Voyez *Linssu.*) B. F.

« Je remontais au grenier me remettre dans mes *linceux.* »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 39.)

LINGUE, s. f. Langue. J.

LINSSU, s. m. Drap de lit. (Voyez *Linceu.*)

« Ma fille c'est un beau *linssu*
« Qu'à la lessive on a perdu. »

(*Complainte de Jean Renaud.*)

LIPAU, adj. et subs. Gourmand qui mange malproprement et avec voracité. Du celtique *lipouz*, qui aime les bons morceaux.

« . . . Qui foit deguené tretous quiellé *lipau.* »

(*Ministresse Nicole*, p. 4.)

LIRE, s. m. Lierre, plante. B. F.

LIRETTE, s. f. Lisière, bandes d'étoffes. B. F.

LIRON, s. m. Rat des champs. J.

LISÊÉT, n. p. Louis. R. L.

LISETTE, s. f. La gesse sans feuille. B. F.

LITOUT, loc. Lui aussi.

LITRÉE, s. f. Garniture de bonnet, bande de mousseline, d'étoffe. Dans le centre de la France, on dit *litre.* B. F.

LIVÉ, s. m. Avantage.

« . . . . . et quaus ein grond *liué.* »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 28.)

L'LE, LL' LE, GLE, pron. pers. masc. de la troisième personne singulier ou pluriel. Il.

« *L'le* va trejou sun petit train. »
« *L'le* s'mangeont queme daus chens gâtés. »
« *Ll'* creyait pretant ben qu'al voyait. » *(Mellois.)*
« *Le* disait quieu pre li. » (J'hacquett, *Le Mellois.*)
« *Gle* se meffiit ben de quauque badinage. »
(*Ministresse Nicole*, p. 11.)

LOCATURE, s. f. Petite maison de cultivateur. Du celtique *lôg, lôk*, loge, cabane. J.

LOCHE, s. f. Limace. C. P.-B. F.-J.

LOCHER, v. n. Dégât fait par les loches. « Ce jardin est tout *loché.* » B. F.

LODE, adj. Lambin. B. F.

LODENER. Lambiner. B. F.

LOGN, s. m. Loin.

« Mé quemont ferai-zi pr'allay si *logn.* »
(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene.*)

LOLOT, s. m. Nom propre. Charles. (Voyez *Iliot.*) R. L.

LONDAÉS, s. m. Chenets. (Voyez *landé.*) R. L.

LONG THIAU, loc. adv. Dans les environs, auprès, le long de. B. F.-J.

LONGE, adj. des deux genres. Longue. S.

LONGEAIE, s. f. Morceau de terre en longueur. « Tiau champ est tout en *longeaïe.* »

LONGEAU, AUDE, adj. Long, longue. B. F.

LONGER, v. a. et n. Il est neutre en signifiant prendre patience. « Y ai *longé* bé longtemps. » Il est actif avec la signification de cotoyer. « Y avons *longé* de bia champ de blé. »

LOPIN, s. m. Petit morceau de terre. Du celtique *loden*, portion. R. L.-B. F.

LOQUENCE, s. f. Loquacité, grande faconde. B. F.

LOQUET, s. m. Lot, troupeau. | Grosse clef. L'Académie admet le mot *loquet*, mais avec la signification de fermeture dont le pêne est dormant.

La *Chanson sablaise* donne au mot *loquet* la signification de hoquet, par permutation de *h* en *l*. B. F.

LORIA, s. m. Quelques gens à la campagne, et même à la ville, se servent de leurs doigts en guise de mouchoir. Ce qu'ils rejettent est un *loria*.

« Et je l'araye çliaquey, si tu n'usse étey là,
« Contre icalle muraille ensin quem'in *loria*. »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 35.)

LOTERAI, s. f. Loterie. S.

« — Y vâ tirer un cot à chelle *loterai*...
« — Ta, yé gagné un bia pot. »

(*Du langage de l'ile de Ré*, par le docteur Kemmerer.)

LOU, pron. rel. Le. « T'as perdu ton ché quere-*lou*. » J.

LOUBATEAU, s. m. Enfant qui a bonne mine. B. F.

LOUC A BARRAUD, loc. Ivrogne.

LOUC-GAROU, s. m. Sorcier qui court la nuit, changé en loup, ou, ce qui est plus exact, simplement couvert d'une peau de loup.

« . . . Qu'i heulet aussi fort quo fereit ein *lougarou*. »

(*La Mizaille à Tauni.*)

LOUGER (SE), v. pron. Se dit d'un domestique qui se gage, se loue. B. F.

LOUPE, s. f. Chandelle de résine.

LOURD, adj. des deux genres. Se dit du mouton atteint du tournis. B. F.-J.

LU D'OR, s. m., loc. Louis d'or, pièce d'or.

« J'agripons dés *lu* d'or, tout nout sou, à pougnée. »

(Burgeaud, *la Maleisie*, p. 15.)

LUBE (Prononcez *ll* mouillés), s. m. Bois ou fer fendu placé dans la cheminée, où l'on met la chandelle de résine. C'est le chandelier de la chaumière; on l'appelle aussi *rousinais*. (Voyez *loupe*.) C. P.

LUCHER, v. a. Lécher. B. F.

« Gle *luchet* ses crenons pus d'eine demie houre. »

(La Mizaille à Tauni.)

LUETTE, s. f. Jeu de cartes espagnol qui se joue sur le littoral du Bas-Poitou.

LUGRANT, adj. Siroteux, graisseux. B. F.

LUGRER (Prononcez *ll* mouillés), v. a. Enduire, engluer. | Se dit aussi des liquides qui fermentent et commencent à se corrompre. C. P.-B. F.

LUGREUX, EUSE, adj. Même sens que *Lugrant*. B. F.

LUMEROTTE, s. f. Petite lumière, feu follet. S.

« Perfide comme les *lumerottes* des marécages. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 97.)

LUNÉ, adj. Se dit d'un animal qui porte une marque blanche au front. J.

LUNETTE-JAUNE. s. f. Le bruant, oiseau. B. F.

LUZER (Prononcez *ll* mouillés), v. n. Luire, briller. Du celtique *luc'ha*, luire, briller.

LY. pron. pers. (Voyez *Li*.)

M

MA, pron. pers. Moi. « I va devant *ma*. »

MABLE, adj. Pusillanime, faible, incapable. | Se dit aussi des terres stériles qui n'ont aucune valeur. G.-P.-C. P.

« ..... Daux hoummes le pu *mable*. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 60.)

MACHE, s. f. Sorte de luzerne sauvage. B. F.

MACHE, s. f. Appétit. *Etre en bonne mache*, signifie être en appétit. C. P.-B. F.

MACHELIÈRE, s. f. Muselière.

MACHER, v. a. (Prononcez l'*a* très bref) Meurtrir, couvrir de meurtrissures. Yeux *machés*, c'est-à-dire yeux battus. Du celtique *mâc'h*, oppression; *mâc'ha*, mutiler. C. P.-B. F.-G. L.-J.

MACHER (SE), v. pron. Se faire des meurtrissures. | Au figuré, signifie se charger d'un fardeau trop lourd, qui écrase. Même racine que *macher*.

Un ancien paysan de Vendeuure blâme en ces termes l'ambition de l'Espagne :

« Qu'o set à tort ou à trauers,
« Tu voudrez gogni l'Vniuers;
« Tu t'éz *machi* de trop d'affoére,
« Ponsont t'agrondi pr'estre craint;
« Mez y ez ouy dire à ma grond-mere
« Qin trop ombrasse poy étrain. »

(*Roléa de la Gente Poitevin'rie*, p. 51.)

MACHOUINER, v. n. Parler très bas. | Manger lentement. J.

MACHURE, s. f. Contusion, meurtrissure. Même racine que *macher*. G. L.-J.

MACRÉA, s. m. Petit garçon. R. L.

Un paysan poitevin, qui assiste à une grand'messe dans la cathédrale de Poitiers, dit en parlant des enfants de chœur :

« Daux *macréas* taondus cme daux œus,
« Chantiant menu cme daux cheveux. »

(*Chanson poitevine* citée par La Revellière-Lepaux.)

MACROUX, OUSE, adj. Malpropre.

MADÉ, s. m. Madrier, planche épaisse.

MADEURE, adj. des deux genres. Lourd, indolent, disgrâcieux. M. G. Lévrier donne à ce mot le sens de compacte. B. F.

MADRE, adj. des deux genres. Humide. B. F.

MAGAYANTE, s. f. Femme de pêcheur qui s'avance dans la mer pour recueillir les varechs. M. le docteur Kemmerer, dans ses études sur l'île de Ré, trace un tableau émouvant de l'intrépidité de ces femmes.

« Les vagues de la mer sauvage, dit cet écrivain, roulent un homme comme un fétu de paille. Des hommes reculeraient souvent devant la hardiesse de certaines femmes. Pour comprendre ce que je vais dire, il faut avoir vu ces lames longues qui se replient sur elles-mêmes, qui montent,

se dressent et s'élancent en nappes écumantes. — C'est effrayant, parfois. — Eh bien ! des magayantes, tenant un panier à chaque main, et se réunissant par les bras, s'avancent résolûment devant cette lame qui les menace et qui les ensevelit dans ses terribles replis. Les moissonneuses reparaissent entre cette vague qui déferle à terre et une nouvelle vague qui se dresse déjà devant elles. Il y a quelque chose d'horrible entre ces deux vagues. Cependant elles remplissent rapidement leurs paniers des herbes qui flottent autour d'elles, se retournent vers la terre, s'élancent encore, et attendent que la vague les vomisse sur la plage. »

MAGLOT, s. m. Se dit du pain qui est mal cuit. « Gn'aime pouet le poin *maglot*, l'é pouët sain. » B. F.-G. L.

MAGLOTON, s. m. Petite portion durcie de laitage, de soupe, de farine délayée dans de l'eau. B. F.-G. L.

MAGNÉE, s. f. Nouveau-né. B. F.

MAGNI MAGNAUD, loc. Se dit d'un grand personnage. « A neut, o né pouet ine p'tite affoire d'être moire ; o lé le *magni-magnaud* de l'endret. »

MAGNOTER, v. a. Manier et remanier. J.

MÀIE, s. f. Huche, coffre au pain. Du celtique *me*. Ce mot est du dialecte de Vannes (Voyez *Met.*) G. L.

MAIGNIN, s. m. Rémouleur. J.

« Uń *maignin* ambulant ťafistolait une faïence. »
(A. Delveau, *Françoise*, p. 51.)

MAIGRISTIN, adj. Maigre, malingre. B. F.

MAIGRELIN, adj. Même sens que *maigristin*. J.

MAIGUE, s. f. Petit lait. G. L.

MAIL, s. m. Mil cuit dans du lait. C. P.-G. P.

« Glavoit in pot de *mail* quo lant mangé les chats. »
(Abbé Gusteau, *Les Noces d'au cousin Michas.*)

MAILLE, s. f. Meule de gerbes. B. F.-G. L.

« Le feut se pringuit apré dons mé toutes lez *maille*. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 6.)

MAILLER, v. n. Faire une *maille*. G. L.

MAILLOCHÉ, ÉE, adj. Contusionné. Se dit d'un homme qui a été battu, et d'un fruit tombé de l'arbre. B. F.

MAILLOCHER, v. a. Battre, donner des coups, contusionner. P.

MAINNET, s. m. Minuit.

« Alle hobit dés *mainnet.* »
(Mlle C. Poey-Davant, la *Mouété de Quene.*)

MAINGAILLÈRE, MIGAILLÈRE, s. f. Fente de la jupe qui permet de passer la main pour aller à la poche. B. F.-G. L.

MAINZI, s. m. Mélange de mie de pain et d'ortie pour les jeunes dindons. B. F.-G. L.

MAIS, adv. (du latin *magis*). Plus, davantage. « Il n'en peut *mais,* » pour il ne peut que cela soit autrement. — « Vous en avez *mais* à partager, » pour vous en avez plus à partager. | *Mais d'un*, loc. Plus d'un. B.-F. J.

MAISELLE (du latin *maxilla*), s. f. Mâchoire. (Voyez *Mécelle.*) B. F.-G. L.

MAISSELIER, s. m. Dent molaire. B. F.-J.

MAITRE, MAITRESSE, s. m. f. C'est le nom que le fermier donne au propriétaire de sa métairie. Nout' *maître*, nout' *maîtresse*, disent-ils. J.

MAITRIAUD, AUDE, s. et adj. Un maître hautain et impérieux. | Par extension, celui qui veut faire le maître. B. F.

MALADER, v. n. Etre malade. C. P.-B. F.

MALADEUX, adj. des deux genres. Souffrant.

MALAGER, v. n. Souffrir, être malade. « Gn'at pouet *malagé* longtemps, don troué jou ll'at été cô. » C. P.

MALAINER, v. n. Malmener, maltraiter, brutaliser. | Comme verbe neutre, il signifie travailler durement. « On gagne sa vie, dit l'abbé Rousseau, mais en *malainant.* » C. P.-B. F.

MALAINOUX, SE, adj. Malheureux, accablé de misère. G. L.

MALAN, s. f. Mal, plaie. Se dit des animaux qui sont accablés de coups et traités avec barbarie. B. F.-G. L.

MALANDRE, s. m. Maladie, mal, plaie. « J'ai un grand *malandre* à la jambe. » J.

MALANGINE, s. f. Maléfice, ensorcellement.

« Et Potence, penday, tu as la *malangine.* »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 1.)

MALDISATION, s. f. Médisance, fausse imputation.

« Lez *maldisation* et lez vongence ô tout
« Prendriont à quio cot pre quio moyen
« In bout. »

(Requête des habitants de St-Maixent à l'intendant du Poitou.)

MALE-BÊTE, s. m. Loup-garou. S.

MALÉGABLE, adj. Mal-habile, maladroit.

« ..... Vois, vois, grou *malesgable.* »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 50.)

MALEISIE (LA), s. f. L'épouse, la femme. Ce mot est pris dans le sens défavorable ; il est loin de s'adresser à toutes les épouses, et ne s'applique qu'à un bien petit nombre. B.

MALEMENT, adv. Méchamment, avec mauvaise intention. J.

MALESSÈNE (METTRE EN), loc. Induire en erreur, donner un renseignement inexact. P.

« Tu nas iamois qui cré veu marié presesne
« On ben tu veil icy nous *mettre en malessène.* »

(*Ministresse Nicole*, p. 10.)

MALETTE (A LA), loc. Jeu d'enfant qui consiste à porter son camarade sur le dos, comme une hotte de boulanger.

MALFIN (UNE), loc. Une multitude dont on ne voit pas la fin. Se prend en mauvaise part.

MALGAGNE, s. m. Mauvais ouvrier.

MALHEURANCE, s. f. Malheur, infortune. J.

MALHEURETÉ, s. f. Misère.

MALINGOUIN, NE, adj. Méchant. S.

« Tieû vilain *malingouin* vous attrape ine palle. »

(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 30.)

MANCROT, TE, adj. Manchot. Du celtique *mank*, *mankéd*, manchot. En latin, *mancus*. B. F.-J.

MANDEMENT, s. m. Ordre.

« Il vint un *mandement*
« C'est d'aller à la guerre. »

(Complainte de Jean Jousseaume.)

MANDRER, v. a. Diminuer. R. L.

MANE AUX POISSONS, loc. Ce sont les éphémères, ces papillons qui se montrent tout-à-coup par myriades, et qui, en tombant dans les rivières, sont une véritable *manne* pour les poissons.

MANGITION, s. f. Démangeaison. B. F.

MANIER, v. a. Maltraiter. Dans le centre de la France, on dit *manéier*. B. F.

MANIFAIT, TE, adj. Malfait, difforme. P.-B. F.

« Glest à món gré, gl'est riche et n'est point *manifoit*. »

(*Ministresse Nicole*, p. 9.)

MANIGANCE, s. f. Perfidie, intrigue. | Farces, gentillesses.

MANIGANCER, v. n. Agir par ruse, avec perfidie, intriguer, semer la discorde entre les personnes. B. F.

MANIQUE, s. f. Moyen. « Il ne connaît pas la *manique;* » c'est-à-dire il ne sait pas s'y prendre pour faire telle chose. Du celtique *manek*, gant, manique. J.

MANIVOLLE, s. f. La partie la plus légère de la farine, qui est soulevée en l'air par le mouvement de la meule du moulin. B. F.-J.-G. L.

MANOPER, v. a. Manier malproprement. De *manus*. B. F.-G. L.

MANOTTIEN, s. m. Mannequin, grand panier. Du celtique *mann*, corbeille, et *kein*, dos.

MANSE, s. f. Se dit d'une vache dont un ou plusieurs pis ne donnent pas de lait.

MAQUILLAGES, s. m. p. Tripotage, assemblage confus de choses qui ne s'accordent point ensemble. | Se dit des médisances. | Travail malexécuté. B. F.-J.

MAQUILLER, v. n. Rêvasser, penser vaguement à quelque chose. M. G. Lévrier donne à ce mot le sens de *manigancer*.

MAR, s. f. La mer.

MARAGEOUX, SE, adj. Marécageux. G. L.

MARAGOT, s. m. Nuage qui arrive du côté de la mer. (Voyez *Martagot*.) G. L.

MARANDON, s. f. Collation. (Voyez *Merander*.) S.

« Et peur leû *marandon* i te la croquiyan. »

(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 22.)

MARANNE, s. m. Rapace, avare. B. F.-G. L.

MARAS, s. m. Centre d'un lieu; partie d'un lieu, d'un pré, d'un champ. B. F.

MARAUD, DE, adj. Animal difficile à engraisser. B. F.

MARAYE, s. f. Gangrène | Simple pourriture causée par une épine restée dans les chairs ou par un abcès. B. F.

MARCHAIS, s. m. Marais, mare ou croissent des plantes aquatiques. Du roman *marex*. B. F.-J.

MARE, s. f. Branches d'arbres dont la grosseur permet de faire des planches ou des soliveaux. B. F.

MARÉCHAL, s. m. Rossignol des murailles. B. F.

MARFIN, s. m. Un tas, un monceau. G.-P.

« De tout in *marfin* d'argent fou,
« Dont y fesas figure,
« Y me voit sons in sou. »

(Abbé Gusteau, *Chanson de Noces*.)

MARGAGNE. (Voyez *Malgagne*.) B. F.

MARGAGNER, MALGAGNER, v. a. Exécuter si mal un travail, qu'on gagne mal son salaire. M. G. Lévrier lui donne le sens de piocher, travailler dans la boue.

MARGAGNI, s. m. Terre en mauvais état qu'on a labourée par un temps pluvieux. G. L.

MARGOUILLAGE, s. m. Ouvrage gâché, mal fait. B. F.

MARGOUILLER, v. a. Travailler à la terre par un temps pluvieux. Patauger. B. F.-G. L.-J.

MARGOULETTE, s. f. Mâchoire. Vient de *goule*, gueule. J.

MARGOY, loc. Mordieu. G.-P.

« Y sçavons *maryoy* bay queme tout est allé. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 56.)

MARIAGE DE CHAMBRETAUD. Un proverbe vendéen dit d'une fille qui est abandonnée le matin de ses noces : « Al é queme la *mariaye de Chambretaud* qu'é rechtée tote apprêtaie on attendant san galont. »

M. B. Fillon, dans sa gracieuse et naïve légende de

Germanette, cite ce proverbe, mais non pour l'appliquer à cette *jéne femme* qui était la pus belle de tot le pays.

« A sèze ons Germanette trouvit l'houme quo l'y fallait ; et « de fait, a n'avait garde de rester queme la *mariaie de* « *Chambretaud*, tôte apprêtaie. »

MARIAUD, DE, s. m. et f. Se dit d'un jeune homme ou d'une jeune fille en âge d'être marié. B. F.

MARIENNE, MARIENNÉE, s. f. Sieste, sommeil du milieu du jour. J.

MARILLIER, s. m. Marguillier. Ce mot est formé par syncope. S.

MARITON, s. f. Dérivé de Marie. J.

MARLOTTE DE PANNE, loc. saintongeoise. Coiffe de velours.

« J'endossais ma *marlotte de panne.* »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 37.)

MARMAILLON, s. m. Petit enfant, moutard. B. F.

MARME ! interj. affirmative. Oui, assurément, sur mon âme. (Voyez *Nearme.*) P.-B. F.-G. L.

« *Marme* y le le fi ben laschi. »

(*Gente Poitevin'rie*, 1re partie, p. 74.)

MARMIGEOUNE, s. f. Râle perlé, oiseau. C. P.

MARMITOUZER, v. n. Etre jaloux, envieux.

MARMUSE, s. m. Murmure.

MARMUSER, MARMONNER, v. a. Marmotter, parler bas. (Voyez *Marmouner.*) B. F.-G. L.-J.

MARMUSERIE, s. f. Bavardage, chuchotement. J.

MAROCHON DE CHÉ, s. m. Plante de la famille des orchis. B. F.

MAROTE, s. f. Buste en carton peint qui sert aux femmes de la campagne pour dresser leurs coiffes. | *Banc à marote*, c'est un banc pour travailler, et dont le crochet, au lieu d'être en fer, est en bois, avec une grosse riboule qui lui donne l'apparence d'une *marote.*

MAROTON, s. m. Halbran, canard sauvage. B. F.-G. L.

MAROUTE, s. f. Camomille. G. L.

MARQUE, s. f. Nœud de rubans que la mariée attache au côté des invités. On est ainsi *marqué* pour la noce. J.

MARRELER, v. n. Se dit d'un champ qui a été fumé inégalement et où la végétation n'est belle que dans les parties qui ont reçu l'engrais. Ces parties reçoivent le nom de *marreau*. G. L.

MARROCHON, s. m. Petit instrument de jardinage qui sert à biner. G. L.

MARRONER, MARROUNER, v. n. Grogner. J.

MARTAGOT, s. m. Gros nuages qui se montrent le soir à l'ouest et qui annoncent la pluie pour le lendemain. (Voyez *Maragot*.) B. F.-G. L.

MARTOURI, IE, adj. Meurtri. B. F.

MAS, s. m. Une certaine étendue de terre labourable. J.

MASCAROU, s. m. Masque, laid visage. J.

« Se *mascaroyt* le nez, se chauffouroyt le visage. »
(Rabelais, *Gargantua*.)

MASCHOURRÉ, ÉE, adj. Barbouillé.

MASLOU, s. m. Poêle, ustensile de cuisine.

« Gl'avet dos œilz pu ners que le quiu d'ein *maslou*. »
(La Mizaille à Tauni.)

MASRE (TIRER A LA), loc. Travailler de force.

MATAILLON, s. m. Grumeau de pâte. (Voyez *Maton*.) B. F.-G. L.

MATE, adj. des deux genres. Flétri, fané, flasque. C. P.-B. F.

MATEZIR (SE), v. pron. Se flétrir, se faner. C. P.-G. L.

MATON, s. m. Grumeau. (Voyez *Mataillon*.)

MATOUILLER, MATROUILLER, v. a. Manger sans appétit, mâcher les aliments avec lenteur et dégoût. « O lé dan ine bé meuvaise tchusine; te ne fais que *matrouillay*. » C. P.-B. F.

MAU, s. m. Mal, douleur. Ce qui est contaire au bien, ce qui est mauvais. J.

MAU-BIAN, s. m. Le piétin, que, dans les campagnes, on appelle le *mal blanc*.

MAU-CHAUD, s. m. Fièvre violente. B. F.

MAU (A DE), loc. A regret.

MAUDRER, MANDRER, v. a. Diminuer, amoindrir, réduire quelque chose. B. F.

MAUFASANTE, TE, adj. Malfaisant. B. F.-J.

MAUFAIT, adj. Dangereux. | Méfait. Dans la Vendée, une localité porte le nom de *Moutiers-les-Mauxfaits*. J.

MAUFINER, v. a. Maugréer, maudire. Comme verbe neutre, il signifie : s'étioler, s'éteindre, tomber en langueur. B. F.-G. L.

« De queuques temps incore i le f'rai *maufinaie*. »
(J'Hacquett, *Mellois*.)

MAUGRÉ, adv. Malgré. J.

« .... Et c'est Estrade qui s'est fait connestable du roy
« François *maugré* lui. » (D'Aubigné, p. 153.)

MAUNET, TE, adj. Sale, malpropre. G. L.

MAUPATIENT, TE, adj. Impatient, irascible. B. F.

MAUPITOU, OUSE, adj. Violent, brutal, sans pitié. B. F.-G. L.

MAURAU, MOURAU, s. m. Muselière. B. F.

MAURAUDER, MOURAUDER, v. a. Museler. B. F.

MAUSSAIE, MOUSSAIS, s. m. Fraisier, plante. B. F.-G. L.

MAUSSE, s. f. Fraise. (Voyez *Mousse*.) B. F.

MAUVAISITÉ, s. f. Méchanceté, malice. B. F.-J.

MAUVELANCE, MAUVENANCE, s. f. Malveillance, mauvaise volonté. B. F.-P.-G. L.

MAZARINE, s. f. Plat en terre rouge. J.

MAZURAUD, s. f. Masure, cabane en ruines. B. F.

« La bête pharamine
« Quitte les cahuraud
« Pre trecher la vremine
« Au long daux *mazureaux*. »
(*Ballade de la Chasse Gallery*.)

MAY, adv. de comparaison. Plus. G.-P.

« De même les vauxrain qui devant, in beasjoux,
« Etre daux larons, daux peilloux,
« Nous fant, etant petits, de certaines affaires
« Qui fant bay voy que glen vedrant *may* faire
« Quand gle serant pu grands. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 62.)

MÉ, pron. pers. Moi. R. L.-B. F.-G. L.

MÉCELLE, MÉCELÉ, s. f. Mâchoire. Du celtique *muzel*, museau. (Voyez *Maiselle*.) G. L.

In *Pinzan* dans le *Mellois* dit :

« Ot sera la derère fait
« Thi frigale au cabaret
« Et thi me rince la *mecelle*. »

MÉCHER, v. a. Manger.

Un paysan se plaint de sa femme, qui, selon lui, agit tout de travers pour l'impatienter :

« Peute à sra tote crême
« E ve doura à *meché*
« Do chondelle de rousine
« N'est o pa queu pr'enragé. »
(*Roléa de la Gente poitevin'rie*, p. 81.)

MÉDI, s. m. Midi, le milieu du jour. J.

MÉE, s. f. Mère. J.

MÉERINNE, s. f. Marraine. S.

MEGE, v. a., première personne du présent de l'indicatif. Mener, conduire.

« Mon marit é taré.... faut-ou q'le *mége* en foére ? »
(Burgaud, *La Maleisie*, p. 44.)

MEGUE, s. m. Petit lait. B. F.

MEGNON, GNOUNE, ad. Mignon, mignonne.

« Ol âest anet la fouare, *(bis.)*
« La fouare à Maillezâé, *(bis.)*
« Treve-te-z-y, *megnoune*, *(bis.)*
« Qu'i ange t'y trechaer. » *(bis.)*
(Chanson vendéenne.)

MEHAIGNÉ, ÉE, adj. Fatigué, épuisé. S.

MEIL, MEU, ad. comp. Mieux. Du roman *méls, meils*. P.-R. L.

« Y ou fois queme y enton, que qu'auquin face *meil*. »
(*Ministresse Nicolle*, p. 10.)

MEIL, s. m. Mil. G. L.

MEILLE, s. f. Pis de vache, grosse et vilaine femme.

MEJOR, s. m. Milieu du jour. P. L.

MELAU, s. m. Melon. S.

« — Eh l'houme, combé chau *melau?*
« — Dix sous.
« — En v'la cinq et n'dites ren.....
« — Ah le voleu, y crai qchau *melau* est pourrie. »
(*Langage de l'île Ré*, par le docteur Kemmerer.)

MÊLE, s. f. Nèfle. (Voyez *Merêle*). C. P.-B. F.-J.

« La terre feut certaine année si très fertile en tous fruits, « et singulièrement en *mesles*, qu'on l'appela de toute « mémoire l'année des grosses *mesles*. »
(Rabelais, *Pantagruel*.)

MELÉ, ÉE, adj. Objet desséché, flétri. Des prunes *melées;* ce sont des prunes séchées au four. — Une figure *melée;* c'est une figure ridée. (Voyez *Mélis*.) B. F.

MELER, v. a. Faire sécher des fruits au four ou au soleil. B. F.

MÊLI-MÊLOT, loc. Pêle-mêle, en désordre, avec confusion. B. F.

MÊLIER, s. m. Néflier. (Voyez *Mêrelier*.) C. P.

MÉLIS, s. m. pl. Toutes sortes de fruits secs. (Voyez *Melé*.)

« Sa moirenne sarra vezat pris do *melis*. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 52.)

MELON, s. c. Fruit séché dans l'arbre. Se dit surtout des cerises. C. P.-B. F.

MÊLOT, s. m. Mélange. Se dit surtout d'un mélange de paille et de foin. B. F.

MELOUAIR, MELOU, claie sur laquelle on fait sécher les fruits au four. B. F.

MELOUNER, v. n. Grommeler, murmurer. C. P.-B. F.

« Entre lés dents, boun'gen! sais pas ce qu'a *meloune*. »
(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 22.)

MELUSINE, MERLUSINE, s. f. Fée poitevine.

La légende de la *Mélusine* est la plus célèbre et la plus curieuse des traditions poitevines. Selon Jean d'Arras, qui vivait à la fin du XIVe siècle, Raimondin tua son oncle, le comte de Poitiers, par accident, à la chasse. Comme personne n'avait été témoin de ce meurtre involontaire, il en garda le secret, épousa une fée qu'il rencontra près d'une fontaine, dans la forêt de Lusignan, où il errait, et devint comte de Poitiers. La *Mélusine*, en l'épousant, avait mis pour

condition que tous les samedis Raimondin la laisserait s'enfermer seule, et qu'il ne chercherait ni à savoir ce qu'elle ferait, ni à la voir, ni à découvrir le lieu où elle se retirerait.

Le comte de Poitiers tint parole, et il eut pour fils le terrible Geofroy à la Grand' Dent. Mais un jour, que la cour était au château de Lusignan, il eut l'imprudence de suivre sa femme. Il la vit se diriger vers un souterrain, où elle s'enferma dans un caveau. Troublé par l'obscurité, il le fut bien plus encore lorsqu'il entendit des cris horribles éclater dans le caveau, et qu'un bruit inexplicable, comme de l'eau battue par une roue de moulin, arriva jusqu'à lui. Il s'approche de la porte ; elle était de fer. Avec la pointe de son épée, il parvient à y pratiquer une petite ouverture, qui lui permet de voir ce qui se passait dans le caveau. Le spectacle qu'il aperçoit le frappe de terreur. Sa femme, qui se baignait dans une cuve, était transformée, depuis la ceinture jusqu'aux pieds, en serpent. Comme elle était fée, elle sut de suite que son mari était derrière la porte de fer. Elle bondit jusque sur la tour de Lusignan, puis elle poussa trois cris aigus et disparut pour toujours.

La tradition populaire raconte qu'elle revenait sur la tour de Lusignan, et qu'elle faisait entendre trois cris, lorsqu'un seigneur de cette maison ou qu'un roi de France devait mourir.

Aujourd'hui, la tour de Lusignan est renversée, et la locomotive, cette fée du progrès, fait seule retentir les échos des sifflements de la vapeur.

Mais quelle est donc cette *Mélusine* que la légende prend au bord d'une fontaine, au fond des bois ? Les opinions sont très partagées à ce sujet.

Des historiens, et dom Mazet en tête, assurent que la *Mélusine* n'est autre qu'Eustache Chabot, fille de Thibaut Chabot II, sire de Vouvent, qui épousa un seigneur de Lusignan et devint la mère des Lusignan. D'où le nom de *Merlusine*, ou mère des Lusignan.

A cette assertion on réplique qu'Eustache Chabot, mariée à Hugues VIII de Lusignan, et à laquelle on prétend que cette dénomination se rapporte, n'était pas plus la mère des Lusignan que toutes les épouses des sept autres Hugues qui s'étaient succédé dans la seigneurie des Lusignan, avant l'époque où l'on place l'existence de la *Mélusine*. D'ailleurs, ajoute-t-on, les habitants de Lusignan ne disent pas *Merlusine*, mais *Meurlusine*. L'ancien château de Lusignan, démoli par ordre de Louis XIII, n'avait pas été bâti par la *Mélusine*. Les chartes, qui méritent plus de confiance que la tradition, constatent que ce château avait été construit par Hugues II.

D'autres écrivains racontent qu'une femme très remar-

quable par sa beauté et par sa puissance féodale, possédait Melle et Lusignan. Le peuple, impressionné par l'activité qu'elle déployait à couvrir ses terres de châteaux, et surtout frappé de sa mort mystérieuse, lui aurait donné le nom de *Mellusignan*, qui aurait fini par être prononcé *Mélusine*. Nous devons dire que cette opinion a prévalu jusqu'au jour où l'on a prouvé, par des documents, que jamais les seigneuries de Melle et de Lusignan n'avaient été possédées simultanément par le même seigneur. Il a donc fallu se mettre en quête d'une nouvelle version.

Cette fois, c'est à la Grèce qu'on s'est adressé. Un mémoire, lu à la Société des Antiquaires de l'Ouest en 1839, cherchait à prouver que la tradition populaire relative à la *Mélusine* devait être rapportée à la déesse Cérès. En grec, *Melloï* désigne les gâteaux sacrés distribués dans les *thesmophories*, et *Eleusine* indique le lieu où l'on célébrait les mystères de la bonne déesse. Mais ce système étymologique n'a pas été plus heureux que les autres. Malgré les gâteaux *Mélusine*, qu'on vend à Lusignan, on a démontré que *Melloï* n'est pas plus un mot grec qu'*Eleusine*.

Alors, ne trouvant l'origine de la tradition ni en Poitou, ni en Grèce, on a été la chercher jusqu'en Orient. D'après cette tradition, Foulques V, comte d'Anjou, passa avec les croisées en Palestine, où il épousa *Mélisende*, fille de Baudouin II, roi de Jérusalem ; il succéda à son beau-père sur le trône. Lorsqu'il mourut, il laissa deux fils en bas âge, Baudouin III et Amaury. Leur mère, Mélisende, femme du plus rare mérite, gouverna comme tutrice de Baudouin III, qui mourut jeune et sans enfant. Amaury hérita de la couronne, et donna sa fille en mariage à Guy de Lusignan, qui fut appelé à régner après Baudouin IV.

Nous ne voyons pas trop comment le nom de la reine Mélisende serait devenu populaire en Poitou, dans un pays où, pendant son existence, elle ne vint pas une seule fois. Mélisende n'est donc point notre *Mélusine*.

Un philologue poitevin, dont l'érudition est très-profonde, s'occupe depuis longtemps de pénétrer le mystère qui enveloppe la *Mélusine*, non pas comme Raimondin, mais dans un but des plus louables. M. Cardin donne à cette légende une origine scandinave. Nous partageons cette opinion.

Au moyen-âge, la *Mélusine* a été le sujet des romances des *ménestrels*, qui ne faisaient que reproduire de vieilles traditions, venues peut-être en Europe du fond de l'Inde. Cette légende a été ainsi portée en Angleterre, en France, en Allemagne et en Suisse. Dans le Luxembourg, il existe deux poëmes allemands sur la *Mélusine*. Bâle, en Suisse, possède la légende de la *jeune fille serpent*, qui a beaucoup de rapport avec notre tradition. Une autre légende alle-

mande, qui a pour titre la *jeune fille de l'Oselberg*, raconte que la nuit des Quatre-Temps, une jeune fille paraissait sur les ruines du vieux château ; elle avait la tête et le buste d'une femme, mais le reste de son corps se terminait en queue de serpent. C'est bien la forme de la *Mélusine*.

Nous voilà donc dépossédé de notre fée poitevine. Comme dans la légende, notre curiosité est punie. Nous avons voulu soulever le voile qui couvrait ce mystère, mais la *Mélusine*, indignée, a fui jusque dans les régions glacées de la Scandinavie, où aucun indiscret n'ira ni la chercher, ni la troubler.

Nous ne voulions dire que peu de mots sur cette légende, mais elle est si célèbre, que nous avons cru devoir nous écarter de notre concision habituelle et donner des détails qui, peut-être, offriront quelque intérêt.

MEMBRANCE, s. f. Souvenir. Du gaël irlandais *méningaz*, souvenir. J.

MEMBRUT, s. m. Bien membré, taillé en hercule. | Signifie aussi un gros soliveau. M. G. Lévrier donne à ce mot le sens de cloison. B. F.

MÉMÉ, MEUMÉ, s. f. Grand'mère.

MENDOSSE, adj. Indolent, lâche. Ne se dit que des personnes.

MENDRER, v. a. Amoindrir. Se dit surtout d'une rivière dont le niveau baisse. | « La rivière a bé *mendré* dépis hier. » G. L.

MENERME, interj. affirmative. Sur mon âme (Voyez *Nearme*.) P.

« *Menerme* y ly douny
« In bel annea dory. »
(*Gente Poitevin'rie*, 1re partie, p. 77.)

MENETRÉ, s. f. Salaire du ménétrier. G. P.

« Encore nous faisant ail payer la *menetrée*. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 67.)

MENETTE, s. f. Petite main, main d'enfant. J.

MENI, s. f. Marraine. S.

MENIGANCES (FAIRE D'O), loc. Faire des embarras, des airs. B. F.

« Peu y la meni dan la donce
« La où ve premé, qui ne vy iamez
« Ton brebondi que de *menigonce*
« Qalle faset pre l'amour de mé. »
(Chanson d'in Breger, *Gente Poitevin'rie*, p. 94.)

MENOUÈRE, s. f. Lisière pour *mener* les enfants J.

MENUS-BÊTIAUX, loc. Les menus bestiaux d'une ferme, tels que moutons, chèvres, veaux. B. F.

MÉPRISEMENT, s. m. Mépris, dédain. J.

MERANDER, v. n. Faire le repas de l'après-midi. Ce mot est très usité dans le patois de la Champagne. Du latin *meridianus*. (Voyez *Marandon*.) S.

MÉRAUDIE, s. f. Merveille, trésor. « Lle creyait trouer *méraudie*. »

MERCELOT, MERCEROT, s. m. Petit marchand mercier, colporteur. C. P.

MERCREDIS (RAMASSER SES), loc. Être de mauvaise humeur, froncer les sourcils.

« Eh ! qu'as tu din que te *ramasses si bé tes quatre* « *mécredis*. »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene*.)

MERDÉ, exclamation. Mère Dieu ! (Voyez *Merdingue*.)

« Notre bon Ré *merdé* fat rage. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 1.)

MERDINGUE, exclamation. Mère Dieu ! Comme *pardingue* pour pardieu. (Voyez *Merdé*.)

« Glen prenant *merdingue* in pené. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 11.)

MERE, adv. Certainement, assurément. G. P.

« ..... *Mere*, olo faut bay craire. »

(Abbé Gusteau, *Dialogue poitevin*.)

MERÊLE, s. n. La nèfle. (Voyez *Mèle*.) B. F.

MERÊLIER, s. m. Le néflier. B. F.

MERIENNE, MEURIENNE, s. f. Méridienne, sommeil auquel les habitants de la campagne se livrent pendant l'été, ordinairement vers l'heure de midi. B. F.-J.

Un berger donne un rendez-vous à Margot sous un cormier :

« Vou tu veny quont émé
« Apré y belle *mriennie*,
« Y yrant so quo cormé
« Qu'est labas don la vallie. »

(*Gente poitevin'rie*, p 95.)

MÉRIENNE (A), loc. Faire rentrer les bestiaux dans le toit, au milieu du jour.

MERLICOTON, BERLICOTON, s. m. Brugnon, fruit. B. F.

MERLUSINE, M'R'LUSINE, s. f. (Voyez *Melusine.*)

MÉSÉRANCE, s. f. Soupçon.

MÉSÉRER, v. a. Soupçonner.

MÉSEN, s. m. Par corruption du mot maison.

« Durant quiés huit semoinnes l'argent *devallait* sus la « *mésen* qu'o l'était ine bénédiction. »

(B. Fillon, *Légende de Germanette.*)

MET, s. f. Huche au pain, où l'on *met* le pain. Du celtique *mé,* pétrin. (Voyez *Maie.*) G. P.-B. F.-J.

« Notre *met* na pus de farine. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 20.)

METAIE, s. f. Moitié. B. F.

MÉTAIL, MÉTEIL, s. m. Pain fait avec un mélange de froment, d'orge, de baillarge et d'avoine. (Voyez *Meture.*)

Un berger, dont l'amour n'est point partagé, éprouve un violent chagrin qui lui enlève le sommeil et l'appétit :

« Quon y mé dedon ma goule
« In poay de poin de *métail*,
« Y ai bea machi pre quo coule
« Queuqui me somble in vré chail. »

(Chonson poitevine, *Gente Poitevin'rie*, p. 89.)

MÉTAILLON, s. m. Grumeau de pâte. (Voyez *Mataillon.*) G. L.

MÉTAS, MÉTAY, s. m. Métayer, fermier. G. P.

MÉTIVAILLES, s. f. pl. Fêtes qui ont lieu à la campagne au moment des *métives.* (Voyez ce dernier mot.) J.

MÉTIVE, s. f. Moisson. Du celtique *med,* moisson. « Y va faire *métive,* » c'est-à-dire je vais faire la moisson. B. F.-J.

MÉTIVER, v. a. Faire la moisson. B. F.-J.

« Jetaye à *moüetivé* dou coutey de Queurzay. »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 3.)

METIVEUR, SE, MÉTIVIER, ÈRE, MÉTIVOU, SE, adj. Moissonneur. Du roman *metivier*, moissonneur. En latin, *messor*. B. F.-G. L.-J.

« Entre temps, la sœur se maria avec un *métivier* aussi « bien loti qu'elle. » (A. Delveau, *Françoise*, p. 34.)

MÉTOU, loc. *Mé itou*, moi aussi. B. F.-G. L.

« Crès tu qui n'ou ferez pas *mettout*.
(P. 943, *Mellois*.)

MÉTURE, s. f. Mélange de plusieurs sortes de céréales avec une petite quantité de froment, qui sert à faire du pain dans quelques fermes. Du celtique *med*, moisson. (Voyez *Moudure*.) B. F.-G. L.

MEUGNE, s. f. Moue, grimace. Faire la *meugne*, c'est faire la moue, c'est être de mauvaise humeur. C. P.-G. L.-B. F.

« Gle boutrerat lé cors, gle ve ferat *daux meugnes*. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 65.)

MEUILLER, v. a. Ecailler. G. L.

MEULAN, s. m. Client d'un moulin. G. L.

MEULANGEUR, s. m. Fabricant de meules. G. L.

MEULE, s. f. Morve.

« Retir'-te donc, Perrot',
« Tu as la *meule* au nez. »

(J. Bujeaud, *Chants et Chansons populaires de la France*, p. 313.)

MEURAIL, s. m. Fruiterie. C. P.

MEURLETTE, s. f. Vache. S.

MEZ, adv. de comparaison. Plus, davantage. (Voyez *May*.)

« Ha! qui mogust donni din glaiue
« Pre le queur dos cop, *mez* de cent,
« O n'en fut graiu sorti de sang. »
(*Gente Poitevin'rie*, p. 28.)

MGNOTE, nom propre. Marie. R. L.

MIAU, s. m. Miel. B. F.-R. L.

MIAULÉE, s. f. Sorte d'hydromel fait avec de l'eau chaude et du miel. J.

MICHOUNÉ, ÉE, adj. Se dit d'un animal dont les muscles sont très saillants. G. L.

MICHOUNER, v. a. Manger un morceau de *miche*. G. L.

MIGAILLÈRE, MINGALLÈRE, s. f. Ouverture de la robe qui donne passage à la main pour aller à la poche.

MIGE, s. m. Rien, point du tout. En roman, *mica;* en italien, *miga;* en vieux français, *mie*.

« ..... La neut y n'en dors *mige*. »

(*La Ministresse Nicolle*, p. 2.)

MIGET, MIGEOT, s. m. Morceaux de pain qu'on laisse tremper dans du vin ou dans du lait froid. Un *miget* est une sorte de soupe froide au lait ou au vin. B. F.-J.

MIGNONNETTE, MINETTE, s. f. Luzerne lupuline. J.

MIGNOTER, v. n. Manger avec dégoût. B. F.

MIGORÉE, MIGOURÉE, s. f. Troupe, bande, grande famille. Même sens que *grouée*, *tralée*. B. F.-G. L.

MIGRACE, s. f. Grimace. Dans la Charente-Inférieure se trouve le bourg de *Migré*. J.

MIJETTE, s. f. Miette. B. F.-J.

MIJOTERIES, s. f. pl. Petites caresses. J.

MIJOUNÉ, s. m. Dîner que l'on fait à midi, au milieu de la journée. B. F.

« L'heure de *myjour* est passée, dit Rabelais. »

MIJOUTER, v. n. Collationner. (Voyez *Mérander*.) B. F.

MILLET GRAND, s. m. Sorgho rustique. J.

MILLOCQUE, MILLOCRE, s. f. Gaude, espèce de bouillie faite avec de la farine de maïs. B. F.

MINABLE, adj. des deux genres. Indigent, misérable. B. F.-G.L.-J.

Le bonhoume dit: « Nous aôtres, bounnegens, qui sons « si *minablles*, qu'i avons tot netre saoû de pouaine pre « vivre ! »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene*.)

MINCELLE, s. f. Mâchoire. (Voyez *Mécelle*.) G. L.

MINCHER, v. a. Fourrer, entrer un bras dans une manche de veste, ou une jambe dans un pantalon. | Se *Mincher*, v. pron., signifie: redoubler d'énergie pour surmonter un obstacle, pour lutter.

MINFAIL, s. f. Inadvertance, erreur, distraction, étourderie. B. F.

MINOTON, s. m. Feuille ou tige desséchée du maïs. B. F.

MIOCHE, s. f. Petite meule de foin, petit tas de fagots de copeaux. Un *mioche*, c'est un petit enfant. (Voyez *Mouche*.) B. F.-G. L.

MIRER, v. a. Regarder du coin de l'œil. R. L.

MIREMONDER, v. a. Etonner grandement.

« O l'est vray, core ein cot, quo m'at *miremondée*. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 40.)

MIROLE, s. f. Truie. G. L.

« Dos *miroles* qui aviant de jolis gorâs. »
(P. 943, *Mellois*.)

MIROLÉ, ÉE, adj. Nuancé de jolies couleurs. S.

« Ol était tout *mirolé*. »

MISTIFRISÉ, ÉE, adj. Elégant, élégante. G. L.

MISTIFRISER (SE), pron. Se parer pour une fête. G. L.

MISTUS, s. m. Baudet. G. L.

MITAN, s. m. Milieu. Du roman *mitan*, milieu. G.-P.-B. F.-G. L.

« Et de léve qui court au *mitan* de nos prés,
« Te prendras le doux frais ainsi qu'un gros bourgeois. »
(Abbé Gusteau, *Traduction poitevine de la première églogue de Virgile*.)

MITES, s. f. pl. Mitaines, gants. J.

MITOU (AVOIR L'AIR), loc. Avoir un air sournois. G. L.

MITROUNÉ, ÉE, adj. Marqué de petite-vérole. G. L.

MITTER (FAIRE), loc. Lancer un objet en l'air.

MIZAILLE, s. f. Gageure. Une comédie poitevine, composée par Jean Drouet, apothicaire à Saint-Maixent, a pour titre: *La Mizaille à Tauni*.

MOCHET, s. m. Mouchoir de poche.

« Gle s'ésuait o sin *mochet*. »
(Effondrement du Palais de Justice de Fontenay.)

MODE (ÊTRE DE LA), loc. Etre semblable, de la même manière, de la même couleur. C. P.

MOESSA, s. m. Monceau, tas. B. F.

MOGETTE, MOUGETTE, MONGETTE, s. f. Haricot. Du celtique *mog*. B. F.

MOGUE, s. f. Tasse à une anse, en terre grossière et vernissée, dont on se sert pour boire. Du celtique *mog*. (Voyez *Moque*.) B. F.-G. L.

MOINE, s. m. Grosse libélule.

MOINÉ, adj. des deux genres. Se dit du fil qui est plus ou moins blanc. C. P.

MOINFIER (SE), v. pron. Se méfier. S.

MOJETTE, s. f. Haricot. (Voyez *Mogette*.) C. P.

MOLAND, s. m. Client du meunier. S'applique aux créanciers qui s'acquittent lentement de leurs dettes. B. F.

MOLLANGE, s. f. Boue liquide. (Voyez *Gace*.) B. F.-J.

MOLLÉ, s. m. Terrain argileux et humide. Dans le centre de la France, *mollée* signifie boue liquide. B. F.

MOLLIGEOUX, OUSE, adj. Mou, molle, sans consistance. B. F.

MOLUE, s. f. Morue. G. L.

MONDIR, v. a. Etourdir, frapper de stupeur.

« Quieu me *mondisset* tot la tête et le cerveâ. »
(La Mizaille à Tauni.)

MONGE, s. f. Religieuse. Dans les Deux-Sèvres, il existe le village de *Bonneuil-aux-Monges*. Ce mot vient du roman provençal.

MONGEALANT, TE, adj. Nonchalant, indolent. Le sens de cet adjectif va même jusqu'à lâche, poltron.

« De quay te mêle tu, dy va don *mongealans*. »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 25.)

MONTRANCE, s. f. Apparence.

MOQUE, s. f. Tasse en terre. (Voyez *Mogue*.) C. P.

MORCADUC, s. m. Accablé de fatigue. G. L.

MORCHE, s. f. La morve du cheval. B. F.

MORCHON, MORCHOU, MORCHOUSE, adj. Morveux, morveuse. P.
« Remarquez ben o moen quo ne sont point *morchouse.* »
(*Ministresse Nicole*, p. 8.)

MORDEGNER, v. a. Mordre légèrement et à plusieurs reprises. B. F.

MORDURE, s. f. Morçure.
« O n'était pas là la *mordure.* » (P. 943, *Mellois.*)

MORELION, s. m. Le mouron des oiseaux. B. F.

MORET, s. m. Teinture noire dont se servent les scieurs-de-long pour tracer, avec une corde, leur ligne d'équarissage. B. F.-G. L.

MORGUE, s. f. Brebis qui vient de mettre bas. M. G. Lévrier donne à ce mot le sens de vieille brebis pourrie et infecte. B. F.

MORINE, s. f. Epizootie. (Voyez *Mourine.*)

MORMOUNER, v. a. Murmurer, marmotter. (Voyez *Marmuser.*) C. P.

MORPIN, s. m. Nerprun, arbuste. B. F.

MORT-QUEUR, MORT-COUIT, s. m. Se dit d'un arbre dont le cœur est pourri et qui, cependant, conserve un peu de végétation. B. F.-G. L.

MOSSE, adj. des deux genres. Emoussé, rendre un instrument moins tranchant ou moins aigu. « Cette hache est *mosse*, cette fourche est *mosse.* »

MOSSER, v. n. Bouder. | Se dit des animaux, mais dans le sens de *sorgner ;* voir ce mot.

MORVASSE, s. f. Morveuse. Se dit d'un enfant barbouillé et en haillons. J.-G.

MORVOUX, OUSE, adj. Morveux. J.

MOTINE, s. f. Laiche, plante marécageuse dont les racines, s'élevant au-dessus du sol, forment une sorte de motte. G. P.
« Car tandis que nos prés sont remplis de limons de peare
« de pavas, de jonc et de *motines.* »
(Abbé Gusteau, *Traduction poitevine de la première églogue de Virgile.*)

MOUCHAILLOU, OUSE, adj. Se dit des animaux qui ne peuvent supporter les mouches. B. F.

MOUCHE (LA). Panique qui se déclare parmi les bestiaux d'un champ de foire.

D'après les métayers vendéens, *la mouche* est causée par un *ensorcellou,* qui fume du foie de loup dans sa pipe, sur le champ de foire. Les bestiaux, irrités, reconnaissent l'odeur de leur ennemi, et courent sur la fumée. On voit que le métier de fumeur de foie de loup n'est pas sans danger. On croit aussi que *la mouche* peut être produite par des *jeteurs de sort.* Ces paniques peuvent occasionner les plus graves accidents; mais celui qui possède un bâton de néflier coupé la veille d'une grande fête, peut instantanément calmer les animaux furieux, et les faire retourner à leur place, aussi doux que des moutons. Cependant, il faut connaître la manière de se servir de ce bâton de néflier. On doit saisir le bœuf de gauche par la corne, avec la main gauche, et placer le bâton sur le joug, au milieu des deux animaux, puis les en toucher à plusieurs reprises. On peut ainsi conjurer le mal.

MOUCHE, s. f. Tas de fagots. (Voyez *Mioche.*) C. P.

MOUCHE BOUINE, s. f. Taon, ou mouche bovine.

MOUCHE DE FRAGNE, s. f. La cantharide. B. F.

MOUCHENEZ, s. m. Mouchoir. B. F.-J.

MOUCHER, v. a. Tailler les extrémités des branches.

MOUCHER QUELQU'UN, loc. C'est le remettre à sa place, et, quelquefois, lui donner une tape sur le nez. J.

MOUCHON, s. m. Extrémité de la branche d'un arbre supprimée par le jardinier. G. L.

MOUDURE, s. f. Farine de froment d'hiver et d'orge. (Voyez *Méture.*) B. F.-J.

MOUÉE, s. f. Bande d'oiseaux ou de poissons. Rabelais l'emploie dans le sens de foule. B. F.

MOUFLE, s. m. Museau. J.

MOUFLER, v. n. Rechigner, témoigner, par l'air de son visage, le chagrin, la répugnance que l'on éprouve.

« . . . . . Pres trejou daux troufles,
« Ou daux ufs aux ignons... Felait poué que tu *moufles!* »
(J'Hacquett, *Le Mellois.*)

MOUGRÉ, prép. Malgré.

MOUILLASSERIE, s. f. Pluie fine et continue. B. F.

MOUILLIÈRE, s. f. Terrain humide. J.

MOUJASSE, s. f. Petite fille qui fait la grande demoiselle. B. F.-G. L.

MOUNÉ, s. m. Meunier. B. F.

« O l'at daux ânes qui ne sont pas sots, témoin thiau à « nout' *mouné.* » (P. 943, *Le Mellois.*)

MOURABLE, adj. des deux genres. Travail écrasant.

« O l'est chose *mourable.* »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises,* p. 34.)

MOURCHE, v. n. Première personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe mourir. (Voyez *Mourer.*)

« O faudrat bé qui *mourche.* »
(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene.*)

MOURE, s. f. La mure sauvage. Surnom que les laboureurs donnent à leurs bœufs noirs. B. F.-G. L.

MOURAINE, s. f. Lambeau d'étoffe en guenille. S.

MOURER, v. n. Mourir.

« Ne crain poin quond o faudra *mourre.* »
(*Gente poitevin'rie,* p. 13.)

MOURENNE, s. f. Crotte de boue qui reste attachée aux vêtements. | Se dit aussi des baies de plusieurs arbrisseaux. G. L.

MOURINE, s. f. Epizootie. C. P.-B. F.

MOURNER, v. n. Mugir. G. L.

MOURRE, s. m. Mufle. G. L.

MOURREAU, s. m. Muselière. G. L.

MOURREAUDER, v. a. Museler. G. L.

MOUSSE, s. f. Fraise. (Voyez *Mausse.*) S.

MOUSSE, adj. des deux genres. Confus. B. F.-J.

MOUSSEAU, AUDE, adj. Instrument pointu ou tranchant qui est émoussé. B. F.

MOUSSÉ, adj. Couvert de mousse. J.

MOUSSION, s. m. Le cousin, insecte. B. F.

MOUSSIRON, s. m. Mousseron, agaric qui naît ordinairement sous la mousse. B. F.

MOUTER, v. n. Augmenter. Se dit surtout des vendanges qui dépassent les espérances. B. F.-G. L.

MOUTON-COURANT, s. m. Bélier. B. F.

MOUVELANCE, s. f. Dispute, querelle.

MOVER (SE), v. pron. Se mouvoir. R. L.

MRELÉÉT, s. m. Agent matrimonial. R. L.

MRELET, adj. des deux genres. Surnom donné dans la Vendée aux bœufs noirs.

MUDE, s. et adj. des deux genres. Muet, muette. C. P.-G. L.

MUÉE, s. f. Toutes les pièces d'une coeffe ou d'un vêtement. « I vas lassay nos *muées*. » C. P.

MUETTE, s. f. Morceau de fer employé pour éloigner ou rapprocher la chaîne qui tient l'avant-train de la charrue. Comme ce morceau de fer a la forme d'une girouette, dit M. G. Lévrier, les champs qui affectent cette forme prennent aussi le nom de *muette*. B. F.

MUETTE (FAIT), loc. Se dit champ de forme irrégulière dont quelques sillons avancent en équerre dans un autre champ. Selon l'explication fournie par M. G. Lévrier, c'est un champ qui présente la forme d'une girouette. B. F.

MULASSIÈRE, s. f. Race qui produit des mules.

MULON, MEULON, s. m. Petite meule de foin, d'épis. B. F.

MURAIL, s. m. Fruitier, lieu ou l'on conserve les fruits pour l'hiver. B. F.

MURAILLER, v. n. Finir de mûrir. « O faut faire *murailler* quiès poumes. »

MUSER, v. n. S'amuser en route, perdre du temps, n'être pas exact. B. F.

« . . . . . Sont too dée ren qui vailles,
« Y *musent* trop longtemps, y devrint être.... iqui. »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 9.)

MUSERIN, s. m. Museau. B. F.

MUSSE, s. f. Passage pratiqué dans une haie. Près de la Châtaigneraie se trouve une pièce de terre, nommée le *Champ de la Musse à l'Ane*. B. F.-J.

MUSSER, v. n. Entrer par une étroite ouverture. En français, se musser signifie se cacher.

« A m'enit gle *musset* pre le crux de la cllé. »
(B. Fillon, *Légende de Germanette*.)

MUSSET, s. m. Petit moucheron. C. P.-G. L.

MUZÉA, s. m. Museau.

N

NA, particule négative. Non.

NABUCE, s. m. Semis de navets. R. L.

NABUSSER, v. n. Cueillir des navets. R. L.

NADRE, NATRE, adj. des deux genres. Rusé, qui agit par ruse, par artifice. | Sournois, peu endurant. Du celtique *nader*, *nadr*, serpent. C. P.-B. F.-G. L.

NADRETÉ, s. f. Ruse, supercherie, fourberie. G. L.

NAFRER, v. a. Égratigner, déchirer la figure avec les ongles. C. P.

NAIDE, NESDE, s. f. Noue, terre grasse et humide. Du celtique *naoz*, ruisseau, réservoir d'eau. B. F.-G. L.

NAIDEUX, EUSE, NAIDOUX, OUSE, adj. Terrain marécageux. Même racine que *naide*. G. L.

NAIR, RE, adj. Noir. Du roman *ner*. G. P.

« ..... Quiès père tous *nairs*, qui prenant soin de zeaux, ne sont, ma fas, jà daux maraux. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 70.)

NAPE, NAPERON, s. f. La bardane, plante. Cette plante est employée par les empiriques de la campagne, pour faire suer ou pour faire disparaître les rhumatismes. Elle ne produit que de très-mauvais effets.

NAPPANT, TE, NAPPÉ, ÉE, NAPPI, IE, adj. Mouillé par une pluie torrrentielle qui enveloppe comme une nappe d'eau. « I sé *nappi* queme in ché qu'aurait cheut don l'ève. » B.F-G.L.

NAPPERON, s. m. Nappe en grosse toile. B. F.

NAPPILLE, s. f. Guenille. J.

NATRE, adj. des deux genres. Fin, rusé, subtil. (Voyez *Nadre*.)

« Qui sont *natres* quème daux foines. »

(Effondrement du Palais de justice de Fontenay.)

NATRETÉ, s. f. Finesse, adresse, duplicité. (V. *Natre*.) B. F.

NAU, s. m. La fête de Noël. Du gaël irlandais *nouaz*, nouveau. J.

La bûche de Noël joue un grand rôle dans les traditions populaires. Pour se préserver de l'incendie, il faut mettre une bûche dans le foyer, la nuit de Noël à minuit, faire une prière devant, puis la retirer et l'éteindre. Pendant huit jours on la met un instant dans le foyer, puis on la retire et on l'éteint. Le huitième jour, on prend un morceau de charbon de cette bûche, et on le conserve toute l'année. C'est un préservatif certain contre l'incendie. Comme les idées changent dans ce monde, aujourd'hui beaucoup de personnes, tout en conservant un morceau de charbon de la bûche de Noël, poussent la prévoyance jusqu'à s'assurer à une compagnie contre l'incendie. Mais, selon la tradition, c'est là une précaution bien inutile.

NAU, NA, s. m. Noyau. Par contraction. G. L.

NAULET, s. m. L'Enfant Jésus. | Petit pain pour le réveillon de la nuit de Noël. Du roman *nolet*, Noël. R. L.-J.-G.L.

« Adonc prins ma houlette
« Pour aller voir *Naulet*. » *(Ancien Noël.)*

NAUZILLE, NOUZILLE, s. f. La noisette. B. F.

NAUZILLÈRE, NOUZILLÈRE, s. f. Le noisetier. B. F.

NAVARIT, s. m. (Voyez *Lavarit.*)

NAVE, s. f. Neige.

NAVIA, NAVEAULT, s. m. Navet. Du roman *navieau*, navet. Un proverbe poitevin dit, en parlant d'une personne qui est pâle : « All'é roge queme dau song de *navia.* » B. F.-J.

NAVUCE, s. m. (Voyez *Nabuce.*) R. L.

NAZILLE, s. f. Narine. B. F.

NEA, s. m. Noyau. B. F.

NEARME, pron. ind. Personne. M. Pressac donne l'explication suivante de ce mot, dans le Glossaire placé à la suite des Poésies patoises de l'abbé Gusteau. Nous transcrivons cet article, parce qu'il renferme des observations très remarquables et qui prouvent une connaissance profonde de notre patois. Voici ce que dit M. Pressac, trop tôt enlevé par la mort aux amis des études historiques et linguistiques :

« Ce terme, qui signifie littéralement *pas une âme,* a pour base une suite de modifications des mots *ne anima,* locution que ne répudierait pas le latin classique, si on y ajoutait *quidem.* Il est indispensable de les mentionner ici pour renouer la chaîne qui lie à sa souche l'expression poitevine. — Au Nord, le *poème de sainte Eulalie* nous présente ce mot encore sous sa forme primordiale. Les *Livres des Rois* ont tantôt *aneme* (p. 320), tantôt *anme* (p. 101). Au Midi, le *Poème sur Boèce* nous donne *anma.* Nul doute que *anma* n'ait été précédé de *anema* : la permutation de l'*i* bref en *e*, en Roman, dont on peut voir de nombreux exemples dans la *Grammaire* de DIEZ (t. Ier, p. 133.), et la comparaison du français *aneme,* ne laissent guère de doutes à cet égard. L'*e* prit très rapidement le caractère d'*e* muet. Déjà, comme on l'a vu, le tradúcteur des *Livres des Rois* écrit simultanément *aneme* et *anme,* et des vers de la *Vie de S. Thomas de Cantorbéry*, cités par M. AMPÈRE (p. 378), d'après l'édition de M. Bekker, prouvent que dès la seconde moitié du XIIe siècle, la prononciation de cette voyelle s'était tellement effacée dans ce mot qu'elle ne comptait plus pour la mesure. Or, il était difficile que ce groupe, composé d'éléments différents, mais en une affinité intime, persistât dans son intégrité. Deux voies étaient ouvertes : l'assimilation du *n* ou sa conversion en une lettre également en rapport avec lui, mais plus éloignée de *m.* — Le français *âme* appartient au premier de ces modes : l'élévation de l'accent y tient lieu du

redoublement du *m*. Le second mode se reconnaît dans l'italien et l'espagnol *alma*, et dans l'ancien français *alme*. La transition si naturelle d'une liquide à une autre conduisit bientôt en Catalan et en Roman à *arma* et en Français à *arme*, que l'influence de la prononciation préférée dans le Nord et dans l'Est de la France convertit en *airme* et *erme*. »

NÉÉT, s. f. Nuit. R. L.

NEGER, v. a. et pron. Noyer, se noyer. B. F.

NÉGLIGETÉ, s. f. Négligence. J.

NEGRE, NER, adj. des deux genres. Noir. Il fait *negre* ou *ner*, pour il fait noir. Ç. P.-B. F.

« A qui est tielle vache nègre
« Qu'i menont si souvent aux vias ? »
(J. Bujeaud, *Chants populaires de l'Ouest*, p. 149.)

NÉGRESER, v. a. Noircir. C. P.-B. F.

NÉGRETÉ, s. f. Obscurité, ténèbres. Se dit du ciel lorsqu'il est couvert de nuages noirs. C. P.-B. F.

NÉGRON, s. m. Héron.

NÉGRONNEAU, s. m. Petit héron.

NEILLE, NEUILLE, s. f. Ongle des animaux à pieds fourchus. G. L.

NEQCHU, s. m. Nouveau-né, qui vient de naître. C. P.

NER, adj. Noir.

« Gle fan acrére que le *ner*
« E blan que me nige dyuer. »
(*Gente Poitevin'rie*, p. 23.)

NERME, pron. ind. Personne. (Voyez *Nearme*.)

« Que gnou diret a *nerme* et que g'liret ontré. »
(*Ministresse Nicole*, p. 11.)

Nerme est quelquefois pris pour *erme*, âme; ainsi dans la Gente Poitevin'rie *in bregé* dans un transport amoureux s'écrie :

« Et si te premé pre me *nerme*
« Qui te sray treiour fidel amouroux. »
(*Gente Poitevin'rie*, p. 92.)

NESSUT, part. passé du verbe naître. B. F.

NETTEYER, v. a. Nettoyer. Dans le centre de la France, on dit *nettir*. B. F.

NEUBLE, s. f. Carie, maladie des blés.

NEUBLÉ, ÉE, NEUBLY, adj. Blé carié; autres céréales cariées.

NEURE, NEUSER, v. n. Nuire. (Voyez *Nire*.) B. F.-G. L.

NEUSANCE, s. f. Dommage, préjudice, perte.

Le lièvre dit :

« O n'at pu que les cheins qui nous portant *neusance*. »

(J'Hacquett, *Mellois*.)

NEUT, s. f. La nuit. Du gaël irlandais *noch*, nuit. B. F.

« Où née pas encore *neut* faut attendre in petit,
« Et ne sé tu pas ben que totes lée bregeres,
« Ne vennent pas si touë, y ne museront puu guiere. »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 9.)

NEUTAU (A), loc. Durée de la nuit. « Yai marché *à neutau*. » C'est-à-dire pendant la nuit entière. B. F.

NÈVE, NAVE, s. f. Neige. B. F.-G. L.

NIAU, s. m. (Voyez *Nio*.) C. P.-G. L.

NIC, s. m. Nid. Du celtique *neic'h*.

« D'vinez c' qu'ol y a dedans tchio *nic*,
« L'y a-t-in œu, le plus bel œu;
« L'œu dans le *nic*,
« Lir' lan lire,
« *Nic* dans la haie,
« Lir' lan lai! »

(J. Bujeaud, *Chants popul. de l'Ouest*, p. 285, t. II.)

NICE, NICOLE, adj. et subs. Imbécile, simple. C. P.

NICLE, s. f. Narine. C. P.

NIFETER, v. a. Flairer, dépister. C. P.

« Glat *nifeté* pretout..... »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 49.)

NIGEASSER, v. n. Travailler avec une extrême lenteur, perdre son temps dans des détails inutiles, lambiner. « O lé in chétif valet, gne fait que *nigeassay*. » C. P.-B. F.-G. L.

NIGEASSEUX, EUSE, NIGEASSIER, ÈRE, NIGEASSOUX, OUSE, adj. Lambin, fainéant. B. F.-G. L.

« Les *nigeassoux* finissant trejou pre n'aver aux pés qu'in « bot et qu'in soulé. »

NIGEASSON, adj. des deux genres. Tâtillon. Personne qui entre dans une foule de détails inutiles qui font perdre un temps précieux. G. L.

NIGÉE, s. f. Nichée. Du gallois *neizi*, faire son nid. J.

NIGEOUX, SE, adj. Lambin, indolent, négligent. (Voyez *Nigeasseux.*) C. P.

NIGER, v. a. Noyer.

« Gle comptiant qu'a *nigerait.* »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene.*)

NILLE, s. f. Ongle des animaux. B. F.

NINCHOLOUX, OUSE, adj. Nonchalant, insouciant. B. F.

NINE, s. f. Naine. B. F.-J.

NINGUE, s. f. Longue perche dont se servent les *maréchins* pour franchir les fossés de leurs marais. On en voit qui en prenant un élan avec la *ningue,* franchissent une largeur de plus de dix mètres.

NIO (Prononcez *gn'io*), s. m. Œuf laissé dans le nid des poules, pour les engager à pondre : « O ne faut ja toucher le *nio.* » (Voyez *Niau.*) B. F.

NIOL, s. m. Yole.

NIOT, s. m. Morceau, miette, parcelle. « Gn'est pouet bé riche gn'at qu'in p'tit *niot* de tarre. » G. L.

NIQUEDOUILLE, adj. des deux genres et subs. Imbécile, niais. J.

« Faut eitre *niquedouye* o b' académicien. »

(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 10.)

NIRE, v. n. Nuire. (Voyez *Neure.*) G. L.

NITIDEMENT, adv. Fidèlement, nettement; du latin *nitidus.* S.

« Comme il arrive d'être à ceux des vieilles gens qui ont « eu trop d'aventures à retenir pour en avoir reçu une « seule bien *nitidement.*

(A. Delveau, *Françoise*, p. 48.)

NIVRER, v. pron. Énivrer; rendre ivre. B. F.

NOFENCE, s. m. Innocent, imbécile.

NOGUIT, v. a. Il ne sut; prétérit défini du verbe savoir, avec la négation.

« Quond o vainguit à repliquer
« Man latinour *noguit* que dire. »
(*Gente Poitevin'rie*, p. 32.)

NOILLER, v. n. Pleuvoir.

« A reprit son chemaingn : a n'allait pouét trot à son aise,
« ol avait *noillé*. »
(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene*.)

NOISARD, adj. des deux genres. Chicanier. G. L.

NOIZILLE, s. m. Noisette. (Voyez *Nouzille*.)

NOLLIÈRE, NOLLERE, adj. Se dit d'une vache qui passe une année sans avoir un veau. C. P.

NONESME, s. m. Sans esprit, imbécile. R. L.

« Le chestit à vaurren, le fou olé *nounesme*. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 13.)

NONOTE, n. p. Jean. R. L.

NORE, s. f. Bru. Du roman *nore*, brue, belle-fille. G. L.

NORIN, s. m. Porc. S.

NORRAIN, s. m. Mouton de deux ans. | Se dit aussi des pacages.

Le canton de Brioux, dit le baron Aymé de la Chevrelière, est la vraie patrie du mouton. La nature du sol, la qualité de la nourriture, le *norrain*, selon l'expression du pays, sont excellents pour l'engraissement.

NOUASSEUX, SE, NOUASSOUX, OUSE, adj. Noueux, qui a des nœuds. En Saintonge on dit : *Nouasso*. B. F.

NOUE, s. f. Terrain marécageux.

NOUET, s. Petit paquet dans lequel on renferme des herbes à odeur forte, soit pour suspendre au cou, soit pour donner du goût à des mets. B. F.

NOUEUX D'AIGUILLETTE, s. m. Individu qui passait pour avoir le pouvoir de condamner à l'impuissance. J.

NOUGÉ, NOUGIÉ, NOUAY, s. m. Noyer, arbre. Le *pain nougé* est le tourteau des noix qui ont donné leur huile.

« Gle senjuchant tretous dans nos pu grands *nouay*. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 69.)

NOUGERAIE, s. f. Une plantation de noyers. B. F.

NOUGERAS, s. m. Noix qu'on a ôté de leurs coquilles. B. F.

NOURAIE, s. f. Même sens que *nougeraie*.

NOUREILLE, NOURILLE, s. f. Noisette. G. L-J.

NOURRAIN, s. m. Pâtis où l'on nourrit les bestiaux.

NOURRIGEON, s. m. Enfant en nourrice. | Le père nourrigeon signifie le mari de la nourrice. « Le petit *nourrigeon* connait bien son père *nourrigeon*. » B. F.

NOUZILIATE, s. f. Petite châtaigne, ronde comme une noisette. B. F.-G. L.

NUBLE, s. f. Carie des grains. (Voyez *Neuble*.) B. F.-G. L.

NUBLÉ, ÉE, adj. Grains qui sont cariés. (Voyez *Neublé*.) B. F.

NUISANCE, s. f. Préjudice, perte. Du roman *nuisance*, incommodité. J.

O

O, pron. démons. Ceci, cela. O, s'emploie dans les verbes impersonnels commençant par une consonne : *O faut*, pour il faut. Du latin *hoc*. (Voyez *Ol*.) G.-P.-B. F.-J.

« Si la femme ne v'aime pas
« *O l'*est pis que la rage. »
. . . . . .
« Si Dieu veut v'y baillay
« Quieuque monde à condire,
« *O* faudra y veillay. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 26, 28.)

OASIL, s. m. Osier. (Voyez *Oisi*.) B. F.

OBÉ, loc. Ou bien.

OBEN, loc. Oui bien.

« Tu ée tro men amy, *oben* don ça joux veux. »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 3.)

OBER, v. n. Partir, s'éloigner. Le celtique possède le verbe *ober*, qui signifie agir. Ce doit être notre mot, auquel le patois poitevin a donné une signification plus large et plus étendue. (Voyez *Auber*.)

OCQUE, prép. Avec. (Voyez *Aucque*.)

« *Ocque* quielle argeont, i ariant tretous vivé hérux le « reche de nos joûs. »
(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene*.)

OCRES, s. m. Le dessus des doigts à la jointure. (V. *Ainse*.) C. P.

OÉ, s. f. Oie. « All é bête queme in *oé*. » B. F.

OGNONS (PELER LES), loc. Se dit lorsqu'un fiancé est obligé de faire des sommations respectueuses à ses parents pour contracter un mariage. On sait que les larmes viennent aux yeux, en pelant des ognons; il en est ainsi lorsqu'on emploie un huissier pour obtenir un droit qui divise les familles au lieu de les réunir. B. F.

ŒIL, part. d'affirmation. Oui. (Voyez *Oil*.) R. L.

ŒIL (VIRER DE L'), mourir. J.

OIL, part. d'affirmation. Oui. Le Poitou faisait partie de la langue d'oil. Cette langue compte trois dialectes principaux : le français de l'Ile de France, le picard et le normand. Le français se distingue par la diphtongue *oi : roi*, foi, il aimoit, il fesoit, etc. (Voyez *Œil*.) R. L.

OINCE, OINSE, s. f. Phalange d'un des doigts. C. P.

OISI, s. m. Osier. (Voyez *Oasil*.) J.-G. L.

OISILLIÈRE, s. f. Lieu planté d'oisis.

OL, pron. démonst. Ceci, cela. S'emploie aussi devant un verbe impersonnel, commençant par une voyelle. « *Ol* était ine foué, etc., pour il était. — *Ol* adounit, etc. » (Voyez *O*.)

OLÉE, s. m. Le laurier. B. F.

OLIAT, loc. Il y a.

OMBLET, s. m. Cercle en bois qui sert à atteler les bœufs à la charrette.

OMBLIER, v. a. Oublier. B. F.

ON, prép. En. Par vice de prononciation.

« O li vindgit *on* l'idaye. »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene.*)

ONDAIN, s. m. Foin coupé que le faucheur laisse derrière lui, et dont les lignes ressemblent à des vagues qui déferlent sur la plage. On dit aussi *andain,* mais à tort, selon M. l'abbé Rousseau. B. F.-J.

ONDJIT, v. n. Troisième personne sing. du passé défini du verbe aller.

« Compére le louc *ondjit* troure compére le renart. »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene.*)

ONGE, v. n. Prem. pers. du présent de l'indicatif du verbe aller.

« Vux-tu qu'i *onge* ocque ta. »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene.*)

ONGLON, s. m. Ongle du bœuf.

ONOMPRÈS, prép. Après.

« Le ser d'*onomprès* Germanette dormait. »

(B. Fillon, *Légende de Germanette.*)

ONSE, s. f. Jointure des doigts. (Voyez *Oince.*)

« A cause de lou dé, qui n'at ongle ny onse. »

(*La Mizaille à Tauni,* p. 18.)

ONTE, adverbe de lieu. Où. S.

OPPOSER, v. a. Empêcher.

« Mé o ne l'*opposait* pouét de chontay. »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene.*)

OQUES NOUS, loc. Avec nous. (Voyez *Ocque.*)

ORDRE, s. f. Race, famille; division du genre; réunion de plusieurs êtres, de plusieurs choses sous un caractère commun qui les distingue des autres êtres, des autres choses appartenant au même genre. | Sorte, qualité. « T'a de belles giroflées te m'on bailleras de l'*ordre.* » B. F.

ORÉE, s. f. Lisière d'un bois, d'une forêt. Du celtique *oré*, bord de la lisière d'un bois. (Voyez *Urée*.)

« Depuis l'épie au passage,
« Tant que la trouvai filant,
« A l'*orée* du bocage,
« Près de son troupeau bélant. »
(Chant rustique.)

OREILLE, s. f. Pièce de la charrue qui renverse la terre. B. F.

ORGNE, s. m. Maladroit, grossier. M. G. Lévrier donne à ce mot la signification de paresseux. B. F.

ORGNIA DE TEMPS, loc. Bien longtemps, temps perdu. B. F-G. L.

ORIANTER, s. m. Eglantier. (Voyez *Oriantin*.) C. P.

ORIANTIN, s. m. Eglantier. (Voyez *Orianter*.) C. P.

ORIATAN (MARCHAND D'), s. m. Charlatan. Vient d'*orviétan*.

ORIOU, s. m. Le loriot. Il existe plusieurs localités de ce nom dans les Deux-Sèvres. B. F.

ORLLANCÉ, s. m. Eglantier, rosier sauvage. (Voyez *Orianter*.)

ORRUSSE, s. m. Le véron, poisson. R.-B. F.

ORTIGE, s. f. Ortie. Dans le centre de la France, on dit *ortruge*. Du roman *ourtigue*, ortie ; en latin *urtica*. B. F.

OSIA, OZA, OYSEA, s. m. Oiseau. Du roman *oisias*, oiseau. B. F.

La *chanson des chevaliers du Papegau* dit comment, à ce jeu, on devient roi :

« Y quou qui abatrat l'*oysea*,
« Iglz l'appellrant tretou le roa ;
« Peu aprez glirant boaire
« Et tous mingeron
« D'in bon jambon,
« Pre douni la mémoaire. »
(Chonson tote neuve des cheuvalez du Papegau.)

OTOUT, conj. Aussi. Du latin *item*. B. F.-G. L.

OUAI, EU, AU, part. d'affirmation. Oui. « Vlo d'au pain ? — Ouai. »

OUAIL, adv. Oui, par mauvaise prononciation d'*oil*. B. F.

OUAILLE, OUELLE, s. f. Brebis. Du latin *ovis*. B. F.-J.

« Ne m'échaufe paa tant je t'en prie les orailles;
« Laisse mooy en repouë, va gardé tée *zouailles*. »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 26.)

OUAN, loc. Cet an. R. L.

OUASY, s. m. Osier, arbuste dont les jets ou scions sont flexibles. (Voyez *Oasi*.)

Dans la chanson du *Bonsoir à la mariée*, on fait entendre à la jeune femme que son mari pourra parfois employer l'*ouasy* en guise de cravache.

« I fera bien tourner l'*ouasy*
« Dam vèr', dam oui. »

OUBLIANCE, s. f. Oubli, négligence. J.

OUCHE, s. f. Verger entouré de haies ou de fossés; se dit aussi d'une terre labourable avec une clôture qui la réunit à la maison d'habitation. L'*ouche* est le parc de la ferme. B. F.

OUCHE A MUSARD, loc. Le cimetière. B. F.

OUILLAGE, s. m. Liquide qu'on ajoute à un autre, dans une barrique. G. L.

OUILLER, v. a. Remplir une barrique au fur et à mesure qu'elle se vide. | Rassasier quelqu'un. B. F.-G. L.

OUILLETTE, s. f. Petit entonnoir. On dit qu'il y a des *ouillettes* sur une rivière, lorsque deux courants forment un tourbillon. B. F.-G. L.

OUISTRATA. Cette exclamation, qui ressemble à un cri de peuplade sauvage, est poussé par les paysans qui veulent faire fuir les poules. G. L.

OULÉE, loc. Cela est.

« *Oulée* vray sans menti je sey ben tourmentey. »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 1.)

OULLE, s. f. Ecuelle de terre. De l'ancien français *oulle*; du roman *ola*. G.-P.

« Ah! que nay je cassé men *oulle!* »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 47.)

OUMEA, UMEA, s. m. Orme, arbre. Dans le centre de la France, on dit: *Oumiau*. B. F.

OUMÉE, s. f. Grosse tumeur qui vient à la tête des bêtes à corne, et qui ressemble aux protubérances qu'on remarque sur le tronc de l'orme. G. L.

OUMEROLLE, s. f. Rejets d'orme. B. F.

OURGOUIL, s. m. Orgueil. Ce mot est le résultat d'un vice de prononciation. G. L.

OUR QU'O, loc. Là où.

« *Our qu'o* ly a pretant ben d'aux feilles qui feriant dam-
« ner ien cent de saints dau paradis. »
(B. Fillon, *Légende de Germanette.*)

OUS, s. m. Os. Du roman *ous*, os; en latin *os*. J.

OUTREMER, v. a. Oter. S.

OUVRAIÉ, s. m. Jeune garçon. B. F.

OUVRÈRE, s. f. Une toute jeune fille. B. F.

OUZÉE, s. f. Ondée, pluie violente.

« J'eusse fait chaye suu ly ine furieuse *ouzée*. »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 34.)

OUZILLE, s. f. Oseille. J.

OVIS, s. m. Étincelle. R. L.

P

PABOU, s. m. Pavot. B. F.

PACAILLE, s. f. Mouron des champs qui fleurit à Pâques. G. L.

PACTER, v. n. Faire un pacte.

PAILLÉ, PAILLY, s. m. Grosse meule de paille. Du latin *palearia*. B. F.-J.

PAILLER, v. a. Garnir de paille une chaise. B. F.

PAILLON, s. m. Botte de paille. Corbeille en paille tressée. Du latin *palea*, paille. B. F.

PAINCHARD, DE, adj. Cheval blanc, tacheté de rouge. (Voyez *péchard.*) C. P.

PAINTAILLER, v. n. Avoir de l'énergie, du courage. « Pour qu'un cultivateur devienne riche, il faut qu'il *pintaille.* » B. F.

PALACRE, s. m. Mal, écorchure. « Ll'at la figure tot en *palâcre.* » C. P.

PALAINE, PALÈNE, s. f. Herbe longue et mince qui pousse dans les clairières des bois. Du roman *pal,* pieu, piquet. B. F.

PALETTE, s. f. La pelle du foyer. Du celtique *pâl,* pelle. B.F.

PALEYER, v. a. Travailler avec une pelle. Du celtique *pala,* travailler la terre avec la pelle. B. F.

PALEZIR, v. n. Pâlir. J.

PALISSE, s. f. Palissade, haie. Lorsqu'un homme recule dans un combat, on dit qu'il a mis le derrière dans la palisse. B. F.-J.

PALISSON, s. m. Panier en paille dont la forme est ronde, où l'on met la pâte destinée au four. B. F.

PALLE, s. f. Pelle. C'est la pelle du jardinier terrassier. Du celtique *pâl*, pelle, bêche. B. F.-J.

PALLEBESSE, s. f. Pelle-bêche. Du celtique *pâl,* pelle. B.F.-J.

PALLEBESSER, v. a. Remuer la terre avec la pelle-bêche. Du celtique *pala,* remuer la terre avec la bêche. B. F.-G. L.

PALLERÉE, s. f. Pelletée. Du celtique *palad*, ce que contient une pelle. J.

PALLETTE, s. f. La pelle du feu. G. L.

PALLEYER, v. n. Se servir de la pelle. G. L.

PALONNIÈRE, s. f. Barre transversale d'un cabriolet, à laquelle s'attache les deux longes.

PALOUNE, s. f. Même sens que *Palène.* B. F.

PALOURDE, s. f. Coquillage bivalve. C'est la *Venus decussata.*

PALU, s. m. Marais. Du roman *palu*, marais. Une localité située dans les Deux-Sèvres, au milieu de marais, porte le nom de Saint-Hilaire-la-*Palud.* J.

PAMPAILLOU, PAMPAILLY, s. f. Même sens que *Bourlot.*

PAMPALÈNE, s. f. Tulipe sauvage qui pousse dans les prés humides. (Voyez *Talibourneau.*) B. F.-G. L.

PANÉ, s. m. Panier. Du celtique *paner,* panier. B. F.

PANETROLE, s. f. Coléoptère qu'on rencontre sous les fourrages ou sous les planchers. B. F.

PANGLIER, v. a. Pendre, être suspendu. R. L.

PANNE, PONNE, s. f. Cuvier à lessive. B. F.-J.

PANNETROLE, s. f. La digitale, plante. G. L.

PANSEUX, SE, adj. Celui, celle qui panse des blessures. J.

PANTALIQUE, s. f. La cantharide. (Voyez *Fragnole.*) C. P.

PANTINE, s. f. Coëffe de femme. B. F.

PANTOUINE, s. f. Femme de mauvaise vie.

PAORE, adj. Pauvre. Du celtique *paour,* pauvre, indigent. C. P.

« ..... Étiant bé si *paôres*, si *paôres*..... »
(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene.*)

PAPACHIN, s. m. Le vanneau, oiseau. Une commune du département des Deux-Sèvres, située dans le marais, porte le nom de *Vanneau.* B. F.

PAPOUE, s. f. Bouillie, soupe à l'enfant. J.

PAQUERETTE, s. f. Petite marguerite blanche qui commence à fleurir vers Pâques. J.

PARAGE, s. m. Pareil, égal. Du celtique *para,* appareiller. C. P.

PARAI, loc. Par syncope de pas vrai. B. F.

PARCHAS, s. m. Vieux titres de propriétés écrits sur parchemin. Du celtique *parich*, parchemin.

Un paysan qui a un procès va chez un procureur :
« Mon parculoux pringuit mon cas,
« Peux barbouillit sus in *parchas,*
« Mez résons, ma drétoure. »
(*Roléa de la Gente poitevin'rie*, p. 78.)

PARCHE, s. f. Perche. | Couverture d'un livre, d'un registre. Du celtique *parich*, parchemin.

PARDELEZ, adv. Au-delà. B. F.

PARDINGUE, loc. Pardieu. (Voyez *Pardy*.)

« *Pardingue* o lour en souuaindra. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 11.)

PARDY, PARDIÉ, PARDINE, PARDIENNE, PARGUIENNE! loc. Pardieu. C'est une affirmation. J.

« Hol'est *pardy* ine noblesse,
« Que diqualez ions de Pœters. »

(*Gente poitevin'rie*, p 22.)

PARÉ, s. m. Toile tendue sur le métier du tisserand. Du roman *parer*, préparer, disposer. B. F.

PARENTAGE, s. f. Parenté. Du latin *parens*; en roman, *parenteit*. J.

PARER, v. a. Enlever la peau d'un fruit pour le manger. Du roman *parer*, préparer. C. P.-B. F.

PARFIN (A LA), loc. saintongeoise. A la fin.

« *A la parfin*, un d'eux consentit à m'écouter sans gausserie. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 81.)

PARGUIENNE. (Voyez *Pardy*.)

PARGUT, PARGUIÉ, loc. Pardieu.

« Me vela *pargut* béen. »

(Saint-Long, *Amours de Colas. Dédicace*.)

PARIELLE, s. f. Plante de la famille des *rumex*. La feuille est comme celle de l'oseille. B. F.

PARIURE, s. f. Pari. J.

PARLANGE, PARLONGE, s. m. Langage, conversation. « Quio gat a-t-in bia *parlange*. » Du celtique *parlantout*, discourir, parler. En gaël d'Ecosse, on dit *parlad*. B. F.

PARLURE, s. f. Manière de s'exprimer. Du gaël d'Ecosse *parlad*, parler. J.

PAROUR, s. m. Sorte de brosse en bruyère employée par les tisserands. B. F.

PARPAILLAU, s. m. Sobriquet donné aux protestants. J.

PARPAILLON, s. m. Papillon. B. F.-J.

Rabelais dit : « Gargantua couroyt voulentiers après les « *parpaillons*. »

PARPER, s. m. Sein, poitrine.

« Le met ine péce sus sin *parper*. »

(B. Fillon, *Légende de Germanette.*)

PARRINAGE, s. m. Cérémonie d'un baptême. J.

PARSE, s. m. Moineau. R. L.

PARSON, s. m. Boxe, enceinte réservée dans une étable pour y mettre un animal. B. F.

PARSONNIER, IÈRE, PARSOUNÉ, NÉE, PARSOUNIÉ, ÉE, adj. Personnes qui s'associent pour exécuter des travaux agricoles en commun. Du roman *parçonnier*, sociétaire, co-partageant. B. F.-J.

PARTAGE A PINGAULT, loc. C'est le partage du Lion de la fable. Il paraît que ce Pingault prenait tout et ne laissait rien aux autres. B. F.

PARTAGE DE COURLOURIT, loc. Même sens que le *partage à Pingault*. B. F.

PARTAGE DE GOUMERIT, loc. Tout prendre, par le droit du plus fort, et ne rien laisser aux autres.

« Mé quond gl'odjit l'argeont, gle fasit le *partage de* « *Goumerit*. »

(Mlle C. Poey-Davant, *La Mouété de Quene.*)

PARTEMENT, s. m. Départ. J.

PARURE, s. f. Pelure de fruit ou de légume. B. F.

PAS (AU), loc. A l'entrée.

PAS-D'ANE, s. m. Tussilage vulgaire, plante. B. F.

PASQUANADE, PASQUENADE, s. f. C'est la *pastinaca sativa*, plante que les enfants cherchent dans les prés pour manger la racine qui possède un goût sucré. Du celtique *paskadur*, aliment. Cette racine, qui est nourrissante, a dû servir d'aliment aux anciens Celtes qui la trouvaient en abondance dans les prés où elle croît spontanément. B. F.-J.

PASSÉE, s. f. Sentier, trou fait dans une haie, dans un bois. De *passus*. En roman *pas*, passage difficile. B. F.-J.

PASSE-RAGE, s. f. Iris, plante qui passe pour attirer les punaises. B. F.

PASSE-ROUSSE, s. f. La fauvette grise.

PATAFIOLE (QUE LE DIABLE TE), exclamation de mauvaise humeur. Que le diable te baptise! G. L.

PATAQUE, s. f. Pomme de terre. B. F.

PATEFRER, v. a. Trépigner, fouler aux pieds.

« *Patefréé* dessus queme si o l'éstet boüe. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 59.)

PATER, v. n. Concourir, entrer en lice, se disputer une victoire. « Veux-tu *pater* à qui de nous deux renversera l'autre. »

PATERAFFER, v. a. Parapher, mettre son paraphe, griffonner.

« Glou ont *pateraffé* su ein petit Mimoire. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 39.)

PATIFAGNER, v. n. Patauger dans la boue, dans la *fagne*. B. F.

PATIFORMAT, s. m. Même forme, semblable. B. F.

PATIRA, s. m. Pauvre souffre-douleur, sorte de paria. R. L.

PATOGLIER, v. a. Patauger, barboter dans l'eau comme les enfants. Du celtique *patoula*, barboter. R. L.

PATRON JACQUET (SE LEVER A), loc. Se lever dès la pointe du jour. J.

PATROUILLAGE, s. m. Fange très-liquide. J.

PATROUILLER, v. n. Patauger dans de la boue liquide. Du celtique *patoula*, barboter. (Voyez *Patifagner*.) B. F.-J.

PATROUILLET, s. m. Longue perche, qui porte à son extrémité un torchon mouillé pour laver le four. Du celtique *patoul*, écouvillon, vieux linge attaché à un long bâton pour nettoyer un four. B. F.-G. L.

PATROUILLOU, OUSE, adj. Qui touche salement, indécemment.

« Allan d'là man grôt *patroillou*. »
(*Chanson sablaise*.)

PATTER, v. n. Enlever avec sa chaussure de la terre mouillée. B. F.-J.

PAU, s. m. Pieu. Du roman *pal*, pieu. B. F.-J.

PAUCRASSE, s. f. Perche d'un étendoir pour le linge. Du roman *pal*, pieu.

PAUCRE, s. f. Grosse et vilaine main, mains maladroites. C. P.

PAUFOURCHE, s. m. Pieu dont l'extrémité supérieure porte une fourche pour soutenir la corde à étendre le linge. Du roman *pal*, pieu. B. F.

PAUGRIGNER, PAUGREGNER, v. a. Toucher malproprement un objet avec les mains, retourner un objet dans tous les sens avec maladresse. C. P.-P. G.

« Y voisons de nos ails que, tout queme in chaton,
« Quand gle rencontre in peloton,
« Met les ongles dedans, les tourne, les *paugrigne*. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 62.)

PAULU, UE, adj. Peureux, craintif, timide. B. F.-G. L.

PAUTREGNER, v. a. (Voyez *Pogneglier*.) R. L.

PAVA, s. m. Cosse de pois. | On appelle aussi *pava* la plante aquatique *typha*. J.

« De temps en temps, dit E. Souvestre, dans *les Derniers* « *Paysans*, notre barque longeait quelques-unes de ces « forêts de *pavas*, connues sous le nom de *roselières*. »

PÉ, s. m. Le pied. B. F.

« Y allons faire la madame ; y avons pas besoin d'in calèche « avec dus cheval, n'zirons à *pé*. »
(*Langage de l'île Ré*, par le docteur Kemmerer.)

PEA, PIA, s. f. La peau, Du roman *piaul*, peau, cuir. B. F.

« All' avait ine *pea* bllonche et douce queme le ventre à « Michelle. » (B. Fillon, *Légende de Germanette*.)

PEAUTRAILLE, s. f. Gueux, misérable, canaille. Dans le centre de la France, *peautrer* signifie fouler aux pieds. Du roman *pautréaille*, canaille, vile populace. J.

PÉCHARD, DE, adj. Cheval dont le poil blanc est tacheté de rouge. (Voyez *Painchard*.) B. F.

PÉES, s. m. Pois. (Voyez *Peza*.) B. F.

PÉÉRIN, s. m. Parrain. S.

PEIGNÉE (SE DONNER UNE), loc. Se battre. J.

PEIGNERAS, s. m. Chardon à haute tige. B. F.

PEILLE, s. f. Herbe sèche, longue et mince. Du roman *peel*, *piel*, piquet, pieu. B. F.-G. L.

PELASSE, PLIACE, s. f. Pelure de fruit, lambeau de peau, écorce d'arbre. Du celtique *pelia*, peler, ôter la peau ou l'écorce. B. F.

« Gl'éut bé végu mongé do *pliaces* de qué lé gourons se « souliant. »

(Parabole de l'Enfant prodigue en patois Bressuirais.)

PELAT, s. m. Se dit d'un mouton qu'on vient de tondre, qui alors est *pelé*. Du celtique *pelia*, faire tomber le poil ou la plume, dépiler, tondre. B. F.

PELIN, s. m. Pré. S.

PELLEBOIS, BOISE, adj. Surnom donné aux habitants de la partie la plus boisée de l'arrondissement de Melle. Il existe dans cet arrondissement plusieurs localités dont le nom se forme avec le mot de *pelle*; ainsi *Pelle-Basse*, *Pelle-Gache*, commune de La Bataille. Du celtique *pell*, balle, écailles, paillettes qui couvrent le grain de l'avoine, du blé, et s'en séparent lorsqu'on vanne. En celtique, *pell* signifie aussi loin, à grande distance; ainsi *Pell-Brô*, pays lointain, *Pell éma bréma*, il est loin actuellement. B. F.-J.

PELON (Prononcez *P'lon*), s. m. Enveloppe épineuse de la châtaigne. Du celtique *pellek*, qui a une forte peau, en parlant des fruits. B. F.

PELOT, n. p. Paul.

PELOTOUNER, v. a. Pelotonner. Du celtique *pellenna*, pelotonner. J.

PELOUR, s. m. Equarisseur. Se dit aussi d'un marchand qui vend une marchandise beaucoup trop cher : il vous écorche. Du celtique *pelier*, celui qui pèle. B. F.

PELU, UE, PELOUX, adj. Poilu, velu. Du roman *pel*, poil. En latin *pilus*. B. F.-J.

PENANCES, s. f. Haillons, vêtements de femme sales et en mauvais état. C. P.

PENCAILLÉ, s. m. Le chou *pencaillé*, c'est le chou pomme à feuilles frisées. G. L.

PENDELER, v. a. Suspendre, accrocher. De *pendere*. J.

PENDELOUÈRE, s. f. Collier, chaîne de cou, chaîne de ciseau. Du celtique *pendolok*, tout corps pendant. J.

PENDILLOCHE, s. f. Etoffe en lambeaux, guenille. Du celtique *pendolok*, corps pendant. J.

PENDOUR, s. m. Morceau de bois ou de fer, qui sert à suspendre les animaux que les bouchers viennent de tuer. B.F.

PENÉ, s. m. Panier. De *panis*, parce qu'on mettait le pain dans les paniers. Ce mot ne s'entendait dans le principe, dit le linguiste Burguy, que des corbeilles qui servaient à porter le pain. J.

« Prin poy d'ail mis dans in *pené*
« Glen prenant merdingue in dené. »
(*Gente poitevin'rie*, p. 11.)

PENEILLON, PENEUILLE, s. m. Guenille, chiffon. Du celtique *pilennou*, guenille, chiffon. B. F.

« Perrot prit sa *peneuille*
« S'est essué le nez. »
(J. Bujeaud, *Chants popul. de l'Ouest de la France*, p. 313.)

PENÈRE, s. f. Panetière, petit sac où l'on met le pain. De *panis*. C. P.

PÉNÉTRANT, TE, adj. Se dit d'un enfant bruyant, malin, difficile à soigner. « Quio drôle est *pénétrant*. » B. F.

PENGLET, s. m. Etat d'une chose qui est suspendue.

PENILLE, s. f. Même sens que *Peneillon*. Du celtique *pilen*, loque, haillon. J.

PENIOTER, v. a. Grignoter. Vient de *panis*, pain.

« *Peniotont* dos tourteas et buvont de bons cots. »
(In Pinzan, le *Mellois*.)

PENON, s. m. Petit pied. | Tige de maïs dont on a enlevé le grain. B. F.-J.

PENTECOTE, s. f. Plante qui appartient à la famille des orchidés de nos pays. B. F.-J.

PÉPÉ, s. m. Grand-père.

« Qùe le *p'pé* de mon p'pâ contait si beun l'histoére. »
(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 88.)

PÉRA, s. m. Poirier. G. L.

PERAUDER, v. a. Chanter à pleins poumons. (V. *Arauder.*)

« Qui pre vous *peraudé* en velet mois d'in çont. »

(*La Mizaille à Taumi*, p. 22.)

PERCE-JAU, s. m. Vrille qui sert à percer les barriques pour y placer un *jau*, un robinet. B. F.

PERCE-PIERRE, s. f. La pariétaire, plante.

PERCETTE (prononcez *P'rcette*), s. f. Petite vrille pour percer. B. F.

PERCHAUDE (prononcez *P'rechaude*), s. f. Perche, poisson d'eau douce à nageoires épineuses. J.

PERDRIGEAU (prononcez *P'rdrigeau*), s. m. Perdreau. B. F.-J.

PERE, s. f. Poire. Du celtique *pér*, poire. B. F.-G. L.

PERIA, s. m. Le sternum; partie osseuse et aplatie qui s'étend du haut en bas de la partie antérieure de la poitrine. B. F.

PÉRIGOURDINE, s. f. Danse venue du Périgord et qui s'exécute en faisant des évolutions. | *Faire danser une périgourdine*, loc. C'est battre une personne. « Prends garde à tei, i vas te faire danser ine *périgourdine*. » J.

PERILLE, PIERET, n. prop. Diminutif de Pierre. B. F.

PERILLON, POIRILLON, s. m. Petite poire, à peau lisse, qui arrive à maturité à la Saint-Jean. Du celtique *pér, pir*, poire. En gaël d'Irlande *pear*. B. F.

PÉRIMENT, s. m. Mort accidentelle.

PÉRISSANCE, s. f. Dépérissement, état de ce qui dépérit. J.

PEROT (prononcez *P'rot*), s. m. Dindon.

PERRÉ, s. m. Pierrée, pierraille. Se dit principalement des routes, des chemins qui ont été ferrés, c'est-à-dire dont le fond est ferme et pierreux. Dans le département des Deux-Sèvres, il existe une localité du canton de Beauvoir qui porte le nom de *Pérré*. J.

PERREIER, v. a. Empierrer. J.

PERRIÈRE, s. f. Carrière. J.

PERSONNIER, ÈRE, s. m. et fém. Nom que se donnent les domestiques qui servent dans la même maison. Vient de personnel.

PERVIGIT, v. a. Troisième personne du passé défini du verbe apercevoir.

« Gl'in était encoure bé loin, quié sou pere le *pervigit*, et « gl'in eut pidi. »

(Parabole de l'Enfant prodigue en patois Bressuirais.)

PESAS, PEZAS, PEZEZ, s. m. Pois, haricots. B. F.-J.

Un paysan, qui était un jour dans un château, vit plusieurs jeunes gens qui jouaient avec *do demoezelle :*

« Iglz couriant tot autour d'ontr'elle
« Quem' do *pesez* don in pot. »

(*Gente Poitevin'rie*, p. 88.)

PESCRE, adj. des deux genres. Sale, dégoûtant. G.-P.

« Les *pescres* d'animaux que ne sont ails crevés ! »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 67.)

PESSA, s. m. Estomac. S.

PETA, s. m. Moucheture. S.

PETASSER, v. a. Rapiécer, mettre des pièces à du linge, à des habits. | Avec le sens neutre, *petasser* signifie avoir du désordre et s'occuper de minces détails. Du celtique *péz*, pièce, et *takon*, morceau qu'on met à un habit déchiré. B. F.

PETASSÉ, ÉE, adj. Objet rapiécé. Même racine celtique que *petasser*. B. F.

PETASSIER, s. m. Brouillon ; celui qui ne s'occupe que de minces détails dans lesquels il se perd. J.

PETÉE, s. f. Le sens de ce mot a beaucoup de rapport avec *grouée*, cependant il est moins étendu, et ne s'applique qu'à la famille. C'est presque toujours avec une expression de mépris. « Mon vreger a été ravagé cette nuit par ine *petée* de calouret. » B. F.

PETON, s. m. Pied d'enfant. (Voyez *Penon*.)

PETOUNER, v. a. Fouler aux pieds. | Avec le sens pronominal, s'impatienter. | Avec le sens neutre, trépigner, frapper les pieds contre terre. P.-G.-B. F.

« Mes enfants me font *petounay*. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 20.)

PETOUÈRE, PÉTROLE, s. m. Pistolet que les enfants se font avec une branche de sureau. B. F.

PÉTRA, s. m. Rustre, paysan grossier et malhonnête. Le radical est celtique et signifie Quoi? Quelle chose? parce que les paysans bretons ont sans cesse ce mot à la bouche; de là ce sobriquet. B. F.

Une chanson bretonne dit :

« C'est un *pétra*
« Que je tiens, que je mène ;
« C'est un *pétra*
« Que je tiens par le bras. »

PETRASSE (ÊTRE EN), loc. Être très-irrité, être dans l'embarras, ne savoir de quel côté donner de la tête. Du celtique *pé*, quel, et *trâ*, chose. « *Pétrâ a zô?* Qu'est-ce qu'il y a? » B. F.

PÉTROLE, s. f. La digitale, plante. (Voyez *Petouère.*) B. F.

PEU, s. m. Colline, coteau. B. F.-J.

PEUILLE, s. f. Chaume. Du roman *pal*, parce que le chaume ressemble à des baguettes, à des pieux. B. F.

PEUQUE, conj. Puisque.

« Pren la Colin si tu la voux,
« *Peuque* delle tez amouroux. »
(*Gente Poitevin'rie*, p. 89.)

PEUR, prép. Pour.

« *Peur* voésin, dés chétit! *peur* fumelle in mulet! »
(Burgaud, *La Maleisie,* p. 14.)

PEURE, v. a. Pouvoir. B. F.

« Ill finissit pre s'y habituer à ne *peure* pas s'en passer. »
(P. 943, *Mellois.*)

PEURNA, s. f. Prune, pruneau. S.

PEZA, PEZIA, s. m. Pois. (Voyez *Pées.*) S.

PHARAMINE. (Voyez *Bête-Pharamine.*)

PIA, s. f. Peau. Du roman *piaul*, peau, cuir.

Le *Paysan* de la vieille roche dit de sa fiancée :

« Al avouet de jolis p'tits ails,
« La *pia* dau front luisante. » (Rondier.)

PIACRE, PIATRE, adj. des deux genres. Piètre, chétif, mesquin.

« Pré que gl'eust tot déponsi, gl'arrivi ine gronde femine
« in quio pae et gle qu'micait bé à être bé *piâtre.* »
(Parabole de l'Enfant prodigue en patois Bressuirais.)

PIALARD, DE, ou PIALEUSE, adj. Se dit d'une personne indiscrète, qui sollicite avec trop d'insistance. B. F.

PIARDE, s. f. Pioche. Du gaël d'Écosse *péak*, pic, outil propre à ouvrir et à fouir la terre. B. F.

PIARDER, v. a. Travailler à la piarde. Même racine celtique que *piarde*. B. F.

PIARDON, s. m. Petite pioche. Même racine celtique que *piarde*. B. F.

PIATRE, adj. des deux genres. Malheureux. Être *piâtre* comme les pierres. (Voyez *Piacre*.)

PIAU, s. m. Cheveu, poil. (Voyez *Piou*.) B. F.

PIAULER, v. n. Criailler. B. F.

PIAUMER, PIAUMUER, v. n. Se dit des oiseaux qui perdent leur plume et des bestiaux qui perdent leur poil. B. F.

PIBALE, s. f. Petite anguille. (Voyez *Pibaud*.) S.

« Marans, quoique petite ville, est notée de bonne répu-
« tation, surtout parce qu'on y mange d'excellentes
« fritures de *pibales*, qui sont de petites anguilles blan-
« ches. » (A. Delveau, *Françoise*, p. 45.)

PIBAUD, s. m. Anguille à ventre jaune. (V. *Pibale*.) C. P.

PIBOLE, s. f. Cornemuse, flûte à bec à trois trous, vèze, clarinette. | On appelle *pibole* ou bête du bon Dieu, la coccinelle. Du celtique *piben*, *pib*, flûte, pipeau. G.-P.-B. F.

« Au printemps la mère ageasse *(bis)*
« Fit son nid dan' in boisson,
« *La pibole*,
« Fit son nid dan' in boisson,
« Pibolons. »

(Ronde poitevine.)

PIBOLER, v. n. Jouer de la *pibole*. Même racine celtique que *pibole*. Quelquefois, ce mot signifie *arauder*. B. F.

Une bergère cherche un *galand*, elle dit à sa cousine :

« Y ontond *piboly*
« Tot à pleine téste,
« O l'est Ieon Michea
« Le feil à Perrette. »

(*Roléa de la Gente Poitevin'rie*, p. 110.)

PÉTRA, s. m. Rustre, p[illegible] [illegible]ème racine radical est celtique et [illegible] que les paysans breton[illegible] la de là ce sobriquet. B.

Une chanson breto[illegible]

« [illegible]

« Que[illegible]

« Q[illegible]

PETRASSE (ÊTRE [illegible] . 123.) ne savoir de q[illegible] et *trâ*, chose [illegible] la vis du pressoir.

PÉTROLE, s [illegible] [illegible]me *picz*, dit Rabelais.

PEU, s. m. [illegible] cri du *pic* est signe de [illegible] qu'il fait de son bec qu'il [illegible] avec un pic. Du celtique *pik*, [illegible]*igrolier*.) B. F.-J.

PEUQU[illegible] [illegible] de monnaie. J.

PEUILLE [illegible] adj. Marqueté; objet couvert de piqû- ressem[illegible]quée de petite vérole. Du celtique *pika*, [illegible] avec quelque chose de pointu. B. F.-J.

PI[illegible] v. a. Marqueter, tacheter. Ce mot, selon l'abbé [illegible], vient de *pica*, pie, dont le plumage est picassé [illegible]c et de noir. Une citation, que nous faisons au mot [illegible]*ssé*, confirme l'opinion de ce savant philologue dont le [illegible]tou déplore la mort récente. B. F.-J.

PICHÉ, PICHET, PICHAY, s. m. Broc de terre, vase dont on se sert pour tirer du vin. Du celtique *picher, pichet*, petit pot de faïence à anse servant de gobelet. En roman *picher* signifie vase à liqueurs; en italien, *bicchiere*, vase à boire. Louis Gatepoua, en parlant d'un avare, dit : « Le ne mait jamouaie « le *pichaie* su la tabl'. » L'homme qui se conduit ainsi ne mérite aucune considération. B. F.-J.

PICHÉE, s. f. Signifie un plein *piché*. Du celtique *pichérat*, le contenu d'un petit pot servant de gobelet. B. F.

PICOCER, v. a. Picoter, béqueter. Dans le centre de la France, on dit *picocher*. Du celtique *pika*, piquer. C. P.-B. F.

PICOT, s. m. Epine. | Tache. Du celtique *pika*, piquer. B. F.-J.

PICOTE, s. f. Petite vérole. Du celtique *pika*, piquer. B. F.-J.

adj. Se dit r. Du celtique *pintard*,
que *pik*

L.

ntes, p. 90.)

ges qui vin-
. Poey-L ru'un Dieu

des deux genres.

, adj. Piteux, digne de
reux, calin. G.-P.-R. L.

rge
quies gens qui jà *pidoux* ant, dans laux
« Au lieu d'encre, dau fiel qui, mis sus dau
« A le maudit secret de tout empoisonay. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 5

PIÈCE, s. f. Poutre. J.

PIEDVERT, s. m. Poule d'eau. C. P.

PIEDS-CHAUDS (AVOIR LES), loc. Se dit des gens qui se sont enrichis; exprime aussi une idée de ruse. B. F.

PIET, s. m. Pli. G. L.

PIFRE, s. m. Se dit d'un homme qui a un gros nez. | Garçon bien nourri, un Roger Bontemps. P.-B. F.

« Chaquin a sa galonte, et chaquine a son *piffre*. »
(*La Ministresse Nicole*, p. 9.)

PIGE, s. f. Pointe. G. L.

PIGEASSÉ, ÉE, adj. Marqueté de noir et de blanc. (Voyez *Picassé*, *Pigeau*.)

Le berger Pérot parle d'un homme dont il ne connaît pas le nom; pour le décrire, il dit :

« Y ne le cogneuz poin, pas pre sçavé son nom;
« Ma y scay ben que glat ine de sez mousch'tasse
« *Pigeassée* au meillou quem plume d'Ajasse. »
(*Gente Poitevin'rie*, p. 127.)

PIGEAU, DE, adj. Taches noires et blanches qui se remarquent sur la robe des animaux. Ces taches rappellent le plumage de la pie. B. F.

PIBOLOU, adj. des deux genres. Joueur de *pibole*. Même racine celtique que *pibole*.

Dans un dialogue poitevin, Michea, qui raconte la cérémonie de la conversion de M. Cotiby, dit :

« Dix ou doze après queu in poa legné dos autres,
« Si ne seu ben trompy, qui sont de bons apôtres,
« Marchiant doucemont, avec do *Pibolou*,
« Quatre ou cinq environ, de vrey Faribolou,
« Torsiant lou balot et baguiant lour goule
« A fiché préque tot le niau de nou poule. »

(*Gente Poitevin'rie*, p. 123.)

PIBOT, s. m. Fer pointu massif, au bout de la vis du pressoir.

PIC, s. m. Pivert, oiseau. Maigres comme *picz*, dit Rabelais. Selon une croyance populaire, le cri du *pic* est signe de pluie. Il tire son nom de l'emploi qu'il fait de son bec qu'il frappe contre les arbres comme avec un pic. Du celtique *pik*, pic. En latin *picus*. (Voyez *Pigrolier*.) B. F.-J.

PICAILLON, s. m. Pièces de monnaie. J.

PICASSÉ, ÉE, part. et adj. Marqueté ; objet couvert de piqûres ; figure marquée de petite vérole. Du celtique *pika*, piquer, percer avec quelque chose de pointu. B. F.-J.

PICASSER, v. a. Marqueter, tacheter. Ce mot, selon l'abbé Rousseau, vient de *pica*, pie, dont le plumage est picassé de blanc et de noir. Une citation, que nous faisons au mot *pigeassé*, confirme l'opinion de ce savant philologue dont le Poitou déplore la mort récente. B. F.-J.

PICHÉ, PICHET, PICHAY, s. m. Broc de terre, vase dont on se sert pour tirer du vin. Du celtique *picher, pichet*, petit pot de faïence à anse servant de gobelet. En roman *picher* signifie vase à liqueurs ; en italien, *bicchiere*, vase à boire. Louis Gatepoua, en parlant d'un avare, dit : « Le ne mait jamouaie « le *pichaie* su la tabl'. » L'homme qui se conduit ainsi ne mérite aucune considération. B. F.-J.

PICHÉE, s. f. Signifie un plein *piché*. Du celtique *pichérat*, le contenu d'un petit pot servant de gobelet. B. F.

PICOCER, v. a. Picoter, béqueter. Dans le centre de la France, on dit *picocher*. Du celtique *pika*, piquer. C. P.-B. F.

PICOT, s. m. Epine. | Tache. Du celtique *pika*, piquer. B. F.-J.

PICOTE, s. f. Petite vérole. Du celtique *pika*, piquer. B. F.-J.

PICOTÉ, ÉE, adj. Se dit des personnes marquées de la petite vérole. Du celtique *pika*, piquer. C. P.-B. F.-J.

PIDAÉ, s. f. Pitié. R. L.

PIDALE, adj. des deux genres. Pialleur, euse, celui, celle qui ne fait que piailler, ou qui cherche à inspirer de la pitié par ses lamentations.

« Prenez me moign tchielle *pidale*, et la chetez dons « l'étchurie. »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouïté de Quene*.)

PIDÉABLE, adj. des deux genres. Sensible. R. L.

PIDOUX, SE, adj. Piteux, digne de pitié, de compassion. | Doucereux, calin. G.-P.-R. L.

« Quies gens qui jà *pidoux* ant, dans laux écritaires,
« Au lieu d'encre, dau fiel qui, mis sus dau papay,
« A le maudit secret de tout empoisonay. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 58.)

PIÈCE, s. f. Poutre. J.

PIEDVERT, s. m. Poule d'eau. C. P.

PIEDS-CHAUDS (AVOIR LES), loc. Se dit des gens qui se sont enrichis; exprime aussi une idée de ruse. B. F.

PIET, s. m. Pli. G. L.

PIFRE, s. m. Se dit d'un homme qui a un gros nez. | Garçon bien nourri, un Roger Bontemps. P.-B. F.

« Chaquin a sa galonte, et chaquine a son *piffre*. »

(*La Ministresse Nicole*, p. 9.)

PIGE, s. f. Pointe. G. L.

PIGEASSÉ, ÉE, adj. Marqueté de noir et de blanc. (Voyez *Picassé*, *Pigeau*.)

Le berger Pérot parle d'un homme dont il ne connaît pas le nom; pour le décrire, il dit :

« Y ne le cogneuz poin, pas pre sçavé son nom;
« Ma y scay ben que glat ine de sez mousch'tasse
« *Pigeassée* au meillou quem plume d'Ajasse. »

(*Gente Poitevin'rie*, p. 127.)

PIGEAU, DE, adj. Taches noires et blanches qui se remarquent sur la robe des animaux. Ces taches rappellent le plumage de la pie. B. F.

PIGEAUDER, v. a. Labourer la terre lorsqu'elle est légèrement mouillée et alors de deux couleurs. B. F.-G. L.

PIGER, v. a. Piquer, creuser, plonger une fourchette dans un plat pour prendre un morceau. « O ne faut pouet *piger* dans les plats queme les bouraillou. » Du celtique *pigel*, *pikel*, pique, *pigella*, piocher, *pigosa*, picoter. » B. F.

PIGNE, s. m. Peigne. Du roman *pigne*, peigne. J.

PIGOSSER, v. a. Picoter, en parlant des piqûres que les oiseaux font aux fruits en les becquetant. Du celtique *Pigossa*, picoter.

PIGOUILLE, s. f. Longue perche dont l'extrémité porte deux piques de fer, qui sert à conduire les bateaux. Du celtique *pigel*, *pikel*, pique. C. P.-B. F.

PIGOUILLER, v. n. Conduire un bateau avec la pigouille, donner des coups de pigouille dans l'eau pour chercher un objet qu'on ne voit pas. Du celtique *pigeller*, celui qui manœuvre une pique. B. F.

PIGROLIER, s. m. Pic vert. Se dit à Breloux. (Voyez *Pic*.)

PILET, s. m. Pilier. Se dit d'un tronc d'arbre droit et élancé. Du celtique *pill*, tronçon de bois ou mieux du gallois *piller*, pilier. B. F.-G. L.

PILOT, s. m. Petite pilé, petit amas de terre, de blé. | Groupe, un certain nombre de personnes réunies et rapprochées. C. P.-B. F.

« J'ai appris qu'o l'avait, l'autre jour, in *pilot* de mécieux « qui se disputiant sus la manière de labourer les « champs. » (P. 943, *Mellois*.)

PINATE, s. f. Sorte de cruche qui sert à conserver la viande salée. B. F.

PINCHAUD, s. m. Primevère, plante. B. F.-R.

PINEAU, s. m. Noyau. C. P.

PINON, s. m. La graine du pin. « Les enfants mettent les pommes de pin devant le feu pour faire cuire les *pinons*. » Du celtique *pinen*, arbre à pin. J.

PINOTE, s. f. Grand pot de terre où l'on met des pruneaux secs. Petit saloir. (Voyez *Pinate*.) G. L.

« . . . . . queme noutre *pinote*. »
(*La Mizaille à Taumi*, p. 42.)

PINTEUR, s. m. Se dit d'un grand buveur. Du celtique *pintard*, pinte. J.

PIOU. s. m. Angine.

« Gré beum que j'ai le *piou*.....

(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 90.)

PIOU, s. m. Cheveu. (Voyez *Piau*.)

Un noël poitevin trace ainsi le portrait des anges qui vinrent, dans la nuit de Noël, prévenir les bergers qu'un Dieu venait de naître :

« Quos Onges pus blons que cyne
« Lour *pioux* sont d'or bely. »

PIOULER, v. n. Pleurer. | Eprouver un embarras dans la gorge en parlant. B. F.-J.

PIOUSE, s. f. Puce. Du roman *piuze*. B. F.

PIPOU, s. m. Pourpier. C. P.

PIQUE-GUEUX, s. m. Chardon. B. F.

PIQUENTEMPS, loc. De plus mal en plus mal. B. F.

PIQUER (FAIRE), loc. Envoyer une assignation. B. F.

PIQUETTE (DO JOUR), loc. Le point du jour. B. F.-J.

PIRE, PIROT, s. m. Le foie. C. P.-B. F.

« . . . . . As-tu la *pire* en torse,
« Le gezie de coutey ou ben la malbosse. »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 2.)

PIRE, s. f. Oie. B. F.-R.

PIRETTE, s. f. Oie femelle. (Voyez *Pirotte*.) R. L.

PIRON, s. m. Oison. B. F.-J.

Un berger trouve que sa femme n'a pas assez d'esprit pour charmer le foyer domestique :

« Y vain do labourage
« Auprès de ma moison,
« Ponse troüy ine fame
« Y ne troüe qu'in *pyron*. »

(*Chanson poitevine*.)

PIROTTE, s. f. Oie femelle. B. F.

PIRVOLLE, s. f. La coccinelle, coléoptère. Son nom vient des mots : *Petite vole* que les enfants lui disent. (Voyez *Pibole.*) S.

PISCANTINE, s. f. Piquette, mauvais vin. B. F.

PISSE (FRED), loc. Se dit d'un homme pusillanime, sans ardeur. J.

PISSEUX, SE, PISSOUX, SE, adj. Humide. On dit un terrain *pisseux.*

PISTOLE (SE METTRE A LA), loc. Se disait des prisonniers riches qui, moyennant dix francs par jour, étaient logés et nourris, sinon comme des princes du moins comme de bons bourgeois. On comptait autrefois par pistole, qui valait dix francs. Nos nouvelles pièces d'or de dix francs sont donc des pistoles. Ce terme n'est pas encore complètement abandonné par les gens de la campagne. Autrefois, à leurs yeux, cent pistoles étaient une somme énorme, aujourd'hui, mille pistoles courent les champs. B. F.

PITAILLE, s. f. Pitance, portion de vivres et de vin.

In Pinzan dans le *Mellois* dit :

« Ot faut pretant bé qu'ot *pitaille*
« Pre poyay tout dans la mainzon. »

Dans cette citation le mot *pitaille* est pris comme verbe et signifie produire, rapporter, financer.

PITAILLER, v. n. Vivre en avare, thésauriser. G. L.

PITANCER, v. a. Manger une pitance. Du celtique *pitoula*, manger des friandises. J.

PIVELÉ, adj. Se dit des quenouilles et des bâtons qui sont couverts de dessins faits avec la pointe d'un couteau. On enduit ces rayures de cambouis, ce qui leur donne une teinte noire, ineffaçable. L'ancien français avait les mots de *pipolé, pipeloté*, paré, enjolivé, orné, qui ont beaucoup de rapports avec notre mot poitevin de *pivelé*. G. P.

« Y tenas dans ma moin in baton *pivelé.* »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 66.)

PIVRE, s. m. Pic-vert, oiseau.

PIYERIT, s. Pierrot, moineau.

PLACE, s. f. Aire d'une chambre. « Dès l'aubette, y me mets à fenêtrer au mitan de la place. » B. F.-J.

PLACRER, v. a. C'est écraser un objet en le lançant avec force. « Y te *placrai* quio caillé pre la goule, si to dis ine autre fois. » | Flatter, « Fainéant, va donc *placrer* ton maître pour li faire croire que t' es in bon travailleur. » | Plaire, v. n. « Gni a pas encore in houme qui ait pu *placrer* à thielle Margoton. » B. F.

PLACREUR, EUSE, adj. Flatteur, obséquieux, servile. Dans le centre de la France, on dit *plâtraud.* » B. F.

PLAIDEMENT, s. m. Plaidoirie. Du celtique *pledé*, *plaid*, plaidoyer. J.

« Si tu fat quem y tou dy
« Nogisse ety tont étourdy,
« De te fourry si sotemont,
« In iquo viloin *plademont.* »

(*Gente Poitevin'rie*, p. 49.)

PLAGEOUX, OUSE, adj. Qui pèle. G. L.

PLAIGNOUX, SE, adj. Se dit des personnes qui ont l'habitude de se plaindre. J.

PLAMOR, conj. A cause, parce que. R. L.

PLANCHON, s. m. Plancher d'un appartement. Du celtique *plank*, *plang*, planche. B. F.

PLANCHOUNER, v. a. Faire les planchers d'une maison. Du celtique *plencha*, planchéier. B. F.

PLANGE, surface plane, unie. C. P.

PLANTAR, s. m. Bouture faite avec une branche d'arbre. Du celtique *planta*, planter, enfoncer en terre. B. F.

PLANTE, s. f. Terrain nouvellement planté en vigne. | Plant d'aubépine. Du celtique *plant*, plant, rejeton. B. F.-J.

PLANTÉ, s. m. Complant, plant de vigne composé de plusieurs pièces de terre. Du celtique *planteiz*, plantation. B. F.

PLASTRE-MENEAU, adj. et subst. Flatteur, adulateur. Du celtique *plastrer*, plâtrier. On sait que le plâtrage sert à couvrir bien des défauts de construction. Ainsi les flatteurs savent *plâtrer* les défauts. R. L.

« Gle vous *plastre-meneau*, ammielle son monde. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 16.)

PLATAINE, s. f. Patène.

PLEAU, PLAUD, (Prononcez l mouillé), s. m. Poil, cheveu. Du latin *pilus* (Voyez *Pilau.*) C. P.

« All'avait de beas *pllauds* blonds queme l'or. »

(B. Fillon, *Légende de Germanette.*)

PLEDOYOUR, s. m. Avocat.

« Hé dé quo va bain à rebours
« Diquez fuars et *pledoyours.* »

(*Gente Poitevin'rie*, p. 9.)

PLESSIS, s. m. Haie, clôture faite avec des haies. Du celtique *plèc'hen,* haie faite de branchages entrelacés. B. F.-J.

PLEUMARD, s. m. Plumet. Du celtique *plumachen*, plumet. J.

PLEUMASSER, v. n. Se servir du plumeau pour nettoyer. Du celtique *plumachen*, plumet. J.

PLI, s. m. Terme de jeu de cartes; une main qu'on a levée. « Vois donc si tu as plus de *plis* que moi. » J.

PLIATRELLE, s. m. Phtysie, épuisement, consomption du corps. B. F.

PLIEUYE, s. f. Pluie.

« Mais qui pis ée encore cée que la *plieuye* nous pring. »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 42.)

PLIOGER, v. a. Ployer, plier. Dans le centre de la France, on dit *pléger*. Du celtique *plégérez*, action de plier. B. F.

PLLAON, s. f. Pivoine, plante et arbuste. C. P.

PLŒDEMONT, s. m. Procès. Du celtique *plédé*, dispute, procès.

PLOT, n. p. Pierre. R. L.

PLUMAIL, s. m. Bois de la charrue attaché à l'essieu.

PLUMAIL, s. m. Plumeau fait avec une aile d'oie. Dans le centre de la France, on dit *pleumas*. Du celtique *plûn*, plume, *pluna*, remplir de plumes. B. F.

PLUMAGER, v. a. Nettoyer avec le plumail. Du celtique *plûn*, plume.

POCCER, v. a. Appliquer. R. L.

POCHAIE, POCHÉE, s. f. Sac plein de grains. Une *pochée* de blé, une *pochée* de pommes de terre. Lorsqu'on dit la *pochée*, cette expression s'applique toujours à une pochée de blé. Ce mot a fourni *pock* à la langue anglaise. B. F.-J.

POCHER (SE), v. pron. Se jeter dans les poches d'un ami. J.

POCHON, s. m. Petite poche. J.

POCRON, s. et adj. Terme injurieux ; se dit d'un homme qui se livre beaucoup trop aux soins du ménage.

PODJU, v. a. Part. passé de pouvoir.

« . . . qu'aviant jamé *podju* joindre à avouer ine quene « tot entère. . . . . »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene.*)

POELOUNÉE, s. f. Une pleine poêle. « O li a pour le dîner toûte ine poêlounée de boudins. » J.

POGNE, s. f. Poignée. « Lla ine *pogne*, » pour dire qu'il serre vigoureusement avec la main.

POGNEGLIER, v. a. Manier avec de grosses et sales mains. (Voyez *Paugrigner.*)

POI, POIS, POY, adv. Peu. G. P.-B. F.

« Richelieu, suivi de sa bande,
« Depis *pois* a sçu ly gripay. »

(Abbé Gusteau, *Chanson poitevine.*)

POICHER SON PAIN, loc. Mendier.

« Et moguist fogu prendre in saç
« Et *poicher mon poin* pre les chos. »

(*Gente Poitevin'rie*, p. 14.)

POIGNER, v. a. Peiner, faire de la peine. S.

« Il me *poignait* sans doute qu'on m'accusât d'avoir fauté « avec quiconque. » (A. Delvau, *Françoise*, p. 58.)

POINTUSER, v. a. Tailler en pointe. J.

POIRASSE, s. f. Poirier qui n'a pas été greffé et qui ne donne que de mauvais fruits. B. F.

POIRICHON, s. m. Petites poires sauvages. B. F.

POIRON, s. m. Petite étagère placée dans un des angles de la cheminée.

POISIA, s. m. Pois. (Voyez *Peza.*) R. L.

« Persanguin', ma jeun' demoiselle,
« Si v's'êt'en train, moi n'y sois pas,
« Laissez-moi ramer mes *poisâs.* »

(J. Bujeaud, *Chants popul. de l'Ouest de la France*, p. 303.)

POISSANT, TE, adj. Puissant. Se dit d'un homme qui est fort ou qui est d'une forte corpulence.

POITRAILLE, s. f. Gorge. « Quielle femelle a-t-ine belle *poitraille.* » B. F.-J.

POITRAT, s. m. Potrine. J.

POITRIGNER, v. a. Patrouiller. Manier malproprement les choses auxquelles on touche, les gâter. B. F.

POLACRE, adj. et subst. Ladre, vilain.

POLLER, v. n. Fouiller dans l'eau. « *Polle* donc dans quio coin pre voir si te treuveras men bourgnon. »

POMME A VIRER. s. f. Toupie.

POMMERASSE, s. f. L'aristoloche, plante. C'est l'*aristolochia clematitis.*

POMPILON, POPULON, POUPLE, s. m. Le peuplier. En latin *populus.* B. F.

PONET, s. m. Toton. Espèce de dé traversé par une petite cheville sur laquelle les enfants la font tourner. B. F.

PONNE, s. f. Cuvier à lessive. J.

PONTIF, IVE, adj. Peureux. Ne se dit que des bestiaux. « Ce cheval est beau, mais il est *pontif.* » B. F.-G. L.

POOTE... POOTE..., loc. Cri des fermières pour appeler leurs canards. B. F.

POPILLION. s. m. Peuplier. (Voyez *Pompilon.*)

POQUER, v. a. Frapper, donner des coups.

« Ge gli auriant bae *pocquâé* pre le nâé,
« Se glie n'eut jà pris garde à sâé. »

(*Chanson poitevine* citée par La Revellère-Lepaux.)

POQUET, s. m. Le poquet est un trou qui sert aux enfants pour jouer aux billes. (Voyez *Got.*)

POQUET DE BENASSE, loc. Lopin de terre. | *Poquet de bé,* Partie de bien qui revient dans un héritage.

« Mon pere, douné-me vos gl' *poquet de bé* qui dé m'allé « o mé. »

(Parabole de l'Enfant prodigue, en patois bressuirais.)

POQUETON, s. m. Objet peu volumineux qui peut se mettre facilement dans la poche. B. F.

PORCHER ÉS HAUTS ARBRES, loc. de chasse. Être perché sur de grands arbres pour découvrir la bête qu'on chasse.
(Du Fouilloux.)

PORCHERION, s. m. Conducteur de porcs. Du celtique *porc'hel*, porc. C. P.

PORCULOUX, PRÉCULOUX, s. m. Procureur.

Le *Noël poitevin* se montre peu sympathique aux procureurs et aux avocats; par contre, les imprimeurs et les libraires sont ses amis. Ce sont eux qui font et vendent les almanachs; ce sont eux qui prédisent le beau ou le mauvais temps. Ils lui ont fourni l'*a b c* pour apprendre à lire; ils lui ont aussi donné l'almanach pour charmer les longues soirées de l'hiver. Aussi, le paysan poitevin, dans sa reconnaissance, raconte qu'à Bethléem :

« On n'y voinguit point de notoires
« Minœstres ni minœstreas,
« Médecins ni apotiquoaires,
« *Porculoux* ni yvocats;
« O l'y avet dos imprimours
« Et dos libraires. »

POREYE, PORÉE, s. m. Poreau. C. P.

« Femme, o faut la soupe à la *porée*. »
(Chanson de l'Ivrogneresse.)

PORNIER, s. m. Aphérèse de porte-dîner. On appelle *pornier* le panier qui sert à contenir le dîner qu'on porte aux gens de la campagne, dans les champs. B. F.

PORTAU, POURTAU, s. m. Portail. Grande porte d'une cour, d'un hôtel, d'une église. Du celtique *porz*, *pordj*, grande porte cochère. B. F.-J.

PORTEMENT, s. m. Santé. « Comment va le *portement*. » C. P-B.F.

« I vit in jène houme qui venit me demander le *portement*. »
(P. 943, *Mellois*.)

PORTERIE, s. f. Chambre du concierge d'un couvent, d'un hôtel. Du celtique *pors*, porte cochère, porte de château. J.

PORTES (ALLER AUX), loc. Mendier. J.

PORTOU, s. m. Grand tablier que le moissonneur relève pour former une poche et y mettre les poignées d'épis qu'il coupe, | *Portou* signifie aussi porte, portail.

« All ôtrebaillit son *portou.* »

(Chanson sablaise de Nichan.)

POSSER, v. n. C'est l'action d'un jeune veau qui, étant détaché, court çà et là en sautant.

POTAGES, s. m. pl. Légumes qu'on met dans le *pot-gras* pour faire la soupe. B. F.-J.

POT-BOUILLE, loc. Petite cuisine très modeste. J.

POT DE LÈVRE, loc. Bec de lièvre, infirmité. C. P.

POTÉÉT, s. m. Canard. R. L.

POT-GRAS, loc. Pot au feu. J.

POTÉE, s. f. Se dit des viandes qui doivent être mises dans le *pot-gras.* Du celtique *pôd*, pot. B. F.

« Iglz sallirant bain ma *poutée.* »

(Gente Poitevin'rie, p. 3.)

POTELAGER, v. a. Changer de place un objet très souvent. | Être beaucoup plus vigoureux qu'une autre personne. B. F.

POTELINER, v. a. Toucher à un objet avec les plus grandes précautions. B. F.

POTELOUBE, s. f. Renoncule des prés, plante. B. F.-G. L.

POTENCE, s. f. Béquille. J.

POTET, s. m. Petit pot. Du celtique *potev,* pot à eau. B. F.

POTIN, s. m. Pot en cuivre qui sert à verser la lessive sur le linge. Du celtique *potev*, aiguière. B. F.

« Apporte le *potin* qui ten pinte et chopine,
« Je boüron ben in cop torjouë en attendant. »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 44.)

POTIRON, s. m. Champignon. B. F.-J.

POTTE, s. f. Patte. G. L.

POTTE, s. f. La canne, oiseau. (Voyez *Poote.*).

POU, POUE, POUX, PAO, PAUE, s. f. Peur, effroi. En latin *pavor*, B. F.

« O l'est vrai que j'ons *pous*. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 4.)

POUAIL, POUEIL, POUIL, s. m. Poux. B. F.-J.

POUAQUE, adj. et subs. Pouacre, sale, vilain.

POUBLE, s. m. Pouple, peuplier. (Voyez *Pompilon*.) C. P.

POUCHE, s. f. Lie. Se dit surtout de la lie du vin. Du celtique *pouc'h*, sale, vilain.

POUDAUGRE, loc. Se dit d'une personne qui coud très rapidement et qui fait de grands points. « Faire des points de *poudaugre*, sept à l'aône, a travaille pre tras. » C. P.

POUDRE, POUTRE, s. f. Jeune jument. Du celtique *pouch*, pouliche. C. P.-B. F.

POUEILLOUX, SE, POUILLOUX, SE, adj. Sale. Qui a des poux. J.

POUÉ, s. m. Puits. | Adverbe de négation : pas, point. C. P.

« Chetez-la dons le *poué*. »
(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene*.)

POUFFIN, s. m. Bluet, plante. B. F.-R.

POUGNAGE, s. m. Tout ce qui comprend la garniture d'une ferme, en instruments aratoires et en animaux. Ce mot est beaucoup plus étendu que celui de cheptel. B. F.

POUGNANGE, s. m. Motte sur laquelle est enracinée un pied de blé. G. L.

POUGNASSE, POUGNON, s. f. Petite fille grosse comme le poing. Terme d'amitié. « Vé là, ma petite *pougnasse*, qui te bise. » B. F.

POUGNE, POGNE, s. f. Le pognet d'un homme fort, on dit : « Ll'a-t-ine *boune pougne*. » B. F.-J.

POUGNÉE, s. f. Poignée. J.

POUGNER, v. a. Pondre.

« A' me disait que tot ses poules *pougnant* daux œufs. »
(J. Bujeaud, *Chansons populaires de l'Ouest*, p. 342, t. II.)

POUGNÉES DE SOTTISES, loc. Grande quantité d'injures. J.

POUGNETER, v. a. Faire plier le poignet à son adversaire en luttant. G. L.

POUILLER, v. a. Mettre un vêtement, vêtir.

« Alors le père digit à ses valets : ongez
« Quiare la promère camisole et l'en *pouillez.* »

(Parabole de l'Enfant prodigue, en patois saint-maixentais.)

POULAINE, POULINE, s. f. Pouliche. Du latin *pullus*, poulain. B. F.-J.

POULATRON, s. m. Poulet petit et maigre. B. F.

POULICHOUX, OUSE, adj. Peureux, facile à effrayer comme une jeune pouliche. B. F.-G. L.

POUME, s. f. Pomme, de *pomum*. B. F.-J.

POUMERASSE, s. f. Pommier venu de semis destiné à être greffé. B. F.

POUNOIRE, s. m. « Quielle poule fait dauz ues tot lé jors, o faut quelle ait in bon *pounoire.* »

POUPE, POUPLE, s. m. Peuplier d'Italie. (Voyez *Pompilon.*) J.

POUPETTES, s. f. Plante acotylédone, *umbilicus veneris*. G. P.

POUR, PAU, s. f. Peur. Du latin *pavor*. B. F.

POURE, adj. Pauvre. J.

POURIN, s. m. Purin, fumier. B. F.

POURRITANCE, s. f. Pourriture. J.

POURRITURE, s. f. Se dit d'une maladie des moutons. J.

POURROUX, adj. Peureux. En Saintonge, on dit *pourichoux*.

« Il é, sapeurloton ! pu *pourichoux* qu'ine oéye.
« O se saque..... »

(Burgaud, *La Malésie*, p. 38.)

POUSSER D'ORGUEIL, loc. Plante dont la végétation est très rapide et très vigoureuse.

« L'arbe de quiau pré *pousse d'orgueil.* »

POUSSIOT, s. m. Asthme. G. P.

« Luc et Robin n'ont ja le *poussiot*,
« Car, prevoy l'enfont joliot,
« Gle courant le galot. »

(Abbé Gusteau, *No poitevinea.*)

POUTURE, s. f. La pâture. Par addition et corruption du mot. S.

« Donnant la *pouture* aux aumailles. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 38.)

POUVRE, s. f. Poudre, poussière. Du celtique *poulte*, poudre, poussière. C. P.-G. -P.-B. F.-R. L.

POUVRER, v. n. Soulever de la poussière. Du gaël d'Ecosse *pouder*, poussière. B. F.

POUVROUX, OUSE, adj. Poudreux, couvert de poussière. M. Beauchet-Filleau lui donne le sens de peureux. Nous croyons que *pouvroux* se rapproche de *pouvre* et non pas de *pour*. La racine est d'ailleurs celtique; nous la trouvons dans les mots *poultrek*, *poultruz*, poudreux, couvert de poussière.

POUZE, s. m. Pousse de sarment. B. F.

POY, POAY, ad. Peu.

« Non ja, creïé, prein *poy*, quo sera ben prein prou. »

(Requête des habitants de St-Maixent à l'Intendant du Poitou.)

PRA, s. m. Timon mobile pour les charrettes à bœufs. B. F.-G. L.

PRANGOULESME (ONT PASSÉ), loc. Ont été avalés. Par suite d'un jeu de mots qui réside dans le rapport du nom d'Angoulême avec *goule*, bouche. G. - P.

« L'argent, la vache, les écus,
« Ont passé *prangoulesme*. »

(Abbé Gusteau, *Chanson de noces*.)

PRANTURE, PRONTURE, loc. Par contraction de : par aventure.

« I l'ai rencontré *pranture*. » B. F.

PRASSE, s. m. Le friquet, petit moineau, du latin *passer*. B. F.-G. L.-J.

PRE, prép. Par, pour. B. F.

« On ne scet *pre* qu'au bout lez prondre. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 2.)

PREBIN, s. m. Provin, rejeton d'un cep de vigne provigné. B. F.

PREBINER, v. a. Provigner, coucher en terre les jeunes pousses d'un cep de vigne. B. F.

PREBONDIR (SE). Se réjouir en faisant des bonds.

Le paysan poitevin exprime la joie qu'il a éprouvée en entendant le canon de Poitiers lui annoncer la naissance du fils de Louis XIII :

« Quond qualle articlerie
« De Poecters i'ontondy,
« O me pringuit l'onuie
« De me bain *prebondy*. »

PRECA, conj. Pourquoi. R. L.

PRECARRER (SE), v. pron. Se prélasser, affecter un air de dignité. B. F.

PRECHAT, s. m. Un mauvais orateur. G. L.

PRÉCHAT, s. m. Parchemin. (Voyez *Parchas*.) R. L.

PRÊCHEMENT, s. m. Sermon. J.

PRÊCHER, v. n. Parler beaucoup et longuement. « On ne dit pas d'un avocat qu'il plaide, on dit qu'il prêche. Un paysan, sortant d'entendre plaider Me Berryer qui avait parlé avec une admirable éloquence, s'écria dans son enthousiasme. « Lla *prêché* pendant quatre heures sans cracher, ni se moucher. » C. P.

PRÉCIOTÉ, s. f. Se dit d'un objet précieux. B. F.

PRÉDARER (SE), v. pron. Se pavaner.

« In an après l'Abri rengeait,
« Més Uri se *prédarait*. »

(*Complainte du sire de Poiroux*, citée par B. Fillon.)

PREDECEZ, loc. Par ici.

Dans le dialogue de l'Oncle et du Neveu, l'oncle termine sa lettre en disant :

« Quond tu sras de *predecez* tu y mettras le nez si o te « plést. » (*Gente poitevin'rie*, p. 118.)

PREDÈQUE, adv. Pourquoi. B. F.

In Pinzan dit, dans le *Mellois*, au sujet du sarmont d'ivrougne : « Ah ! thi dissit avoiq chagrin : *predèque* dont trejou trot bère. »

PREDOURÉME, loc. Pardonnez-moi.

« ....., *Predourreme* Sarra. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 40.)

PREDRETURE, s. f. Prestance.

« Aff' est d'ine mout belle *predreture*. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 92.)

PRÉE, s. f. Prairie. Du celtique *prâd*, prairie. J.

PREFOUR, s. m. Tourteau à la flamme, qui ne fait que passer par le four. C. P.

PREGLER, v. n. Périr, se perdre sans laisser de traces de ce qu'on est devenu, disparaître comme une ombre.

« Si tu te vau *preglé*, qieuqui erat à ton dons. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 50.)

PREGNOSTICATION, s. f. Prédiction.

« Vritable *pregnostication* do labouroux composée tout de « nouveau in bea lingage poeteuin. »

(*Gente Poitevin'rie*, p. 50.)

PRELAY, loc. Par ici. C. P.

PRELINGUANT, s. m. Président.

« Iquo *prelinquant* y le vis,
« Igl à la face que min home. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 30.)

PRELUCHER, PERLICHER (SE), v. pron. Se lécher les lèvres après avoir mangé un bon morceau, afin d'en retrouver encore le goût. B. F.-J.

PREMAÉ, adj. Premier. | *Premâé que*, loc. Avant de. R. L.

PREMOLOGE, PRIMOGE, adj. des deux genres. Précoce. B. F.-J.

PRÉNURE, s. f. Présure. Certain acide animal ou végétal employé pour faire cailler le lait. B. F.

PREPOUASE, s. f. La plage de la mer.

« Foût quiôge dos la *prépoâse*. »

(*Chanson sablaise.*)

PREQUE, PREQUÉ, PRIQUEU, ad. Pourquoi. B. F.

« *Prequé* ne vou tu pa m'aimy
« Que tay, que tay-ni fat bregere,
« *Prequé* ne vou tu pa m'aimy
« Mê qui seu ton bachely. »

(*Chanson amoureuse in lingage poetevinea.*)

P'RENTURE, P'RONTURE, loc. Par aventure.

PREQUESTO, conj. Pourquoi, est-ce que. G. - P.

« ..... *Prequesto* que tu resve ?

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 50.)

PRESEGNER, v. a. Navrer, causer une profonde affection.

« A s'aéebraillait, à tôt moumos,
« D'ine voix qui *presegnait* l'âme. »

(*Envoi de la Chanson sablaise à Mme de Perlongue.*)

PRESME, s. m. Se dit de chaque homme en particulier, et de tous les hommes ensemble.

« Gne deuviant foire à nétre *presme*
« Nan puz que faciant à nous même. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 9.)

PRESSIMI, loc. Très prestement. R. L.

PRESSOUNE, s. f. Se dit par corruption du mot personne. R. L.

PRESSOUNÉ, s. m. Associé dans une ferme. R. L.

PRETONTAINE (COURIR LA). Courir à l'aventure.

Le paysan Jousset, pour peindre l'effet de l'éloquence d'un prédicateur, dit :

« Gle durchet jusqu'au fras tretote les preséne,
« Et les fazet coury la gronde *pretontène*. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 126)

PRETOUT, adv. Partout.

PREVAIL, PREVOIL, s. m. Assemblée champêtre, foire de gagerie. Du celtique *prâd*, prairie, et *vâd*, plaisir. C. P.-R. L.

PRÉGALLER, v. p. Promener pompeusement.

« Qu' *prégallant* tot tchiés procurias. »

(*Chanson poitevine*, citée par J. Bujeaud.)

PRICATOUÈRE, s. m. Purgatoire. J.

PRICI, PRIQUI, adv. Par ici. B. F.

« Gne ve dounant ny pez ni hola,
« Et loutre *pricy*, et loutre pre là. »

(*Roléa de la Gente Poitevin'rie*, p. 32.)

PRIME, adj. Précoce. B. F.

PRINGUER, v. n. Piquer. Se dit du vent, du froid, de tout ce qui fait éprouver une sensation désagréable. | Avec le sens actif *pringuer* signifie prendre. B. F.-G. L.

« I *pringui* in avocat lez
« Do meux renommi do palez,
« Qui ertet in grond moricaut. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 23.)

PRINGUETTE, s. f. Pincette. B. F.

PRINGUY, passé défini du verbe prendre.

PRINT CAMPOS, loc. Repos, vacances.

PRIQUEU, conj. Pourquoi.

« Mé *priqueu* ine saré craire
« Quiquez mœchant durant puz gaire. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 2.)

PRIS SU MIS, loc. Bien prestement.

« Quieu vezést regardé, venguin tout *pris su mis*. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 38.)

PROLOGUER (SE), v. pron. Se pavaner, prendre ses aises.

« La mouété de Quene se *prologuait* tot à san large. »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene*.)

PROMPTITUDE, s. f. Colère. Rapide mouvement de gestes et de paroles.

« Le bounhoume se mettit bé dan ine si gron *promptitude*
« contre lé, que gle valit la tuay. »

(Mlle C. Poey-Davant, *La Mouété de Quene*.)

PROT, s. m. Dindon. J.

« Lui a donné la touaille,
« L'at envoyée aux *prots*. »

(*Complainte de Jean Jousseaume*.)

PROTIÈRE, s. f. Gardeuse de dindons. | Mme de Maintenon a été *protière*, dans son enfance, au château de Murçais, dans les environs de Niort.

« Oh! dis-moi donc, *protière*
« Ne vas-tu pas dîner. »

(*Complainte de Jean Jousseaume*.)

PROU, adv. Assez, Beaucoup. Ce mot est encore conservé par l'académie, dans la locution de *peu ou prou*. C. P.-B. F.-J.

« Quond y oguiran *prou* donci,
« Ieque au bout de notte,
« Predingue ô faut que ne ponsy
« Qui ertet lassy. »

(*Chanson d'in breger faisant la cour à ine bregère.*)

PROU, s. f. Preuve.

« Sons qu'o vous set bezin de *proue* toute entière. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 43.)

PROUER, v. a. Prouver. R. L.

PROUINER, v. n. Faire des provins, coucher en terre les jeunes pousses d'un cep de vigne, afin qu'elles prennent racine.

PROURIA, s. m. Morceau de bois de la charrue attaché d'un bout au joug, de l'autre au *plumail*.

PROUVABLE, adj. Authentique, véritable, facile à prouver. J.

PROVISION, s. f. Toute espèce d'aliments. Le dictionnaire de l'Académie donne à ce mot la signification d'amas de choses nécessaires ou utiles, soit pour la subsistance d'une ville, d'une province, soit pour la défense d'une place de guerre. La signification de notre mot poitevin est beaucoup plus restreinte. (Voyez *Quementage*.) C. P.

PRUDENTEMENT. adv. Prudemment.

PRUNOLLONS, s. m. Petit prunier sauvage. Du celtique *prûn*, prune. B. F.

PRUZON, s. m. Démangeaison. Du latin *prurio*. S.

PTAS, s. m. Fruits. R. L.

PTASSÉ, PTASSIAÉ, s. m. Mangeur et marchand de fruits. R. L.

PUANTISE, s. f. Puanteur. J.

PUE, s. f. Dent ou pointe de fourche ou de peigne. | On donne le nom de *pue* à la huppe, oiseau de la grosseur d'une tourterelle.

PUPUT, s. f. La huppe, oiseau.

PURET, s. m. Petit bouton à tête blanche qui vient sur la peau. Bouton de la petite vérole. C. P.

PURON, s. m. Pustule.

PUTET, s. m. Liquide noirâtre qui découle du fumier et qui en est la partie la plus fertilisante. Du celtique *pût*, âcre, aigre. C. P.

Q

QCLIABON, s. m. Charbon ardent. B. F.

QUAICHE, s. f. Petit navire. G. L.

QUAIRREU, s. m. Terrain vague qui entoure une ferme. Du celtique *ker* ou *kear*, logis, habitation, village. L'abbé Rousseau remarque avec raison que les Anglais nous ont pris ce mot pour en faire *square;* nous le leur empruntons, aujourd'hui, pour l'appliquer aux jardins de nos villes.

QUAL, QUALE, adj. démonst. Quel, quelle; cet, cette; *qual houme, quale femme.* J.

« Lez Poecteuins ô sont geons de fronchise
« Qui cherissant lez geons qui sont loyaux,
« Mez gnaymant grain, *quallez* geons de feintise,
« Lez Racassoux, ny les Grippeminaux. »

(*Roléa de la Gente poitevin'rie,* p. 68.)

QUANTÉ, QUONTÉ, loc. Avec.

« T'en souven-tu paa ben quand tu vins *quanté mooy.* »

(Saint-Long, *Amours de Colas,* p. 19.)

QUARRE, v. a. Chercher. (Voyez *Querir.*) B. F.

« Aussi allait-eil en *quarre* à crédit. »

(P. 943, *Mellois.*)

QUARRE, s. f. Querelle. De *quarre* vient *cartel.* (Voyez *Carre.*) B. F.

QUARTE, s. f. On désigne ainsi le trimestre qui commence à la Saint-Jean pour finir à la Saint-Michel. « I sé gagé pre la *quarte.* » C'est-à-dire pendant ces trois mois qui forment la quatrième partie d'une année. Dans le centre de la France, *quarte* signifie quart du setier, ancienne mesure. B. F.

QUASIMENT, adv. Quasi, presque, peu s'en faut. J.

QUATE-PATTES, s. m. La salamandre. J.

QUAUNIR, v. a. Honnir, déshonorer.

QUDI, v. a. Prés. défini de croire.

« Merdy y ogui ton de poine
« Qui en *qudi* predre l'aloine. »
(*Gente Poitevin'rie*, p. 23.)

QUECAS, s. f. Noix verte. (Voyez *Cala*.)

Martin, blessé du ton arrogant de Colas, qui lui ordonne de renoncer à Margot, répond :

« Ho t'en araperas prou des *quecas* à la lune. »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 25.)

QUEDEINCHE (FAIRE LE OU LA), loc. Faire le malade. B. F.

QUEDENANT, adv. de quantité. Combien, quelle quantité. B. F.

QUEGLIÉR, v. a. Cueillir. R. L.

QUEME, adv. de comparaison. Comme ; du latin *quemadmodum*, de même que.

« I te porterai *queme* i pourrai. »
(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene*.)

QUEMENT, adv. Comment, qu'est-ce que, pourquoi, eh quoi ! J.

Colas présente ses salutations à Margot :

« Et à vou don Margot, et *quement* ve porteve,
« *Quement* vez'an va tou... »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 43.)

QUEMENTAGE, s. m. Mets, ragoût, viande cuite, ce que l'on mange avec son pain. Le patois a le mot *fricot*, qui rend cette expression d'une manière beaucoup plus exacte que le mot français. C. P.

Le paysan poitevin, qui se plaint des charges du ménage, et du trop bon appétit de sa nombreuse famille, s'écrie dans son désespoir :

« Glie touaillant, qu'ol en fait pidâé,
« Dans kiau chéti ménage !
« Mgnote prend in cargnâon de pâé,
« Et plot d'au *quemantage*. »
(*Chanson poitevine*, citée par La Revellière-Lepaux.)

QUEMENTER, v. a. Être sobre, ménager, être économe.

QUEMENTIR, v. a. Refuser, repousser.

« Le gars qui veuyait la ruse ne quementit pas l'argent, ill « li demandit ine boune soume. » (P. 943, *Mellois*.)

QUENAILLAGE, s. m. Marmaille, enfantillage. Du celtique *kenaw*, enfant. R. L.

QUENAILLE, QUENAYE, s. f. Petit enfant. | S'emploie aussi en mauvaise part dans le sens de canaille. Du celtique *kenaw*, enfant. B. F.

« O sont do mauuése *quenaille*. »

(*Gente Poitevin'rie*, p. 6.)

QUENAILLER, v. n. Faire des enfantillages. Du celtique *kenaw*, enfant.

QUENAILLERIE, s. f. Racaille, la lie et le rebut du peuple.

« O ne faut pouet acroire quio que disant, o né que de la « *quenaillerie*. »

QUENAILLES, s. m. pl. Les enfants en général. Du celtique *kenaw*, enfant. R. L.

QUENAUGUIU, QUENUE, part. passé du verbe connaître. Connu, connue. En roman *conogut*. G. P.

« Iusqua tems qui leus *quenaugüiü*. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 46.)

QUENE, s. f. Cane, oiseau. C. P.

« La *quene* chontit oncore tot le jou. »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene*.)

QUENÉE, s. f. Long soupir de fatigue ou de désespoir. B. F.

QUENELILON, s. m. Quenouille. (Voyez *Queneuille*.)

Une chanson poitevine, dans laquelle s'exhale les plaintes d'un mari quinteux, contient les vers suivants :

« O leu dy foere in boüillon
« A prondra son *quenelilon*. »

(*Roléa de la Gente Poitevin'rie*, p. 81.)

QUENER, QUENIR, v. n. Se plaindre, pousser un gémissement, une plainte comme un enfant. Du celtique *kenaw*, enfant. B. F.

QUENEUILLE, QUENOILLE, s. f. Quenouille. B. F.-J.

« A reprenit donc *sa quenoille* et le Frère-Fadet brecit « l'onfont, fasit bouillir le pot et mouchit le chareil « durant la serée. »

(B. Fillon, *Légende de Germanette.*)

QUENEUSSONCE, s. f. Connaissance. B. F.

QUENEUTRE, v. a. Connaître. B. F.

QUENOILLER, v. n. Travailler à la quenouille, filer. C. P.

QUENOT, s. m. Petit enfant. C. P.

QUERIR, v. a. Infinitif du verbe chercher. De *querere*. C.P.-B.F.

« Si te ne vas pas la *queri*, si te revins sans lé, t'es bé « sure qu'i te tue. »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene.*)

QEURNON, s. m. Petite hutte.

« O m'enneù de resté trejau dan tieù *keurnon.* »

(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 84.)

QU'ÊTO, QU'ÊT-OÙ, loc. Qu'est-ce, qui est-ce? B. F.-J.

QUEUE DE RENARD, s. f. Mélampyre des prés, plante. B. F.-J.

QUEUGNE, s. f. Bosse à la tête, meurtrissure. C'est une modification du mot *cogne* du verbe cogner. G.-P.-B. F.-J.

« Se gle peut ve buttay, gle ve ferat daux *queugnes.* »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 65.)

QUEUGNER (SE), v. pron. Se cogner, se battre. B. F.

QUEUL, QUEULLE, pron. rel. Quel, quelle. B. F.-J.

QUEUQUE, adj. ind. Quelque. J.

QU'HOURE, adv. Quand, à quelle heure. B. F.

QUIARE, QUIARCHER, v. a. Chercher. (Voyez *Querir.*) G.-P.

« Car o faut que te sache
« Qu'in Roi l'envoyit *quiare.* »

(Abbé Gusteau, *Noël poitevin.*)

QUIATO, loc. Qu'y a-t-il?

« *Quiato* donc Josvé..... »

(*Ministresse Nicole*, p. 1.)

QUIAUQUI, QUIAU, QUIO, QUIELLE, adj. démonst. Ce, cette, celui-ci, celle-la. Vient du latin *qualis*. (Voyez *Thieu*.)

« *Quiauqui* qui n'était jà sot, premit de faire fenètrer le « galont. » (B. Fillon, *Légende de Germanette*.)

« *Quiau* qui la choisissit,
« O fut le Saint-Esprit. »

(Abbé Gusteau, *Noël poitevin*.)

« Baille me *quielle* argeont. »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene*.)

QUIDREDAY, s. m. Dommage, malheur, calamité.

« Nous poumes avont poiry. O quielle *quidreday!* »

(La Mizaille à Tauni.)

QUIERAÉE, s. f. Charogne. R. L.

QUIERAUDAGE, s. f. Canaille débauchée et crapuleuse. R. L.

QUIEREA, QUIEUREU, s. m. Carrefour. R. L.

QUIEU, adj. dém. Celui-ci. B. F.

QUIEUR, s. m. Cœur. (Voyez *Thieur*.)

QUINQUENELLE, loc. adverbiale. Rien du tout. Employée par Rabelais.

QUINQUALLE, s. m. Menue monnaie.

« Priqueu gle me pressiant treiours,
« Pr'auer de moay quoque *quinqualle*
« Mez iglz nurant dené ne maille. »

(Chanson poitevine.)

QUIO, QUAU, QUEU, pron. démons. Cet. Lorsqu'un de ces pronoms est suivi d'un mot commençant par une voyelle, il est uni à ce mot par *le* euphonique. Au pluriel on dit : *Quielez*. (Voyez *Thieu*.)

« *Quio* l'abre est bon à abattre. »

Une chanson poitevine dit :

« Le parlons tant d'*quielez* Angliais,
« Les as-tu vu, c'est-tu ce qu'au lai. »

R

RAAGNOUX, SE, s. m. ou f. Critique, ergoteur, pointilleux, qui conteste mal à propos.

« Mais petêtre que queuque *raagnoux* me dira pourquay
« entrepren tu de vouloy faire dée chouse don tu ne
« saraye en venir à bot. »

(Saint-Long, *Amours de Colas. Dédicace.*)

RABALAIE, RABALLÉE, RABALIE, s. f. Foule, presse, multitude de personnes réunies. | Grand nombre, grande quantité, foison. B. F.

« O n'ést poen pr'in petit, ma dame *à rabalée.* »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 41.)

RABALLE, s. f. Râteau. | Savate, mauvais soulier. B. F.

La chanson du *Lendemain des Noces,* citée par J. Bujeaud, dit :

« Ell' n'a plus que d'grand *raballes*
« Et qu'ell' porte à la dépied. »

RABALLER, v. a. Enlever à coups de râteau. | Traîner une personne ou un objet dans le ruisseau; ravaler une personne par des paroles méprisantes. C. P.-B. F.

RABALOUS, s. m. Vagabond, bohémiens. B. F.

RABANAIS, RABANEA, s. m. Moutarde des champs. R.

RABATEMENT, s. m. Bruit, tapage que l'on fait en frappant à une porte ou sur un plancher, avec des bâtons. J.

RABATER, v. n. Frapper très-fort à une porte avec un bâton. Du roman *rabaster,* faire un grand tapage. C. P.-B. F.

« Queto donc qui *rabate* si fort au porteau ? »
« — Va donc rabater à sa porte pre le réveiller. »

RABE, s. f. Rave. | Signifie aussi le mollet, le gras de la jambe. Du roman *rabe,* rave. (Voyez *Ralle.*) B. F.-J.

RABETTE, s. f. Colza, plante oléagineuse. B. F.-J.

RABINÉE (DONNER UNE), loc. Donner un labour. | Grande quantité de pluie. B. F.

« Quielle neut o l'a tombé ine *rabinée* qu'a tout enfondu. »

RABINER, v. a. Suivre.

RABOIE, s. f. Ravine. R. L.

RABOIS, s. m. Ruisseau. G. L.

R'ABOUA, RABOUAIE, s. m. Grande averse, pluie subite et abondante qui cause des inondations. B. F.

RABOUAIL, RABOUAIRE, s. m. Crue d'eau, débordement d'une rivière.

RABOUAIRER, v. a. Troubler l'eau, la remuer avec une perche. Dans le centre de la France, on dit *rabouiller*.

RABOUSINER, v. a. ou n. Objet qui forme des plis. « Y n'ai pouet de jaretère et mes chausses sont totes *rabousinées*. » — « I y sé bé mal à men aise, ma chemise est *rabousinée* dons men eschine. » C. P.

RABOYER, v. n. Se dit de torrents de pluie qui font couler dans les chemins des ruisseaux fangeux. G. L.

RABRETAUD, s. m. Roitelet, oiseau. (Voyez *Roi-Bretaut*.) C. P.

« Les rabretauds, les arondelles
« Le ser y trechont in abri. »
(J. Bujeaud, *Chants popul. de l'Ouest*, p. 101, t. II.)

RABUSTER, v. a. Raboter. Par extension, écorcher, déchirer.

RACASSE, RACASSOU, s. f. et m. Racaille, la lie et le rebut du peuple. B. F.

RACASSER, v. n. Remuer des objets bruyants. « Que *racasse* teil donc dans quiau coin. » Du celtique *raka*, faire du bruit en frottant un corps dur et raboteux.

RACASSERIE, s. f. Racaille. | Se dit de toutes les choses de rebut. B. F.

RACAU, adj. Chauve.

« Qu'o ly srat à-demau à quio chestit *racau*. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 41.)

RACER (SE), v. pron. Se tapir le plus qu'on peut contre terre pour se cacher, se raser. B. F.

RACHE, RANCHEAU, s. m. Rafales, violent coup de vent. G. L.

RACHE, s. f. Chenevotte, brin, morceau de la partie ligneuse du chanvre dépouillé de son écorce. | Landes qui tiennent aux cheveux. | Dans le centre de la France, *râche* signifie gale. C. P.-B. F.

RACHÉE, s. f. Averse, giboulée, ondée. B. F.-G. L.

RACHER, v. n. Se dit du vent qui souffle avec violence. G. L.

RACHEPORT (VENT DE), loc. Vent d'ouest qui nous apporte les *rachées*.

RACHOUX, SE, adj. Galeux, « tête *rachouse*. » Du celtique *rach*, espèce de gale qui vient à la tête des petits enfants.

RACLE, RAQUE, adj. des deux genres. Ras, tondu. B. F.

RACLÉE, s. f. Volée de coups de bâton ou de coups de poing. B. F.-J.

RACLON, s. m. Gratin. J.

RAC'MODEMENT, s. m. Réconciliation. J.

RACQUE, s. f. Rosse, mauvais cheval. B. F.

RACREMER, v. a. Recommander, insister à plusieurs reprises sur la même recommandation. B. F.

« I l'ai bé *racremer* de ne pouet muser on cheming. »

RACRÉMER (SE), v. pron. Se remémorer, se ressouvenir. B. F.

RAÉ, s. m. Roi. R. L.

RAFISTOLER, v. a. Réparer un objet quelconque, soit un meuble, soit des vêtements, soit du linge. Dans le centre de la France, on dit *rafistailler* et *rafistoler*. | *Se rafistoler*, v. pron., se dit d'une personne dont la santé ou la fortune s'améliore. B. F.

RAGAGE, s. f. Désordre, pillage. G. L.

RAGALÉA, RIGALÉA, s. m. Instrument qui sert à *ragaler*. C'est ordinairement une longue perche qui sert aussi à battre l'eau lorsqu'on veut pêcher dans une petite rivière ou un ruisseau, pour chasser le poisson vers les filets.

RAGALER, v. n. Chercher avec un bâton sous un meuble, pour en retirer un objet quelconque. Se dit aussi de la poursuite que l'on fait avec un bâton pour chasser soit un chat, soit une volaille d'un endroit où il s'est réfugié. R. L.

RAGANE, s. f. Rayon pour semer les haricots, pour faire écouler l'eau. | Rigole. Par extension, gosier. (Voyez *Regane.*) C. P.

« La *ragane* dau cou li en fasait maô. »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene.*)

RAGEOUANN, s. m. Ragoût appétissant. B. F.

« Jésus ! tchu *rageouann*, man daéeman ! »

(Chanson sablaise de Nichan.)

RAGOLLAGE, s. m. Eau qu'on laisse tomber sur un plancher, en lavant dans un vase. Ragoût ou boisson dans lequel on a mis beaucoup trop d'eau.

RAGOT, s. m. Bavardage, cancan, médisance. J.

RAGOTER, v. n. Faire des ragots, cancaner, bavarder. J.

RAGOTÈRE, s. f. Ornière.

In *Pinzan* dit dans le *Mellois :*

« En m'en revenant d'in fuchtin,
« Y cheusit dons la *ragotère.* »

RAGOUILLAGE, s. m. Ragoût dont la sauce a beaucoup de rapport avec le brouet lacédémonien. B. F.-J.

RAGOUILLÉE, s. f. Averse. On dit, en parlant d'une ondée qu'on vient de recevoir : « I ai t'attrapé ine *ragouillée,* qui m'a trempé jusqu'à la rale. » J.

RAGROUER (SE), v. pron. Se pavaner, faire le fier comme un paon qui fait la roue.

J'Hacquett, dans le *Mellois*, dit :

« ..... Tu te *ragroue*
« Coumme in perot qui fett la roue !... »

RAGUENASSER, v. n. Même sens que *racasser.* J.

RAIE, s. f. Sillon. | *En raie*, loc. Terme moyen. « Dans cette ferme, chaque année, je fais cent pistoles d'économies, *en raie,* » c'est-à-dire en moyenne. J.

RAILLE-CHEIN, loc. Jeu de chiens qui finit par des coups.

RAINE, s. f. Petite grenouille verte des prés. Du celtique *ran, raned,* grenouille. B. F.-J.

RAINSÉE, s. f. Volée de coups. J.

RAIRE, v. n. Jeter une petite lueur, rayonner avec un faible éclat. C. P.-B. F.-J.

« Mes yeux en eurent incontinent des orbillons, à croire « que le soleil était venu *raire* exprès au mitan de ma « face. » (A. Delveau, *Françoise*, p. 54.)

RAIRE, adj. des deux genres. Se dit d'une étoffe dont le tissu est clair. G. L.

RAIS, s. m. Rayon; un *rais* de soleil, un *rais* de lune. Du roman *rais*, rayon. J.

RAISINETTE, s. f. Vigne sauvage qui donne de petits raisins. B. F.

RAISON, s. f. Discussion. « O faut trejou avoir des *raisans* avec quiau mauvais gât. »

RAISON (PROMETTRE LA), loc. C'est offrir un prix raisonnable d'une marchandise. | *Mettez-vous à la raison*, c'est dire : Offrez donc un prix sérieux.

La chanson de l'*Homme utile* dit :

« I ai mené men houme vondre
« A la fère à Chatillon.
« I n'y ai troué pressoune
« Qui m'en *premit la raison.* »

RAISSOUNER, v. n. Collationner. Du roman *reciner*, faire collation. (Voyez *Ressionnir*.) C. P.

RAIZE, s. f. Ruelle d'un lit, petite vallée formée par deux sillons. (Voyez *Rèse*.) C. P.

RAJEUNEZIR, v. n. Rajeunir. J.

RALE, adj. des deux genres. Rare. B. F.-J.

RALETTE (ALLER A LA), loc. C'est marcher le soir en rasant les murailles de manière à ne pas être reconnu. C. P.

RALLE, s. m. Squelette. | Le mollet, la cuisse, le jarret. Nous avons entendu une vieille femme s'écrier, en tirant de son bissac un os de viande qu'elle ne pouvait faire sortir : « Es tu donc la *ralle* d'au diable ou d'au ché. » C. P.-B. F.-R. L.

RAMAGE, s. m. Ramée, rameau. (Voyez *Rame*.) B. F.-J.

RAMAIE, s. f. Giboulée, averse. G. L.

RAMAIÉ, RAMÉE, s. f. Averse, brouillard. B. F.

RAMAILLE, s. f. Petits rameaux. G. L.

RAMALE, s. des deux genres. Animal frappé de stérilité. B. F.

RAMANT, s. m. Rapport; se dit des récits qu'on fait par indiscrétion ou par malignité. Vient du verbe *ramantoir*, remettre en mémoire.

« Cou guieble de Colas arat étey chez ley,
« Ly faire dée *ramants* de çà qui cée passey. »
(Saint Long, *Amours de Colas*, p. 37.)

RAMANTER, v. a. Gronder, vient du verbe *ramantevoir*.

RAMASSER SES QUATRE MÉCREDIS, loc. Froncer les sourcils, avoir un air de mauvaise humeur. C. P.

« Pourquoi ramasses tu tes quatre mécredis, as-tu perdu « un pain de ta fournée? »

RAME, s. f. Rameau, branche. (Voyez *Ramage*.)

RAMENTEVOIR (SE), v. pron. Se rappeler, se souvenir. Du roman *ramentevoir*, se ressouvenir.

« J'essayai de me *ramentevoir*. »
(A. Delveau, *Françoise*, p. 69.)

RAMIA, s. m. Partie d'un objet, d'un terrain, certaine portion d'un champ. B. F.

« Quéto que disent vos blés? — Lle sont à *ramia;* preci, « prelà, ollia de belles touffes, mais a sont rales. »

RAMIGEAU, s. m. Fourré impénétrable, plein de ronces et de broussailles. Du latin *ramus*, rameau. B. F.

RAMIGER, v. n. Remuer des objets avec précaution, ne faire qu'un léger bruit; râcler doucement. B. F.

RAMIGNAUDER, v. a. Raccommoder les vêtements. S.

« ..... *Ramignaudant* les hardes du maître et les besognes « des sujets. » (A. Delveau, *Françoise*, p. 38.)

RAMISSER, v. n. Se dit du souffle d'un vent léger qui passe dans le feuillage. Du latin *ramus*, rameau.

RANCHE, s. f. Ridelle d'une charrette faite en forme de râtelier. | *Ranche*, rangée. B. F.-J.

RANCŒUR, s. m. Dégoût, nausée. J.

RANCŒURER, v. a. Dégoûter, soulever de dégoût. J.

RANCUNABLE, adj. Rancunier. Du celtique *rankun*, rancune. J.

RANDE, s. f. Rangée, sillon, suite de plusieurs choses mises sur une même ligne. « Une *rangée* d'arbres. »—« Une *rangée* de ceps de vigne. »

RANDON, s. m. Course rapide, accélérée. | Transports furieux. Ce mot vient de *randonnée*, conservé encore par le dictionnaire de l'Académie. Du roman *randoner*, galoper, courir. (Voyez *Rondon*.) B. F.

« Le Malin possedet (le ban Dieu me prédon)
« Les doux bus de Micheâ d'ein feriou *rendon*. »

(*La Mizaille à Tauni*.)

RANDONIE, RANDOUNÉ, s. f. Randonnée. J.

Un noël dit que les bergers poitevins, prévenus par des anges que le fils de Dieu venait de naître dans une étable, raconte leur empressement à se rendre à Bethléem :

« Tretous d'ine *randonie*,
« En Bethléem ilgs allirant. »

RANG, DE, loc. Consécutivement, de suite. « Trois jours de *rang*. » J.

RANQUIN, s. et adj. Boiteux. B. F.

RANTAIE, adv. Vraisemblablement, d'une manière presque certaine. B. F.

RAPAILLER, v. n. Grapiller, cueillir ce qui reste de raisin dans une vigne, après qu'elle a été vendangée. | Faire un petit gain. B. F.-J.

RAPAILLEUR, EUSE, adj. Se dit des personnes qui *rapaillent*, qui grapillent. B. F.

RAPE, s. f. Marc du raisin. J.

RAPÉ, s. m. Vendange ouillée avec de l'eau ; vin de *râpe*, sorte de piquette. J.

RAPETASSER, v. a. Rapiécer, mettre pièce sur pièce, raccommoder de vieux linges ou de vieilles hardes. Dans le centre de la France, on dit *rapiéceter*. B. F.

RAPIETTE, s. f. Lézard gris des murailles. (Voyez *Labrèche*, *Angroèse*.) J.

RAPIS, s. m. Répit, terme de consolation.

« *Râpis*, *râpis*, man povre gas
« N'asseche poit ta carcasse. »
(Chanson sablaise de Nichan.)

RAQUE, s. m. Langueur, abattement. S.

« . . . . . In pauvre vieux pahon
« Instreit, boun'gen! morut de *raque*. »
(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 16.)

RAQUE, adj. des deux genres. Ras, court. (Voyez *Racle*.)

RASE, s. f. Baguette qui sert à enlever le grain qui s'élève au-dessus du boisseau, qui le *rase*. B. F.

RASER, v. a. Employer la *rase* pour faire la mesure du boisseau. B. F.

RASIS, RASIBUS, loc. Auprès de, le long de. B. F.

« Tot *resibus* de son logis. » (*Gente Poitevin'rie*, p. 19.)

RASSOILLER (SE), v. pron. Être couvert de boue, être mouillé. C. P.

RASSOUILLAT, s. m. Petite flaque d'eau. J.

RATATOUILLE, s. f. Mauvaise cuisine. « Il ne faut pas aller dîner à cette auberge, on n'y sert que de la *ratatouille*. » J.

RATE, s. f. Dent de lait.

« Acachait ent' sés *rate* in grou mourciâ de mole. »
(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 66.)

RATE, s. f. Maladie des animaux qui ont le ventre ballonné. B. F.-J.

RATEAU, s. m. Crèche, mangeoire à l'usage des bestiaux.

« Ma fille, c'est noutre chevau
« Qui s'a t'étranglé au *rateau*. »
(*Complainte de Jean René*.)

RATELET, s. m. Épine dorsale. B. F.-J.

RATI, IE, adj. Objet rongé par les rats. S.

« Peûris-tu me preité tant set peu d'gigourit,
« De la mique, dau pain *ratit*... »
(Burgaud des Marets, *la Cigale et la Fourmi*.)

RATIN, s. m. On désigne ainsi la famille des rats et des souris. B. F.

RAT-LIRON, s. m. Le lérot, petite souris des champs. B. F.

RATOUÈRE, s. f. Ratière. Du roman *ratouere*, trou de rat. B.F.-J.

RATOUILLÉ (ÊTRE TOUT), loc. Être mouillé jusqu'aux os. B. F.

RATOUILLER, v. a. Être couvert d'eau et de boue. | *Se ratouiller*, v. pron. Se salir avec de l'eau boueuse. B. F.

RAUDANT, TE, adj. Aigu, clair.

« Qiau gât a la voix *raudante.* »

RAUDER, v. n. Chanter en conduisant les bœufs, attelés soit à une charrue, soit à une charrette. B. F.

RAVAGEOUX, s. m. Ravageur, maraudeur, bandit. B. F.

RAVALURE, s. f. Jeune vigne qu'on taille pour la première fois. B. F.

RAVAT, s. m. Canal de l'écluse d'un moulin. R. L.

RAVAUD, AUDE, adj. Chat, chatte en rut. B. F.

« Quieu les fit mois crié qu'ine chatte en *rauau.* »
(*Ministresse Nicole*, p. 11.)

RAYER, v. n. Rayonner. Du roman *rayer*, rayonner. (Voyez *Raire.*) C. P.

REBAUDIR LE CHIEN, loc. de chasse. Caresser le chien.
(Du Fouilloux, *La Vénerie.*)

RÈBE, s. m. Turneps, gros navet. R. L.

REBECCA (FAIRE), loc. C'est anticiper sur le terrain voisin en labourant.

REBINER, v. n. Repousser de la même souche. | Recommencer la même chose. G. L.

REBINER. Se regimber, se révolter. B. F.-J.

REBOUFFER, v. a. Rebuter, repousser. B. F.

REBOUFFER, v. n. Se dit d'une rivière qu'un obstacle force à remonter vers sa source. G. L.

REBOUTER, v. a. Remettre un membre, soigner une fracture. J.

REBOUTET, s. m. Farine pour faire du pain noir. B. F.

REBOUTRER, v. a. Enseigner, instruire. B. F.

REBOUTROU, s. m. Instituteur primaire. B. F.

RECALER, v. a. Prendre des forces. | Se *recaler*, v. pron. Améliorer une position mauvaise. | En Saintonge, *recaler*, signifie curer un fossé. B. F.

RECEVRE, v. a. Recevoir. B. F.

RECHALER (SE), v. pron. Se dégoûter d'une chose. B. F.

RECHANER, v. n. Hennir. B. F.-J.

RECHEUGNON, ONNE, RECHIGNOUX, RECHIGNOUSE, adj. Rechigné, grognon. Se dit d'une personne qui est toujours de mauvaise humeur. Du celtique *rec'huz*, chagrin, inquiet, triste, de mauvaise humeur. B. F.-J.

RECHEUGNOUNER, v. n. Murmurer, piailler. Se dit des personnes qui criaillent d'un ton aigre et de mauvaise humeur. Du celtique *rec'hi*, être de mauvaise humeur. B. F.

RECHIVER, RECHUTER, v. n. Faire une seconde chute, tomber de nouveau, faire une rechute. « Notre malade ne va pas bien, elle vient de rechuter. » B. F.-J.

RECHIVURE, s. f. Rechute. « I vas in petit mieux dampis ma *rechivure*. » B. F.-G. L.

RECIE, s. f. Moment de collationner, de faire le second repas. Du latin *cœnare*. « N'éto pouet bétôt la *recie*. » B. F.-J.

RECOULER, v. a. Seconde opération qu'on donne au chanvre sur le *chevalet*.

RECRÉMER, v. a. Recommander avec instance, faire ressouvenir, rappeler à la mémoire. (Voyez *Racremer*.)

REÇUNER, RÉÇOUNER, v. n. Collationner. B. F.

RECURER, v. a. Faire un premier labour. B. F.

REFAIRE, v. n. Refaire un second repas, immédiatement après le premier. Il est des gens à la campagne qui, en sortant de table, acceptent une autre invitation, et tout en disant qu'ils ne vont manger qu'une bouchée, ils font un second repas, avec un appétit pantagruélique. *On refait*. | *Refaire*, avec le sens actif, signifie duper, tromper. « Quio gât m'a vendu quio cheval, mais lle m'a *refait*. » B. F.

REFREDIR, v. a. Refroidir. | *Refrédir*, avec le sens neutre, s'applique aux animaux qui refusent l'approche du mâle. B. F.-J.

REFREDISSURE, s. f. Refroidissement, indisposition ou maladie, causée par un froid subit, dans un moment où l'on avait chaud, où l'on transpirait; se dit de l'homme et des animaux. B. F.-J.

REGANE, s. f. Rigole, petit fossé. Du celtique *rega*, rigole. B. F.

REGARDANT, TE, adj. Avare. « Quiel houme est si *regardant* que lle donne pouet à manger à ses domestiques. »

RÈGE, s. f. La raie du sillon. Une *rège de vigne*, c'est un rang de vigne. Du celtique *rega*, rigole, petit sillon. B. F.-J.

REGINGUER, v. n. Regimber, lancer des ruades. B. F.

REGNOCHER, v. n. Goguenarder, faire de mauvaises plaisanteries en ricanant. B. F.

REGOULER, v. a. Vomir. | Redire. C. P.-B. F.

« L'écot *regoulerait* do brut que non men'ret. »

(Requête des habitants de St-Maixent à l'intendant du Poitou.)

REGOULIS, s. m. Objet vomi. C. P.

REGUEGNOUNER, v. n. Piailler. Du celtique *rec'h*, mauvaise humeur. B. F.

REGUIGNER, v. a. Repousser du pied. G. L.

REGUIGNON, ONE, adj. Revêche, rébarbatif. Du celtique *rec'h*, mauvaise humeur. B. F.

REJET, s. m. Bord élevé d'un fossé, formé par la terre qu'on y a jetée. B. F.

REJETER, v. a. Rejeter, vomir. (Voyez *Regouler*.) B. F.

RELET, s. m. Reste, débris. Du celtique *rélek*, débris, reste. G. P.

« Lin lau demande dau *relet*. »

(Abbé Gusteau, *Retour de noces*.)

RELICHER, v. n. Se passer la langue sur les lèvres par gourmandise; trouver un mets si bon qu'on s'en lèche les babines. B. F.-J.

RELICHEUR, EUSE, adj. Écornifleur, pique assiettes, celui qui fait métier d'aller manger à la table des personnes chez lesquelles il s'impose à l'heure du repas. Gourmand. B. F.

RELOGE, s. m. Horloge. C. P.-B. F.-J.

RELUSER, v. n. Reluire. J.

REMAIL, REMEIL, REMEUIL, s. m. Le pis de la vache. | Sein de la femme. C. P.-B. F.

Dans un transport amoureux, un berger, en s'adressant à sa bergère, s'écrie :

« Y te troüe si jolie
« A ton visage vremeil,
« Y aurez quasimont onuie
« De touchy tan bea *remeil.* »

(Chanson amourouse in lingage poitevinea.)

REMELER, v. n. Renifler. C. P.

REMEMBRANCE, s. f. Souvenir. J.

REMEMBRER (SE), v. pron. Se souvenir. Du roman *remembrer,* mémoire, souvenir. B. F.-J.

REMEUIL, s. m. Le pis de la vache. (Voyez *Remail.*) B. F.

REMOUFLAIS, s. m. Reniflement.

REMOUFLER, v. n. Renifler.

REMOUILLÉE, s. f. Nuage chargé de pluie. B. F.

REMOUILLÈRE, s. f. Terre argileuse dont les couches retiennent l'eau. B. F.

REMPIRER, v. n. Malade qui va plus mal. J.

REMPLUMER (SE), v. pron. Engraisser. | V. a. Améliorer sa fortune. « Lla fait ine héritance qui l'a bé *remplumé.* »

REN, RIN, adv. Rien. J.

« ..... Ie ne te cache *ren*
« De tot ça que ie sé, et parguié tou sé ben. »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 2.)

REN A RACQUE, loc. Rien du tout. | *In ren tou neu* a la même signification. | Arriver *ric à rac*, c'est arriver bien juste. B. F.

RENARD (ÉCORCHER LE), loc. Ivrogne qui vomit. | *Queue de renard,* le mélampyre des champs. | *Faire le renard*, faire l'école buissonnière. B. F.-J.

RENARD, s. m. Cheville de bois de la charrue. B. F.

RENARDER, v. n. Vomir. (Voyez *Regouler.*)

RENARÉ, RÉE, adj. Madré, fin matois, habile dans les affaires, difficile à tromper. B. F.

RENFREMIS, s. m. Pièce de terre entourée de murs, de fossés ou de haies. Plusieurs pièces de terre portent ce nom. Dans la commune de lá Bataille (Deux-Sèvres) se trouve une pièce de terre appelée le *Renfermis* des Villiers. J.

RENGAINE, s. f. Mauvaise raison. « Ollé ine vieille *rengaine* que t'as la. » | *Mettre à la rengaine*, c'est mettre de côté, à l'écart. J.

RENMANCHER, v. a. Rabâcher. Du vieux verbe *ramantoir*, remettre en mémoire. (Voyez *Ramanter*.)

Grand Francaye, après avoir promis sa fille à Martin, accepte Colas pour gendre; sommé de tenir sa première promesse, il répond avec mauvaise humeur :

« Quay? ma fülle ma fooye ée promise à Colas,
« Et que veneve iquy me *renmanché* tredame,
« Je la doune à Colas, y l'ara pour sa fame. »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 46.)

RENONCER, v. a. Nier.

RENONCIER, v. a. Renoncer. B. F.-J.

RENOTER, v. n. Répliquer à voix basse, grogner. B. F.

RENOTEUR, EUSE, adj. Se dit des personnes qui renotent. B. F.

RENVERSE (CHÉRE A LA), loc. Tomber en arrière. | Désorganiser, intervertir.

« Mé iquallez guarre preuerse
« Fasant tot *chére à la rinuerse*. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 4.)

REPANER (SE), v. pron. Se reposer, reprendre des forces. « O faut nous *repaner* in peu sous quiel abre. » B. F.

REPAROUNE, s. f. Étoupe de second choix. B. F.

REPETASSER, v. a. Rabâcher, répéter souvent la même chose.

REPOUSSOUR, s. m. L'une des pièces de la charrue. B. F.

REQUÊTER (SE), v. pron. S'opposer à une chose, se révolter contre une volonté qu'on veut imposer. | Se remuer, s'agiter. On dit d'une personne immobile qu'on veut faire changer de place : « *Requetez* ve denc in p'tit'. »

RESAQUER (SE), v. pro. Se cacher de nouveau.

RÈSE, RÈZE, s. f. Ruelle d'un lit. B. F.-J.

RÉSIBUS, loc. Ras, au niveau de, à plein bord.

RÉSIÉ, RESIAIÉ, s. f. La soirée, le soir.

RESOLI, s. m. Haie sèche, dont les branchages forment une sorte de réseau. | Clôture faite avec des branches d'arbres et des pieux. B. F.-G. L.

RESPECT (SAUF VOT'), loc. Sauf votre respect. « Iai t'acheté à la foire in petit cochon, *sauf votre* respect, que notre femme va t'engraisser. » B. F.-J.

RESSION, s. m. Collation. « Gl'est bé si crâne que gle fet sen *ression* aucque très calas; gne mange que la moitié d'ine beline à chaque goulaye. » C. P.

RESSIONNIR, RESSONNER, v. n. Collationner. Ce mot, dit M. Pressac, se rattache au français *ration*. (V. *Raissouner*.)

« Apres donq que gleuront tretous ben *ressonné*, chaquin « se tire a part..... »

(*Ministresse Nicole*, p. 11.)

RESSOUNÉ, s. m. Faire un second repas, collationner. On dit aussi faire sa *ressiée*. P.-B. F.

RESTAILLON, s. m. Petit reste de peu de valeur. « Prequoi garder quiès *restaillons?* » J.

RÉSUER, v. n. Rêver, songer, méditer.

RETAILLON, s. m. Rognure. Employé par Rabelais.

RETAPÉ (ÊTRE), loc. Être tout habillé à neuf. B. F.

RETAPER, v. a. Faire une réplique foudroyante qui ferme la bouche à l'adversaire. B. F.

RETINTON, s. m. Un reste de peu de valeur. B. F.-J.

RETIRANCE, s. f. Ressemblance. « I vé de voir in houme qui a-t-ine grande *retirance* avec men défunt père. | Habitation, résidence. J.

RETUBLIE, s. m. Le chaume. En Nivernais, on dit *retroublé*. B. F.

RÊVASSON, Rêvassou, adj. Poëte, rêveur. Se dit des personnes qui se laissent trop dominer par l'imagination. « Quiau gât veudrait être mon gendre, i ne veut pouet d'in itau *rêvasson* pre ma feille. »

REVILER, v. n. Révéler. Se dit des fœtus, lorsque par leurs mouvements, ils révèlent leur existence. | Revivre, rendre la vie. | Se dit d'une fontaine qui déborde. B. F.-G. L.

« Gle s'en voit tout de grond ontrey dons l'agonie ;
« Ma, velo, Monseignou, le foire *revilley?* »

[Requête des habitants de St-Maixent à l'Intendant du Poitou.]

REVINQUANT, Revinquante, adj. Fastidieux, ennuyeux.

REVINQUER, v. a. Ennuyer.

REVIRER, v. a. et n. Retourner. « *Revire* te donc qui te voie pre dare. »

REVIRON (faire le). Faire la culbute, tomber à la renverse. B. F.

REVOLINER, Revirouner, v. n. Tourner, tourbillonner. Se dit surtout du vent lorsqu'il forme des tourbillons. B. F.

RI, s. m. Ruisseau. S.

RIBANDEA, Riban, s. m. Ruban. B. F.

RIBE, s. f. Rièble, plante. B. F.

RIBENIT, adj. des deux genres. Malingre, souffreteux. B. F.

RIBOULE, Riboutte, s. f. Un bâton *à riboule* porte à l'une des extrémités un morceau de racine, taillé en boule. B. F.

RIBOULER (se), v. pron. Se rouler en pelote, former la boule, se plisser. « I sé mal à men aise dans quio lit, les balins sont tot *riboulés* sous men echine. » B. F.

RIC A RAC, loc. Chose bien juste, qui suffit à peine. « I vit ocques men p'tit avoir, mais olé bé *ric à rac.* »

RICANDER, v. n. Braire. Du celtique *rinchana*, beugler. B. F.

« Le bardou *ricandit*... » (J'Hacquett, *Mellois.*)

RICARD, s. m. Geai, oiseau. Sans doute à cause de son cri. J.

RICASSER, v. n. Ricaner. Du celtique *richana*, ricaner. Rabelais dit : « A ces mots, les filles commencèrent à *ricasser* entre elles. » J.

RICOINE, s. f. Divagation, billevesée, conte vain et ridicule. Du celtique *richona*, caqueter, babiller. B. F.

RICOINÉ, s. m. Un ragoût.

RICOINER, v. n. Divaguer. Du celtique *richona*, caqueter, babiller. B. F.

RICOINÉS, s. f. pl. Contes bizarres, récits fantastiques. G. L.

RIFAUT, s. m. Radis. Dans le centre de la France, *riffage* signifie âpre.

RIFFE, s. f. Ravanelle, plante crucifère dont les champs sont infestés. C. P.

RIGAUDIR (SE), v. pron. Se réjouir.

Le poëte poétevinea, pour exprimer la joie que lui fait éprouver la naissance du fils de Louis XIII, s'écrie dans son enthousiasme lyrique :

« Et pre me *rigaudy*
« Y pry ma challemie,
« Me butty à chonty
« Viue le Ré Louys. »

(*Roléa de la Gente Poitevin'rie*, p. 43.)

RIGEAIL, s. m. Racines des herbes traçantes, qui donnent de nombreux rejets. Du celtique *rijennad*, traînée. B. F.-G. L.

RIGEALLIOUX, OUSE, adj. Plante qui donne des *rigeails*. Se dit aussi des terres qui sont envahies par les *rigeails*. Du celtique *rijennad*, traînée. B. F.

RIGOLER (SE), v. pron. Se réjouir. J.

RIGOLO (C'EST), loc. C'est réjouissant.

RIGOULIR, v. a. Vomir. (Voyez *regouler*.)

Le paysan battu et volé par les soudards, resté seul dans sa maison dévastée, s'écrie :

« Y me couchy su in ban
« Ou y *rigouly* iuqu'au talan
« Quon y vy mon quieur leuy
« Y dissy y sceu creuy. »

(*Roléa de la Gente poitevin'rie*, p. 34.)

RIGOURDAINE, s. f. Calembredaine, vains propos. B. F.

In jardinaie a publié, dans *le Mellois*, une lettre au sujet d'une polémique sur le spiritisme : « L'écrivon, disait Louis « Gatepoua, do *rigourdennes* dons *Larvu de Louai*, etc. »

RIGUENIT, adj. Ridé, accablé par la vieillesse et les infirmités. | En Saintonge, *riguenit* signifie avorton. B F.

RIMER, ROINER, v. n. Se dit d'un mets ou du lait auquel la cuisinière a laissé prendre un goût de brûlé. C. P.-B. F.-J.

RINCETTE, s. f. Petit coup de vin ou de liqueur qu'on prend à la fin du repas pour se rincer la bouche. « Té i vé prendre la *rincette,* pis i te suivrai. » Du celtique *rinsa*, rincer.

RINGALADE, s. f. Régalade.

J'Hacquett, dans le *Mellois,* en parlant des jeunes fumelles, dit quelles vont :

« Feire avec leus galants, daux bounes *ringalades.* »

RINGE, s. m. Se dit de la nourriture qu'un ruminant est sur le point de digérer. B. F.

RINGER, v. n. Ruminer. C. P.-B. F.

RINGER (SE), v. pron. S'arranger, faire sa toilette. | Mettre de l'ordre dans ses affaires. | Renoncer à de mauvaises habitudes pour suivre une conduite régulière. Du celtique *rinsadur,* action de nettoyer. B. F.

RINGUE, s. m. Rouge-gorge. B. F.

RINGUET, RINGUETTE, adj. Petit, petite. B. F.

RINGUANEU, adj. des deux genres. Flambant neuf.

« I avas bé des souliers d'piâ d'vache
« Tot *ringaneus.* »

(J. Bujeaud, *Chants pop. de l'Ouest,* p. 341, t. II.)

RIOLÉ, ÉE, adj. Bariolé, qui est de diverses couleurs fort tranchantes. Ce mot est formé par aphérèse.

« Je n'avais pour tout agrément que ma chemise de toile « bise, mon cotillon rouge, mon devanteau *riolé* et mon « bonnet de linge, cachant soigneusement mes cheveux, « alors noirs comme ailes de grolles, aujourd'hui blancs « comme chenevottes. »

(A. Delveau, *Françoise,* p. 42.)

RIORCHIR, v. n. Rire, ricaner.

« A si ez prise a *riorchy*
« Peu me vainguit dire,
« Perot tu fay mout bain préchi
« Pre m'amoureschi. »

(*Chonson d'in Bregé fasant l'amour à ine Bregere.*)

RIORTE, REORTE, s. f. Lien fait avec des branches tordues. Du latin *retortus*. B. F.-J.

RIORTER, REORTER, v. a. Lier un fagot avec une *riorte*, frapper avec une *reorte*. B. F.-J.

Une chanson poitevine critique amèrement les coiffures chargées de rubans :

« Y trouue qui quou velou
« Su vou téste ertet millou
« Qui quez peou à ton détage
« *Riorty* de ribondea. »

RIORTON, s. m. Branche qui sert à faire des riortes. B. F.-J.

RIOT, s. m. Repas joyeux. G. L.

RIOTEUX, SE, adj. Querelleur, irascible. Du celtique *rioter*, querelleur, disputeur.

RIPACERIE, s. f. Petite bourgeoisie. B. F.

RIPASSOU, s. m. Soldats sans solde et pillards. R. L.

« Gue gle me gardiont do chestis *ripassou*. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 18.)

RIPE, s. f. Petite rave sauvage. | Rouge-gorge, oiseau. | Copeau : parcelle de bois enlevée par le rabot du menuisier. G. L. - R. L.

RIPE-RAPE (A LA), loc. Jeter des objets pêle-mêle. B. F.

RIPÉE (FAIRE LA), loc. Patiner, faire des glissades sur la glace. Du celtique *riva*, froid, *riska*, *rikla*, patiner, glisser. B. F.

RIPER, v. a. Se dit des feuilles d'arbre qu'on détache, en glissant la main fermée sur la branche, pour donner aux animaux. | *Riper*, v. n., signifie glisser. Du celtique *riska*, *rikla*, glisser. B. F.

« Ine fumelle de Saint-Meime
« *Ripit*, boun'gens ! sus le pelin. »

(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 78.)

RIPIR, v. a. Ravir, enlever, prendre.

« I aty esty *ripy?* » (*Gente Poitevin'rie*, p. 79.)

RIPOTON, s. m. Petit canard. S.

RIPPE, s. f. Rièble, plante. B. F.

RIQUE, s. f. Haridelle, mauvais cheval maigre, sorte de rossinante. J.

RISQUEUX, SE, adj. Imprudent, audacieux. Du celtique *riskuz*, qui au figuré signifie dangereux, périlleux. J.

RISSOUNER, v. n. Collationner. B. F.

RISTRE, adj. des deux genres et subst. Rustre, malotru. (Voyez *Ritre*.)

« Dés ineut envoyé, sons faillis, quauque *ristre*. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 39.)

RITRE, s. et adj. Malingre, chétif; terme de mépris qui vient de reitres, cavaliers allemands qui laissèrent de tristes souvenirs en Poitou, après les guerres de religion.

RIVAU, s. m. Ruisseau. (Voyez *Rivulet*.) B. F.

RIVE (ALLER JUSQU'A), loc. Aller jusqu'à l'endroit qu'on se propose d'atteindre. « Ah, i avons été *jusqu'à rive*. »

RIVULET, s. m. Petit ruisseau. S.

« Ma vie coulait dans son honnête maison approchant « comme l'eau d'un *rivulet* emmi la prairie. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 36.)

RIZAIBLE, s. f. Plaisanterie, moquerie.

« Je ne me mocque poings, je n'ay poings de *rizaible*. »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 16.)

RIZE, RÈGE, s. f. Rang. Se dit des sillons tracés parallèlement. Du celtique *reiz*, rang.

ROBE, s. f. Castre, classe de la société. On dit, en parlant d'une classe de personnes, soit des paysans, soit des bourgeois, soit des nobles : « C'est une personne de leur *robe*, aussi ils lui feront bon accueil. » | Veste, vêtement d'homme. C. P.

ROBERTE, REMBERTE, s. f. Plante; c'est la *mercurialis annua*.

ROBIN, INE, adj. Se dit des animaux qui ont le poil rouge. Du latin *rubens*. B. F.-J.

ROBINER, v. a. Suivre. R. L.

ROCER, v. n. Se dit des objets qui font le bruit d'un grelot. Du celtique *roc'h*, certain bruit de la gorge et des narines qu'on fait en dormant.

Un jeune paysan amoureux, qui s'aperçoit que sa Dulcinée aime *ine autre presoune*, peint le triste état où il est plongé :

« Y ay do grelos don ma téste
« Qui *rocant* tote la neut,
« Le iour y somble ine boëte
« Qui viroune é peu qui cheut. »

(*Chonson poitevine*, *Gente Poitevin'rie*, p. 89.)

ROGET, s. m. Nom qu'on donne aux bœufs qui sont de couleur rouge.

ROGLIER, v. n. Crier et pleurer comme un enfant. Du celtique *roga*, crier comme des grenouilles. R. L.

ROGNAT, s. m. Petite croûte qui se forme sur une plaie.

ROGNOUX, SE, adj. et subs. Teigneux, teigneuse, qui a la teigne. Il existait à la Grainetière, dans la Vendée, une statue en pierre placée sur la tombe d'un seigneur de Parthenay. Pour guérir les enfants de la teigne, il suffisait de gratter le nez de la statue et de leur faire avaler cette poussière. C'était un remède infaillible. Le nez n'a pas duré longtemps ; à défaut de cet organe, on râcle la tête de la statue, qui bientôt aura disparu en poussière. On la remplacera par une autre tête, qui possédera sans doute la même vertu curative.

« He! jamais je ne vy in ome puu *rognoux*. »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 10.)

ROI-BERTAUT, s. m. Roitelet, oiseau. (V. *Rabretaud*.) B. F.-J.

ROINER, v. a. Juger, rendre un jugement, accomplir la mission des anciens rois qui rendaient les jugements. | *Roiner* a aussi la signification de *rimer*. Voyez ce dernier mot.

Jon Michea, qui vient de gagner son procès, s'écrie :

« I seu sur que sigls *roinant*
« Treiours que m'iglz font mointenant,
« Le trompours serant debouty,
« Et le jous de bain soupporty. »

(*Gente Poitevin'rie*, p. 26.)

ROLER, v. a. Rouler. Se dit surtout des draps de lit, dont on glisse les bords sous le matelas. Du celtique *rodel*, tout ce qui est roulé; *roll, rolled,* tout ce qui se plie en rond. B. F.-J.

« Et estoit ledit pavillon *rollé* à mont tout autour. »

(Aliénor de Poictiers, *les Honneurs de la Cour;* citation de M. le comte Jaubert.)

ROLER (SE), v. pron. Se rassasier, faire un bon repas. « I me sé *rolé* de tourteau fromageou. » B. F.

ROLON, s. m. Barreau de chaise, d'échelle, et tous morceaux de bois taillés en rouleaux. Du celtique *roll,* rouleau. B. F.-J.

« Quand ell' fut sur l'échelle
« Trois *rollons* jà montée,
« Elle voit là sa mère
« Qui chaudement pleuroit. »

(*Vieux chant populaire.*)

ROMPIE, s. m. Flocon de laine qu'on enlève en faisant la tonte des moutons. B. F.

ROMPRE, v. a. Labourer une terre, un pré pour la première fois défriché; il faut *rompre* une couche de terre très-dure. B. F.-J.

RONDE, s. f. Ronce. Plusieurs localités portent le nom de la *Ronde*. B. F.

RONDIN, s. m. Tout ce qui est rond en général. Le bois de fagot, les céréales dont les grains sont ronds. Du celtique *rond,* rond. B. F.-J.

RONDON (D'UN SI GROND), loc., adv. Avec rapidité, rondement. (Voyez *Randon, Randoiné.*) P.

« Sa seruonte Nicole a docque appris à lire
« Despeu qu'a l'est chez ly mas d'in si grond rondon
« Qu'y cre ben qu'a pessret (Dieu ma face pardon)
« Beucot de nous Oncen qui montont dons la chère,
« O moen a quieu quo dit mon vezin moistre Pere. »

(*Ministresse Nicole,* p. 4.)

RONGOGLIER, v. a. Gronder, rabrouer, murmurer. R. L.

RONGOUILLER, v. n. Murmure.

« Ne me *rongoüille* jà, o s'en irat peut-éstre. »

(*La Mizaille à Tauni,* p. 5.)

ROQUER, v. a. Broyer des aliments avec les dents, en faisant du bruit. B. F.

ROSE DE SERPENT, loc. Ellébore fétide, plante. J.

ROSIÈRE, s. f. Marais mouillé qui ne produit que des roseaux. J.

ROSSELIOUX, SE, adj. Rugueux, qui a des rugosités. « Le tronc de cet arbre est *rosselioux*. »

ROSSIGNOU, ROSSIGNOT, s. m. Le rossignol. J.

ROTIU, s. m. Nain, nabot. S.

ROUAN, s. m. Ornière. Du roman *rouain*, ornière de charrette. Le celtique a *rouden*, raie, trace. B. F.-C. P.-J.

« O li vindjit on l'idaye qu'on siguant lés *rouans* de la « carrosse, alle arriverait au logis. »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene.*)

ROUCHE, s. f. L'iris des marais. | *Rouche* signifie aussi enrouement. B. F.-J.

ROUCHÈRE, s. f. Terrain en partie submergé où il ne croît que des iris des marais. Dans une annonce pour une vente de terrains, situés à Saint-Michel-en-l'Herm (Vendée), nous trouvons l'article suivant. « Une petite *rouchère*, dans le même tènement, contenant 1 are 48 centiares; sur la mise à prix de 20 francs. »

ROUE, s. f. Herbe coupée qu'on dispose sur une ligne formant le cercle. Se dit du grain, lorsqu'on le vente et qu'il tombe sur l'aire, en s'arrangeant de lui-même en *roue*. B. F.-J.

ROUEINCHE, adj. des deux genres. Revèche. | Se dit aussi d'un fruit qu'on trouve très-acide.

ROUÈRE, s. f. Petit fossé.

ROUGEAUD, s. m. Insecte presque imperceptible de la famille des acarus qui, pendant l'automne, s'attache surtout à la peau des jambes et cause des démangeaisons insupportables. On lui donne aussi le nom de *vendangeron*, parce qu'il pullule sur les feuilles de vigne à l'époque des vendanges. J.

ROUGER, v. a. Ronger. B. F.-J.

ROUGER LE BIOT, loc. Ronger son frein. G. L.

ROUGET, s. m. Se dit de tout objet rongé, surtout des os. C. P.-G.-P.-B. F.

« Glat in paté brulé fait de *rouget* d'agnas. »

(Abbé Gusteau, *les Noces d'au cousin Michas.*)

ROUGLIA! Exclamation. Quelque chose de beau pour s'en glorifier. R. L.

ROUGNASSES, s. f. pl. Les mouchettes. S.

ROUILLA, s. f. Qualité ou ornement dont on tire vanité.

« Et peut-apré *roüilla* à la gronde Perrette? »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 19.)

ROUILLER LES YEUX, loc. Avoir les yeux fixes, les fixer sur un objet qui exerce une sorte de fascination. B. F.

« Dam! a *rouillit dés euil*, agare. »

(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 18.)

ROUILLIR, ROUILLAY, v. a. Regarder fixement, avec une sorte de fascination. | *Rouiller des yeux*, loc. C'est lancer un regard menaçant, ou c'est avoir, par suite de terreur, une grande fixité de regard. C. P.-G.-P.

Un berger qui s'est laissé prendre d'amour en regardant une bergère, lui dit :

« Y ai ton *roüilly* ta beaty
« Quo l'es't queu qui ma gasty. »

(*Chanson poitevine*, *Gente Poitevin'rie*, p. 89.)

ROUILLON, s. m. Couleur de rouille. G. L.

ROUILLOUX, s. m. Eau de boudins qui a une couleur de rouille. B. F.

ROUJAUD, ROUJON, s. m. (Voyez *Rougeaud.*) B. F.

ROULÉE, s. f. Volée de coups.

ROULIÈRE, s. f. Blouse de roulier. J.

ROUMAIL, s. m. Rhume. B. F.

ROUMEAU, s. m. Hoquet de la mort, dernier souffle d'un agonisant. B. F.

ROUMEILLER, v. n. Ronfler. G. L.

ROUMER, v. n. Être enrhumé et ne respirer qu'avec difficulté. J.

ROUMIA, s. m. Rhume. B. F.

ROUMIOUNER, v. n. Râler. J.

ROUPILLE, s. f. Guenille, chiffon. S.

ROUPILLER, v. n. Sommeiller. S.

ROUSINE, s. f. Résine. Du celtique *rousin*, résine. J.

ROUSSELOTTE, adj. Rousse. Se dit des femmes de la campagne, dont les cheveux ont un certain rapport avec de la filasse.

ROUSSIÈRE, s. f. Terre rougeâtre de nature ferrugineuse. Plusieurs localités, en Poitou, portent le nom de la *Roussière*. J.

ROUSTÉE, s. f. Volée de coups. J.

ROUTIE, s. f. Rôtie. Tranche de pain qu'on fait rôtir sur le gril et que le plus souvent on fait tremper dans le vin. La rôtie joue un grand rôle dans les noces de village et malheureusement dans les maladies les plus graves, où elle emporte souvent le malade.

ROUTIN, s. m. Petit sentier à travers un bois ou un champ. B. F.-J.

ROUZONS, s. m. pl. La fête des Rogations. B. F.

Les bergers poitevins, après avoir décrit les antiquités et les raretés de Poictiers, prient le cardinal Antoine, leur pasteur, de venir les visiter :

« ..... Venez-don son tardrie,
« Pre fére inour à nou prochoins *Rouzons*. »

(*Roléa de la Gente Poitevin'rie*, p. 71.)

ROVRE, adj. des deux genres. Apre, rude. Se dit des hommes et des choses. | Plante, grande oseille sauvage. C. P.

ROYOUR, Royoux, s. m. Partie d'une rivière consacrée à faire rouir le chanvre. B. F.

RUBANER, v. n. On dit que la charrue rubane lorsqu'elle trace un sillon dans une terre argileuse et mouillée, et que des rubans de terre s'attachent au soc.

RUCE, s. f. Serbe, plante. B. F.

RUELLE, s. f. Petite roue. Du celtique *rulen*, roulette. B. F.

RUETTE, s. f. Ruelle du lit, petite rue. Du celtique *ruik*, ruelle, petite rue. B. F.-J.

RULLOT, s. m. Rouleau. G. L.

RUPIN (AVOIR L'AIR), loc. C'est avoir l'air vif, entreprenant. G.L.

RUSSE (LA), s. f. Plante; c'est le *rafanus rafanistrum*.

RUSSE, s. f. Roupie, goutte d'eau qui pend au nez pendant l'hiver. | Rouge-gorge. Le proverbe dit d'un objet très-petit : « Il est gros comme une *russe*. » En celtique rouge-gorge se dit *rujôden*, de *rûz*, rouge, et *jôd*, joue. C. P.-B. F.-J.

S

SA, s. f. Soif.

« Quiau qui vut être juste et fort
« Det boire à sa *sâ* de quielle êve. »
(J. Bujeaud, *Chants popul. de l'Ouest*, p. 101, t. II.)

SABARON, s. m. Soulier en cuir mince qu'on met dans les sabots. B. F.

SABAROUNER (SE), v. pron. Se mettre des sabarons aux pieds. B. F.

SABE, s. f. Séve végétale. Du celtique *sabr*, séve végétale. B. F.

SABER, v. n. Se dit de l'écorce qui se détache facilement du tronc, lorsque la séve du printemps monte avec abondance. | *Saber* a deux autres significations ; il exprime la sensation d'une saveur aigre et piquante, ou une vive impression du froid. Du celtique *sabr*, séve. B. F.

« Que reun que d'y songé me fait *sabé* lés dés. »
(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 26.)

SABIA, adj. et subs. Sot, idiot.

SABON, s. m. Savon. B. F.

SABOTER, v. n. Faire du bruit en marchant avec des sabots. J.

SABOULÉE, s. f. Remontrance. « I ly ai tapé ine boune *saboulée.* » Même radical que *sabouler.* B. F.

SABOULER, v. a. Gronder, réprimander avec colère, avec humeur. Du roman *sabouler*, frapper.

SABOUNER, v. a. Savonner, blanchir avec du savon. Du roman *saboun,* savon. B. F.

SABOURIN, s. m. Savetier ambulant. Du roman *sabrenas,* savetier. B. F.

SABROUR, s. m. Savetier. S.

SAC A VIN, loc. Ivrogne.

SACHE, s. f. Grand sac employé pour renfermer de la laine, du coton en bourre ou des chiffons pour la papeterie. Du celtique *sac'h,* sac. J.

SACQUER, v. a. Serrer, cacher, mettre une chose en lieu sûr. | *Sacquer* signifie aussi fourrer son bras ou sa jambe dans un vêtement. Du celtique *sac'ha,* mettre dans un sac. B. F.-J.

J'Hacquett, dans le *Mellois*, dit que les grenouilles à l'approche d'un bœuf se cachèrent dans les roseaux :

« Et vitement tout le soulas
« Se *sacquit* entre les rouseas. »

SACQUETER, v. a. Agiter un sac plein de grain pour en chasser la poussière. Du gaël d'Ecosse *sak*, sac. B. F.

SACQUETER, v. n. Eprouver des douleurs lancinantes. G. L.

SAÉ, s. f. Soif. (Voyez *Sé.*) R. L.

« La belle a ogu *sâé*, bis. »

(Chanson vendéenne.)

SAFARI, SAVARI, s. m. Vacarme. G. L.

SAFFRET, TE, adj. Agréable, appétissant. Du roman *safreté,* vive, folâtre. S.

« La fraîche jeune fille, *saffrette* et bein affaitée. »

(A. Delveau, *Françoise,* p. 121.)

SAGOT, s. m. Cahot. Nom de famille. J.

SAGUENAT, STAGUENAT, s. m. Urine qui croupit. G. L.

SAGUENITOU, s. m. Personne qui a la diarrhée.

« T'arias baée l'air d'ann *saguenitou.* »

(Chanson sablaise de Nichan.)

SAIE, s. m. Soir. (Voyez *Ser.*)

« Mais i'entenditt, in *saie*, apraie in grous soupir :
« A moité bein, faut s'y tenir. »

(J'Hacquett, *Le Mellois.*)

SAIE, SAIDE, s. m. Crin. Du latin *seta*, poil long et rude. S.

SAIGNE-NEZ, s. m. Achillée millefeuilles. Plante appelée aussi l'*herbe à la coupure*. B. F.-J.

SAILLURE, s. f. Saillie de l'étalon. G. L.

SAIN-BOIS, s. m. Clématite des haies. J.

SAINCANET, ETTE, adj. Se dit d'une personne ou d'un animal en parfaite santé. B. F.

SALAUD, s. m. Tablier avec des manches que l'on met aux enfants. B. F.-J.

SALEZIR, v. a. Salir. J.

SALIGALÉ, s. m. Gâteau de maïs cuit sur des feuilles de chou. B. F.

SALOPETTE, s. f. C'est un par-dessus de pantalon en toile que les ouvriers prennent pour travailler.

SANER, v. a. Castrer un porc. Du roman *sanés*, mutilés, coupés, estropiés. B. F.

SANER, v. a. Fermer une plaie à l'aide d'une suture. G. L.

SANG-GLACER (SE), v. pron. Avoir eu chaud et froid, attraper une fluxion de poitrine. B. F.-J.

SANGLAÇURE, s. f. Pleurésie. J.

SANGSUGE. s. f. Sangsue, B. F.-J.

SANGUENITE, s. f. La santoline. Plante employée contre les vers intestinaux. B. F.

SANGUIÉ, excl. Sangdieu.

« Allé pa la *sanguié* boune pou le menage,
« Et je la vedraye ben l'avoye en mariage. »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 5.)

SANGUIN, s. m. Cornouiller dont l'écorce est rouge. B. F.

SANZILLE, s. f. Mésange, oiseau. B. F.-R.

SAPER, v. n. Faire un bruit de mastication très fort. Sucer, embrasser en happant. (Voyez *Super*.) C. P.

« Nous v'las à nous *sapaée* tretous. »

(Chanson sablaise de Nichan.)

SAPOU, SE, adj. Personne dont les baisers sont bruyants. C. P.

SAQUELOTTE! Sorte d'interjection pour exprimer une vive surprise. S.

SARAILLÉES (DENTS), loc. Grincement de dents nerveux. B. F.

SARGAIL, s. f. Lorette de village.

SARGAILLER, v. n. Se dit d'une jeune fille qui se promène dans une tenue provoquante, avec une toilette tapageuse.

SARPENT, s. m. Serpent. Pour exprimer la profonde déception qu'on éprouve à la suite d'une amitié rompue ou d'un acte d'ingratitude, on dit : « Ma qui ara-t-été pre li au nio de la *sarpent*. » C. P.

SARRER, v. a. Serrer avec la main. Mettre un objet dans une armoire. B. F.-J.

SAU, s. f. Sel. B. F.

Jacques Bonhomme fait allusion, dans les vers suivants, à l'impôt du sel :

« N'auant eil pas prou de sergeon,
« Lez pouure geons,
« Pre les veny executy,
« Pre la *Sau* et la Taille,
« Sons qui qualle Ripaille,
« Lez vinge tour monty. »

(*Roléa de la Gente Poitevin'rie*, p. 116.)

SAUCÉE, s. f. Recevoir une averse. | Se dit aussi lorsqu'on fait une grande perte au jeu. J.

SAUDE, adj. des deux genres. Sale, malpropre.

« O le *saude* mâtin ! O la vilaine face. »

(*La Mizaille à Tauni.*)

SAUMAT, s. m. Saumure. B. F.

SAUTE AUX PRUNES, loc. Surnom donné aux jeunes gens grands et maigres. J.

SAUTEILLOUNER, v. n. Sauter.

« Si te savas megnoune,
« Tot queme i t'eame bé *(bis)*
« I t'eame de tot mon tchieur
« Que lle m'en *sauteilloune*
« Que me o fait tchiès poessons
« Dans le tchu d'in chaudron. »
(*Chanson poitevine.*)

SAUTEREAU, s. m. Sauterelle. Du roman *sautereau*, sauterelle. B. F.

SAUVATION, s. m. Salut. S.

SAUVEMENT, s. m. Se mettre à l'abri d'un danger. J.

SAUZE, s. f. Saule. Ce mot est roman. C. P.-B. F.-J.

SAVATTER, v. a. Se dit d'un travailleur qui fait mal ou gâte son ouvrage. | Se dit aussi d'un objet qui a été chiffonné et sali. B. F.

SAVONNETTE, s. f. Saponaire, plante. B. F.

SCIA, SCIAU, SAY, s. m. Seau. *Sia*, du celtique *sâl, seol, sel*, seau. (Voyez *Seiglas*.)

« J'y voye cherché in *say* don j'avon ben affaire. »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 14.)

SÉ, s. f. Soif. Du roman *set*.

SEBE, s. f. Ciboule, petit oignon bon à manger en ragoût ou en salade. B. F.

SEBRADE, s. f. Déchirure. B. F.

SEC, s. m. Soc de la charrue.

SÈCHE, subjonctif du verbe substantif être. Soit. G.-P.

« Gnavouerat pas, pr'in chin, quo *seche* vray quo sait. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 65.)

SEBRER, v. a. Déchirer, mettre en pièces. B. F.

Dans la fable du Renard et de l'Ecureuil, le conteur P. dit, en parlant de l'écureuil qui veut répondre à un défi :

« Ill v'lit se pendriller à une feuille, a *sebrit* et ill chéyit à « bas. » *(Mellois.)*

SECOUTEMENT, s. m. Discussion, débat, dispute.

« O ly y grond *secoutement*
« Auont que foire iugement. »
(*Gente poitevin'rie*, p. 25.)

SEGANCE, s. f. Suite. L'ancien français avait le mot *Sequance*. G.-P.

« Ve pourrez cependant, et tas et ta *segance*,
« Passay dans mon taudis la nit en assurance. »
(Abbé Gusteau, *Traduction poitevine de la première églogue de Virgile*.)

SÉGELIER, s. m. Pays de seigle. G. L.

SEGELLIER, SEGUELLER, v. a. Secouer. Se dit surtout des chiens qui tiennent du gibier ou d'autres objets dans la gueule et qui les secouent vivement.

SEGEOU, SE, s. Moissonneur, moissonneuse. G. L.

SEGER, v. a. Scier le blé, moissonner. Du latin *secare*, couper. B. F.-G. L.

« Les fiyes fasiant pas comm'tieu lés mijorée;
« A *segiant* la semaine o battiant deux airée. »
(Burgaud des Marets, *le Meunier de Saint-Onge*.)

SEGERIE, s. f. Epoque de la moisson. G. L.

SEGRE, v. a. Suivre. (Voyez *Seguer*.) B. F.-R. L.

« Y lez *seiguit* tot à grond trot. »
(*Roléa de la Gente poitevin'rie*, p. 18.)

SEGRETAIN, s. m. Sacristain. Du roman *segretain*, sacristain. B. F.-J.

SEGUER, v. a. Suivre. (Voyez *segre*.) S.

« A vou le foit *segué* queme a foit son fuzea. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 41.)

SEGUT, part. passé du verbe savoir.

« Y ve dy ce que ay *seigut*
« De mon pere quan gla véquut,
« Gle diset qu'an Feuré é Mars,
« O faut semy lez Epinars. »
(*Roléa de la Gente poitevin'rie*, p. 14.)

SEIE, s. f. Crinière. B. F.

SEIGLIER, s. m. Contrée où l'on ne cultive que le seigle. Dans le centre de la France, on dit *le seiglaud*. B. F.

SEILLE, s. f. Seau, vaisseau propre à puiser de l'eau. Du roman *seille*, seau. (Voyez *Scia*.) S.

« J'étais sur le seuil de l'huis, en train de vider une *seille*
« d'eau claire. » (A. Delveau, *Françoise*, p. 49.)

SEILLEAU, SEILLAS, SEIGLA, s. m. Seau. (V. *Scia*, *Seille*.) B. F.

« De la soupe trempée au bouillon dau *seillas*. »
(Abbé Gusteau, *les Noces d'au cousin Michas*.)

SELIAE, s. f. Un plein seau. G. L.

SELLETTE, s. f. L'une des pièces de la charrue. B. F.

SEMADI (Prononcez s'madi), s. m. Samedi. Du roman *semadi*, samedi. B. F.

SEMBLANCE, s. f. Ressemblance. Du roman *semblance*, ressemblance. J.

SEME, s. f. Saison des semailles. B. F.

SEMENCEAU, s. m. Sac de toile où l'on porte le grain quand on fait les semailles. B. F.

SEMENT, adv. Seulement. J.

SENELLE (Prononcez s'nel), s. f. Fruit de l'aubépine. J.

« Tau pense auer mœson bain belle
« Qui n'a vaillon ine *senelle*. »
(*Gente poitevin'rie*, p. 2.)

SENOIR, s. m. Grand tablier qui sert à contenir le blé qu'on sème.

SENTIMENT (AVOIR DU). Avoir une mauvaise odeur. Sentir mauvais. B. F.

Ine veille répond à sen houme un couplet dont nous ne pouvons reproduire que les deux derniers vers :

« Peu ve veray aprez
« S'oliat do sontimon. »
(*Roléa de la Gente Poitevin'rie*, p. 101.)

SENTU, part. passé du verbe sentir. B. F.

SEPPE, s. f. Tronc d'un arbre; arbre dont la tête a été coupée pour lui faire produire des branches. G.-P.

« Et sortant si chargés que la *seppe* se penche. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 69.)

SÉQUENTS, loc. ad. A l'avenir.

In paysan dit, dans le *Mellois*, en parlant du *Sarmont d'ivrougne* :

« Mais que *sequents* y serai sage.
« Y be bérai jà davointage. »

SER, SERAS, SERÉE, SERAYÉE, s. m. Le soir, la soirée. (Voyez *Saie*. B. F.

« ..... ou faudra que de *ser*,
« Avant qu'ou set puu neut et qu'ou face trop ner,
« A mon onchle Rogé je déclareray la chouse. »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 37.)

SER (DE). Ce soir.

SERBE, s. f. Le sénevé, plante. B. F.

SERGAIL, s. f. Femme malpropre, paresseuse, d'une mauvaise conduite. (Voyez *Sargail*.) C. P.

SERINETTE, s. f. Le chardon. B. F.

SERNUGE, s. f. La fétuque, plante. B. F.

SERPILLAS, s. m. Serpillère, grosse toile. G.-P.

« La brassere qu'a lat se lasse oque in cordeas,
« Et sa ceinture est faite d'un vieux *serpillas*. »
(Abbé Gusteau, *les Noces d'au cousin Michas*.)

SERPOULER, v. n. Avoir des ampoules, de petites tumeurs. « Quiès ortiges m'avant fait *serpouler* les doigts. » C. P.-B. F.

SERVOLANT, s. m. Personne qui est toujours en mouvement. B. F.

SETRA, s. m. Guêtre en laine qui se met sous le pantalon. B. F.

SETROU, SOTROU, adj. des deux genres. Sale. Se dit d'une personne immorale. G. L.

SEU, s. m. Le sureau. Rabelais dit : Les petits garçons tirent d'un canon de *sulz*. Du roman *seu*, sureau. B. F.-J.

SEU, première personne de l'indicatif du verbe *être*. Je suis. « *I seu* bé malade. » B. F.

SEUGNARD, DE, adj. Maussade, criard. | Musard. B. F.

SEUGNER, v. n. Muser, perdre son temps. | Bouder, être sombre. B. F.-R. L.

SEUN, pron. possessif. Son.

SEUVRE, v. a. Suivre. J.

SEUZER, v. a. Ballotter, agiter en divers sens, en des sens contraires. P.

« Et nous fasont *seuzé* itau que gle velont. »
(*La Ministresse Nicole*, p. 1.)

SEVRER, v. a. Déchirer, lacérer. C. P.

SGLIETE, s. f. Nom propre : Françoise. R. L.

SIA, particule d'affirmation. Oui.

SIBOT, s. m. Sabot, toupie d'enfant. J.

SIBRER, SOUBRER, v. a. Déchirer. G. L.

SICOT, s. m. Le hoquet. *Le sicot pre de bon*, c'est la mort. | *Sicot* signifie cahot. B. F.

SICOT, n. p. François. R. L.

SICOTER, v. a. Secouer, cahoter. B. F.

SIGNER, v. a. Assurer.

« Et tant de jons m'auiant *signi*
« Que m'en dret ertret clair quem aive. »
(*Gente Poitevin'rie.*)

SIGOUILLER, v. a. Couper un objet avec un mauvais couteau en faisant des déchirures comme avec une scie. « I v'la coper in sublet de fragne, o l'adounit qui n'avas qu'ine godelle, o me fallit *sigouiller* ine hure de toms. » C. P.

SIGRE, v. a. Suivre, accompagner.

« Mé quement ferai-zi pre te *sigre*. »
(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene.*)

SIGRELER, v. a. Bruit agaçant produit par un frottement métallique. G. L.

SIGUER, v. a. Suivre. C. P.

SILAN, s. m. Couleuvre. S.

SILER, v. n. Crier sans ouvrir la bouche, pousser des cris aigus. C. P.-B. F.-J.

SILOI, adj. Se dit des personnes et des animaux qui silent. B. F.

SILUGIN, SURGIEN, s. m. Chirurgien. S.

« Lés *silugin* disant qu'a basérat beintous. »
(Burgeaud, *La Maleisie*, p. 4.)

SIMBER, v. n. Songer, rêver. B. F.

SIMOINTER, v. Cimenter, crépir. C. P.

SIMOIS, s. m. La jambe d'un bas. B. F.-G. L.

SIMOUIN, s. m. Ciment. Ce n'est que la corruption du mot. C. P.

SINSE, s. m. Torchon qui sert à essuyer le four avant de mettre la fournée. C. P.-J.

SIROTTER, v. a. Boire lentement et avec sensualité. | Se dit aussi d'un ouvrage dont on soigne l'exécution jusque dans ses moindres détails. B. F.-J.

SITQUE, adv. et prép. Sitôt, aussitôt. C. P.

SITRON, s. m. Cercueil. S.

SLIETTE, n. p. Françoise. R. L.

SNOIRON, loc. Chétif linge sale. R. L.

SOFFE PLIAIST, loc. S'il vous plaît. (Voyez *soupliait*.)

SOFFRENER, v. a. Peiner, faire de la peine. R. L.

SOFI, IE, adj. Sot, nigaud. B. F.

SOFIAT, TE, adj. Même sens que *sofi*, mais encore plus accentué. B. F.

SOGUER, v. a. Attendre, faire le pied de grue. | *Soguer*, v. n. rêver. Du celtique *sogh*, lent. B. F.

« Y ne fois que *sogué*. » (*La Mizaille à Tauni*.)

SOIFER, v. a. et n. Boire beaucoup. Se dit surtout d'un ivrogne. J.

SOIRE, s. f. Truie en chaleur.

« Noutre treuhe a crevé, qui auet passé sa *soire*. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 6.)

SOLAGE, s. m. Sol, terrain. Du roman *solage*, sol, terrain. J.-B.F.

SOLE, s. f. Partie de la charrue. | *Sole*, nature d'un terrain. « Ce champ est en bonne *sole*. » B. F.-J.

SOMBRE (LABOURER), loc. Labourer peu profondément. Dans le centre de la France, on dit *sombrer*. B. F.-J.

SONGE (FAIRE UN), loc. Faire un somme. « Y ai bé dormi tote la nuit, gn'ai fait *qu'in songe*. B. F.

SORCIÈRE, s. f. Tourbillon de vent qui soulève des nuages de poussière.

SORET, TE, adj. Essorillé, qui a les oreilles coupées. G.-P.

SORGNER, v. n. C'est l'état d'une personne ou plus particulièrement d'un animal qui se retire dans un coin et paraît triste ou malade.

SORLIER, v. n. Flaner, perdre son temps. G. L.

SORLION, NE, adj. Musard. G. L.

SORRILAU, AUDE, adj. Animal qui a les oreilles coupées. (Voyez *Soret*.) B. F.

SORT (JETER UN). Superstition.

Autrefois, nous ne pouvons cependant pas encore dire qu'il y ait bien longtemps de cela, le paysan vendéen qui croyait ses bestiaux menacés d'un *sort*, s'empressait de placer deux faucilles en croix devant la porte de son étable, puis il mettait dans sa poche un reste de bougie de la *Chandeleur* et un charbon béni dérobé au *feu* de la Saint-Jean. C'était un préservatif certain contre les esprits malfaisants. Aujourd'hui, beaucoup de fermiers ont plus de confiance dans le vétérinaire. Ce n'est pas nous qui blâmerons ce progrès, car, si nous aimons les traditions historiques, nous voyons avec joie tomber et s'éteindre tout ce qui repose sur la superstition et l'ignorance.

SOTEILLON, s. m. Petit ongle de certains animaux. B. F.

SOTÈRE A COUSIN, loc. Trous faits par les enfants pour jouer à la bille ou pour occasionner une chute. G.-B.

SOTTEILLE, s. f. Ongle de la plupart des animaux. B. F.

SOTTERIE, s. f. Sottise, folie. Plusieurs maisons de campagne portent le nom de Sotterie, pour perpétuer sans doute les folles dépenses du constructeur. Un proverbe vendéen dit : « Gle cret être quemme *sotterie*, que gle vivrat trejout. »

« Ne parle duz ditau *sotterie*,
« E diquez folle pledoirie. »

(*Gente Poitevin'rie*, p. 49.)

SOU, conj. Si.

« Et tot incontinent je saron au puu cour,
« *Sou faut me* marié ou ben quitté l'amour. »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 89.)

SOU (EN AVOIR TOUT SON), loc. Etre épuisé de fatigue. En avoir par-dessus ses forces.

SOUBERNE, s. f. Débordement d'une rivière, inondation. Du celtique *soubadur*, immersion. S.

SOUBRER, v. a. Déchirer. Au figuré, obséder, tracasser. B. F.

« Mais si mez chausses sont *soubrayes*. »
(In Pinzan, le *Mellois*.)

SOUC, SOUQUE, adj. Seul, seule. R. L.

« ..... Depus quieu que vou firé tout *souc*. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 4.)

« ... tote *souque*, dons quielle grond court. »
(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene*.)

SOUCEYER, SOUCOYER, v. n. Avoir des préoccupations.

SOUCI, s. m. Sourcil. B. F.-J.

SOUCIS, s. m. Résistance d'un objet qui sert longtemps s'en s'user; il se dit aussi d'objets de consommation dont la provision dure longtemps.

SOUE, pron. poss. Sienne. P.

« Tontiat donc que Pinet en det estre contont
« Et ne det point douté que Nicole set *soue*. »
(*La Ministresse Nicole*, p. 10.)

SOUEIL ou SOUIL, s. m. Flaque d'eau vaseuse, petite mare, nom de famille. Du roman *souil*, bourbier dans lequel se vautre le sanglier et le pourceau. En latin *suile* signifie étable à porcs. B. F.

SOUFFRENER, v. a. Sangloter. Dans le centre de la France, *souffernes* signifie spasmes qui suivent les pleurs. B. F.

SOUFFRETTE, s. f. Calamité.

SOUGNARD, SEUGNARD, DE, adj. Sournois, hypocrite. G. L.

SOUGNER, SEUGNER, v. n. Agir sournoisement. G. L.

SOUILLE D'OREILLER, s. m. Taie d'oreiller. B. F.-J.

SOULAER, v. n. Avoir coutume. R. L.

SOULAILLÉRE, s. f. Endroit exposé au midi à l'abri du vent, où l'on se place en hiver pour se chauffer aux rayons du soleil. G.-P.

« L'un de quiez joux ma tante Guillebotte,
« Te sçais qui n'est point ine sotte,
« A la *soulaillére* contoit : »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 57.)

SOULAIRE, s. m. Est, orient. C. P.

SOULARD, DE, adj. Ivrogne. J.

SOULAS, s. m. Troupe, troupeau, nombreuse réunion de personnes, grand nombre. C. P.

Le berger Michea décrit ainsi la sortie de la foule de la cathédrale de Poitiers :

« Grond *sola* de nou Geons au sortis de la Préche,
« Itant quem'in Esseu qui vau quitté ses bréches,
« Essamiant lians, qui de-lay, qui deçay,
« A belle prut pre vé foaire quiou cot d'essey. »

(*Gente Poitevin'rie*, p. 114.)

SOULAS DE FOIS, loc. Un grand nombre de fois, très souvent.

SOULIN, INE, adj. Personne qui est presque toujours ivre. Disons à l'honneur des femmes de la campagne qu'il est bien rare de pouvoir leur appliquer l'épithète de *souline*. Ce vice y cause autant de mépris que d'horreur et tend à disparaître complètement. Il en est ainsi des villes, où une *souline* est une monstruosité.

SOUNANGE, s. f. Sonnerie, son de plusieurs cloches ensemble.

SOUNOU, s. f. Musicien. G. L.

SOUPE (TREMPER UNE), loc. Adresser de vifs reproches.

SOUPLIAIT, loc. S'il vous plaît. R. L.

SOURCIER, s. m. Chercheur de sources ; celui qui fait *tourner la baguette*.

SOURCILLAS, s. m. Petite source.

SOURD, s. m. L'orvet commun, petit reptile.

SOURDER, v. n. Muser, perdre son temps à des riens. B. F.

SOURDÉ, ÉE, adj. Le pire, le plus mauvais. B. F.-R.

SOURDRE, v. a. Soulever, lever, surgir. R. L.

SOURGE, adj. des deux genres. Agile. B. F.

« Brichet a le pied *sourge,*
« Y jouyit dau jarret. »
(J. Bujeaud, *Chants popul. de l'Ouest,* p. 276, t. II.)

SOURGIR, v. a. Soulever, enlever. B. F.

SOURIGETTE, s. f. Souricière. Dans le centre de la France, on dit *souritouère.* B. F.

SOURIS-CHAUDE, s. f. Chauve-souris. B. F.-J.

SOURLAC, s. m. Nœud coulant d'une corde. C. P.

SOUSSEYER, v. n. Devenir plus lourd, gagner du poids. C.P.-B.F.

SOUTRE, s. m. Première couche de fagots, de foin, etc., touchant le sol. Du roman *soutre,* dessous. En latin *subter.* C. P.-B. F.-J.

SOUTRER, v. a. Ajuster. Du celtique *souta,* souder, joindre des pièces ensemble.

« Ponsent-elle qu'a fret avoure meil *soutrée.* »
(La Mizaille à Tauni, p. 50.)

SOUTROU, s. m. Petite paillasse que l'on met sous les enfants, dans leurs berceaux. B. F.

SREMENT, adv. Seulement R. L.

SROGER, v. a. Traîner un fardeau qu'on ne veut ou qu'on ne peut porter.

SSOLA ! interj. Exclamation pour arrêter les bœufs. B. F.-J.

STIL, STELLE, loc. Dit-il, dit-elle. S.

« A dissit-*stelle* qu'a dit. »
(Burgaud des Marets, *Fables et Contes,* p. 18.)

SU, n. f. Sœur.

« Maie ma *sû,* baée aprise.
(Chanson sablaise de Nichan.)

SUBLER, SUBIER, v. n. Siffler. Du celtique *suter,* celui qui siffle. B. F.

« O l'est certoin et ban possuble
« Et aussi vray que m'in porc *suble.* »
(*Roléa de la Gente poitevin'rie,* p. 4.)

SUBLET, SUBLOT, s. m. Sifflet. Du celtique *sutel*, sifflet. B. F. J.

SUEL DE SANGLIER. Terme de chasse. Lieu où se vautre le sanglier. (Du Fouilloux, *la Vénerie.*)

SUER D'AHAN, loc. Saintongeois. Déployer de grands efforts, éprouver une grande fatigue en faisant un rude labeur.

« *Suant d'ahant* enfin sans pouvoir m'apponter une seule « minute. » (A. Delveau, *Françoise*, p. 38.)

SUFFRAGES MENUS, loc. Redevances que les fermiers s'engagent à donner chaque année à leurs propriétaires, en sus du prix de leurs baux. Ces redevances consistent en beurre, fromages, poulets, dindons, bois, poissons, etc. J.

SUGEAT, SUJAT, s. m. Sureau. Dans le centre de la France, on dit *sue*. (Voyez *Sulz.*) B. F.

SULZ, s. m. Sureau. Employé par Rabelais (Voyez *Sugeat.*)

SUMER, v. a. Suinter. G. L.

SUPER, SUPPAY, v. a. Sucer. (Voyez *Saper.*) B. F.

« Mais quand glant approché, au lieu de lau baillay,
« Pre le moin, son pouze a *suppay*. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 63.)

SUPET, s. m. Bâton de sucre d'orge qu'on suce. | Plumet. B. F.

SUPEUTE, s. f. Pierre plate qui sert à faire des ricochets sur l'eau. S.

SUPPOLENCE, adj. Equivalent, qui est de même valeur, qui équivaut. B. F.

SUPPOTER, v. a. Conserver dans sa bouche du pain et de la viande, qu'on suce au lieu de l'avaler. B. F.

SURESTRER, v. n. Tarder. R. L.

« Téste-chou, negé pau, quieu ne *surestra*-ja. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 39.)

SURGEOIRE, s. f. Corde qui sert à attacher le joug. B. F.

SURGER, v. a. Lever, surgir.

SUS, s. m. Sud. *Vent d'en sus*, c'est le vent du sud. G. L.

SUTRON, s. m. Torchon. « Mon devanteau né qu'in sutron, » dit *in Pinzan*, dans le *Mellois*.

T

TA, pron. pers. Toi.

« Vux-tu qu'i onge ocque *ta*? »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene.*)

TABARÉE, s. f. Composte d'abricots, ou de prunes, ou de poires. C. P.-B. F.

TABORNER, TABOURNER, v. a. Tambouriner. Exercer un roulement de coups de poings sur un individu. Dans les environs de Brioux (Deux-Sèvres), il existe un jardin qui porte le nom de *Tabourneau*. Etait-ce un ancien champ clos où les querelles se vidaient à coups de poings. Dans le centre de la France, on dit *tabouler* pour battre quelqu'un. Du celtique *tabouliner*, timbalier, celui qui bat du tambour. B. F.

Un paysan se plaint des mauvais traitements que les soudards font aux pauvres gens :

« Gle ve *tabournant* tont la téste,
« Que ve ne somblé qu'ine béste,
« Verté ben ton éstouby
« Que ne fazé que virouny. »

(*Boléa de la Gente Poitevin'rie*, p. 32.)

TABUS, TABUT, s. m. Dispute, discussion, bruit, tapage. | Chagrin, affliction. Vieux mot français. Du celtique *tabut*, dispute. (Voyez *Tribouil.*) C. P.-P.

« Tout me foit do *tabus* tont y se ébaffé. »

(*La Ministresse Nicole*, p. 2.)

TABUTEA, s. m. Vaurien.

« A même houre in grond *tabutea*. »
« Vinguit dire..... »

(*Gente Poitevin'rie*, p. 19.)

TABUTER, v. a. Discuter, débattre vivement, importuner, fatiguer par des importunités. Du celtique *tabuter*, disputeur, querelleur. C. P.-J.

En racontant les diverses phases d'un procès, la *Gente Poitevin'rie* dit : « Or quond ô fut bain *tabuti*. »

TABUTRIE, s. f. Discussion, dispute. Du celtique *tabuterez*, action de disputer, de quereller.

« Iamé ne vy tau *tabutrie*
« Tau debat, ne si grond cririe. »
(*Gente Poitevin'rie*, p. 69.)

TACARIN, NE, subst. et adj. Avare.

« ..... qui sont *tacarins* et chiches,
« Encore que gle séchant bé riches. »
(Effondrement du Palais de Justice de Fontenay.)

TACHE, s. f. Clou à grosse tête qui garnit le dessous des sabots et des souliers. Du celtique *tach*, clou.

« Je donseron, je riron pour puu de cinq denierz,
« J'ay fait mettre déjà dée *tache* à mée soûliez. »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 22.)

TACHE (avec l'a bref), s. f. Serré, à petites mailles. Se dit d'un tissu, ou d'une claie, ou d'un filet.

TADE, s. f. Urine.

TADOURNE, s. m. Canard tadorne.

TAIL, s. m. Lieu, endroit, place. S.

« ..... *Avisit* sus le *tail*
« Lés plume dau pahon teurleusan au soulail. »
(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 18.)

TAISER, TÉSER, v. a. Taire. | Se *taiser*, v. pron. Se taire. B.F.-J.

« Le curé de la Jaudrounère ly dicit de ne ren *téser* à quiau de chez lé. »
(B. Fillon, *Légende de Germanette*.)

TALBOT, s. m. Billot, bâton que l'on suspend en travers au cou des chiens, des bœufs ou des vaches pour les empêcher de courir. C. P.-B. F.

« Et baillerat au diable in *talbot*,
« Pre le teindre au cachot. »
(Abbé Gusteau, *No poitevinea*.)

TALBOTER, v. a. et n. Attacher un *talbot* à un bœuf ou à un chien. B. F.-G. L.

TALE, s. f. Feuille des légumes. Ne s'emploie jamais pour désigner la feuille des arbres. C. P.

TALÈRE, s. f. Tarière. Outil de fer. Du celtique *torar, talar*, tarière. B. F.

TALIBOURNEAU, s. m. La fritillaire pintade, plante qui vient dans les prés mouillés, dont les fleurs en forme de tulipe sont violettes et *picassées* de blanc.

TALIGOT, s. m. Morceau de pain, taille épaisse de pain. B.F.-G.L.

TALLE, s. f. Châtaigner, arbre. G. L.

TALLÉE, s. f. Châtaigneraie. G. L.

TALOU, ESTALOU, s. m. Commencement d'un ouvrage, premier sillon. G. L.

TAMISAILLE DE LA MET, s. f. Support du tamis qui sert, dans les ménages, à bluter la farine. Du celtique *tamoez*, tamis, et *mé*, pétrin. B. F.

TAMPORINAGE, s. m. Bruit du tambour, tapage. B. F.

TANNER, v. a. Enlever l'écoree d'un arbre ou d'une branche, au moment où la séve est en pleine vigueur. B. F.-J.-R.

TANNER LE CUIR, loc. Battre quelqu'un avec violence. B.F.-J.

TANSÈREMENT, adv. Tout-seulement. B. F.

TANTE, s. f. Qualification que les enfants d'un veuf remarié donnent à leur belle-mère. B. F.-J.

TANTINE, s. f. Diminutif de tante. J.

TANTINET (UN), loc. Un peu.

TANTIRANTAINE, s. f. Bande d'oiseaux qui se déploie dans le ciel en prenant une forme allongée, comme les grues, les oies sauvages. B. F.

TANTOUILLADE, s. f. Composte de fruits. B. F.

TANT-SEULEMENT, loc. Seulement. B. F.-J.

TAPE-ABORD, loc. Coutelas à deux tranchants.

« Qui ne se foit poen vé qu'ouecq son *tape-abord.* »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 42.)

TAPÉE, s. f. Coup. | Grande quantité, beaucoup. « Llé fera à neut ine *tapée* de châline. » J.

TAPER, v. a. Boucher. | Se *taper*, v. pron. Se jeter, se cogner contre un objet. B. F.-J.

TAPON, s. m. Bouchon, tampon. B. F.-J.

TARIBARRAS, s. m. Cohue, grande foule, tumulte.

La Chanson poitevine de la Soupe *aux ignons* dit :

« Dons thiau *taribarras* voûre l'ot se ringale
« Det se traley pre dire à Vire-Marion. »

TARVE, TERVE, adj. des deux genres. Mince. G. L.

TARZER, v. n. Tarder, mettre en retard. B. F.

« Sans *tarzer*... faurat bein, câlin, que tu zou fasse. »
(Burgaud, *La Malésie*, p. 44.)

TASSÉE SUR TASSÉE, loc. Monceau sur monceau, objets amoncelés, en tas.

« Gnen auont que trot dit *tassée sur tassée*. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 41.)

TATOUILLADE, s. f. Mauvaise marmelade de fruits, qui ne sent que l'eau. G. L.

TATUCER, v. a. Bavarder, cancaner, parler à voix basse. Dans le centre de la France, on dit *tatiller*. Du celtique *tatin*, railleur, *tatina*, gogueniarder, médire. B. F.-G. L.

TAU, pron. Tel. | *Tau-la-pagne-la-magne*, prov. Tel pied, tel soulier. R. L.

TAULÉE, s. f. Une quantité, une masse, un tas. (V. *Trulée*.) S.

« Quoique j'eusse dans l'esprit une *taulée* de choses plaisantes à lui faire entendre. »
(A. Delveau, *Françoise*, p. 65.)

TAUTÉA, s. m. Gousse des plantes légumineuses.

TCHUDER, v. a. Projeter, faillir. Ne s'emploie qu'avec une négation. « Gn'ai pas *tchudé* faire quieu. » C'est-à-dire : J'ai failli ne pas faire cela.

TCHUR, TCHEUR, s. m. Cœur.

« Tot d'suit son *tchur* soupire. »
(*Chanson sablaise de Nichan.*)

TÉ, TAY, pron. pers. Toi. Du celtique *té*, toi, tu. *Té ah mé*, toi et moi.

Grand Francaye, père de Margot, lui présente Colas, qui vient la demander en mariage, en lui disant, sans aucune précaution oratoire :

« Dame aga quian Margot ne fay pongs la sucrée,
« Ou ne tendra qu'à *tay* d'être la Mariée,
« Vela in serviteur qui te ven demandé.

Margot, sans faire la sucrée, s'empresse de répondre :

« Mon Pere je veux prou to sa que *je* vedré. »

(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 44.)

TÉ, loc. Tiens, reçois cela. B. F.-J.

TÉ, TEIL, s. m. Tilleul, arbre. Du gaël d'Irlande *teil*. B. F.

TÉBLAT, s. m. Tuileau, fragment de tuile cassée. C. P.

TÉBLE, s. f. Tuile. Du celtique *téôl*, *teul*, tuile. C. P.

TÉCHON, s. m. Petit toit. Du celtique *ti*, *tiez*, maison, logis. B. F.

TÈLE, TELLE, s. f. Toile. Du roman *tele*, toile de lin. B. F.-J.

« Et si gle monde ettet ben sage
« Iglz friont in pitoux mœnage
« Et portiant do robbe de *telle*. »

(*Gente poitevin'rie*, p. 19.)

TEMPORAGE, s. m. Règle de conduite, manière d'agir. | *Temporage* a aussi la signification de nuage au figuré, c'est-à-dire tristesse, chagrin. (Voyez *Tomporage*.)

« Gle glosoit in pois trop sur certains *temporages*. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 74.)

Mais le Diable qui vut qu'o ny ait poit de bonhur sons *temporage* sus quielle terre, envoyit Germanette emplir sa bie à l'ève de la funtaine daux Frères-Fadet.

(B. Fillon, *Légende de Germanette*.)

TEMPS (FORT), loc. Se dit d'un violent orage ou d'une grande tempête. B. F.-J.

TENACER, v. a. Tracasser. Du celtique *tensa*, réprimander, gronder. B. F.

TENAILLE, TENAILLAY (prononcez *t'naillé*), s. m. Sorte de claie ou de râtelier fixé à plat au plancher et sur lequel les paysans mettent leurs pains. C. P.-G.-P.-B. F.

« Et bay souvent au *tenaillay*,
« Y n'avons rain pre lau baillay. »

(Abbé Gusteau, *Le pensez-y bien des personnes qui se marient*.)

TENDILLE, s. f. Une des chevilles de la charrue. B. F.-J.

TENDRIER, ÈRE, adj. On donne cette épithète aux animaux qui sont jeunes, gras et bien portant. Du celtique *tener*, tendre, *ténedred*, état des corps tendres. B. F.

TENNEZI, s. m. Echauffé, qui subit un commencement de fermentation. G. L.

TENOT, s. m. Cavalier d'une dame.

« Y esté quez iours dan in chastea,
« Marme qui ertet-do pu bea,
« O ly vinguit do demœzelle
« Qu'auiant chaqu'ine lou *tenot*. »

(*Chonson poitevine tote neüe*, *Gente Poitevinerie*, p. 88.)

TENTINET, loc. Un peu, une petite partie d'une chose.

TERASSE (prononcez *t'rasse*), s. f. Terrine. B. F.-J.

TERASSÉE, s. f. Plein une *terasse*. B. F.-J.-R.

TERLUIRE, v. n. Luire, briller. (Voy. *Trelluzer*, *Treluter*.) S.

TERRAIL, s. m. Terreau. B. F.-J.

TERRAILLER, v. a. Mettre du terreau sur les prés. B. F.-J.

TERRAILLOUX, OUSE, adj. Terreux, mêlé de terre, qui est sali de terre. Dans le centre de la France, on dit *terroux*. B. F.

TERRÉE (prononcez *t'rrée*), s. f. Boue des chemins, des fossés, qu'on ramasse pour faire du terreau. B. F.-J.

TERRUCHAUT, s. m. Terrier. B. F.-G. L.

TERVE, adj. Objet long et étroit. Une des communes des Deux-Sèvres porte le nom de *Terves*. B. F.

TESSIER, s. m. Tisserand. J.

TET, s. m. Toit. Du celtique *ti*, *tiez*, maison, logis. B. F.-J.

« Dompis l'onfont est mort, la fresaie crie sur le *tet*. »

(B. Fillon, *Légende de Germanette*.)

TÊTARD, s. m. Vieil arbre dont on a coupé la tête pour forcer la sève à donner beaucoup de branches au sommet du tronc décapité. | Se dit des personnes qui ont une grosse tête. B. F.-J.

TÊTE-BÊCHE, loc. Se dit de deux personnes couchées dans un lit, l'une à la tête, l'autre aux pieds. J.

TÊTE D'ALOUETTE, s. f. La centaurée des prés, plante. B. F.

TÊTEAU, s. m. Meunier ou chabot de rivière, poisson. C'est le *cottus gobio*.

TÊTÉE, s. f. Chevet d'un lit, sommet d'un champ. | Part, portion qui revient légalement dans un héritage. B. F.

TEURJAU, adv. de temps. Toujours. (Voyez *Trejou*.) S.

TEURLEUZER, v. n. Luire, briller. (Voyez *Treluter*.)

« Des euil qui *teurleuzant* coum'feriant deux éloèses. »

(Burgaud, *La Maleisie*, p. 25.)

TEURNIR, v. a. Tresser.

THEVER, v. n. Etre excessivement faible à la suite d'une longue maladie. Du celtique *téval*, triste, morne, chagrin, abattu. C. P.

THIAU, THIELLE, pron. dém. Celui, celle. Dans le patois vendéen, on dit *quiau*, *quielle*. Dans le patois de Melle, on prononce *thiau*, *thielle*, Cette forme beaucoup plus douce a subi l'influence de la langue d'oc. B. F.

THIAU-LONG, loc. Ces environs, cette contrée. Dans le patois vendéen, on dit *quiau long*. B. F.

THIE, s. f. Instrument de fer placé au bout d'un fuseau pour filer.

THIEU, TIEU, pron. démonst. Celui-ci. Dans le patois vendéen, on dit *quieu*. B. F.

THIEULER, v. a. Reculer, tirer ou pousser en arrière. | V. n. Aller en arrière.

THIEUQUE, conj. Quelque. B. F.

THIEUR, s. m. Cœur.

« Le *thieur* me cheut, » dit *in Pinzan* dans le *Mellois*.

TIARE, s. f. Terre. Du celtique *tir*, terre. R. L.

« ..... la *tiare* si bain aporte
« Le fruct en tot tomps et séson. »
(*Gente Poitevin'rie*, p. 4.)

TIARE, v. a. Aller chercher, quérir. (Voyez *Trecher*.) B. F.

TIATIA, s. m. La grive. G. L.

TIC-TOC, loc. Couci-couci, cahin-caha, tant bien que mal. B. F.

In Pinzan, dans le *Mellois*, en parlant des jeunes gandins de village qui ne savent point le patois, les écrase de son mépris :

« L'arant bea s'énippey, le manqueront d'andure,
« Pre baugey le patois que le savons *tic-toc*. »

TIEDZIR, v. n. Tiédir. J.

TIÉTIEN, s. Quelqu'un, une personne.

« Si *tiétien* n'en velait, le baris bein à parte. »
(Burgeaud, *la Maleisie*, p. 45.)

TIMBRE, s. m. Auge en pierre.

TIRAGNI, s. m. Fil de la vierge. G. L.

TIRAILLE, TIRAGNE, s. f. Morceau de viande dure et difficile à mâcher. G.-P.-B. F.

« Couvert dine *tiragné* où les dents n'entrant pas. »
(Abbé Gusteau, *les Noces d'au cousin Michas*.)

TIRAUDAINE, s. f. File, chapelet, choses qui se tiennent. On dit une *tiraudaine* de boudins, de saucises, de gens qui se tiennent par la main. (Voyez *Tanritantaine*.). C. P.

TIRE-ARRACHE, s. m. La Rousserolle, sorte de grive des marais, qui a reçu ce nom par onomatopée. C. P.-J.

TIREAU, s. m. Tertre, monticule. Du celtique *teren*, terrasse.

« Je sey chut tot à pliat de dessuu in *tirau*. »
(Saint-Long, *Amours de Colas*, p. 7.)

TIRE LA RIGAULT (BOIRE A), loc. Boire à discrétion. Un glossaire de Rabelais raconte « qu'aucuns tirent ce mot d'Alaric, roi des Goths, qui fut défait près de Poitiers par Clovis ; lors les soldats joyeux lorsqu'ils beuvoient se disoient les uns aux autres : *Je bé à té, ré Alaric Goth.* » Nous donnons cette étymologie pour ce qu'elle vaut. J.

TIRETTE, s. f. Tiroir. Du celtique *tireten*, tiroir. J.

TIROLÉE, s. f. Ribambelle, longue suite d'individus ou d'animaux. (Voyez *Tanritantaine.*) B. F.-J.

TITRE, v. a. Battre la navette, faire de la toile ou de l'étoffe.

TOBI, adj. des deux genres. Bête, stupide. B. F.-J.

TOCHEQU'A, prép. Jusqu'à.

« *Tochequ'à* ma su Michèle. » (*Chanson sablaise.*)

TOCORT, loc. adv. De suite, à l'instant.

TOIE, s. f. Vase des étangs, des fossés. B. F.

TOMPORAGE, s. m. Tempête, ouragan. | Par extension : désordre, bouleversement. Du latin *tempus*, et du roman *tempier*. P.

« Quond gl'eut vue la besegne et tout quio *tomporage*,
« Gle se mefflit ben de quauque badinage. »
(*La Ministresse Nicole*, p. 11.)

TOMPS, s. m. Temps. | *Do lyat long tomps*, depuis longtemps.

« Qui *do lyat long tomps* sert chez Monsu Dusou. »
(*La Ministresse Nicole*, p. 4.)

TONDAILLE, s. f. Tonte des bêtes à laine. J.

TONDELLE, s. f. Grande cheville qui traverse la perche enfoncée dans le soc de la charrue.

TONTON, s. m. Oncle. J.

TOPETTE, s. f. Petite bouteille. J.

TOQUER, v. a. Battre. « Le tchieur me *toque*. » J.

TORCHON, s. m. Grosse bouchée de viande ou de pain qu'on avale avec gloutonnerie.

« Auallé do *torchon* de Vionde et de Poen. »
(*La Moirie de se'n Moixont*, p. 9.)

TORD-BOYAU, s. m. Liqueur très forte. J.

TORE, s. f. Petite génisse. Du roman *tor*, taureau.

TORGNOLLE, s. f. Coup appliqué sur la tête du bélier ou du mouton. J.

TORJOU, adv. Toujours. (Voyez *Trejou.*)

TORSER, v. a. Tordre. B. F.-J.

« Glie fasiant tot pliaé de mines,
« *Torsiant* la goul', tropiant d'aux pâés. »
(*Chanson poitevine* citée par La Revellière-Lepaux.)

TORSOUR, s. m. Châtreur.

« In bigre de *torsour* qui chantusait trejau. »
(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 78.)

TOTIFAU, s. m. Surnom donné aux maisons où règne le désordre et où tout manque.

TOUAILLE, s. f. Nappes. Du celtique *tô*, couverture, *toal, toual*, nappe. En roman *toaille* signifie serviette. G.-P-B. F.

« Et d'autres fois les sergentoux
« Emportant nos *touailles*. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 25.)

TOUAILLER, v. n. Dîner. De *touaille*, nappe. Du celtique *toal, toual*, nappe, linge dont on couvre la table pour prendre les repas. C. P.

« Tot en *touillant* la fouace, (*bis.*)
« La belle at ogu sâé. (*bis.*)
(*Chanson vendéenne.*)

TOUAILLON, s. m. Torchon. Du celtique *toalon, toualen*, torchon, essuie-mains. B. F.

TOUCHE, s. f. Bande, troupe d'animaux. B. F.-J.

TOUCHER, v. a. Conduire des bestiaux, parce que pour les faire avancer, il faut souvent les toucher avec le fouet ou avec l'aiguillon. B. F.-J.

TOUCHEUR, s. m. Gens qui prétendent avoir le don de guérir, en touchant l'organe malade, soit des hommes, soit des animaux. C'est une industrie très répandue et surtout très lucrative, non-seulement dans les campagnes, mais encore dans les villes. Le *toucheur* guérit plusieurs maladies, seulement en touchant ou en soufflant. Pour avoir le don de *toucher*, il faut être le 7e garçon d'une famille où il n'y a pas eu de fille, et porter sur le corps des signes mystérieux. Le

toucheur ne peut guérir que les maladies suivantes : le muguet ou chancre, les maladies de peau, les tumeurs, les rhumatismes et les scrofules.

TOUCHEUX, adj. Se dit des gens qui conduisent les bestiaux.

TOUCHOIRE, s. f. Aiguillon. J.

TOULOT, s. m. Manche du fléau. B. F.

TOUPET, s. m. Petit agneau de l'année. B. F.

TOURAT, s. m. La draine, oiseau. (Voyez *Traie.*) B. F.-R.

TOURNER LA CUILLER AUTOUR DU POT, loc. Prendre des précautions oratoires pour aborder un sujet. Redouter d'aborder directement une question et traîner en longeur le récit, tout en cherchant à faire comprendre ce qu'on n'ose dire *ex abrupto.*

TOURRIGE, s. f. La herse. B. F.

TOURRIGER, v. a. Se servir de la herse. B. F.

TOURTEA-FREMAGEOU, s. m. C'est une galette au fromage, épaisse, lourde, indigeste, que le paysan poitevin préfère à tous les autres gâteaux. Le *tourteau-fremageou* se fait dans les environs de Saint-Maixent, de la Mothe, de la Crèche et dans quelques autres localités de l'arrondisement de Niort ou de celui de Melle. B. F.

TOURTELLE, s. f. Se dit de tous les objets qui ont la forme d'un tourteau. G. L.

TOURTRE, s. f. Tourterelle. Dans le centre de la France, on dit *tourte.* G.-P.-B. F.

« Les *tourtres*, les ramiers, oseas que t'aime tant,
« Par lau chant langoureux a coup sur te plairant. »
(Abbé Gusteau, *Eglogue de Virgile.*)

TOUT COMPTANT, loc. Tout de suite, à l'instant même. J.

TRAIE, s. f. La draine, oiseau de la famille des grives. (Voyez *Tourat.*) J.

TRAIN, s. m. Tasse en terre dont le fond est très étroit. | *En train*, loc. Se dit d'une personne qui a vidé à plusieurs reprises le *train* plein de vin, et qui devient très gaie.

Trinquer vient peut-être du mot *train* ; c'est une supposition qu'émet M. Rondier dans le Glossaire de M. Beauchet-Filleau. G. L.

TRAINAS, s. f. Femme sale, malpropre, dont les vêtements paraissent avoir traîné dans la boue; fille de mauvaise vie. Dans le centre de la France, on dit une *traînée*. B. F.

TRAINE, s. f. Traîneau servant à transporter de lourds fardeaux.

TRAINEA, s. m. Traîneau qui sert à supporter le soc de la charrue lorsque le laboureur passe d'un champ à un autre. B. F.

TRAIN-TRAIN (ALLER SON PETIT), loc. Aller tout doucement sans se laisser arrêter par aucun obstacle. Du roman *tramtram*, routine. J.

TRAJETER, v. a. Faire un trajet. G. L.

TRAJOU (SE METTRE A), loc. Se mettre entre deux troupeaux pour les empêcher de se confondre. B. F.-G. L.

TRALÉE, TROLÉE, TROLIE, TIROLAYE, s. f. Suite, troupe, bande. Dans le centre de la France, on dit *tralet*. C. P.-G.-P.-B. F.

TRALER (SE), v. pron. Se mettre de côté, se retirer à l'écart.

TRALINER, v. n. Musarder.

TRAN, TRAAYN, s. m. Trident, fourche à trois dents, employée pour enlever le fumier de l'écurie ou pour le répandre dans les champs. (Voyez *Tribert*.) B. F.

TRAPASSON, NE, adj. Court et trapu. Dans le centre de la France, on dit *trappin*. B. F.

TRAQUE, s. f. Taille. S'applique surtout aux animaux. G. L.

TRAQUET-BATTAGEASSE, s. m. Piegrièche. Cet oiseau est l'ennemi de la pie et du loriot. Il est très friand de grillons. Lorsque son appétit est calmé, il chasse pour le lendemain. Alors il prend son gibier avec son bec et l'embroche dans les épines des buissons qu'il fréquente. Souvent, dans les champs, on aperçoit des grillons ainsi empalés. C'est le *traquet* qui vient de garnir son garde-manger pour ses repas du lendemain.

TRAVERS (VENTS DE), loc. Vent de galerne ou de nord-ouest. B. F.

TRÈ, s. m. Terrier, coteau.

« Un jou de Monsireigne,
« Fasis le haaut d'au *tré*. »

(J. Bujeaud, *Chants popul. de l'Ouest*, p. 99, t. II.)

TREBESCHE (FROMAGE). Fromage d'une forme triangulaire fait dans les fermes des environs de Fontenay. Du celtique *tri*, trois, *bézek*, pointe. G.-P.

« Daux fromage à *trebéche* et fasus tout exprès. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 78.)

TRECHER, TRECHAY, v. a. Chercher. (Voyez *Tiare*.) B.F.-R.-L.

« Gle l'envoyiant *trecher* sa vie d'in coûté su l'aôtre. »
(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouété de Quene*.)

TREFUON, s. m. Petite bêche.

TREGAYER, v. a. Sarcler des plantes. C. P.

TREGUINER, v. a. Transporter un objet d'un lieu à un autre, le changer souvent de place. C. P.

TREIL, s. m. Pressoir. R. L.

TREJASSE, s. f. La draine, oiseau. (Voyez *Tourat* et *Traie*.)

TREJOU (prononcez *tr'jou*), adv. Toujours. (Voyez *Teurjau*.)

TRELAUDER, v. a. Chanter pour faire danser sans dire de paroles, fredonner, vocaliser. C. P.

TRELLUZER, v. n. Luire, briller. (Voy. *Treluter*, *Terluire*.) C.P.

TRELONTONTON (BOIRE A), loc. C'est boire à tire la rigot. B. F.

TRELUTER, v. n. Luire, briller, répandre de la lumière. (Voyez *Trelluzer*, *Terluire*.). J.

Un compère, qui arrive de Paris, raconte qu'il a vu *in moincea de geons nobles* :

« Iglz porton do haste o cousty
« Dons de la pea,
« O *trelute* o souleil
« Quem do gla.
(*Roléa de la Gente poitevin'rie*, p. 112.)

TREMBLE (ÊTRE TOUT EN), loc. Être tout ému, tout tremblant.

TREMPE, s. f. Pluie continue qui pénètre profondément la terre. | *Donner une bonne trempe à quelqu'un*, loc. Lui donner une volée de coups. B. F.

TREMPÉE, TREMPINE, s. f. Pain ou galette trempé dans du vin. B. F.-J.

TRENSE, s. m. Trèfle. B. F.

TREPÉ, s. m. Trépied, ustensile de cuisine. Par vice de prononciation.

« Le méchant avait fait chauffer le *trepé* dau Frère-Fadet. »
(B. Fillon, *Légende de Germanette.*)

TREPER, TEURPER, v. n. Trépigner, marcher maladroitement sur quelque chose, fouler aux pieds. Du celtique *trépa, tripa,* trépigner, piétiner. C. P.-B. F.-J.

Le *Paysan de la Vieille Roche,* de M. Rondier, ne trouvant pas un mot à dire à son amoureuse, eut recours à une marque bien touchante d'amour :

« ..... Y li *trépit* sur les pieds
« Sans qu'al m'dicit queuq'chouse. »

TRESCARPIN, adj. et subs. Pillard, malfaiteur. G.-P.

« Quo sont daux *trescarpins* quo lenseignant quiès pére. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises,* p. 70.)

TRESSAILLURE, s. f. Entorse. S.

« Bon, mvla chette!... Fi ādmadame, yé in *tressaillure* à la « cheveuille... »
(*Langage de l'île Ré,* par le docteur Kemmerer.)

TRETOUS (prononcez *tr'tous*). Tous. B. F.-J.

Rabelais fait dire à Panurge :

« Bonjour messieurs, bonjour *tretous.* »

TREUE, s. f. Truie. B. F.-J.

TREUILLAGE, s. m. Les sarments des vignes sauvages et les lianes sont appelés *treuillages,* parce qu'ils grimpent le long des treillages. B. F.

TREURE, v. a. Trouver. Par apocope du *v*, et en développant la prononciation de *r* de l'infinitif. Cette forme est picarde. (Voyez *Troure.*) G.-P.

« Quieu me fait *treüre* la vie dure. »
(Abbé Gusteau, *Chanson de noces.*)

TREVIRE-CRAPAUD, loc. Surnom donné au mauvais laboureur.

TREVIRER, v. a. Renverser, retourner. B. F.

« Y n'fésis que me *treviraée.* »
(*Chanson sablaise de Nichan.*)

TREZAI, adj. numéral des deux genres. Trois. Du celtique *ter, tri,* trois. C. P.

TREZELIÈRE, s. f. Trois gerbes de blé. C. P.

TRIBALÉE, s. f. Morceaux de porcs, cuits dans un chaudron plein de graisse. La *tribalée* se mange dans les foires et dans les fêtes champêtres. Elle se fait en plein air dans un chaudron placé sur un trépied. La *tribalée* de Saint-Liguaire, près de Niort, est aussi renommée que les *tourteaux-fremageous* de Sainte-Néomaye. | *Tribalée* signifie aussi une nombreuse réunion comme *grouaie*. Ce mot a le même sens que *tralée* qui signifie bande d'individus. Dans le centre de la France, on dit *triballe* pour morceau de cochon rôti. Du celtique *tribodi*, bouillir, mélanger différentes choses ensemble pour en faire un mets peu ragoûtant. B. F.

TRIBALER, TRIMBALER, v. a. Traîner à sa suite, conduire de côté et d'autre. Du roman *triballer*, traîner partout. « I ai-t-été obligé de la *trimbaler* pendant tote la foire. » B. F.

TRIBERT, s. m. Fourche en bois à trois ou plusieurs dents qui sert à enlever les fumiers. Du celtique *tribézek*, fourche à trois dents. (Voyez *Tran.*) B. F.

TRIBOUIL, s. m. Trouble, confusion, grand bruit, collision. Dans le centre de la France, on dit *tribou*. (V. *Tabut.*) B.F.-G.L.

TRIBOUILLER, v. a. Bousculer. | Se *tribouiller*, v. pron. Se pousser, se bousculer. J.

TRIBOULER, v. a. Rouler, tourner. S.

« ..... en *triboulant* des yeux ainsi qu'un moribond. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 86.)

TRIBOULOTTER, v. n. Rouler plusieurs fois sur soi-même en faisant une chute. C. P.

« Ll'a *triboulotté* dau haut de quielle escalier sans s'avé « fait dau mau. »

TRICOISER, TIERCOISER, v. n. Tergiverser. G. L.

TRICOLER, v. n. Marcher d'un pas aviné, dessiner des zigs-zags en marchant.

« Y *tricole* de ci de çais, dit in Pinzan dans le *Mellois*. »

TRICOUSE, s. f. Guêtre en laine. Du roman *tricousses*, guêtres de laine pour les vieillards. B. F.

TRIDÉ, s. f. Fourche de bois à trois pointes, trident. (Voyez *Tribert.*) R. L.

TRIFLER, v. a. Habiller, arranger. Se prend toujours en mauvaise part. « Quielle feille est trejou *triflée* queme ine traina. » J.

TRIGEASSE, s. f. La draine, oiseau. (Voyez *Trejasse.*) B. F.

TRIGEASSÉ, ÉE, adj. Se dit des objets de trois ou de plusieurs couleurs. B. F.

TRIMBALLER, v. a. Porter un fardeau sur les épaules. (Voyez *Tribaler.*)

TRIPOTAGE, s. f. Convention, accord, pacte que plusieurs personnes font ensemble. « Que fasez ve don quiau crenon, esto ine *tripotage* pre marié v'tre feille. »

TRISERPINE, s. f. Une méchante femme. Vient de Proserpine, reine des enfers.

« . . . . . Amarilis pu sage
« Que quielle *triserpine*, a fait men aventage. »

(Abbé Gusteau, *Traduction poitevine de la première Eglogue de Virgile.*)

TRO, s. m. Morceau. Un *trô* de pain pour un morceau de pain. S.

TROAER, v. a. Trouver. R. L.

TROCHE, TROCHÉE, TROCHELÉE, s. f. Réunion de plusieurs tiges en un seul faisceau. « O li avait au plancher ine *troche* de maïs, ine *trochée* d'échalottes et ine *trochelée* d'ail. » C. P.-B. F.-J.

TROGUINER, v. a. Transporter, conduire. (Voyez *trimballer.*)

« Le vezin *troguineroit* sa femme et sa vezine,
« Chez le frère, l'ami, la coumère et cousine. »

(Requête des habitants de St-Maixent à l'intendant du Poitou.)

TROIE, s. m. Trognon. M. Rondier lui donne le sens de bâton. (Voyez *Troualon.*) B. F.

TROIL, s. m. Dévider. Du celtique *troil*, dévidoir. (Voyez *Trouil.*) G.-P.

« Ne fauto rain pre la maison?
« Daux pot, ine marmite,
« In tamis, in *troil*, daux chaudron. »

(Abbé Gusteau, *le Pensez-y bien des personnes qui se marient.*)

TROILLON, s. m. Nœud fait pendant qu'on file l'étoupe avec un fuseau. C'est le talent de la fileuse de ne pas faire de *troillon*.

TROLER, v. n. Soutenir les bestiaux malades qui ne doivent pas se coucher, avec des sangles attachées aux chevrons de l'étable.

TROLLE, s. f. Sangle qui sert à soutenir les bestiaux malades. | *Trolle* signifie aussi grosse corde, câble. (V. *Troler*.) B. F.

TRONSE, s. f. Solive.

TROTIGNON, s. m. L'âne. B. F.

TROTTIS, s. m. Petits grains ronds mêlés avec le blé et qui lorsqu'on le vente roulent au loin sur l'aire. Du celtique *trotella*, aller çà et là.

TROUALON, s. m. Trognon. (Voyez *Troie*.) B. F.

TROUCHE, v. a. Première personne du singulier du présent du subjonctif de *trouver*. (Voyez *Treure*.) C. P.

« Mon maître vut qu'i la *trouche*. »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouéte de Quene*.)

TROUFIGNON, s. m. L'anus. J.

TROUFLE (prononcez *troufglle*), Pomme de terre. B. F.

TROUGNE, TROULLE, s. m. Le troëne, arbuste. B. F.

TROUIL. s. m. Dévidoir. (Voyez *Troil*.) B. F.-J.

TROUILLER, v. a. Dévider. Du celtique *trôil*, dévidoir. B.F.-J.

« Quand la bregère s'en va-t-au champ
« Sa quenouillett' s'en va filant.
« A *trouille*, etc. »

(J. Bujeaud, *Chant popul. de l'Ouest*, p. 15.)

TROUILLON, s. m. Trique, gros bâton. | *Trouillon*, s. f. souillon, *traînée*. B. F.-J.

TROURE, v. a. Trouver. Du roman *trouer*, trouver. (Voyez *Treure*.) C. P.

TROZER, v. n. Alterner. G. L.

TRUCHAT, s. m. Truite, poisson.

« Keume in *truchat* gobe in gardon. »

(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*. p. 92.)

TRUDANT, s. m. Truand.

« In grond *trudant*... » (*Gente poitevin'rie*, p. 18.)

TRUON, s. m. Galant, jeune garçon à marier. R. L.

« Ma do *truons* ben foit, d'ine boune manere.

(*La Mizaille à Tauni*, p. 22.)

TRUT, s. m. Le *trut* est un jeu de cartes.

TRUTTE, s. f. Tuyau du cuvier à lessive qui verse l'eau dans la chaudière. B. F.-G. L.-J.

TUBLAT, s. f. Morceau de tuile. (Voyez *Teblat*.) B. F.

TUBLE, s: f. Tuile. (Voyez *Tèble*.) B. F.

TUBLIER, s. m. Fabricant de tuiles. B. F.

TUDE, adj. Tiède. B. F.

TUE CHIEN, s. m. La Colchique d'automne, plante. J.

TUER, v. a. Eteindre, *tuer* le feu, *tuer* la chandelle. J.

TUMBURE, s. f. Chute. J.

TURAU, s. m. Tas de pierre ou de terre. Dans le centre de la France *turiau* signifie éminence. B. F.-G. L.

TURC, s. m. La larve du hanneton. J.

TURCHER, v. a. Toucher, palper.

Dans la chanson sablaise, la *belle Nichan* se laisse embrasser, mais ne permet pas de *turcher san parpaée*.

TURGNE, TURNE, s. f. Cabane, hutte. C. P.-J.

« Dès l'aubette a sit à la *turgne* de ses maîtres. »

(Mlle C. Poey-Davant, *la Mouèté de Quene*.)

TURLUTTER, v. n. Chantonner, siffler un air. J.

TUSSE, s. f. Toux. B. F.-J.

TUSSER, v. n. Tousser. B. F.

TUYAUTER, v. a. Donner aux plis d'une étoffe la forme d'une rangée de petits tuyaux. J.

TYPHOINE, s. f. L'Epiphanie, jour des rois.

U

UBLE, s. f. L'hièble, plante. B. F.

UE, s. m. Œuf. (Voyez *Hue*.) B. F.

ULLER, v. a. Hurler, crier. Du latin *ululo*, hurler. S.

« Le ventre *ullant* la faim. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 80.)

UMEA, UMIAU, ULMEAU, s. m. L'orme. Du latin *ulmus*. L'ancien français avait *oulme* et *oume*. Un bourg de la Vendée porte encore le nom d'*Oulmes*. Dans des chartes du xe siècle, ce bourg est désigné sous le nom d'*Ulmus*. C. P.-G.-P.-B. F.-J.

« Chouché, queme in Monsieu à l'ombre d'in *umeas*. »

(Abbé Gusteau, *Traduction poitevine de la première Eglogue de Virgile*.)

UMEROLLE, s. m. Rejets de l'orme. B. F.

URÉE, ORÉE, s. f. Lisière d'un bois, d'une forêt. Du celtique *oré*, bord de la lisière d'un bois.

URGONS, s. m. Amaranthe sauvage, plante. C. P.

USANCE, s. f. Usage. J.

USSE, s. m. Le sourcil. Du roman *ussos*, sourcil. C. P.-B. F.-J.

« Thieû qu'at in eil de veire, ine gigue de boès,
« Lés *usse* coum' dau poil d'hérisson..... »

(Burgaud, *la Maleisie*, p. 3.)

V

VAAU, part. d'affirm. Oui. (Voyez *Vaut*, *Vay*, *Vere*, *Voil*, *Voueil*, *Vouey*.)

VACABLE, adj. des deux genres. Vacant. | Se dit d'un ouvrage très facile à exécuter, qui demande peu de peine. « O va z'être fait tot comptant, allé *vacable*. » C'est-à-dire très facile à faire.

VACARMERIE, s. f. Tapage, vacarme. (Voyez *Tabut*.) J.

VACHAILLE, s. f. Mauvaises vaches. « Gn'avait à quielle foire que de la *vachaille*. » J.

VACQUER, v. n. Exécuter rapidement un ouvrage. B. F.

VAINE, adj. des deux genres. Terrain argileux qui retient l'eau. B. F.

VAINEAU, s. m. Petit ravin creusé par les pluies. (Voyez *Vichane*.) B. F.

VALISSER, v. a. Vanter, louer. | Avec le sens pron. Se glorifier, se faire honneur de. S.

« Aussi sans me *valisser*, étais-je contégée de près par les « gars de Marans. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 41.)

VALIT, v. n. Troisième personne du singulier de l'indicatif présent du verbe faillir. Ce n'est qu'un changement de prononciation. « Gle courit si fort que gle *valit* cheure. »

VALTER, v. a. Faire changer de place avec violence, en faisant exécuter une pirouette. « Ote de là, ou y vas te faire *valter*. » (Voyez *Velter, Vreglier, Verniller, Vrenusser, Vestiller, Virevouster, Virouner*.) C. P.

VANAYER, v. n. Fléchir, chanceler, plier. Du celtique *vaganéein*, tomber en défaillance. « Al *venayait*, ma foué, coum in abre abourdé. » G. L.

VANDANGERON, s. m. (Voir *Roujeau*.) B. F.

VANE (ÊTRE), loc. Être exténué de fatigue, être accablé de chaleur. Du celtique *vanagérec'h*, faiblesse, défaillance. « I sé *vane*. » B. F.-J.

VANIGOIS (ÊTRE), loc. Même sens que *être vane*. B. F.

VANTANCE, s. f. Vanterie. J.

VANTÈRE, loc. adv. Peut-être.

VARA, s. m. Fusain, *evonymus europæus*. (Voyez *Gara*.) C. P.

VARDER, v. n. Vagabonder. J.

VARE, v. a. Voir. (Voyez *Veire*, *Veure*.) R. L.

VARÉE, s. m. Le fusain, arbuste. (Voyez *Vara*.) B. F.

VARENNE, s. m. Garenne, pièce de terre à la campagne, où l'on conserve des lapins.

VARGAYER, v. n. Jambes qui flageolent par ivresse ou faiblesse. Du celtique *vaganéein*, tomber en faiblesse. C. P.

VARGNE, s. m. Aulne, arbre. (Voyez *Vergne*.) R. L.

VARIÉ (SANS MAIS TE), loc. Sans plus t'amuser, sans plus abuser de ton temps ou de ta crédulité. P.

« Enfin, pauure Jacot, *sons mois te varié*,
« A ne sçait que trop foire, a sçait bien marié. »
(*La Ministresse Nicole*, p. 6.)

VARIOLÉ, ÉE, adj. Qui est de couleurs variées. De *Varius*. (Voyez *Gariolé*.)

VARJUTER, VREJUTER, v. n. Ruisseler. Se dit surtout des fruits dont le jus coule entre les doigts. J.

VASSER, v. a. Fatiguer, importuner. | *Vasser*, v. n., signifie se donner de la fatigue. (Voyez *Être vane*.) B. F.

« Quand quiés étiant *vassées*,
« D'autres recommoinciant sans jamais n'en finir. »
(J'Hacquett, *le Mellois*.)

VASSIVE, s. f. Jeune bête en état de porter. B. F.-J.

VASTARON, s. m. Petit domestique chargé de faire des commissions. B. F.

VAUT, VAU, part. d'aff. Oui. (Voyez *Vaau*.) G. P.-R. L.

« Car o lest ly, vesin, *vau* ly qui ma premis
« De cultiver mes champs, d'habiter mon logis. »
(Abbé Gusteau, *Traduction poitevine de la première Eglogue de Virgile*.)

VAVITE, s. f. Diarrhée.

« Qmme s'iavas la *va-vite*. »
(*Chanson sablaise de Nichan*.)

VAY, part. aff. Oui. (Voyez *Vaau*.)

« *Vay*, *vay*, tu m'as, dit igl, mes fat. »
(*Gente poitevin'rie*, p. 16.)

VEDA (prononcez *v'da.*) Petit veau. « I vé d'acheter ine vache et son *v'da.* » B. F.

VEDET, (prononcez *v'det*), s. m. Petit sentier, petite ruelle.B.F.

VÉE, s. f. Voie, route, chemin. Du latin *via.* Il existe un tènement, cité par M. Rondier, qui porte le nom de *Treize-Vées.*

« O ly en at lians ine qui ést én *vée*,
« De crevé de dépet, a l'ést pis qu'endeuée. »
(*La Mizaille à Tauni*, p. 29.)

VEGU, VEGIU, v. a. Voulu, participe passé de vouloir.

« Intre mez d'ine dozoine
« Tooy seule ay *vegu* choisi. »
(*Chanson amoureuse in lingage poetevinea.*)

VEIGNE, s. f. Vigne. J.

VEILL (en), loc. En tas. Se dit du foin qu'on met en petite meule.

VEILLERESSE, s. m. Colchique d'automne. La floraison de cette plante annonce le commencement des veillées d'hiver. B. F.-J.

VEIRE, VERE, v. a. Voir. (Voyez *Vare.*)

VELANTÉ, adv. Prononcez *v'lanté.* Volontiers. Par contraction et par altération de ce mot.

« Crê-tu pre tez discou que *v'lanté* y m'esponte. »
(*La Moirie de Se'n Moixont*, p. 2.)

VELTER, v. a. Tourner, recevoir une violente impulsion. Se dit surtout comme menace. « I va te faire *velter*, ma.(V. *Valter.*)

VENANSSER, v. a. Offrir une chose à quelqu'un.

VENCLÉE, s. f. Une grande quantité. Se dit surtout d'un beau coup de filet qui donne beaucoup de poissons.

VENGEATIF, IVE, adj. Qui aime à se venger. Du celtique *venjd*, tirer vengeance de quelqu'un. B. F.-J.

VENTER, v. a. Vanner. B. F.-J.

VENTRAISBÉ, VENTREBÉ, loc. Peut-être bien.

« Quiau manège durit *ventrebé* huit semoines. »
(B. Fillon, *Légende de Germanette.*)

VENTRÈCHE, s. m. C'est la partie du milieu du pain. B. F.

VENUES (DAUX), loc. Des bandes de gens qui se suivent comme sur une route qui conduit à une foire ou à une fête villageoise. G.-P.

« Tantous tout soucs, et tantous *daux venües.* »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 60.)

VEQUI, prép. Voici. B. F.-R. L.

« Poye pre tou où tu deuras
« *Vequi* que men tu profiteras. »
(*Gente poitevin'rie*, p. 49.)

VERASSE, s. f. Couchette, grabat.

VERDELLE (prononcez *vr'delle*). Sorte d'osier dont la feuille est pâle et très effilée. | Petite baguette flexible. B. F.-G. L.

VERDIENNE, s. f. Une petite baguette d'osier.

VERDINGOT, s. m. Poivre. B. F.

VERDON, s. m. Prononcez *vr'don*. Verdier, oiseau. S.

VERE, particule affirmative. Oui. *Dame vere*, dame oui. (Voyez *Vaau.*) R. L.

VERGE, s. f. Dé à coudre sans bout. (Voyez *Dos.*)

VERGEAT (prononcez *vr'geat*), s. m. Se dit des rangs de gerbes placées dans l'aire. B. F.

VÊRI, IE, adj. Fruit et viande qui sont gâtés par l'humidité et prennent une couleur verdâtre. (Voyez *Vérir.*) C. P.

VERIN (prononcez *vr'in*), s. m. Venin. B. F.-J.

VERINEUX, SE (prononcez *vr'ineux*), adj. Venimeux. J.

VÈRIR, v. n. Moisir. B. F.

VERJUTER, v. n. (Voyez *Varjuter.*) B. F.

VERMEIL (prononcez *vr'meil*), adj. Bœuf dont le poil est rouge. B. F.

VERNAILLER (prononcez *vr'nailler*), v. a. Vétiller. (Voyez *Vernasser.*) B. F.

VERNAILLIS (prononcez *vr'naillis*). Vetille. B. F.

VERNASSER (prononcez *vr'nasser*), v. n. Musarder. (Voyez *Vernailler, Vesicler.*)

VERNÉE, s. f. Repas champêtre sous des vergnes.

« I irons là-bas faire la *vernée*
« Sus l'herbe la pus tondre. »

(J. Bujeaud, *Chansons pop. de l'Ouest*, p. 294, t. II.)

VERNER, v. a. Chercher quelque chose dans un endroit. Ce mot indique une attention particulière à chercher ce qu'on ne trouve point. Le premier *e* est muet.

VERNICLIARD, adj. des deux genres. Actif, agité. Se dit des personnes qui ont sans cesse besoin de mouvement. (Voyez *Vrioche*.) B. F.

VERRE (MA FAS), adv. Ma foi vraiment, véritablement. (Voyez *Damvere*. G.-P.

« Y devas bay vraiment tant baday, *ma fas verre*. »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 63.)

VERRÉE, s. f. Se dit d'un plein verre. J.

VERRUGE, s. f. Verrue. J.

VERSENNE, s. f. Sillon tracé par le laboureur dans toute la longueur du champ. | Se dit d'un champ labouré. | Ancienne mesure agraire. B. F.

VERSIOUR, s. m. Versoir de la charrue. B. F.

VERTAUPE, s. m. Abcès, furoncle. Dans le centre de la France, on dit *vartaupe*. B. F.

VERTEZIR, v. a. et n. Verdir.

VERTILLER, v. n. Frétiller. (Voyez *Vreniller*.) J.

VERTIR (prononcez *vr'tir*). Donner, fournir. « I gagne vingt pistoles, mais i sé *vr'ti* de tout. » (Voyez *Vretir*.)

VERTUGOY, loc. Vertu de Dieu. (Voyez *Jarnigoy*.) G.-P.

« So nen venoit rain qu'ain, *vertügoy!*..... »

(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 69.)

VESCERA, s. m. Sorte de vesce à vrilles qui croît dans les blés. | Dans le centre de la France, on dit *vescerïau*. B. F.

VESICLER, v. n. Muser, perdre son temps, flâner. (Voyez *Vernasser*.) B. F.

VESSE, s. f. Chienne. C'est une injure qu'on adresse aux femmes de mauvaise vie.

VESSE DE CHIEN, s. f. Champignon qu'on trouve sur les fumiers. | La *vesse de loup* est un champignon qui vient dans les prés. B. F.

VESTIGLIOUNER (prononcez *v'stigliouner*). Faire des embarras, se donner des airs d'homme important ou de mouche du coche. B. F.

VESTILLER, v. n. Prononcez *v'stiller*. Aller et venir sans but sérieux, pour des *Vétilles*. (Voyez *Vrenusser*.)

« *V'stillant* dans cheu ramaghe. »

(La Pirvole saintongeoise.)

VÊTURE, s. f. Vêtement. Du roman *vestidure*, vêtement. (Voyez *Viti*.) J.

VEUGNON, s. m. Prunelle de l'œil. (Voyez *Vuon*.) B. F.

VEUILLON, VISON. Pupille, la prunelle de l'œil. (Voyez *Veugnon*.) G. L.

VEURE, v. a. Voir. (Voyez *Vare*.)

« Une chanson poitevine dit :

« Y l'arions foit *veure* à nou vezins,
« A tous quiezquis du vezinage, »

VEURLUTER, v. a. Rouler. | Au figuré, répliquer vivement avec malice et ironie.

« Mais cré que je peûris vous *veurluter* tretou. »

(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 12.)

VEUTRÉ, ad. dubitatif. Peut-être. C. P.

VEVER, v. n. Devenir veuf. B. F.-J.

VEZAGLE, s. f. Objet qui ne vaut rien ; mauvais vin, mauvais drap. « Quéto que tu me doune, o né que de la *vezagle*. » B. F.

VEZE, s. f. Bourde, calembredaine, vains propos, mensonge.

VÈZE, s. f. Cornemuse, C'est le bignou des Bretons. J.

VEZIN, s. m. Voisin. B. F.

VEZOUNER, v. n. Vesser. B. F.

VIANDIZ DU CERF, loc. Terme de chasse. Nourriture du cerf. (*La Vénerie*, Du Fouilloux.)

VIARE, s. m. Verre. R. L.

VIROUNER, v. n. Tourner et retourner. Circuler autour d'une personne ou d'un objet. (Voyez *Vireouetter*.) C. P.

VIROUNIS, s. m. Mouvement que se donne une ménagère pour voir à tout dans sa maison. Tourner, aller çà et là. Dans le centre de la France, on dit *viron*. B. F.

« Quand all avait fet tous ses *virounis*, i vous assure qu'o « n'était pas loin de la neut. » (P. 943, *Mellois*.)

VIROUNOU, VIROUNOUR, s. m. Perche de bois qui touche au plancher et au pavé d'une chambre, et qui pivote. On y attache les enfants qui ne peuvent encore se tenir seuls ; ils *virounent* comme s'ils étaient tenus à la lisière. B. F.

VIRPLAU, s. m. Galon qui sert aux femmes de la campagne pour attacher leurs cheveux et les retenir en rond sur le derrière de la tête. Ce galon est aussi employé pour porter la soupière aux personnes qui travaillent dans les champs. Il est alors passé entre les deux anses, de manière à tenir le vase en équilibre. Enfin, lorsqu'il est usé, on en fait des jarretières. On voit qu'il ne manque pas d'utilité. G.-P.

« . . . . y le portas eque in *virpleau* d'étoupe
« Qui seart quand, dans les champs, nos geans portant la soupe. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 63.)

VISANT, s. m. Orientation d'une habitation. B. F.

VISAUBER, v. a. Laisser errer son regard un peu au hasard. B.F.

VISCARIÉ, ÉE, adj. Avarié, gâté endommagé par avarie. Employé par Rabelais.

VISCARIER, v. a. Avarier, rendu malsain, empester. G. L.

VISIT, première personne du singulier du prétérit défini de l'indicatif présent du verbe voir. « Et ma, quand il lés *visit* tretous contons, i lés léchis. » C. P.

VISOIRE, s. m. Œil. B. F.

La chanson de la soupe aux ignons dit : « L'étiont bourrés pretout jusque dons les *visoires*. »

VISSIEUX, EUSE, adj. Fort, qui a de la vigueur. (Voyez *Vigace Vriouge*.)

VITI, s. m. Habillement. (Voyez *Vêture*.) R. L.

VITIS, s. m. Sorte de grand sarrau qui forme le vêtement des enfants jusqu'à l'âge de cinq à six ans. G.-P.

« Pre sa drolesse in bonnet gris,
« Pre Jacquet et Jean daux *vitis*. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 23.)

VITRE, v. a. Vêtir. R. L.

VIVIRANT, troisième personne du pluriel du parfait du verbe vivre. « Gle *vivirant* encore bé, bé longtoms. » C. P.

VOIABLE, s. m. Rejeton. (Voyez *Vouable*.) C. P.

VOIDER, v. a. Vider. G. L.

VOIL, part. aff. Oui. *Voil* est pour *oil*. Le *v* n'est prononcé que pour donner plus de force à l'affirmation. (V. *Vaaut*.)C.P.-G.P.

« Y dis que glest in Dieu : *voil*, glen est un pré mas. »
(Abbé Gusteau, *Poésies patoises*, p. 76.)

VOLAGE, adj. des deux genres. Vif, léger, difficile à diriger. B. F.-J.

VOLANT, s. m. Faucille placée au bout d'un long manche pour tailler les arbres et les charmilles. B. F.-J.

VOLET, s. m. Nénuphar. J.

VOR, s. m. Sorte de maladie des moutons qui est désignée sous le nom de *maladie tremblante*. B. F.

VOUABLE, s. m. Rejeton qui sort des racines des arbres et traverse les chemins. C. P.

VOUEIL, part. affirm. Oui. On dit *vouil* pour le masculin et *voueille* pour le féminin. (Voyez *Vaaut*.) B. F.

VOUESSEA, s. m. Vaisseau, navire.

Un jeune paysan qui arrive de Bordeaux dit à son ami :
« Yai vu la mer et les *vouessea*. »

VOUEY, particule d'affirmation. Oui. (Voyez *Vaaut*.) C. P.

VOUINAGE, BOUINAGE, s. m. Se dit de l'effet produit sur le caractère par le vin. G. L.

VOURE, adv. de lieu. Où. Le *v* placé devant *où* pour adoucir le son et la dessinence *re* permet d'éviter un hiatus. G.-P.-B. F.

« On se divarti pas *voure* ol a de la geine. »
(Burgaud des Marets, *Fables et Contes*, p. 8.)

VRALOU, GRALOU, s. m. Poêle à rôtir les marrons. R. L.

« Glauet des œil pu nér que le quiu d'in *vralou.* »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 6.)

VRASSOU, SE, adj. Malpropre.

VREDASSE, s. f. Peur, saisissement, panique, émotion vive. | *Donner la vredasse*, c'est donner la chasse, mettre en déroute. G.-P.

« Et moay dauer belle *vredace.* »

(*Gente Poitevin'rie*, p. 32.)

VREDET, s. m. Empressement. « Qu'avez ve donc, que v'êtes d'in si grand *vredet.* » C. P.

VREDON, s. m. Le véron, petit poisson de rivière.

VREDOUAS, adj. des deux genres. Verdâtre. R. L.

« . . . . *vredois* queme do sebe. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 3.)

VREGLÉE, VREGLLIÉ, VRILLÉE, s. m. Le liseron. C'est le *Convolvulus arvensis.* B. F.-J.

VREGLIER, v. n. Valser, pirouetter. (Voyez *Vireouetter.*) R.

VREILLÉE, s. m. Le liseron, plante. C. P.

VRELIARD, adj. des deux genres. Homme qui manque à sa parole. G. L.

VREMÉE, s. f. Pêche à l'anguille qui se fait la nuit, avec des vers de terre. C. P.

VREMENÉS, s. m. pl. Rats et souris. C. P.

VREMETOUX, OUSE, adj. Fruit véreux ; cerises, prunes, poires *vremetouzes.* C. P.

VREMINE, s. f. Se dit de tous les reptiles. B. F.

« Et pre meux t'attrapaie, envers quielle veille drouine
« prenit la pea d'ine *vremine.* »

(J'Hacquett, *Le Mellois.*)

VRENILLER, v. n. Tourner d'un côté et d'autre, aller de tous côtés. (Voyez *Vertiller.*)

« Après avoir bien *vrenillé* dê ci et de là. »

(A. Delveau, *Françoise*, p. 83.)

VRENISSE, VRENUSSE, mauvais grabat, sale lit. C. P.

VRENUSSER, v. n. Musarder, aller de côté et d'autre. (Voyez *Brenasser*.)

VRESOU, s. m. Le soc d'une charrue qui n'a qu'une oreille.

VRETIR, v. a. Fournir. « Quiau drôle use tont de culottes qui ne peut pouet l'en *vretir*. » (Voyez *Vertir*.) C. P.

VRETOURIOUX, OUSE, adj. Véridique, sincère.

« Home *vretourioux* et bain sage,
« Home qu'an cret in témougnage. »

(*Procès criminel d'un Marcassin, Gente Poitevin'rie*, p. 98.)

VRICHON, Cri par lequel on appelle les oies. On dit aussi *virou, virou, virou*. Pour appeler les poulets, on crie : *vri, vri, vri*. B. F.

VRIMER (SE), v. pron. S'envenimer. B. F.

VRIMOUX, OUSE, adj. Venimeux, plaies et tumeurs qui rendent du pus. | On donne cette épithète à un homme méchant.

« O faut se méfier de quiau gat, ll'est *vrimoux*. » B. F.

VRIOCHE, adj. des deux genres. Leste, agile, souple, actif. (Voyez *Vernicliard*.) B. F.

VRIOUGE, adj. des deux genres. Vigoureux. (Voyez *Vigace, Vissieux*.) R. L.

« Pre l'auge qu'ous avé, que vous este *vriouge*. »

(*La Mizaille à Tauni*, p. 46.)

VRIN, s. m. Venin, pus. (Voyez *Verin*.)

VUON, s. m. Prunelle des yeux. (Voyez *Veugnon*,)

Y

Y, pron. personnel. Je.

YOU ! YOU ! interj. Cris de joie poussés par les gens de la campagne, lors des noces, des fêtes, et surtout lorsqu'ils tirent un bon numéro à la conscription.

Z

ZEMERLAUDÉ ou **EMERLAUDÉ**, ÉE. adj. Eveillé, vif, alerte.

Une chanson poitevine, dit :

« Jami, Perrot, com' te v'la brave ;
« Com' t'as in air *zémerlaudé.* »

ZIRE, s. m. Horreur, dégoût. C. P.-P.

« Si frato ben ma fé mois qu'y nen sçaré dire
« Tont mon quieu en souffre ne et qu'o me foit grond *zire.* »
(*La Ministresse Nicole*, p. 11.)

ZIROU, SE, adj. Dégoûté, délicat.

Niort. — Typographie de ROBIN et L. FAVRE.